



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



SILAS WRIGHT DUNNING  
BEQUEST  
UNIVERSITY OF MICHIGAN  
GENERAL LIBRARY

WRIGHT 1871





DC  
611

M. 2611

A 2

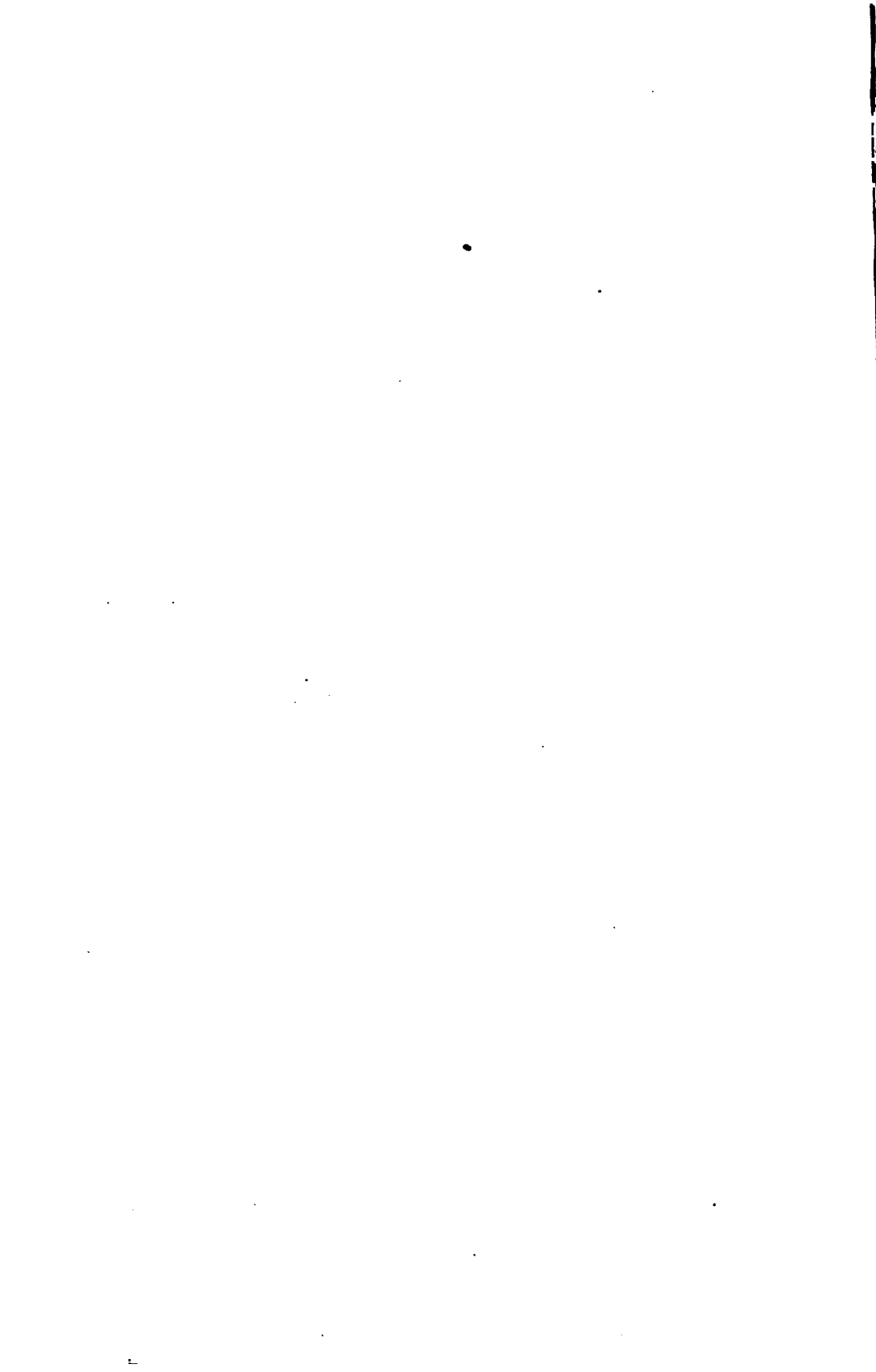
V. 42-48

# ANNUAIRE

## DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.



46<sup>e</sup> ANNÉE. — 1874.



# ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

# DE LA MANCHE.

46<sup>e</sup> ANNÉE. — 1874.



SAINT-LO,  
IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

MDCCCLXXIV.





Dumming  
Nijhoff  
3-15-28  
15088

## PRÉFACE.

---

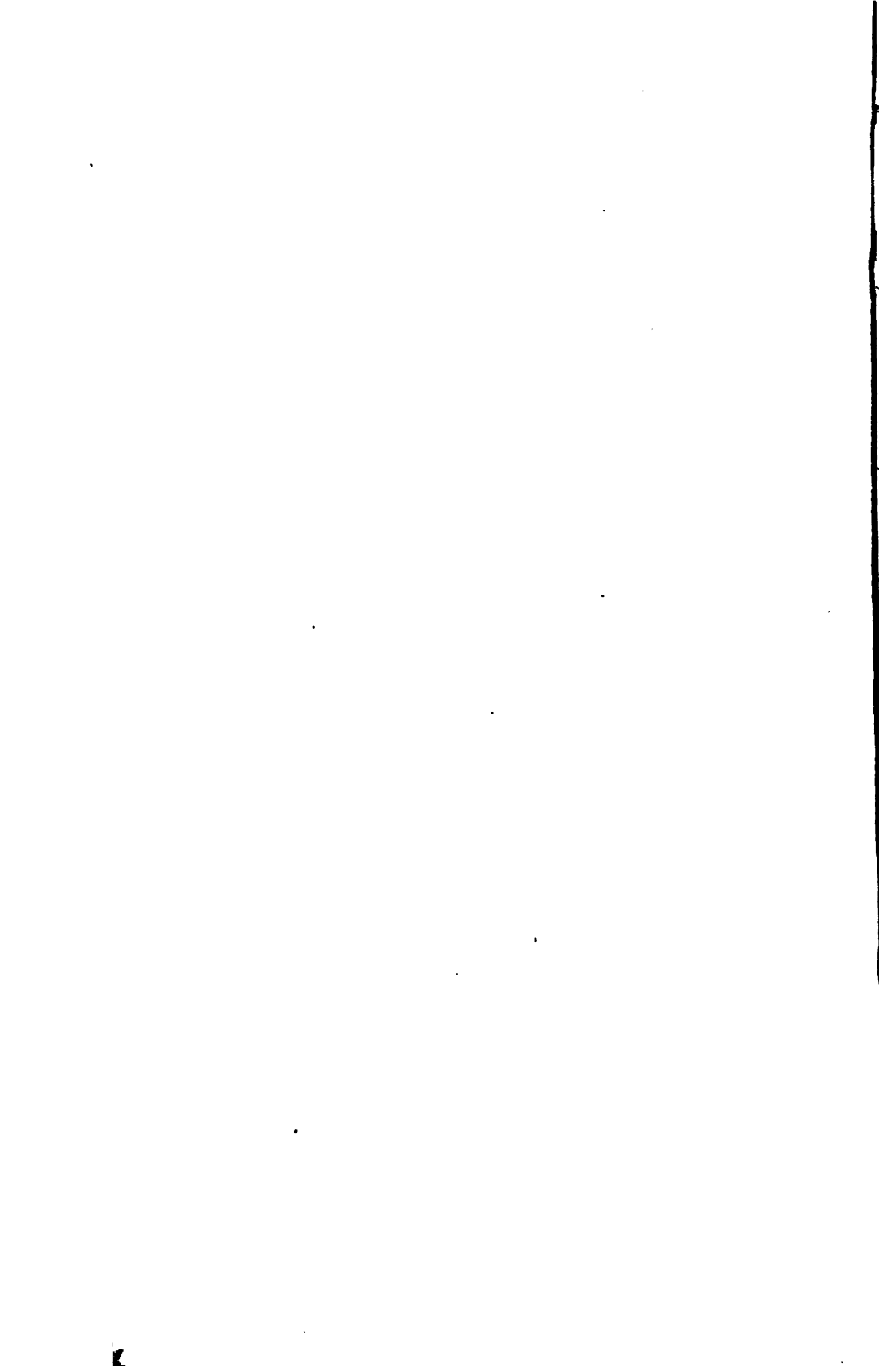
On lira dans ce volume la dernière partie de la *Statistique monumentale de la Manche* (Arrondissement de Valognes), par M. Renault, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Caen. Nous espérons que ce consciencieux antiquaire consentirait à continuer son œuvre, et nous donnerait les arrondissements qui nous manquent. Il faut y renoncer. Un magistrat en retraite a des loisirs; mais l'âge met obstacle aux travaux fatigants, aux déplacements pénibles, aux longues et absorbantes investigations d'archives locales.

M. Renault s'arrête et fait des vœux pour que d'autres achèvent l'entreprise qu'il avait commencée, et nous-mêmes nous les y convions en leur promettant la publicité restreinte dont peut disposer l'Editeur de l'*Annuaire*.

Après tout, de semblables tâches incombent à nos sociétés archéologiques; leurs forces collectives ne peuvent trouver un meilleur emploi.

JULIEN TRAVERS.

Caen, 28 février 1874.



Janvier 1874.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
<p>Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 10 Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 26.</p>	<p>Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 24.</p>	<p>Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 26.</p>	<p>Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 24.</p>	<p>Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 24.</p>	<p>Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 29.</p>
<p>1 jeud. CIRCONCISION. 2 ven. Oct. s. Etienne 3 sam. Oct. s. Jean. 4 D. Oct. s. Innocent. 5 lund. vig. Epiphanie. 6 mar. EPIPHANIE. 7 mer. s. Julien, m. 8 jeud. s. Lucien, m. 9 ven. s. Agathe, p. 10 sam. s. Agathon, p. 11 D. s. Hygin, p. 12 lund. s. Arcade, m. 13 mar. Oct. Epiphanie. 14 mer. s. Hilaire, év. 15 jeud. s. Paul, 1<sup>er</sup> er. 16 ven. s. Marcel, p. 17 sam. s. N. de Jesus. 18 D. Ch. s. P. à R. 19 lund. s. Canut, roi. 20 mar. s. Sébastien. 21 mer. s. Agnès, v. 22 jeud. s. Vincent, m. 23 ven. s. Raymond. 24 sam. s. Timothée. 25 D. C. de s. Paul. 26 lund. s. Polycarpe. 27 mar. s. Jean Chrys. 28 mer. s. Agnès, 2. 29 jeud. s. François S. 30 ven. s. Martin, v. 31 sam. s. Gaud, év.</p>	<p>1 D. REMINISCENCE. 2 lund. s. Aubin, év. 3 mar. s. Martin, m. 4 mer. s. Casimir. 5 jeud. s. Théophile. 6 ven. s. Vaast, év. 7 sam. s. Thomas. 8 D. OCLI. 9 lund. s. Françoise 10 mar. Les 40 mart. 11 mer. s. Euthyme. 12 jeud. s. Pierre N. 13 ven. s. André C. 14 sam. s. Odon, ab. 15 D. QUINQUAGESIM. 16 lund. s. Julienne. 17 mar. s. Théodule. 18 mer. Les Cendres. 19 jeud. s. Gobin, p. 20 ven. s. Silvin, év. 21 sam. s. Félix, év. 22 D. QUARAGESIM. 23 lund. s. Pierre D. 24 mar. s. Modeste, é. 25 mer. ANNONCIATION. 26 jeud. s. Théodose. 27 ven. s. Alexandre. 28 sam. s. Gontran. 29 D. RAMEAUX. 30 lund. s. Pasteur, é. 31 mar. s. Benjamin.</p>	<p>1 mer. s. Hugues, év. 2 jeud. s. François P. 3 ven. VEND. SAINT. 4 sam. s. Isidore, év. 5 D. PAQUES. 6 lund. s. Célestin, p. 7 mar. s. Epiphane. 8 mer. s. Denis, év. 9 jeud. s. Marcel, év. 10 ven. s. Macaire, é. 11 sam. s. Léon I, p. 12 D. QUASIMODO. 13 lund. s. Hermeneg. 14 mar. s. Tiburce, c. 15 mer. s. Anastasia. 16 jeud. s. Pair, év. 17 ven. s. Anicet, p. 18 sam. s. Parfait. 19 D. s. Vincent, m. 20 lund. s. Théodore. 21 mar. s. Anselme, é. 22 mer. s. Astaire et saint. 23 jeud. s. Georges. 24 ven. s. Vite de la garde. 25 sam. s. Marc, évân. 26 D. s. Clot, m. 27 lund. s. Guillaume. 28 mar. s. Vital, m. 29 mer. s. Pierre, m. 30 jeud. s. Catherine. 31 D.</p>	<p>1 ven. Les Pâ. et Jeag. 2 sam. s. Marcouf, s. 3 D. Inv. de la ste C. 4 lund. s. Monique. 5 mar. s. Pie V, P. 6 mer. s. Jean P. L. 7 jeud. s. Stanislas. 8 ven. App. de s. M. 9 sam. s. Grégoire. 10 D. s. Antonin. 11 lund. Rogations. 12 mar. s. Nérée, m. 13 mer. s. Glycérie. 14 jeud. ASCENSION. 15 ven. s. Isidore, m. 16 sam. s. Jean Nep. 17 D. s. Pascal B. 18 lund. s. Venant, m. 19 mer. s. Pierre C. 20 jeud. s. Bernardin. 21 mar. s. Urbain. 22 ven. s. Ubalde, év. 23 sam. s. Yves. 24 D. PENTECOTE. 25 lund. s. Grég. VII. 26 mar. s. Philippe N. 27 mer. Quatre-Temps. 28 jeud. s. Manvieu, é. 29 ven. s. Augustin. 30 sam. s. Félix, p. 31 D. TRINITE.</p>	<p>1 lund. s. Jouvin, ab. 2 mar. s. Pothin, év. 3 mer. s. Klotilde. 4 jeud. s. Klot-Dieu. 5 ven. s. Boniface. 6 sam. s. Robert. 7 D. s. Norbert. 8 lund. s. Mélard. 9 mer. ss. Prime et F. 10 mer. s. Marguerit. 11 jeud. s. Barnabé. 12 ven. s. Jean de S. 13 sam. s. Antoine P. 14 D. s. Basile, év. 15 lund. ss. Guy, etc. 16 mer. s. Jean Fr. 17 mer. s. Pellerin, m. 18 lund. s. Marc, m. 19 ven. s. Julienne. 20 sam. s. Latuin, év. 21 D. s. Louis de G. 22 lund. s. Gervais, m. 23 mar. s. Edith, R. 24 mer. s. Jean-Baptiste. 25 lund. s. Guillaume. 26 mar. ss. Jean et Paul. 27 mer. s. Ladislus. 28 jeud. s. Irénée, év. 29 ven. s. Pier. et Paul. 30 mar. Com. de s. Paul.</p>	

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 29.	Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 27.	Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 18. Pleine Lune le 25.	Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 18. Pleine Lune le 25.	Dernier Quartier le 1er. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 25. Dernier Quartier le 30.	Nouvelle Lune le 8. Premier Quartier le 16. Pleine Lune le 23. Dernier Quartier le 30.
1 mer. Oct. s. J.-B. 2 jeud. V. de la s <sup>te</sup> V. 3 ven. s. Léon II, p. 4 sam. s. Martin, év. 5 D. s. Sever, év. 6 lun. O. SS. P. et P. 7 mar. s. Thomas, m. 8 mer. s <sup>te</sup> Elisabeth, r. 9 jeu. s. Cyrille, m. 10 ven. Les 7 fr. m. 11 sam. s. Pie I, pape. 12 D. s. J. Guabert. 13 lun. s. Anaclet, p. 14 mar. s. Bonavent. 15 mer. s. Henri, cm. 16 jeu. s. Hélier, m. 17 ven. s. Alexis, c. 18 sam. s. Clair, m. 19 D. s. Vinc. de P. 20 lun. s. Jérôme E. 21 mar. s. Victor, m. 22 mer. s <sup>te</sup> Marie-M. 23 jeu. s. Apollin. é. 24 ven. s <sup>te</sup> Christine. 25 sam. s. Jacques, a. 26 D. s <sup>te</sup> Anne. 27 lun. s. Camille, c. 28 mar. s. Nazaire, p. 29 mer. s <sup>te</sup> Marthe, v. 30 jeu. ss. Adon et S. 31 ven. s. Ignace de L.	1 sam. s. Pierre-ès-l. 2 D. s. Alph. de L. 3 lun. Inv. de s. Et. 4 mar. s. Dominique. 5 mer. N.-D. des N. 6 jeud. Tra. de N. S. 7 ven. s. Gaëtan, c. 8 sam. s. Cyriaq. m. 9 D. s. Expupère, é. 10 lun. s. Laurent, m. 11 mar. s. Germain, é. 12 mer. s <sup>te</sup> Claire, v. 13 jeud. s <sup>te</sup> Radeg. R. 14 ven. Vgile-jérôme. 15 sam. ANSO MPT. 16 D. s. Hyacinthe. 17 lun. O. de s. Laur. 18 mar. s <sup>te</sup> Hélène. 19 mer. s. Joachim. 20 jeud. s. Bernard, a. 21 ven. s <sup>te</sup> J.-F. de C. 22 sam. O. de l'Asso. 23 D. s. Philippe B. 24 lun. s. Barthélemy. 25 mer. s. Louis, r de F. 26 ven. s. Ouen, év. 27 jeud. s. José. de C. 28 ven. s. Augustin, é. 29 sam. Déc. de s. J-B. 30 jeu. s <sup>te</sup> Rose de L. 31 lun. s. Raymo. N.	1 mar. s. Gilles, ab. 2 mer. s. Etienne, R. 3 jeud. s. Césaire, é. 4 ven. s <sup>te</sup> Rosalie, J. 5 sam. N.-D. des N. 6 D. s. Macaire, m. 7 lun. s. Clivrid, c. 8 mar. Naviré. 9 mer. s. Gourgou, m. 10 jeud. s. Aubert, é. 11 ven. s. Nicolas de T. 12 D. s. Silvin, év. 13 D. s. Aimé, év. 14 lun. Ex. de la S. C. 15 mer. Oct. de la N. 16 mer. Quatre-Temps 17 jeud. s. Flocel, m. 18 ven. s. Janvier, év. 19 sam. s. Sévier, év. 20 D. s. Eustache. 21 lun. s. Mathieu. 22 mar. s. Thom. de V. 23 mer. s. Lin, p. et m. 24 jeud. N.-D.-de-la-M. 25 ven. Stigm. de s. F. 26 sam. s. Joseph de C. 27 D. ss. Cosme et D. 28 lun. s. Augustin, é. 29 mar. s. Michel. 30 mer. s. Jérôme, p. 31 lun. s. Jérôme, p.	1 jeud. s. Rémi, év. 2 ven. ss. Anges gar. 3 sam. s. Candide, m. 4 D. s. Franç. d'A. 5 lun. s. Placide, m. 6 mar. s. Bruno, c. 7 mer. s. Marc, pape. 8 jeud. s <sup>te</sup> Brigitte, v. 9 ven. s. Denys, m. 10 sam. s. Franç. B. 11 D. s. Nicaise, m. 12 D. s. Wilfrid, é. 13 mar. s. Edouard, c. 14 mer. s. Caliste, p. 15 jeud. s <sup>te</sup> Thérèse, v. 16 ven. D. du M.-S.-M. 17 sam. s <sup>te</sup> Hedwig, v. 18 D. s. Luc, évêq. 19 lun. B. Th. Hélye. 20 mar. s. J. de Kenti. 21 mer. s <sup>te</sup> Urs. ets. C. 22 jeud. s. Mellon, é. 23 ven. s. Pierre d'A. 24 sam. s. Raphaël, A. 25 D. ss. Crépin et C. 26 lun. s. Magloire, é. 27 mar. s. Florent, m. 28 mer. ss. S. et Jude, é. 29 jeud. s. Narcisse, é. 30 ven. s. Maxime, m. 31 sam. Vgile-jérôme.	Toussaint. C. des défunt. s. Vigor, év. s. Charl. Bor. s. Zacharie. S <sup>tes</sup> Reliques. s. Ruffe, év. D. Debitacé. D. de la B. de L. s. André Av. s. Martin, év. s. Martin I, p. s. Stanislas-K. s. Malo, év. s. Didace, c. s <sup>te</sup> Gertrude. s. Gré. Taum. s. Elisabeth, p. et p. s <sup>te</sup> Elisabeth, R. s. Félix de V. Prés. de la V. s <sup>te</sup> Cécile, v. s. Clém. I, p. s. J. de la Cr. s <sup>te</sup> Cather, v. s. Romph. év. s. Severin, m. s. Sosthène. s. Advent. s. Andr <sup>e</sup> , ap.	1 mar. s. Eloi, év. 2 mer. s <sup>te</sup> Bibiane, v. 3 jeud. s. Franç. Xa. 4 ven. s. Pierr. Chras. 5 sam. M. de s. Sabas. 6 D. s. Nicolas, év. 7 lun. s. Ambrois. é. 8 mar. H. Coxerr. 9 mer. s <sup>te</sup> Eulalie, v. 10 jeud. s. Melchiad. p. 11 ven. s. Damase, p. 12 D. s. Sinénius, m. 13 lun. s <sup>te</sup> Lucie, v. m. 14 mer. s. Arsène. 15 jeud. Oct. de la C. 16 ven. Quatre-Temps. 17 sam. s. Lazare. 18 D. s. Auxence. 19 lun. s. Némèse. 20 mar. s. Eugène. 21 mer. s. Thomas, a. 22 jeud. s. Honoré, m. 23 ven. s <sup>te</sup> Victoire. 24 sam. Vgile jeune. 25 D. NOEL. 26 lun. s. Etienne, m. 27 D. s. Jean, a. et é. 28 mar. ss. Innocents. 29 mer. s. Thom. de C. 30 jeud. s <sup>te</sup> Colom. v. 31 ven. s. Sylvest. p.

# HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

## NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

*membre de l'Institut des Provinces, de l'académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.*

SUITE (1).

### CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE.

Le canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte comprend dix-huit communes qui sont :

Besneville,	Les Moitiers-en-Bauptois,
Biniville,	Néhou,
Catteville,	Neuville-en-Beaumont,
Colomby,	Orglandes,
Crosville,	Rauville-la-Place,
Etienville,	Reigneville,
Golleville,	Sainte-Colombe,
Hauteville,	St-Sauv.-le-Vicomte (ch.-lieu),
La Bonneville,	Taillepiéd.

Ce canton a une superficie de 47,170 hectares, et une population de 42,057 habitants.

#### BESNEVILLE.

*Besneville. Buinoldevilla, Bennevilla, Besnevilla.*

L'église paroissiale de Besneville est de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Elle est sous le vocable de saint Florent ; elle payait 50 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Barneville. Le chapitre de Coutances avait une prébende à Besneville.

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, année 1872, pag. 9.

Jean d'Essey, dès à son avènement à l'épiscopat (1), donna au chapitre deux gerbes des dîmes de Besneville, *in ecclesia de Besnevilla duas garbas* (2). Déjà il avait toute la moute de Besneville (3), *totam mollam Buinoldevillæ* (4). Le curé n'avait alors qu'une portion congrue.

Suivant le Livre noir, le patronage de l'église de Besneville appartenait à l'évêque, qui prenait les deux tiers de la dîme des gerbes; l'abbé de Montebourg avait la troisième, et le curé l'autelage et les menues dîmes.

Le Livre blanc attribue encore le patronage à l'évêque; mais les deux tiers des dîmes appartenaient à la prébende. Les droits de l'abbaye de Montebourg et ceux du curé étaient les mêmes; une chapelle récemment fondée existait dans le manoir du seigneur.

En 1663, la prébende de Besneville était réunie à l'archidiaconé de la chréienté. Elle valait alors 400 livres de revenu.

On a trouvé à Besneville, près du pont Abraham, sur la Sandre, dans la direction de Bricquebec à la Haye-du-Puits et de Valognes à Portbail, un grand dépôt de briques et de tuiles romaines. Les tuiles portaient à leur surface le n° 1. Celles trouvées à Alleaume, à Cretteville et à Tourlaville portaient le même numéro; on pense qu'elles avaient été fabriquées par les soldats de la même légion, ceux peut-être de la première flavienne qui résidait à Coutances (5).

Besneville relevait de la châteltenie et de la baronnie de la Haye-du-Puits dont la juridiction, en 1399, s'étendait sur cette paroisse. On voit que, pendant l'occupation anglaise, les héritiers de Thomas Bourg devaient à cette baronnie, pour le fief de Besneville, 9 livres 7 sols de rente (6).

En l'année 1570, une famille du nom de Besneville plaidait contre Jacques Davy devant le bailli de Cotentin au siège de Coutances, puis au siège présidial de Caen, et enfin devant le Parlement de Normandie, qui donna gain de cause à Christophe et Pierre de Besneville, qu'il déchargea du paiement des arrérages d'une rente, parce qu'ils avaient renoncé à l'héritage sur lequel cette rente était assise (7).

On trouve comme seigneur de Besneville, en 1472, noble homme Pierre Le Poupet.

(1) Evêque depuis 1251 jusqu'à 1274.

(2) Cette chartre de donation fut donnée au mois de mars 1251.

(3) La moute était un droit payé au seigneur par ses vassaux pour moudre au moulin banal.

(4) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 229.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 59 et 60. De Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 87.

(6) *Annuaire du département de la Manche*, année 1846, pag. 455.

(7) Berault, *Coutumes de Normandie*, pag. 142.

En 1721, Jacques de Mauconvenant, écuyer, vicomte de Périers et de Lithaire, se qualifiait aussi de vicomte de Saint-Sauveur-Lendelin ; il avait épousé noble demoiselle Marie-Bonaventure Basan. Cette famille de Mauconvenant portait de *gueules à neuf quintefeuilles d'argent, 3, 3 et 3*.

René-Jacques-François-Bonaventure de Besneville prenait, en 1736, le titre d'écuyer ; il épousa Marthe Hellouin qui, devenue veuve, prenait les titres de dame et patronne de Sainte-Suzanne, Besneville, Saint-Martin-du-Mesnil et autres lieux.

En 1789, Charles-Adolphe de Mauconvenant, marquis de Sainte-Suzanne, seigneur de Besneville, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Lithaire et autres lieux.

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Besneville Nicolas du Saussey et Michel Lefebure.

En 1599, Roissy y trouve nobles les Clamorgan, et y imposa Nicolas Varcoue.

En 1666, Chamillard mentionne comme d'ancienne noblesse Arthur de Clamorgan, Jacques Colas, seigneur de Coyères, dont la noblesse datait de 1576, et François d'Aigremont qui prouva quatre degrés et prenait le titre de baron de Besneville.

La paroisse de Besneville dépendait de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Beaumont. Masseville et Dumoulin lui comptaient l'un 233 feux imposables, et l'autre 243. Sa population, en 1871, est de 1450 habitants.

## BINIVILLE

Binville, *Benevilla, Binivilla*.

L'église paroissiale de Binville est sous le vocable de saint Pierre. Elle payait 35 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. Le patronage, d'après le Livre noir, appartenait, dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, à Roger Karetot. Le chapitre de Coutances avait deux gerbes de la dîme, et le curé la troisième avec l'autelage et des produits en nature. Dans le siècle suivant, le patronage était encore dans la famille Karetot, et le partage des dîmes était le même ; le curé avait en outre un presbytère.

En 1665, le patronage appartenait à l'abbé de Longues (1), et la cure valait alors 700 livres.

L'abbé Lecanu, dans son *Histoire des Evêques de Cou-*

(1) L'an 1168, Hugues Wat fonda à Longues une abbaye de l'ordre de saint Benoît. Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirma la donation de Wat et celles de plusieurs seigneurs normands et anglais.



*tances*, place à Biniville une chapelle sous le vocable de saint Pair, qui devait se trouver sur la paroisse de Morville.

Après une enquête que fit Fauvel de Vaudencourt, bailli de Cotentin, le roi, au mois de mars 1331, établit une foire à Biniville, le jour Saint-Blaise, sur la demande de Guillaume de Karetot (1).

Montfaut, en 1463, impose à Biniville Robin Martin; plus tard Pierre Martin fut anobli aux francs fiefs, à cause de son fief de Réthoville.

Chamillard, en 1666, y trouve les de Breuilly, qu'on trouvait dans plusieurs autres endroits dès 1463 et 1599.

En 1789, André de Hennot, comte d'Octeville, était seigneur de Biniville, Crosville et autres lieux.

La paroisse de Biniville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Dumoulin lui donne 49 feux imposables et Expilly 220 habitants : en 1871, elle n'en a que 180.

#### CATTEVILLE.

Catteville, *Katevilla*, *Catevilla*, *Cattevilla*.

L'église paroissiale de Catteville est sous le vocable de saint Ouen. Elle était taxée à 30 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Bauplois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte; son patronage était alternatif entre le roi et l'abbaye de Saint-Sauveur; on lit, en effet, dans le Livre noir : *Ecclesia de Catevilla patronus rex et abbas Sancti Salvatoris, pro indiviso. Dominus abbas percipit II garbas in feodo Sancti Salvatoris. Rector terciam et alibi omnes cum altalagio et manerio in elemosina, que valet XIII bossetos frumenti, I panem, X gallinas, C ova, abbas Sancti Salvatoris XVIII libras*. Ainsi, l'abbé de Saint-Sauveur avait deux gerbes, sur le fief de Saint-Sauveur; le curé avait la troisième, et dîmait partout ailleurs. Il avait en outre le casuel, un manoir et une terre qui lui valait 14 boisseaux de froment, un pain, 10 poules et 100 œufs. L'abbé avait 18 livres. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage était devenu alternatif entre les deux patrons : *Rex franciæ.... et abbas de Sancto Salvatore vice comitis ad ecclesiam de Cattevilla alternatim presentant*. L'abbé de Saint-Sauveur avait un tiers de la dîme des blés et des légumes : *terciam partem*

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 534. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 96.

*decimarum bladorum et leguminum*. Le curé avait tout le surplus, deux acres de terre et des revenus en nature. En 1665, le patronage était encore alternatif entre le roi et l'abbaye de Saint-Sauveur ; la cure valait alors 500 livres.

En 1237, Hugues de Morville, évêque de Coutances, nomme le clerc Hamon, curé de Catteville, sur la présentation que lui en firent le roi et l'abbé de Saint-Sauveur (1).

Saint Louis, dans un acte de 1264, atteste que le patronage de Catteville est commun entre lui et l'abbaye de Saint-Sauveur, et comme il avait nommé le dernier curé Pierre aux Epaulles, *Petrum ad Espaules*, il veut qu'à la prochaine vacance l'abbaye présente le curé..... *placet nobis et volumus quod abbas et conventus predicti ad eandem ecclesiam, cum ipsam primo vacare contigerit episcopo luci personam ydoneam similiter presentent....* (2).

Philippe Auguste, au mois de novembre 1218, donne à Robert Galais la terre que Raoul de Meri avait à Catteville, ce qui donne à penser que Raoul de Meri avait suivi la cause du roi Jean Sans Terre (3).

La cathédrale de Coutances avait des revenus à Catteville ; car le pape Paul III, en 1547, lui confirme ce qu'elle possède dans cette paroisse.

Pendant les guerres de religion qui désolèrent le Cotentin, sous Henri III, on trouve parmi les protestants un sieur de Catteville.

On cite comme seigneur de Catteville, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, Charles-Claude de Bréauté, chevalier et bailli du Cotentin ; en 1789, Marie-François de Franquetot, duc de Coigny, pair de France. A l'élection des députés aux Etats généraux, se présenta au bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Claude Clément le Mouton, seigneur du fief de Carmesni, chevalier de saint Louis, tuteur principal des enfants mineurs de feu messire Jacques le Mouton, chevalier, seigneur de Néhou en Doville, Catteville et Canville.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Catteville, par quatre degrés, Philippe de Fontaine, sieur de Lafage.

La paroisse de Catteville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Beaumont. Masseville et Dumoulin lui comptent 36 feux imposables, Saugrain 59 et Expilly 226 habitants. En 1871, elle en a 183.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xvi, pag. 71, n° 431

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xvi, pag. 152, n° 701.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xvi, pag. 40, n° 366, et tom. xv, pag. 158, 1<sup>re</sup> col.

## COLOMBY.

Colomby, *Columbaria*, *Columbeium*.

L'église paroissiale de Colomby présente un carré oblong et offre un beau modèle de l'architecture en ogive du XIII<sup>e</sup> siècle. Le chœur et la nef sont voûtés en pierre, avec arceaux retombant sur des colonnes à chapiteaux fleuronnés.

Ses fenêtres en forme de lancettes sont très-élevées et garnies de colonnettes.

Le mur absidal est droit et percé d'une grande fenêtre ogivale bouchée par une sacristie.

La tour est garnie d'une galerie et de clochetons aux angles ; elle est surmontée d'une flèche très-élégante, qui repose sur une voûte d'une manière très-hardie.

Dans le mur occidental s'ouvre une porte ogivale. Les tores de son archivolte font leur retombée sur des colonnettes à petits chapiteaux fleuronnés ; elle est précédée d'un porche en ogive du XIII<sup>e</sup> siècle et voûtée en pierre ; trois fenêtres ogivales sont aussi percées dans le mur occidental. L'une d'elles, celle du milieu, est plus élevée. Chaque fenêtre est garnie de colonnettes.

Cette église figure dans un grand ouvrage de l'antiquaire anglais Cottman ; aujourd'hui elle est classée au nombre des monuments historiques.

L'église de Colomby est sous le vocable de saint Georges ; elle avait deux portions et deux curés. L'abbaye de Montebourg avait le patronage d'une portion et prenait deux gerbes ; le curé avait la troisième et le casuel. Le seigneur de la paroisse avait le patronage de l'autre portion. Le curé en était le seul décimateur. La part de l'abbé valait 40 livres, celle de la petite portion 25 livres, et celle de la grande portion 80 livres.

Dans le XIV<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Coutances était le patron de la grande portion ; le curé prenait une part de la dîme sur le fief du roi et sur celui du seigneur de la Rivière ; il avait en sus un manoir, seize acres de terre aumônées. L'abbé de Montebourg avait une part sur les autres fiefs (1) ; il y avait deux chapelles sans revenu.— En 1665, la grande portion valait 1200 livres et la petite 400 livres.

En 1463, Montfaut trouve nobles, à Colomby, Messire Jean d'Oissey, Pierre et Thomas Anquetil, et Geoffroy Hennot.

Roissy, en 1598, y mentionne Guillaume et Marie de Hennot, et admet les Durand.

(1) Voir le *Livre noir* et le *Livre blanc de l'Evêché*.

En 1666, Chamillard y trouve les de Hennot, Guillaume du Vivier, et Hervé Symon, dont la noblesse datait de 1479.

Lors de l'Assemblée des trois ordres du bailliage de Cotentin, en 1789, la demoiselle de Beaudrap, propriétaire par indivis des fiefs et seigneuries d'Oissey en Colomby, Malassie en Vrétot, le Fourlen en Saint-Maurice, fut représentée par Messire Pierre de Beaudrap, chevalier, seigneur et patron de Sotteville.

Messire Jean-Antoine-François Olivier de Léonard de Rampan, écuyer, chevalier, était à la même époque seigneur de Colomby en partie, et chevalier de Saint-Louis.

On trouve à Colomby un village, nommé le village *ès Goubert*.

La paroisse de Colomby relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé; Masseville lui comptait 122 feux imposables, Dumoulin 182, et Expilly 310 habitants. Sa population, en 1871, est de 811 habitants.

## CROSVILLE.

Crosville, *Crovilla, Crauvilla, Crosvilla*.

L'église paroissiale de Crosville est sous le vocable de saint Gervais et de saint Protas. Son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Elle payait 36 livres de décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Le curé était seul décimateur; il payait pour la débite cinq sous trois deniers.

En 1665, le patronage était toujours laïque et appartenait au seigneur de la paroisse. La cure valait alors 800 livres.

Raoul de Briroy qui, en 1463, fit preuve de son ancienne noblesse en l'élection de Valognes, épousa la fille de noble homme Jean Baudet, écuyer, seigneur de Crosville, dont il est parlé dans un arrêt de l'Echiquier de 1448. Raoul de Briroy portait *d'azur au chevron d'or* (1).

En 1463, Montfaul, trouva noble à Crosville, Jean de Crosville.

Chamillard, en 1666, y trouva noble Jean Baudet de Crosville.

En 1789, André de Hennot, comte d'Octeville, était le sei-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xxv, pag. 167.

gneur de Crosville, de Bricqueboscq, Octeville-l'Avenelle et de Biniville.

M. de Crosville, en 1765, avait dans la paroisse un beau château (1).

La paroisse de Crosville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé.— Masseville lui comptait 74 feux imposables, et Dumoulin 124 ; sa population, en 1871, est de 205 habitants.

## ETIENVILLE.

Etienville, *Stenvilla*, *Etyevilla*, *Estienvilla*, *Etienvilla*.

L'église paroissiale d'Etienville n'offre aucun intérêt ; elle est sous le vocable de saint Georges. Elle avait deux portions et deux curés. L'évêque de Coutances avait le patronage de la petite portion, taxée pour les décimes à 33 livres. Le patronage de la grande portion était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Chaque curé, sur sa portion, était seul décimateur (2).

En 1665, chaque portion valait 400 livres.

Pendant l'occupation anglaise, en 1418, Henri V, roi d'Angleterre, adresse, le 20 mai, au vicaire général de Coutances, des lettres portant présentation de Nicolas Scellez, de la vicomté de Carentan, à la mineure portion de la cure d'Etienville, vacante par la mort de Richard de Comont (3). Cette église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

On remarque dans cette église des pierres tumulaires, qui nous révèlent que les Pierrepont, les Garaby et les héritiers de leurs biens et de leurs noms avaient choisi ce lieu pour leur sépulture. Les inscriptions qui couvraient ces pierres ont presque entièrement disparu.

C'est dans cette église que fut inhumé Antoine Garaby de la Luzerne, né à Monchaton (4) et mort à l'Île-Marie, dans la commune de Picauville (5). Il était fils de Bernard de Garaby et de Françoise de Pierrepont, sœur d'Hervé de Pierrepont,

(1) Dumoulin, *Géographie de la France*, pag. 117.

(2) Voir le *Livre noir* et le *Livre blanc* de l'Évêché.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. III, pag. 267, n° 1425.

(4) Commune de l'arrondissement et près de Coutances.

(5) Voir l'article Picauville, dans l'*Annuaire de la Manche*, année 1873, pag. 34.

commandant pour le roi les villes et forteresse de Granville. Caraby était laid, petit et contrefait ; mais il était doué de beaucoup d'esprit et avait un excellent cœur ; il a laissé plusieurs recueils de poésies. Voici le dernier quatrain de ses ouvrages :

Rien n'est si peu sage que l'homme :  
Noé fist le fol en beuvant ;  
Adam en mangeant de la pomme,  
Et moi peut-être en escrivant (1).

Son inscription tumulaire, dans l'église d'Etienville, était ainsi conçue :

DANS CE CHŒUR REPOSE ANTOINE DE GARABY PIERREPONT,  
SEIGNEUR DE LA LUZERNE, D'ESTIENVILLE ET DE RONCERAY,  
MORALISTE ET POÈTE, CHEVALIER DE SAINT MICHEL,  
NÉ A MONCHATON, LE 28 OCTOBRE 1617, MORT A L'ISLE MARIE LE 4 JUILLET  
[1679.

La route romaine d'Alleaume à Coutances passait l'Ouve près de l'église d'Etienville, au lieu nommé le *Radier*. En 1833, on découvrit les pilotis de la chaussée qui y conduisait. Ces pilotis très-serrés et noircis par le temps ou par le feu se dirigeaient sur le *Radier* ; une ferme voisine se nomme la Terre de Contrepont. En 1834, on trouva l'empierrement de la voie romaine, près le château d'Etienville. Cet empierrement très-épais avait bien de 60 à 70 centimètres, et était composé de pierres du voisinage et surtout de pierres roulées du Pont-l'Abbé. Il longe la cour du château (2).

En 1468, Jehan de Pierrepont était seigneur d'Etienville.

En 1561, François de Pierrepont, seigneur d'Etienville, était sous la garde noble de Charles de Mouy, baron des Biars.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Etienville Jean de Pierrepont.

Chamillard y reconnut noble, en 1666, Antoine de Garaby-Pierrepont, dont la noblesse de sa famille datait de 1574.

La paroisse d'Etienville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 155 feux imposables, et Expilly 638 habitants. En 1871, elle en a 622.

(1) Voir un article biographique sur Antoine Garaby, par M. E. Pillet, *Annuaire de la Manche*, année 1856, pag. 65.

(2) De Gerville, *Études historiques sur le département de la Manche*, pag. 114.

## GOLLEVILLE.

### Golleville, *Gollevilla*.

L'église paroissiale de Golleville est en partie du xvii<sup>e</sup> siècle. On lit sur cette église, dans un Livre d'heures manuscrit conservé à la bibliothèque publique de Valognes, la mention suivante :

« Le chœur de l'église de Golleville a été achevé de réédifier » tant les murailles, couverture que lambry, aux frais des » gros décimateurs, en l'année 1680. La contretable, faite » en l'année 1697, aux frais de maître Jacques Doublet, prêtre » de Gouberville, curé de Golleville, estimé par le sculpteur » à 1200 livres, dont la communauté a fourni environ 100 » livres. »

Le font baptismal est regardé comme datant du xi<sup>e</sup> ou xii<sup>e</sup> siècle. Il est pédiculé, et son réservoir est couvert de moulures en retrait, et n'a pas la forme hémisphérique.

Cette église est sous le vocable de saint Martin. Sa taxe pour les décimes était de 30 livres. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

L'abbé de Montebourg en avait le patronage. Il prenait deux gerbes sur toute la paroisse excepté sur le fief de Reviers, sur lequel existait une chapelle. Le curé avait la troisième gerbe avec le casuel, les aumônes et un manoir près le presbytère ; le tout lui valait 30 livres. La part de l'abbé lui rapportait 28 livres.

D'après le Livre blanc, l'abbé de Montebourg avait toujours le patronage. Le curé prenait toutes les menues dîmes, la troisième partie des grosses dîmes, et la dime de quelques noales ; il avait en outre une demeure et des revenus en nature. L'abbé avait deux parts des dîmes.

En 1665, le patronage était toujours dans les mains de l'abbé de Montebourg, et alors la cure valait 400 livres.

L'église renferme un ronnet dit *ronnet de saint Martin*, sur l'origine et le but duquel on a beaucoup discuté. Suivant l'un, la roue est un reste symbolique du culte religieux d'Isis chez certaines peuplades gauloises. Les douze clochettes, de dimensions variées, qu'on met en mouvement pendant certaines parties de l'office, indiquent les douze signes du zodiaque. Suivant un autre, l'usage du ronnet saint Martin s'explique par celui où l'on est, dans les églises, de se servir d'une sonnette pour avertir les fidèles de certaines parties de l'office. On a voulu, en augmentant le nombre des sonnettes, répondre au goût naturel de l'homme pour l'harmonie. Saint Martin étant

le patron de l'église, on a cru devoir donner son nom au rouet. Nous admettons plutôt cette opinion que la première (1).

Il existe dans la paroisse de Golleville un manoir et un moulin nommés Quinquengrogne.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Golleville Roger de la Haye.

En 1666, Chamillard y mentionne François Le Bas, dont la noblesse datait de 1576.

Le seigneur de Golleville, en 1789, était messire François-Adrien Pinel, écuyer, seigneur aussi des fiefs du Quesne et de Bussy.

La paroisse de Golleville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 140 feux imposables, Dumoulin 124, et Expilly 559 habitants. En 1874, elle en a 388.

## HAUTEVILLE.

Hauteville, *Altavilla, Autevilla, Hautevilla.*

L'église paroissiale d'Hauteville est sous le vocable de saint Sébastien. Elle était taxée à 25 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo avait le patronage, et prenait la moitié des dîmes ; le curé prenait l'autre moitié avec le casuel.

Dans le siècle suivant, le curé avait la moitié de la dime des gerbes, les menues dîmes et un presbytère ; le prieur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo prenait l'autre moitié.

En 1665, le chapitre de Coutances avait le patronage de l'église d'Hauteville, et la cure alors valait 500 livres.

On a trouvé à Hauteville une grande quantité de briques et de poteries romaines, des espèces de poignards, et une doloire en fer.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Hauteville, Gilles du Hecquet.

La paroisse d'Hauteville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 47 feux imposables et Expilly, 199 habitants. En 1874, elle en a 205. Elle a pour maire M. Anatole de Parfouru, membre de l'Association normande.

(1) Voir, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, la notice de M. Latronette sur le rouet saint Martin de l'église de Golleville, et le rapport sur cette notice par M. l'abbé Delamare, aujourd'hui archevêque d'Auch, tom. IX, pag. 400 et 420.



## LA BONNEVILLE.

La Bonneville. On trouve qu'au XII<sup>e</sup> siècle, la paroisse actuelle de la Bonneville se nommait *Merdoravilla, parrochia Sancte Margarite de Merdoravilla*; puis en 1226, *parrochia Sancte Margarite* de la Bonneville, et depuis 1472 la Bonneville (1).

L'église paroissiale de la Bonneville est sous le vocable de sainte Marguerite. Sa taxe pour les décimes était de 27 livres; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume d'Uxi en avait le patronage, la dime se partageait ainsi : Robert de Saint-Germain un tiers; le chapitre de Coutances un tiers, et le curé un tiers avec le casuel et l'aumône.

Dans le siècle suivant, le chapitre de Coutances, l'abbé de Saint-Sauveur et le curé se partageaient les dimes, mais le curé avait en sus de sa part les menues dimes et les novalés.

En 1665, le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure qui alors valait 800 livres.

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Guillaume d'Uxi possédait un demi-fief à la Bonneville : *Guillelmus de Uxi tenet dimidium feodum apud Bonevil'am*.

Nicolas de la Bonneville fut abbé de Blanchelande pendant quinze ans; il mourut en 1377.

Jourdan de Saint-Sauveur était, en 1580, seigneur du fief entier de la Bonneville. Dans le XVII<sup>e</sup> siècle, Fournier de Bernaville devint seigneur de la Bonneville. En 1789, on trouve seigneur et patron de la Bonneville messire Pierre-Marie-Eustache d'Omonville.

Montfaut, en 1463, y trouve noble Robert de Freville, et Chamillard, en 1666, y maintient nobles Jean et Antoine Jourdan, dont la noblesse datait de 1578, et Charles de Trouseauville qui justifie de quatre degrés.

La paroisse de la Bonneville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 100 feux imposables, Dumoulin 138 et Expilly 570 habitants. En 1871, elle en a 377.

## LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS.

Les Moitiers-en-Bauptois. *Monasteria in Baptesio*. Le

(1) M. L. Delisle, son rapport sur le plan d'un Dictionnaire géographique.

Bauptois est une contrée de l'arrondissement de Coutances, qui comprend les cantons de Périers, Lessay et la Haye-du-Puits. Baupte, paraît-il, en aurait été le chef-lieu. On trouve écrit *Ballesium*, *Baplesium*, *Bauteiz*, *Bauteis*, *Bauptez*, *Beaupta*, *Beaupte* et *Baute*.

L'église paroissiale des Moitiers est sous le vocable de la sainte Vierge. Elle était taxée pour les décimes à 24 livres, et dépendait de l'archidiaconé et du doyenné du Bauptois. En 1190, Guillaume de Tournebut confirme à l'abbaye de Blanchelande le patronage alternatif de l'église des Moitiers (1). En 1665, l'évêque de Coutances avait seul le patronage de l'église et nommait à la cure.

Il y a eu, dans cette paroisse, avant l'invasion des Normands, un monastère dont on attribue la fondation à saint Herbland ; il y a quelques années, on en a retrouvé les vestiges entre l'église paroissiale et le marais (2). Les Normands sans doute le détruisirent. C'est de ce monastère que la paroisse aura pris son nom, de *Moitiers*, qui rappelle un bien monacal, ou une *métairie*, primitivement *moiterie*, c'est-à-dire *terre par moitié*.

Suivant le registre des fiefs de Philippe Auguste, Richard des Moitiers avait un fief de chevalier aux Moitiers : *Ricardus de Monasteriis tenet inde feodum unius militis apud monasteria et alibi*.

En 1381, Robert d'Harcourt, seigneur des Moitiers, fait un accord avec Guillaume Rouxel, seigneur de Ronceray, au sujet d'un droit de pêche dans l'Ouve, depuis la mare Guhet jusqu'aux fosses du marais du Puy et Vandefontaine, et la concession de trois pièces en marais. Robert d'Harcourt était seigneur des Moitiers par sa femme Guillemette des Moitiers. En 1588, le fief du Ronceray appartenait à Guillaume de Pierrepont (3).

Lorsque Matignon s'empara de la ville de Saint-Lo, en 1574, il désira réunir la baronnie de cette ville à son comté de Thorigny. Il fit un échange avec Arthur de Cossé, évêque de Coutances, à qui, comme évêque, appartenait cette baronnie. Au nombre des domaines que Matignon donna en contre-échange figure « la terre et seigneurie des Moustiers en Bauptoys avec » les droictz de patronage (4). »

Suivant M. de Gerville, l'ancien passage de l'Ouve était entre les églises d'Étienville et des Moitiers, ce qui accourcissait d'une demi-lieue la route d'Alleaume à Coutances ; on

(1) Depontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 41.

(2) Lecanu, *Histoire des Evêques de Coutances*, pag. 486.

(3) Depontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 41.

(4) *Mss de Toustain de Billy*.

voit encore du côté des Moitiers la trace de l'ancienne route ; on y a souvent trouvé des médailles romaines (1).

La paroisse des Moitiers dépendait de l'intendance de Caen et de l'élection de Carentan. En 1871, elle compte 546 habitants.

## NÉHOU.

Néhou, *Nigelli humus*, *Neelhou*, *Nealhou*, *Niheou*, *Neauhou*, *Neahou*. Ce mot signifie demeure, habitation de Néel.

L'église paroissiale de Néhou en a évidemment remplacé une plus ancienne. Elle est cruciforme et comprend un chœur, une nef et deux chapelles formant transept.

La partie la plus ancienne de l'église est la chapelle méridionale, qui date du xv<sup>e</sup> siècle. La fenêtre qui l'éclaire est en ogive, large et courte, divisée par deux meneaux et terminée par des dessins ou compartiments flamboyants. Les arceaux de sa voûte sont saillants et prismatiques.

Le chœur et le clocher sont du xvi<sup>e</sup> siècle.

La nef appartient au xvii<sup>e</sup> siècle ; des fenêtres y ont été ouvertes à une époque récente.

Sur le mur septentrional, on lit l'inscription suivante :

BONUS DE MONTCHAL, ANNONIAS (2) PROVINCIÆ  
VIVARIENSIS PRESBITER, PARISIEN; BACCALAUREUS  
THEOLOGUS, HUIUSCE PAROCHIALIS ECCLES<sup>IE</sup> S<sup>CI</sup>  
GEORGII DE NIGELLI HUMO PRO UTRAQUE POR-  
TIONE RECTOR, IN DEI ET S<sup>CI</sup> MARTIRIS PATRONI  
HONOREM HOCCE CONCHAMERATUM OPUS PROPRIIS  
SUMPTIBUS ET IMPENSIS EXTRUI ET EXEDIFICARI  
CURAVIT ANNO DOMINI MILLESI<sup>MO</sup> QUINGENTESI<sup>MO</sup> NO-  
NAGESI<sup>MO</sup> SECUNDO (1592.)

Au-dessous de cette inscription, sont les armes de messire Bon de Montchal, et les quatre vers suivants :

Languedoc ma fait et tenu,  
Paris depuis ma maintenu ;  
Ce saint lieu pour sien me reclame  
Attire, o Dieu, a toi mon ame.

L'église de Néhou est sous le vocable de saint Georges. Sa

(1) *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 149.

(2) Annonai, dans le Vivarais, dans le Languedoc.

taxe pour les décimes était de 76 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Bauplois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage. Cette église lui avait été donnée par Guillaume de Vernon ; elle avait deux portions que l'abbaye faisait desservir par ses religieux auxquels elle payait une pension, se réservant les dîmes qu'elle faisait récolter et placer dans une grange située à Roulard, sur un terrain qui lui avait été aumonné : mais il paraît que le curé de la petite portion réclama contre la modicité de sa pension ; car, d'après le Livre noir et le Livre blanc de l'Evêché, il avait un manoir presbytéral, la moitié des grosses dîmes, le casuel de sa portion et les menues dîmes.

Il y a eu dans la paroisse une collégiale, fondée en 1105, par Richard de Vernon, à l'entrée de son château de Néhou. Il la mit sous l'invocation de la Sainte Vierge, et elle fut connue sous le nom de *Notre-Dame*. Cette fondation se fit de l'avis et du consentement de Henri I<sup>er</sup>, duc de Normandie, et de Raoul, évêque de Coutances. Cette collégiale fut dotée d'un manoir, *manerium*, pour les religieux, et de quatre prébendes auxquelles de riches produits furent assurés.

Lors de la consécration de l'abbaye de Montebourg, Guillaume de Vernon, fils de Richard, transféra à cette abbaye la collégiale fondée par son père, avec les prébendes et tout ce qui en dépendait.

A la collégiale succéda un prieuré, fondé par un des membres de la famille de Reviars, comme un dédommagement de la donation de la collégiale à l'abbaye de Montebourg qui le fit desservir par ses religieux. En 1268, ce prieuré fut doté de terres assez étendues qui lui furent données par le seigneur de Reviars d'Amfreville.

La chapelle de ce prieuré fut mise sous le vocable de saint Jean. La chapelle actuelle qui a remplacé la première ne date que du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fut Nicolas de Paulmier, aumônier du prince de Condé, chanoine de Coutances et prieur de Saint-Jean-des-Bois, qui la fit bâtir ; ce prieuré portait le nom de Prieuré du Bois ou de Saint-Jean-des-Bois, à cause des bois et forêts qui l'entouraient.

Une autre chapelle, dite de Montroc ou Mont-Rot, dépendait d'une léproserie, fondée avant le règne de Philippe-Auguste, par Richard de Vernon, et consacrée, en 1222, par Hugues de Morville, évêque de Coutances. Cette chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, le fut sans doute d'abord à saint Gilles ; car, en 1200, Jean-Sans-Terre, le 5 mai, concède aux lépreux de Saint-Gilles-de-Néhou, une foire annuelle le jour Saint-Gilles à Néhou (1). Lorsque la léproserie cessa d'exister,

(1) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 543.

la chapelle fut connue sous le titre de *Chapelle du prieuré de Belarbre*, à cause des beaux bois plantés sur les terres données à la léproserie.

Guillaume de Vernon, seigneur de Néhou, en mai 1264, donna à l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo la chapelle de Notre-Dame-de-Montrot, sise dans la paroisse de Saint-Georges-de-Néhou. — Aussi, d'après le Livre blanc de l'Evêché, c'était un religieux de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo qui desservait la chapelle du prieuré de Belarbre, dont le bénéfice consistait en blés et en offrandes. C'est, paraît-il, ce même Guillaume de Vernon, qui confirma, en 1242 et 1257, plusieurs biens à l'abbaye de Montebourg dans son fief de Néhou (1).

Les prieurs de Belarbre inféodèrent aux habitants voisins les terres du prieuré, à charge de les tenir *par foi et par hommage sous la pure et franche aumône du prieuré de Belarbre, membre dépendant de la Maison-Dieu de Saint-Lo*, avec les droits d'usage aux bois, communes et forêts de Néhou, entre les rivières de Seye et de Sauldre, de la même manière que lesdits prieurs y étaient usagers (2).

Cette chapelle de Belarbre dont le chœur fut rebâti à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et dont la nef fut allongée deux fois, servait d'église pour les habitants trop éloignés de l'église paroissiale ; elle a été remplacée par une église, dont la dédicace se fit en 1823, sous l'invocation de saint Jacques *le majeur*. Ainsi, il y a dans la paroisse de Néhou deux églises et deux curés ou desservants.

La chapelle de Saint-Eloi, nommée Hôtel-Dieu de Néhou, existait dès l'année 1283. Dans le cours du xiv<sup>e</sup> siècle, Guillaume Avenel, seigneur d'Amfreville et baron de l'Angle, du chef de sa femme, avait le patronage de cette chapelle, qui fut rebâtie vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, par Robert Lepigeon, baron de l'Angle, patron présentateur (3).

FAITS HISTORIQUES. — On a trouvé, dans la rivière d'Ouve et dans la Sandre, des gués dans la direction des voies romaines.

On remarque à Néhou les traces d'une voie romaine venant de *Coriallum*, Cherbourg, et se rendant à *Cosedia*, Coutances, traversant la Seye près du pont de Gonnevillle, et passant par la *Brèque es Querrières*, et le vey du Pont aux Moines. On a trouvé dans ces divers lieux beaucoup de briques et de monnaies romaines. Un des chemins porte encore le nom de rue

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xvi, pag. 92, n° 520, à la note.

(2) Lebrédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 190.

(3) Lebrédonchel, *Histoire de la paroisse de Néhou*, *passim*.

de Coutances. On a aussi découvert les traces d'une autre voie romaine, venant d'*Alauna*, passant l'Ouve à Magneville et se dirigeant vers *Grannonum*, Portbail. On a encore signalé des vestiges d'habitations romaines, des briques plates ou convexes, c'est-à-dire des *tegulae* et des *imbrices*. Un champ s'appelle la *Poterie* (1).

Lors de la cession de la Normandie au chef des Normands, en 912, Richard, un de ses compagnons, eut pour sa part le domaine de Saint-Sauveur, dont celui de Néhou faisait partie.

Néel reçut le domaine de son père, en 920. Néel de Saint-Sauveur s'étant révolté contre le duc de Normandie, le prince confisqua la baronnie de Saint-Sauveur, et en détacha la seigneurie de Néhou et la donna à un de ses parents, Beaudouin de Meules, dont le fils prit le nom de Reviers, et ses descendants celui de Vernon.

Le registre des fiefs de Normandie, rédigé par ordre de Philippe-Auguste, nous apprend que Richard de Vernon, baron de Néhou, tenait cette baronnie du roi et devait le service de cinq chevaliers : *Ricardus de Vernone tenet baroniam de Neauhou de domine rege per servicium quinque militum*.

Ce Richard de Vernon devait aussi, en 1200, des services dans le comté de Mortain.

Guillaume de Vernon confirma, en 1242 et 1257, à l'abbaye de Montebourg, des biens situés dans son fief de Néhou.

Ce Guillaume de Vernon, à sa mort, ne laissa que des filles, et alors sa baronnie de Néhou tomba en quenouille. Chacune des héritières voulant conserver le même titre que leur père, elles firent de Néhou trois baronnies. Mathilde eut la baronnie ou châtelainie du Château ; Marie, celle de l'Angle ; et Jeanne, celle d'Orglandes. Ce partage se fit devant Pierre de Bailleux, vicomte de Valognes, le lundi après la fête de Saint-Martin d'hiver, l'an 1283. Chrétien Le Chambellan, bailli du Cotentin, apposa le même jour, son sceau à la désignation du deuxième de ces lots (2). La première baronnie porta le nom de Baronnie du Château, parce que le château, chef-lieu de l'ancienne, fit partie de la nouvelle. La seconde se nomma la Baronnie de l'Angle, parce qu'on appelait Angle de Néhou la partie de la paroisse dont elle était formée. La troisième fut nommée Baronnie d'Orglandes, parce qu'une grande partie de son domaine était située sur la paroisse de ce nom. Marie de

(1) *Recherches sur les voies romaines du Cotentin*, par M. de Gerville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. v, pag. 1.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 276, tom. xix, pag. 81, et l'*Histoire de Néhou*, déjà citée, pag. 41.

Vernon épousa Guillaume de Cailletot, qui devint ainsi baron de l'Angle, à Néhou. Leur fille épousa Guillaume Avenel, sire des Biars et seigneur d'Amfreville. On le trouve ainsi, en 1329, du chef de sa femme, baron de l'Angle.—La baronnie du château passa dans la famille des seigneurs de la Haye, par le mariage de Mathilde de Vernon avec Robert de la Haye. Ces seigneurs possédèrent cette baronnie du château jusqu'en 1366, époque à laquelle Guillaume de la Haye échangea avec le roi Charles V sa baronnie contre la châtellenie de Milly, dans le Gâtinais. Quant à la baronnie d'Orglandes, Jeanne de Vernon la porta dans la famille de Brucourt, par son mariage avec Guillaume de Brucourt. Leur fille, Jeanne de Brucourt, en épousant un seigneur Douessy, fit passer la baronnie d'Orglandes dans cette famille (1).

Le château de Néhou n'existe plus que dans les ruines qui se voyaient encore, il a quelques années, entre les églises de Sainte-Colombe et de Néhou, au bord de la rivière d'Ouve; on distinguait des fossés et des retranchements. Le donjon s'écroula en l'année 1780. Les Anglais prirent le château, en 1370, sur Charles V, et sur Charles VI, en 1418.—Il rentra sous la domination française en 1450, après l'expulsion des Anglais de la Normandie.

Dans le xv<sup>e</sup> siècle, Guillaume aux Epaulles, conseiller et chambellan de Charles le Sage, fut capitaine de Néhou. Il mérita l'honneur de la chevalerie militaire qu'il reçut des mains du roi lui-même, à la bataille de Rosbec (2).

Le baron de Néhou avait droit de séance à l'Echiquier de Normandie.

Néhou avait une foire annuelle le jour de la Saint-Gilles, et un marché qu'en 1228, le roi transféra du dimanche au lundi. C'était Robert de la Haye, chevalier, qui avait ce marché (3).

En 1366, le seigneur de Néhou et ses gens jouissaient de franchises dans toutes les foires et les marchés de la baronnie de Saint-Sauveur (4).

On trouva à Néhou, en 1852, la matrice d'un petit sceau en argent, du xvi<sup>e</sup> siècle. On y voyait un Saint-Michel avec cette légende: *Sigillum patris Michaelis Bernardi*. C'était, sans doute, celui d'un curé de Néhou; car Bon de Bro, abbé commendataire de Montebourg, nomma curé de Néhou, Bernard de Broé, écuyer, et son parent.

Les droits de patronage à Néhou donnèrent lieu à un procès

(1) Voir pour de plus amples détails, l'*Histoire de Néhou*, pag. 41, 62 et 70.

(2) Bataille gagnée par les Français contre les Flamands, le 27 novembre 1282.

(3) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 548.

(4) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 547.

entre messire Jacques d'Harcourt, baron de l'Angle de Néhou et messire Claude de la Guiche, comte de Saint-Géran, engage le domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et comme tel, possédant la portion aînée de la baronnie de Néhou ; à ce titre, il prétendait avoir le droit de patronage de l'église. Jacques d'Harcourt, comme ayant la portion puinée de la baronnie sur laquelle l'église était située, soutenait qu'il avait le droit de patronage. — Le parlement de Normandie, par arrêt du 17 juillet 1652, jugea que Jacques d'Harcourt avait les droits honorifiques au préjudice du comte de Saint-Géran (1).

La forêt de Néhou était une forêt particulière, qui, dès le XII<sup>e</sup> siècle, était administrée d'une manière assez régulière. Elle figure, avec la ferme de la baronnie de Néhou, dans les grands rôles de l'échiquier de Normandie.

En 1463, Montfaut trouve nobles à Néhou, Richard d'Auxais, Etienne du Hecquet, et y ajourne Michel Leloir.

Chamillard, en 1666, y maintient Jacques de Gouberville, Guillaume de la Haulle, Louis de Glatigny, Pierre et Jean Leloir, qui avaient justifié de quatre degrés, Charles Pigache et Jean Pigousse.

La paroisse de Néhou relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Beaumont. Masseville et Dumoulin lui comptent 382 feux imposables, et Expilly 1848 habitants. Elle en 2048, en 1871.

#### NEUVILLE-EN-BEAUMONT.

Neuville-en-Beaumont. *Newilla de Bello Monte.*

L'église paroissiale de Neuville-en-Beaumont est sous le vocable de saint Martin. L'évêque de Coutances en avait le patronage. Sa taxe pour les décimes était de 25 livres. Elle dépendait de l'archidiaconé du Bauplois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Il intervint, en 1345, un arrêt de l'échiquier touchant l'église de Neuville-en-Beaumont, dont Godefroy de Harcourt avait réclamé le patronage contre l'évêque de Coutances. Les maîtres de l'échiquier cassent une sentence rendue aux assises de Valognes, au profit du Procureur du Roi, et jugent que le patronage litigieux appartient à l'évêque de Coutances (2).

Cette localité, d'après M. de Gerville, était sur la voie romaine de *Coriallum*, Cherbourg, à *Cosedia*, Coutances, et sur

(1) Basnage, *Commentaires sur la Coutume de Normandie*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 229, art. 242.

(2) M. L. Delisle, *Histoire du château et des seigneurs de Saint-Sauveur*, pièces justificatives, pag. 106.



celle d'Alleaume à Pierrepont, où il a existé un prieuré, dont la fondation datait de 692 à 700 (1) et qui dut être détruit par les Normands. Suivant M. de Gerville, c'était une maison royale qui existait du temps des rois Mérovingiens (2).

En 1789, le seigneur de Neuville-en-Beaumont était messire Errard de Belisle, chevalier, baron, seigneur et patron de Saint-Pierre-Eglise.

La paroisse de Neuville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 50 feux imposables, Saugrain ne lui en donnait que 38. Sa population, en 1871, est de 182 habitants.

### ORGLANDES.

Orglandes. *Oglanda, Orlanda, Oglandre, Ouglande, Oglande* ; on écrivait autrefois Oglandes.

L'église paroissiale d'Orglandes offre quelques détails curieux d'architecture romane. Elle est sous le vocable de Notre-Dame, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. Elle avait deux curés et deux patrons. Le seigneur de Saint-Germain avait le patronage de la grande portion et Richard d'Orglandes celui de la petite portion. Le curé de la première portion dimait seul sur le fief de Saint-Germain ; il avait en sus la moitié du casuel et un manoir. Le curé de la petite portion avait la troisième gerbe sur le fief d'Orglandes, la moitié du casuel, des aumônes et des revenus en nature.

En 1663, la grande portion, qui valait 600 livres, était taxée pour les décimes à 40 livres ; la petite portion, qui payait 28 livres pour décimes, valait 400 livres.

Geoffroy Duplessis, en 1328, donna au chapitre de Coutances une partie de la dime d'Orglandes..... à charge de dire une messe du Saint-Esprit à son intention, tous les ans, pendant sa vie, et de célébrer un obit pour son âme, après sa mort.

Quatre ans avant, c'est-à-dire en 1322, on voit Jean d'Orglandes donner à la chapelle de saint Eutrope et saint Taurin, dans la cathédrale de Coutances, le sixième des dîmes du hameau de Bouville, dans son fief de la paroisse d'Orglandes,

(1) Mss. de M. Toussain de Billy.

(2) *Etudes sur le département de la Manche.*

pour être participant aux prières et oraisons des chapelains de ladite chapelle. L'évêque, Guillaume de Thienville, confirma cette donation (1).

Il y avait au hameau de Rouville une chapelle, et dans la paroisse une autre sous le vocable de saint Pierre. Un monastère ou prieuré a aussi existé dans la paroisse d'Orglandes; il dépendait de l'abbaye d'Andres, ou Ambres, située dans une île de la Loire, près de Nantes. L'abbé d'Andres vint en faire la visite, si l'on en croit la vie de saint Herbland, et y opéra même un miracle (2).

Une voie romaine d'Alleaume à Coutances traversait Orglandes, et passait près du chef de la ville et du four Néron (3).

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Guillaume d'Argences tenait un demi-fief militaire à Orglandes, lequel dépendait de la baronnie du Plessis.... *quod fuit condan de honore du Pleisseiz* (4).

Lorsqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la baronnie de Néhou tomba en quenouille, on a vu que les trois filles de Guillaume de Vernon, le dernier de la branche des Reviers Vernon, se la partagèrent; mais chacune d'elles voulant conserver le même titre que leur père, firent de Néhou trois baronnies; Orglandes, une de ces trois baronnies, échut à Jeanne de Vernon, qui la porta dans la famille de Brucourt, par son mariage avec Guillaume de Brucourt. Cette baronnie passa successivement des mains des de Brucourt à la famille de Douessey, puis à messire François de Bourbon, comte de Saint-Pol, aux d'Orléans-Longueville, et au maréchal de Matignon, qui la posséda jusqu'à la Révolution.

Henri V, roi d'Angleterre, concède, pendant l'occupation de la Normandie, à Jean de Robessart, chevalier et banneret, la terre d'Orglandes, qui avait appartenu à Jean de Brucourt, absent et insoumis, à la charge d'apporter chaque année, à la Saint-Jean, au château de Carentan, une épée et de tenir prêts un homme d'armes et deux archers à cheval (5).

Dans un aven de la baronnie d'Orglandes, de 1454, on lit :  
« Item, toutes et quanteffois que aucun de mes hommes du  
» siège de Goué se marient, ilz, entre autre choses, me doi-  
» vent ung gasteau du pris de cinq solz tournois ou cinq solz  
» pour ycellui (6). »

(1) Chartrier de l'évêché.

(2) Lecanu, *Histoire des Evêques de Coutances*, pag. 56 et 91. Trigan, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, tom. I<sup>er</sup>, pag. 273.

(3) De Gerville, *Études historiques sur le département de la Manche*, pag. 172.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xv, pag. 168, 169 et 170.

(5) Depontsaumont, *Histoire de Carentan*, pag. 100.

(6) L. Delisle, *Études sur les classes agricoles*, pag. 73.

En 1493, Jean d'Orglandes, écuyer, sieur de Prétot, de Gaillarbois et de Noyon-sur-Andelle, était maistre enquesteur et général réformateur des eaux et forêts de Normandie et de Picardie (1).

Le château d'Orglandes fut habité jusque dans le xv<sup>e</sup> siècle par la famille qui en portait le nom, et dont les armoiries étaient d'*hermines avec trois lozanges de gueules* et la devise *candore et ardore*. L'emplacement de ce château se nomme la *Hougue*, mot d'origine saxonne qui signifie tertre, hauteur, il était entouré de fossés. Le dernier de la famille d'Orglandes qui l'a possédé fut Nicolas d'Orglandes. Suivant Masseville, le baron d'Orglandes avait droit de séance à l'échiquier de Normandie.

Les guerres de la Ligue produisirent un profond désordre dans le Cotentin ; à Orglandes, notamment, la dévastation fut si grande et la ruine des familles si entière que Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, par acte passé devant les tabellions de Bricquebec, le 25 septembre 1594, abandonna aux habitants d'Orglandes les deux tiers de ses marais de Néhou (2).

La paroisse d'Orglandes dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes, et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 130 feux, Dumoulin 143 et Expilly 646 habitants. En 1871, elle en a 634.

#### RAUVILLE-LA-PLACE.

Rauville-la-Place. *Radivilla, Rauvilla.*

L'église de la paroisse de Rauville-la-Place appartient à deux styles d'architecture. La nef, sauf les retouches est romane : le chœur est de l'époque de transition ; on y remarque des fenêtres lancettes.

Cette église est sous le vocable de saint Laurent. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage ; elle était taxée pour les décimes à 90 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. L'abbé de Montebourg était seul décimateur ; le curé avait le casuel, des revenus en nature et un manoir ; ce qui, dans le cours du xiii<sup>e</sup> siècle, lui valait 50 livres. Dans le siècle suivant, il avait encore des revenus en nature.

Il y avait trois chapelles dans la paroisse ; la chapelle de

(1) Leprevost, *Notes et Mémoires sur le département de l'Eure*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 499.

2) *Histoire de Néhou*, par M. Lebretonchel, pag. 76 et suiv.

saint Pierre au château de Garnetot ; elle avait pour patron, dans le xiv<sup>e</sup> siècle, le seigneur Henri de Tilly ; elle était dotée de quinze livres de revenu ; le curé en avait toutes les offrandes.

Une autre chapelle dédiée à saint Jacques portait le nom de *Saint-Jacques des lépreux*. Un prieuré de Templiers fut fondé, en 1126, par Henri I<sup>er</sup>, duc de Normandie, ainsi qu'une léproserie dont la chapelle dépendait. Le curé en prenait toutes les oblations. Quand la lèpre eut cessé d'exister dans le pays, les revenus de la chapelle furent destinés à la nourriture et à l'entretien de plusieurs pauvres qu'on logea près du presbytère ; plus tard on distribua aux pauvres les revenus de l'ancien établissement. Vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, on changea le vocable de cette chapelle en celui de Notre-Dame-de-la-Délivrande. Elle est aujourd'hui un but de pèlerinage très-fréquenté.

La troisième chapelle était sous le vocable de sainte Anastasie ; elle était sans revenus.

Deux foires furent aussi établies en faveur de la léproserie, et se tiennent encore aujourd'hui sur son emplacement ; l'une, le 9 août, et l'autre, le 5 novembre. La première est citée dans des actes de 1366 et 1476 (1).

On a signalé sur le territoire de Rauville-la-Place un monhir ou pierre levée, à peu de distance du château du Lude, et connu sous le nom de *pierre levée*. C'est dans la paroisse de Rauville-la-Place que se trouve le domaine de Garnetot.

À la fin du xi<sup>e</sup> siècle, un seigneur de Garnetot dut suivre le duc Robert à la Croisade, qui se termina par la prise de Jérusalem (2).

Dans le xiv<sup>e</sup> siècle, une garnison anglaise de Saint-Sauveur-le-Vicomte qui occupait aussi le château fortifié de *Guernetot*, harcelait et désolait si fort le pays que les habitants de la presqu'île se cotisèrent pour payer un tribut annuel de 12,000 livres, moyennant quoi les Anglais s'engagèrent à ne plus ravager le pays.

Le château de Garnetot avait été fortifié par Edouard III, de 1327 à 1347 ; mais en 1370, sur la plainte du roi Charles le Mauvais dont les ennemis occupaient le château, le roi d'Angleterre ordonna d'en chasser les Français et d'abattre la forteresse.

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 544, et de Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 180.

(2) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 250. *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 298. Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Le Cardonnel, archiviste du diocèse de Coutances, la communication d'une copie d'un manuscrit extrait des archives du château de Garnetot.

Le château actuel parait, pour la grande partie, appartenir au xvi<sup>e</sup> siècle, et il a plutôt l'apparence d'une maison fortifiée pendant les guerres de religion que d'un château-fort.

Les plus anciens seigneurs de Garnetot sont les de Tilly ; on les trouve dès le xiv<sup>e</sup> siècle ; ils portaient *d'or à une fleur de lys de gueules, au lambel d'azur, besanté d'argent*.

Dans le xv<sup>e</sup> siècle, le domaine de Garnetot était dans une famille de Castel, et plus tard dans celle des du Châtel et ensuite des Dufaoucq. Le dernier de cette famille ne laissa à sa mort qu'une héritière qui le porta dans la famille du duc de Grammont.

Montfaut, en 1463, trouve noble à Rauville-la-Place Guillaume de Castel, dont la famille portait *d'or au château de sable*.

En 1666, Chamillard y maintient Etienne du Faoucq, qui portait *d'azur à trois faux d'argent, emmanchées d'or*.

On trouve comme seigneur et patron de Rauville-la-Place, en 1769, messire Charles-Gabriel du Hecquet, écuyer, conseiller du roi, bailli de robe longue, lieutenant-général civil et criminel et lieutenant-général de police du bailliage du roi, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; il fut le parrain du savant antiquaire du Hérissier de Gerville. En 1789, Henri-François du Hecquet fut appelé à l'Assemblée des trois ordres du bailliage de Cotentin.

La paroisse de Rauville-la-Place relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 170 feux imposables, Dumoulin 151, Expilly 679 habitants. En 1871, elle en a 888.

## REIGNEVILLE.

Reigneville. *Renervilla, Reniervilla, Regisvilla, Regnevilla.*

L'église paroissiale de Reigneville était sous le vocable de saint Martin. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. L'abbaye de Blanchelande en avait le patronage. Ce fut Luc de Runéville, aujourd'hui Reigneville, près d'Orglandes, qui, en 1188, lui donna cette église avec tous les droits qui lui appartenaient. Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances, en présence, et par les mains duquel Luc de Runeville fit cette donation, la confirma la même année, à Coutances. L'abbaye de Blanchelande, au moment de la suppression, possédait encore cette église et en exerçait les droits de patronage. Cette paroisse était un prieuré-cure que l'abbaye faisait desservir par un de ses religieux.

Le curé était seul décimateur ; il avait en outre quatre acres

de terre d'aumônes, et dans le XIII<sup>e</sup> siècle, la cure valait 28 livres ; dans le siècle suivant, le curé avait en plus un presbytère.

En 1665, l'abbé de Blanchelande avait toujours le patronage de l'église de Reigneville ; la cure valait alors 400 livres, et payait 20 livres pour les décimes.

La paroisse de Reigneville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui compte 48 feux imposables et Expilly 189 habitants. En 1871, elle en a 77.

### SAINTE-COLOMBE.

Sainte-Colombe. *Sancta Columba.*

L'église paroissiale de Sainte-Colombe appartient pour une partie au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle ; ainsi, on reconnaît dans le chœur des traces d'architecture romane. Son intérêt est assez grand pour qu'on l'ait classée au nombre des monuments historiques.

Le patronage de cette église appartenait à l'abbé de Montebourg, qui était seul décimateur ; le vicaire n'avait que le casuel et des revenus en nature, parmi lesquels figuraient douze quartiers de froment pour la dîme du moulin du seigneur de Néhou.

Dans le XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Montebourg avait les grosses dîmes, et le curé les menues dîmes.

En l'année 1665, le patronage était laïque, et la cure valait 800 livres.

Le seigneur de Néhou avait dans la paroisse de Sainte-Colombe une foire qui est comprise dans le premier lot du partage de la baronnie de Néhou entre les trois filles de Guillaume de Vernon, en 1283 (1). L'acte de vente de 1366 nous apprend que la foire de Néhou se tenait le jour des Morts, à Sainte-Colombe (2).

Montfaut, en 1463, trouva noble à Sainte-Colombe messire Guillaume des Moulins, chevalier, sieur de Sainte-Colombe.

En 1789, Le Courtois de Sainte-Colombe était seigneur et patron de Sainte-Colombe (3).

(1) Cet acte de partage m'a été obligeamment communiqué par M. l'Archiviste du diocèse.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 545.

(3) Voir sur M. Charles-Alfred Le Courtois de Sainte-Colombe, né au château de Sainte-Colombe, un article nécrologique dans l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1870, tom. 36.

La paroisse de Sainte-Colombe relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 77 feux imposables, et Expilly 323 habitants. En 1871, elle en a 324.

#### SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE.

Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sanctus Salvator Vicecomes*; on dit aussi Saint-Sauveur-sur-Ouve (1) *super Unvam* ou *Uviam*. Son surnom de le Vicomte lui vient de la dignité de Vicomte, dont fut revêtu un de ses premiers seigneurs, et rappelle aussi que Saint-Sauveur fut la résidence des Vicomtes, qui représentaient le duc de Normandie dans le Cotentin.

L'église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte n'offre pas un grand intérêt; elle se compose d'un chœur, d'une nef et de bas-côtés qui s'arrêtent à la hauteur du chœur.

Le chœur est dans le style ogival du xiv<sup>e</sup> siècle; la nef est romane. Une galerie règne autour du chœur et de la nef. Deux chapelles, dont l'une est du xi<sup>e</sup> ou xii<sup>e</sup> siècle, donnent à cette église la forme d'une croix. Les voûtes en pierre sont soutenues par des arceaux croisés, dont la retombée se fait sur des colonnes.

Les fenêtres sont en ogives; il en est quelques-unes qui annoncent le xv<sup>e</sup> siècle.

Le mur absidal est circulaire, à pans coupés avec contreforts sur les angles.

La tour est carrée, garnie d'une galerie et se termine par un toit en bâtière.

Cette église est sous le vocable de saint Jean. L'abbaye du lieu en avait le patronage qui lui avait été donné par son fondateur, Néel le Vicomte. Elle payait 116 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Bauplois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Il y avait dans la paroisse deux chapelles: celle de Notre-Dame du prieuré de Selsouëf, de l'ordre de saint Benoît, fondé par Léticie, femme de Jourdain Tesson, l'un des plus riches barons de la Normandie. Cette chapelle payait une décime de sept livres. L'autre chapelle est celle de Hautmesnil. Robert II de Harcourt, évêque de Coutances, rendit, le 13 juillet 1318, une ordonnance sur la manière dont devait être desservie

(1) L'Ouve est une rivière qui prend sa source à Hardinvast, dans l'arrondissement de Cherbourg, et se jette dans la mer à Saint-Clément, dans le Calvados.

cette chapelle (4). Ces deux chapelles ont été érigées en succursales.

L'abbé de Saint-Sauveur avait toutes les gerbes, la dime du lin et du chanvre, et des rentes à diverses fêtes de l'année. Le prieur de Selsouëf percevait chaque année 100 sous sur les produits de la cure. En 1665, l'abbé avait encore toutes les anciennes dimes, le curé n'avait que les nouvelles et les menues dimes ; sa cure lui valait alors 700 livres.

ABBAYE DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Néel le Vicomte, vers 1080, fonda, sous l'invocation de la Vierge Marie, une abbaye à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et y appela des religieux de l'abbaye de Jumièges, de l'ordre de saint Benoît. Les bâtiments qui leur étaient destinés n'étant pas en état de les recevoir, Néel les reçut dans son château, où déjà existaient une chapelle et une collégiale. Lorsque l'abbaye eut remplacé cette collégiale, la chapelle s'appela pendant longtemps la Vieille Abbaye, *que antiqua abbatia solet dici* (2).

Néel, par sa charte de fondation, affranchit son abbaye de toutes les redevances ou servitudes qui pouvaient lui être dues. Il lui donna la dime de toutes ses terres, de ses moulins, de ses pêcheries, ainsi que des droits dans ses forêts et dans ses bois de Selsouëf, de la Colombe, d'Henneville, etc. (3).

Vers l'an 1090, le même Néel le Vicomte, donne à l'abbaye de Saint-Sauveur une charte dans laquelle sont énumérées les diverses donations qui lui avaient été faites. Il lui donne aussi, entre autres choses, la dime de Saint-Sauveur, *omnem decimam ejusdem ville*, tant en denrées qu'en argent, l'église de Saint-Jean où s'assemblait la paroisse (4).

En 1104, Eudes le Vicomte et Raoul, évêque de Coutances, confirment à l'abbaye l'église de Grosville, et plusieurs concessions qu'Eudes lui-même lui avait faites.

Roger le Vicomte et Algare, évêque de Coutances, confirment, vers 1136, diverses donations que reçut l'abbaye de Saint-Sauveur au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècles, et dont une pancarte donne le détail (5).

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, par M. L. D'Esle, pièces justificatives, p. 83.

(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 922. *Neustria pia*, pag. 511. Guillaume de Jumièges, liv. VII, chapit. XXII.

(3) *Neustria pia*, pag. 540. *Gallia christ.* tom. XI, *Instrum.* pag. 231. Trigan, *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, tom. III, pag. 70. *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, par M. L. Delelie, pag. 42. Pièces justificatives.

(4) *Histoire du château de Saint-Sauveur*, déjà citée, pag. 55.

(5) *Histoire du château de Saint-Sauveur*, déjà citée, pag. 59.



Jourdain Tesson, Léticie, sa femme, et leurs fils Raoul et Roger Tesson, confirmèrent, vers l'année 1163, les donations faites à l'abbaye, et y en apportèrent d'autres le jour de la consécration de l'église (1).

Vers 1170, Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirme les biens de l'abbaye de Saint-Sauveur (2).

Léticie, veuve de Jourdain Tesson et dame de Saint-Sauveur, confirme, vers 1180, à l'abbaye de Saint-Sauveur, la donation que lui a faite Roger de Turqueville, *Rogerus de Torclevilla*, de quatre quartiers de froment à prendre sur le moulin de Méry, pour les posséder à toujours à titre d'aumône. Cette redevance annuelle était payable à la fête Saint-Michel (3).

Si l'on voit les églises, les abbayes et toutes les maisons religieuses attacher une grande importance à obtenir ainsi de nombreuses chartes de confirmation, non-seulement des donateurs et de leurs descendants, mais aussi des rois, des princes, des papes et des évêques, c'est que, dans ces temps de guerres et d'abus, on craignait toujours d'être violemment dépouillé ; c'est ainsi qu'en parcourant les grands rôles de l'échiquier de Normandie, on voit, d'après le rôle normand des oblats, que les barons et les grands seigneurs faisaient des dons au roi, afin d'être maintenus en jouissance de leurs terres, franchises et privilèges.

Raoul Tesson, après avoir pris la croix, donna, en 1188, à Dieu, à la bienheureuse Marie, et à l'abbaye de Saint-Sauveur, pour l'amour de Dieu et le salut de son âme et de ses ancêtres, l'ermitage de Sainte-Marie de la Colombe avec les revenus qui en dépendent, savoir : dix quartiers de froment sur ses moulins de la Roche et de la Colombe, et la dime de ses provisions en pain, en viande et en poisson, tant que lui ou sa femme demeurerait à la Roche (4), c'est-à-dire au château de la Roche-Tesson, près duquel Jourdain Tesson, son père, et Léticie, sa mère, avaient fondé le prieuré de la Couperie.

La famille de Harcourt, qui posséda le domaine de Saint-Sauveur jusque vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, se montra la bienfaitrice de l'abbaye, la dota richement et y fit de grandes augmentations. On trouve des chartes de cette famille en faveur de l'abbaye depuis la moitié du xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle.—Richard de Harcourt, qui mourut en 1313, fut un de ses plus grands bienfaiteurs.

(1) *Gallia christiana*, tom. xi, *Instrum.* pag. 232. *Neustria pia*, pag. 541. *Histoire du château de Saint-Sauveur*, pag. 70.

(2) Même histoire, pag. 73.

(3) Même histoire, pag. 80.

(4) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. Léopold Delisle, p. 81, aux pièces justificatives. *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. v, pag. 195.

L'abbaye avait un double devoir à remplir envers le seigneur de Saint-Sauveur, à chaque vacance du siège abbatial : celui de lui demander la permission d'élire un nouvel abbé, et celui ensuite de lui faire confirmer l'élection.

L'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte a eu 44 abbés pour la gouverner depuis sa fondation jusqu'à sa suppression, c'est-à-dire pendant sept siècles. Nous donnons, d'après le *Neustria pia* et le *Gallia christiana*, la liste de ces abbés, en indiquant les faits que nous avons pu réunir et qui se rattachent à chacun d'eux.

I. Bénigne.—Le moine Bénigne, venu de Jumièges avec d'autres religieux, fut le premier abbé établi par le fondateur. Il était surtout connu par sa grande piété. Il siégeait encore en l'année 1104.

II. Hamelin.—D'après Robert de Thorigny, un moine du nom d'Hamelin succéda à Bénigne, comme abbé de Saint-Sauveur.

III. Onfroy I<sup>er</sup>.—Onfroy siégeait du temps d'Algare, évêque de Coutances (1). Adam de Brix, en 1144, donna à l'abbaye de Saint-Sauveur l'église même de Brix, et cette donation fut confirmée en 1155 par Pierre de Brix. Onfroy mourut le 21 octobre 1147 (2).

IV. Hugues I<sup>er</sup>.—Un moine du Mont Saint-Michel, du nom de Hugues, succéda à Onfroy comme abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Ce fut lui qui, en 1153, dut recevoir l'église de Saint-Pierre-d'Arthéglise, que lui donna Geffroy d'Anneville (3). Il assista à la consécration de Robert de Thorigny, comme abbé du Mont Saint-Michel (4). — Vers l'année 1159, Jean de Méautis donna à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte une rente en blé à prendre sur son moulin de Méautis (5). Hugues et l'abbé de Saint-Nicolas-d'Angers conclurent, le 3 juin 1162, un accord au sujet de l'église de Sainteny. Cet accord se fit avec l'assentiment de Richard, évêque de Coutances, des chanoines, des abbés de Montebourg et de Lessay, et sur le conseil de beaucoup d'autres (6). Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, dispensa les religieux de Saint-Sauveur de payer les droits de coutume pour les objets qu'ils achèteraient à la foire de Montmartin-sur-Mer.

(1) Algare est mentionné comme évêque de Coutances, en 1133, et il mourut le 7 novembre 1150 ou 1151.

(2) Trigan, tom. iv, pag. 302.

(3) Lecanu, *Hist. des Evêques de Coutances*, pag. 505.

(4) Trigan, tom. iv, pag. 301.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. v, pag. 313.

(6) *Histoire de Saint-Sauveur*, ci-devant citée, pag. 69 des pièces justificatives.

V. Guillaume I<sup>er</sup>.—Guillaume succède à Hugues ; mais aucun fait ne paraît être parvenu sur l'administration de cet abbé.

VI. Roger I<sup>er</sup>.—Roger de Salmonville (1) occupa, après Guillaume I<sup>er</sup>, le siège abbatial de Saint-Sauveur-le-Vicomte. On le trouve, en 1172, faisant un accord avec Henri de Préaux. Gilles, évêque d'Evreux, et Richard, évêque de Coutances, lui confirmèrent, en 1173, l'église de Pierrepont. Il permit à Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, de construire une chapelle pour l'usage de ses moines dans l'île de Jersey et dans une paroisse qui dépendait de Saint-Sauveur. Cette chapelle est devenue plus tard le prieuré de Saint-Clément. — Il sista comme témoin, en 1185, à une donation faite à l'abbaye de Blanchelande, le jour de sa dédicace (2).

VII. Hugues II.—Hugues fut élu abbé de Saint-Sauveur après la mort de Hugues I<sup>er</sup>. Il eut une discussion avec Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, au sujet d'une chapelle construite dans l'île de Jersey.

L'auteur du *Neustria pia* ne porte pas Hugues II sur la liste des abbés de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. Robert.—Les religieux, en 1188, élurent pour leur abbé Robert de Veules. Raoul Tesson confirma cette élection, et Guillaume de Tourzebu consacra le nouvel abbé. La même année, Raoul Tesson, fils de Jourdain, donna à l'abbaye de Saint-Sauveur, l'ermitage de Sainte-Marie-de-la-Colombe. Il lui fit cette donation avant de partir pour la croisade.

Vers la même époque, Guillaume Corbet, chevalier, avec le consentement et en présence de Vivien, évêque de Coutances, donne à l'abbaye de Saint-Sauveur le patronage de l'église de Notre-Dame de la Colombe (3).

Une contestation s'éleva entre Robert de Veules et Odon, abbé de Cherbourg, au sujet du prieuré de Saint-Héliier de Jersey. Cette affaire fut portée à la cour de Rome. Le pape Innocent III nomma pour arbitres, l'évêque, l'archidiacre et le chantre d'Avranches ; mais les parties en choisirent d'autres (4) qui, en 1205, terminèrent le différend.

Notre abbé, en l'année 1216, reçut de l'évêque de Coutances, Hugues de Morville, deux parts des dîmes de l'église de Saint-Pierre-d'Artéglise, à charge de payer la moitié des droits de l'archidiacre. L'abbaye de Saint-Sauveur, en 1665, avait encore le patronage de cette église de Saint-Pierre-d'Artéglise,

(1) On trouve à Bricquebost un village nommé *Salmonville*.

(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 923.

(3) Commune de l'arrondissement de Saint-Lo.

(4) Ces arbitres furent Vivien, évêque de Coutances, Pierre I<sup>er</sup>, abbé de Blanchelande, et Guillaume I<sup>er</sup>, abbé de Montebourg.

et ses droits étaient toujours les mêmes. En 1223, Robert conclut un échange avec Richard d'Harcourt, baron de Saint-Sauveur. Ce même Richard prie l'évêque de Coutances de faire jouir l'abbaye de Saint-Sauveur du tiers des dîmes de son fief de Saint-Sauveur, dans la paroisse de Rauville.

IX. Onfroy II.—On trouve Onfroy occupant le siège abbatiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de 1230 à 1248. Hugues de Morville, évêque de Coutances, accepta la présentation que lui firent, en 1237, Louis IX et l'abbé de Saint-Sauveur, du clerc Hamon, comme curé de l'église de Cateville, dont le roi et l'abbé avaient le patronage. On lit, en effet, dans le Livre noir de l'évêché de Coutances, rédigé dans le XIII<sup>e</sup> siècle : *Ecclesia de Catevilla, patronus rex et abbas Sancti Salvatoris pro indiviso.*

X. Pierre I<sup>er</sup>.—Pierre reçut la dignité d'abbé après la mort d'Onfroy. Ce fut sous son administration que le XI des calendes de septembre de 1250, Eude Rigaud, archevêque de Rouen, inspecta l'abbaye de Saint-Sauveur. Il y trouva 25 moines qui y résidaient; il y en avait 14 de répartis dans les six prieurés dépendant du monastère. Les religieux qui voyageaient n'observaient pas régulièrement le jeûne. Le pain qu'on donnait en aumône était si grossièrement fait qu'on ne pouvait pas le manger. Les religieux promirent de le faire meilleur à l'avenir. Il y avait dans la maison deux avocats chargés des affaires contentieuses de l'abbaye, qui dépensaient plus qu'ils ne devaient le faire; d'ailleurs, ils étaient incapables et notoirement immoraux. Dans les prieurés on n'observait ni la règle du jeûne, ni celle de l'abstinence de la viande. Ordre fut enjoint à l'abbé de faire observer l'une et l'autre règle. Le revenu de l'abbaye montait à 1,000 livres environ; elle n'avait pas de dettes et n'était grevée que de 30 livres de rente. Le prélat enjoignit à l'abbé de rendre compte au moins deux fois l'an, devant quelque membre de la communauté, délégué par elle, de l'état de la maison (1).

En 1255, Jean de Harcourt, chevalier et seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, renouvelle et confirme pour lui et les siens, en faveur des religieux de Saint-Sauveur, la permission qu'ils ont d'élire leur abbé. A chaque vacance du siège abbatial, ils étaient tenus de demander au seigneur l'autorisation d'élire un abbé, et après l'élection d'en obtenir la confirmation.

En l'année 1257, Thomas Néel, fils de Jean, *filius Johannis militis*, confirme à l'abbé et aux religieux de Saint-Sauveur les donations faites par ses prédécesseurs et dépendant de sa seigneurie du château d'Ollonde, à Cauville (2).

(1) *Registrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis Odonis Rigaud*, pag. 99.

(2) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, tom. II, pag. 192.

Louis IX, qui partageait avec l'abbaye de Saint-Sauveur le patronage de l'église de Saint-Ouen de Cateville, reconnaît, le 1<sup>er</sup> juillet 1264, qu'ayant exercé son droit lors de la dernière vacance, en nommant Pierre Aux Epaules, *Petrum ad Espaulles*, c'est à l'abbaye à présenter à l'évêque, à la première vacance, une personne qui convienne aux fonctions de curé, *personnam idoneam* (1).

XI. Guillaume II. — Guillaume fut élu abbé de Saint-Sauveur après la mort de Pierre I<sup>er</sup>. Il gouvernait l'abbaye, lorsqu'en 1266, l'archevêque de Rouen, Eude Rigaud, revint visiter l'abbaye. Il y arriva le 21 des calendes de juin ; il y trouva 24 moines ayant tous les honneurs de la prêtrise, sauf un seul, *prætor unum*. Le prélat enjoignit à l'abbé de punir ceux qui contreviendraient à la règle sur le jeûne et l'abstinence.

L'abbaye avait plus qu'elle ne devait. Grâce à Dieu, dit-il, il trouva en bon état ce qui touchait au spirituel. L'abbaye avait 520 livres, mais elle avait 400 livres de créances bien ou mal assurées, *tam bene solubilibus quam male*. L'abbaye pendant quelques jours avait été sans abbé. Les moines en avaient élu un autre que l'archevêque ne trouva pas à l'abbaye, parce qu'il était allé faire confirmer son élection par l'évêque de Coutances (2).

XII. Thomas I<sup>er</sup>. — Après Guillaume, Thomas I<sup>er</sup> reçut la crosse abbatiale. D'après le *Neustria pia*, Thomas mourut le 12 des calendes de décembre.

XIII. Jean I<sup>er</sup>. — Les religieux, après la mort de Thomas, élurent pour leur abbé Jean Condranus. Le 20 janvier 1291, Robert de Harcourt, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, donna une charte touchant la reconstruction et l'entretien de la chapelle de son château de Saint-Sauveur (3).

Vincent Tanqueray, bailli du roi en Cotentin, tenant l'assise de Valognes, le 22 septembre 1291, adjugea aux religieux de Saint-Sauveur le patronage de Vaudreville, qui leur était contesté par Hamon de Inguehou, Pierre et Robert de Lestre. Le bailli informa le chapitre de Coutances, *sede vacante*, de cette décision, ajoutant que les contestants étaient déboutés à tout jamais (4).

XIV. Thomas II. — Thomas d'Aubigny est cité après la mort de Jean I<sup>er</sup>, comme abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans des actes de 1299 et 1301. Il reçut l'acte de confirmation

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 152, n° 701.

(2) *Registrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis*, pag. 249.

(3) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, par M. L. Delliisle, pag. 83. *Gallia christiana*, tom. XI, *Instrumenta*, pag. 371.

(4) *Mémoire sur les baillis du Cotentin*, par M. L. Delliisle, tom. XIX, pag. 84 et *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 84.

donné par l'évêque de Bayeux, pour les biens que l'abbaye possédait dans son diocèse. Il mourut le 12 novembre 1305.

XV. Thomas III.—Thomas, élu abbé de Saint-Sauveur, siégeait comme tel en 1307.

XVI. Nicolas.—Nicolas Dujardin, devenu abbé de Saint-Sauveur, entra en société avec les religieux de Saint-Pierre-sur-Dives, en l'année 1312. Il mourut le premier des ides de juin 1322.

XVII. Pierre II.—Pierre Morice figure comme abbé de Saint-Sauveur, en 1333. — Sous son administration, Jean Blondel, bailli du Cotentin, adjugea, le 1<sup>er</sup> mars 1336, à l'assise de Valognes, l'église de Vaudreville à l'abbaye et aux religieux de Saint-Sauveur (1).

L'abbaye de Saint-Sauveur avait, dans la paroisse du Ham, un manoir ou château qu'elle prêta à noble et puissant seigneur, M. Godefroy de Harcourt, chevalier, sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Godefroy de Harcourt, afin d'habiter ce manoir, le faisait réparer, lorsque le duc de Normandie fit *prendre en sa main la maison du Ham*, sous le prétexte que Godefroy de Harcourt le faisait fortifier sans en avoir obtenu la permission.

Jean, archevêque de Rouen, lieutenant du roi et du duc de Normandie, pour le duché de Normandie, demanda au bailli du Cotentin et obtint la *main-levée de la main mise sur le château du Ham qu'on réparoit et qu'on ne cherchoit pas à fortifier*.

La décision du bailli fut rendue aux assises de Valognes, en l'année 1350 (2).

Pierre Morice mourut en 1362, le 8 des calendes de septembre.

XVIII. Pierre III.—Pierre Langlois fut élu et reconnu abbé de Saint-Sauveur après la mort de Pierre II. Pendant qu'il administrait l'abbaye, les Anglais, lors de l'invasion d'Edouard III, saccagèrent et pillèrent l'abbaye. Les religieux furent obligés de se retirer, les uns à Cherbourg, d'autres à Jersey, où l'abbaye avait quelque revenu ; plusieurs même allèrent chercher dans des monastères étrangers des moyens de vivre qu'ils ne trouvaient plus dans le leur. Les religieux qui s'étaient retirés à Jersey durent aussi abandonner leur retraite, parce que le roi d'Angleterre fit séquestrer leurs biens.

Les Anglais, maîtres de Saint-Sauveur, établirent des postes avancés dans l'abbaye, et en face de l'abbaye, pour empêcher les Français de venir s'y loger, ce qui leur eût permis de les incommoder et de favoriser les travaux d'une armée assiégeante.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xix, pag. 98.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xv, pag. 210.

Quand les religieux revinrent à Saint-Sauveur, après l'expulsion des Anglais, ils trouvèrent l'abbaye et l'église en ruines ; les Anglais y avaient pris des pierres pour les lancer avec leurs machines contre les assiégeants. Ils furent contraints de coucher sous les voûtes, et de construire un appentis contre un mur pour y préparer leur nourriture : *et jacebant sub certis voutis quæ adhuc superfuerant*. Dans une enquête qui fut faite, un des témoins déposa qu'il ne leur restait pas alors de quoi acheter un morceau de viande : *unde emerent peciam mutonis vel aliarum carniûm*.

L'abbé de Saint-Sauveur, Pierre Langlois, mourut le 10 juin 1376.

XIX. Thomas IV.—Thomas du Bigard, du Bingard ou Le Bégard, fut élu abbé de Saint-Sauveur en 1376. Le pape le suspendit parce qu'il ne payait pas les *annates* (1). Le pillage de l'abbaye par les Anglais et son état de ruines expliquaient l'impossibilité pour les religieux de satisfaire à leurs obligations. L'abbé Thomas mourut le 24 novembre 1390.

XX. Denis.—Les religieux choisirent Denis Loquet, pour leur abbé. Après son élection, il se rendit à Rome pour régler l'affaire des annates. Le pape Clément VII, par un bref donné à Avignon, remit à l'abbé de Saint-Sauveur, pour lui et son prédécesseur, les annates qu'ils devaient (2). On trouve Denis Loquet siégeant encore en l'année 1394.

XXI. Michel.—Michel de la Hougue fut le successeur de Denis Loquet. Pendant qu'il administrait l'abbaye, l'official de Valognes fut chargé, en 1422, de faire une enquête afin de constater les pertes qu'avait éprouvées l'abbaye pendant les guerres entre la France et l'Angleterre. Ce furent les Etats de Normandie, assemblés à Vernon, avec la permission du duc de Bedford, qui ordonnèrent cette enquête.

On voit que Michel de la Hougue siégea pendant les premières années de l'occupation anglaise. Il envoya un procureur au concile de Pise, tenu en 1409, pour l'extinction du grand schisme d'Occident.

XXII. Guillaume III.—Guillaume Le Révérend occupa le siège abbatial de Saint-Sauveur après la mort de Michel. On le trouve siégeant en 1429. Il obtint un délai pour prêter serment au roi. Il assista au Concile de Bâle qui, commencé en 1431, avec mission de fermer le grand schisme d'Occident, d'extirper l'hérésie et de réformer l'église dans son chef et

(1) On nommait *annate* du mot latin *annuus*, le revenu d'une année que la chambre apostolique à Rome prélevait sur chaque bénéfice ou prébende, lorsque le pape donnait des bulles d'investiture à ceux que le roi avait nommés.

(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 924.

dans ses membres, se termina par un schisme, après plusieurs années de sessions.—Guillaume dut mourir en 1439.

XXIII. Etienne.—En 1440, les religieux élurent pour leur abbé, Etienne du Hauquet. Il fit réparer la chapelle de la Vierge : *Capellam B. Virginis restauravit*. Il composa des livres pour le chœur, et entra en société avec Jean, abbé de Jumieges. Il mourut en 1444 ; il fut enterré devant l'autel de la Vierge, du côté de l'évangile (1).

XXIV. Louis.—Louis Hervieu, de la famille de Sénoville, succéda à Etienne. Elu en l'année 1444, il gouverna l'abbaye pendant sept ans, et mourut en 1451.

XXV. Jean II.—Après son élévation à la dignité d'abbé de Saint-Sauveur, Jean Caillot obtint du roi un délai pour sa prestation de serment. Il le prêta à Charles VII, en 1452, et à Louis XI, en 1461. Il fit reconstruire l'église et l'abbaye en grande partie détruites par les Anglais. Il mourut en 1470, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église.

XXVI. Jacques.—Jacques Caillot fut élu par ses frères abbé de Saint-Sauveur. Cet abbé ne figure pas sur la liste du *Neustria pia*. Après lui commença la série des abbés commendataires qui, trop souvent, n'avaient de sacerdotal que leur titre d'abbé, et qui trop souvent aussi disputaient aux religieux la faible part qui leur appartenait sur les revenus de l'abbaye.

XXVII. Reginald.—Reginal de Bourbon, évêque de Laon, fut nommé abbé commendataire de Saint-Sauveur. On le trouve figurant dans des actes de 1472. Il dut aussi mourir en 1472.

XXVIII. Guidon.—Guidon Louvet ou Lauret, protonotaire apostolique, prêta serment au roi comme abbé commendataire de Saint-Sauveur, en l'année 1473. — On le trouve encore en 1480.

XXIX. Guillaume IV.—Guillaume de Saint-Félix obtint la commande de l'abbaye de Saint-Sauveur. On le trouve avec ce titre en 1483 ; il assista, en 1483, avec Geoffroy Herbert, évêque de Coutances, les abbés du Mont-Saint-Michel, de Montebourg, de Hambye et plusieurs autres abbés ou dignitaires d'églises, aux états généraux de Normandie (2).

XXX. Radulphe.—Radulphe Boniface, simple moine de Carpentras, devint évêque, puis abbé commendataire de Saint-Sauveur, en 1486. Il mourut en 1503.

XXXI. Jacques II.—Il paraît qu'après la mort de Radulphe, les religieux de Saint-Sauveur purent élire leur abbé ; car on les voit choisir Jacques Langlois, un d'entre eux et l'élever à la dignité abbatiale : *ex monacho ejusdem cœnobii fit abbas*.

(1) *Gallia christiana*, tom xi, pag. 925.

(2) Locau, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 273.



Il mourut en 1517 et fut enterré dans le sanctuaire, à côté de Jean Caillot.

XXXII. Guillaume IV. — Guillaume Troussey, moine de l'abbaye de Saint-Sauveur, fut élu par ses frères pour succéder à Jacques Langlois. Son élection se fit en 1523 ; il fut le dernier des abbés réguliers. Sa mort est fixée au 8 janvier 1529. Il fut enterré à la droite de Jean Caillot ; on lisait sur sa tombe :

HIC JACET VENERABILIS ET DISCRETUS  
D. GUILLELMUS TROUSSEY, QUI, DUM VIVERET  
INTER MULTA ALIA BONA QUÆ IPSE AD  
UTILITATEM..... ÆDIFICAVIT.....  
ET DECESSIT AB HUMANIS ANNO DOMINI 1529,  
DIE JANUARI 8 (1).

XXXIII. Charles I<sup>er</sup>. — Charles de Panyot obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il mourut en 1548.

XXXIV. Jean III. — Jean Le Gruyer était chanoine de Troyes, lorsqu'il obtint la commende de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il résigna ses fonctions en 1560, et mourut le 20 avril de la même année.

XXXV. Jacques III. — Jacques de Grimouville, par suite de la démission de Jean Le Gruyer, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il fut enterré au pied du grand autel, avec cette inscription :

JACOBUS DE GRIMOUVILLE PRESEBYTER  
DUM VIVERET, ABBAS COMMENDATARIUS,  
QUI OBIT 17 NOVEMBRE 1573 (2).

XXXVI. Jacques IV. — Jacques du Cerceau, devenu abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Sauveur, en prit possession, par procuracion, en 1576.

XXXVII. Louis II. — Louis de Nogaret, cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il mourut en 1639.

XXXVIII. Charles II. — Charles de Montchal, fils de Pierre de Montchal et d'Anne de Guillon, succéda à Louis de Nogaret comme archevêque de Toulouse et comme abbé commendataire de Saint-Sauveur. Il mourut à Carcassonne, le 22 août 1651.

XXXIX. Charles III. — Charles de Ruolz, docteur en Sorbonne, était, en 1682, abbé commendataire de Saint-Sauveur.

(1) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 925.

(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 926.

XL. Jean IV.—Jean d'Oranges des Roches, venu de Cherbourg, eut la commende de Saint-Sauveur. Il mourut en 1683.

XLI. Simon.—Simon Cuvier de la Bussière, obtint, en 1684, la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il mourut le 3 mars 1740.

XLII. Louis III.—Louis-Auguste de Rohan Chabot, fils de Louis de Rohan Chabot, duc et pair de France, prince de Léon, comte de Perrohet, et de Françoise de Rauquelaure, fut nommé par le roi, en 1740, abbé commandataire de Saint-Sauveur. Trois ans après il se démit de ses fonctions.

XLIII. Jacques V.—Jacques Lefèvre du Quesnoy, vicaire-général de l'évêque de Coutances, fut nommé, en 1743, abbé de Saint-Sauveur. Il fut, en 1757, appelé au siège épiscopal de Coutances. Il mourut en 1764, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye. On exhuma ses restes en 1809, et on les déposa dans le caveau de la famille de Harcourt, placé dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

L'abbé du Quesnoy est le dernier des abbés de Saint-Sauveur, dont le *Gallia christiana* a donné la liste.

Après M. Duquesnoy, l'abbé de Choiseuil occupa le siège abbatial de Saint-Sauveur pendant fort peu de temps. M. de Nicolai, évêque de Beziers, lui succéda, et occupait encore la place au moment de la suppression de l'abbaye. Mais alors, dit M. de Gerville, « il n'y avait plus de religieux, les derniers » étaient morts successivement depuis la moitié du siècle dernier. Cinq prêtres séculiers avaient le titre d'*habituez*, » étaient chargés de faire l'office et d'acquitter les fondations (1).

L'abbaye de Saint-Sauveur, d'après l'état de 1665, avait cinq prieurés dans le diocèse de Coutances :

Le prieuré de Saint-Jouvin ou de la Luthumière, à Brix, fondé par Adam de Brix, vers 1106 (2). Il valait 800 livres en 1665, et payait 66 livres pour les décimes ;

Le prieuré de Clitourps, fondé sous le vocable de saint Michel, par Henri II (3), roi d'Angleterre (4). En 1665, il valait 600 livres de revenu, et payait 60 livres pour les décimes ;

Le prieuré de Notre-Dame-de-Selsouëf à Saint-Sauveur, fondé par Léticie Néel, femme de Jourdain Tesson, dans le XII<sup>e</sup> siècle ; en 1665, il valait 660 livres ;

Le prieuré de Notre-Dame-de-la-Couperie, à la Colombe,

(1) Expilly, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. II, pag. 54 Dumoulin, t. III, p. 236.

(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1867, pag. 41.

(3) Henri II monta sur le trône d'Angleterre en 1154, et mourut en 1189.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 180.

fondé dans le XII<sup>e</sup> siècle, par Raoul Tesson et Léticie, sa femme. Il était de l'ordre de saint Benoît et payait sept livres de décimes.

Le prieuré de Sainte-Croix, à Virandeville, fondé en 1197, par Roger de Theurteville-Hague. Il valait 800 livres. Ce prieuré doit avoir été déclaré indépendant de l'abbaye (1).

L'abbaye de Saint-Sauveur avait, d'après le Livre noir et le Livre blanc, comme d'après l'état des paroisses de 1665, le patronage de plusieurs églises avec des droits de dîmes :

Dans le doyenné de Barneville, Gouey, le Valdécie, Saint-Pierre-d'Arthéglise ;

Dans le doyenné de Carentan, Auvers. L'abbé de Saint-Sauveur, après avoir été seul décimateur dans le doyenné de la Hague, n'avait plus, en 1665, que les deux tiers de la dîme et des herbages ;

Henneville. Le patron y avait les deux tiers de la dîme ;

Dans le doyenné d'Orglandes, Liesville, l'Île-Marie, Morville ;

Dans le doyenné de Percy, la Colombe, Margueray ;

Dans le doyenné du Plain, Boutteville, Brucheville, Fresville, Houesville, Turqueville ;

Dans le doyenné de la Chrétienté, Anneville-sur-Mer. Suivant l'état de 1665, l'abbé de Lessay en aurait eu le patronage. L'abbé Lecanu l'attribue à l'évêque ;

Dans le doyenné des Pieux, Bricquebost, Brix, Couville, Flamanville, les Pieux, Saint-Christophe-du-Foc, Saint-Martin-le-Gréard, Tréauville, Virandeville ;

A Bricquebost, le patron avait les deux tiers de la dîme des gerbes ;

A Couville, le patron y percevait les deux tiers de la dîme des blés ;

Aux Pieux, où l'abbé de Saint-Sauveur n'avait que le patronage d'une portion, il y était seul décimateur. En 1665, il avait le patronage de la petite portion ;

A Saint-Christophe-du-Foc, l'abbé de Saint-Sauveur avait le patronage dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L'état de 1665 l'attribue à l'abbesse de Sainte-Trinité de Caen, qui, déjà, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, avait les deux tiers de la dîme des gerbes ;

A Tréauville, le Livre noir et le Livre blanc attribuent le patronage à l'abbé de Saint-Sauveur ; l'état de 1665 le donne au prieur de Beaumont ;

A Virandeville, l'abbé de Saint-Sauveur avait les deux tiers de la dîme des gerbes ;

Dans le doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Catteville,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 177.

Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Taillepied ;

A Saint-Remy-des-Landes, le patron et le curé se partageaient les dîmes ;

A Saint-Sauveur-de-Pierrepont, le patron et le curé se partageaient les dîmes ;

Dans le doyenné de Valognes, Ecausseville, Sortosville, Saint-Germain-de-Tournebut, Vaudreville.

Pendant que les ducs de Normandie étaient rois d'Angleterre, l'abbaye de Saint-Sauveur possédait, dans le doyenné de Jersey, le patronage des églises de la Trinité, de Saint-Brelade, de Saint-Clément, de Saint-Héliér, de Saint-Jean, de Saint-Pierre. Elle avait aussi certains droits de dîmes sur les églises de Saint-Laurent, de Saint-Martin et de Saint-Ouen. A ce patronage, elle joignait des droits de dîmes.

En 1665, la part de l'abbé, dans les revenus de l'abbaye, était de 10 à 12,000 livres de rente ; en 1765, elle n'était plus que de 6,500 livres. Il payait, pour les décimes, 1055 livres, 15 sous, 3 deniers. Il payait aussi, en cour de Rome, 250 florins pour ses provisions (1).

L'abbé de Saint-Sauveur avait droit de séance à l'échiquier de Normandie.

L'abbaye avait un bailliage dont les appels étaient portés au parlement de Rouen (2). En 1410, elle avait des fourches patibulaires à Doville (3). Il n'appartenait qu'aux seigneurs haut-justiciers d'élever ainsi le signe extérieur d'une haute justice.

ANTIQUITÉS ROMAINES.—On trouve, sur le territoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, les traces d'un pavé romain dans la direction d'Alleaume à Pierrepont, où il existait, avant les ravages des Normands, une bourgade considérable qu'ils détruisirent (4).

FAITS HISTORIQUES. (5) — Rollon, après la cession qui lui fut faite du territoire qui devint la province de Normandie, abandonna à un de ses compagnons tout le pays qui comprit plus tard Saint-Sauveur et Néhou. Ces domaines furent ainsi abandonnés à titre d'honneur et avec obligation d'hommage et de

(1) C'était le droit qu'on payait avant d'entrer en possession d'un bénéfice.

(2) Dumoulin, *Géographie ou description générale de la France*, tom. III, pag. 236.

(3) Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 113.

(4) *Annuaire de la Manche*, année 1859, pag. 94.

(5) Après ce qu'ont écrit sur le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte. M. de Gerville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 279, et M. Léopold Delisle, dans son *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, nous n'avons qu'une courte notice à présenter.

services militaires. Mais Saint-Sauveur ne paraît pour la première fois dans l'histoire qu'à la fin du x<sup>e</sup> siècle.

Le plus ancien vicomte connu du Cotentin se nommait Roger. Il vivait sous Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie, qui mourut en 996. Il fonda l'église qui plus tard devint l'abbaye de Saint-Sauveur.

Les premiers seigneurs de Saint-Sauveur furent les Néel, dont le premier du nom dut mourir vers l'année 1040 ou 1042.

Son fils, Néel II, est appelé le jeune, *Nigellus juvenis*. Il figure au nombre des seigneurs du Bessin et du Cotentin qui, séduits par Gui de Bourgogne, se révoltèrent contre Guillaume le Bâtard, et furent mis en déroute à la bataille du Valès Dunes, que le duc Guillaume leur livra le 10 août 1047 (1).

Le duc Guillaume, vainqueur de ses ennemis, confisqua tous les biens de Néel, vicomte du Cotentin; mais cette confiscation ne fut pas de longue durée; car Néel, qui était rentré en grâce et avait recouvré sa seigneurie de Saint-Sauveur, figure dans des chartes du duc Guillaume pour les années 1054 et 1055.

Les domaine et seigneurie Saint-Sauveur, après avoir appartenu aux Néel, passèrent dans la famille Tesson par le mariage de Léticie, fille du dernier Néel avec Jourdain Tesson (2), le plus riche baron de la Normandie; car d'après une ancienne chronique, sa famille avait le tiers des biens.

Mathilde Tesson, après la mort de son père, Raoul Tesson, eut en partage le domaine et la baronnie de Saint-Sauveur qu'elle porta dans la famille de Harcourt, lors de son mariage avec Richard de Harcourt.

Richard Tesson resta fidèle au roi Philippe-Auguste contre Jean Sans-Terre; car, d'après le registre des fiefs, rédigé par ordre de ce prince, Richard de Harcourt tenait du roi la baronnie de Saint-Sauveur, par le service de quatre chevaliers, mais il en devait cinq quand la baronnie était entière; ce qui prouve qu'elle avait été l'objet d'un partage, et qu'une certaine partie en avait été détachée : *Ricardus de Harecort tenet baroniam S<sup>ti</sup> Salvatoris de domino rege per servicium quatuor militum, sed debebat quinque quando baronia erat integra.*

Raoul Tesson, Richard de Harcourt, figurent au nombre des seigneurs et chevaliers normands qui portaient bannière sous Philippe-Auguste (3). Robert de Harcourt, Richard de Harcourt, Philippe de Harcourt, Jourdain Tesson, sont au nombre

(1) *Chronique de Normandie*, Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, livre vii.

(2) Delarue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, tom. II, pag. 294.

(3) Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, pag. 38.

des seigneurs renommés en Normandie, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'au temps de Philippe-Auguste (1).

Dans le *xiv<sup>e</sup>* siècle, on voit apparaître Godefroy de Harcourt, qui, en 1330, succéda à son frère Louis de Harcourt, dans la seigneurie de Saint-Sauveur, et devint un des plus puissants barons du Cotentin. Il s'occupa du soin de fortifier Saint-Sauveur, et il en fit une des meilleures places du Cotentin (2). Il tourna ensuite ses armes contre son pays, et il entra dans plusieurs complots. Il se révolta contre Philippe de Valois, et livra son château de Saint-Sauveur aux Anglais. Il trouva la mort en combattant, vers la fin de l'hiver de l'an 1356 (3).

Après la mort de Godefroy de Harcourt, le roi de Navarre et les Anglais occupèrent la presqu'île du Cotentin jusqu'au traité de Brétigny (4), c'est-à-dire depuis 1356 jusqu'à 1360.

Après ce traité, Edouard III disposa du domaine de Saint-Sauveur en faveur de Jean de Chandos, qui en prit possession en 1361. Son lieutenant, Jean de Stokes, s'intitulait capitaine de Saint-Sauveur; les fortifications furent augmentées, et on fit du château une place d'armes importante; une partie de l'abbaye fut même détruite parce qu'elle pouvait nuire à la défense de la place.

Après la mort de Jean de Chandos, arrivée sans qu'il laissât d'héritiers, ses domaines en Normandie furent saisis par Edouard III, qui confia la garde de Saint-Sauveur à Guillaume de Latinier, lequel choisit pour lieutenant Thomas de Cateston.

Les Anglais continuèrent d'occuper le château de Saint-Sauveur et le gardèrent jusqu'à l'année 1375; mais la garnison anglaise pillant et dévastant le pays, Charles V. chargea Jean de Vienne, amiral de France, d'en faire le siège. Jean de Vienne vint au printemps de l'an 1375, mettre le siège devant Saint-Sauveur-le-Vicomte, *avec tous les barons et chevaliers de Bretagne et de Normandie*. La garnison, après un siège long et meurtrier, demanda à capituler; il fut convenu que si, dans un délai de six semaines, elle n'obtenait aucun secours du roi d'Angleterre, elle rendrait la place, et se retirerait *sauf leurs corps et leurs biens*. Le jour convenu arrivé, et le roi d'Angleterre n'ayant envoyé aucun secours, les capitaines anglais abandonnèrent la place et gagnèrent la mer à Carentan.

(1) Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, pag. 43 et 48.

(2) Laroque, *Histoire de la maison de Harcourt*.

(3) Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 290. *Annuaire de la Manche*, année 1829, pag. 259 et année 1861, pag. 34.

(4) Lieu célèbre par le traité de paix conclu en 1360, sous le règne de Jean-le-Bon, entre la France et l'Angleterre.

Le roi nomma un chevalier breton capitaine de Saint-Sauveur.

Après l'exécution de ce traité, Charles V ordonna qu'on mit en état de défense le château de Saint-Sauveur. Il donna à son chambellan, le sire Bureau de la Rivière, la châtellenie de Saint-Sauveur, Néhou, Auvers et autres dépendances (1).

Charles VI, en 1413, réunit la vicomté de Saint-Sauveur à celle de Valognes, et nomma le baron d'Ivry capitaine du château.

En 1418, les Anglais commandés par Jean de Robersart, reprirent le château de Saint-Sauveur sur Robert de Fréville, qui alors y commandait pour le comte de Harcourt, à qui Charles VI l'avait donné.

Depuis cette époque de 1418 jusqu'en 1450, Jean de Robersart posséda la seigneurie de Saint-Sauveur ; mais après la bataille de Formigny (2), le connétable de Richemont envoya son lieutenant, Jacques de Luxembourg, assiéger Saint-Sauveur (3). Les Anglais se rendirent presque aussitôt ; on leur donna huit jours pour sortir de la place et se rendre à Cherbourg.

La baronnie de Saint-Sauveur passa successivement dans les mains de Jean de Harcourt, comte d'Aumale, de Jean, comte de Dunois et de Longueville, et d'André de Villequier.

Louis XI, mécontent de la veuve d'André de Villequier, qui se disait dame de Saint-Sauveur, confisqua sur elle la seigneurie de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cette place, depuis lors, perdit toute son importance ; aussi le comte de Matignon, en 1562, ne demanda-t-il pour le château de Saint-Sauveur qu'une garnison de 30 hommes, afin de maintenir l'autorité du roi dans le Cotentin (4).

En 1574, Montgommery, pour les protestants, s'empara de ce château ; mais il fut repris après la reddition de Saint-Lo.

Les ligueurs, en 1589, attaquèrent Saint-Sauveur, dont était capitaine Guillaume Lambert, qui leur résista ; mais Devicques s'empara du château par surprise à la fin d'octobre de la même année (5) ; son occupation fut de courte durée, car les troupes du roi y rentrèrent l'année suivante.

En 1598, sur la demande des états de Normandie, plusieurs châteaux furent démolis ; entre autres ceux de l'île-Marie et de Saint-Sauveur-le-Vicomte (6).

(1) Villaret, *Histoire de Normandie*. Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. iv, pag. 230.

(2) Cette bataille fut donnée le 15 avril 1450, et suivie de l'expulsion des anglais de la Normandie. Formigny est dans le canton de Trévières, arrondissement de Bayeux.

(3) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. iv, pag. 230.

(4) Caillière, *Histoire du maréchal de Matignon*, pag. 54.

(5) D'Estaintot, *la Ligue en Normandie*, pag. 26 et 70.

(6) Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, tom. iv, pag. 54.

Le domaine de Saint-Sauveur passa successivement dans les mains de divers engagistes. Henri III, en 1575, vendit à Christophe de Bassompierre la terre de Saint-Sauveur qui, sortie des mains de la famille de Villequier, avait fait retour à la couronne (1).

Frédéric, duc de Wurtemberg, devint, en 1605, engagiste des domaines de Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Néhou et Saint-Sauveur-Lendelin; mais, en 1617, le comte de Thorigny et le duc de Wurtemberg, rétrocédèrent à Marie de Médicis, mère du roi, les vicomtés de Carentan et de Saint-Lo, d'Alençon, de Valognes, et les domaines de Saint-Sauveur-Lendelin, de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Néhou (2).

La reine, en 1621, céda et transporta les domaines, terres, seigneurie et châtellenie de Saint-Sauveur-le-Vicomte et Néhou, à Jehan Phelippeaux, sieur de Villesavin, conseiller du roi en son conseil d'Etat privé (3).

Louis XIV, en 1697, engagea à Monseigneur Louis-Alexandre de Bourbon, prince du sang et comte de Toulouse, le domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte (4).

Après la mort du comte de Toulouse, le domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte passa à son fils Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, dont la famille l'a possédé jusqu'au moment de la Révolution.

Beaucoup de fiefs relevaient de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte (5).

Saint-Sauveur-le-Vicomte était le siège d'un bailliage dont les appels étaient portés au parlement de Rouen.

Il y avait aussi une vicomté dont les appels ressortissaient au bailliage. Elle s'étendait sur plusieurs bourgs voisins, où le vicomte allait tenir son siège quand il lui plaisait.

Le vicomte avait droit de séance à l'échiquier de Normandie (6).

Il existait encore à Saint-Sauveur une autre petite juridiction qu'on nommait *la vicomté de Beaumont*; elle se tenait le vendredi, et plusieurs paroisses en relevaient.

Le comte de Toulouse qui, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, était seigneur engagiste du domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, nommait aux charges de judicature.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xviii, pag. 6, 1<sup>re</sup> col.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xviii, pag. 109, 1<sup>re</sup> col.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xviii, pag. 121, 2<sup>e</sup> col.

(4) Voir l'arrêt du Conseil du 18 septembre 1697.

(5) M. L. Delisle en donne le détail dans son histoire précitée, pag. 290.

(6) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. iii, pag. 46.



Il y avait, à la même époque, dans la forêt de Saint-Sauveur, un haras qui appartenait au dauphin de France. Ce haras fut plus tard transféré au Pin. On trouve comme verdier de Saint-Sauveur, dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, Richard de Morigny.

CHATEAU. — Les restes du château permettent encore de suivre les traces de son ancienne enceinte murée. En 1613, ce château tombait en ruines et le donjon menaçait de s'écrouler. Louis XIV, par lettres patentes de l'an 1695, donna les restes de ce château à l'hôpital de Saint-Sauveur (1), fondé en 1685, pour servir aux pauvres de sa juridiction. Ses administrateurs actuels tiennent à honneur de conserver les vieilles tours qui furent témoins de la valeur de leurs ancêtres. Un savant antiquaire anglais, M. Gally Knight, dit dans la relation de son excursion en Normandie, en parlant du château de Saint-Sauveur : « on retrouve des murailles, des portes et des tours. Ce » qui nous frappa, c'est une grande tour carrée, bâtie par » Chandos, à qui est due aussi la construction d'une des portes de la forteresse. » (2) En 1613, on voyait encore la tour de Batterie, la tour Jacob, la tour de l'Horloge et la grosse Tour.

En 1389, le sire de la Ferté devait entretenir dix hommes d'armes à Saint-Sauveur, Néhou et Beuzeville.

Entre autres paroisses dont les habitants devaient le service du guet au château de Saint-Sauveur, on trouve plusieurs communes de l'arrondissement de Valognes (3).

Odet d'Aidie, après la capitulation de 1450, fut établi capitaine de Saint-Sauveur. Il figure dans des actes de 1458 et 1461.

Léobin du Saussey, seigneur de Barneville, en était capitaine en 1573.

A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, l'office de capitaine de Saint-Sauveur appartenait à la famille des Maires. Vincent des Maires, sieur du lieu et de Hautmesnil, était bailli et capitaine de Saint-Sauveur. Son fils, Jean des Maires, également bailli et capitaine de Saint-Sauveur, donna 2,600 livres en 1628, pour la fondation d'un collège à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Vincent des Maires, sieur d'Auvers, était, en 1631, capitaine de Saint-Sauveur. David Devin, sieur du Vallon, conseiller du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, avait, en 1686, le titre de capitaine et de vicomte de Saint-Sauveur (4).

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xviii, pag. 220, 1<sup>re</sup> col.

(2) *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. iv, pag. 99.

(3) M. L. Delisle, dans son histoire précitée, pag. 289.

(4) M. L. Delisle, dans son histoire précitée, pag. 295 et 299.

Charles d'Ivry est cité comme seigneur de Saint-Sauveur, dans des actes de 1385, 1394, 1398 et 1401. André de Villequier en était seigneur dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle (1).

La baronnie de Saint-Sauveur avait des foires et des marchés dans lesquels, en 1366, le seigneur de Néhou et ses gens jouissaient de franchises (2). On lit qu'en l'année 1700, les commissaires députés par Sa Majesté, vendirent à Etienne du Faouq, chevalier, seigneur de Garnetot, la coutume du marché et des étaux de boucherie de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et le moulin banal dudit lieu avec l'étang derrière ledit moulin (3).

Le roi, en 1702 et 1728, donna des lettres patentes qui nommaient des commissaires pour la confection des papiers terriers de plusieurs domaines, au nombre desquels figure celui de Saint-Sauveur-le-Vicomte (4).

Montfaut, en 1463, renvoie, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Thomas Cauchon.

Roissy, en 1599, trouve nobles à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Jean Desmares et les Poërier, sieurs du Theil et de Sortosville, dont l'un était président au bailliage du Cotentin.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles deux familles Le Mouton, l'une parmi les anciens nobles ; elle portait *d'argent à trois gibecières de sable garnies d'or, deux en chef et une en pointe*. L'autre, au nombre de ceux qui prouèrent quatre degrés ; elle portait aussi *d'argent à trois fauconnières de sable boutonnées d'or*. On trouve Raoul et Philippe Le Mouton. Ces familles figuraient aussi à Doville, à Saint-Nicolas-de-Pierrepont et à Néhou. Il y avait encore Jean Le Gordier, Jacques et Julien Poërier ; Jacques était seigneur de Taillepied et bailli de Saint-Sauveur : Pierre et Jean Loir, dont l'un était seigneur du Lude, et l'autre de Noire-Mare.

La paroisse de Saint-Sauveur-le-Vicomte dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Beaumont. Masseville lui comptait 426 feux imposables, et Expilly 1,900 habitants ; elle en a 2,754 en 1871 (5).

(1) M. L. Delisle, dans son histoire précitée, pag. 306 et 308.

(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 547.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 226, 1<sup>er</sup> col.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 227, 2<sup>e</sup> col., et 258, 1<sup>er</sup> col.

(5) Voir pour de plus grands détails, Masseville, dans son *Etat géographique*. Dumoulin, dans sa *Géographie ou Description générale du royaume de France* et le *Journal de Valognes*, année 1864, n<sup>os</sup> 43, 44, 46, 47, 48, 49 et 50. Masseville, *Histoire de Normandie*, passim.

## TAILLEPIED.

Taillepie. *Taillepié*; on disait anciennement *Saint-Jean-des-Bois*.

L'église paroissiale de Taillepie est petite. Quand la paroisse se nommait Saint-Jean-des-Bois, elle n'avait qu'une simple chapelle, dépendant de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Cette église est sous le vocable de saint Jean. D'après l'abbé Lecanu (1), son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Suivant Expilly (2), il aurait été alternatif entre l'abbé de Saint-Sauveur et le seigneur de Taillepie. L'église était taxée pour les décimes à 28 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Bauplois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

On a trouvé à Taillepie les traces de deux voies romaines; l'une de *Coriallum*, Cherbourg, à *Cosedia*, Coutances, et l'autre d'Alleaume à Pierrepont, maison royale sous les Mérovingiens (3).

D'après le registre des fiefs en Normandie, Richard de Taillepié tenait de la baronnie de Saint-Sauveur un quart de fief. Ce Richard de Taillepié figure aux assises qui furent tenues à Valognes le 9 octobre 1231.

Une chartre de Philippe III, roi de France, en faveur de l'abbaye de Saint-Vigor de Cerisy (4) donnée dans le mois de février 1277-8, nous apprend qu'un Guillaume Taillepie avait donné à cette abbaye « *vergée et demie de terre et les deux pars d'un boesseau de froment* (5). »

En 1656 on trouve, Pierre Simon, écuyer, sieur de Taillepie. Un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Sauveur prend, dans l'acte de fondation, le nom de Taillepie, ce qui prouve, suivant M. de Gerville, que cette petite paroisse faisait partie de son apanage (6).

La paroisse de Taillepie dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes. Masseville lui comptait 34 feux imposables et Expilly 155 habitants. En 1871, elle en a 143.

(1) *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 498.

(2) *Dictionnaire historique et politique des Gaules et de la France*.

(3) De Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 56 et 203.

(4) Abbaye fondée, en 1030, par Robert, duc de Normandie.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xvi, pag. 323, n° 916.

(6) *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 203.

# BIOGRAPHIES.

## M. NAPOLEÓN LATROUETTE.

M. Latrouette (Napoléon-Maxime-Gabriel) naquit à Saint-Jean-des-Baisants, arrondissement de Saint-Lo, le 31 octobre 1802. Saint-Jean n'est pas loin de Semilly, et, dans cette dernière commune, le marquis de Mathan avait un château où il allait en été avec l'abbé De La Rue, son ancien précepteur, devenu depuis longtemps son intime ami.

A la fin du premier empire, la destruction d'hommes était si grande, que les familles aisées faisaient tous les sacrifices pour soustraire leurs enfants au fléau de la guerre, ou pour leur fournir les moyens de monter vite en grade dans l'armée ; c'est-à-dire qu'on leur donnait ce qu'on pouvait d'instruction secondaire pour en faire au plus tôt des officiers, ou des prêtres, ou des professeurs de lycées, ou des régents de collèges communaux. Les parents de M. Latrouette, bons cultivateurs, peu soucieux des chances de la gloire si, pour l'acquérir, il fallait exposer une frêle et chère existence, songèrent à préserver cette existence contre le danger des combats, et destinèrent leur fils au sacerdoce. L'abbé De La Rue, dans ses excursions aux environs de Semilly, avait depuis longtemps fait leur connaissance ; il avait vu naître l'enfant, il l'aimait comme un père et il lui a prouvé sa tendresse jusqu'à sa dernière heure. Consulté par les parents du jeune Latrouette, il leur conseilla de le mettre au collège de Saint-Lo ; et c'est là que nous fîmes sa connaissance vers 1815. Il était en seconde pendant que nous faisions notre rhétorique (année scolaire 1817-1818).

Dès 1820, à peine âgés de 18 ans, nous débutâmes l'un et l'autre dans l'enseignement public au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët, gros bourg qui n'avait alors que 1,800 âmes et et qui depuis en a compté 4,000.

Latrouette avait renoncé à l'état ecclésiastique, et l'abbé De La Rue s'était chargé de son avenir. Ce fut lui qui le fit

affranchir provisoirement du grade de bachelier ès lettres (1), imposé à tout régent avant son entrée en fonctions ; ce fut lui qui, douze à quinze mois après, obtint pour lui la chaire de seconde de Domfront, et peu de temps après celle de rhétorique ; ce fut lui qui négocia avec l'abbé Jamet l'échange de cette dernière avec la rhétorique de Saint-Lo dont je fus expulsé pour celle de Domfront que je n'acceptai pas, ce qui me tint à l'écart, sans aucun traitement depuis le mois d'octobre 1829 jusqu'à la révolution de juillet 1830 ; ce fut lui toujours, ce fut l'abbé De La Rue qui sollicita en faveur de Latrouette la chaire de philosophie du collège de Bayeux pour la rentrée de l'année scolaire 1830-1831 ; ce fut lui, enfin, qui presque aussitôt l'appela, pour le suppléer dans sa chaire d'histoire à la Faculté des lettres de Caen, le 30 octobre 1830.

Installé le 24 février 1831, il fut nommé, le 19 juillet 1833, « pro-secrétaire destiné à remplacer, quand il y aurait lieu, M. Frédéric Vaultier, secrétaire-délégué. »

La mort de son protecteur arrêta M. Latrouette dans sa carrière. L'abbé De La Rue, décédé en 1835, n'était plus là pour appuyer son suppléant qui toutefois eut l'honneur d'être présenté en première ligne le 4 décembre. M. Roger fut nommé titulaire par M. Guizot, le 8 février 1836. Le 21 mars suivant, M. Latrouette, appelé comme suppléant de littérature française par M. Frédéric Vaultier, remplit cette fonction jusqu'à la fin de l'année scolaire 1837-1838. Ce fut le terme de son enseignement public, et la source de sa fortune dans l'enseignement privé.

Quelques éducations particulières le recommandèrent aux familles, et il ne tarda pas à remarquer qu'une place excellente était à prendre ; il la prit : il ouvrit une maison pour les échoués du baccalauréat, et cette maison devint à bon droit florissante. Comment en effet n'eût-on pas donné sa confiance à un homme grave, très-grave, de mœurs irréprochables, longuement préparé par l'expérience des examens, expérience que rien ne peut remplacer ? Comment ne pas espérer l'heureux diplôme, si l'élève, longtemps paresseux, voulait enfin le conquérir ? Mais c'est ici qu'il nous est impossible de ne pas plaindre l'homme habile qui se consacre à la tâche ingrate de réparateur des mauvaises études, soit que le candidat manque de moyens, soit qu'il ait négligé obstinément toute application au travail. Quel ennui de faire entrer dans des têtes rebelles une série de réponses à peu près satisfaisantes aux questions d'un trop vaste programme ! Quoi de plus fastidieux que de

(1) M. Latrouette ne passa que le 20 août 1831 son examen de bachelier ; il se fit recevoir licencié le 31 octobre 1823.

corriger versions sur versions, dissertations sur dissertations qui attestent pour la plupart l'ignorance des premiers principes ? Comment reprendre dès la base une éducation dont on a trop de hâte de vouloir couronner le faite par un diplôme ? Heureusement pour M. Latrouette, la nature avait adapté son tempérament à toutes les patiences ; il a réussi avec ses élèves arriérés, là où d'autres auraient échoué ; son esprit méthodique a triomphé de bien des obstacles ; bien des bacheliers ont dû leur titre à son instruction solide, à sa longue pratique et à sa consciencieuse persévérance.

On comprend que cet enseignement secondaire et élémentaire à la fois, donné d'abord à toute une classe et repris individuellement pour chaque élève, occupant ainsi les heures du jour et même une partie de la nuit, soit la besogne la plus fatigante qu'on puisse imaginer. M. Latrouette à la longue sentit ses forces décroître, et il prit volontairement sa retraite, qu'il consacra à la composition de quelques ouvrages. Comme tous les hommes qui ont l'habitude des travaux intellectuels, il déploya une activité qui précipita la fin de sa carrière. Des veilles multipliées l'affaiblirent, son sang s'appauvrit, la faiblesse le gagna peu à peu, et il s'éteignit le 20 juillet 1869.

Sa mort, qui laissait un vide dans plusieurs Sociétés savantes, fut sensible à l'Académie de Caen dont il avait, comme vice-secrétaire, rédigé les procès-verbaux (1864-1865) avec un soin porté jusqu'au scrupule.

Membre de l'Institut des provinces, de la Société des Antiquaires de Normandie et de beaucoup d'autres dont nous avons vu les diplômes, M. Latrouette n'a pu donner à toutes une active collaboration. On verra, dans l'énumération de ses œuvres, les Compagnies où il a fait des lectures. Nous croyons cette énumération complète, au moins pour les volumes et les tirages à part.

Viennent d'abord ses thèses pour le doctorat, qui sont les premiers ouvrages qu'il ait fait imprimer. Les autres suivront dans leur ordre chronologique.

I. *DEI CREATORIS EXISTENTIAM DEMONSTRAT HOMINIS ORIGO.* Caen, Poisson, in-4° de 26 pages, thèse soutenue le 30 décembre 1827.

Au début, l'auteur développe la preuve de l'existence de Dieu par le spectacle admirable de l'univers. Bientôt il passe en revue les systèmes des principaux philosophes grecs sur l'origine du monde, depuis Xénophane jusqu'à Epicure ; puis il attaque Hobbes et ceux qui se rapprochent de ses opinions dans la négation d'un Dieu créateur, et déduit, conformément à la philosophie des séminaires, une série de preuves excellentes, mais sans aucune nouveauté, même de forme. Ces lieux

communs suffisaient alors pour le grade de docteur ès lettres : on est devenu justement plus difficile.

II. DE L'ORIGINE DE LA LANGUE LATINE, DE SES VICISSITUDES ET DE LEURS CAUSES JUSQU'AU SIÈCLE D'AUGUSTE. Caen, Poisson, 32 pages in-4°, thèse soutenue le 9 janvier 1828.

L'auteur commence par exposer les divers systèmes auxquels a donné lieu l'origine de la langue latine ; il n'a pas la présomption d'en créer un nouveau ; il se contente d'accorder ensemble, autant qu'il lui est possible, « les données bien établies de chaque hypothèse particulière », et il croit pouvoir les concilier « en attribuant l'origine du latin à une réunion successive de langues diverses, entre lesquelles le sanscrit, le grec et le celtique tiennent les premiers rangs, et y ont chacun leur part. » Un rapide historique de la formation et du développement de la langue latine est ainsi résumé par lui, page 24 : « 1° Un âge d'enfance ou de barbarie depuis les origines de Rome jusqu'à la fin de la première guerre punique ; 2° un âge d'adolescence ou de premier développement depuis cette époque jusqu'à la guerre de Sylla ; 3° un âge de jeunesse ou de progrès toujours croissants de Sylla à Auguste, où commence celui de la virilité ou de la formation parfaite que d'autres ont encore appelé l'âge d'or. » L'histoire vient à l'appui de cette division, qu'une érudition très-sobre appuie suffisamment pour donner lieu à un soutien de deux heures. On dit que M. Latrouette a souvent retravaillé sa thèse, et qu'il comptait la publier de nouveau, augmentée et améliorée. Le sujet est de ceux qu'enrichissent chaque jour les recherches de la philologie moderne, et qui ne demandent, pour en tirer parti, que du jugement et de la persévérance. Or, le jugement était la qualité principale de M. Latrouette, et la persévérance dans le travail le distinguait éminemment. Sa sensibilité ne troublait point ses conceptions, et l'imagination n'égarait jamais son esprit. Aussi a-t-il mieux réussi dans l'enseignement secondaire que dans les chaires d'histoire et de littérature française, comme suppléant de MM. De La Rue et Frédéric Vaultier.

III. NOTICE SUR LE ROUET SAINT-MARTIN DE L'ÉGLISE DE GOLLEVILLE (MANCHE), avec essai d'explication, suivie 1° du Rapport de M. l'abbé Delamare ; 2° de la Réponse faite à ce Rapport. Caen, A. Hardel, 1835, in-8° de 54 pages.

M. Renault, dans sa *Table* des 24 premiers volumes de la Société des Antiquaires, analyse ainsi rapidement la dissertation qui est en tête de la brochure : « Dans sa notice, M. Latrouette décrit la roue en fer portant le nom de Rouet Saint-Martin, et qui, aux fêtes solennelles, pendant certaines parties de l'office, était mise en mouvement au bruit aigu de 12 clochettes de dimensions variées. Suivant M. Latrouette,

l'appellation de Rouet Saint-Martin vient de ce que saint Martin, patron de la paroisse, y est très-vénéral, ainsi que dans tout le pays. Il regarde les 12 clochettes comme indiquant les 12 signes du zodiaque, et la roue comme un reste symbolique du culte religieux d'Isis chez certaines peuplades gauloises. »

M. l'abbé Delamare, mort archevêque d'Auch, critiqua plus spirituellement que savamment l'*essai d'explication* hasardé par M. Latrouette, et celui-ci répliqua avec une ardeur qu'il n'a pas retrouvée depuis.

IV. NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. DE MATHAN, *marquis de Mathan, pair de France, maréchal de camp, chevalier de St-Louis, commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur*. Caen, Poisson, 1841, in-8° de 62 pages.

M. Latrouette dédie ce travail au fils de M. de Mathan, au jeune Georges dont il était le précepteur. On s'attend bien qu'écrivant sous les yeux de la famille, uniquement avec les matériaux fournis par elle, M. Latrouette n'a pu exercer les droits de la critique : c'est l'inconvénient de ces informations à domicile où nul contrôle n'est permis à l'obligé.

V. NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR FRANÇOIS-RICHARD DE LA LONDE, *membre de l'ancienne Académie de Caen*, (lue dans une séance publique de l'Académie, le 22 novembre 1849). Caen, A. Hardel, 1850, in-8° de 78 pages.

Cette notice rappelle les titres que doit conserver, au souvenir de ses concitoyens, l'un des caennais les plus dévoués aux intérêts de sa ville natale. Elle fait connaître la variété des connaissances et des aptitudes de M. de La Londe, l'un des hommes qui ont le plus contribué à la canalisation de l'Orne. Saluez-lui gré surtout d'avoir fait des recherches sur l'ancienne Académie des belles-lettres de Caen, et de les avoir consignées dans un mémoire trop court, publié et amplement annoté par M. de Formigny de La Londe, l'un de ses descendants.

VI. NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR FRANÇOIS-RICHARD DE LA LONDE. NOTE ADDITIONNELLE. Caen, A. Hardel, 1854, in-8° de 11 pages.

Cette *Note additionnelle* est un compte rendu des efforts de l'Académie de Caen pour faire « honorer d'une manière convenable la mémoire d'un citoyen généreux et dévoué. » Le Conseil municipal s'associant au vœu de l'Académie, le 2 mars 1850, prit un arrêté par lequel « le quai du nouveau bassin, qui longe au nord les murs du Jardin de Courtonne, prendra le nom de *Quai de La Londe*. » Un décret du 17 mai 1850 approuva l'arrêté municipal, qui eut immédiatement son exécution.

VII. L'ERMITAGE DE SAINTE-ANNE, *près de Domfront*. Caen,



A. Hardel, in-4° de 48 pages, accompagné d'une vue du tertre Saint-Anne ou de la Grisière, et des Rochers de Domfront.

« M. Latrouette, dit M. Renault, présente l'histoire succincte de l'ermitage Sainte-Anne, dont la fondation ne remontait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Il indique les seigneurs qui avaient le droit de présentation à la chapelle, et il donne les noms de plusieurs ermites qui, jusqu'en 1741, succédèrent au fondateur ; dans la Révolution, la chapelle et la maison ont disparu. » Ajoutons que l'aptitude aux investigations historiques est attestée par ce petit mémoire, qui eût été suivi de beaucoup d'autres du même genre, si la vie de notre confrère n'avait pas été absorbée par les longs travaux de l'enseignement individuel.

VIII. ODES D'HORACE, *traduction nouvelle avec le texte en regard, accompagnée de notes historiques et mythologiques.* Caen, Poisson, 1861, in-12 de XXIII et 400 pages.

...Quand cet ouvrage parut, nous lui consacraâmes dans un journal de Caen l'article que l'on va lire, ou passer comme un hors-d'œuvre.

« Essayer de traduire Horace, c'est essayer l'impossible ; essayer de le faire mieux entendre, de le faire mieux sentir, c'est ce qu'on peut tenter, et l'on y réussit à proportion de ce qu'on a de patience et de talent.

» Si l'on a dit que le génie est la plus grande aptitude à la patience, on a dû le dire surtout du génie du traducteur. C'est à lui que peut s'appliquer ce mot profond à son égard, ce mot paradoxal peut-être, alors qu'il prétend caractériser le génie de certains poètes, d'où les vers sortent comme les eaux de leurs sources. Oui, la patience est la première vertu du traducteur ; sans elle, il fait de l'à-peu-près ; il écrit, comme d'Ablancourt, de belles infidèles ; ou, par un procédé plus hardi, il *janinise*, ce qui est la pire manière de faire connaître un auteur ancien.

» Cette patience, toutefois, que nous ne pouvons trop recommander, est loin de suffire. Accouplée à l'impuissance, elle n'est plus même une vertu ; elle devient un indice de vaniteuses prétentions et d'efforts vains et stériles : il faut qu'elle soit jointe au talent. Sans le talent, il n'y a pas d'œuvre littéraire, même en fait de traduction.

» J'ajoute que le talent et la patience ne suffisent pas toujours. On assure que Jules Janin a remis plus d'une fois sur l'enclume sa traduction d'Horace ; c'est héroïque pour cet improvisateur. D'un autre côté, nous reconnaissons le mérite, la facilité rare, l'incoutestable valeur de cet écrivain ; mais Dieu sait ce qu'il a fait d'Horace ! Ce qu'il faut, outre la patience et le talent exigés, c'est un goût spécial, une aptitude particulière au grand art de traduire. « Tous nous ne sommes pas aptes à tout : *Non omnia possumus omnes* », dit le poète. Tel se montre écrivain hors ligne dans ses ouvrages originaux, qui

est d'une médiocrité constante dans ses traductions ; tel, au contraire, a réussi dans ses traductions, qui dans ses œuvres propres est aride, est nul. D'où l'on conclura que le précepte adressé aux poètes par Boileau :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces  
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces,

s'adresse à tous les écrivains, sans exclusion des traducteurs. Si les traducteurs sont dispensés de penser et de tracer des plans, s'ils n'ont qu'à exprimer dans leur langue ce qu'un auteur grec ou latin a exprimé dans la sienne, leur tâche est encore immense, car cette bagatelle qu'on appelle le style est la chose capitale en littérature : c'est elle qui assure la fortune des livres, et qui fait surnager cinq à six noms, dans les grands siècles, au-dessus de l'abîme où le reste s'engloutit. Cette chose capitale, le style, peut se trouver dans une traduction et lui donner l'immortalité. Il en est peu d'exemples ; mais il en est, ou il peut y en avoir.

» Y en aura-t-il beaucoup dans notre âge d'œuvres hâtées et de continuelles improvisations ? Il est permis d'en douter en voyant avec quelle rapidité elles se produisent, et la plupart dans le but unique de répondre à la demande des libraires et de gagner un peu d'argent. Tel jeune écrivain dont on connaît la plume facile est circonvenu par les spéculateurs, et il donne en vingt mois ce qui coûtait vingt ans de travaux à d'autres époques. La quantité devrait mettre en garde contre la qualité.

» Que signifient toutes ces réflexions à l'occasion d'une annonce ? Est-ce dans le but de louer ou de blâmer la traduction des *Odes d'Horace*, que vient de faire imprimer M. Latrouette ? Nous n'avons qu'une intention après l'avoir lue : c'est de la recommander.

» M. Latrouette n'est pas de ces professeurs qui se sont dérobés à leurs devoirs pour trafiquer de leur plume et ajouter à leur traitement par des travaux littéraires en dehors de leurs fonctions. C'est en expliquant Horace à ses élèves pendant des années, en les dressant eux-mêmes à traduire le grand lyrique latin, qu'il l'a traduit lentement, au jour le jour, longtemps sans autre but que de bien faire comprendre, que de bien faire sentir son auteur de prédilection. Ces luttes d'un professeur consciencieux sont toujours fécondes. Le tour qu'on a cherché, le mot qui fut rebelle, qu'on désespéra de rencontrer, se présente un jour inopinément : on est surpris de sa bonne fortune, on la consigne, on la fixe par l'écriture, et il se trouve enfin qu'on est riche de tant de rencontres ; l'idée vient, quand on est au bout de sa carrière militante, à l'heure de la retraite et des loisirs, de faire part au public de ce labeur de tant d'années ; on hésite et l'on cède, et l'on a raison de céder, ne

fût-ce que pour montrer à quel point on était digne d'enseigner la jeunesse, et combien on était apte à lui donner de solides leçons.

» Dans un judicieux avant-propos, M. Latrouette résume les règles de traduction qu'il a suivies, et déclare que la loi à laquelle il s'est assujéti, la loi à laquelle, dans son opinion, tout traducteur doit obéir, est celle-ci : « Rendre la pensée d'Horace avec la forme d'expression qu'il a jugé convenable d'adopter, et conserver aux idées qu'elle comprend l'ordre dans lequel il les a présentées. »

» M. Latrouette déclare encore, avec une modestie qui n'est pas le partage de tous les traducteurs, que cette loi impérieuse ne saurait être constamment suivie. Ce serait la perfection, et la perfection n'est point de ce monde. Il pense donc, avec Cavillier-Fleury, dont il cite un article récent, qu'en fait de traductions nous n'aurons jamais que des essais. En conséquence, il qualifie d'essai l'Horace qu'il publie ; les lecteurs compétents jugeront que c'est l'essai d'un maître.

» Nous avons comparé la traduction nouvelle avec les plus estimées et les plus récentes, sinon pour tout le volume, du moins pour quelques odes, et nous avons eu rarement l'occasion de donner la préférence aux prédécesseurs. M. Latrouette joint à l'intelligence de son auteur l'art de la communiquer par la justesse et la clarté de l'expression ; son style a du nombre, et c'est une fidélité de plus. Il a aussi des hardiesses qu'excuse le texte en regard : peut-être n'en a-t-il pas assez. La langue poétique, alors qu'elle s'exprime en prose, a des licences qui la distinguent, et l'on sait gré au traducteur d'être poète dans la mesure que le goût comporte. M. Latrouette, qui semble parfois très-hardi, semble aussi parfois un peu timide. Ajoutons que la fameuse loi reconnue par ce nouveau traducteur d'Horace, à savoir : « de conserver aux idées l'ordre dans lequel l'auteur les a présentées, » force parfois à contourner la phrase pour amener au bout le mot final de l'auteur ancien. De là quelques inversions qui ôtent de l'aisance au style, et qui nous font croire qu'il y a lieu de se relâcher sur la loi toutes les fois que, pour être fidèle au latin, on est infidèle au français. Cette observation, du reste, s'applique rarement dans le travail de M. Latrouette. On est bien plus frappé de la manière dont il affronte les difficultés sérieuses qui se reproduisent à toutes les pages, et dont il se tire tantôt avec prestesse, tantôt avec la grave assurance que donne l'habitude du professorat.

» Si quelque regret nous était permis, ce serait sur l'excès de la mutilation d'Horace. Nous savons bien que ce poète ne peut être expliqué d'un bout à l'autre dans les classes, et que tout lecteur honnête se détourne de certains vers ; mais un traducteur qui s'adresse au public ami des lettres doit-il s'en

tenir scrupuleusement aux retranchements de Jouvençy ? C'est aller trop loin, ce nous semble. Les plus jolis vers d'Horace sont peut-être entre les vers licencieux, que nous voudrions effacer de tous les exemplaires, et le texte des éditions classiques. Après tout, rien de plus respectable que les motifs essentiellement moraux qui ont fait mutiler certains passages des auteurs anciens. L'un d'eux, et ce n'est pas un écrivain austère, a dit excellemment :

*Maxima debetur puero reverentia.*

» On nous assure que les *Salircs* et les *Épîtres* ne tarderont pas à paraître. Nous augurons bien du traducteur dans cette partie, après le succès des *Odes*. Ce qui reste à publier offre moins de difficultés que les poésies lyriques. Sans en avoir rien vu, nous pouvons affirmer que le nouveau traducteur a réussi. »

Dix ans sont écoulés depuis la publication de cet article, et le complément d'Horace n'a point paru. Le manuscrit toutefois n'a pas péri ; M<sup>lle</sup> A. Villain, libraire à Caen, l'a donné à la bibliothèque de cette ville (1).

(1) Nous avons composé cette notice, lorsque nous reçûmes l'épître suivante de M<sup>me</sup> Lucie Coueffin, membre correspondant de l'Académie de Caen. Comme cette épître montre, mieux que nous ne pourrions le faire, le côté moral et religieux de l'âme de M. Latrouette, nous l'imprimons dans cette note en demandant grâce à l'auteur qui voudra bien nous pardonner cette indiscretion.

A M. JULIEN TRAVERS, écrivant la biographie de M. Latrouette.

Dans ces jours où le ciel, à tous nos vœux contraire,  
Sans cesse nous remet de péril en péril,  
De notre Académie aimable secrétaire,  
De vos doctes travaux vous poursuivez le fil ;  
Comme au temps fortuné des luttes pacifiques,  
Retraçant d'un ami les traits chers à nos yeux,  
Vous allez consacrer à ses vertus antiques  
Un éloge pour nous à jamais précieux.  
A quel autre que vous s'adresser pour bien peindre  
Ce mérite modeste et ce savoir profond,  
Cette bonté dont nul n'eut jamais à se plaindre,  
Ce cœur dont la tendresse avait formé le fond ?  
Retracez ses efforts pour la jeunesse aimée,  
Son dévouement à tout ce qui fut grand et beau ;  
Des présents du talent parez sa renommée :  
Les immortelles fleurs vont bien sur un tombeau

Ah ! rappelez surtout qu'en nos heures de crise,  
Son âme conserva l'immuable devise :  
*Dieu ! la Foi !* Ces deux noms fécondaient ses labours,  
Ces deux noms soulageaient ses plus vives douleurs.  
Du chrétien résigné la divine auréole  
Descendit sur son front dans les jours attristés ;  
Et quand nous le pleurons, d'épouvante agités,  
Lui, paisible, écoutait l'Esprit-Saint qui console.

IX. LA SAINTE QUARANTAINE, *office romain complet, à l'usage des fidèles pour tous les jours de Carême, du temps de la Passion, de la Semaine-Sainte et de l'octave de Pâques, précédé des psaumes des Heures canoniales du dimanche et des vêpres de chaque jour, des psaumes de la pénitence, etc.* Paris, Périsse frères, 1862, in-18. La 2<sup>e</sup> édition est de 1868, de XII et 959 p.

L'évêque de Bayeux approuvait ce livre en ces termes, le 4 janvier 1863 : « Nous le recommandons comme un *Manuel excellent* aux personnes pieuses qui désirent s'unir plus particulièrement pendant le temps du Carême aux prières et aux cérémonies de la *sainte Liturgie*. »

X. LÉGENDES ET NOTICES HISTORIQUES. *Fêtes et saints de la liturgie romaine et du propre liturgique de divers diocèses.* Caen, M<sup>lle</sup> A. Villain, 1863, 2 vol. in-12.

Ce dernier ouvrage est, au point de vue de l'utilité pratique, le meilleur de M. Latrouette. L'auteur a désiré donner aux ignorants de judicieuses réponses aux questions qu'ils doivent se faire en assistant aux offices de l'Église : « Quelle est la solennité qu'elle célèbre ? Quel est le saint dont elle honore la mémoire ? » Les livres à consulter ne manquent pas ; mais ils sont volumineux et parfois difficiles à trouver. C'est pour instruire brièvement les fidèles, que M. Latrouette a rédigé ses *Légendes et notices historiques*. « Nous les avons, dit-il, faites courtes, substantielles, nous bornant à ce qui nous a paru indispensable de faire connaître pour que chacun comprenne suffisamment la raison qui a porté l'Église à instituer la fête qu'elle convie ses enfants à célébrer avec elle. »

Les notices sont précédées d'un tableau chronologique et d'un calendrier liturgique, faits avec le plus grand soin et qui ont reçu les approbations les plus honorables.

Ce qu'a publié M. Latrouette n'est qu'une faible partie de ses travaux. Il a composé pour ses élèves de nombreux résumés

J'aime à me retracer ce touchant souvenir,  
Il ranime le cœur que l'ennui décourage ;  
Plus on touche au déclin, plus on connaît l'orage,  
Plus on sent le besoin d'un céleste avenir.

Moi-même dont la verve, et faible et refroidie,  
Annonce que je touche à ma biographie,  
Moi qui pendant longtemps me plus dans les vallons,  
J'aime à lever les yeux sur la cime des monts ;  
J'y vois poindre un rayon béni de la nature,  
Un rayon, de nos maux divin consolateur ;  
Il dore les chemins dont la pierre est si dure,  
Et nous fait entrevoir au séjour du bonheur  
Jéhovah, le Dieu bon, qui garde en ses demeures  
Nos douces amitiés, auprès de lui meilleures.

LUCIE COURVIN.

Bayeux, 21 mars 1871.

de toutes les matières sur lesquelles porte l'examen du baccalauréat ès lettres, surtout des résumés d'histoire, étude favorite de toute sa vie. Quelques intimes parlent d'un bon traité du professeur, destiné à faciliter le travail de la version : malheureusement on l'a vainement cherché dans ses manuscrits. S'il se retrouve, M<sup>lle</sup> Villain en autorisera sans doute l'impression.

L'ÉDITEUR.



## M. ALFRED-LOUIS PONTAS DU MÉRIL.

Dans son numéro du 17 septembre 1856, le *Moniteur du Calvados* publia l'article suivant, sous le titre : NÉCROLOGIE. Ceux qui voudront connaître les principaux mémoires publiés par M. A. du Ménil, les trouveront dans les premiers volumes in-4° de notre Société des Antiquaires et dans le Journal des savants de Normandie, 1844.

« La Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados perdait, au commencement du mois dernier, dans la personne de M. du Ménil, le digne chef qui depuis près de vingt ans dirigeait ses travaux avec une intelligence et une sollicitude qui ne se sont jamais un seul instant démenties.

» Nous eussions alors désiré pouvoir consacrer quelques lignes à la mémoire de cet homme de bien, de ce savant distingué, dont nous avons pu nous-mêmes apprécier le beau caractère, les hautes qualités et les connaissances aussi variées qu'étendues ; mais nous manquions de documents suffisants, et nous avons préféré attendre la communication qui nous avait été promise d'un travail que l'un de ses collègues, son ami intime et dévoué, se proposait de présenter à la Compagnie, que venait de frapper si cruellement la mort de l'honorable Président, auquel elle était en grande partie redevable de ses succès et de son illustration.

» Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui combler cette lacune, en communiquant à nos lecteurs un extrait assez étendu de la notice lue par M. de Bonnechose à la dernière séance de la Société d'Horticulture.

» Alfred-Louis Pontas du Ménil naquit à Valognes, département de la Manche, en 1799. Son père, docteur en médecine, fut longtemps maire de cette ville, où la sagesse de son administration lui avait acquis des titres à l'estime générale. Bien capable d'apprécier l'aptitude et l'intelligence précoce de son fils aîné, il songea à le faire entrer dans un collège de Paris,

où il fit des études brillantes. Doué d'une excellente mémoire, son goût le porta plus spécialement vers l'étude des anciens poètes latins, qu'il apprit à bien connaître ; aussi, dans ses divers écrits, savait-il en faire une juste application et toujours des citations heureuses, et dut-il plus tard à leur étude attentive quelques succès littéraires.

» Après sa réception au grade de bachelier ès lettres, il se destina à la magistrature, fit son droit à Paris et y soutint sa thèse de licencié avec distinction. Attaché bientôt au Ministère de la Justice, il s'acquitta de plusieurs travaux qui lui furent confiés, à la satisfaction du Ministre qui ne tarda pas à le nommer, quoique fort jeune, substitut au tribunal de Coutances. Pendant le peu d'années qu'il y remplit cette charge, il sut déployer une juste sévérité et donner des preuves multipliées de ses connaissances approfondies en jurisprudence. Nommé plus tard procureur du Roi à Saint-Lo, il sut de nouveau, malgré son cœur toujours porté vers l'indulgence, satisfaire avec impartialité aux devoirs rigoureux de la justice. La Révolution de 1830 étant survenue, M. du Méril crut devoir quitter l'honorable fonction, dans l'exercice de laquelle il avait fait preuve de talent et d'énergie, et il emporta dans la retraite l'estime et les regrets des magistrats de cette ville et de toutes les personnes qui avaient eu des relations avec lui et avaient pu connaître et apprécier son mérite.

» Rentré dans la vie privée, M. Alfred du Méril songea à contracter une alliance en rapport avec ses goûts. Il eut le bonheur de s'unir à une femme aimable, instruite, douée de précieuses qualités et qui sut adoucir les regrets qu'il pouvait avoir de l'abandon d'une carrière qu'il aimait et qui lui présageait un brillant avenir, abandon qui d'ailleurs rendait infructueuses pour lui les longues et sérieuses études de sa jeunesse.

» Un esprit aussi actif et aussi érudit ne pouvait rester inoccupé. M. du Méril se livra avec ardeur à l'étude des antiquités, et dut à la publication de plusieurs mémoires fort intéressants, d'être admis au nombre des membres de la Société des Antiquaires de Normandie, qui le choisit plus tard pour la présider. Il en devint ensuite le Secrétaire, et en remplit les fonctions pendant plusieurs années avec distinction. Ses rapports rédigés avec talent et divers travaux, fruits de recherches laborieuses, insérés dans les volumes publiés par cette Compagnie, firent regretter vivement à ses collègues la détermination qu'il prit de se retirer, à la suite de dissensions intérieures que nous ne devons pas rappeler ici.

» Des travaux plus sérieux occupaient encore ses loisirs. Depuis longues années, il s'occupait avec persévérance d'une Histoire des lois pénales, sous les premières races de nos Rois, jusqu'à saint Louis. De longues et pénibles recherches dans les Chroniques, les Chartes et autres documents du moyen-

Age, dans les différentes versions des lois salique et des Ripuaires, etc., étaient presque terminées, et allaient jeter une vive lumière sur les points les plus obscurs de notre législation primitive, lorsqu'une attaque de paralysie vint le surprendre et le força, d'après l'avis de ses médecins, d'interrompre toute espèce de travail intellectuel. Les suites funestes de cette grave maladie ne purent permettre la publication du savant manuscrit qu'il se proposait de livrer prochainement à l'impression et dont l'importance avait été révélée par quelques fragments insérés dans les volumes de la Société des Antiquaires et dans le Journal des Savants de Normandie, recueil dont il avait été le principal fondateur. Il est bien à désirer que des matériaux aussi précieux pour notre législation ancienne ne soient pas perdus pour la science, et qu'ils puissent être portés plus tard à la connaissance du public qui saura dignement en apprécier la valeur.

» Après sa sortie de la magistrature, M. du Ménil avait aussi tourné ses idées vers la culture des fleurs, qui étaient devenues pour lui l'objet d'une prédilection marquée et lui offraient une utile distraction à des occupations plus graves. Elu membre de la Société d'Horticulture de Caen, peu après sa fondation, ses connaissances variées en histoire naturelle, son goût passionné des fleurs et plusieurs écrits remarquables lui valurent des suffrages unanimes à la présidence, lorsque la mort eut frappé l'honorable M. de Magneville, auquel la Société devait sa fondation. Depuis cette époque, la Société avait toujours et avec bonheur continué de lui confier la haute mission de diriger ses travaux, bien qu'il eût souvent manifesté l'intention de se retirer, en raison de l'altération de sa santé ; mais les instantes prières de ses collègues, dont il avait su captiver la confiance et de chacun desquels il était devenu l'ami, le concours dévoué qu'il était assuré de trouver en eux, l'avaient chaque fois empêché de réaliser son projet. Cette distinction si flatteuse, M. du Ménil avait su la mériter par un amour vrai de l'horticulture et par un dévouement constant à en hâter les progrès ; il la devait non moins encore à la justice et à l'aménité de son caractère, si bienveillant pour tous ; il l'avait justifiée enfin par la sagesse de son administration et par les nombreux mémoires ou rapports dont il avait enrichi les bulletins publiés par la Société.

» Tant de travaux assidus et de nobles préoccupations scientifiques devaient épuiser, avant le temps, ce qui restait de vie dans ce corps, jadis si robuste et que rien ne paraissait pouvoir ébranler. Une nouvelle et subite attaque de la première maladie est venue l'enlever aux vives affections de sa famille et à ses nombreux amis.

» La mort de M. du Ménil, en terminant une vie si bien rem-



plie, laisse au sein de la Société d'Horticulture un vide difficile à remplir, au cœur de tous ses amis d'impérissables regrets. »

## M. ÉDOUARD LAMBERT.

Le 23 juillet 1870, mourait à Bayeux M. Edouard Lambert, conservateur de la Bibliothèque publique et de la célèbre tapisserie de la reine Mathilde. « Homme excellent, d'une érudition profonde et variée, dit l'*Echo bayeusain* du 26 juillet, lendemain des funérailles, M. Lambert était en quelque sorte au milieu de nous, une tradition vivante des événements et des souvenirs locaux, de même que dans le monde scientifique il était considéré comme une véritable autorité. »

Nous empruntons à la même feuille les détails suivants : « Les obsèques de M. Lambert ont eu lieu en l'église cathédrale..... En l'absence de famille, M. le Maire de Bayeux et ses adjoints conduisaient le deuil et marchaient en tête du cortège, composé d'une foule d'amis, tant de la ville que de diverses localités..... »

» Après la cérémonie religieuse, le cortège a accompagné au cimetière de l'Ouest la dépouille mortelle de M. Lambert, que portaient à bras des jeunes gens de la ville.

» Par un pieux souvenir, l'Administration municipale avait voulu que M. Lambert reposât à côté de Frédéric Pluquet, l'historien de la ville..... »

Deux discours furent prononcés sur la tombe de M. Lambert. Nous reproduisons en grande partie celui de M. Georges Villers, qui renferme une biographie assez complète de l'antiquaire-numismate, né dans le chef-lieu de la Manche.

« Les regrets que cette perte excite seront unanimes, et dépassant l'enceinte de notre cité, ils auront pour résultat de montrer la haute estime que le monde savant professait pour les travaux de l'homme laborieux qui, pendant un demi-siècle, a défriché le champ de l'archéologie et contribué par ses veilles à en augmenter la fécondité.

» En l'absence d'un illustre enfant de Bayeux, de M. de Caumont (1), qu'une amitié quasi demi-séculaire n'eût pas

(1) M. de Caumont, retenu en ce moment à Moulins, par le Congrès scientifique, présidé par M. Duruy, n'a pu assister aux funérailles de M. Lambert, où la Société française pour la conservation des monuments était représentée par son honorable Secrétaire général, M. l'abbé Le Petit.

manqué d'appeler auprès de cette tombe, la Société académique de Bayeux, qui apprécie dans toute son étendue la perte que nous venons d'éprouver, a jugé que c'était pour elle un devoir de payer à la mémoire de l'homme qui réellement l'honorait, le tribut de la reconnaissance publique. C'est donc à notre faiblesse qu'incombe l'accomplissement de ce devoir.

» Celui que nous regrettons n'appartenait pas, par son origine, à la ville de Bayeux.

» M. Lambert, né à Saint-Lo, le 9 juillet 1794, vint en 1808 se fixer dans notre localité.

» A cette époque, où, comme à cette heure, un souffle belliqueux surexcitait la France, le jeune Lambert paya à son pays le tribut du sang. Soldat pendant deux années, il fit la campagne de 1814 à l'armée du nord.

» Mais l'agitation des armes convenait peu à cette nature calme et méditative; aussi, en 1816, entra-t-il dans le bureaux de la Sous-Préfecture de Bayeux.

» Avec l'aptitude qui le caractérisait, le jeune employé eût pu espérer trouver ailleurs une carrière dotée de plus d'avantages; mais il se contenta de cette position pour ne point se séparer d'un père et d'une mère qu'il aimait tendrement.

» Né dans une position modeste, et à une époque où l'instruction ne se dispensait pas dans les conditions de libéralité qui honorent notre époque, M. Lambert n'avait reçu qu'une éducation fort élémentaire; aussi, mit-il à profit les moments que n'absorbaient pas les obligations de son emploi, afin de se livrer à ses goûts pour l'étude de l'histoire, des antiquités, des beaux-arts.

» Ce fut alors, qu'encouragé dans cette voie par le fonctionnaire distingué qui présidait à l'administration de notre arrondissement, M. Genas-Duhomme, il lui fut donné, à lui, fils de ses œuvres, de prendre rang parmi les hommes qui se livraient à l'étude de nos antiquités normandes, et de nouer avec MM. Frédéric Pluquet, de Gerville, de Caumont, Auguste Le Prevost, Galeron, Dubourg d'Isigny, des relations précieuses que la mort seule a pu briser.

» Ce fut en 1824 que M. Lambert fit ses débuts dans le monde littéraire, par son mémoire sur la bataille de Formigny, publication patriotique destinée à faire revivre le souvenir d'un des faits les plus glorieux de notre histoire, travail qu'accueillit favorablement l'opinion publique.

» La découverte des Thermes, ces constructions somptueuses, que recouvre aujourd'hui l'emplacement de l'église et du cimetière Saint-Laurent, vint ensuite fournir à M. Lambert l'occasion de prouver que le jeune archéologue, dont les études épigraphiques devaient plus tard démontrer la perspicacité, était aussi apte à étudier les antiquités romaines laissées dans

notre pays par le passage du peuple-roi, qu'à déchiffrer les Chartes qui contiennent les glorieuses légendes de la Patrie.

» L'amour des livres, a dit quelque part notre vieux Ménage, « l'amour des livres est la passion des âmes honnêtes. » A ce point de vue, l'étude de la bibliographie eût accusé l'une des aptitudes d'un homme aussi bon que M. Lambert, si la recherche de livres estimés et précieux n'eût été pour ses travaux d'une nécessité absolue.

» Il s'initia donc à la science des Brunet, des Peignot, et, en 1819, lorsque le célèbre Dibdin écrivit la relation de son voyage bibliographique en France, le nom du jeune archéologue bayensain trouva plus d'une fois sa place dans le chapitre curieux que le savant et malicieux bibliophile anglais a consacré à ses explorations dans notre ville.

» Ce furent ses connaissances en bibliographie qui désignèrent naturellement M. Lambert au choix de l'autorité, quand, en 1833, le Conseil municipal, obéissant à un besoin réel, créa notre bibliothèque publique. Vous savez, Messieurs, si notre ville a eu à s'applaudir de ce choix heureusement inspiré !

» Commencée avec un fonds de 4,000 volumes environ, ce dépôt littéraire en compte plus de 20,000 aujourd'hui. Sans doute, dans cet accroissement, il faut faire une large part aux dons généreux dus au patriotisme de trois enfants du pays, MM. Paquet, Tillard et Delarue ; il faut tenir compte aussi au Gouvernement de ses largesses, et au Conseil municipal des sacrifices intelligents qu'il s'est imposés pour augmenter notre fonds littéraire. Mais, ce qui est le propre de M. Lambert dans cet accroissement, c'est son activité infatigable pour provoquer les dons et les acquisitions de livres ; c'est surtout son discernement judicieux qui, écartant impitoyablement du dépôt scientifique confié à ses soins cette littérature éphémère que répudient le goût et le génie de la France, a su, avec des ressources bornées, réunir un fonds considérable d'ouvrages sérieux, dont la valeur défiera les caprices du temps et qui seront toujours des trésors scientifiques.

» La curieuse collection lapidaire, composée en partie de colonnes milliaires, qui forme l'annexe de notre Musée, est aussi une des créations de M. Lambert. Bien peu de villes possèdent de pareils titres de noblesse ; aussi un des érudits de notre époque, M. Léon Rénier, de l'Institut, l'a-t-il mentionnée avec de grands éloges dans un article sorti de sa plume autorisée.

» Combien notre Musée de peinture n'a-t-il pas dû aussi au zèle de M. Lambert !

» Mais il est un monument qui est l'honneur de notre cité, et dont le renom attire, de tous les points de l'Europe, dans notre ville favorisée, les touristes et les érudits.

» C'est cette toile inestimable sur laquelle l'aiguille d'une reine a retracé toutes les péripéties de ce grand drame qui a fait l'Angleterre et, qui, plus d'une fois, a inspiré la plume d'Augustin Thierry.

» Gardien vigilant de cette glorieuse relique, M. Lambert avait lié, en quelque sorte, son existence à celle de ce monument vénéré. De même que le soldat préposé à la garde du drapeau, ne souffre pas que le plus léger outrage vienne souiller ses nobles plis, de même l'homme, que nous pleurons aujourd'hui, se dressait de toute sa hauteur, pour empêcher que l'injure, même du doute, pût planer un seul instant sur l'origine de notre tapisserie.

» Aussi, lorsque, en 1841, un savant anglais Bolton-Corney, reprenant les arguments, mis déjà timidement en avant par l'abbé De La Rue, vint, en l'attribuant à la seconde Mathilde, contester la date de la broderie que les traditions et son ornementation font avec raison remonter à la royale épouse du vainqueur d'Hasting, avec quelle science, quelle vigueur de logique M. Lambert, dans une polémique mémorable, en vengeant l'authenticité de la précieuse relique, ne conserva-t-il pas à la ville de Bayeux, l'un de ses titres les plus sérieux à la curiosité des étrangers !

» Nous vous avons parlé, Messieurs, du bibliophile, de l'épigraphe, que n'aurons-nous pas à dire du numismate ?

» C'est surtout sur ce terrain que M. Lambert a conquis une supériorité, une renommée qui préserveront à jamais son nom de l'oubli.

» A une époque où, délaissant les sentiers battus par Vaillant, par Morell, quelques numismates portaient leurs investigations sur l'étude des monnaies nationales, M. Lambert fut un de ceux qui s'engagèrent le plus résolument dans cette voie nouvelle. Collaborateur des de Saulcy, des de la Saussaye, des Cartier, des de Longpérier, dans la rédaction de la *Revue de Numismatique*, il contribua par d'intéressants articles au succès de ce recueil, préluant ainsi à la publication de son grand travail intitulé : *Essai sur la Numismatique Gauloise du nord-ouest de la France*, œuvre capitale qui placera son nom à côté de celui des Lelewel, des Poet d'Avant, des Conbrousse.

» Ce travail ne devait pas être la dernière œuvre capitale de M. Lambert ; il y a à peine quelques semaines, il publiait encore un important mémoire sur l'épigraphie de notre province, *novissima verba* de l'homme si laborieux, dont les écrits ont été aussi nombreux qu'intéressants.

» En relation avec les sommités de la science archéologique de notre époque, attenant à divers titres aux principales associations littéraires de notre temps, investi, dès 1840, par M. de Rémusat, du titre de correspondant du Comité des arts

et monuments près le ministère de l'Instruction publique et d'Inspecteur des monuments, appelé par la Société des antiquaires de Normandie à s'asseoir comme directeur sur ce siège où les Guizot, les Le Normand, les Vitet, les Paulin Paris, ont marqué leur passage ; attaché en dernier lieu à la Commission de la topographie des Gaules, institution éclosée sous l'influence de la publication de l'histoire de César, M. Lambert eût pu légitimement aspirer à des positions élevées et à des distinctions qui ne firent pas défaut à ses amis.

» Mais la fortune ne dispense généralement ses dons qu'à ceux qui sollicitent ses sourires, et lui, il avait l'âme trop noble pour mendier les faveurs des puissants du jour.

» D'ailleurs, avec ses goûts modestes et sa vie si réglée, qu'eût-il été faire sur le théâtre bruyant du monde, où, comme l'a dit Massillon, tout roule sur le faux et n'est partout que représentations. Le calme de l'étude, le commerce de quelques amis, la vue journalière des monuments, objets de ses études de prédilection, le plaisir qu'il éprouvait à guider la jeunesse qui venait puiser aux sources littéraires dont il était le docte dépositaire, convenaient mieux à ce bénédictin égaré dans le monde, à cet homme excellent, dont la plus légère goutte de fiel ne souilla jamais les lèvres, à ce sage qui sut trouver la *mediocritas aurea* dans la position modeste que la Providence lui avait départie.

» Cependant, l'heure de la justice allait sonner ; un ministre s'était trouvé qui, tenant à attacher son nom à cet acte de réparation honorable, se proposait de récompenser enfin, au 15 août prochain, par une distinction éclatante, les nombreux labours du travailleur infatigable.

» Mais la mort ne lui aura pas permis d'accomplir cette œuvre de justice, et sous la bénédiction du Dieu, dont on n'invoque pas en vain le nom, nous avons vu s'endormir, en philosophe chrétien, celui qui fut notre maître, celui qui fut notre ami..... »

La bibliographie complète des ouvrages de M. Lambert ne serait pas facile à faire, parce qu'il était de ceux qui donnaient des articles à des journaux, à des revues, sous le voile de l'anonyme. Nous connaissons de lui les ouvrages suivants :

*Notice sur la statue équestre, dite de Guillaume-le-Conquérant, à Caen*: (Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie). Caen, 1824, 8° de 10 pages.

*Mémoire sur la bataille de Formigny*. Caen, 1824, 8°.

*Réponse de 46 pages à la dissertation de M. Delaunay, sur le tableau de la bataille de Formigny*. Caen, 1824, 8° de 20 pages.

*Premier Mémoire sur les constructions antiques et les objets découverts, en 1821, lors des fouilles exécutées dans l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Ileurent de la ville de Bayeux*. Caen, 1824, 8° de 12 pages.

*Deuxième Mémoire sur les Thermes antiques de la ville de Bayeux.* Caen, 1824, 8° de 21 pages.

*Troisième Mémoire sur les Thermes antiques de la ville de Bayeux.* Caen, 1825, 8° de 11 pages.

*Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont le 31 octobre 1829, sur quelques débris Romains exhumés à Bayeux près de la Cathédrale.* (Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, volume de 1829-1830).

*Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont, sur un dépôt de médailles trouvé à la Cambe (Calvados),* 18 pages dans les Mém. d'id., vol. de 1831-1833.

*Mémoire sur le piédestal antique de marbre, trouvé dans le XVI<sup>e</sup> siècle à Vieux, près de Caen, et connu sous le nom de MARBRE DE TORIGNY.* Bayeux, 1833, 8° de 45 pages avec deux planches de l'auteur, lithographiées.

*Note sur une monnaie d'or de la première race des rois de France, trouvée à Benouville, près Caen.* Caen, 1834, 8° de 8 pages et une planche gravée par l'auteur.

*Procès-verbal de l'inauguration de la borne monumentale élevée, aux frais de M. de Caumont, en mémoire de la bataille de Formigny.* Caen, 1834, 8° de 4 pages.

*Notice historique sur l'arrondissement de Bayeux.* Caen, 1836, in-12 de 71 pages.

*Notice sur les bas-reliefs qui décorent la partie la plus ancienne de la nef de la cathédrale de Bayeux, lus dans la séance publique des antiquaires du 5 juillet 1837, insérée dans le tome X des Mémoires.*

*Note sur une médaille d'or de l'empereur Marc-Aurèle, trouvée à Bayeux en 1838.*

*Notice sur les colonnes creuses ou lanternes existant dans le voisinage d'anciens cimetières à Bayeux et à Saint-Lo.* (Mém. des antiq. de Normandie, t. XII).

*Note sur des sépultures anciennes trouvées à Revières (Calvados).* Ces deux notes sont insérées dans le t. XII<sup>e</sup> des antiq. de Normandie, 1841).

*Réfutation des objections faites contre l'antiquité de la tapisserie de Bayeux, à l'occasion de l'écrit de M. Bolton-Corney.* Bayeux, 1841, 8° de 26 pages.

*Notice historique sur la tapisserie de la reine Mathilde, épouse de Guillaume-le-Conquérant.* Bayeux, 1844, 8° de 24 pages.

*Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France.* Caen, 1844, in-4° de 166 pages et 12 planches. (Mém. de la Soc. des antiq., 1844).

*Discours prononcé par M. Lambert dans la séance publique annuelle du 13 août 1844.* (Mém. id., t. XIV).

*Réponse à la dissertation de M. A. Deville, sur un symbole gaulois figuré sur les médailles de l'Armorique, désigné sous le nom de PEPLUM.* Caen, in-4° de 16 pages. (Extrait des Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, t. IV, 2<sup>e</sup> série, 1848).

*Observations sur une note relative aux phalères et aux enseignes militaires des Romains, à l'occasion d'un symbole gaulois des médailles de l'Armorique.* Bayeux, 1849, in-4° de 6 pages.

*Dissertation sur un talisman du XVI<sup>e</sup> siècle, découvert près de Bayeux.* Bayeux, 1849, 31 pages 8°.

*Symbole gaulois des médailles de l'Armorique.* Bayeux, 1849, in-4° de 6 pag.

*Découverte de monnaies des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, à Basenville.* Caen (Mém. de la Soc. des antiq., xx<sup>e</sup> vol., 1853).

*Notice biographique sur Michel Bestiers, prêtre, historien de Bayeux.* Bayeux, 1853, 8° de 13 pages.

*Essai sur la Numismatique gauloise du nord-ouest de la France, seconde partie.* Caen, 1863, in-4° de 138 pages et 19 planches. (Mém. de la Soc. des antiq., t. XXV).

*Épigraphie romaine dans le département du Calvados.* Caen, 1869, in-4° de 38 pages et 5 planches.

On doit ajouter à ces nombreuses publications une dizaine de brochures sur la bibliothèque de Bayeux, où sont mentionnés les dons faits à cette bibliothèque et les principales acquisitions du zélé conservateur.

L'ÉDITEUR.

---

## ACTE DE BAPTÊME

ET VÉRITABLE DATE DE LA NAISSANCE

DE

SAINT-ÉVREMOND.

---

J'ai découvert dans les registres de l'état civil de la commune de Saint-Denis-le-Gast, deux actes, l'un d'ondoisement, l'autre de baptême, dont le premier peut appartenir et le second appartient nécessairement à Saint-Evremond, qui prouvent que tous ses biographes et lui-même se sont trompés sur la véritable date de sa naissance.

En ma qualité de son compatriote, j'ai beaucoup lu et médité les œuvres de cet écrivain et j'ai reconnu en lui un délicieux conteur, un charmant causeur, un fin moraliste, un homme de goût, un des premiers artisans de notre langue française qui est devenue déjà sous sa plume plus claire, plus précise. Je ne tarirais pas d'éloges, si je disais tout le bien que je pense de lui. Toutefois je ne pourrais admettre qu'il fut un bon poète.

C'était un homme du monde accompli, et il a eu, pendant sa vie qui a été très-longue, la coquetterie de chaque âge, même celle de la vieillesse. Il se vieillissait pour faire ressortir avec plus d'éclat la vigueur de sa santé, la lucidité de son esprit dans ses dernières années.

Silvestre et Desmaizeaux, qui les premiers ont publié des notices biographiques sur Saint-Evremond, le font naître au château de Saint-Denis-le-Gast, dans le mois d'avril 1613.

Les deux actes d'ondoiement et de baptême que j'ai trouvés, établissent péremptoirement la fausseté de cette date.

Le premier titre est un acte d'ondoiement du 5 janvier 1614, ainsi conçu :

« Du cinquième jour de janvier 1614, fut baptisé un fils pour noble et puissant seigneur Charles de Saint-Denis de Hambye, châtelain de Saint-Denis-le-Gast et ledit fils ne fut encore nommé. »

Il est établi seulement par cet acte que, le 5 janvier 1614, a été ondoyé un enfant pour le seigneur de Saint-Denis, père de Saint-Evremond, mais qu'il ne fut pas encore nommé. Si Saint-Evremond était né le 1<sup>er</sup> avril 1613, comme le prétend Desmaizeaux, il y avait impossibilité physique que, 9 mois après, sa mère fût accouchée d'un autre enfant. La fausseté de la date indiquée par Desmaizeaux résulte de cette impossibilité matérielle.

Voilà donc déjà un point constaté, c'est que Desmaizeaux est dans l'erreur, quand il le fait naître en avril 1613.

Nous ne trouvons dans les registres de baptême de la commune de Saint-Denis-le-Gast, de nouvel acte de baptême d'enfant du seigneur de Saint-Denis que deux ans plus tard, au 20 janvier 1616; cet acte s'applique nécessairement à Saint-Evremond, puisqu'il est le seul de la famille qui ait porté le nom de Charles, nom qui appartenait à son parrain de Matignon comme à son père. Ce nouvel acte est bien l'acte de baptême de Saint-Evremond; mais rien dans ce titre n'établit que celui qu'il concerne est l'enfant qui a été ondoyé le 5 janvier 1614.

Voici cet acte :

« Le vingtième jour de janvier 1616 fut baptisé un fils pour noble homme de Saint-Denis, seigneur et châtelain du lieu et fut nommé Charles par noble et puissant seigneur Charles de Matignon, comte de Thorigny, gouverneur de Normandie, et fut la marraine la dame femme du baron du Hommel, fille du seigneur de Canisy, le tout en la présence de plusieurs gentils-hommes et dames nobles. »

Il est possible que Saint-Evremond étant né d'une famille pieuse ait été ondoyé le jour de sa naissance; c'est sans doute parce que les choses se passaient toujours ainsi par le zèle religieux des parents et des pasteurs, qu'on ne faisait pas mention de la date de la naissance dans les actes d'ondoiement et de baptême.

Le long espace de temps qui s'est écoulé de l'ondoiement au baptême peut s'expliquer par l'importance du personnage qui le tint sur les fonts du baptême et par celle de ses fonctions : il était gouverneur de Normandie. Il a pu être retenu par son service et n'avoir eu de loisir, pour venir à Saint-Denis, que deux ans après la naissance de Saint-Evremond. Le pre-



mier acte peut aussi avoir concerné un enfant qui n'a pas vécu et qu'on s'est empressé d'ondoyer sans lui donner de nom.

Si on n'admet pas que cet acte d'ondoiement appartienne à l'écrivain, on est obligé de reconnaître que celui de 1616 ne pourrait être attribué à un autre enfant ; ce serait donc en 1616 et non en 1614 que Saint-Evremond serait né. Au reste, tout me porte à penser que Saint-Evremond est né le 20 janvier 1616, parce que si l'acte d'ondoiement du 5 janvier 1614 devait lui être attribué, on n'eût pas manqué de rappeler, suivant l'usage, cet acte dans celui de baptême ; d'ailleurs, l'absence de noms indique qu'il concernait un enfant qui n'a vécu que peu d'heures après sa naissance.

Il n'aurait donc pas vécu 90 ans et 6 mois, mais bien 89 ans 8 mois, s'il est né en 1614 ; ou 87 ans 8 mois, s'il est né en 1616, puisqu'il est mort le 20 septembre 1703.

Il n'est pas étonnant que Desmaizeaux se soit trompé sur la date de la naissance de Saint-Evremond ; il n'avait d'autres renseignements que ceux qui lui avaient été donnés par Saint-Evremond lui-même, ainsi qu'il le déclare dans la biographie de l'écrivain. Dans les dernières années de sa vie, Saint-Evremond aimait à mettre en opposition son grand âge avec ses qualités juvéniles et sa bonne santé. Il avait écrit, dans une lettre à Ninon de Lenclos, qui n'est malheureusement pas datée : « A 88 ans, je mange des huîtres tous les matins ; je dîne bien ; je ne soupe pas mal ; on fait des héros pour un moindre mérite que le mien. » Cette lettre, sans date, est certainement antérieure à la mort de la duchesse de Mazarin, arrivée le 2 juillet 1699. Remarquons d'abord qu'elle est placée dans toutes les éditions de l'illustre écrivain, avant une lettre de M. Julien, portant la date du 14 juillet 1698, avant les stances sur la mort de la belle Hortense, et les lettres de condoléances que reçut Saint-Evremond sur la mort de son amie.

D'ailleurs, dans toutes les lettres écrites à Ninon, après la mort de la duchesse, il a toujours quelques expressions de regret ou de douleur pour sa mémoire.

Il est donc hors de doute que cette lettre, dans laquelle il se dit âgé de 88 ans, est antérieure à la mort de la duchesse. En supposant qu'elle soit de 1699 (et il est probable qu'elle est plus ancienne) il aurait eu plus de 92 ans quand il est mort le 20 septembre 1703. Il se serait vieilli par erreur ou volontairement de plusieurs années. Celui qui écrivait ces lignes devait être porté à se vieillir. Ailleurs, il a dit : j'ai vécu presque un siècle.

Dans une lettre adressée à Ninon avant la mort de M<sup>me</sup> de Mazarin, il a dit : il n'y a plus de souverain bien pour un homme de cent ans ; mais il est encore bien des consolations.

Silvestre, qui a écrit une partie de sa vie et qui a été en relation assez longtemps avec lui, a dit, dans la préface précé-

dant l'édition de Saint-Evrémond, qu'il a publiée en 1705 : « On n'a jamais su son âge ; mais par la plus juste supputation qu'il ait faite, il avait au moins 92 ans quand il est mort. » Silvestre était son ami et son médecin, et on a un certain nombre de lettres de l'un à l'autre.

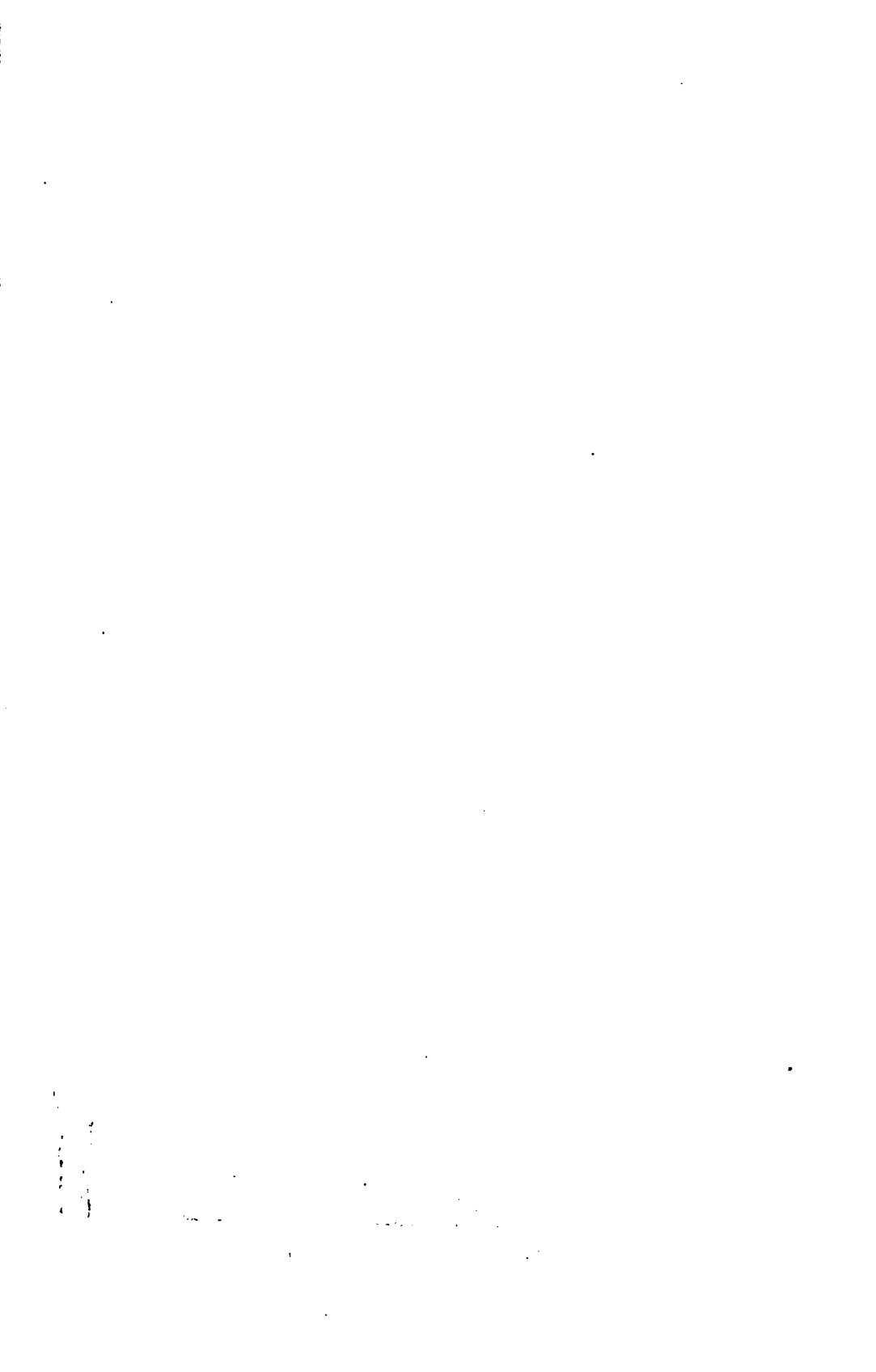
S'il ne connaissait pas exactement l'âge de Saint-Evremond au moment de sa mort, c'est parce qu'il n'avait qu'une médiocre confiance dans les confidences de son ami à ce sujet, ou parce qu'il n'en avait pas reçu. Il y a donc lieu de penser que, par une coquetterie très-naturelle chez les hommes qui ont une verte vieillesse, il se vieillissait. Le vrai résultant des deux actes qui le rajeunissent de 8 mois ou de 2 ans  $1/2$  est donc vraisemblable, ce qui ne se rencontre pas toujours.

Léopold QUÉNAULT.

---

NOTE DE L'ÉDITEUR.—La petite démonstration que l'on vient de lire nous semble judicieuse, et devra fixer une date qu'aucun biographe n'a donnée avec exactitude. M. Charles Giraud, de l'Institut, qui a mis une *Histoire de Saint-Evremond* en tête des *Œuvres mêlées* de cet auteur (1), affirme en note, page 13, que Saint-Evremond lui-même a donné son âge dans une lettre à Ninon, de 1698, lettre où il se dit âgé de 88 ans. La conjecture de M. Quénauld sur une coquetterie de vieillard est ingénieuse, et ne laisse aucun doute en présence de l'acte de baptême qu'il a trouvé : il n'y a rien à objecter contre des registres authentiques.

(1) *Œuvres mêlées de Saint-Evremond, revues, annotées et précédées d'une Histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur*, par Charles Giraud, de l'Institut, à Paris, J. Léon Techener fils, libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52 ; 1866. 3 vol. in-12.



**ADMINISTRATIONS.—PERSONNEL.**



# GOVERNEMENT.

---

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

M<sup>l</sup> DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA (GC\*).

---

CONSEIL DES MINISTRES.

- M. le duc DE BROGLIE (\*), *Député, Ministre de l'Intérieur, Vice-Président du Conseil.*
- M. le duc DECAZES, *Député, Ministre des Affaires étrangères.*
- M. MAGNE (GC\*), *Député, Ministre des Finances.*
- M. DEPEYRE, *Député, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*
- M. le G<sup>l</sup> DU BARRAIL (GO\*), *Ministre de la Guerre.*
- Le Vice-Am<sup>l</sup> DE DOMPIERRE D'HORNØY (GO\*), *Député, Ministre de la Marine et des Colonies.*
- M. DE FOURTOU, *Député, Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.*
- M. le B<sup>m</sup> DE LARCY, *Député, Ministre des Travaux publics.*
- M. DESEILLIGNY (\*), *Député, Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

## ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BUFFET (\*), *Président.*

MM. DE GOULARD.

C<sup>o</sup> BENOIST D'AZY (\*).

MARTEL.

G<sup>al</sup> B<sup>on</sup> DE CHABAUD-LATOURE (GC\*).

*Vice-Présidents.*

MM. FRANCISQUE RIVE.

L. GRIVART.

FÉLIX VOISIN (\*).

C<sup>o</sup> LOUIS DE SEGUR.

V<sup>o</sup> BLIN DE BOURDON (\*).

E. DE CAZENOVE DE PRADINES.

*Secrétaires.*

MM. BAZE.

G<sup>al</sup> MARTIN DES PALLIÈRES (GO\*).

TOUPET DES VIGNES.

*Questeurs.*

## DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM. C<sup>o</sup> D'AUXAIS.

C<sup>o</sup> DARU (O\*).

FOUBERT.

GASLONDE (O\*).

DE LA GERMONIÈRE.

LEGRAND (Arthur) (\*).

LENOEL (Emile).

DE SAINT-GERMAIN (Hervé) (C\*).

DE SAINT-PIERRE (Louis).

SAVARY.

C<sup>o</sup> DE TOCQUEVILLE (\*).

**DÉPARTEMENT DE LA MANCHE**



**ORGANISATION ADMINISTRATIVE.**





## LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

### DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
<b>MM.</b>		
MAGNYTOT.....	12 ventôse an VIII..	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET.....	29 germinal an IX..	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ.....	10 germinal an XII..	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI.....	12 février 1810.....	5 ans 5 mois 6 jours.
DE VANSAY.....	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
ESMANGART.....	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL.....	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
BAUDE.....	10 août 1830.....	Non installé.
GATTIER.....	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
MERCIER.....	21 octobre 1836.....	6 ans 8 jours.
BONNET.....	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire).....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
VIRILLARD (Commissaire).....	2 mars 1848.....	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim).....	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
DE TANLAY.....	24 janvier 1849.....	2 ans 10 mois.
JOURDAIN.....	26 novembre 1854..	1 mois 26 jours.
PAULÉE-D'YVOY.....	23 janvier 1853.....	1 an 6 mois 8 jours.
DUCUÉ.....	30 juillet 1853.....	6 ans.
DE BOUVILLE.....	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours.
GUILLAUME D'AURIBEAU.....	16 janvier 1862.....	Non installé.
PRON.....	1 <sup>er</sup> février 1862.....	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE.....	12 novembre 1863..	4 ans 3 mois 4 jours.
V <sup>o</sup> MALHER.....	17 février 1870.....	6 mois 18 jours.
LENOEL.....	6 septembre 1870..	15 jours.
LEMEUCIER.....	22 septembre 1870..	7 jours.
LENOEL.....	29 septembre 1870..	4 mois 5 jours.
FRÉMONT.....	4 février 1871.....	1 mois 10 jours.
VAULTIER.....	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
DE CHAMPAGNAC.....	17 octobre 1873.....	Installation du 22 oc- tobre 1873.

## PRÉFECTURE.

M. DE CHAMPAGNAC (\*), *Préfet.*

M. D'AUVERGNE, *Secrétaire général.*

M. le Préfet donne audience au public les mercredi et samedi, de 2 à 4 heures.

Les fonctionnaires sont reçus, sur demande, tous les jours aux mêmes heures.—Les instituteurs et institutrices sont reçus le jeudi.

M. le Secrétaire général reçoit tous les jours, de 10 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DE BAR, *Vice-Président.*

DE COURSON, *Conseiller.*

TOUSSENEL, *Id.*

DE BRISAY, *Id.*

D'AUVERGNE, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

### CABINET DU PRÉFET.

**M. DE LA SALLE, Chef du Cabinet.**

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du département.—Sous-Préfets et Conseillers de préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoint.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

**M. BLONDEL, Sous-Chef.**

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et Cours publics.—Nomination des Présidents des sociétés de secours mutuels, des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

### PREMIÈRE DIVISION.

*Chef de Division* : M. LEPINGARD.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Elections.—Recrutement, Enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et Colonies.—Sapeurs-Pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et Salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Dessèchements.—Mines et Carrières.—Bacs et Bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et Affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Établissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, Vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Jury.—Population.—Passports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, Commerce et Manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

### DEUXIÈME DIVISION.

*Chef de Division* : M. GAMBILLON.

Administration et comptabilité des Communes et des Établissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives

et Bibliothèques communales. — Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets. — Remboursements de fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et Emprunts communaux. — Biens communaux. — Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics. — Bâtiments communaux. — Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques. — Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions. — Voirie urbaine, Plans d'alignement, — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et collèges, Caisse d'épargne et de prévoyance des Instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux. — Prestation en nature. — Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers. — Répartition du fonds commun des amendes de police.

### TROISIÈME DIVISION.

*Chef de Division* : M. LASCAUX.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, Comptabilité. — Télégraphie, Comptabilité. — Etablissements sanitaires, Comptabilité. — Chambres de commerce, Comptabilité. — Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies. — Dette publique, Rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers. — Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisse d'épargne. — Caisse des retraites de la veillesse. — Comptoirs nationaux. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres. — Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

## GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures).

*Greffier* : M. LABRÈQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, Exploits et procès-verbaux.— Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

---

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. Dubosc, archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.— Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.— Publication d'ouvrages historiques.

---

## INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

*Inspecteur* : M. Dubosc, archiviste du Département.

---

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

### DES BÂTIMENTS CIVILS.

MM. le Préfet \*, *président* ; Rougeul \*, ingénieur en chef, *vice-président* ; Duhamel \*, président du tribunal civil ; De Bar, conseiller de préfecture ; Charpentier, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef ; Queillé, architecte du département ; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la 2<sup>e</sup> division à la Préfecture, *secrétaire*.

---

## BÂTIMENTS CIVILS.

*Architectes du département*.—M. Queillé, à Saint-Lo.  
*Conducteur*.—M. Quéstel.

---

### ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Metteu, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Vitard, chargé de l'arrondissement de Cherbourg ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous la direction de M. l'architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux.— L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

## POIDS ET MESURES.

*Vérificateurs* : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiard, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

---

---

## CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

---

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. de Champagnac \*, préfet, *président* ; Letouzé, docteur-médecin, *vice-président* ; Le Maire de Saint-Lo ; Rougeul \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Queillé, architecte du département ; Lepingard, chef de division à la Préfecture ; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, pharmacien ; Beaufls, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Bouvattier \*, membre du Conseil général, *président* ; Sanson \*, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; Beaufls, P. Ollivier, vétérinaires.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Larnac, sous-préfet, *président* ; Liais, maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Legard-Lafosse, Monnoye fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, Cournerie, père, vétérinaires.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. de Waru, sous-préfet, *président* ; Quenault \*, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. de Bernède, sous-préfet, *président* ; Leteinturier-Laprise, juge de paix ; Trochon, procureur de la République ; Renault, receveur municipal ; Heurtaut, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, pharmacien ; Hryniewiez, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le Sous-préfet, *président* ; Leneveu, N..., Lebel, Dansos, Sébire \*, Bonamy, docteurs-médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinet, Gosselin, vétérinaires.

## CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>	
<b>MM.</b>	
<p>Yver (Léon), propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé.            Gouville, maire de Carentan.            Le comte de Sainte-Marie, propriétaire à Agneaux.            Blouet, maire de Percy.            Bernard, docteur-médecin.            Emile Lenôël, député.            G. Kauline, propriétaire à Saint-Lo.            Leguédais, docteur-médecin.            Lemâtre, maire de Saint-Jean-des-Baisants.</p>	<p>Canisy.            Carentan.            Marigny.            Percy.            Saint-Clair.            Saint-Jean-de-Daye.            Saint-Lo.            Tessay-sur-Vire.            Torigni-sur-Vire.</p>
<i>Arrondissement d'Avranches.</i>	
<b>MM.</b>	
<p>Bouvattier O*, sous-préfet hon<sup>re</sup>, propriétaire.            De Brécey, propriétaire.            Sanson *, juge honoraire, maire d'Avranches.            Le Mengonnat.            Le comte de Canisy.            Loyer (Félix) *, notaire à Pontorson.            Morel, propriétaire à Saint-James.            De Saint-Pierre O*, ancien préfet.            De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C*,            maire de Saint-Senier-sous-Avranches, député.</p>	<p>Avranches.            Brécey.            Ducey.            Granville.            La Haye-Pesnel.            Pontorson.            Saint-James.            Sattilly.            Villedieu.</p>
<i>Arrondissement de Cherbourg.</i>	
<b>MM.</b>	
<p>Comte de Tocqueville *.            De Gasté *, ancien ingénieur de la marine.            Comte Hervé de Sesmaisons.            De Couville (Henry).            Vicomte de Tocqueville O*.</p>	<p>Beaumont.            Cherbourg.            Les Pieux.            Octeville.            Saint-Pierre-Eglise.</p>
<i>Arrondissement de Coutances.</i>	
<b>MM.</b>	
<p>Plaine, maire de Coutances.            Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.            Le Pesant, conseiller municipal de Coutances,            propriétaire.            Piel-Ferrouillère, maire du Mesnil-Amand.            Lavoisy, maire de Lithaire.            Gaslonde O*, député.            Deguelle, adjoint de Contrières.            Regnault, propriétaire à Périers.            Pignard-Dudezert, maire de Brainville.            Comte d'Auzais, maire de Saint-Aubin-du-Perron            et député.</p>	<p>Bréhal.            Cerisy-la-Salle.            Coutances.            Gavray.            La Haye-du-Puits.            Lessay.            Montmartin-sur-Mer.            Périers.            St-Malo-de-la-Lande.            St-Sauveur-Lendelin.</p>

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Mortain.*

**MM.**

Legrand (Arthur) ✱, député de la Manche.  
 Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.  
 Legrand (Anatole) ✱.  
 Ferré des Ferris ✱, maire.  
 Laigre de Grainville, propriétaire.  
 Bréhier (Hippolyte) ✱, propriétaire.  
 Comte d'Auray, maire.  
 Labiche (Jules), propriétaire.

Barenton.  
 Isigny.  
 Juvigny.  
 Le Teilleul.  
 Mortain.  
 St-Hilaire-du-Harcouët.  
 Saint-Pois.  
 Sourdeval.

*Arrondissement de Valognes.*

**MM.**

Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.  
 Vicomte Le Marois, maire du Vicel.  
 Comte de Pontgibaud ✱, maire de St-Marcouf.  
 Du Mesnildot, propriétaire.  
 Dufresne O ✱, inspecteur général des ponts et  
 chaussées.  
 Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.  
 Sébire ✱, docteur-médecin.

Barneville.  
 Bricquebec.  
 Montebourg.  
 Quettehou.  
 Sainte-Mère-Eglise.  
 St-Sauveur-le-Vicomte.  
 Valognes.

**CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.**

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Saint-Lo.*

**MM.**

N...  
 Le Sage, propriétaire à Sainteny.  
 Niobey, propriétaire.  
 Cahours, propriétaire.  
 Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.  
 Courois, notaire.  
 Frestel, docteur-médecin.  
 Ozenne, greffier de la justice de paix.  
 Canu, vétérinaire.

Canisy.  
 Carentan.  
 Marigny.  
 Percy.  
 Saint-Clair.  
 Saint-Jean-de-Daye.  
 Saint-Lo.  
 Tessy-sur-Vire.  
 Torigni-sur-Vire.



MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement d'Avranches.*

**MM.**

Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Bréhier, docteur en médecine.	Brécey.
Baron, notaire.	Ducey.
Beust fils, avocat, à Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire, à Sartilly.	Sartilly.
Tetrel ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.

*Arrondissement de Cherbourg.*

**MM.**

Picquot, propriétaire, à Gréville.	Beaumont.
Lavielle ✱, commissaire de marine.	Cherbourg.
Gosse, notaire, à Benoistville.	Cherbourg.
Houel-Desmots, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propriétaire, à Saint-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	Saint-Pierre-Eglise.

*Arrondissement de Coutances.*

**MM.**

Briens, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Luce, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Lerendu, propriétaire.	Périers.
Doublet.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.*

**MM.**

Béchet, ancien notaire, à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié, ancien notaire, à Mortain.	Mortain.
Poret, ancien notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, proprié <sup>re</sup> , maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant, à Sourdeval.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Valognes.</i>	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.	Barneville.
N...	Bricquebec.
Lemor, maire de Montebourg.	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin, à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat, à Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.	Valognes.

## SOUS-PRÉFECTURES.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHÈS.

**M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER**, *sous-préfet*.  
**M. Sarlin**, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

**M. LARNAC**, *sous-préfet*.  
**M. Boivin**, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

**M. DE WARU** \*, *sous-préfet*.  
**M. Lecouillard**, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

**M. DE BERNÈDE**, *sous-préfet*.  
**M. Lenourry**, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

**M. VALEMBOURG**, *sous-préfet*.  
**M. Macé**, secrétaire.

## MAIRIES.

### MAIRIE DE SAINT-LO.

**MM. RAULINE**, *Maire*; **QUEILLÉ** et **LEHÉRISSEY**, *Adjoint*; **Houssin-Dumanoir**, **Letodzé**, **Criquet**, **Nativelle**, **Heurtaut**, **Duhamel**, **Ber-**

nard, Follin, Elie, Vibert, Lecomte, Leménicier, Pottier, Vengeon, Frestel, Rougeul, Vieillard, Didier.

*Bureaux.*—M. Daniel, secrétaire.

*Jours et heures d'ouverture :* Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

*Recette municipale.*—M. Duvernay-Duplessis O\*, rue du Neufbourg.

*Jours et heures d'ouverture de la recette :* Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

*Travaux communaux.*—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

*Octroi.*—MM. Féron, préposé en chef ; Riglet, brigadier.

*Caisse d'épargne.*—M. Colin, receveur.

*Jours et heures de l'ouverture :* Le dimanche, de 9 heures à midi.

#### MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. V<sup>r</sup> SANSON \*, *Maire* ; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoints* ; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinal, Lefillâtre.

*Bureaux.*—MM. Bongard et Cruchon.

*Recette municipale.*—M. Fouqué.

*Voirie urbaine.*—M. Chestel, architecte.

*Octroi.*—M. Chapon.

#### MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BEUST, *Maire* ; BENOIST et RIOTTEAU, *Adjoints* ; Le Mengonnet, Cambernon, Dairou, Arnaudin, Trocheris, Thévenet, Angé, Chesnais, Delacour, Dumoncel, Gombert, Bavent, Binet, Toupet, Boisnard-Grandmaison, Touzé et Lemaniché.

*Bureaux.*—M. Dupont, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. L. Durier.

*Voirie urbaine.*—M. Allain, architecte.

*Octroi.*—M. Aubry, directeur.

#### MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire* ; DESHAMEAUX \*, BOULLEMENT-D'INGREMARD, *Adjoints* ; Leblanc, Livois, Séhier, Deslandes \*, Manger, Canoville, Henry, Hamel, Gosse, Favier, Baude, Buhot, Daniel, Viel, Leroy, Le Barbé, Pigeon, Hainneville, Renault, Delaunay, Robiquet, Hottot, Le Granché.

*Bureaux.*—M. Le Bacheley, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. J. Dupont.

*Voirie urbaine.*—MM. Geufroy, architecte de la ville ; Drouet, agent-voyer.

*Octroi.*—M. Raoult, préposé en chef.

*Archives.*—M. Digard, archiviste.

#### MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire* ; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoints* ; Le Pesant, Jehenne, Plaine, Fremin du Mesnil, Héléne, Quenault, Boissel-Dombreval, Avril, Daireaux, Gallien, Grandin, Chevalier,

Dudouy, Alquet, Coulaud, Duprev, Vimond, Chauvet, Dubois, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson.

*Bureaux.*—M. Chapet, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Lansot.

*Voirie urbaine.*—MM. Desheulles, architecte de la ville; Lecapelain, agent-voyer.

*Octroi.*—MM. Pilon \*, préposé en chef; Jolivet, brigadier.

**MAIRIE DE MORTAIN.**

MM. MOULIN, *Maire*; DELAPORTE, *Adjoint*; Queslier, Piel, Delaporte, Castille, Broux, Poullain, Levallois, Champs (fils), Coupeau, Amand, Moulin, Bizet, Boursin, Hervieu, de Vaufléury.

*Bureaux.*—M. Jamon, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Montembault.

*Voirie urbaine.*—M. N....

*Octroi.*—MM. Dupont et Aumon.

**MAIRIE DE VALOGNES.**

MM. LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, *Maire*; LELÉDY et BRICQUEBEC, *Adjoints*; Daireaux, Sébire \*, Lelady, Lebunetel, Leneveu, Dansos, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Flaux, Costard, Pesnel, Bricquebec, Le Vaillant de Folleville, Goubaux, Bernard, Sorel, Oury, Lande, Lemeland.

*Bureaux.*—M. Tollemer, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Lafolley, receveur.

**TABLEAU STATISTIQUE**

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMBRE DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons	Communes.	1866.	1872.
Saint-Lo.....	9	417	92,905	83,950
Avranches.....	9	484	111,957	106,840
Cherbourg.....	3	73	92,801	87,954
Coutances.....	10	438	120,429	113,742
Mortain.....	8	74	71,025	67,926
Valognes.....	7	417	84,766	79,364
<b>TOTAUX.....</b>	<b>48</b>	<b>647</b>	<b>573,899</b>	<b>544,776</b>

Différence en moins, en 1872..... 29,123

## TABLEAU DES COMMUNES

### PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune; — La superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par ☐; le signe § placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- soment.	du canton.

#### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO

##### CANTON DE SAINT-LO §. Population :

SAINT-LO ☐.....	9287	656	☒	89021	17	"	28	"	"
Agneaux.....	786	691	Saint-Lo.	10106	"	2	26	2	2
Baudre.....	282	376	<i>Idem.</i>	4087	"	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly.....	510	774	<i>Idem.</i>	6524	"	5	33	5	5
La Luzerne.....	85	106	<i>Idem.</i>	1352	"	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin.....	320	476	<i>Idem.</i>	3916	"	5	33	5	5
Rampan.....	251	411	<i>Idem.</i>	3326	50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo..	715	1187	<i>Idem.</i>	11443	25	"	28	"	"
Saint-Georges-Montcocq ..	588	895	<i>Idem.</i>	9490	75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire... Saint-Thomas.....	384 330	506 430	<i>Idem.</i>	4667 3989	50 25	7 "	33 28	7 "	7 "

##### CANTON DE CANISY §. Population :

CANISY.....	770	625	☒	6624	50	9	22	9	"
Dangy.....	933	973	Canisy.	6795	59	15	19	15	6
Gourfaleur.....	500	845	Saint-Lo.	7160	50	6	27	6	5
La Mancellière.....	438	680	<i>Idem.</i>	4746	50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman.....	177	192	Canisy.	1235	50	12	28	12	8
Quibou.....	1344	1713	<i>Idem.</i>	13883	75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé ..	668	1198	<i>Idem.</i>	9509	"	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé ..	801	1253	<i>Idem.</i>	6242	25	10	27	10	3
Saint-Romphaire.....	803	997	<i>Idem.</i>	6359	75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé ...	614	629	<i>Idem.</i>	4935	25	9	27	9	5
Soulles.....	943	1487	<i>Idem.</i>	7437	50	16	23	16	11

##### CANTON DE CARENTAN §. Population :

CARENTAN.....	3020	1567	☒	40383	08	28	34	28	"
Auvers.....	1077	1872	Carentan.	16468	75	32	35	32	6
Auxais.....	357	776	Sainteny.	6073	50	29	30	29	14
Brévands.....	443	921	Carentan.	8518	"	29	42	29	8
Catz.....	156	278	<i>Idem.</i>	3313	75	28	39	28	5
Les Vey.....	631	1243	<i>Idem.</i>	13424	25	28	41	28	7

## DU DÉPARTEMENT,

### ET PAR CANTON,

de chaque commune : — les bureaux de poste ; — le principal des quatre contributions directes ; — des Maires, Adjoint, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

#### Population : 88,950 habitants.

13,333 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Rauline.	Queillé, Lehérissey.	Lucas - Girard - ville ✱.	Hébert ; Frères de la doctrine chrétienne. Godard.	Fromentin.
Yver. Nouet. Groult. Noël.	Lefèvre. Goulet. De Saint-Laurent. Lamy.	Cousin. Tiphagne. Pierre. Gault.	Postel. <i>réunie à St-An- dré-de-l'Epine.</i>	Lion. Lefresne. Pichard.
Bernard. Guilbert. Desplanques. Guilbert. Louvel. Polin.	Surget. Hulmel. Lesaulnier. Brouard. Boivin. Hamey.	Lebarbey. Leroux. Blanchet. Héon. Desurvire.	Le Hodey. Leduc. Vigot.	Marie. Lebarbey. Bonnesœur. Lemennicier. Caillier.

7,991 habitants (11 communes).

Vimard. Leconte.	Osmont. Ernauld.	Louis. Vermont, Lorance.	Rivet. Jouet.	Thomas. Deanys, Sr Marie- Clotilde; Lepettier
Grente. Lebarbey. Du Châtel. Lerond. Tanqueray. Blanchet. Guérard. Lafosse. Guilbert.	Tréfeu. Legrand. Le Coustey. Cocaigne. Guernet. Simonne. Aumont. Yver. Fossard.	Leredde. Lemétayer. Potel. Briant. Lemétayer. Lebouanger, Mahen. Paris. Rainfroy. Desmonts.	Heubert. Lesouef. Herman. Duquesnay. Gouelin. Gosselin. Sauvage. Thiébot.	Scelles. Bailloul. Legendre. Vaufleury. Mahias. Néel; Lahaye. Biard. Legrand. Lesouef.

11,328 habitants (14 communes).

Gouville. Touzar. Roguelin. Gancel. Poignavant. Trainel.	Lenoël, Houel. Lhotellier. Martin. Bucaille. Folliot. Gosselin.	Lecler. Hamel. Séblin. Pouchard. Vautier. Leroux.	Lebarbier, Bertrand. Geslin.  Briens. N... Lamoureux.	Wasséol, Trimoit, Heard Pacary. Corbet. Martin. Galliot.
---	--	--	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	CANTON DE SAINT-CLAIR				
				Principal des contributions directes.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Méautis.....	878	1698	Carentan.	16616	75	27	31	27	6
Raids.....	507	667	Sainteny.	3809	25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon....	616	1042	<i>Idem.</i>	9375	»	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont.....	734	1256	Carentan.	15438	58	32	38	32	4
Sainteny.....	1691	2132	☒	21449	08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon....	649	1398	Sainteny.	9457	50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville....	376	995	Carentan.	9946	75	27	35	27	1
Saint-Pellerin.....	393	437	<i>Idem.</i>	4831	58	25	39	25	3

CANTON DE MARIGNY §. Population

MARIGNY ☒.....	1364	1032	☒	11465	42	13	16	13	-
Carantilly.....	1001	1070	Marigny.	8558	50	16	19	16	4
Hébécrevon.....	868	1328	Saint Lo.	9863	»	7	26	7	7
La Chapelle-Enjager.....	975	1502	Marigny.	9409	34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey.....	233	281	<i>Idem.</i>	2230	»	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury.....	280	348	<i>Idem.</i>	2818	50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot.....	476	326	<i>Idem.</i>	2609	»	17	18	17	9
Lozon.....	541	886	<i>Idem.</i>	6231	25	17	18	17	6
Montreuil.....	502	646	<i>Idem.</i>	4616	75	15	21	15	6
Remilly.....	870	956	<i>Idem.</i>	8617	»	18	23	18	11
Saint-Gilles.....	604	783	Saint-Lo.	6514	»	7	21	7	6

CANTON DE PERCY §. Population

PERCY.....	2974	3705	☒	22039	59	25	26	25	-
Beslon.....	1014	1726	Villedieu.	7190	»	34	35	34	9
La Colombe.....	960	1448	<i>Idem.</i>	6230	75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond.....	235	285	Villebaudon.	1995	50	19	23	19	9
Le Chefresne.....	799	1130	Percy.	4790	»	28	29	28	3
Le Guislain.....	366	539	Villebaudon.	3313	»	21	20	21	9
Margueray.....	317	465	Percy.	1829	»	29	29	29	4
Maupertuis.....	343	541	Villebaudon.	2826	50	23	23	23	6
Montabot.....	669	1154	Percy.	4355	»	25	31	25	5
Montbray.....	1175	1405	St-Sever (Calvados).	8449	83	30	33	30	7
Morigny.....	266	435	<i>Idem.</i>	2411	»	31	36	31	11
Villebaudon.....	516	469	☒	3156	»	20	25	20	6

CANTON DE SAINT-CLAIR §. Population

SAINT-CLAIR.....	606	800	☒	6647	09	12	40	12	-
Airel.....	726	1017	Saint-Clair.	10439	17	15	37	15	6
Bérigny.....	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316	50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt.....	1794	2383	☒	18481	58	18	46	18	9
Couvains.....	767	1303	Saint-Clair.	9864	50	10	38	10	4
La Meauffe.....	722	1022	<i>Idem.</i>	8093	25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle.....	754	980	<i>Idem.</i>	8475	95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle.....	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245	»	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine.....	335	724	Saint-Lo.	4066	75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle.....	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5185	83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle.....	514	889	<i>Idem.</i>	5047	50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
<b>CARENTAN.</b>				
<b>MM.</b> Guillemer. Lemeltier. Morcet. Belin. De la Gonnivière. Biscl-Bombreval. Butel. Beaurepaire.	<b>MM.</b> Perrote. Lavarde. Boissel. Hervieu. Laisné-Desvignets. Colette. Héroult. Touraille.	<b>MM.</b> Lecointre. Lepage. Fauvel. Esline. Rapilly. Vigier. Legouche. Bonnel.	<b>MM.</b> Lemière. Bellais. Lechevallier. Fauvel. Loquet. Pottier. Leterrier. Ollivier.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Lecaplain. Daniel. Barlet, <i>fr</i> Solate-Théol. Regnault. Grossin. Madeline. Gancel.
814 habitants (11 communes).				
Silles. Gret. Menant-Lesprès. Dudouyt. Asselin. Le Baron. Rose. Frémond. Vollet. Raulline. Guillot.	<b>Menant.</b> Rihouey. Langlois. Dumont. Lemoigne. Catherine. Robin. Duperrouzel. Legrand. Defontaine. Hardy.	<b>Ollivier.</b> Leroy. Benoist. Dumont. Hollande. Gosselin. Legastelois. Vivier. Lafosse. Hécan. Lesaulnier.	<b>Gohin.</b> Lemoigne. Legouet. Pouhaliu ( <i>Ferdinand</i> )  Vigot. Durel. Duval. Lemaltre. Lefèvre.	<b>Menant.</b> Gambillon. Macé. Fauchon. Lecardonnel. Delalonde. Moulin. Olivier. Yger. Encoignard. Letellier.
1,634 habitants (12 communes).				
Blouet.	<b>Houel, Lehérissey.</b>	<b>Legoupils.</b>	<b>Lemonnier.</b>	<b>Bazin, <i>fr</i> Louis de Gonzag.; Jouenne.</b>
Lucas. Lepesant. Estur. Binet. Delafosse. Martin. Chapelle. Bossard. Regnault. Fostain. Canuet.	<b>Pichard.</b> Debroize. Carrey. Levallois. Durand. Lebrun. Voisin. Varin. Fizel. Deschamps. Sébert.	<b>Lecanu.</b> Duval. Leroy. Hervy. Trincot. Moutier. Tesnière. Forest. Pousset. Lemonnier. Vaultier.	<b>Lucas.</b> Fautrad.  Dujardin. Lainé.  Lhermitte. Cirou.  Menard.	<b>Lucas.</b> Gallouin. Rabel. Lemaltre. Alliet. Lebiguais. Blanchet. Bouillet. Guérin. Robillard. Danguy.
140 habitants (14 communes).				
Bernard. Groualle. Sanrefus. Deshameaux. André. Leclerc. Silles. Leannette. Lefèvre. Macary. Leclerc.	<b>Pothier.</b> Jeanne. Lespérance. Malherbe. Lempérière. Enouf. Heussebrot. Lecot. Putot. Angot. N....	<b>Rihouey.</b> Lebreton. Fontaine. Legallais. Hamelin. Lehérichon. Née. Pigasse. Vivier. Angot. Letenneur.	<b>Dupré.</b> Gohin. Bertin. Loisel. Frémond. Thiébot. Tiphaine.  Desmoulins.	<b>Le Verdier.</b> Levilly. Eury. Guérin. Le Mennier. Lemennicier. Renard. Langlois. Legrand. Delafosse. Rachine.



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sment.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Jean-de-Savigny....	487	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	351	461	Saint-Lo.	3450 "	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	605	869	Idem.	3564 08	6	34	6	5

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE †. Population

SAINTE-JEAN-DE-DAYE.....	261	421	La Périne (le Désert)	4095 41	15	33	15	"
Amigny.....	193	370	Idem.	3342 75	8	25	8	11
Cavigny.....	622	678	Idem.	6453 "	11	33	11	7
Graignes.....	1158	1415	Idem.	10248 "	21	33	21	6
Le Désert.....	777	1459	Idem.	11309 "	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay....	552	1486	Idem.	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	137	408	Idem.	4105 "	18	31	18	5
Le Mesnil-Véron.....	188	283	Idem.	2755 "	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque...	455	931	Idem.	8985 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1379	3032	Idem.	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	957	1499	Idem.	10391 "	7	31	7	8
Saint-Fromond.....	914	1551	Idem.	18871 25	15	37	15	4
Tribehou.....	1004	997	Idem.	8454 25	19	28	19	13

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE †. Population

TESSY-SUR-VIRE.....	1482	1586	☒	13076 26	18	34	18	"
Beaucoudray.....	314	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny.....	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757 "	21	40	21	6
Chévy.....	261	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.....	1180	1686	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches.....	541	489	Idem.	3238 "	15	33	15	3
Fourneaux.....	178	234	Idem.	1620 50	21	37	21	3
Gouvets.....	739	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.....	383	399	Torigni-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon.....	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	341	733	Idem.	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts.....	960	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troigots.....	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6

CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE †. Population

TORIGNI-SUR-VIRE.....	2008	292	☒	17719 76	14	39	14	"
Biéville.....	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841 50	17	43	17	11
Brectouville.....	167	375	Idem.	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.....	1780	2489	Idem.	21629 50	9	34	9	5
Giéville.....	647	1033	Idem.	6342 "	17	43	17	3
Guilberville.....	1600	2215	Idem.	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	165	374	Idem.	1503 "	12	40	12	4
Lamberville.....	401	706	Idem.	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.....	338	459	Idem.	3100 50	20	43	20	7
Montrabot.....	239	386	Percy.	2049 "	16	44	16	19

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**SAINT-CLAIR.**

<b>MM.</b> Mort de Hochberg, M <sup>rs</sup> de Mathan. oult.	<b>MM.</b> Duchemin. Le Guédois. Raulin.	<b>MM.</b> Templer. Mustel. Fétille.	<b>MM.</b> Hulmel. Melot.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Charbonnel. Lemonnier. Boullot.
37 habitants (13 communes).				
urois. sdevises. ussebrot. liot. bas. liste. got. tlier. ouroude. uzard. ouin.	<b>Le Bas.</b> Rauline. Angot. Voydie. Duclouet. Aupoix. Vaultier. Thouroude. Dujardin. N.... Horel.	<b>Gibert.</b> Aubert. Vallée. Beaumont. Gardin. Fontaine. Brodin. Levieux. Bertaux. Langenais. Duval ; Delarue ; Girard. Hue. Lechevalier.	Bailleul. Lebas. Leprovoist. Desplanques.  Painchaud. Lenoir. Michel.  Chrétienne. Lepetit.	Blondel. Layne. Levillain. Lesauvage. Marie. Bigrel. Lemains. Houssin. Lecardronnel. Delacor ; Lesongeur. Lemoanier ; Lechartier ; Mesallérey. Delaville. Aubry.

**33 habitants (14 communes).**

guédois. gablier. laville. droue. ot. aûils. Mère-Lesmontils. isel. vrande.	<b>Cochard.</b> Joret. Hue. Gosselin. Launay. Boulligny. Lemazurier. Bisson. Vivier.	<b>Mabire.</b> Lebailly. Ménard. Gossoul. Camus. Brion. Abraham. Montaigne. Desvages.	<b>Le Faure, fr. de la doct.</b> (chrétienne).	<b>Godard, fr Marie de Saint-</b> Canuet. (Rech. Martin. Barbé. Delaroque. Lefranc. Morel. Restout. Bosquet, S <sup>r</sup> S <sup>te</sup> . Olympe. Delafosse. Lenordez. Boutemy. Lemercère. Marie.
loutre. vray. ssier. Mère-Lesmontils lafosse.	<b>Julien.</b> Lepelay. Depoilley. Charles. Vallée.	<b>Chaignon.</b> Langenais. Lebel. Manson. Pantin.	Lemaitre. Prévost.  Julienne.  Ravenel.  Levallois. Keller.	

**43 habitants (17 communes).**

ie. lard. zanne. ardine. ssier. rdhomme. varre. dey. et. moureux.	<b>Léger.</b> Flaust. Lepringard. Hubard. Lepage. Legrand. Moulin. Flaust. Delaville. Loyer.	<b>Leroy ; Darondel.</b> David. Leroy. Lemaitre. Queudeville. Margueritte. Mourocq. Delaunay. Piton. Briard.	<b>Bucaille.</b> Leberruyer.  Bréard. Lécot. Godefroy.	<b>Godey.</b> Mottet. Lecointre. Navet. Lechevalier. Ernouf. Guérin. Templer. Sanson. Boutemy.
--	---	---	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie terri- toriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
Suite du CANTON DE									
Placy-Montaigu .....	503	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6	
Précorbain .....	646	721	Idem.	5403 50	11	39	11	6	
Rouzeville .....	393	576	Idem.	3607 50	12	39	12	9	
Saint-Amand .....	1231	2162	Idem.	12243	»	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants .....	1003	1336	Idem.	7979	»	10	37	10	2
Saint-Symphorien .....	209	387	Idem.	1903	»	18	43	18	4
Vidouville .....	289	443	Idem.	3088	»	15	43	15	10

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES**

CANTON D'AVRANCHES ¶. Population

AVRANCHES ¶ .....	8137	444	☒	74824 48	53	47	»	»	»
Chavoy .....	206	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6	
La Godefroy .....	273	364	Idem.	1692	»	63	52	5	5
La Cohannière .....	185	380	Idem.	1775 25	61	52	9	9	
Le Val-Saint-Pair .....	1092	1410	Idem.	9361 04	58	50	3	3	
Marcey .....	824	673	Idem.	6124 58	56	49	3	3	
Plomb .....	627	819	Idem.	4984 75	50	46	8	8	
Pontaubault ¶ .....	374	195	Idem.	1898 08	06	54	7	7	
Ponts .....	503	670	Idem.	5683 25	53	45	5	5	
Saint-Brice .....	158	255	Idem.	1581 75	57	48	5	5	
Saint-Jean-de-la-Haize .....	665	893	Idem.	6125 50	55	45	5	5	
Saint-Loup .....	504	646	Idem.	4018	»	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs .....	644	649	Idem.	5164 75	59	50	3	3	
Saint-Osvin .....	557	679	Idem.	3972 73	63	55	7	7	
St-Senier-sous-Avranches .....	845	1253	Idem.	6242 75	57	49	5	5	
Vains .....	885	858	Idem.	6545	»	59	52	6	6

CANTON DE BRÉCEY ¶. Population

BRÉCEY .....	2500	2103	☒	19848 05	49	48	17	»	»
Braffais .....	422	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9	
Cuves .....	769	969	Idem.	6987	»	54	53	22	5
La Chaise-Baudoin .....	851	1203	Idem.	4355	»	48	43	16	8
La Chapelle-Urée ¶ .....	383	459	Idem.	1701	»	57	57	17	9
Le Grand-Celland .....	1031	1249	Idem.	4648	»	60	54	14	6
Le Petit-Celland .....	510	657	Idem.	2710	»	63	54	13	5
Les Cresnays .....	739	978	Idem.	5652 50	54	52	21	4	
Les Loges sur-Brécey .....	430	527	Idem.	2782 50	45	44	19	5	
Notre-Dame-de-Livoye .....	270	354	Idem.	1854	»	48	47	15	4
Sainte-Eugénie .....	116	179	Idem.	804	»	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye .....	410	552	Idem.	3360 50	53	48	14	5	
Saint-Jean-du-Corail-des-Bois .....	187	362	Idem.	944 50	44	41	21	6	
Saint-Nicolas-des-Bois .....	284	357	Idem.	1881 50	46	45	18	5	
Tirepiéd .....	1195	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8	
Vernix .....	342	584	Brécey.	4020	»	54	51	12	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**ORIGNI-SUR-VIRE.**

<b>MM.</b> Auvray. Pain. Mariette. Pézeril. Lemaitre. Delangle. Guernier (P).	<b>MM.</b> Poret. Carville. Enée. Gillette. Marie. Moulin. Guernier (F.).	<b>MM.</b> Huard. Delaroche. Lefilastre. Bréhier. Perdriel. Bochin. Mourocq.	<b>MM.</b> Poullain. Poterie.  Vielle.	<b>MM.</b> Guyot, St Ste-Madeleine. Charbonnel. Lesongeur. Blier. Denis. Richet. Anne.
--	--	---	--	---

**Population : 106,840 habitants.**

6,470 habitants (16 communes).

Samson ✱.	Barbey, Latouche.	<i>Martinière, à St-Gervais; Barenton, à N.-Dame-des-Champs; Guerin, à St-Saturnin</i>	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon. Brière. Lamy. Langlois-Nonerie Besnier. Jamard. Primaux. Haupais. Dubois. Roussel. Ruault. Lemasle. Duchemin. De St-Germain ✱. Lelorieux.	Couétel. Hubert. Doublet. Desplanches. Oursin. Vimont. Godard. Gautier. Chaignon. Pichard. Blier. Pinel. Loqué. Lechoisne. Lancesseur.	Resbeut. Desplanches. Havard. Piquois. Duclos. Resbeut. Challier. Loisel. Bigot. Provost. Morin. Belloir. Maheux. Martin. Dupont ✱.	Houllier. Lemaitre.  Anger.  Aumont. Lemoine.  Chapin.  Dupard.	Besnard. Viel. Yvon. Béguin. Davy. Juin. Canvet, St St-Joseph. De Guette. Jubré. Lebiguais. Duchemin. Peslin. Marie. Leloutre. Olivier.

0,240 habitants (16 communes).

Boudier. Camax. Lemardeley. Masselin. Turquetil. Jouenne. Jouenne. Laurent. Bidois. Laurence. Aumont. Loyvet. Robine. Debesne. Létreguilly. N.	Augeard. Gauquelin. Bunel. Chrétienne. Resbeut. Lefillâtre. Aubert. Harivel. Lair. Cahu. Fillâtre. Desfeux. Lepron. Rigot. Bouffaré. N.	<i>Guesnon.</i> Le Tellier. Bunel. Leconte. Lecharpentier. Fortin. Gautier. Queslier. Leroy. Langlois. Lenormand. Delanoë. Guesdon. Prével. Lefranc. Guyot.	Piel. Primault. Lerouge.  Aumont.    Geffroy.	Herpin. Blin. Constantin. Joubault. Royer. Lébrau, St St-Augustin. Lhôtellier. Esnoult. Fauvel. Déchéréncé. Jouault. Leroux. Gordon. Bojsroux. Belloir. Mazure.
---	--	--	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

CANTON DE DUCEY §. Population :

DUCEY .....	1760	1120	☒	11119	39	67	56	9	»
Céaux .....	592	786	Avranches.	4931	50	68	59	12	9
Courtils .....	525	614	<i>Idem.</i>	3767	»	69	60	13	10
Crollon .....	411	468	<i>Idem.</i>	2618	50	70	61	13	10
Juilley .....	811	1122	<i>Idem.</i>	6479	»	68	58	11	5
La Boulouze .....	155	218	<i>Idem.</i>	995	50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne .....	326	460	<i>Idem.</i>	2108	50	68	58	11	9
Les Chéris .....	492	591	<i>Idem.</i>	3644	50	74	59	12	3
Marcilly .....	891	886	<i>Idem.</i>	5784	»	70	57	10	5
Poilly .....	951	1270	<i>Idem.</i>	8517	75	67	58	10	2
Précey .....	612	773	<i>Idem.</i>	4684	68	67	59	11	8
Saint-Quentin .....	1340	1668	<i>Idem.</i>	11783	»	61	53	6	4

CANTON DE GRANVILLE §. Population :

GRANVILLE § .....	14747	268	☒	108410	56	49	29	26	»
Bouillon .....	544	639	Granville.	3900	»	60	39	20	10
Donville .....	893	296	<i>Idem.</i>	3245	50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux ..	518	824	<i>Idem.</i>	6116	50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville ..	1190	737	<i>Idem.</i>	10415	82	51	31	24	2
Saint-Pair .....	1346	1540	<i>Idem.</i>	11530	»	52	35	23	5
Saint-Planchers .....	1084	1197	<i>Idem.</i>	9326	»	56	23	21	7
Yquelon .....	426	214	<i>Idem.</i>	2998	50	48	27	26	4

CANTON DE LA HAYE-PESNEL §. Population :

LA HAYE-PESNEL .....	935	629	☒	6596	76	44	32	15	»
Beauchamps .....	630	411	La Haye-Pesnel.	4018	51	56	31	21	6
Champcervon .....	407	588	<i>Idem.</i>	2913	75	48	35	16	2
Folligny .....	437	410	<i>Idem.</i>	3079	25	43	39	19	4
Hocquigny .....	283	305	<i>Idem.</i>	1875	50	44	30	18	3
La Beslière .....	273	349	<i>Idem.</i>	2266	25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer ..	796	1451	<i>Idem.</i>	6798	25	44	35	15	3
La Mouche .....	301	443	<i>Idem.</i>	2372	50	45	33	14	4
La Rochelle .....	576	751	<i>Idem.</i>	4280	75	49	37	13	5
Le Luot .....	446	851	Avranches.	4075	50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey .....	352	421	La Haye-Pesnel.	2897	»	43	31	18	2
Les Chambres .....	228	418	<i>Idem.</i>	1857	50	48	38	13	4
Le Tanu .....	582	694	<i>Idem.</i>	4005	75	44	37	20	5
Noirpalu .....	177	819	<i>Idem.</i>	1352	»	44	37	15	5
Sainte-Pience .....	658	868	Avranches.	3458	50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs ..	958	1202	La Haye-Pesnel.	8390	25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

1,825 habitants (12 communes).

<b>MM.</b> Fleury. Colet. Périer. Ysabel. Fardin. Barbey.	<b>MM.</b> Champion. Gilbert. Dupont. Join. Datin. Mazure.	<b>MM.</b> <i>Gournel.</i> Miquelard. Gournel. Laurent. Guesnon. Champion.	<b>MM.</b> Larcher. Mazier.  Prével.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Danguet. Despas. Boisroux. Duguépéroux. Anger. Coursin, S <sup>r</sup> St. François. Pinel, S <sup>r</sup> Sainte- Anne. Etienvre. Bernard. Baisnée. Mazier. Lhôtelier.
Loqué-Lesmares.	Le Guérinais.	Leprovost.		
Gilbert. Poullain. Dupont. Tabourel. Dupont.	Fortin. Chevallier. Morin. Provost. Lebedel.	Gallouin. Lemouland. Goron. Bouillet. Béatrix.	Roblin. Fras. Martel. Lejamtel.	

10,748 habitants (8 communes).

Le Mengnonnet.	Adelus, Cambernon.	<i>Le Caplain; Allain.</i>	Taffery (fr. Haval- Pierre), Boissier.	Delabarre, Laley et Josseaume.
Digée.	Frétel.	Debroise.	Lebasnier.	Dauguet, S <sup>r</sup> Mé- lanie.
Fissadame. Dairou. Chemin. Chesnay. Chemin. Cambernon.	Pellerin. Yver. Chevallier. Besnard. Avril. Lepelley-Fonteny.	Garnier. Esnoult. <i>Mabire.</i> Thébault. Raulin. Dufresne.	Blouin. Leloutre. Deslandes. Fouque. Anquetil. Potier.	Lebrun. Hamon. <i>Sere, S<sup>r</sup> Gérentine.</i> Legrand; Prével. Rosselin. Lemière.

1,166 habitants (19 communes).

Lanos. Angrain. Poullain. Laurence. Lemains. Bédouin. Desieux. Duguey-Cher. Lempereur de St- Pierre (Léon). Dugué-Cher. Dulin. Le Marquis. Allain. Langelier. Jonquier. De St-Pierre (Louis).	Avril. Simonne. Legros. Marion. Duval-Granderie. Lhomme. Lebréton. Vivier. Hurel.  Tetrel. Genvesse-Lafosse. Seigneul. Micouin. Jannot. Besnier. Herpin.	<i>Vignon.</i> Jamont. Adelée. Huvé. Trochon. Lahuppe. Davy. Hulmel. Paillette.  Le Duc. Perrouault. Guérin, Anger. Raulin. Lenorais. Pitel. Mauviel.	Legallais. Leblanc.   Gautier.  Painchaud.   Bouillon.  Follain. Tardif.	Hulmer. Hochard. Mauray. Poidevin. Gloria. Maillard. Lehodey. Levallois. Peslin.  Lemercier. Perrouault. Boucé. Lelandais. Goudal. Rose. Desfoux.
---	--	---	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
				Principal des contributions directes.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Léger .....	179	196	Sartilly.	1311	30	60	38	17	8
Saint-Ursin .....	364	537	La Haye-Pesnel.	3057	50	47	36	18	3
Subigny .....	584	790	Avranches.	4053	»	50	40	9	8

CANTON DE PONTORSON §. Population

PONTORSON <input checked="" type="checkbox"/> .....	2234	415	<input checked="" type="checkbox"/>	13119	08	79	69	22	»
Ardevon .....	386	830	Pontorson.	3875	»	77	68	20	8
Aucey .....	763	951	Idem.	5793	17	83	74	26	5
Beauvoir .....	436	857	Idem.	2933	16	84	69	21	8
Boucey .....	622	1083	Idem.	6044	50	81	72	23	2
Cormeray .....	136	190	Idem.	1186	50	76	68	21	6
Curay .....	350	574	Idem.	2857	06	77	67	20	4
Huisnes .....	361	654	Idem.	3545	33	75	66	19	10
Les Pas .....	339	460	Idem.	2972	»	77	67	19	5
Macey .....	306	587	Idem.	2632	50	76	67	19	6
Moidrey .....	312	636	Idem.	3838	50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel .....	193	258	Idem.	1067	75	89	72	24	9
Sacey .....	1225	1327	Idem.	8824	75	86	72	25	7
Servon .....	622	923	Idem.	5486	17	71	62	14	10
Tanis .....	544	746	Idem.	3786	»	73	64	16	10
Vessey .....	976	1261	Idem.	6885	50	79	71	23	7

CANTON DE SAINT-JAMES §. Population

SAINTE-JAMES .....	3199	1819	<input checked="" type="checkbox"/>	21155	»	77	67	20	»
Argouges .....	1294	1639	Saint-James.	8387	»	82	71	23	6
Carnet .....	894	1012	Idem.	5897	42	80	70	23	3
Hamelin .....	204	246	Idem.	1487	25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin .....	878	1082	Idem.	6054	»	74	65	17	5
Montanel .....	1053	1548	Idem.	5989	75	80	71	24	10
Montjoie .....	508	745	Idem.	3621	50	76	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte .....	1628	2098	Idem.	13395	25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte .....	1154	1641	Idem.	6297	25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron .....	726	1114	Idem.	6414	08	71	62	14	10
Vergoncey .....	541	774	Idem.	4149	59	74	64	16	7
Villiers .....	460	791	Idem.	3907	»	77	67	20	7

CANTON DE SARTILLY §. Population

SARTILLY .....	1285	1151	<input checked="" type="checkbox"/>	9352	83	41	39	11	»
Angey .....	235	247	Sartilly.	1421	»	53	42	14	3
Bacilly .....	1297	1587	Avranches.	10633	50	57	46	8	7
Carolles .....	423	383	Sartilly.	2382	75	62	41	19	8
Champcey .....	309	324	Idem.	2443	50	54	43	9	4
Champeaux .....	506	422	Idem.	3323	»	63	45	17	6
Dragey .....	676	1015	Idem.	6526	25	57	44	12	5
Genest .....	776	696	Avranches.	5422	67	58	47	11	8
Lolif .....	907	1348	Idem.	8675	75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

DE LA HAYE-PESNEL.

MM. Picot. De Nary de Longueville. Lebourgeois.	MM. Lecoufle. Letourneur. Pigeon.	MM. Guilbert. Lorin. Lebreuilly.	MM. Levesque.	MM <sup>lles</sup> Girre. Navet. Aumont.
9,803 habitants (16 communes).				
Bellet. Théault. Marquis de Verdun de la Grenne. Gaillard. Guichard. Faguais. Piquere]. Provost. Chauvière. M <sup>rs</sup> de Caqueray. Tardif de Moidrey. Leplat. Guillard. Provost. Ysabel. Louiche-Loumel.	Piel. Cornicard. Pivert. Blin. Alix. Verdier. Doré. Duprey. Royer. Dauguet. Allain. Ménard. Dardenne. Jamault. Cloche. Guillard.	Havard. Breillot. Vaudouer. Hamon. Quesnel. Forget. Théberge. Aubrée. Ruault. Cluche. Gautier. Dauguet. Thébault. Labigue. Dinard. Bigrel.	Marie. Maheux. Le Lièvre. Daubrée. Poirier. Doré. Goron.	Bussard. Teulère, St Ste-Josphine. Lesage. Lethimonnier. Marion. Sarrazin. Dairou. Dauguin. Nicolle. Faguais. Genevée. Lenormand. Barbé. Carnet. Bouillon. Follain.
12,337 habitants (12 communes).				
Belloir. Berthelot. Maheux. Lemonnier. Desgranges. Costentin. Despréaux. Chevallier. Delacour. Du Homme. Gautier-Lapérière. Tiffaine.	Gautier, Chevalier. Jourdan. Fouasse. Rault. Douettée. Jouanne. Gautier. Chauvois. Portier. Langlois. Guérin. Renault.	Legrand; Guérin, à Saint-Benoit. Poirier. Esnoult. Lemonnier. Brazard. Fougeray. Chevallier. Langlois. Templer. Nicolle. Delaporte. Durand.	Delabroise. Gerard, fr. Ortairé. Roblin. Godefroy. Duval. Leroy. Datin. Tasset. Leteur-trois.	Boudant et Le- prieur. Ronel; Abraham. Gillot. Chenot. Goron. Fontaine. Lechevalier. Amléline. Yvon. Gilbert. Barbedette. Lurois.
8,766 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay. Sicot. Dupont. Geffroy. Lemétayer. Lemaréchal. Leplat-Lapallière. Piton. Gombert.	Esnault. Jacquet. Chauvin. Girard. Lebréton. Letellier. Leplat (Jules). Lefèvre. Bellet.	Mauviel. Peslin. Bougourd. Poulain. Hamelin. Lair. Tabard. Trochon. Lefebvre.	Laurence. Hébert. Blin. Guérard. Durand. Orange.	Tesnière. Morel. Chauvin. Couétit. Helleu. Hurel. Pillevesse. Gournay. Durand.



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

*Suite du CANTON DE*

Montviron .....	408	593	Sartilly.	3815	»	52	42	9	4
Ronthon.....	363	484	<i>Idem.</i>	3539	75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas .....	258	238	<i>Idem.</i>	1971	25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups .....	539	1426	<i>Idem.</i>	4344	33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers.....	784	840	<i>Idem.</i>	6106	50	56	39	16	5

CANTON DE VILLEDIEU §. Population :

VILLEDIEU $\frac{1}{2}$ .....	3572	82	<input checked="" type="checkbox"/>	23043	08	34	32	22	»
Bourguenolles.....	443	764	Villedieu.	3672	»	41	40	18	8
Champrépus .....	710	912	<i>Idem.</i>	6029	»	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron.....	784	935	<i>Idem.</i>	4239	»	40	38	21	6
Fleury .....	894	1259	<i>Idem.</i>	8256	»	38	30	27	5
La Bloutière.....	578	923	<i>Idem.</i>	5069	»	33	28	28	6
La Lande-d'Airou .....	965	1509	<i>Idem.</i>	7140	25	39	38	19	6
La Trinité.....	678	917	<i>Idem.</i>	4444	»	42	40	18	8
Rouffigny.....	457	670	<i>Idem.</i>	3525	»	39	38	17	6
Sainte-Cécile.....	668	1149	<i>Idem.</i>	5777	50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	<i>Idem.</i>	4451	»	36	34	20	2

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**

CANTON DE CHERBOURG §. Population :

CHERBOURG $\frac{1}{2}$ .....	37215	651	<input checked="" type="checkbox"/>	283521	62	76	75	»	»
-------------------------------	-------	-----	-------------------------------------	--------	----	----	----	---	---

CANTON DE BEAUMONT §. Population :

BEAUMONT .....	679	789	<input checked="" type="checkbox"/>	4818	08	93	82	18	»
Acqueville .....	347	579	Beaumont-Hague.	3512	»	84	75	11	10
Auderville .....	469	433	<i>Idem.</i>	4251	50	102	91	27	9
Biville.....	410	870	<i>Idem.</i>	3022	»	89	83	18	8
Branville .....	138	212	<i>Idem.</i>	1125	»	89	79	14	4
Digulleville .....	532	789	<i>Idem.</i>	6112	»	98	87	22	4
Eculleville .....	142	233	<i>Idem.</i>	1517	»	96	86	17	4
Flottemanville-Hague.....	466	1139	Cherbourg.	4615	»	86	77	9	11
Gréville .....	505	1003	Beaumont-Hague.	7473	»	98	82	16	4
Herqueville .....	212	291	<i>Idem.</i>	1437	»	97	86	22	4
Jobourg .....	593	1045	<i>Idem.</i>	6702	50	98	88	24	6
Nacqueville .....	442	844	<i>Idem.</i>	6881	50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite.....	378	614	<i>Idem.</i>	4131	»	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue .....	511	429	<i>Idem.</i>	3950	»	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague.....	455	984	<i>Idem.</i>	4223	»	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux...	684	635	<i>Idem.</i>	7391	75	102	91	26	8
Tonneville .....	200	383	Cherbourg.	2368	»	85	80	9	11
Urville-Hague .....	340	312	Beaumont-Hague.	8458	50	86	81	11	9
Vasteville .....	608	1672	<i>Idem.</i>	7824	50	87	78	12	10
Vanville .....	475	1138	<i>Idem.</i>	4569	»	84	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

<b>ARTILLY.</b>				
<b>MM.</b> Durand. Gosse. Goullâtre (Ambréise). Wancel. Gond.	<b>MM.</b> Dargenne. Leroy. Lenoir. Lebailif. Levallois.	<b>MM.</b> Sellier. Lhoste. Le Sénéchal. Dollé. Travers.	<b>MM.</b>  Jouault. Carouge.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Pigeon. Méril. Guilmin. Salmon. Nativelle.
11,274 habitants (11 communes).				
Petrel. Legrand (Ferd.). Lemare. Anquetil (E.). Datin. Erespin. Potrel. James. Debroize. Michel de Lépinay. Salles.	Villain-Ledot. Legrand (Alexand.). Olive. Anquetil (R.). Briens. Le Noir les Prés. Lepeltier. Nové. Massué. Vivien. Fauquet.	<i>Lebedel.</i> Landelle. Renault. Houssin. Le Chevallier. Bailleul (Franç.). Bailleul (Pierre). Bastard. Lemarre. Denot. Noblet.	Cucu.  Cervelle. Mahey. Delanoë. Esnouf. Manet. Etienne.  Sebire.	Ruault. Anfray. Leblond. Milcent. Anfray. Coursin. Gastebois. Plaine. Allix. Belloir. Letourneur ; Loyer

Population, 87,954 habitants.

5,580 habitants (1 commune).

<b>Liais.</b>	Gourdier-Deshameaux; Boulmont-d'Ingremard.	<i>Lepelley</i> *, à S.-T.; Hamel, à N.-D.-d.-R.; <i>Besnard</i> , à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gomas, Ravenel; Thomine, Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Belleval-lée, Lebas, Lehuby, Leprêtre et Boucher. Greffain.
---------------	--	--	---	--

606 habitants (20 communes).

Héleine. Lefilliatre. Michel-d'Annoville. Bourget. Lesdos. Paris. Asselin. <i>La Source-Beslongchamps.</i> Genevieve-Lacouture. Leboulanger. Digard. Liot. Mesnil. Hochet. Paris-Lesfontaines. Trigan. Fleury. Lesotzke-Dulongpré Jourdan. Legrand.	Le Marinel. Voisin. Picquot. Postel. Le Faix. Lecostey. Paris (L.). Dumoncel. Feuardent. Bigot. Samson. Lesdos-Lavallée. Falaize. Racine. Encolvey. Ladvenu. Orange. Paris (Prévallée). Cosnefroy. Digard.	<i>Tesson.</i> Groult. Desvergez. Leparquier. Vaultier. Letourneur. Digard. Lemarinel. Lanon. Lemière. Hérout. Launey. N... Leroy. Lebrun. L'Hullier. Puiney. Depériers. Bouteloup. Hamel.	De Saint-Jores. Lebailly. Le Hardelay. Cosnefroy. <i>Mairie à Ste-Croix-Bague.</i> Poupeville.  Maurouard. Picquot.  Jean. Martin. Duvard. Duhoux. Clément. Leneveu.  Bigard. Beaumont. Tison.	Hébert. Mallois. Langevin. Lehoux.  Esnol. Lechevallier. Mouchel. Gautier. Leroy. Leboisselier. Lenoir. Gosselin. Fleuret. Collette. Caillard. Chevallier. Roulet. Yvetot. Roblot.
--	---	---	---	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sment.	du canton.	

**CANTON DES PIEUX §. Population**

LES PIEUX.....	1444	1531	☒	13801	26	86	65	20	..
Benoitville.....	522	828	Les Pieux.	5269	75	89	68	18	3
Bricqueboscq.....	472	805	Idem.	4543	»	83	65	16	8
Flamanville.....	1301	736	☒	8411	75	93	71	26	6
Grosville.....	870	1351	Les Pieux.	8726	25	81	62	20	5
Héauville.....	501	1079	Flamanville.	4236	25	97	75	15	10
Helleville.....	328	588	Les Pieux.	3157	16	92	71	17	6
Le Rozel.....	328	558	Idem.	3308	50	91	63	24	4
Pierreville.....	636	1012	Idem.	7349	50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc...	216	358	Idem.	2660	50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard..	758	1382	Idem.	8716	75	90	62	23	4
Siouville.....	619	639	Flamanville.	5182	50	93	71	21	6
Sotheville... ..	297	614	Les Pieux.	5180	59	91	71	17	6
Surtainville.....	942	1483	Idem.	9818	91	93	59	28	8
Tr <sup>4</sup> auville.....	875	1237	Fermanville.	10677	50	89	68	20	3

**CANTON D'OCTEVILLE §. Population**

OCTEVILLE.....	2268	775	Cherbourg.	11963	08	78	72	3	..
Bretteville.....	545	578	Idem.	5009	67	84	82	7	10
Couville.....	533	862	Martinvast.	4186	»	76	64	13	10
Digosville.....	604	927	Cherbourg.	5140	59	83	70	7	10
Equeurdreville.....	4429	507	Idem.	15364	75	78	77	2	3
Hardinvast.....	469	729	Martinvast.	3261	»	79	67	10	7
Henneville.....	1050	767	Cherbourg.	6624	»	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval.....	420	1342	Idem.	2701	58	72	67	10	12
Martinvast.....	769	1104	☒	6198	05	80	69	7	4
Nouainville.....	236	381	Cherbourg.	2035	08	82	76	5	4
Querqueville.....	887	553	Idem.	5171	50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard....	235	286	Martinvast.	1373	50	73	66	12	9
Sideville.....	401	763	Idem.	4625	»	82	71	9	6
Teurthéville-Hague.....	865	1273	Idem.	7896	50	81	71	13	10
Tollevast.....	604	1162	Idem.	4507	»	74	69	11	9
Tourlaville.....	5543	3287	Cherbourg.	33816	»	80	79	4	7
Virandeville.....	625	822	Martinvast.	4928	50	81	74	12	9

**CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE §. Population**

SAINT-PIERRE-EGLISE.....	2167	802	☒	15567	52	71	76	17	..
Angoville.....	77	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289	»	75	79	20	3
Brillevast.....	561	909	Idem.	5253	24	74	72	16	5
Canteloup.....	332	428	Idem.	3124	25	68	74	19	5
Carneville.....	436	688	Idem.	3732	75	79	75	16	4
Clitourps.....	321	630	Idem.	4204	58	70	75	19	4
Cosqueville.....	770	860	Idem.	8885	45	74	79	20	3
Fermanville.....	1780	1166	Idem.	8535	93	74	77	21	4
Gatteville.....	975	972	Idem.	14949	03	77	81	26	9
Gonneville.....	964	1535	Idem.	8835	83	74	71	13	6
Gouberville.....	348	279	Idem.	3756	87	78	79	24	7
Le Theil.....	921	1383	Idem.	5798	25	71	66	14	11
Le Vast.....	1251	1304	☒	9874	66	65	71	21	7

Maires.	Adjoins.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

10,109 habitants (15 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Lequerit-Desroziers.	Buhot les Fontaines.	<i>Roquière.</i>	Groult.	Leprince.
Houel-Desmonts.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
Cottebrune.	Quenault.	Clément.	Gosnefroy.	Guérin.
Courtois (Paul).	Courtois (François).	Godefroy.	Ozouf.	Daniel.
Hairon.	Brisset.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Messent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
Belhoste.	Hamel.	Denys.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Mautalent.	Lencley.	Gaillard.
Leillastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux.	Adam.	Pagnier.	Yvetot.	Godefroy.
Hamel.	Sorel.	Biard.	Marie.	Voisin.
Lenoir.	Avoine.	Villot.	Dubost.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Bocage.	Blaisot.
Denis-Dumont.	Tollemer.	Mosqueron.	Houel.	Sauvage.
Leledier.	Lebourgeois.	Canoville.		Delanoë.

20,483 habitants (17 communes).

Delalée.	Alaterre.	<i>Foycard.</i>	Levallois.	Jacquet.
Levallois.	Le Tellier.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecourt.	Maurouard.	Laurence.	Herbert.	Lecacheux.
Le Marquand.	Lemaltre.	Saillard.	Adam.	Cauchard.
Hennequin.	Bouin ; Lepetit.	Digard.	Mottin.	Guillemet.
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Hignard.	Belhomme.	Desmares.	Dessoulles.	Michel.
Quentin.	Mahier.	Mariage.	Née.	Prével.
Hervieu.	Pezet.	Lucas.	Legoupil.	Bataille.
Dumoncel.	Bestres dit Montarbet.	Mauger.		Martin.
de Couville.	Cauvin.	Fontaine.	Baudry.	Aubey.
Roquier.	Orange.	Adam.	Le Chevalier.	Pasquier.
Grancher.	Lebarbenchon.	Lucas.	Leilbard.	Damourette.
Lebuhotel.	Chauvin.	Seblin.	Mesnil, Simon.	Voidie.
Drouet.	Dubost.	Renard.	Le Long.	Leguerrier.
V <sup>ie</sup> de Tocqueville.	Lelanchon ; Lebrun.	<i>Forcel ; Chauvin.</i>		Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Hasne.		Choisnel.

13,176 habitants (20 communes).

Le Bas.	Touzé.	<i>Le Maignen.</i>	Creully.	Audouard.
Auvray.	Ernouf.	Hamel.	<i>réunis à Frasville</i>	Gilles.
Babeville-Lavallée.	Lemaresquier.	Bouillon.	Laloë.	Le Hérissier.
Mallet.	Boulard.	Mesnil.	Lefebvre.	Ameline.
Planques.	Dudoy.	Delisle.	Polidor.	Duhamel.
Delisle.	Sorin.	Levesque.	Leflambe.	Lepetit.
Michel.	Jourdan.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
Levallois.	Gallien.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Dorey.	Touzard.	Vastel.	Poirier.	Osouf.
Bourdet.	Anquetil.	Leclère.	Anne.	Belliard.
Hamel.	Lallemand.	Couppéy.	Simon.	Durel.
Quetteville.	Fichet.	Allain.		Pilard.
de la Germonière				

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DÉPARTEMENT DE CHER-LÉVY			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON</i>								
Maupertus .....	373	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 23	70	73	11	7
Néville .....	295	348	<i>Idem.</i>	4039 08	78	83	24	7
Rétoville .....	237	340	<i>Idem.</i>	2903 »	77	82	23	6
Théville .....	392	777	<i>Idem.</i>	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville .....	592	590	<i>Idem.</i>	7136 08	76	77	22	5
Varouville .....	403	418	<i>Idem.</i>	2140 16	75	79	20	3
Vrasville .....	149	143	<i>Idem.</i>	1368 »	76	80	21	4

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**

COUTANCES §.	Population.	CANTON DE COUTANCES §. Population.						
		Population.	Superficie.	Bureaux.	Contributions.	Département.	Judiciaire.	Arrondissement.
COUTANCES §. ....	8027	333	☒	63491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette...	832	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Camberton .....	1155	1701	<i>Idem.</i>	10989 50	27	6	6	6
Courcy .....	943	1145	<i>Idem.</i>	9409 33	34	4	4	4
Nicorps .....	3351	563	<i>Idem.</i>	4807 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances...	825	881	<i>Idem.</i>	9783 »	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances...	216	439	<i>Idem.</i>	3953 50	28	»	»	»
Saussey .....	735	891	<i>Idem.</i>	5633 75	35	6	6	6

BRÉHAL §.	Population.	CANTON DE BRÉHAL §. Population.						
		Population.	Superficie.	Bureaux.	Contributions.	Département.	Judiciaire.	Arrondissement.
BRÉHAL §. ....	1430	1362	☒	12984 50	44	19	19	»
Anctoville .....	202	215	Granville.	1782 23	50	27	27	9
Bourey .....	182	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville .....	402	688	<i>Idem.</i>	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer.....	1433	1464	<i>Idem.</i>	10370 50	46	18	18	2
Cérences .....	1942	2242	<i>Idem.</i>	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup .....	376	417	<i>Idem.</i>	3410 25	43	21	21	2
Coudeville .....	830	872	<i>Idem.</i>	6544 25	46	21	21	2
Equilly .....	440	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil .....	1223	1877	Bréhal.	10782 25	50	24	24	5
La Meurdraquière.....	475	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur .....	320	323	Bréhal.	1685 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert .....	500	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville .....	503	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer.....	638	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye.	468	527	<i>Idem.</i>	3886 »	47	27	27	12

CERISY-LA-SALLE §.	Population.	CANTON DE CERISY-LA-SALLE §. Population.						
		Population.	Superficie.	Bureaux.	Contributions.	Département.	Judiciaire.	Arrondissement.
CERISY-LA-SALLE §. ....	1775	1685	☒	13576 92	21	14	14	»
Belval .....	448	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours .....	923	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert .....	370	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon .....	1383	1693	<i>Idem.</i>	12534 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly...	1708	2522	<i>Idem.</i>	14951 75	21	18	18	5
Ouville .....	821	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey .....	1024	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vétu.....	1456	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly...	512	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	6
Savigny .....	728	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
<b>SAINT-PIERRE-ÉGLISE.</b>				
<b>MM.</b> Noyon. Pontus. Laurens. Bibon. Rouxel. Trohet. Biard.	<b>MM.</b> Le Brettevillois. Roblot. Bouchard. Lemaitre. Birette. Féron. Laurent.	<b>MM.</b> Philippe. Bigot. Paumier. Mauduit. Bedel. Dallain. Cervelle.	<b>MM.</b> Quévillon. Henry.  Lefèvre. Philippe.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Oger. Fortin. Auger. Coursin. Liron. Pacé. Guesnon.
<b>Population : 113,742 habitants.</b>				
<b>2,768 habitants (8 communes).</b>				
Blaine.	Boissel - Dombrevail et Chevallier.	<i>Truffaut; Febvrier.</i>	F <sup>res</sup> de la doct <sup>e</sup> chrét <sup>e</sup> , Laine.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois). Labarbe. Savary. Tonnet. Leloup. Potier du Parc. Tanqueray.	Mahé (Jules). Lechevallier. Legardinier. Fauvel. Danlos. Hédouin. Heurtaut.	Billard. Feuillet. Costey. Legraverend. <i>Lemoine.</i> <i>Adeline.</i> Lefèvre.	Lebigot. Perra. Lecaplin.  <i>réunie à Coustances</i> <i>Idem.</i> Leriverend.	Levallois. Lemierre. Lefilleul. Lebreton.  Adeline.
<b>1,373 habitants (16 communes).</b>				
de Breton. Lerpin. Lubert. Lecoupé. Lostenin. Labeut. Léves de la Vallée. Larnier. Lacquevel. Lhérissey. Lévrier. Lanqueray. Lévenette. Léquin. Lérou. Lévrier.	Legraverend. Dry-Dupré. Faucon. Louvel. Thuillet. Duval. Vallét. Lemarié-Deslandelles. Gouelle. Touroude. Hélie. Legallet. Jourdan. Lecarpentier. Lebas. Allain-les-Crosets.	<i>Langlois.</i> Huet. Année. Menant. Germain. <i>Touroude.</i> Durier. Leclère. Duval. Coulomb. Lehodey. Bochet. Harel. Boileau. Gohin. Templer.	Levigoureux.   Lelièvre. Villedieu.  Lebailly.  Chauvin.  Robine. Pastaux. Guérin.	Lucas. Turgot. Pichon. Lebedel. Guérard. <i>Guéris, St St-Barthe.</i> Guesnier. Boisivon. Bailleul. Dubosq. Yvon. Herpin. Dubuisson. Cheval. Duchesne. Chauvin.
<b>1,998 habitants (11 communes).</b>				
Lévry. Lémosquet. Léchevallier. Lecomte. Lecomte. Léves de la Brunelle * Léves de Beauvais. Lé Touzey. Léhoudey. Lé Brun. Lé Mons.	Jéhenne. Vimond. Hinard. Létarouilly. Menard. Léconte. Bouley. Durand. Delarue. Beshogues. Rabec.	<i>Turgis.</i> Soismier. Boulay. Hermon. Blin. Delaunay. Auvray. Létousey. Gougeon. Boulay. Lechevallier.	Létassey. Delaroque. Hinard. Morin. Perrodin. Létenneur. Sévaur. De Saint-Denis. Sohier. Rault. Duquesnay.	Mangon. Moulin. Renouf. Lefebvre. Rouland. Allix. Chardot. Voisin. Herpin. Debien. Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
				Principal des contributions directes.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

**CANTON DE GAVRAY §. Population**

GAVRAY .....	1635	1601	☒ Gavray.	10996	50	34	18	18	6
Grimesnil .....	203	261	Gavray.	1702	»	31	15	15	»
Hambye .....	2690	2957	Idem.	23500	50	25	19	19	8
La Baleine .....	303	463	Idem.	1893	50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand .....	493	675	Idem.	4111	»	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant .....	306	239	Idem.	1186	»	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier .....	658	923	Idem.	4784	»	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue .....	861	334	Idem.	2060	75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues .....	456	478	Idem.	3064	»	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman .....	817	1071	Idem.	5619	75	40	24	24	6
Lengronne .....	901	1208	Idem.	8947	50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois .....	590	663	Idem.	3894	75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast .....	1456	1671	Idem.	12145	75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois .....	475	583	Idem.	2585	50	30	26	26	8
Ver .....	903	1376	Idem.	9182	»	38	22	22	4

**CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS §. Population**

LA HAYE-DU-PUITS ☒ .....	1420	517	☒	10505	34	44	29	29	»
Appeville .....	576	1321	Prétot.	12396	50	38	46	46	17
Baudreville .....	307	464	La Haye-du-Puits.	3129	50	51	36	36	7
Bolleville .....	454	623	Idem.	4193	»	46	31	31	2
Canville .....	397	534	Idem.	5714	75	54	39	39	10
Coigny .....	341	412	Prétot.	4245	50	40	42	42	13
Cretteville .....	622	682	Idem.	7801	25	46	43	43	14
Denneville .....	588	832	La Haye-du-Puits.	6158	»	54	39	39	10
Doville .....	522	1018	Idem.	5374	25	47	33	33	4
Gerville .....	199	582	Idem.	2774	25	44	28	28	5
Glatigny .....	407	499	Idem.	3079	75	52	37	37	8
Houtteville .....	233	448	Prétot.	4687	25	41	44	44	15
Lithaire .....	822	1414	La Haye-du-Puits.	6488	75	42	30	30	5
Mobecq .....	457	816	Idem.	6388	50	44	28	28	3
Montgardon .....	770	1331	Idem.	6939	25	46	32	32	2
Neufmesnil .....	279	532	Idem.	3362	75	46	32	32	2
Prétot .....	617	811	☒	6260	17	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont... ..	662	813	La Haye-du-Puits.	5001	27	49	34	34	5
St-Remi-des-Landes .....	540	816	Idem.	4854	50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont.. ..	441	819	Idem.	5660	25	50	35	35	6
Saint-Symphorien .....	384	581	Idem.	4635	25	45	30	30	1
Surville .....	348	746	Idem.	3100	»	53	39	39	10
Varenguebec .....	868	2120	Idem.	10193	75	50	36	36	7
Vindefontaine .....	709	838	Prétot.	7331	25	45	41	41	12

**CANTON DE LESSAY §. Population**

LESSAY .....	1500	2248	☒	11659	10	36	21	21	5
Angoville-sur-Ay .....	605	672	Lessay.	5873	»	40	26	26	5
Anneville .....	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786	50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay .....	570	980	Lessay.	5912	»	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

12,167 habitants (15 communes).

<b>MM.</b> Celebre-Gossel *. Le Brun. Niobey *. Vimond. Piel-Ferrounière Michel. Fonnard. Benâtre. Le Bréton. de Gourmont. Le Chevalier. Lebosq. Pignet. Soret. Auvray.	<b>MM.</b> Durville. Quesnel. Horel; Delarue. Dupont. Auvray. Desvages. Massus. L'Hermitte. Boudier. Foucher. Lecaplain. Durand. Hardy. Dupont. Dupont.	<b>MM.</b> <i>Morin.</i> Leroux. Guilgaud. Dubois. Savary. Passais. Godefroy. Lemonnier. Le Légard. Anquetil; Duchemin. Menard. Talbot. Morin. Piron, Vallée. Lemoigne.	<b>MM.</b> Letenneur. Saugrain, Pignet. Lemarquand.  Regnault. Plantegenest. Lebailleux. Delacour. Caresmel. Goulet. Robine. Pignet.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Leroyer. Vimont. Cresté et Jean. Leconte. Quesnel. Vimond. Hédouin. Guillotin. Levêque. Lebigot; Godard. Victor. Vibert. Godefroy. Aubert. Tétrel.
--	--	--	--	--

13,936 habitants (24 communes).

Benoit. Gruchy. Jean. Ozouf. Labanque. Vaultier. Lemoigne de Beaudrap. Lesage (P.) Vichard. Butel. Jehenne. Lavoisy. Dolbet. Roptin. Lempérière. Le Mesley. Retourneur. Roulland. Quiédeville. Violette. Dubois. Marie. Leconte.	Ducloux. Pagny. Houssel. Moulin. Lecomte. Loquet. Dujardin. d'Aigremont. Lesage (L.) Pitance. Roptin. Adam. Dorléans. Dolley. Lepoittevin. Leroux. Comte de Ste-Marie. Lerouge. Grossin. Fauquet. Haize. Navarre. Giard. Travert.	<i>Clement.</i> Mabire. Drieu. Gautier. Portais. Hallot. Bizet. Duboscq. Riquier. N..... Auger. Allain. Gohier. Lelièvre. Lebréton. Lemonchois. Lebert. Baudry. Godefroy. N..... Lemière. Turpin. Massieu. Godefroy.	Douchin et Frères de la doctrine chrétienne. Cariot. Lefrançois. Galliot. Lefèvre. Regnault. Boursin. Tahot. Larsonneur. Maupas. Plantegenest. Lamy. Pâquet. Rose. Harache. Esnault. Lerouge.	Guillot. Fosse. Reffuveille. Laisney. Gaffre. Barbey. Biard. Lebiguais. Hostingue. Baisnée. Holley. Gentés. Vichard. Godard. Juin. Bataille. Regnault. Euvrie. Deslandes. Duval. Laurens. Villain. Lepeley. Gelée.
---	--	---	--	---

12,035 habitants (13 communes).

Fauvel. Butel. Luce. Ecolivet.	Navarre. Hostingue-Desplanques. Dauvin. Luce.	N..... Desheulles. Hérouard. Desmottes.	Lesigne. Provost. Morin.	Esnouf. Lion. Barré. Letellier.
---	--	--	--------------------------------	--



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	de canton.

*Suite du CANTON*

Créances .....	2105	2150	Lessay.	8994	25	39	21	21	3
Geffosses .....	1050	2034	St-Malo-de-la-Lande.	9846	75	39	14	14	12
La Feuillie. ....	604	1384	Périers.	4252	25	32	18	18	6
Laulne .....	505	888	Lessay.	6580	50	36	25	25	6
Millières .....	1109	2030	Périers.	7685	25	31	20	20	8
Pirou .....	1420	2814	Lessay.	11166	75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay.....	695	1876	<i>Idem.</i>	7452	25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids....	400	559	Périers.	3628	25	32	22	22	9
Vesly .....	1136	1637	Lessay.	13824	»	41	26	26	5

**CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER §. Population**

MONTMARTIN-SUR-MER .....	1066	1002	☒	7276	42	41	10	10	»
Annoville .....	910	854	Montmartin-sur-Mer.	6736	»	43	13	13	3
Contrières .....	641	913	Coutances.	8567	50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer .....	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3049	75	40	12	12	2
Hérengruville .....	277	274	<i>Idem.</i>	2200	50	43	13	13	2
Hyenville .....	344	331	Coutances.	3022	»	37	7	7	4
Lingreville .....	1496	923	Bréhal.	9425	»	45	15	15	5
Montchaton .....	686	689	Coutances.	4831	50	38	7	7	4
Orval .....	1066	1231	<i>Idem.</i>	11534	»	36	6	6	8
Quetteville .....	1529	1586	<i>Idem.</i>	13182	»	40	10	10	5
Regnéville .....	1955	1029	☒	11397	32	40	11	11	3
Trelly .....	1104	1175	Coutances.	10628	75	43	13	13	8

**CANTON DE PÉRIERS §. Population**

PÉRIERS .....	2515	1453	☒	26262	94	26	16	16	»
Baupté .....	272	226	Prétot.	2805	25	37	34	34	18
Feugères .....	735	832	Périers.	7539	25	21	15	15	8
Goufreville .....	423	898	<i>Idem.</i>	4541	75	35	23	23	7
Gorges .....	1165	2269	<i>Idem.</i>	13185	42	38	25	25	9
Lastelle .....	181	398	Prétot.	2234	50	38	28	28	12
Le Plessis .....	633	1096	<i>Idem.</i>	6492	»	35	28	28	12
Marchésieux .....	1331	1975	Périers.	15258	87	23	20	20	8
Nay .....	212	249	<i>Idem.</i>	1775	»	34	23	23	7
Sainte-Suzanne .....	165	352	Prétot.	2304	75	44	32	32	16
St-Germain-le-Vicomte....	452	849	Périers.	6864	»	32	22	22	6
Saint-Jores .....	733	1275	Prétot.	10965	41	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny....	850	1504	Périers.	10620	50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids.	505	520	<i>Idem.</i>	4535	75	26	19	19	3

**CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE §. Population**

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE....	406	397	☒	2782	17	40	9	9	»
Agon .....	1600	1237	☒	8060	83	41	11	11	4
Ancteville .....	464	773	St-Malo-de-la-Lande.	4907	25	38	8	8	8
Blainville .....	1703	1288	<i>Idem.</i>	9822	76	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE LESSAY.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Larose.	Pacquet.	Allain; Helland.	Loquet, fr. Maurice.	Desloges; Herson.
Varin.	Longchamps.	Le Bedel.	Mariette.	Beaufils.
Lebel.	Lebreton.	Surville.	Le Danois.	Loret.
Lechevalier.	Jouninet.	Leroux.	Jeanne.	Lehuby.
Lecolloy.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
de Clamorgan.	Picot.	Picot.	Sohier.	Charbonnel.
Burée.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude (R.).	Le Goubey.	Latné.	Jean.
Goguelin.	Dupray-Beuzeville.	Tabard.	Villette.	Leprovost.

11.664 habitants (13 communes).

Pannier.	Dupont.	Folliot.	Leprince.	Darche.
Créances.	Lecomte.	Beuchet; Olivier.	Le Meunier.	Crouin.
de Cahouët.	Deguelle (F.).	Leroux.	Cléaux.	Pézeril.
de Beil d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Delalande.	Cléreaux.	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard.		Lerosey.
Davenet *.	Frémin.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carrouge.	du Mesnil-Adelée.	Besnard.	Réné.
Coulomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Beuve.	Ollivier.	Lelandais.	Lebaindre.	Eudes.
Bucaille-de-Litti- nières.	Esnol.	Rapilly; Carouge;	Lerond.	Lamy; Legardi- nier; Addes.
Vallet.	Lechevallier.	Delarue.	Lahaye.	Coubrun.
		Gombert.		

10.192 habitants (14 communes).

Lerendu.	Voidie; Lecrosnier.	Bitouzé.	Marie.	Bary.
Mariage.	Laperruque.	Couvert.	Delacour.	Lesigne.
Langeard.	Vivier.	Regnault.	Thouroude.	Auvray.
Bezard.	Cauchard.	Guénier.	Holley.	Holley.
Malherbe.	Burvingt.	Leblond.		Jean.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.	Touroude.	Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Lepeltier.	Lebedel.	Vaultier.
Oger.	Moricet.	Bouteloup.		Lefillâtre.
Ferey.	Lemelletier.	Vichard.	Ecole libre.	Ené.
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Lefèvre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Alexandre.	Lecesne.
Bagot (J.).	Dorléans.	Marie.	Lambart.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lehideux.	Legoubey.	Provost.
Leguelinel.	Pacary.	Viard.		Auvray.

10.128 habitants (13 communes).

Coulomb.	Vigot.	Hamel.	Saussey.	Journaux.
Potier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevalier.	Esnault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Auvray.
Lefournier.	Boivin.	Dupont.	Troude.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON</i>								
Boisroger .....	535	529	St-Malo-de-la-Lande.	3251 50	41	10	10	4
Brainville .....	303	319	<i>Idem.</i>	2632 25	37	7	7	4
Gouville .....	1668	1285	<i>Idem.</i>	8701 25	44	13	13	5
Gratot .....	767	1069	<i>Idem.</i>	8551 17	33	5	5	4
Heugueville .....	705	674	Agon	6849 67	42	7	7	6
La Vendellée .....	398	503	Coutances.	3657 25	35	6	6	8
Montsurvent .....	511	833	St-Malo-de-la-Lande.	6082 »	41	9	9	6
Servigny .....	348	395	Coutances.	2712 33	38	7	7	7
Tourville .....	750	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
<b>CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN §. Population</b>								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ...	1638	1689	☒	14977 »	29	10	10	»
Camprond .....	564	619	Coutances.	3781 50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard ...	1072	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye .....	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	2
Le Lorey .....	1114	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus .....	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Montcuit .....	459	384	<i>Idem.</i>	3004 50	22	13	13	5
Monthuchon .....	565	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard .....	1201	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616 10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron .....	536	750	<i>Idem.</i>	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre ..	354	484	<i>Idem.</i>	2678 75	28	12	12	5
Vaudrimesnil .....	520	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
<b>ARRODISSEMENT DE MORTAIN</b>								
<b>CANTON DE MORTAIN §. Population</b>								
MORTAIN § .....	2378	684	☒	16915 62	62	68	»	»
Bion .....	692	1264	Mortain.	3381 50	66	72	4	4
Fontenay .....	449	685	<i>Idem.</i>	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg .....	679	223	<i>Idem.</i>	1849 33	62	68	2	2
Notre-Dame-de-Touchet ...	1340	1765	<i>Idem.</i>	8530 25	71	78	10	10
Rancoudray .....	443	852	<i>Idem.</i>	1614 50	68	75	7	7
Romagny .....	1469	2946	<i>Idem.</i>	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy .....	517	679	<i>Idem.</i>	2652 76	59	64	4	4
Saint-Clément .....	1049	2382	<i>Idem.</i>	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail .....	599	1404	<i>Idem.</i>	4916 58	67	41	6	6
Villechien .....	584	1082	<i>Idem.</i>	5235 25	60	78	10	10
<b>CANTON DE BARENTON §. Population</b>								
BARENTON .....	2584	3525	☒	19600 83	72	78	10	»
Ger .....	2386	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul .....	1633	2341	<i>Idem.</i>	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1482	2044	<i>Idem.</i>	8977 08	77	83	15	5
<b>CANTON D'ISIGNY §. Population</b>								
ISIGNY .....	324	425	☒	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey .....	548	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	5
La Mancellière .....	542	750	<i>Idem.</i>	3605 12	60	60	18	4
Le Bust .....	401	457	<i>Idem.</i>	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.**

<b>MM.</b> Blaisot. Pignard-Dudezert. Laisney. Leforestier. Caruel. Lesaulnier. Hélye. Corbet. Robiquet.	<b>MM.</b> Fauvel. Lerond. Quazante. Lemière. Leroux. Ozou. Euvremet. Lecaudey. Cardin.	<b>MM.</b> Taforel. Menard. <i>Grant; Bataille; Etienne.</i> Boulay; Duval. Lemétais. Cardin. Cléret. Loisel. Lemesnager.	<b>MM.</b> Letourneur.  Gaffre. Giard. Poutrel.  Legigan.  Defontenay.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Lebrun. Esnouf. Vadet et Doublet. Gilbert et Poirier. Marie. Lemichelet. Deshogues. Doucet. Grandin.
---	--	--	---	--

9,481 habitants (12 communes).

<i>Paroisse de la Cité</i> ✱. Lecluze. Rihouey. De Saint-Denis. Lechevallier. Marie. Grouid. Amourette. Fourey. C <sup>ie</sup> d'Auxais ✱. Fauny. Gosset.	<b>Fatou.</b> Clément. Lerouxel. Bouillon. Osouf. Lejeune. Frémond. Tesson. Toulorge. Ledot. Lefol. Jounivet.	<i>Burnel.</i> Hue. Auvray. Lecarpentier. Auvray. Delarocque. Gosselin. Bonissent. Falaise. Legrand. Huard. Fautrad.	<b>Brunet.</b> Renouard. Lelièvre. Patricx. Godard. Rault. Lemarinel. Acquebec. Auvray. Laronche.  Anger.	<b>Le Sens.</b> Bernard. Travers. Sublin. Plantegenest. Le Reculey. Lefèvre. Hardy. Heuguey. Gosselin. Dubois. Larsonneur.
---	--	---	--	---

**Population : 67,926 habitants.**

10,199 habitants (11 communes).

Moulin. Amand. Pinot. Poulain-Dumarais. Debon. Ledenais. Bochin. Alix. Bochin. Gaultier de Carville. Heurtault.	<b>Delaporte.</b> Potier. Couette. Piquois. Jullien. Millet. Delauney. Giroult. Delaunay. Gaudin. Mondher.	<i>Menant.</i> Delarue. Bagot. Colas-Lavigne. Portais. Juhel. Lencolais. Maillard. Maupas. Roblin. Pasquer.	<b>Cayron.</b> Godefroy. Leterrier. <i>réunis à Mortain</i> Lebas.  Bizault. Alexandre. Painblanc.  Trochon.	<b>Auvray.</b> Letesier, S <sup>r</sup> Françoise.  Gosselin, S <sup>r</sup> Mélanie. Labigue. Letenneur et Nicolle. Delaunay. Pasquer. Desgranges. Jouault.
---	--	---	--	---

8,085 habitants (4 communes).

Bechet. Lelièvre-Laprise. Levesque. Mâlon.	<b>La Brousse; Breillot</b> Dumaine; Lemoine. Montécot. Ruault.	<i>Gilles.</i> <i>Bidault.</i> Delamotte. Loyzon.	<b>Gesbert.</b> Gosselin. Monmirel. Graindorge.	<b>Foinet, S<sup>r</sup> St<sup>e</sup>-Marie.</b> Noël; Leroy. Desfoex et Hirbec. Lorier.
---	--	--	--	---

5,383 habitants (11 communes).

Dubreuil. Jouenne (J.) Danguy. Blouin.	<b>Tencère.</b> Jouenne (L.) Guilmin. Lehéricéy.	<i>Delarue.</i> Seigneul. Pioline. Lemoine.	<b>Hollande.</b> Lurienne.	<b>Abraham.</b> Gondoin. Mary. Fauchon.
---	---	--	-------------------------------	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

Suite du CANTON

Le Mesnil-Bœufs.....	390	461	Isigny.	2345	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault.....	510	669	Idem.	3691	65	66	24	4
Les Biards.....	911	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913	75	70	23	3
Montgothier.....	578	750	Isigny.	3982	63	63	21	6
Montigny.....	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104	87	29	60	8
Naftel.....	250	276	Isigny.	1529	64	63	17	4
Vézins.....	308	775	Idem.	4288	73	63	27	5

CANTON DE JUVIGNY § Population :

JUVIGNY.....	819	750	☒	3795	74	60	60	10	»
Bellefontaine.....	388	673	Juvigny.	2127	75	62	62	»	4
Chasseguey.....	217	306	Idem.	1171	33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel.....	903	1099	Idem.	5444	33	57	57	11	5
La Bazoge.....	338	580	Idem.	2448	66	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée.....	399	678	Idem.	2967	»	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray.....	692	1147	Idem.	4092	25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve.....	720	1174	Idem.	5372	83	57	57	13	3
Reffuveille.....	1383	2334	Idem.	7734	17	58	57	17	7

CANTON DU TEILLEUL §. Population :

LE TEILLEUL §.....	2358	3048	☒	16094	43	74	82	14	»
Buais.....	4380	1779	Le Teilleul.	7895	56	80	80	17	8
Ferrières.....	190	343	Idem.	1722	50	77	80	14	6
Heussé.....	819	1457	Idem.	4716	25	79	86	18	4
Husson.....	796	1356	Idem.	7258	50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois.....	283	477	Idem.	2591	50	73	80	12	4
Saint-Symphorien.....	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122	17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux.....	1213	1716	Idem.	3149	50	85	76	19	14

CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET §. Population :

ST-HILAIRE-DU-HARCOUET §.....	3786	995	☒	25279	73	77	69	13	»
Chevreuille.....	275	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505	75	68	69	13	6
Lapenty.....	952	1488	Idem.	7692	41	75	79	11	7
Le Mesnillard.....	651	977	Idem.	4378	83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis.....	1530	1968	Idem.	8832	75	84	73	19	4
Martigny.....	704	888	Idem.	5002	»	63	65	16	6
Milly.....	666	964	Idem.	5586	»	75	72	11	7
Moulines.....	439	731	Idem.	3028	»	83	75	17	6
Parigny.....	1162	1162	Idem.	6978	»	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle.....	1140	1525	Idem.	6870	59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle.....	1740	1965	Idem.	10057	58	84	77	23	8
Virey.....	1294	1693	Idem.	8972	58	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**D'ISIGNY.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Thouroult. Guérin. Davy. Piquois. Jouenne. Jouenne. Morin.	Goupil. Mahé. Martin. Serrant. Restoux. Serrant. Pelchat.	Brazard. Mesnil. Fouasse. Ménard. Davy. Berry. Bernier.	Ruault. Trochon.	Lebeurier. Nicolle. Hamel. Morin. Gautier. Lecaplain. Desrués.

5,859 habitants (9 communes).

Taborel. Cleye de la Chesnaye. De Verdun. Pasturel. Letavernier. Voisin. Sauvé. Détan. Lemardeley.	Raulin. Lejemble. Lartin. Lecomte. Langlois. Blondel. Bouillant. Liot. Desfoux.	Boursin. Bonnell. Coupard. Cordon. Vivier. Fromentin. Miette. Lethimonnier. Dugué.	Morel.  Lemonnier.  Sequard. Provost. Loyvet.	Pierre. Duval. Desfoux. Prével. Robert. Lebreton. Laloi. Hamel. Semery.
--	---	--	---	---

7,471 habitants (8 communes).

Ferré des Ferris *. Couillabin. Amette. Davenel. Demongodin. Grandin. Hamon. Dior.	Regnault. Le Peinteur. Mesnage. Potier. Buisson. Gontier. Guillemin. Hamel.	Duval. Genson. Poulain. Gaudin. Houssard. Delafosse. Delaunay. Lemesle.	Blin. Délente.  Lannay. Marie.  Ecole libre. Robert.	Aclée; Dumont; Lair Gazengel. Pellin, S <sup>r</sup> Ste-Marie. Couette. Debesne. Lethimonnier. Davoux.
---	--	--	---	---

14,359 habitants (12 communes).

Bréhier *. Viel. Peignon. Lucas. Hantraye. Gaté. Legrand (Arthur) Frémin. Muriel. Boivent. Boucey. Dupont.	Lerebours, Poret. Dupont. N... Bouteloup. Leroux. Demirleau. Boiton. Hamel. Blouin. Badiche. Julienne. Quernel.	Mahier. Lechevretel. Iger. Petitpas. Bailleul. Lehurey. Véron. Auger. Dubois. Corbe. Philippe. Larouelle.	Lecroisey.  Montgodin. Bagot. Deschamps. Villedieu. Le Capitaine.  Cousin. Desdevises. Goron. Robbes.	Littée. Bilard, S <sup>r</sup> Ste-Marie. Dugué, S <sup>r</sup> Rosalie Pinard. Théault. Herson. Gastebois. Letavernier. Leprieur. Duclos. Constantin. Lebecq, S <sup>r</sup> Delaparte.
---	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

**CANTON DE SAINT-POIS §. Population :**

SAINTE-POIS.....	7842	778	☒	4009	33	54	50	17	»
Boisyvon.....	267	385	Villedieu.	1502	»	43	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre...	1503	1725	Saint-Pois.	5746	68	43	44	23	6
La Chapelle-Cécelin.....	386	522	Villedieu.	1993	50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert.....	458	785	Saint-Pois.	3647	50	60	54	15	4
Lingard.....	238	363	<i>Idem.</i>	1249	»	54	54	15	4
Montjoie.....	980	1437	<i>Idem.</i>	3758	50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves...	1143	1480	<i>Idem.</i>	6887	50	53	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant..	800	1237	Villedieu.	3490	25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois.....	350	497	<i>Idem.</i>	1840	»	41	37	29	12

**CANTON DE SOURDEVAL §. Population :**

SOURDEVAL.....	3943	3848	☒	24411	81	52	67	11	»
Beauficel.....	527	911	Sourdeval.	4039	13	57	61	13	5
Brouains.....	577	379	<i>Idem.</i>	3386	70	57	60	10	8
Gathemo.....	724	1040	<i>Idem.</i>	3828	41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret.....	812	1004	<i>Idem.</i>	4572	»	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel.....	810	931	<i>Idem.</i>	4090	17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu..	535	788	<i>Idem.</i>	2931	75	52	68	18	7
Saint-Sauv.-de-Chaulieu...	106	270	<i>Idem.</i>	1298	50	52	68	19	8
Vengeons.....	1360	1569	<i>Idem.</i>	6744	08	50	62	16	5

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**

**CANTON DE VALOGNES §. Population :**

VALOGNES.....	5584	1748	☒	60271	37	68	54	»	»
Brix.....	2289	3357	Valognès.	17150	67	67	64	10	10
Huberville.....	260	576	<i>Idem.</i>	4565	75	61	58	4	4
Lieusaint.....	294	522	<i>Idem.</i>	5003	50	62	50	4	4
Montaigu.....	821	1471	<i>Idem.</i>	7188	50	66	62	8	8
Saussemesnil.....	1436	2144	<i>Idem.</i>	9851	15	65	62	8	8
Tamerville.....	994	1933	<i>Idem.</i>	11985	»	61	57	3	3
Yvetot.....	980	1246	<i>Idem.</i>	13495	57	62	53	4	4

**CANTON DE BARNEVILLE §. Population :**

BARNEVILLE.....	953	573	☒	6315	58	69	48	29	»
Beaubigny.....	269	644	Barneville.	2188	50	77	56	33	8
Carteret.....	533	509	<i>Idem.</i>	2826	75	73	51	30	3
Fierville.....	566	743	<i>Idem.</i>	4645	25	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot.....	373	730	<i>Idem.</i>	3286	75	71	52	28	4
Le Mesnil.....	317	345	<i>Idem.</i>	2451	»	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne...	894	1712	<i>Idem.</i>	7065	»	73	52	29	4
Le Val-de-Bé.....	263	398	Bricquebec.	1639	50	73	51	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**6.916 habitants (10 communes).**

<b>MM.</b> Le C <sup>te</sup> d'Auray. Gaultier de Carville. Lechaptois. Benoist. Lemardeley. de Saint-Paul. Legoupil. Peslin. Lair. Barbou.	<b>MM.</b> Lemardeley. Lebas. Poisnel. Martin. Delabroizo. Davy. Lemare. Bréhier. Mochon. Benoist (P.)	<b>MM.</b> <i>Chesnel.</i> Georges. Bailleul. Heslouis. Anquetil. Villain. Gautier. Vénisse. PiquereL. Lebrun.	<b>MM.</b> Liot.  Lerogeron.  Lebécherel. Lecaudey. Briens.	<b>MM<sup>lles</sup>.</b> Tibault. Boché. Pautrel. Carnet. Vigot. Valentin. Catherine. Gautier. Edouard, <i>sr</i> <i>Virginie</i> Dior.
--	--	--	--	--

**9.454 habitants (9 communes).**

Lorier. Danguy. Gardie. Chardin. Debon. Geslin. Bazin. Gallet. Escoignard.	Rondel, Heurtault. Desmasures. Delabrouaise. Davy. Massé. Lelandais. Fougeray. Jouault. Esnoult.	<i>Poullain.</i> Pierre. Fouasse. Bonnet. Hébert. Chesnel. Calando. Legendre. Leroy.	Serrant.  Delafontaine. Leclerc. Sébert. Troude.  Coquelin.	<i>Madeline; Desplaques.</i> Besnier. Coursin. <i>Abraham, sr</i> <i>Sto-Jacques.</i> Maloizel. Ameline. Primault. Michel. Vonken.
--	--	--	--	--

**Population : 79,364 habitants.**

**12.672 habitants (8 communes).**

Daireaux.  Langevin. Allix. Lecrivain. Lemonnier. Mouchel-Vichard Jaunet. Regnouf.	Levaillant de Folle- ville ; N.  Launay-Dupuis. Lefrançois. Jeanne. Lepoittevin-Descoyères. Mouchel-Grosdos. Ozenne. Touraine.	<i>Leroy</i> * ; <i>Thomas</i> ; Duhommet, à St- Joseph. <i>Dupont.</i> ● Viel. Dusaut. Morisset. Lesauvage : Lamy. Couppey. Lecler.	Hersent : Oury.  Hadoy.  Ricard. Durel. Dorange. Leprieur.	Dabosville.  Fonaud Lemarchand. Yvetot. Agnès. Louet. Hinckelbein. Bellée.
--	---	---	---	--

**8.617 habitants (16 communes).**

Barbey. Larquemin. Lepelletier. Roualle. Lechevallier. Dolbet. Levieux. Roberge.	Lecannelier. Sibran. Langlois-Dubuisson. Jean. Leroy. Noël. Mabire. Pignot.	<i>Maillard.</i> Lemarié. Hervieu. Lequertier. Digard. Gentès. Louis ; Bernard. Collette.	Brault.  Vrac. Surcouf. Mabire.  Holley.	Poulain. Lequertier. Vautier. Cousia. Néel. Bellamy. Dujardin. Dumoncel.
---	--	--	--	---



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

Suite du CANTON DE

Portbail.....	1740	2107	☒	15722	99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière ..	346	377	Barneville.	2340	75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière...	230	358	<i>Idem.</i>	2241	"	68	47	31	3
Saint-Lo-d'Ourville.....	706	1184	Portbail.	7641	50	62	41	28	3
Saint-Maurice.....	396	745	Barneville.	3741	70	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise..	247	539	<i>Idem.</i>	1541	25	74	51	23	3
Sénoville.....	332	717	<i>Idem.</i>	3051	73	77	53	33	8
Sortosville-en-Beaumont..	455	1024	<i>Idem.</i>	3672	50	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC §. Population :

BRICQUEBEC.....	3622	5142	☒	36429	75	70	52	13	"
Breuville.....	452	841	Bricquebec.	3547	"	78	62	16	10
Les Perques.....	300	485	<i>Idem.</i>	2357	50	74	53	18	5
Le Vrétot.....	940	2056	<i>Idem.</i>	9491	50	77	59	20	7
Magneville.....	599	949	<i>Idem.</i>	7381	50	62	51	10	9
Morville.....	405	708	Valognes.	6332	"	63	51	6	11
Négreville.....	1127	1642	<i>Idem.</i>	11566	50	63	55	6	7
Quettetot.....	702	1243	Bricquebec.	5786	"	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot.....	878	1716	<i>Idem.</i>	7016	50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert....	221	213	<i>Idem.</i>	1468	"	75	57	32	5
Sottevast.....	894	1085	Valognes.	7116	13	70	62	16	7

CANTON DE MONTEBOURG §. Population :

MONTEBOURG.....	2172	588	☒	18097	61	51	56	7	"
Azeville.....	202	300	Montebourg.	2305	"	49	54	14	7
Ecausseville.....	206	524	<i>Idem.</i>	2911	50	49	55	11	4
Emondeville.....	459	529	<i>Idem.</i>	6297	50	48	54	11	4
Eroudeville.....	220	487	<i>Idem.</i>	4023	83	50	58	9	2
Flottemanville.....	286	483	<i>Idem.</i>	4809	"	56	51	4	5
Fontenay.....	505	814	<i>Idem.</i>	7381	13	52	58	12	5
Fresville.....	685	1389	<i>Idem.</i>	13551	42	47	51	13	6
Hémevez.....	269	430	<i>Idem.</i>	4548	"	59	49	6	6
Joganville.....	158	287	<i>Idem.</i>	2812	50	49	53	10	3
Le Ham.....	267	387	<i>Idem.</i>	4292	83	56	50	10	5
Lestre.....	590	789	<i>Idem.</i>	7182	50	60	64	11	8
Ozeville.....	248	469	<i>Idem.</i>	2981	"	56	60	11	4
Quinéville.....	313	460	<i>Idem.</i>	3869	50	57	63	14	7
Saint-Cyr.....	215	570	<i>Idem.</i>	3724	25	54	60	5	4
Saint-Floxel.....	552	846	<i>Idem.</i>	8073	95	53	58	9	2
St-Gemain-de-Tournebut..	677	1391	Montebourg.	9004	09	58	62	8	6
Saint-Marcouf.....	676	1353	Valognes.	11718	"	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville.	277	361	<i>Idem.</i>	3809	"	58	61	9	5
Sortosville-Bocage.....	182	348	<i>Idem.</i>	2067	"	56	52	6	4
Urville.....	345	515	<i>Idem.</i>	4608	50	59	48	7	7
Vaudreville.....	172	302	<i>Idem.</i>	2108	75	55	60	10	4

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**BARNEVILLE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>les</sup>
Lereverend. Lefèvre. Lecannelier. Sanson. Leboyer. Lechevalier. James. Lechevalier.	Durel. André. Giot. Brouault. Giot. Lay. Mauger. Langlois.	Mahieu; Moulin. Fourmage. Sehier. Fortin. Prével. Hurel. Goutière. Leroux.	Hochet. Giot.  Cahour.   Desplanques.	Gastard. Lerond. Lemière. Letourneur. Couillard. Bataille. Dupont. Desplanques.

0.140 habitants (11 communes).

Mabire. Bonnisent - Des- longchamps. Anquetil. de Pesqueur. Berne. Marquemin. Magoury. Merouvillois. Mellerin. Moupey. Metellier.	Hubert; Lecoquière. Hamel.  Cosnefroy. L'hoste. Piedagnel. Besnard. Folliot. Hamel. Brisset. Delacotte. Lelong.	<i>Février</i> ; <i>Mard</i> ; <i>Tollemer</i> Digard.  Lallemand. Renouf. Mahé. Foliot. Hérauville. Guerard. Mabire. Poisson. Leneveu.	Durand.   Tollemer. Baudry. Bardet. Avoine. Quoniam. Sorel. Lemoyné.	<i>Anne, Leboisellier, Vallée.</i> Beuve.  Février. Lesigne. Lemonnier. Lecouillard. Travert. Leconte. Foliot. Lesavourey. Pézeril.
--	--	--	---	--

576 habitants (22 communes).

Amor. Arey. Aroult. Beconte. Belliard. Bébréton. de la Fossar- dière. Bedier. Billiot. Bécé. Bouchel. Bouf. Boullenger. Mesnildot. B. Bogot. Baillod. de Pontgi- naud *. Bosq (Charles) Bont. Boigne du Taillis. Boy.	Mauger. Leforestier. Quesnel. Cabieux. Berteaux. Desquesnes. Blestel.  Touraine. Villard. Poisson. Navet. Duval. Hamel. Lelong. Fortin. James. Enault. Lemétais.  Dubosq (Jean). Leridez. Bouchard. Ferrand.	<i>Gohin.</i> Leconte. Caillebotte. Guérin. Vrac. Durel. Dossier; Leroy.  Gardye. Hasley. Levallois. Levallois. Martin. Vastel. Delacour. Lecanu. Villain dit Marais. Saillard. Couillard.  Benoist. Chasles. Roulland. Ogé.	Gouhier.  Simon.  Poincheval.  Leverdier.  Gondoin.  Blaisot.  Liot. Thomelid. Adam.  <i>Réuni à St-Cyr.</i>	Houet. Deschamps. Leroux. Osmond. Lépine. Mahaut. Tiphaine.  Chaignon. Bezard. Bonnell. Bosquet. Moulin. Pinel. Lequertier.  Lucas. Durand. Barbé, Dupré, sœur Marie. Roulois. Laurent. Hue.
--	---	---	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

CANTON DE QUETTEROU §. Population

QUETTEROU .....	1438	1691	☒	18326	77	65	70	16	
Anneville-en-Saire.....	600	600	Barfleur.	9523	50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre .....	217	244	Quettehou.	1870	75	60	64	13	6
Barfleur .....	1218	95	☒	5031	75	74	79	23	9
Crasville.....	381	717	Quettehou.	5602	»	59	64	11	6
La Pernelle.....	452	713	Idem.	5821	50	69	74	20	4
Le Vicel.....	363	474	Le Vast.	3198	75	71	75	21	3
Montfarville.....	1313	517	Barfleur.	10737	74	73	77	24	8
Morsalines.....	390	365	Quettehou.	3668	50	63	68	13	3
Octeville-la-Venelle.....	543	686	Idem.	5302	50	58	63	11	7
Réville.....	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue	15385	»	71	76	22	7
Sainte-Généviève.....	567	495	Barfleur.	8933	42	74	78	24	8
Saint-Vaast.....	3664	630	☒	30048	64	68	73	19	3
Teurthville-Bocage.....	1272	2146	Le Vast.	17163	78	65	68	12	7
Valcanville.....	863	645	Idem.	9131	34	73	74	20	7
Videcosville.....	145	251	Quettehou.	1532	50	59	63	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE §. Population

SAINTE-MÈRE-EGLISE.....	1474	1770	☒	24798	77	41	47	17	
Amfreville.....	726	1010	Ste-Mère-Eglise	8706	75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain.....	96	565	Idem.	5091	50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert.....	210	640	Idem.	6143	»	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain.....	86	204	Idem.	2493	»	43	50	19	3
Beuzeville-la Bastille.....	301	433	Pont-Labbé - Picau- ville).	4319	»	46	39	21	8
Blosville.....	368	422	Ste-Mère-Eglise.	4543	17	37	42	21	4
Boutteville.....	160	182	Idem.	2408	»	41	44	24	7
Brucheville.....	274	1139	Idem.	11720	75	43	45	27	10
Carquebut.....	480	825	Idem.	10104	25	42	46	22	5
Chef-du-Pont.....	368	376	Idem.	4396	50	41	44	20	3
Ecoqueneauville.....	178	352	Idem.	3489	»	41	47	20	3
Foucarville.....	263	505	Idem.	5828	»	47	52	19	7
Gourbesville.....	371	816	Idem.	6809	25	52	44	15	8
Hiesville.....	126	403	Idem.	4755	25	38	43	23	7
Houesville.....	345	490	Idem.	4179	»	35	40	24	7
Liesville.....	327	618	Idem.	4644	»	36	43	28	11
Neuville-au-Plain.....	255	470	Idem.	4066	»	44	34	15	3
Picauville.....	2555	1906	☒	25979	94	47	41	18	10
Ravenoville.....	639	1167	Ste-Mère-Eglise.	10070	08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville..	292	383	Idem.	5583	»	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville.	414	836	Idem.	7052	»	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont.....	1314	2797	Idem.	24327	73	38	44	26	9
Sebeville.....	99	288	Idem.	2929	50	38	44	22	5
Turqueville.....	298	520	Idem.	5696	50	43	49	21	4
Vieville.....	77	376	Idem.	3396	»	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

3.453 habitants (16 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Duclouet.	Caen.	Lenoir.	Mahieu.	Farry.
du Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Michel.	Lemarinel.
Viel.	Chislard.	Havel.		Pontais.
Dahdan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
Truly.	Cappon.	Larose ; Forget.		Lechevretel.
Hamel.	La Pierre.	Gouellein.	Lecanu.	Legrand.
M <sup>le</sup> Le Marois.	Barreaux.	Savary.	Renouf.	Corbe.
Debrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Bretel.
Dollas.	Hamel.	Thin.	Dusignet.	Rondel.
Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
Desroël-Després.	Lefauconnier.	Leroy.	Auvray.	Maigné.
Angois-Dorreville	Pesnelle.	Quentin.	Drouet.	Lesaulnier.
Hamelin.	Bonamy ; Astelin.	Jouenne.	Baudry.	Picot.
Lourel.	Raynel.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
Anthouard.	Danneville.	Delacour.	Vimont.	Lucé.
Godefroy.	Delille.	Legruel.	Leconte.	Ledévert.

2.006 habitants (26 communes).

Lays.	Viel.	Gautier.	Enguebec.	Tetrel.
Besnard.	Alexandre.	Dufresne ; Pezet.	Letourneur.	Dubois.
Bordel.	Novince.	Bléhou.		Vauprès.
Brobier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Barbey.	Mouton.	Lefresne.	<i>Réuni à St-Germain-de-Var.</i>	
M <sup>is</sup> de Beaufort.	Pontis.	Pagny.	Henry.	Hérouard.
Chiquet.	Envremer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Decauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
M <sup>is</sup> de Villiers.	Pottier.	Roublot.		Legros.
Lécuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
Picolle.	Goubier.	Viel.	Roualle.	Houssin.
Lément.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
Lefebvre.	Marie.	Joly.	<i>Réuni à St-Germain-de-Var.</i>	
Louffard.	Levasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
M <sup>is</sup> Desmarceaux.	Desplanques.	Dienis.		Lucas.
Rigault de Liesville	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
Épin.	Langlois.	Leterrier.	N.	Tirel.
Labé.	Morisset.	Halley.	N.	Giroult.
Le Gruel.	Levasseur.	Godefroy ; Seblin.	Lebedel.	Gaultier.
Le Drouet.	Masson.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
Le la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lucas.	Guérin.
Le Pertot.	Mauger.	Hamel.	Desplanques.	Leconte.
Le rémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Magnin.	Brunet.
Le rénel.	Larose.	Lesueur.	<i>Réuni à Blosville.</i>	
Le rénard.	Morel.	Belliard.	Labaye.	Datin.
Le révert.	Allain.	Lefresne.	<i>Réuni à Angoville.</i>	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE §. Population									
St-Sauveur-le-Vicomte $\frac{1}{2}$ ..	2542	3523	☒	28988	32	35	39	15	
Beauneville .....	1088	1825	St-Sauveur-le-Vic <sup>ie</sup> .	10901	75	62	36	23	
Biniville .....	477	298	<i>Idem.</i>	2201	25	54	47	10	
Catteville .....	206	456	<i>Idem.</i>	2780	75	61	35	19	
Colomby, .....	730	1116	Valognes.	9955	25	57	48	"	
Crosville .....	493	406	St-Sauveur-le-Vic <sup>ie</sup> .	3302	"	52	43	18	
Etienville .....	643	738	Font-Labbé (Picaucville)	6731	"	40	40	16	
Golleville .....	381	646	St-Sauveur-le-Vic <sup>ie</sup> .	5475	75	61	49	11	
Hauteville .....	215	422	<i>Idem.</i>	3065	"	54	46	11	
La Bonneville .....	383	631	<i>Idem.</i>	5092	50	50	42	14	
Les Moitiers-en-Bauptois ..	474	776	Font-Labbé (Picaucville)	5413	75	49	37	19	
Néhou .....	1877	3742	St-Sauveur-le-Vic <sup>ie</sup> .	19826	15	59	49	15	
Neuville-en-Beaumont ....	142	168	<i>Idem.</i>	1432	50	64	33	22	
Orglandes .....	616	926	<i>Idem.</i>	9692	"	53	44	10	
Rauville-la-Place .....	832	1188	<i>Idem.</i>	10467	20	54	41	16	
Reigneville .....	73	227	<i>Idem.</i>	1063	"	52	49	13	
Sainte-Colombe .....	300	499	<i>Idem.</i>	3564	75	58	44	13	
Taillepiéd .....	138	214	<i>Idem.</i>	1499	67	61	44	26	

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

11,008 habitants (18 communes).

<b>MM.</b> Foubert.	<b>MM.</b> Jacqueline; Bataille.	<b>MM.</b> Avice; Aubert; Le- vaché; Warenghem.	<b>MM.</b> Becquet.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Saliot et Legendre.
Levast. Obé. Cousin. Le Pelley de la Houssairie. Hamel. Josset. de la Bretonnière Abaquesné de Parfouru.	Prunier. Josse. Langlois. Lebarbenchon.	Moulin. Larsonneur. Hébert. Leclère.	Truffert. <i>Réuni à Hauttevil</i>	Lecerf.
Leclerc. André. Papillon. Falaize Dorléans. Gamas. Leroux. Cuppey. Cuppey.	Burnouf. Dodeman. Launoy. Picquenot.	Frétel. Vallognes. Calvy. Fras.	Jeanne.  Roulland. Pillet. Guilbert.	Marie. Bernard.  Lamperrière. Garnier. Guénier. Folliot.
	Baudouin. Cottin. Blandamour. Renouard. Le François. Fleury. Burguet. Varangue. Lebiez.	Luce. Boscher. Destrés; Marguerite. Bréard. Marguerite. Marianne.  Lerosey. Vautier.	Lesage. Nauger. Legoupil; Barbet  Courtois. Marianne. <i>Réuni à Orglandes</i> Lesigne.	Beillard. Mottin. Fleury. Hérouard. Marguerite. Thomine.  Dupont. Marie.

---

## POLICE GÉNÉRALE.

---

### Commissaires de police.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.** — MM. Diacre, commissaire de police, à Saint-Lo; Rey, *id.*, à Carentan.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.** — MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches; Boulesteix, *id.*, à Granville; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port; Sainton, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville; Pons, *id.*, à Pontorson; Didion, *id.*, à Villedieu.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.** — MM. Reverden, commissaire central de police, à Cherbourg; Franco et Dubrac, commissaires de police, à Cherbourg; Gournay, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest à Cherbourg.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.** — M. Rassaerts, commissaire de police, à Coutances.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.** — MM. Leyx, commissaire de police, à Mortain; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.** — MM. Mouroux, commissaire de police, à Valognes; Arracliast, *id.*, à Portbail.

---

## ORDRE JUDICIAIRE.

---

### COUR D'APPEL DE CAEN.

M. CHAMPIN \*, premier président; M. BOIVIN-CHAMPEAUX \*, procureur général.

---

### TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de mars, juin, septembre et décembre.

---

#### Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences: *mardi*, police correctionnelle; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai; — *jeudi et vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation; — *samedi*, affaires de prompt expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT. — M. Duhamel \*.

JUGES. — MM. Lemonnier de GouviHe, *juge d'instruction*; Fleury, Paillard-Fernel; Paris, *juge honoraires*.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Le Champion, Belencontre.

**PARQUET.**—MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*; Belencontre, juge suppléant, attaché au parquet.

**GREFFE.**—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guelinél, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Précaire, Denis, Galliot, Gohier, Douchin, Dieu, *bâtonnier*; Amiard, Aumont, Huet, Roquière, Boucley.

**Stagiaires.**—Enguehard, Dussaux.

**AVOÜÉS.**—M. Dussaux, Mirey, Simon aîné, Simon (Adolphe), *secrétaires*; Lehieulle, *président*; Lemasson, *syndic*; Pottier, *rapporteur*; Jouanne.

**BOISSIERS.**—*Audienciers*: MM. Boscher, *syndic*; Gautier, *rapporteur*; Aubril, *secrétaire*; Ecolasse.—*Tribunal de commerce*: MM. Thiéry, Sanson.—*Justice de paix*: MM. Cardin, Hétel.

**Huissiers résidant à Saint-Lo**: MM. Lemasurier, Lucas.

**Huissiers résidant dans l'arrondissement**: KM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, N..., à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, Voisin, à Tessy-sur-Vire.

**Assistance judiciaire.**—MM. Galliot, *avocat, président*; Dieu-Labrasserie, *avocat*, Lebas, ancien avoué, David, receveur de l'enregistrement, et Noël, ancien notaire; Adeline, *secrétaire*.

### **Tribunal de commerce de Saint-Lo.**

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

**PRÉSIDENT.**—M. Derbois.

**JUGES.**—MM. Dyvrande fils, Bosq, Lescot.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Dary, N....

**GREFFE.**—M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

### **Tribunal civil séant à Avranches.**

Audiences: *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

**PRÉSIDENT.**—M. Le Moine des Mares \*.

**JUGES.**—MM. Janée, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Riout de Montbray et Sanson \*, *juges honoraires*.

**PARQUET.**—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Bameule, *greffier*; Leroy et Neslet, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Fontaine, *bâtonnier*; Delouche, Barenton, Bataille, Simon, *secrétaires*; Carnet, Ygouf, Bouvattier.

**AVOÜÉS.**—MM. Hurel, *rapporteur*; Barbé, *secrétaire*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, *syndic*; Lepaulmier, Hingan, *président*; Lemardeley, Girre.

**Huissiers.**—*Audienciers*: MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier*; Lemasle, Cassin, Bunel.



*Huissiers résidant à Avranches* : MM. Jacques, *syndic* ; Lainé, *secrétaire*.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. Bidois, Helleu, à Brécey ; Blanchet, Lebrec, à Ducey ; Barré, Heneux et Domin, à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard et Guichard, à Pontorson ; Poinsnel, *rapporteur* ; Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

*Assistance judiciaire*. — MM. Bouvattier, ancien sous-préfet, *président* ; Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Delouche, avocat ; Levavasseur, avoué ; Bameule, *secrétaire*.

### **Tribunal de commerce de Granville.**

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.  
Audiences le *jeudi*.

**PRÉSIDENT.**—M. Toupet.

**JUGES.**—MM. Beust fils, Trocheris (Olivier), Riotteau.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—M. Dior, N. . . .

**GREFFIER.**—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Tencé, Chesnais et Camberton, avocats, défendent habituellement.

### **Tribunal civil séant à Cherbourg.**

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; — *mardi et mercredi*, affaires civiles ; — *jeudi*, adjudications.

**PRÉSIDENT.**—M. Brière de Mondétour \* ; Asselin \*, *président honoraire*.

**JUGES.**—MM. Jaubert, *juge d'instruction* ; Fuzellier, Fanet.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Boullement-d'Ingremard, Guezet-Ducoudray, N. . . .

**PARQUET.**—MM. Hoffman, *procureur de la République* ; Dagallier, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Noyon, *greffier* ; Desvaux, Oury, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Foulon,  *bâtonnier* ; Eugène Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Ernest Vrac, Lemoigne.

**AVOUÉS.**—MM. Leblond, Chevrel, *secrétaire* ; Orry, *syndic* ; Martin-Martinière, Brière, *président*.

**HUISSIERS.**—*Audiencters* : MM. Nabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic* ; Folliot.

*Tribunal de commerce* : MM. Agnès et Giot.

*Justice de paix* : M. Duval.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. N. . . ., à Omonville-la-Itogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Lebrequier, à Saint-Pierre-Eglise ; Lucas, à Octeville.

*Assistance judiciaire* (séance le premier vendredi de chaque mois). —MM. Larnac, sous-préfet ; Perrotte, *président* ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; Vrac, avocat ; Brière, avoué ; Noyon, *greffier*, *secrétaire*.

**Tribunal de Commerce de Cherbourg.**

Audiences le *vendredi*.

**PRÉSIDENT.**—M. Dumont (Louis).

**JUGES.**—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Le Jolis fils.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, Hainneville.

**GREFFE.**—M. Orry.

**COMMIS-GREFFIER.**—M. La Planche.

**Tribunal civil séant à Coutances.**

**PRÉSIDENT.**—M. Bigard ; M. Blouet \*, *président honoraire*.

**VICE-PRÉSIDENT.**—M. Vimond.

**JUGES.**—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction* ; Dalmbert et Le Favrais.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Viel, N..., N...

**PARQUET.**—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République*, Duchesne de la Sicotière et Mézair, *substituts*.

**GREFFE.**—MM. Duchemin, *greffier* ; Le Monnyer et Corbin, *commis-greffiers*.

**PREMIÈRE CHAMBRE.**—Audiences : *lundi, mardi et mercredi*, affaires civiles.

**PRÉSIDENT.**—M. Bigard.

**JUGES.**—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Viel, N..., N...

**DEUXIÈME CHAMBRE.**—Audiences : *jeudi et samedi*, affaires correctionnelles ;—*vendredi*, affaires civiles sur plaidoiries.

**VICE-PRÉSIDENT.**—M. Vimond.

**JUGES.**—MM. Dalmbert, Le Favrais.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. N..., N...

**AVOCATS.**—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, *bâtonnier* ; Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubreul, Sarot, *secrétaire* ; Dudouyt, Duperronzel, Chevalier, Scelle, Dubost.

**Stagiaires.**—MM. Hurel, Duprey-Lemansois, Marie (fils).

**AVOÜÉS.**—MM. Leloutre (Victor), *président* ; Jourdan, Mahé, Leloutre (Jules), Delauney, *rapporteur* ; Ogouet, *syndic* ; Lejolviet, *secrétaire*.

**HUISSIERS.**—*Audienciers* : MM. Pican, Picot, Ledentu, Cauchard, *trésorier* ; Challe, Lenoir.

**Tribunal de commerce.**—MM. Dingouville, Voisin.

**Huissiers résidant à Coutances.**—MM. Néel, Laisney, *secrétaire*.

**Huissiers résidant dans l'arrondissement.**—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérances ; Hodey, *rapporteur* ; Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Lejoix, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Cancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Bellée, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guélinel, *syndic* ; Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, à Saint-Sauveur-Lendelin.

**Assistances judiciaire.**—MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président* ; Leloutre, ancien avoué, *vice-président* ; Dudouyt, avocat ; Roberge, Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Duchemin, *secrétaire*.

### **Tribunal de commerce de Coutances.**

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

**PRÉSIDENT.**—M. Daireaux.

**JUGES.**—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.

Il n'y a pas d'agrés.

### **Tribunal civil séant à Mortain.**

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance qui juge les affaires commerciales.—*Lundi et mardi*, travaux divers en chambre de conseil. — Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

**PRÉSIDENT.**—MM. Quesnot ; de Mezange de Saint-André, *président honoraire*.

**JUGES.**—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; Pellerin, *juge* ; Dhauteville, *juge honoraire*.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Queslier, Tessier.

**PARQUET.**—MM. Trochon, *procureur de la République* ; Nicolas, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Lemièrre, *greffier* ; Talagrand, *commis-greffier*.

**AVOCATS.**—MM. Helland, de Marseul, Thomas, Lecrecq, Champs, *bâtonnier* ; Restoux, Josset, Millet.

**Stagiaires.**—MM. Ozouf, Queslier.

**AVOUÉS.**—MM. Amand, *président* ; Pouhain, *syndic* ; Théot, *rapporteur* ; Lesoudier, *secrétaire* ; Vautier, Bunel.

**HUISSIERS.**—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic* ; Lahuppe, *trésorier* ; Le Jemle, résidant à Mortain.

*Huissiers résidant à Mortain* : M. Martin.

*Autres huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. Poupinet, Breillot, *secrétaire*, à Barenton ; Hamel, à Isigny ; Bachelot, Lebouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Costard, à Juvigny ; Gasnier, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur*, et Gallouin, à Sourdeval ; Detan, au Teilleul.

*Assistance judiciaire.*—MM. de Bernède, sous-préfet ; Poullain, ancien avoué ; de Mezange, *président honoraire*, *président* ; Dieu, receveur de l'enregistrement ; F. Moulin, ancien avocat ; Lemièrre, *secrétaire*.

### **Tribunal civil séant à Valognes.**

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

**PRÉSIDENT.**—M. Gallemand.

**JUGES.**—M. Mabire, *juge d'instruction* ; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Leclerc, Costard.

**PARQUET.**—MM. Bouvattier, *procureur de la République* ; de la Fortinière, *substitut*.

**GREFFES.**—MM. Guimond, *greffier*; Bemétais et Hamel, *commis-greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, *bâtonnier*; Foulon, Lecaudey, Lecacheux, Lesachey.

*Stagiaires.*—M. Goubeaux.

**AVOUES.**—MM. Thouin, Bitot, *syndic*; Pergeaux, Brafin, Pézaril, *secrétaire-trésorier*; Hémon, *rapporteur*; Le Cannelier, *président*.

**HUISSIERS.**—*Audienciers*: MM. Lendormy, *syndic-président*; Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil et Liot.

*Huissiers résidant à Valognes.*—MM. Couillard, N...., *trésorier*; Tardif.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement.*—MM. Lemarquand, à Barneville; Renouf, à Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Lechartier, à Bricquebec; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Dupont, à Picauville; Turgis, Burnouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Bouchet, à Saint-Vaast; Fossey, N...., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

*Assistance judiciaires.*—MM. Leledy, ancien avoué, *président*; Valembourg, sous-préfet; Guillemain, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Oury, notaire; Guimont, *secrétaire*.

## JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo .....	Porquet.....	Gohier, Dieu.....	Lemonnier.
Canisy.....	Leturc.....	Lefèvre, Leconte .....	Dufour.
Carentan.....	Hamelin.....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny.....	Hédouin.....	Niobey, Gosset.....	N....
Percy.....	Poret-Lacouture.	Daniel, Sévaux.....	Lemaigre.
Saint-Clair.....	Delacour.....	Letellier, Madeleine....	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Liot.....	Tricard, Thouin.	Godard.
Tessy-sur-Vire..	Payen de la Gar-	Chasles, Lebas.....	Ozenne.
	randerie.	Hédouin, Prée.....	James.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.		
<i>Arrondissement d'Avranches.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	Godin.....	Fontaine, Bataille.....	Desmier.
Brécéy.....	Rondel.....	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey.....	Heudeline.....	Juin-Duponcel, Baron..	Dubreuil.
Graiville.....	Labarre.....	Louvel, Dairou.....	Lainé.
La Haye-Pesnel..	Morin.....	Nelet, Ledru.....	Fontaine
Saint-James.....	Dutheil.....	Chevallier, Geoffroy....	Ladvoué.
Pantorson.....	Cadet.....	Loyer, Barbey.....	Goron.
Sartilly.....	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager....	Durand.
Villedieu.....	Guérin.....	Pigeon, Rachine.....	Huard.

*Arrondissement de Cherbourg.*

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg .....	Queslin .....	Foulon, Chevrel.....	Leflambe.
Beaumont .....	Damourette.....	Fatôme, Piquot.....	Millet.
Octeville.....	Marais.....	Pouillet, Lemarquand..	Porée.
Les Pieux.....	Foillot-d'Argence..	Lequière des Roziers,	Hilaire (Félix)
		Hamel.....	
St-Pierre-Eglise.	Auvray.....	Michel, Lebas.....	Garnier.....

*Arrondissement de Coutances.*

	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Danguy.....	V. Leloutre, Scelle.....	Noël.
Bréhal.....	Porée.....	Allain, Maheut.....	Pichard.
Cerisy-la-Salle..	Hébert.....	Lechevalier, Jehenne..	Piel.
Gavray.....	Lemarquand .....	Lechevalier, Niobey...	Lecomte.
La Haye-du-Puits	Bouillon.....	Moitier, Levêque.....	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer	Couraye.....	Dupray, Vray.....	Campaign.
Lessay.....	N.....	Guillard, Pannier.....	Foucher.
Périers.....	Michau.....	Lecaudey - Magneville.	Villedieu.
		Lecrosnier.....	
St-Malo-de-la-L.	Lair.....	Chapel, Niobey.....	Vigot.
St-Sauv <sup>r</sup> -Lendel.	Grandin.....	Dépériers-Lavallée, Bois..	Guénon.

*Arrondissement de Mortain.*

	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Leteinturier-La- prise.....	Poullain, Théot.....	Debraize.
Barenton.....	Anfray.....	Gasnier, Bechet.....	Guytard.
St-Hilaire-du-H.	Coispellier.....	Poret, Fauchon.....	Mondher.
Isigny.....	Heuzé.....	Leboug, Le Brun de Bion..	Davalis.
Juigny.....	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Petipas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, d'Auray...	Danjou.
Sourdeval-la-B.	Godefroy.....	Vaullegard, Lorier.....	Picard.
Le Teilleul.....	Lalouel.....	Renault, Rouelle.....	Coupel.

*Arrondissement de Valognes.*

	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Leprovost.....	Renouf, notaire à Portbail.	Equilbecq.
Briquebec.....	Viel.....	Mabire.....	Lerouvillois.
Montebourg.....	Lecouturier.....	Frigot, Lepelletier.....	N...
Quettehou.....	Hamelin.....	Duclouet, Jourdan.....	Laurent.
St-Mère-Eglise.	Cirou.....	Francomme, Viel.....	Carbannel.
St-Sauv.-le-V <sup>te</sup> .	Delisle.....	Lesachey, Jacqueline...	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Daireaux, Lecacheux...	Simon.

**NOTAIRES.**

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Guillemin, Criquet, Lehérissey, *président*, à Saint-Lo ; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt ; Gervaise, à Domjean ; Rauline, à Saint-Jean-de-Daye ; Dufour, *rapporteur*, à Pont-Hébert ; Rozey, *secrétaire* ; Ingoult, à Carentan ; Leconte, à Canisy ; Delarue, à Marigny ;

Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire ; Lebas, à Tessy-sur-Vire ; Blouet, à Percy ; Quillier, à la Chapelle-Enjuger ; Regnault, à Montbray ; Lechevallier, *trésorier*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Gancel, *syndic*, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Le Comte-La Prairie, Jourdan, *secrétaire*, à Avranches ; Barbey, Denis, à Brécey ; Baron, Desfeux, à Ducey ; Dairou, *président* ; Lamort, Taurines, à Granville ; Fontaine, Lanos, à la Haye-Pesnel ; Geoffroy, Darthenay, à Saint-James ; Loyer, Barbé, à Pontorson ; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly ; Rachine, Lefébure, *trésorier*, à Villedieu ; Foisil, *notaire honoraire*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Mabire, aux Pieux, *président* ; Le Bourgeois, aux Pieux, *syndic* ; Gosse, à Cherbourg, *secrétaire* ; Goulhot, à Octeville, *rapporteur* ; Le Bailly, à Beaumont, *trésorier* ; Le Bouteiller, Delaporte, Druet, à Cherbourg ; Hamel, Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise ; Poullart, à Tourlaville ; Olivier, à Sainte-Croix-Hague.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Saillard, Angot, *secrétaire* ; Poulain, à Coutances ; Delille fils, à Bréhal ; Maheut, à Cérences ; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle ; D. Desponts, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Cirou, à Hambye ; Fauvel fils, à Lessay ; Baudouin, à Pirou ; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits ; N..., à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; N..., à Quetteville ; Pigaux, Lair, à Périers ; Niobey, Severie, à Blainville ; Delalande, Safray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Vezard, Le Bigot, Aumont, à Mortain ; Blin, *trésorier* ; Fiault, à Barenton ; Besnard, Pantin, Lévesque, *syndic*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lebougne-Barbière, *président*, à Isigny ; Cruchet, au Buat ; Lechaptois, Poulain, à Juvigny ; Datin, *rapporteur*, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Rondel, Veron, à Sourdeval ; Renault, au Teilleul ; Colin, à Sainte-Anne de Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes ; Allix-Bourbcy, à Brix ; Lesage, Hennequin, à Bricquebec ; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg ; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Duclouet, à Quettehou ; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast ; Jourdan, à Barleur ; Félix, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise ; Fontaine, à Pont-l'Abbé ; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

---

---

## ORDRE MILITAIRE.

### 10<sup>e</sup> Corps d'armée et 16<sup>e</sup> Division militaire,

comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Manche.

MM. FORGEOT, général de division, commandant le 10<sup>e</sup> corps d'armée et la 16<sup>e</sup> division militaire ; Caro, capitaine d'artillerie, officier d'ordonnance.

*Etat-major général du 10<sup>e</sup> corps d'armés.*

MM. Folloppe, général de brigade, chef d'état-major général ; Bondet, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major général ; Chrétien,

chef d'escadron; attaché à l'état-major du 10<sup>e</sup> corps d'armée; Rondot, capitaine, attaché à l'état-major du 10<sup>e</sup> corps d'armée; Finot, capitaine, attaché à l'état-major du 10<sup>e</sup> corps d'armée.

*Etat-major de la 16<sup>e</sup> division territoriale.*

MM. Cartault, chef d'escadron, attaché à l'état-major; de Kersauson de Pennendreff, capitaine, attaché à l'état-major; Béziers-Lafosse, capitaine, attaché à l'état-major.

**20<sup>e</sup> Division d'infanterie.**

MM. DE SONTIS, général de division, commandant; Boussebard, lieutenant colonel, chef d'état-major; Boscals de Réals, chef d'escadron, aide-de-camp du général de Sontis; de Gibon, capitaine, attaché à l'état-major.

*Subdivisions d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.*

Angerand, général de brigade; commandant par intérim.

*Subdivision de la Manche.*

M. du Moulin, général de brigade, commandant.

*10<sup>e</sup> brigade d'artillerie et Ecole d'artillerie de Rennes.*

MM. Angerand, général commandant la 10<sup>e</sup> brigade d'artillerie; Charon, lieutenant-colonel, chef d'état-major de la 10<sup>e</sup> brigade d'artillerie.

**5<sup>e</sup> Subdivision.**

ETAT-MAJOR. — *Général commandant*, M. DU MOULIN G\*.

*Aide-de-camp*. — M. Bertin, lieutenant au 47<sup>e</sup> de ligne.

INTENDANCE MILITAIRE. — *Adjoint de 1<sup>re</sup> classe de Cherbourg*. M. Worms \*, *sous-intendant de 2<sup>e</sup> classe*, M. Lehouchu \*, à Saint-Lo.

*Officiers d'administration des bureaux de l'intendance*, M. Hatt, adjutant en 2<sup>e</sup>, à Cherbourg.

ETAT-MAJOR DES PLACES. — *Commandants de place*, MM. Courroch O\*, colonel, à Cherbourg; Lejosne O\*, major de place; de la Bretesche O\*, chef d'escadron à Granville.

*Adjudants de place commandants des forts*, MM. Guichard \*, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg; Watremetz \*, capitaine au fort des Flamands; Carré \*, capitaine au fort de l'île Pelée, à Cherbourg.

*Adjudants de place*, MM. Nilet \* et Bainier \*, capitaines; Rogier, lieutenant, secrétaire-archiviste, à Cherbourg.

*Aumônier*, M. Roig dit de Bourdeville \*, au fort de l'île Pelée.

ARTILLERIE. — *Directeur*, M. Hugon C\*, colonel, à Cherbourg.

*Sous-Directeurs*, M. Pinczon du Sel \*, chef d'escadron à Cherbourg; M. Petit O\*, chef d'escadron, à Granville.

*Adjoints*, M. Viala \*, capitaine, à Cherbourg.  
**GÉNIE.**—*Directeur des fortifications*, M. Tézenas O\*, colonel, à Cherbourg.  
*Chefs du génie*, MM. Bourgeois O\*, lieutenant-colonel, à Cherbourg.  
*Chef de bataillon du génie*, M. Michelet \*, à Granville.  
*Capitains du génie en 1<sup>er</sup>*, M. Béral \*, à Cherbourg.  
*Capitains du génie en 2<sup>e</sup>*, M. de Villèles, à Cherbourg.  
**RECRUTEMENT.**—*Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien O\*, chef de bataillon, à Saint-Lo.  
*Adjoint*, M. Redon \*, capitaine, à Saint-Lo.  
**REMONTES GÉNÉRALES.**—*Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Becquet-Beaupré \*, chef d'escadrons, à Saint-Lo.  
*Vétérinaire*, M. Bonnet, vétérinaire en 1<sup>er</sup>, à Saint-Lo.  
**SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.**—*Officier comptable de 1<sup>re</sup> classe*, M. Gourdoux, à Cherbourg.

## GENDARMERIE.

### 16<sup>e</sup> LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et de la Mayenne.

<p><b>MM.</b>                  Chabert O *, lieutenant-colonel, à Rennes.                  Govon O *, chef d'escadron, à Saint-Lo.                  Cochard *, capitaine, à Saint-Lo.                  Molière, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.</p>	<p><b>MM.</b>                  Gillerçan *, capitaine à Cherbourg.                  Laurin *, capitaine à Coutances.                  Berté, lieutenant, à Avranches.                  Baumes, lieutenant, à Mortain.                  Antoine *, lieutenant, à Valognes.</p>
---	---

Raymond, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo Mm (1).

### Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL de 6 hommes.	A CHEVAL de 5 hommes.	A PIED de 5 hommes.	
Saint-Lo.....	1	»	»	MM. Cauquelin. Jacqueline. Saint-Laurent. Larose. Bouvier. Desprez. Clément.
Idem .....	»	1	»	
Idem .....	»	»	1	
Carentan .....	»	1	»	
La Périne .....	»	1	»	
Torigni-sur-Vire.....	»	1	»	
Villebaudon .....	»	1	»	

(1) Les lettres Mm indiquent les décorés de la Médaille militaire.



DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 8 hommes.	à pied de 8 hommes.	
Cerisy-la-Forêt.....	»	1	»	MM. Bouvier *.
Marigny.....	»	1	»	Lambert.
Canisy.....	»	1	»	Aubert.
Tessy-sur-Vire.....	»	»	1	Vincenot.
Airel.....	»	»	1	N.
Cherbourg.....	»	1	»	N.
Idem.....	»	»	1	Babiolle.
Les Pieux.....	»	»	1	Bebin.
Saint-Pierre-Eglise.....	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville.....	»	»	1	Lelièvre.
Beaumont.....	»	»	1	Horel Mm.
Avranches.....	»	1	»	Roullin.
Granville.....	»	1	»	Dorne.
Idem.....	»	»	1	Champel.
Villedieu.....	»	1	»	Pitel.
Pontorson.....	»	1	»	Thomas.
Ducey.....	»	1	»	N
Sartilly.....	»	1	»	Jacquet.
Brécey.....	»	»	1	Daveney.
Saint-James.....	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel.....	»	»	1	Duret.
Mortain.....	»	1	»	Peltier.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.....	»	1	»	Janin.
Sourdeval.....	»	1	»	Picavent.
Juigny.....	»	1	»	Flament.
Le Teilleul.....	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois.....	»	»	1	Lerévérend.
Barenton.....	»	»	1	Barbedette.
Isigny.....	»	»	1	Leclerc.
Coutances.....	»	1	»	Ingouf.
Idem.....	»	»	1	Cherrier.
Périers.....	»	1	»	Le Maigre.
Gavray.....	»	1	»	Dignet.
Bréhal.....	»	1	»	Mahaut.
Lessay.....	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle.....	»	1	»	Fort.
La Haye-du-Puits.....	»	1	»	Féron.
Agon.....	»	»	1	Carlière Mm.
Prétot.....	»	»	1	Frant.
Montmartin-sur-Mer.....	»	»	1	Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin.....	»	»	1	Ragucneau.
Valognes.....	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise.....	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte.....	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast.....	»	1	»	Desfeux.
Montebourg.....	»	1	»	Massonnet.
Portbail.....	»	»	1	Le Guélinel Mm.
Bricquebec.....	»	»	1	Lecaplain.
Barneville.....	»	»	1	Humbert.

## MARINE.

### Premier arrondissement maritime.

#### PRÉFECTURE MARITIME.

#### MM.

**COUPVENT-DESBOIS C\***, vice-amiral, préfet maritime.

**Fiquet \***, capitaine de frégate, 1<sup>er</sup> aide-de-camp.

**Pelleterat de Borde \***, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

**Fabre de la Maurelle**, enseigne, aide-de-camp.

**Thiébot \***, commissaire adjoint, chef du secrétariat.

**MAJORITÉ GÉNÉRALE.**—**MM.** Ducrest de Villeneuve C\*, contre-amiral, major général ; Vallon O\*, capitaine de vaisseau, major ; Luce \*, capitaine de frégate, aide-major ; Bougiard \*, Denis \* et Jan \*, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Hanès \*, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O\*, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Grandin \*, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; Marteville \*, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre permanent ; Fournier \*, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard \*, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République, près les Tribunaux maritimes ; Delalun \*, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre permanent.

**MOUVEMENT DU PORT.**—**MM.** Butel C\*, capitaine de vaisseau, directeur ; Quernel O\* et Dorlodot des Essarts O\*, capitaines de frégates, sous-directeurs ; Boisnard \*, Maisse \*, Lendormy-Trudelle \*, Dumont \*, Cabanellas O\* et Omnès, lieutenants de vaisseau.

**MAJORITÉ DE LA FLOTTE.**—**MM.** Brossard de Corbigny O\*, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Esnault \*, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Arnault \*, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

**DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.**—**MM.** Salmon C\*, capitaine de vaisseau, commandant ; Bonjour \*, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille \*, lieutenant de vaisseau, trésorier ; Salmon, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine d'habillement ; Martinaut de Préneuf, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Le Gigan, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie ; Moye, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la compagnie des spécialités ; Robert, lieutenant de vaisseau de 3<sup>e</sup> classe, capitaine en second de la compagnie des spécialités ; Basset, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la 2<sup>e</sup> compagnie ; Dautin, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine en second de la 2<sup>e</sup> compagnie ; Hamon, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la compagnie disciplinaire ; Lagarde et Rouelle, lieutenants de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, adjudants-majors ; de Lagrené, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la section hors rang ; Lucas de Lestauville, enseigne de vaisseau chargé du gymnase ; Girard de la Barcerie, médecin principal.

**GENDARMERIE.**—**MM.** Loréal \*, chef d'escadron, commandant ; Carbonnet, lieutenant trésorier ; Levallois, lieutenant.

**DIRECTION D'ARTILLERIE.**—**MM.** Laurent O\*, colonel, directeur ; Terrasse, chef d'escadron, sous-directeur ; Groussard, chef d'escadron ; Quernel \*, capitaine en 1<sup>er</sup> ; Fonné, capitaine en 2<sup>e</sup>.

**ARTILLERIE.**—5<sup>e</sup> *compagnie d'ouvriers.*—MM. Fournier, capitaine en 1<sup>er</sup>; Dutoit, capitaine en 2<sup>e</sup>; Boyer, lieutenant en 1<sup>er</sup>; Martin et Nays-Candau, lieutenants en 2<sup>e</sup>.

**ARTILLERIE.**—23<sup>e</sup> *batterie.*—M. Marmier \*, capitaine en 1<sup>er</sup>; Bonerand, capitaine en 2<sup>e</sup>; Trouvé, lieutenant en 2<sup>e</sup>.

**INFANTERIE.**—*Etat-major.*—MM. Crère \*, colonel; Astolli, Reste et André, chefs de *batallion*; Stiquet \*, major; Châpotot, Page et Thomasset \*, capitaines adjudants-majors; Teuilières \*, capitaine de tir; Saudubray, capitaine-trésorier; Compienne \*, capitaine d'habillement; Botin, lieutenant d'armement; Guichard, lieutenant adjoint au trésorier; Bigallet, lieutenant adjoint à l'habillement; Mathieu, sous-lieutenant, porte-drapeau; Méry, médecin-major; Bœuf et Mathé, médecins aides-majors.

4<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Stenislav, capitaine; Kippeurt, lieutenant; Loys de Marigny, sous-lieutenant.

5<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Pouilli \*, capitaine; Poulnot, lieutenant; Paris, sous-lieutenant.

6<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Page, capitaine; Durrieu, lieutenant; Guillou, sous-lieutenant.

7<sup>e</sup> *compagnie.*—De Maussion, capitaine; Coince, lieutenant; Fournié, sous-lieutenant.

9<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Hostalot, capitaine; Bassand, lieutenant; Zurnidon, sous-lieutenant.

15<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Hachet, capitaine; Lavenue, lieutenant; Harlay, sous-lieutenant.

19<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Bertaux-Levillain \*, capitaine; Ayol, lieutenant; Leturc, sous-lieutenant.

22<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Berthier, capitaine; Vener, lieutenant; Sizeler, sous-lieutenant.

23<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Cospérec, capitaine; Mathieu, lieutenant; Serre de Bazangour, sous-lieutenant.

24<sup>e</sup> *compagnie.*—MM. Girard, capitaine; Dedons de Pierrefeu, lieutenant; Le Seas, sous-lieutenant.

25<sup>e</sup> *compagnie.*—Nicot, capitaine; de Beauquasne, lieutenant; Barrau, sous-lieutenant.

26<sup>e</sup> *compagnie.*—Cornu, capitaine; Tarangot, sous-lieutenant.

31<sup>e</sup> *compagnie.*—Richard, capitaine; Imonet, lieutenant; Hergué, sous-lieutenant.

32<sup>e</sup> *compagnie.*—Lassalle de Lescar, capitaine; Guyot, lieutenant; Cathbert, sous-lieutenant.

34<sup>e</sup> *compagnie.*—Buisson-d'Ormandy, capitaine; Roncajole, lieutenant; Perraud, sous-lieutenant.

35<sup>e</sup> *compagnie.*—Morand de la Cerrelle, capitaine; Billaudel, lieutenant; Lemauf de Mordudal, sous-lieutenant.

**GÉNIE MARITIME.**—MM. Moll C \*, directeur des constructions navales; de Roussel O \*, Aurous O \*, ingénieurs de 1<sup>re</sup> classe; Carlet \*, ingénieur de 2<sup>e</sup> classe; de Gérando \*, Eynaud \*, Berlin \*, Leclert, de Maupeou-d'Ableiges, Finot, Garnier, Andrade et Deadouits, sous-ingénieurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe; Cabany et Delaltre, sous-ingénieurs de 3<sup>e</sup> classe.

*Ecole d'application du génie maritime.*—Sollier O \*, directeur; Boden \*, Lemaire \*, professeurs.

**COMMISSARIAT.**—MM. Aubin O \*, commissaire général; Chanceaulme O \*, Le Poittevin O \*, Robert de Rougemont O \*, commissaires; Michelin \*, Bine \*, et Avoine \*, Rossel, Ledentu, Le Jolis, commissaires-adjoints; Raoult \*, Faivre \*, Joyau, Mainot, Edet, Fenard, Guichon de Grandpont, Dusser, Dalamer, Gouet et Prigent, sous-commissaires; Mesnage, Clément, Adam \*, Kerdoncuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Burgot, Vanrycke, Chauvet, Messoni, de la Ligerie, Leroux, Griffon, Hamelin, Nissen, de

Foulhiac-Paderac, Doynel, Hervé, Testard, Morel et Denise, aides-commissaires.

**TRAVAUX HYDRAULIQUES.**—MM. Léopard, directeur ; Jenner \*, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe ; Lestalle, ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.

**INSPECTION.**—MM. Bouchet O\*, inspecteur en chef ; Le Comte O\*, Reynaud \* et Douville \*, inspecteurs ; Schmitt \*, inspecteur-adjoint.

**SERVICE DE SANTÉ.**—MM. Gourrier O\*, président du Conseil de santé ; Richaud O\*, médecin en chef ; Vincent \*, pharmacien principal, membres du Conseil de santé ; Eugé de Bernoville, médecin principal ; Princeau \*, Gaultier de la Ferrière, Beaussier, Maurel, Nègre, Jean et Méry, médecins de 1<sup>re</sup> classe ; Hodoul, Silvestrini, Simon, Rit, Latière, Guérin, Dollieule, Marion, Treille, Joubin, Delisle, médecins de 2<sup>e</sup> classe ; Cavalier, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe ; Schmidt, pharmacien de 2<sup>e</sup> classe ; Louvière, Prévot, pharmaciens de 3<sup>e</sup> classe.

**SERVICE DES MANUTENTIONS.**—MM. Le Sens \*, chef de manutention principal ; Le Courtois, sous-chef.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.**—MM. Prevost \*, agent administratif principal ; Delaplace-Delange, Prouzat \*, Météfeu et Le Sénéchal, agents administratifs ; Pierrot, Rourel ; Brisset, Maurice, Morin, Desquesnes, Maurice, Plantard et Flanbard, sous-agents administratifs.

**COMPTABLES DE MATIÈRE.**—MM. Giot, agent-comptable principal ; Goselin \*, Cauvin, Jourdan, Chardine, Daniel et Le Pelley, agents comptables ; Fontbonne, Coquard, Crouin, Maillard, Marthe, Deucet et Paviez.

**TRÉSORIER DES INVALIDES.**—M. Le Boucher \*.

**ÉCOLE D'HYDROGRAPHIE.**—M. Bornic \*, professeur de 1<sup>re</sup> classe.

**AUMONIERS.**—MM. Martin \*, Néel et Huet.

**BIBLIOTHÈQUES.**—MM. Jaffrezic O\*, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier \*, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

**MÉCANICIENS PRINCIPAUX.**—MM. Tricard \*, mécanicien principal de 1<sup>re</sup> classe ; Florantin \*, mécanicien principal de 2<sup>e</sup> classe.

**INSCRIPTION MARITIME.**—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt \*, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic à Fernanville ; Opron \*, syndic à Cherbourg ; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue ; Letellier \*, syndic à Diélette ; Enet, syndic à Carteret.

*Quartier de la Hougue.*—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime ; Du Laurens, trésorier des invalides ; Chalette \*, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Dubos, syndic à Grandcamp ; Le Large, syndic à Isigny ; Le Mallied, syndic à Carentan ; Le Biez \*, syndic à la Hougue ; Lepart, syndic à Barleur.

### Deuxième arrondissement maritime.

**QUARTIER DE GRANVILLE.**—*Commissariat.*—MM. Trève \*, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; Perrotte, Maillu, commis de 3<sup>e</sup> classe ; Langronne, Guinant et Louvel, commis de 4<sup>e</sup> classe.

*Trésorerie des invalides.*—MM. Maruier \*, trésorier de 2<sup>e</sup> classe, à Granville ; A. Le Roy, proposé du trésorier à Regnéville.

*Hydrographie.*—M. Audic, professeur de 3<sup>e</sup> classe.

*Inspection des pêches.*—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

*Syndics des gens de mer.*—MM. Le Coupé et Ermange, à Granville ; Aubry, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Hennequin, à Gemet ; Porée, à Briqueville ; Le Coupé, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Labigue, à Carolles.

*Gardes maritimes.*—MM. Brierre, à Granville; Duperron, à Agon; Cou-raleau, à Courtils; Daniel, à Gouville; Jean (Emile), à Lingreville; Laney, à Champeaux; Durand, à Regnéville; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.  
*Gendarmerie maritime.*—MM. Walter, Roland, à Granville; Hilaire, à Regnéville.

---

## SERVICE DES MINES.

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE ROUEN.—Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe, M. Roger ✱, à Rouen; ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe, M. Vieillard, à Caen.

GARDES-MINES DE 2<sup>e</sup> CLASSE.—M. Fournier, à Caen.

SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE.—M. Vieillard, à Caen.

---

## PONTS ET CHAUSSÉES.

### Service ordinaire & hydraulique.

*Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe.*—M. ROUGEUL ✱, à Saint-Lo.

*Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe.*—M. Saleta ✱, à Saint-Lo; Fournier de Saint-Amand, à Cherbourg.

*Ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe.*—M. Thévenet, à Granville.

*Ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.*—N...

*Conducteur principal.*—N...

*Conducteurs embrigadés de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Pigault, à Avranches; Dreux, à Cherbourg; Levallois, à Mortain.

*Conducteurs embrigadés de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Leroy (François), à Valognes; Olive, à Coutances.

*Conducteurs embrigadés de 3<sup>e</sup> classe.*—MM. Herbert, à Villedieu; Lallemant, à Granville; Vallée, à Saint-Lo; Sanson, à Carentan; Amade, à Cherbourg.

*Conducteurs embrigadés de 4<sup>e</sup> classe.*—MM. Hervieu, Décley, à Saint-Lo; Lechevalier, à Cherbourg; Mignan, à Avranches.

*Conducteurs auxiliaires.*—MM. Omond, Savary et Rubé, à Saint-Lo; Fleury et Enquebecq, à Cherbourg; Loiseau et Goupil, à Avranches; Servain, à Granville.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Omond, Le Monnier, à Saint-Lo; Jehenne, à Granville; Desmares, Benoist, à Avranches.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Joret, à Granville; Aubry, à Avranches; Leloug, Hervé, à Saint-Lo.

### Service maritime.

*Ingénieur faisant fonctions d'ingénieur en chef.*—M. DINET ✱, à Cherbourg.

*Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe.*—M. de Saint-Amand, à Cherbourg.

*Ingénieurs ordinaires de 2<sup>e</sup> classe.*—M. Thévenet, à Granville.

*Ingénieurs ordinaires.*—N..., à Saint-Lo; N..., à Avranches.

*Conducteurs principaux.*—M. Le Poittevin, à Carentan.

*Conducteurs embrigadés de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Leloutre, à Cherbourg; Hulbert, à Granville; Le Bossé, à Saint-Lo.

*Conducteur embrigadé de 3<sup>e</sup> classe.*—M. Saint, à Avranches.

*Conducteurs embrigadés de 4<sup>e</sup> classe.*—MM. Simon, Gardin, Paysant et Poteaux, à Cherbourg; Dupuis, à Granville; Fleury, à Saint-Lo.

*Conducteurs auxiliaires.*—M. Fafin, à Granville.  
*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Marie (Nicolas), à Isigny ; Marie (Eug.), à Saint-Lo ; Marest, Leluan, Flambart et Colas, à Cherbourg ; Le Couteur, à Carentan ; Vivien, à Granville.  
*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Despoir et Roulland, à Cherbourg ; Blin, à Avranches.  
*Agent temporaire.*—N., à Pontorson.

---

---

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✱, trésorier général, à Saint-Lo.  
M. Legout-Gérard, fondé de pouvoirs du trésorier général.  
M. Levoy, caissier.  
*Receveurs particuliers.*—MM. baron Ritter, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg ; Cluseret, à Coutances ; vicomte de la Rocque, à Mortain ; Gaultier de Rigny, à Valognes.  
*Percepteurs surnuméraires.*—MM. Herbin et Tardif, à Saint-Lo ; Pupin, à Avranches ; Le Fortier, à Cherbourg ; Leheuzey, à Coutances ; Lebel, à Mortain ; de la Perrelle, à Valognes.

---

---

### SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

*Directeur :* M. H. Carré.  
*Censeurs :* MM. Poisson ✱, Vieillard ✱. N.  
*Administrateurs :* MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Lebas, N., N.

---

---

## ADMINISTRATION DES DOUANES.

### Service administratif et de perception.

*Inspecteurs divisionnaires.*—MM. Lenormant, à Granville ; de Batsalle ✱, à Cherbourg ; Simon, à Valognes.  
*Principalité de Granville.*—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville ; Gay, sous-inspecteur, à Granville ; Truelle, Septans et Dumoncel, vérificateurs à Granville ; Levanoye, Dairou, Poullin, Genève de Brézy, commis principaux, à Granville ; Perrin, surnuméraire, à Granville ; Le Coupé, receveur à Regnéville ; Reulos, receveur à Pontorson.  
*Principalité de Cherbourg.*—MM. Narrat ✱, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Tricot, Rey, vérificateurs ; Cousin, de la Chapelle, Rondeau, commis principaux ; Hochet, surnuméraire, à Cherbourg ; Lefebvre, receveur à Omonville ; Le Moigne, receveur à Barleur ; Hochet, receveur à Saint-Vaast ; Voisin, commis à Saint-Vaast ; Duhamet, receveur à Portbail ; Lechevalier, receveur à Diélette ; Thévenin, receveur à Carentan ; Nouvel, commis à Carentan.

### Service des Brigades.

MM. Lelay, capitaine, à Pont-Gilbert ; Fardet, lieutenant, à Ardevon ; Lebrun, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.  
MM. Hauvet, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Le Stunff, lieutenant, à Regnéville ;

M. F. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Le Jorreau lieutenant à Paris*  
M. G. *Priseur capitaine à Perrier* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Deuxième lieutenant à Granville*  
M. H. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Paris* ;  
*Deuxième lieutenant à Paris*  
M. I. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Deuxième lieutenant à Granville*  
M. J. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Deuxième lieutenant à Granville*  
M. K. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Deuxième lieutenant à Granville*  
M. L. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Deuxième lieutenant à Granville*  
M. M. *Priseur capitaine à Granville* *Deuxième lieutenant à Granville* ;  
*Deuxième lieutenant à Granville*

## ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

### M. M. M. *Directeurs*

M. P. *Priseur capitaine 1<sup>er</sup> commis de direction* : Lenoble, 2<sup>e</sup> commis ;  
*Deuxième commis : Lemeray surnuméraire.*  
M. Q. *Priseur capitaine 1<sup>er</sup> commis de direction* : Lenoble, 2<sup>e</sup> commis ;  
*Deuxième commis : Lemeray surnuméraire.*

### Circoscription administrative de Saint-Lo.

**Saint-Lo.** — Marie, receveur principal entreposeur.  
 Bonnet, contrôleur.  
 Pons, Bazeaux, Tridon de Rey, Rimbault, commis ;  
 Paris, surnuméraire ;  
 Vouqué, receveur à cheval ; Le Penetier, commis principal.  
**Granville.** — Lamoignon, receveur à cheval ; Leguelinel, commis principal.  
**Morigny.** — Lavenard, — Guilbert, —  
**Tosty.** — Leroy, — Clâston, —  
**Torigat.** — Lefrançois, — Fougeray, —

### Sous-direction d'Avranches.

M. Lamouroux, sous-directeur.  
M. Cayn, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; Fréneaux, 2<sup>e</sup> commis ;  
*Justols, surnuméraire.*  
**Avranches.** — Houbumeau, receveur principal entreposeur.  
 Bonavia, contrôleur.  
 Dugardin, Delafosse, Lorient, Cluzeau, commis ; Céron,  
 surnuméraire.  
**Granville.** — Lemignon, contrôleur.  
 N. . . receveur particulier.  
 Adam, Lepesant, Vilquin, Dufresne, Fiescadame, Lemarquand, commis.  
**Brécy.** — Leroy, receveur à cheval ; Pigeon, commis principal.  
**Ducey.** — Guérin, — Goupil, —  
**Pontorson.** — Clouard, — Pitel, —  
**Sartilly.** — Hamel, — Noblet, —  
**Villedieu.** — Brehier, — Leverdier, —  
**Mortain.** — Lebourva, receveur entreposeur.  
 Fiquet, commis principal chef de poste ; Lepesant, commis.

**Saint-Ellaire.** — Roulier, receveur à cheval; Fontaine, commis principal.  
**Sourdeval.** — Lelièvre, — Etienne, —  
**Le Tailleul.** — Lebouc de la Bouteillère, receveur à cheval; Choissel,  
commis principal.  
**Service des papeteries.** — Lemoigne, commis, chef de poste; Lemoine,  
commis.

**Sous-direction de Cherbourg.**

**M. CONSEIL,** sous-directeur.

**MM.** Lebedel, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction; Hervoches, 2<sup>e</sup> commis;  
Lecannelier, surnuméraire.

**Cherbourg.** — Lebedel, receveur principal entreposeur.

— Lelièvre, Degord, contrôleurs.

— Murat, Lequin, Brothelande, Lecourt, Salguez, Lemouton,  
Hébert, Mocquet, Le Bréquier, Bebin, Tilloy, commis;  
Henry, Passays, surnuméraires.

**Beaumont.** — Frigot, receveur à cheval; Thonnet, commis principal.

**Les Pieux.** — Ferey, — Mabire, —

**St-Pierre-Eglise.** — Queudeville. — Legendre, —

**Valognes.** — Clerc, receveur entreposeur.

— Huon, commis principal, chef de poste; N..., commis.

**Barnéville.** — Lecannelier, receveur à cheval; Duprey-Beuzeville, com-  
mis principal.

**Briquobec.** — Rouelle, receveur à cheval; Frémine, commis principal.

**Montebourg.** — Aubry, — Nogret, —

**St-Mère-Eglise.** — Gautier, — N....., —

**St-Sauveur-le-Vicomte.** — Pinot, — Garcelle, —

**Saint-Vaast.** — Gravey, — Lemasurier, —

**Sous-direction de Coutances.**

**M. JUNEL,** sous-directeur.

**M.** Lesort, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction.

**Coutances.** — Wallet, receveur principal entreposeur.

— Delanoë, commis principal de 1<sup>re</sup> classe, chef de poste.

— Leboulanger, Picarda, Leroux, commis; Ozanne, surnu-  
méraire.

— De la Court de Betteville, receveur à cheval; Marigny;  
commis principal.

**Érhal.** — Mottay, receveur à cheval; Daschers, commis principal.

**Gavray.** — Beauflis, — Clément, —

**Le Haye-du-Puits.** — Lemoine, — Loyer, —

**Périers.** — Dagorne, — Laurent, —

---

## ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

### ET HYPOTHÈQUES.

**MM. DE LABROSSE,** directeur; Noël-Dumais, inspecteur, à Saint-Lo.

**Vérificateurs.** — **MM.** Perrier et Lambert, à Saint-Lo; Boulard, à Avran-  
ches; Le Roy, à Coutances; Fauchet, à Cherbourg; Fayart, à Valognes;  
Mathey, à Mortain; Porte, 1<sup>er</sup> commis de direction.

**Employés du timbre.** — **MM.** Cudrue, garde magasin et contrôleur de  
comptabilité; Gâté, timbreur.



*Receveurs de l'enregistrement et des domaines.*—MM. Duvernay du Plessis, à Canisy ; Le Duc, à Carentan ; Orioux, à Marigny ; Loyer, à Percy ; Badin, à Pont-Hébert ; Piquot, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigny-sur-Vire ; Vimont, à Avranches ; Jayet, à Brécey ; Baril, à Ducey ; Lemouël, à Granville ; Le Dantec, à la Haye-Pesnel ; Raulier, à Pontorson ; Jégouic, à Saint-James ; Connet, à Sartilly ; Millet, à Villedieu ; Leulliez, à Beaumont ; Laliné, à Saint-Pierre-Eglise ; Bargain, aux Pieux ; Moigno, à Bréhal ; Roper, à Cerisy-la-Salle ; Dudouyt, à Gavray ; Declamorgan, à la Haye-du-Puits ; Duperron, à Lessay ; Lepetit, à Périers ; Dieu, à Mortain ; Mahieu, à Barenton ; Collin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Denis, à Saint-Pois ; Bunoust, à Sourdeval ; Guillemain, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Leguerney, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Grignart, à Saint-Vaast.

*Conservateurs des hypothèques.*—MM. Couëtoux, à Saint-Lo ; Béchade, à Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bouly de Lesdain, à Coutances ; Heurtevent-Premier, à Mortain ; Lebiez, à Valognes.

*Receveurs des actes civils et des successions.*—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Pignet, à Cherbourg ; Cavetier, à Coutances.

*Receveur des actes judiciaires et des domaines.*—MM. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

---

## ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. PRESTAVOINE, directeur de 3<sup>e</sup> classe, à Saint-Lo.

M. Revault, inspecteur de 2<sup>e</sup> classe, à Saint-Lo.

M. Hardyau, 1<sup>er</sup> commis de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo.

### Contrôleurs.

*Saint-Lo.*—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1<sup>re</sup> classe et Touzard, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo.

*Avranches.*—MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1<sup>re</sup> classe.

*Granville.*—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2<sup>e</sup> classe.

*Cherbourg.*—MM. Peyrelongue, contrôleur principal de 2<sup>e</sup> classe ; Bouvattier, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe.

*Coutances.*—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

*Mortain.*—M. Josset, contrôleur de 2<sup>e</sup> classe.

*Valognes.*—M. Le Gouix, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe.

### Surnuméraire.

M. Véran, à Saint-Lo.

---

## PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

### CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

#### Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

FAGON DE LA LONDE, *Saint-Lo*, Agneaux.

**LELOUTRE**, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.  
**LEMPÉRIÈRE**, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.  
**LE CERRFF**, *Goursaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.  
**LE BLANC**, *Guilberville* (résidence à Torigny-sur-Vire), Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.  
**DUDOUYT**, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.  
**LELOUP**, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjager, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.  
**DESPONTS**, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.  
**JEANNE**, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fer-vaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.  
**LE MARDELEY**, *Percy*, la Huye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.  
**LEBEAU**, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Désert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.  
**PUPIN**, *Saint-Clair*, Airel, Gouvains, la Méauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Daye, Villiers-Fossard.  
**DUBOIS**, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.  
**CLAVREUL**, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.  
**LAFFOLAY**, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.  
**COURTEL**, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.  
**ANGOT**, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.  
**JEAN-DELAMARRE**, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.  
**LAFORGE**, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.  
**LE GRAND d'ANERVILLE**, *Torigny-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

**Arrondissement d'Avranches.**

MM.

**PIOGER**, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Uréc, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.  
**GUÉRIN**, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.  
**TRINCOT**, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.  
**GIRARD**, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.  
**GUÉRARD**, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.  
**GAMBIER**, *la Beslière* (résidence à la Huye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.  
**CARRA**, *la Huye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.  
**CHAILLOU DE L'ÉTANG**, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

**GROULT, Pontaubault** (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.  
**VEILLARD, Pontorson, Ardevon, Beauvoir, Huisnes. le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.**  
**DE TESSON, Ponts** (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.  
**PERROTTE, Saint-Georges-de-Livoie** (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoie, Sainte-Eugénie, Saint-Jean-du-Corail, Tirepiéd, Vernix.  
**DUFOC, Saint-James, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.**  
**HERVY, Saint-Senier-sous-Avranches** (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.  
**LARROUX, Sartilly, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.**  
**LETELLIER DE BLANCHARD, Villedieu, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreul.**

#### Arrondissement de Cherbourg.

##### MM.

**STOEBER, Cherbourg.**  
**LEBLANC, Beaumont, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.**  
**TRÉHU, Brillevast, Canteloup, Clitourps, Gonnevillle, le Theil, le Vast.**  
**JEAN dit PASCAL, Equeurdreville** (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.  
**JOYAU, les Pieux, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.**  
**DUPIN DE GRANDPRÉ, Martinvast, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.**  
**LE BEY-TAILLIS, Sainte-Croix-Hague, Acqueville, Biville, Branville, Flotte-manville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.**  
**GROULT, Saint-Germain-le-Gaillard, le Rozel, Pierreville, Surtainville.**  
**VUILLEMIN \*, Saint-Pierre-Eglise, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.**  
**REGNAULT, Siouville, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.**  
**PICAN, Tocqueville, Augoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.**  
**TIREL, Tourlaville** (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

#### Arrondissement de Coutances.

##### MM.

**JERENNE, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.**  
**LÉCONTE, Baudreville** (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepoint, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepoint, Surville.  
**TANQUERAY, Bréhal, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.**  
**HERMARY, Cérences, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.**  
**LECLERC, Cerisy-la-Salle, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savi-**

gay, Gauthébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Véto, Saint-Martin-de-Cenilly.

CENAY, *Colruy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Camberton, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

ONFROY DE TRACY, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

MAC-AULIFFE, *Gorges* (résidence à Périers), Baupré, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

BACO, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronné, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

LENIÈRE, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobeccq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

PATRIS, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Rretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

PINEL, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorcy, Saint-Aubin-du-Perron.

COMBE, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Hérenguer-ville, Lingreville, Montéhaton, Regnéville.

MONTIER, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.

DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Gessosses, la Feuillie, Millière.

PARIS, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

COLLIEREAUX, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Treilly.

ROGUELIN, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendée, Montsurvent, Servigny.

MICHEL, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

#### Arrondissement de Mortain.

##### MM.

MONTBAULT, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

VEZARD, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.

BERTHELOT ✱, *Buain*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

DE CHIRÉE, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bouais, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Nastel, Vézins.

HARLÉ, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

TRINCOT, *Milly* (résidence à St-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

LE BREQUIER, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

HERVY, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulinais, Saint-Brices-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

MICER, *Saint-Pois*, Boisyron, la Chapelle-Eclairin, Couloouvray-Boisbenâtre, Lingard, le Mesnil-Gilbert, Montjole, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

LEGRAND, *Sourdeval*, Beaumodé, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Périers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Yengeons.

PAILLARD DE CHENAY, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

#### Arrondissement de Valognes.

##### MM.

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

FERRAND, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Généviève, Valcanville.  
LE MASSON, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthégise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.  
LEMPÉRIÈRE (Charles), *Blosville*, Angoville-au-Plein, Carquebut, Hiesville, Hoesville, Liesville, Sebeville.  
LUCE, *Bricquebec*, les Perquès, le Vrétot, Quettetot.  
LEGOUX, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.  
MUSTIÈRE, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Flozel, Saint-Martin-d'Audouville. Vaudreville.  
GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémévez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.  
ANTHOUDARD, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuille, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.  
AUVRAY, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.  
BOUTHREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Courbesville, ALIX (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.  
LELONG, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.  
HERVY, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepie, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.  
CAZIN, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.  
BUCAILLE, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.  
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoque-neauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.  
LATASTE, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

---

## ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15<sup>e</sup> conservation, dont le siège est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, sous-inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 332 hect. 06 ares 50 cent., se trouve située dans le département de la Manche.

---

## DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

### DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

SERVILLE, *directeur*, à Saint-Lo.

Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.

Rattazi, *commis de direction*, à Saint-Lo.

Rouzant, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.

Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

**RECETTES DES POSTES  
du département de la Manche.**

NOMS DES RECETTES.	NOMS DES RECEVEURS.
Saint-Lo.	M. Labro.
Agon.	M <sup>lle</sup> Michel.
Avranches.	M. Chênet.
Barenton.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Bouillant.
Barfleur.	M <sup>me</sup> Burnel.
Barneville-sur-Mer.	M <sup>lles</sup> Créances.
Beaumont-Hague.	Malherbe.
Brécey.	Barbe.
Bréhal.	Bouzeran.
Briquebec.	Rivière.
Buais.	Joubais.
Canisy.	M <sup>me</sup> Branche.
Carentan.	M <sup>lle</sup> Enée.
Cérences.	M <sup>mes</sup> Teurtris.
Cerisy-la-Forêt.	Laisney.
Cerisy-la-Salle.	M <sup>lle</sup> Leconte.
Cherbourg.	M. Pottier.
Coutances.	M. Rocher.
Créances.	M. Lefebvre.
Ducey.	M <sup>lle</sup> Tournebois.
Flamanville.	M <sup>mes</sup> Letourneur.
Gavray.	Duprey.
Ger.	Desvoyes.
Gouville.	M <sup>lle</sup> Savary.
Granville.	M. Corbeau.
Hambye.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Anfray.
Haye-du-Puits (La).	M <sup>me</sup> Godey.
Haye-Pesnel (La).	M <sup>lle</sup> Maillard.
Isigny-le-Buat.	M <sup>lle</sup> Robert.
Juvigny-le-Tertre.	M <sup>me</sup> Balais.
Lessay.	M. Devaine.
Marigny.	M <sup>lle</sup> Esnée.
Martinvast.	M <sup>lle</sup> Lemasson.
Montebourg.	M <sup>me</sup> Longepierre.
Montmartin-sur-Mer.	M <sup>lle</sup> Roumet.
Mortain.	M. Le Bigot.
Percy.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Delcour.
Périers.	M <sup>mes</sup> Dugué.
Pieux (Les).	Hamel.
Pont-Hébert	M <sup>lles</sup> Vallon.
Pont-Labbé-Picauville.	Picoré.
Pontorson.	M <sup>me</sup> Papoin.
Portbail.	M <sup>lle</sup> Hinet.
Prétot.	M <sup>mes</sup> Fortin.
Quettehou.	Josse.
Régneville.	Doguet.
Roncey.	M <sup>lles</sup> Dutieh-Lafrance.
Sartilly.	Bazire.
Sottevast.	Gesbert.
Sourdeval.	Gaignet.
Saint-Clair-sur-Elle.	Loy.

NOMS DES RECEVEURS.	NOMS DES RECETTES.
Sainteny.	M <sup>me</sup> Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Legrain.
Saint-James.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Lemuet.
Saint-Jean-de-Daye.	M <sup>lles</sup> Houel.
Saint-Malo-de-la-Lande.	Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont.	Louais.
Sainte-Mère-Eglise.	Masson.
Saint-Pierre-Eglise.	Duchevreuil.
Saint-Pois.	M <sup>me</sup> Auvray.
Saint-Samson-de-Bonfossé.	M <sup>lle</sup> Guérin.
Saint-Sauveur-Lendelin.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> du Breil de Pontbriand.
Saint-Sauveur-sur-Douve.	M <sup>lles</sup> Luce.
Saint-Vaast-de-la-Hougue.	Foucher.
Teilleul (Le).	Lompech.
Tessy-sur-Vire.	M <sup>me</sup> Levat.
Torigni-sur-Vire.	M <sup>lle</sup> Ffault.
Valognes.	M. Thomas.
Vast (Le).	M <sup>lles</sup> Herclat.
Villebaudon.	Lefèvre.
Villedieu-les-Poêles.	Vassault.

**PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.**

*Inspection à Cherbourg.*

MM. Cherbonnel \*, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe, chef du service de la Manche; Roulier, employé de 1<sup>re</sup> classe, contrôleur; Martelet, chef surveillant de 3<sup>e</sup> classe.

*Bureau de Saint-Lo.*

MM. Béraud, directeur des transmissions de 1<sup>re</sup> classe, chef; Amandranthe, Hellequin, employés de 3<sup>e</sup> classe; Mariette, Legoupil. Tournaille, employés auxiliaires; Euvrie, Thiébaud, stagiaires; Buard, facteur de 3<sup>e</sup> classe.

*Bureau de Cherbourg.*

MM. Hérouart, chef de station de 1<sup>re</sup> classe, chef; Hervé, employé de 4<sup>e</sup> classe; Rénier, Perrin, Boireau, Fouque, Hullin, Ruestenholz, employés auxiliaires; Avoine, facteur de 2<sup>e</sup> classe, Vacher, Schwertzer, facteurs auxiliaires.

*Gare de Cherbourg.*

MM. Fouque, Lefey, employés de 2<sup>e</sup> classe.

*Bureau de Granville.*

MM. Ampilhac, chef de station de 2<sup>e</sup> classe, chef; de Saint-Méloir, employé de 3<sup>e</sup> classe; Lemuet, employé de 4<sup>e</sup> classe; Bocquet, Dai-

gremont, Phérvong, employés auxiliaires ; Béchu, surveillant, facteur de 2<sup>e</sup> classe ; Vautier, facteur auxiliaire.

*Bureau de Valognes.*

M. Tallendeau, employé de 3<sup>e</sup> classe, chef ; M<sup>me</sup> Tallendeau, auxiliaire ; M. Lesage, employé auxiliaire.

*Bureau de Carentan.*

M. Dajon, employé de 3<sup>e</sup> classe, chef ; M<sup>me</sup> Dajon, auxiliaire.

*Bureau de Coutances.*

MM. Dupont, employé de 2<sup>e</sup> classe, chef ; Dudouit, employé auxiliaire.

*Bureau d'Avranches.*

MM. Guillier, employé de 2<sup>e</sup> classe, chef ; Lemoine, Lefauvre, employés auxiliaires ; Jean, facteur auxiliaire.

*Bureau de Mortain.*

M<sup>me</sup> Guérin, agent auxiliaire.

17 chefs guetteurs, 17 guetteurs, dans les sémaphores.

20 employés municipaux dans les bureaux secondaires.

7 surveillants :

MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1<sup>re</sup> classe, et Jouanne, surveillant de 2<sup>e</sup> classe, à Cherbourg ; Flaux, surveillant de 1<sup>re</sup> classe, à Valognes ; Desmoullins, surveillant de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo ; Salmon, surveillance de 2<sup>e</sup> classe, à Coutances ; Durand, surveillant de 3<sup>e</sup> classe, à Avranches.

---

## CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Lignes de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo, et de Paris à Granville.

### 1<sup>o</sup> Administration centrale.

Piérard O\*, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 5, à Paris.

Delaître O\*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 13.

Coindard O\*, secrétaire général de la Compagnie, rue Saint-Lazare, 110.

### 2<sup>o</sup> Exploitation.

M. Marin \*, ingénieur des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, 13, rue d'Amsterdam, Paris.

M. Profais \*. Chef du service central de l'exploitation, rue d'Amsterdam, 13.



- M. Bisson \*, chef du mouvement général, rue d'Amsterdam, 13.  
M. Pingrez \*, chef du service commercial, rue d'Amsterdam, 13.  
M. de Thomassin, chef du contrôle et de la statistique, rue d'Amsterdam, 13.  
M. Talleau, agent divisionnaire de l'exploitation, à Caen.

**3° Entretien et surveillance.**

- M. Clerc \*, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef du service, 49, rue de Londres, à Paris.  
M. Crondars-Paris, chef de division, à Caen.

**4° Matériel et traction.**

- M. Mayer \*, ingénieur en chef du service, rue de Londres, 49, Paris.

**5° Construction.**

- M. Delaitre O\*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, chargé du service de la construction, rue de Londres, 49, Paris.  
M. Pagès \*, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef, au Mans.  
M. Moise \*, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur, à Flers.  
M. Armelin, chef de section, à Granville.

**Service du contrôle de l'État.**

**1° POUR L'EXPLOITATION.**

- M. Duparc O\*, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.  
M. Géraldy, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2<sup>e</sup> classe, à Caen.  
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2<sup>e</sup> classe, à Caen.  
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1<sup>re</sup> classe, à Caen.  
M. Fornier, garde-mines de 2<sup>e</sup> classe, à Caen.

*Surveillance administrative.*

- M. Le Poutier, commissaire de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo.  
M. Bourgoigne, commissaire de 4<sup>e</sup> classe, à Cherbourg.

**2° POUR LA CONSTRUCTION.**

**Lignes de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lamballe.**

- M. Brame \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.  
M. de la Tournerie \*, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).  
M. Rocard, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).

M. Foucault de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

M. Dinet \*, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

---

---

## SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

### AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo; Langlois, à Avranches; Levallois, à Cherbourg; Lelièvre, à Coutances; Fleury, à Mortain; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

### BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Mesnage, agent-voyer, chef de bureau; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur; Catherine, agent-voyer surnuméraire, chargé de la comptabilité; Damecourt, expéditionnaire.

### BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Portais, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg; Dubosc, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, à Avranches; Anger, à Coutances; Maillard, à Mortain; Moricet, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent-voyer auxiliaire, ou d'agent-voyer surnuméraire, savoir: MM. Hubert, à Saint-Lo; Camax, à Avranches; Troude, à Cherbourg; Heudes, à Coutances; Latron, à Mortain; Raynel, à Valognes.

### AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

**Arrondissement de Saint-Lo.**—MM. Pagel, et Jeanne, à Saint-Lo; Becker, à Percy; Hermann, à Torigny; Guillouf, à Carentan.

**Arrondissement d'Avranches.**—MM. Marie, à Granville; Thébault, à Villedieu; Lechanteur, à Saint-James, Lepine et Bénarg, à Avranches.

**Arrondissement de Cherbourg.**—MM. Victor, à Cherbourg; Fortin, à Sainte-Mère-Eglise; Huguenin, aux Pieux.

**Arrondissement de Coutances.**—MM. Colibeaux et Lacolley, à Coutances; Enquebecq, à la Haye-du-Puits; Roger, à Gavray; Lepuissant, à Périers; Menant, à Bréhal.

**Arrondissement de Mortain.**—MM. Hergault, à Saint-

Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

**Arrondissement de Valognes.** — MM. Pifard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Equilbecq, à Bricquebec ; Douchin, à Quetlehou ; Mikulicz, à Valognes ; Delabre, à Sainte-Mère-Eglise.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la Préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de neuf à onze heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des Actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

---

## CLERGÉ DU DIOCÈSE.

M<sup>g</sup> BRAVARD (Jean-Pierre) \*, né à Usson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862; 87<sup>e</sup> évêque.

### *Vicaires généraux.*

MM. Croulebois \* et Caillemer, agréés par le Gouvernement; Harel, chanoine; Bizon, supérieur du Grand-Séminaire.

### *Secrétariat de l'Evêché.*

MM. Feburier, secrétaire; Joubin, pro-secrétaire.  
MM. Doublet, trésorier; Deligand, aumônier de M<sup>g</sup> l'Evêque.

### *Chanoines d'honneur.*

MM. SS. Guynemer de la Hallandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont des Loges \*, évêque de Metz; Guilbert \*, évêque de Gap.

### *Chanoines titulaires.*

MM. Harel, grand-chantre; Doublet, Truffaut, Deligand, Feburier, Ameline, Laisney, Lecanu.

### *Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.*

MM. Lucas-Girardville \*, Paimblanc, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley \*, Avice, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair \*, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis \*, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont \*, Mahier, Lemaignan, Lerouge, Lecaplain, Leroy \*, Gillot, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Roger, Jouenne, Clément, Hersant, Lecorlier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Massu, Hervieu, Bidault, Durel, Lemonnaier, Tessero, Gillouart.

### *Chanoines résidant hors du diocèse.*

MM. Hôbert, Desprez \*, Barret, Conbard, Mezière, Cousin, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumus, Jarault-Desgrès, prélat romain, Léon Maret.

### *Grand-Séminaire.*

MM. Bizon, supérieur; Marquet, directeur, professeur d'écriture sainte et de cours de prédication; Marty, professeur de morale;

Coste, professeur de dogme ; Olivier, trésorier, professeur d'écriture sainte ; Decorbie, professeur de théologie (1<sup>re</sup> année) ; Brin, professeur de philosophie (1<sup>re</sup> année).

*Bureau d'administration des Séminaires.*

Mg<sup>r</sup> l'Evêque, président ; MM. Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Marquet, économiste ; Ollivier, trésorier ; Febvrier, chanoine, secrétaire.

*Missionnaires du diocèse.*

A Donville.—MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aureville, Féret, Boucher, Masselin, Courné, Lengronne, Massicot.

A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur, Regnault, Baudry, Lebedel, Divetaïn.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Remond, Hamelin.

*Chapelains de communautés religieuses.*

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Duval ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

*Aumôniers d'Hospices.*

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, N... ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Léréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, N... ; à Torigny, M. Colin ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

*Aumôniers de la Marine.*

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Néel ; arsenal, M. Martin \* ; sur des navires de l'Etat, MM. Levesque \*, Cleret \*.

*Aumôniers des Prisons.*

A Avranches, M. Maquerel ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Ameline ; à Valognes, M. Fauvel.

*Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.*

A Coutances, MM. Lair \*, proviseur du Lycée ; Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisilla, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Defontenay, aumônier de l'école normale.

*Archiviste du diocèse* : M. Hersent.  
*Bibliothécaire* : M. Trochon.

### ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

#### *Petit-Séminaire de Mortain.*

MM. Supérieur : Gillot, chanoine-honoraire. — Directeur : Maillard P., prêtre. — Philosophie : Boursin, prêtre. — Rhétorique : Lemesnager, prêtre. — Sciences : Maillard (Amand), prêtre ; Ameline, prêtre. — Histoire : Ameline, prêtre. — Seconde : Maillard (Pierre), prêtre. — Troisième : Lemasle, prêtre. — Quatrième : Lemoine, prêtre. — Cinquième et sixième : Laurent, prêtre. — Septième et huitième : Leboulenger, prêtre. — Cours spécial de français : Cosson, directeur, prêtre ; Martin, laïque. — Anglais : M. le supérieur. — Présidents d'étude : Laforest-Levalois, diacre ; Jolinet, diacre.  
Nombre d'élèves : 175, dont 171 internes et 4 externes.

#### *Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.*

MM. Supérieur : Durel, chanoine honoraire. — Directeur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Philosophie : Boucaillou, prêtre. — Rhétorique : Deboakre, prêtre. — Sciences : un laïque ; Saillard, prêtre ; Samson, prêtre. — Histoire : Binet, prêtre. — Seconde : Lemains, prêtre. — Troisième : Mesnildrey, prêtre. — Quatrième : Viel, prêtre. — Cinquième : Pontis, prêtre. — Sixième : Lefoulon, prêtre ; Durel, minoré. — Septième : Achard de Leluardière, prêtre ; Aupinel, clerc. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Français : 3<sup>e</sup> année, Lenoir, prêtre ; 2<sup>e</sup> année, Chardot, prêtre ; 1<sup>re</sup> année, un laïque. — Anglais : un laïque. — Allemand : Gibon, prêtre. — Présidents d'étude : J. Blin, prêtre ; Desjardins, prêtre ; A. Blin, prêtre ; Durand, prêtre. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon ; prêtre ; deux laïques. — Gymnastique : un laïque.

Nombre d'élèves : 380, dont 304 internes et 76 externes.

#### *Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.*

MM. Supérieur : Tessero, chanoine honoraire. — Directeur : Gillouard, chanoine honoraire. — Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre. — Sciences : Morice, prêtre ; Plessis, prêtre. — Histoire : N... — Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisey, prêtre. — Quatrième : Savary, prêtre. — Cinquième : Delacour, prêtre. — Sixième : Doucet, clerc. — Septième : Leclerc, minoré. — Huitième : Senand, clerc. — Français : Cours spécial, Lehue, clerc ; Classe élémentaire, un laïque. — Anglais, Allemand : un laïque. — Présidents d'étude : Boisset, prêtre ; Moulin, minoré ; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves : 232, dont 196 internes et 36 externes.

#### *Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4<sup>e</sup> inclus.*

A. Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde). — M. Vasseur, prêtre, directeur ; MM. Pergeaux, Lebesnorais, prêtres, Caruel, diacre, professeurs.

---

---

## CULTE PROTESTANT.

*Ministres du Saint Evangile.*

MM. Martin, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chesne et à Saint-Lo.

---

---

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### ACADÉMIE DE CAEN.

MM. ALLOU O\*, Recteur de l'Académie.  
Hébert-Duperron, inspecteur d'Académie.  
Fournier, secrétaire de l'Académie.  
Colibert, commis d'Académie.  
Desmaisons, commis d'Académie.  
Gervais, commis de l'inspection académique.

### SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.  
Steck, commis de l'inspection.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. de Champagnac \*, préfet, président ; M<sup>r</sup> Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches \*, ou en son absence, l'abbé Calmes, vicaire-général, délégué ; Charpentier, inspecteur d'Académie ; Fouque, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Duhamel \*, président du tribunal civil de Saint-Lo, membre du Conseil municipal ; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo ; Gouville, membre du Conseil général, maire de Carentan ; Lucas-Girardville \*, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Sanson \*, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; N..., membre du Conseil général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

### INSTRUCTION SECONDAIRE.

#### Lycée national de Coutances.

MM. l'abbé Lair \*, proviseur.  
Fierville, censeur des études ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Giorget, économiste ; Lecaplain, 1<sup>er</sup> commis d'économat.  
Philosophie : Laforest ; rhétorique : Lemarchand ; seconds : Brier ; troisième : Leparquier ; sciences physiques : Cauvin et Lemoine ; mathématiques : Daligault et Harvieux ; histoire : Néon ; langue anglaise et allemande : Lecocq et Lebreton ; dessin d'imitation : Queanel ; travaux graphiques : Daligault ; quatrième : Nicolle ; cinquième : Lemonnier ; sixième : Lemars ; septième : Lemaitre ; huitième : Lelièvre ; neuvième : Daireaux (Louis). — Enseignement

secondaire spécial : MM. d'Héral de Britis, Lemaine, Hartieux, Héon, Prioult, Carabeuf, Muriel ; classe primaire : Félix ; surveillant général : Lebrblon ; maîtres répétiteurs : Carabeuf, Amoureux, Poisson, Planté, Lemains, Desrez, Guillard, Macé.

### COLLÈGES COMMUNAUX.

#### Collège d'Avranches.

MM. Manoury, principal.

Roussel, sous-principal ; l'abbé Roisille, aumônier ; philosophie : N..... ; rhétorique : Pontas ; seconde : Gérard ; troisième : Nelet ; sciences physiques : Loyer ; mathématiques : Ménard et Vilquin ; dessin : Fouqué ; travaux graphiques : Pigault ; langue anglaise : Reghin ; quatrième : Doré ; cinquième : Lemeste ; sixième : Chesnay ; septième : Blot ; huitième : Lareaux. — Enseignement secondaire spécial : Loyer, Vilquin, Nelet, Danjou, Eucognard, Créances ; classe primaire : Chevrel.

#### Collège de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Le Révérend, sous-principal ; Dupont, aumônier ; philosophie : Favié ; rhétorique : Allègre ; seconde : Néel ; troisième : Lebarrier ; physique : Le Révérend ; mathématiques : Denis, Le Barbé, Joffré ; dessin : Jennet ; anglais : Lowcay ; allemand : Edelmann ; professeur de lettres pour la marine : Frigoult, Vibert (Georges) ; quatrième : Lefèvre (Jean) ; cinquième : Lequesne ; sixième : Wolf ; septième : Quévillon ; huitième Lefèvre (Louis) ; troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne ; deuxième, *id.*, Lechevalier ; première, *id.*, Menard ; deuxième, enseignement primaire : Desprez ; première, *id.*, Le Neveu ; maîtres d'étude : Bonvoisin, Seners, Sauvage, Le Privey, Jolinet.

#### Collège de Mortain.

MM. Desnos, principal.

L'abbé Turgot, aumônier ; philosophie et rhétorique : Retout ; seconde et troisième : Desnos ; quatrième et cinquième : Lecomte ; sixième et septième : Guilmé ; huitième : Lemesle ; enseignement secondaire spécial : Troude ; sciences mathématiques : Retout ; sciences physiques : Gallie ; classe primaire : Anger ; dessin et travaux graphiques : Troude.

#### Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebaillif, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; cinquième et sixième : Motin ; septième et huitième : Gallouin ; sciences : Lebaillif ; cours primaire supérieur : Lecroisey ; classe primaire : Dumont.

### INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desrozières, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Férard, à Coutances ; Aubin, à Mortain ; Fouques, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.



**Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.**

MM. Denis, avocat, président; l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville; l'abbé Durel, supérieur du collège diocésain de Saint-Lo; Rougeul, ingénieur en chef des ponts et chaussées; N..., ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Delaplanche, directeur à l'école normale de Saint-Lo, adjoint pour l'examen des aspirantes; Fouque, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

M<sup>me</sup> Vaultier, Duhamel, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir à l'hospice de Saint-Lo.

**ÉCOLES NORMALES.**

*École normale d'Instituteurs de Saint-Lo.*

*Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.*

MM. Lemonnier de Gouville, juge du tribunal civil de Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses*; Rougeul \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Lucas-Girardville \*, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo; Vieillard \*, ancien directeur des contributions directes.

*Fonctionnaires de l'école.*

MM. Delaplanche, directeur; l'abbé Defontenay, aumônier; N..., Guilmin, Nicolas, maîtres-adjoints; Porcher, directeur de l'école primaire-annexe; Steck, maître de chant; Brunin, maître de gymnastique; Kanapell, maître de dessin.

*Cours normaux préparatoires d'Institutrices.*

*Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.*

MM. Saint-René-Taillandier \*, sous-préfet; Sanson \*, membre du Conseil général, maire d'Avranches; Martinières, curé-doyen d'Avranches; Duprateau, ancien professeur du collège; Desrozières, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches; M<sup>me</sup> la directrice du cours normal.

*Directrice du cours normal.*—M<sup>me</sup> Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

*Commission de surveillance du cours normal de Coutances.*

MM. de Waru, sous-préfet; Plaine \*, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général; l'abbé Lair \*, proviseur du lycée; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre; M<sup>me</sup> la directrice du cours normal.

*Directrice du cours normal.*—M<sup>me</sup> Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

**JURY DÉPARTEMENTAL**

*Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales, communales des lycées, des collèges communaux et du Prytanée militaire.*

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie; Delaplanche, directeur de l'école normale; Denis, avocat.

---

## SCIENCES ET ARTS.

**Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle  
du département de la Manche.**

**Président** : MM. N... — **Vice-Présidents** : Th. Elie, imprimeur ; Lucas-Girarville \*, curé de Notre-Dame de Saint-Lo. — **Classificateurs de section** : N... — **Sous-classificateur de la section d'agriculture** : Desplanques ; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie. — **Sous-classificateur** : Kanapell, professeur de dessin ; Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle. — **Sous-classificateur** : Denis, avocat. — **Secrétaire** : Ed. Lepin-gard. — **Secrétaire adjoint** : Hippolyte Douchin, architecte. — **Conser-vateurs** : E. Didier, architecte ; A. Dieu, avocat. — **Trésorier** : Doray, pharmacien.

**Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.**

**Président** : MM. Laisné, ancien principal. — **Vice-Président** : Bou-vattier \*, ancien sous-préfet. — **Secrétaire** : Loyer (Philippe), pro-fesseur. — **Secrétaire adjoint** : N... — **Archiviste** : Halley, professeur. — **Trésorier** : Couraye-Duparc. — **Questeurs** : N... — **Conservateurs** : Loyer (Emile), médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

**Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.**

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1863).

BUREAU POUR 1874.

**Président** : MM. Emmanuel Liais. — **Vice-Président** : le D<sup>r</sup> Guiffart. — **Directeur et Archiviste perpétuel** : Auguste Le Jolis. — **Secrétaire** : Bertin. — **Trésorier** : Geufroy, architecte.

**Société artistique et industrielle de Cherbourg.**

BUREAU POUR 1874.

**Président** : MM. Ed. de la Chapelle, officier de l'instruction pu-blique. — **Vice-Présidents** : Hartel, mégissier, le D<sup>r</sup> Romand. — **Con-seillers d'administration** : Lemagnent, maître fondeur de la marine, retraité ; Lemarre, représentant du commerce ; H. de la Chapelle, commis principal des douanes ; l'abbé Néel, aumônier de la marine ; Cavalier, pharmacien de la marine ; Grumeau, photographe. — **Secrétaire** : Couppey, contre-maître aux travaux hydrauliques. — **Secrétaires adjoints** : Lehérisier, magasinier de la marine et N... — **Trésorier** : Vincent, huissier. — **Bibliothécaire archiviste** : Simon, libraire.

**Société académique de Cherbourg.**

**BUREAU** : MM. Edouard de la Chapelle, directeur ; Frigoult, secré-taire ; de Pontaumont, archiviste trésorier.

---

## BIBLIOTHÈQUES.

**SAINT-LO.** — M. Jules Dieu, bibliothécaire. — Jours et heures de

**Pouverture** : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures 1/2 à 9 heures du soir.

**AVRANCHES.**—M. Duprateau, bibliothécaire.—**Jours et heures de l'ouverture** : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

**CERREBOURG.**—M. Digard, bibliothécaire.—**Jours et heures de l'ouverture** : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

**COUTANCES.**—M. Lavielle, bibliothécaire.—**Jours et heures de l'ouverture** : tous les jours non fériés de 10 heures à 2 heures.

**MORTAIN.**—M. Boulay, bibliothécaire.—**Jours et heures de l'ouverture** : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

**VALOGNES.**—M. Baude, bibliothécaire.

---

## ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

### ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D<sup>r</sup> Lhomond, *médecin de l'établissement*.—M<sup>me</sup> sœur Dramard, *directrice*.—M. l'abbé Ménard, *aumônier*.

#### Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr.—2<sup>e</sup> classe, 600 fr.;—3<sup>e</sup> classe, 300 fr.;—4<sup>e</sup> classe, 400 fr.

### ASILE DE PONTORSON.

M. le D<sup>r</sup> Bellet, *médecin préposé principal*.—Marie, *receveur économe*.—M. l'abbé Langlois, *aumônier*.

#### Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2<sup>e</sup> classe, 1,000 fr.;—3<sup>e</sup> classe, 800 fr.;—4<sup>e</sup> classe, 600 fr.;—5<sup>e</sup> classe, 400 fr.

### ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin*.—M<sup>me</sup> sœur Lépée, *receveur économe*.—MM. Leroux et Duval, *aumôniers*.

#### Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe, 1,300 fr.;—2<sup>e</sup> classe, 1,200 fr.;—3<sup>e</sup> classe, 1,000 fr.;—4<sup>e</sup> classe, 800 fr.;—5<sup>e</sup> classe, 600 fr.;—6<sup>e</sup> classe, 400 fr.

---

## PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans, par décret du 3 mai 1854.

MM. Perrin O\*, *directeur*.—Fouard, *receveur économe*.—Fisson \*, *médecin*.—Bataille, *aumônier*.

---

---

## ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés à Saint-Lo.

---

---

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

### VILLE DE SAINT-LO.

*Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers  
de la ville de Saint-Lo.*

#### COMPOSITION DU BUREAU.

MM. le Préfet de la Manche \*, Mgr l'Evêque de Contances et d'Avranches \*, le Maire de Saint-Lo, le député de la circonscription, le Curé de Notre-Dame \*, *présidents d'honneur.*

MM. Rauline, Conseiller général, *président*; Elie, imprimeur, *président honoraire*; Didier et Queillé, architectes. *vice-présidents*; Douchin, architecte. *vice-président honoraire*; Fauchon, architecte, *secrétaire*; Didier, Georges, sous-officier du génie, *secrétaire-adjoint*; Nativelle, filateur; trésorier; Bellamy, menuisier, *trésorier-adjoint*; Didier, père, propriétaire, *visiteur des malades et contrôleur de la perception*; Davy, marchand de chaux, Desaunettes, filassier; Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, et Lemoigne, sellier, *administrateurs.*

*Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et  
Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.*

MM. Pézeril, *président*; N..., *secrétaire.*

*Société de secours mutuels entre les cantonniers du service vicinal.*

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1887).

#### Administration centrale :

*Président* : MM. Leroy, Agent-Voyer en chef du département ; *vice-président* : Gambillon, Chef de division à la Préfecture, Membre honoraire de la Société ; *secrétaire* : Mesnage, Agent-Voyer, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *secrétaire-adjoint* : Lemoigne, Agent-Voyer, attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *trésorier* : Catherine, Agent-Voyer sur-numéraire, chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent-Voyer en chef.

#### Administrateurs principaux d'arrondissement :

*Saint-Lo* : MM. Gosselin ; *Avranches* : Langlois ; *Cherbourg* : Levallois ; *Contances* : Lelièvre ; *Mortain* : Fleury ; *Valognes* : Duval, Agents-Voyers d'arrondissement.

### VILLE DE TORIGNY-SUR-VIRE

MM. Canu, *président*; Philippe Desportes (Michel), *vice-président*; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire*; Lemainier, menuisier, *trésorier*; Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs.*

### VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson \*, maire, juge honoraire. *président*; Mgr Bravard \*.

évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C ✱, député, *présidents d'honneur*; Bouvattier ✱, sous-préfet honoraire, *vice-président*; Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✱, *administrateurs*; Laisné, ancien principal, *secrétaire*; Barbedette, *trésorier*; Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint*; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs*; Ameline, *préposé à la recette*.

#### VILLE DE CHERBOURG.

*Société de secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.*

MM. Lanièce, *président*; Ludé (Etienne) ✱, *président honoraire*; Léva-vasseur (Alphonse), Schavob (Henry), *vices-présidents*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Noyon (Jacques), *secrétaire*; Hamel (Aimable), magasinier, 2<sup>e</sup> *secrétaire*; Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Mabire (Jean), chef ouvrier, Ruault (Jean), chef ouvrier, *receveurs particuliers*; Leneveu (Jean-Baptiste), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Juhel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), Sterlingot (François), forgeron, Cosnefroy (Edouard), menuisier, Boulard (Eugène), chef ouvrier, Fabien (Victor), charpentier, Villedieu, forgeron, Bissière, maître cordonnier, *administrateurs*.

*Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.*

MM. Estebé, propriétaire, *président*; Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président*; Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Poupeville, propriétaire, Lebiez, chef ouvrier à la marine, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs*; Quentin, *archiviste*; l'Equilbec, retraité de la marine ✱; Amiot, *secrétaire*.

#### VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président*; Poisson, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; Lavieille, *trésorier*; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

#### VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✱, docteur-médecin, *président*; Leledy, *vice-président*; Leclerc, *secrétaire*; Lebunetel, *trésorier*; Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs*.

#### VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Viel, juge de paix, *président*; Lebanneur, *vice-président*.

---

---

### PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 19<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au directeur de la maison centrale de Beaulieu, près Caen. (Afrété du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu (Calvados).

---

## SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. de Champagnac \*, préfet, *président*; Rauline, de la Gonnivière, N..., *vice-présidents*; J. Lemaitre, *secrétaire*; Lascaux, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. H. de Saint-Germain C \*, Député à l'Assemblée nationale, *président*; Bouvattier, sous-préfet honoraire, *président honoraire*; Godin, juge de paix, Adrien de Payen de Chavoy, *vice-présidents*; Bouvattier (Jules), avocat, *secrétaire*; Langlois, Clouet, *vice-secrétaires*; Le Marchand (Jules), A. M. Laisné, *secrétaires honoraires*; Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier*; A. Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur*; Bataille, avocat, *bibliothécaire*; Sanson \*, maire d'Avranches; Daucé, à Brécey; Périer, maire de Courtils; Leclère, ancien maire de Granville; Lemoine des Mares, président du tribunal; Morel, à Pontorson; A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet; A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, *membres du comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville \*, *président*; de Couville, à Querqueville; Chevrel, Desrozières, aux Pieux; Lebas, à Saint-Pierre-Eglise; Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel, *secrétaire*; Lesage et Lucas, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; N..., *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cahouët, *vice-présidents*; Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Quenault \* et Dubois \*, *vice-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

*Présidents cantonaux*: MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Piel, propriétaire, à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. le sous-préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Sébire \*, *président*; Roumy et Buhot, *vice-présidents*; Gosselin, *secrétaire*; Lebunetel, *trésorier*.

---

## CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—*Canisy*, MM. Yver (Léon), membre du Conseil général.—*Carentan*, Le Sage, Conseiller d'arrondissement.—*Morigny*, Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy*, Ganne de Beaucourday, ancien Conseiller général.—*Saint-Clair*, Deshameaux, maire et Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Jean-de-Daye*, Lecocq, ancien juge de paix.—*Saint-Lo*, Rauline, maire et Conseiller général.—*Tessy-sur-Vire*, Le Guédois, maire et Conseiller général.—*Torigny-sur-Vire*, Pézeril, maire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—*Avranches*, MM. Couraye-Duparc, membre de la Société d'agriculture.—*Brécey*, de Brécey, Conseiller gé-

néral.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Loclère (Charles) \*, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel*, Le Moine des Mares \*, président du Comité agricole.—*Érigny*, Le Moine des Mares, maire.—*Saint-James*, Guérin (Emmanuel), président du Comice agricole.—*Sartilly*, de Saint-Pierre \*, Conseiller général.—*Villedieu*, de Saint-Germain (Hervé) C\*, Député.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—*Beaumont*, MM. Michel d'Annoville, maire.—*Cherbourg*, Potier, marchand de chevaux.—*Octeville*, Ignard, maire.—*Les Pieux*, Desroziers, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—*Bréhal*, MM. Plaine, maire et Conseiller général.—*Cerisy-la-Salle*, Hébert, juge de paix.—*Coutances*, Quenaut \*, sous-préfet honoraire.—*Gavray*, Blouet \*, président honoraire.—*La Haye-du-Puits*, Lempérière, maire.—*Lessay*, Fauvel, maire.—*Montmartin-sur-Mer*, Blondel (Charles), président de la Société d'agriculture.—*Périers*, Leseauvey de Manneville, propriétaire à Périers.—*Saint-Malo-de-la-Lande*, Doublet, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, Ferrand de la Conté, maire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—*Barenton*, MM. Béchet (Paul), Conseiller d'arrondissement.—*Isigny*, Le Brun de Blon, Conseiller d'arrondissement.—*Juvigny*, Taborel, maire.—*Le Teilleul*, Conseiller général.—*Mortain*, Moulin, maire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Pois*, comte d'Auray, maire.—*Sourdeval*, Lorier, maire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—*Valognes*, MM. du Châtel, propriétaire.—*Bricquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le comte de Pontgibaud, maire et Conseiller général.—*Quettehou*, du Mesnildot, maire et Conseiller général.—*Sainte-Mère-Eglise*, Prémont (Alfred), maire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Hersan (Abel), Conseiller d'arrondissement.—*Valognes*, Sébire, Conseiller général.

---

## COMICES AGRICOLES.

*Percy, Tassy-sur-Vire et Torigny-sur-Vire*.—MM. Ganne de Beaucondray, président; Lemaltre (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, Conseiller général, et Dadure, propriétaire à Percy, *vice-présidents*; Harivel, à Torigny-sur-Vire, *secrétaire*; Tirard (Victor), à Torigny-sur-Vire, *trésorier*.

*Brécey*.—M. de Brécey, Conseiller général, *président*.

*Ducey*.—M. Dupont, maire de Saint-Quentin, *président*.

*La Haye-Pesnel*.—MM. le Moine des Mares, président du tribunal civil, *président*; Morin, juge de paix, *vice-président*.

*Sartilly*.—M. de la Buffetière, propriétaire à Lolif, *président*.

*Saint-James*.—M. Guérin, percepteur de Carnet, *président*.

*Villedieu*.—M. Tétré, maire de Villedieu, *président*.

*La Haye-du-Puits et Lessay*.—MM. Gaslonde, *président*; Lempérière, maire de Lessay, et Luce, membre du Conseil d'arrondissement de la Haye-du-Puits, *vice-présidents*; Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

*Bréhal*.—MM. N..., *président*; Briens, Conseiller d'arrondissement, *vice-président*; Bourey, maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye, *secrétaire*; Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

---

## SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. le Préfet de Manche et le maire de

**Saint-Lo, présidents d'honneur**; Ellis, l'imprimeur, *président*; Langertin, *vice-président*; Ed. Lepingard, chef de division à la Préfecture, *secrétaire*; G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint*; N... , *trésorier*; Lebailly, *pro-président*, *conservateur*; Michel, horticulteur, Darbois, *président* du tribunal de commerce, *commissaires de section*.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier, Sous-Préfet honoraire, *présidents d'honneur*; Pinel, pharmacien, *président*; Le Marchand (Jules); A. M. Laisné, *présidents honoraires*; Roussel, horticulteur, *vice-président*; Le Breton, père; Mbrel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires*; Saint, conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire*; Lottin, horticulteur, *secrétaire-adjoint*; Samery, *trésorier*; Lhommer, *conservateur archiviste*; Chetel, père, architecte; Juhel, horticulteur; commandant Louvel; Vachon, horticulteur, *comité d'administration*.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. Larnac, Sous-Préfet; Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg; Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires*; le docteur Renault, *présidents*; Orry, avoué, Henry, sous-commissaire de la marine, *vice-présidents*; docteur Griffart, Baud, lieutenant de vaisseau retraité, Cauvin, propriétaire, Jourdan, agent comptable de la marine, *conseillers d'administration*; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier*; Mallevre (Paulin), *secrétaire*; Delanoé et Vibert, *secrétaires-adjoints*; Devinck; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire*; Balmont (André), *bibliothécaire-adjoint*; Levalois, directeur du jardin; Vastel, *conservateur*; Michel et Levesque, professeurs d'arboriculture.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—MM. le docteur Dudouy, *président*; Le Pesant, *vice-président*; l'abbé Febvrier, *secrétaire*; Poullain (Florent), *trésorier*; Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste*.

**ARRONDISSEMENT DE MERRAIN.**—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président*; Mancel, père, *vice-président*; Lebel, *secrétaire*; Délatouche, *secrétaire-adjoint*; Milan, *trésorier*; de la Chesnaye, *conservateur archiviste*; Guérin, *président honoraire*.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le maire de Valognes, *Présidents d'honneur*; Sèbire \*, *président*; Daireaux, *vice-président*; Le Marquand, *secrétaire*; Falaize, *vice-secrétaire*; Costard, *trésorier*; Doyard de la Motte et Lechevalier, horticulteurs, *administrateurs*.

---

## DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. de la Motte \*, *inspecteur général*, à Amiens; Frédevaux \*, *directeur*; de Roth, *sous-directeur*; Beaufile, *vétérinaire*.

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits.

---

## VÉTÉRINAIRES BREVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Beaufile (Pierre), Natteury (Edouard).



à Saint-Lo ; Canu (Gabriel), à Torigny-sur-Vire ; Lagalle (Bernardin-Théodore-François), à Saint-Côme-du-Mont ; Biard (François-Bienaimé) ; Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Beaufls (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Cassin, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances ; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain ; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois ; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

---

---

## CHAMBRE CONSULTATIVE

### • des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

---

---

## CHAMBRES DE COMMERCE

CHERBOURG. — MM. Dumont, *président* ; Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mahieu, Léon Mauger, Eugène Buhot, Costey, de Saint-Vaast, Médard, de Montebourg, de la Germonière (Edmond), du Vast.

GRANVILLE. — MM. Leclère, *président* ; Toupet, *vice-président* ; Beust (père), Boissnard-Grandmaison, Breton, Dior, Godon, Le Mengnonnet et Riotteau (fils) ; *secrétaire* : O. Louvel.

---

---

## AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG. — MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre ; Staffard Mac Grégor, vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfls, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la république de Vénézuéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets de l'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE. — MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère \*, vice-consul d'Espagne ; Boissnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark ; Dior, vice-consul d'Italie.

SAINT-VAAST. — N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

---

## COMMISSIONS SANITAIRES.

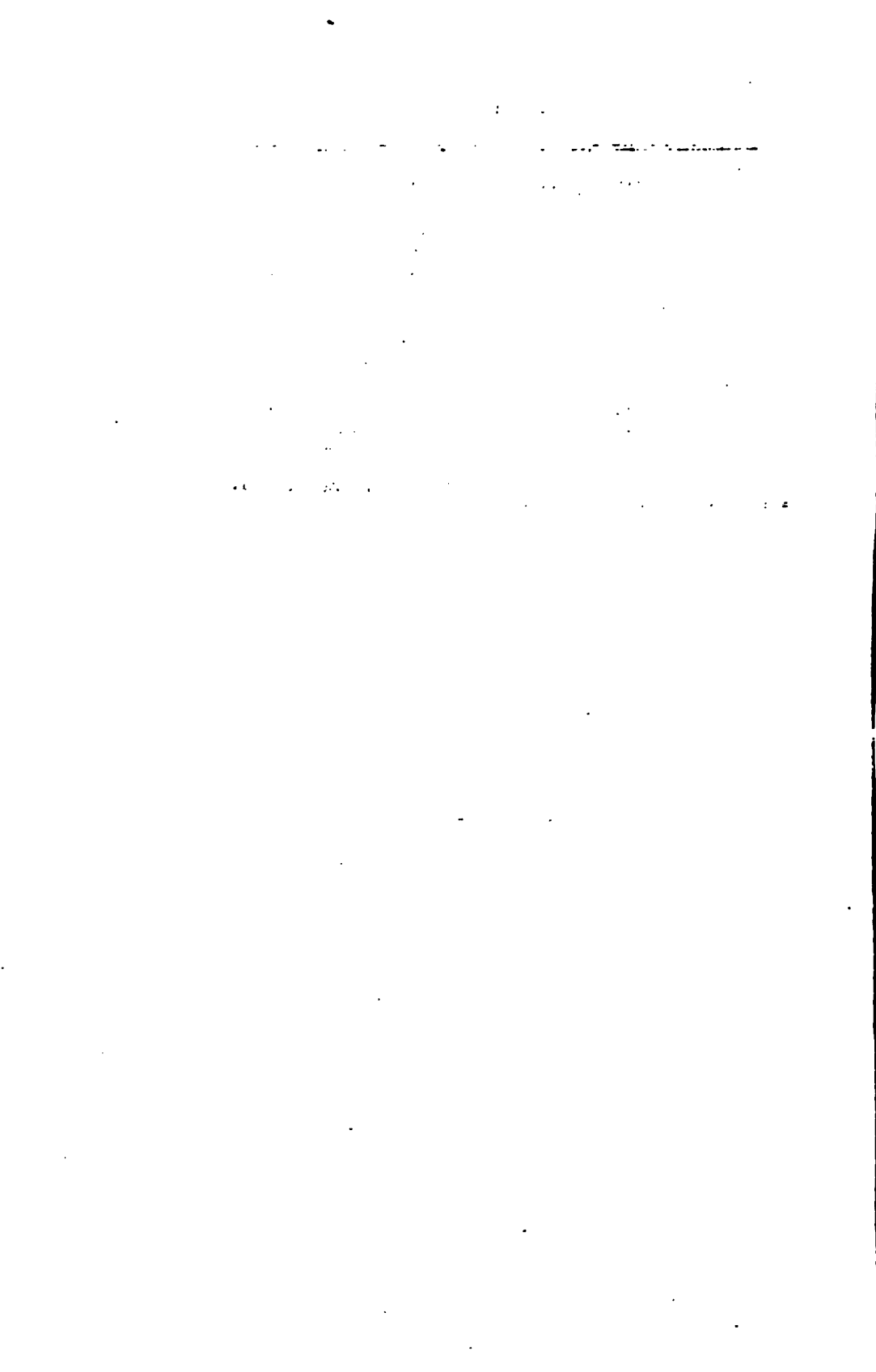
**CHEBOURG.**—MM. le sous-président, *président* ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; le capitaine de vaisseau, major de la marine et le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port ; l'inspecteur des douanes ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Léon Mauger, membre de la Chambre de commerce ; Legard-Lafosse, Membre du Comité d'hygiène ; Postel (Emile), agent consulaire.

**COUTANCES.**—MM. Leconfllet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Blondel, à Regnéville.

**GRANVILLE.**—MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Camberton, docteur-médecin.

**SAINT-VAAST.**—Hamelin, maire, président ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Bonamy, Dugardin.





## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
P <small>RE</small> F <small>ACE</small> .....	5
C <small>AL</small> END <small>RI</small> ER.....	7
H <small>ISTO</small> IRE ET ANTIQ <small>UIT</small> ÉS.....	10
B <small>IO</small> GRAPHIES.—M. Napoléon Latrouette .....	20
M <small>EM</small> E Alfred-Louis Pontas du Ménil.....	25
M <small>EM</small> E Edouard Lambert.....	26
A <small>CTE</small> de baptême et véritable date de la naissance de saint Evrémond.....	74
A <small>D</small> MINISTRATIONS.—Personnel.....	76
G <small>OU</small> V <small>ERN</small> EMENT.....	81
O <small>R</small> GANISATION ADMINISTRATIVE du département de la Manche.....	83
L <small>ISTE</small> chronologique des Préfets.....	84
P <small>RE</small> F <small>ET</small> URE.....	85
C <small>ON</small> SEIL de Préfecture .....	86
B <small>URE</small> AUX de la Préfecture.....	86
A <small>R</small> CHIVES départementales.....	88
C <small>ON</small> SEIL départemental des bâtiments civils.....	88
B <small>Â</small> T <small>IM</small> ENTS civils.....	88
P <small>OU</small> DS et mesures.....	88
C <small>ON</small> SEILS d'hygiène d'arrondissement.....	89
C <small>ON</small> SEIL général.....	90
C <small>ON</small> SEILS d'arrondissement.....	91
S <small>OU</small> S-P <small>RE</small> F <small>ET</small> URES.....	92
M <small>A</small> IRIES.....	93
T <small>ABLEAU</small> indiquant le nombre des arrondissements, cantons, com- munes et la population du département.....	95
T <small>ABLEAU</small> des communes du département, par arrondissement, canton et commune, la superficie territoriale de chaque com- mune, les bureaux de poste, le principal des quatre contri- butions directes, la distance au chef-lieu du Département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoint, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.....	96

<b>POLICE GÉNÉRALE.—Commissaires de police.....</b>	<b>130</b>
<b>ORDRE JUDICIAIRE.....</b>	<b>130</b>
<b>Cour d'appel de Caen.....</b>	<b>130</b>
<b>Tribunal civil de Saint-Lo.....</b>	<b>130</b>
<b>Tribunal de Commerce de Saint-Lo.....</b>	<b>131</b>
<b>Tribunal civil d'Avranches.....</b>	<b>131</b>
— de Commerce de Granville.....	132
— civil de Cherbourg.....	132
— de Commerce de Cherbourg.....	133
— civil de Coutances.....	133
— de Commerce de Coutances.....	134
— civil de Mortain.....	134
— civil de Valognes.....	134
<b>Justices de paix.....</b>	<b>135</b>
<b>Notaires.....</b>	<b>136</b>
<b>ORDRE MILITAIRE.....</b>	<b>137</b>
<b>Gendarmerie.....</b>	<b>139</b>
<b>Marine.....</b>	<b>141</b>
<b>Service des mines.....</b>	<b>144</b>
<b>Ponts et chaussées.....</b>	<b>144</b>
<b>Receveurs des finances.....</b>	<b>145</b>
<b>Succursale de la Banque de France de Saint-Lo.....</b>	<b>145</b>
<b>Administration des douanes.....</b>	<b>145</b>
<b>Contributions indirectes.....</b>	<b>146</b>
<b>Enregistrement, domaines et hypothèques.....</b>	<b>147</b>
<b>Administration des contributions directes.....</b>	<b>148</b>
<b>Percepteurs des contributions.....</b>	<b>148</b>
<b>Administration des forêts.....</b>	<b>152</b>
<b>Administration des postes.....</b>	<b>152</b>
<b>Lignes télégraphiques.....</b>	<b>154</b>
<b>Chemins de fer de l'Ouest.....</b>	<b>155</b>
<b>Chemins vicinaux.....</b>	<b>157</b>
<b>Clergé du diocèse.....</b>	<b>159</b>
<b>Culte protestant.....</b>	<b>162</b>
<b>Instruction publique.....</b>	<b>162</b>
<b>Instruction secondaire.....</b>	<b>162</b>
<b>Lycée de Coutances.....</b>	<b>162</b>
<b>Colléges communaux.....</b>	<b>163</b>
<b>Ecoles primaires.....</b>	<b>163</b>
<b>Instruction primaire.—Commission d'examen.....</b>	<b>164</b>
<b>Ecoles normales.....</b>	<b>164</b>
<b>Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses nationales, départementales et communales.....</b>	<b>164</b>

Sciences et arts.....	165
Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche .....	165
Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches.	165
Société des sciences naturelles de Cherbourg.....	165
Société académique de Cherbourg.....	165
Société artistique et industrielle de Cherbourg.....	165
Bibliothèques .....	165
Asiles départementaux des aliénés.....	166
Dépôt de mendicité du Mans .....	166
Administration des hospices.....	167
Sociétés de secours mutuels approuvées .....	167
Prisons .....	168
Sociétés d'agriculture.....	169
Chambres consultatives d'agriculture.....	169
Comices agricoles.....	170
Sociétés d'horticulture.....	170
Dépôt d'étalons de Saint-Lo.....	171
Vétérinaires brevetés.....	171
Chambre consultative des arts et manufactures établie à Saint-Lo.	172
Chambres de commerce.....	172
Agents consulaires.....	172
Commissions sanitaires.....	173





## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(Dans cette partie de l'Annuaire sont gratuitement annoncés tous les ouvrages dont nous avons reçu un exemplaire, toutes les feuilles périodiques que leurs rédacteurs prennent l'engagement de nous envoyer pendant une année.)

*N. B. — Les lettres et paquets qui ne sont pas affranchis restent à la poste.*

### Journaux et ouvrages périodiques.

**Bulletin du bouquiniste**, publié par Aubry, libraire, à Paris, rue Séguier, 18, paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. Prix : 4 fr. par an dans les départements.

**Le Messager de la Manche**, journal politique, religieux, littéraire, scientifique, agricole et d'annonce, paraissant le mercredi et le samedi. Prix : 14 fr. par an.

**Journal de l'arrondissement de Valognes**, paraissant le vendredi. Prix 6 fr. par an.

**Journal de Valognes**, paraissant le jeudi. Prix : 6 fr. par an.

**Journal de Falaise**, paraissant le vendredi. Prix : 8 fr. par an.

**L'Ordre et la Liberté**, journal quotidien, politique, religieux, commercial et littéraire, Caen, rue de la Monnaie. Prix : 9 fr. 50 c. par trimestre.

**Le Moniteur du Calvados**, journal quotidien des intérêts de la basse Normandie, à Caen, place Royale. Prix : 10 fr. par trimestre.

### Ouvrages divers.

**Journal d'un Ministre**, œuvre posthume du comte de Guernon-Rauville, ancien membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, publié, au nom de cette compagnie, par son secrétaire, M. Julien Travers Caen, Le Blanc-Hardel, 2<sup>e</sup> édition, 1874, in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

**Renault** Table générale, analytique et raisonnée des matières contenues dans les huit derniers volumes formant la 4<sup>e</sup> série (tomes xxxi-xxxviii) du Bulletin monumental publié par la société française pour la conservation des monuments. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8° de plus de 800 pages. Prix : 8 fr.

**G. Dupont**. Histoire du Cotentin et de ses îles. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, 2 vol. in-8°. Prix. 15 fr.

**A. Bertaud**. L'ordre social et l'ordre moral, le droit et le devoir. Paris, Germer-Bailly, 1874, 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

**J. David**. La Seine et ses affluents (voituration, trafic, législation). Paris, Léon Bonhomme, 1874. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr.

**A. Fontaine**. Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux de la librairie Auguste Fontaine. Paris. A. Fontaine, 1874. Prix : 5 fr.

**Congrès archéologique de France**, xxxix<sup>e</sup> session. Séances générales tenues à Vendôme, en 1873, par la société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°. Prix : 10 fr.

**Amédée du Buisson de Courson**. Notice sur une paroisse rurale en basse Normandie (Amblie-sur-Seulles). Saint-Lo, Letre-guilly, 1873, in-8°.

**Le Même**. Communes rurales de l'arrondissement de Caen. Gavrus, Cristot et Brouay. Saint-Lo, id., 1874, in-8°.

**A. Campton**. Annuaire administratif du département du Calvados pour l'année 1874. Caen, Pagny, in-8°. Prix : 3 fr.

**Ch. Bataillard**. L'âne glorifié, l'oie réhabilitée, les trois pigeons, l'école de village et l'âne savant. Paris, A. Lemerre, 1873, in-12. Prix : 3 fr.

**G. Hippeau**. L'instruction publié en Allemagne. Paris, Didier, 1873, in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

**H. de Charancey**. Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°.

**Le Même**. De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob. Paris, Maisonneuve, 1874, in-8°.



**Garcin de Tassy.** La langue et la littérature hindoustaniennes, en 1873. Revue annuelle. Paris, Maisonneuve, 1874, in-8°.

**Lanfranc de Panthou.** Jurisprudence. Examen critique. Chose jugée. Criminel. Acquiescement. Action civile. Paris, Marescq, 1874, in-8°.

**Eug. Chatel.** Notice sur la mosaïque de Lillebonne. Caen, Le Blanc-Hardel, in-4°, avec planches.

**Joachim Mément.** Leçons d'épigraphie assyrienne, professées aux cours libres de la Sorbonne pendant l'année 1869. Paris, Maisonneuve, 1863, grand in-8°.

**Boivin-Champeaux.** Procès-verbal d'installation de M. Boivin-Champeaux, en qualité de procureur-général près la Cour d'appel de Caen. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°.

**Anquetil.** Fragments d'une traduction nouvelle des satires et des épîtres d'Horace. Versailles, Aubert, 1873, in-8°.

**Tollemer (l'abbé A.).** Journal d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Var, gentilhomme campagnard au Cotentin, de 1553 à 1562. Valognes, Martin, 1 vol. in-12. Prix : 5 fr.

**Th. du Moncel.** Origine de l'induction. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°.

**L. Wiesener.** Des études classiques en An-

gleterre au xvr<sup>e</sup> siècle et particulièrement de l'éducation littéraire d'Elisabeth (Extrait de l'Annuaire de la société philotechnique, année 1873).

**Girault.** Notes relatives au mouvement de la population dans le Calvados depuis le commencement du siècle. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°.

**Ch. de Beaurepaire.** Les harangues prononcées par le président de Bauquemare, aux Etats de la province de Normandie, de 1566 à 1583. Rouen, Boissel, 1872, in-8°.

**Jules Cauvet.** L'ancienne université de Caen. Notice historique. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°.

**J.-M. Hurel.** Notre-Dame de Guibray. Etude archéologique. Falaise, Trolonge-Levasseur, 1873, in-8°.

**Emile Travers.** Une réception dans l'ordre religieux et militaire de Saints-Maurice et Lazare de Savoie au xviii<sup>e</sup> siècle ; étude sur des documents inédits. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-8°. Prix : 3 fr.

**Adrien Plaquez.** Bibliographie du département de la Manche. Caen, Massif, in-8°. Prix : 6 fr.

**Daniel Gavet.** Mes pages intimes. Paris, Aug. Chio, 1873, 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr.

LIBRAIRIE DE CH. DELAGRAVE, à Paris, rue des Ecoles, 78.

**J. Rambosson.** Les colonies françaises, géographie, histoire, productions, administration et commerce, avec une carte générale et six cartes particulières. Prix : 7 fr. 50 c.

**Gidel.** Nouveau recueil de morceaux choisis, extraits de nos meilleurs auteurs, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (prosateurs), 2 vol. in-8°.

LIBRAIRIE D'ALPHONSE LEMERRE, éditeur, à Paris, passage Choiseul, 27-29.

Nous avons, à la fin de l'Annuaire de 1873, fait connaître le mérite de M. Lemerre comme éditeur, comme le premier éditeur de Paris. Nous avons dit comment il a conçu, comment il exécute, avec l'aide de savants et consciencieux collaborateurs, ses *Classiques français*, — sa *Petite bibliothèque littéraire*, — sa *Bibliothèque d'un curieux*, — sa *Bibliothèque dramatique*. Voici les ouvrages que nous avons reçus depuis l'annonce détaillée de l'année dernière.

**Molière** jusqu'au 5<sup>e</sup> volume. Le 6<sup>e</sup> est sous presse. Chaque vol. 5 fr.

**Racine**, tome 1<sup>er</sup>. Prix : 5 fr.

**Théâtre de Beaumarchais.** Le Barbier de Séville. Prix : 4 fr.

**Le mariage de Figaro.** Prix : 4 fr.

**Les contes et facéties d'Arlotto, de Florence**, avec introduction et notes par P. Ristelhuber. Prix : 5 fr.

**Ouvrages de Léon Gozlan.** Aristide Froissart. Prix : 6 fr.

**Ch. Marty-Laveaux.** Grammaire française élémentaire. Prix : 75 c.

**Ouvrages complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné**, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, accompagnées de notices biographique, littéraire et bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par MM. Eug. Réaume et de Caussade. Tome 1<sup>er</sup>, papier fort, in-8°. Prix : 10 fr.

# L'ANNUAIRE DE LA MANCHE

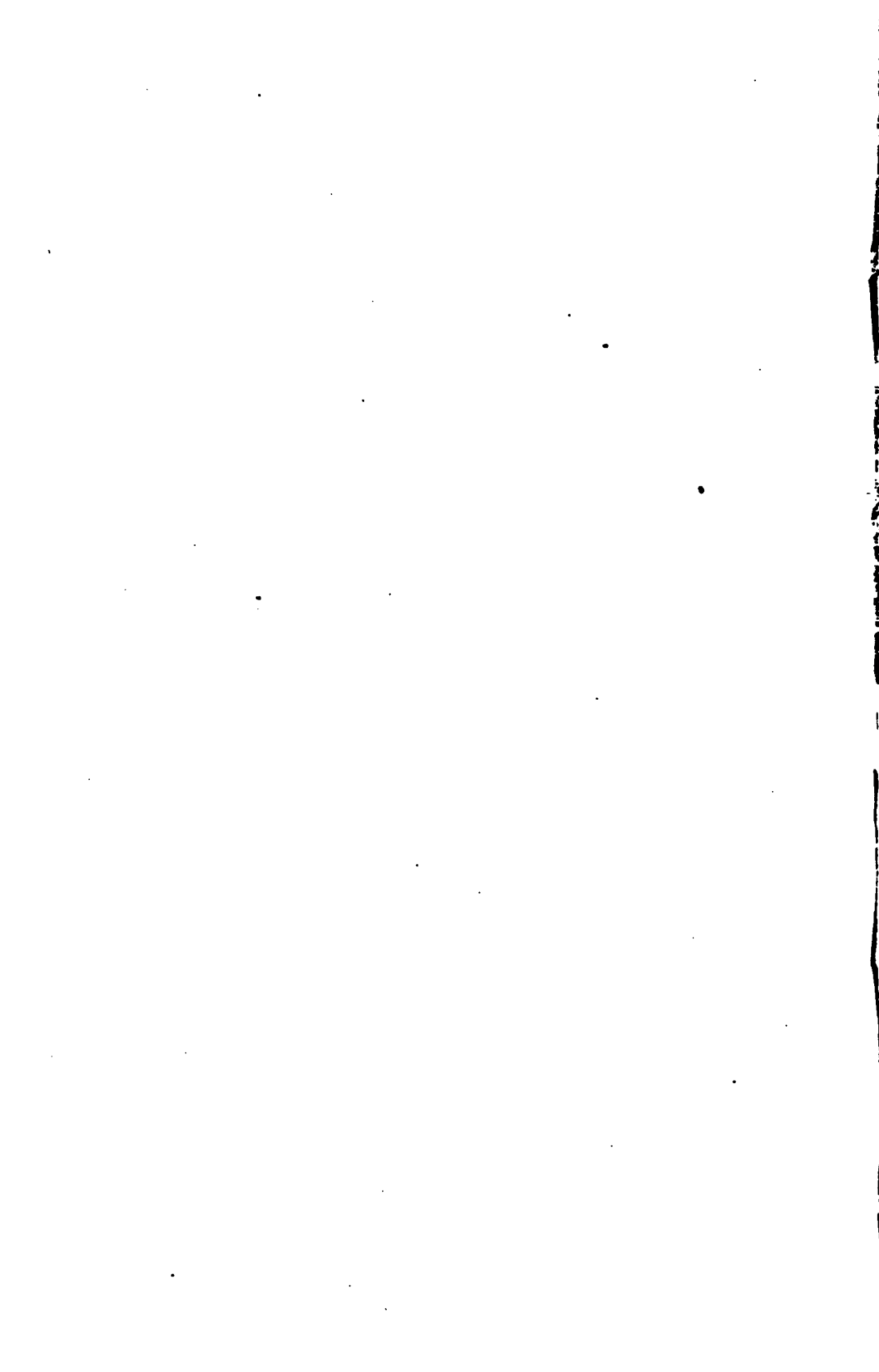
**Se trouve chez MM.**

ROUSSEAU, libraire, à Saint-Lo ;  
LETRÉGUILLY, imprimeur-libraire, à Saint-Lo ;  
LECLUZE, libraire, à Saint-Lo ;  
ANFRAY, libraire, à Avranches ;  
M<sup>me</sup> LECOUFLET, libraire, à Cherbourg ;  
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;  
SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances ;  
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;  
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;  
CAPELLE, libraire, à Valognes.









**ANNUAIRE**  
**DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.**



**47° ANNÉE. — 1875.**



# ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

# DE LA MANCHE.

—•••••—

47<sup>e</sup> ANNÉE.—1873.



SAINT-LO,  
IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

—

MDCCLXXV.





# PRÉFACE.

---

Le département de la Manche, si fécond en céréales, si renommé pour ses pâturages, où s'élèvent d'excellents chevaux et la meilleure race bovine que l'on connaisse, le département de la Manche, si riche à sa surface, recèle en son sein des mines variées et nombreuses qui provoqueront sans doute un jour la convoitise et les efforts de l'industrie. Nous voudrions hâter le jour où ces mines seront exploitées ; car, si nous marchons sur des trésors, pourquoi les laisser par indolence aux générations futures ? Nous voudrions dès à présent que l'on se livrât à la recherche de toutes nos mines, que, leur existence étant reconnue, on s'assurât de leur importance, et que l'on ne reculât point devant les premiers sacrifices.

De toutes parts on s'agite en vue du lucre, on va chercher dans des climats lointains ce que l'on a souvent près de soi, et l'on rappelle, à quelque différence près, la fable de ces deux hommes dont l'un court après la fortune et la manque, tandis que l'autre la trouve sans sortir de chez lui. Nous ne conseillons à personne d'aller aux placers de la Californie ; mais nous serions heureux de voir nos capitalistes s'associer avec prudence, hasarder un ou deux millions à sonder nos départements

de la Manche et du Calvados, à s'assurer des lieux où les fouilles devront être abandonnées, à pousser activement les travaux là où le succès serait probable.—C'est pour arriver à ce but que nous publions, au commencement de ce volume, un article extrait d'un remarquable travail, dû à la plume savante de M. Vieillard, ingénieur au Corps des mines (1). Puisse cet extrait n'être pas perdu pour tous nos lecteurs !

JULIEN TRAVERS.

Caen, 25 avril 1873.



(1) Nous avons appris avec la plus vive douleur que cet homme éminent, l'un de nos amis les plus regrettables, est mort à Paris, le 5 mai, âgé de 40 ans.

Caen, le 14 juin 1873.

Janvier 1875.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 14. Pléine Lune le 21. Dernier Quartier le 29.	Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 13. Pléine Lune le 20. Dernier Quartier le 28.	Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 14. Pléine Lune le 21. Dernier Quartier le 30.	Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 13. Pléine Lune le 20. Dernier Quartier le 28.	Nouvelle Lune le 5. Premier Quartier le 12. Pléine Lune le 20. Dernier Quartier le 28.	Nouvelle Lune le 5. Premier Quartier le 10. Pléine Lune le 19. Dernier Quartier le 26.
1 ven. CIRCONCISION. 2 sam. Oct. s. Rita. 3 D. Oct. s. Jean. 4 lun. Oct. ss Immaculé. 5 mar. vig. Epiphanie. 6 mer. EPIPHANIE. 7 jeud. s. Julien, m. 8 ven. s. Lucien, m. 9 sam. s <sup>te</sup> Marcienne 10 D. s. Agathon, p. 11 lun. s. Hygin, p. 12 mar. s. Arcade, m. 13 mer. Oct. Epiphanie. 14 jeud. s. Hilaire, év. 15 ven. s. Paul, 1 <sup>er</sup> er. 16 sam. s. Marcel, p. 17 D. s. N. de Jésus. 18 lun. Ch. s. P. à R. 19 mar. s. Canut, roi. 20 mer. s. Sébastien. 21 jeud. s <sup>te</sup> Agnès, v. 22 ven. s. Vincent, m. 23 sam. s. Raymond. 24 D. SEXTAGESIME. 25 lun. C. de s. Paul. 26 mar. s. Polycarpe. 27 mer. s. Jean Chrys. 28 jeud. s <sup>te</sup> Agnès, S. 29 ven. s. François S. 30 sam. s <sup>te</sup> Martine, v. 31 D. SEXTAGESIME.	1 lun. s. Ignace, év. 2 mar. PUNIFICACION. 3 mer. s. Blaise, év. 4 jeud. s <sup>te</sup> Jean de Valois. 5 ven. s. Agathe. 6 sam. s. Vaast, év. 7 D. QUINQUAGESIME. 8 lun. s. Lucien, m. 9 mar. s <sup>te</sup> Geneviève 10 mer. Les Centres. 11 jeud. s. Tite, év. 12 ven. s. Pierre N. 13 sam. s. André C. 14 D. QUADRAGESIME. 15 lun. s. Bathilde. 16 mar. s <sup>te</sup> Julienne. 17 mer. Quatre-Temps. 18 jeud. s. Léonce, év. 19 ven. s. Gobin, p. 20 sam. s. Silvain, év. 21 D. REMINISCENCE. 22 lun. Ch. s. P. à A. 23 mar. s. Pierre D. 24 mer. s. Modeste, év. 25 jeud. s <sup>te</sup> Honorine. 26 ven. s. Théodose. 27 sam. s. Léandre. 28 D. Ocul. Nombre d'or 14. Epacte XXIII. Cycle solaire 8. Lettre dominicale C.	1 lun. s. Léon, év. 2 mar. s. Aubin, év. 3 mer. s. Martin, m. 4 jeud. Mi-Carême. 5 ven. s. Théophile. 6 sam. s <sup>te</sup> Colette. 7 D. LETARE. 8 lun. s. Jean de D. 9 mar. S <sup>te</sup> Françoise 10 mer. Les 40 mart. 11 jeud. s. Euthyme, 12 ven. s. Grégoire, p. 13 sam. s <sup>te</sup> Euphrasie 14 D. PASSION. 15 lun. s. Zacharie. 16 mar. s. Julien, m. 17 mer. s. Patrice, év. 18 jeud. s. Gabriel, ar. 19 ven. s. Joseph. 20 sam. s. Euphémie 21 D. RAMEUX. 22 lun. s. Basile, p. 23 mar. s <sup>te</sup> Pélagie, m. 24 mer. s. Siméon, m. 25 jeud. ANNONCIACION. 26 ven. VEND. SAINT. 27 sam. s. Alexandre. 28 D. PAQUES. 29 lun. s. Eustase. 30 mar. s. Pasteur, év. 31 mer. s. Benjamin.	1 jeud. s. Hugues, év. 2 ven. s. François P. 3 sam. s. Xiste 1 <sup>er</sup> , p. 4 D. QUASIMODO. 5 lun. s. Vincent F. 6 mar. s. Célestin, p. 7 mer. s. Epiphane. 8 jeud. s. Denis, év. 9 ven. s. Marcel, év. 10 sam. s. Macaire, év. 11 D. s. Léon I, p. 12 lun. s. Jules 1 <sup>er</sup> . 13 mar. s. Hermeneg. 14 mer. s. Tiburce, c. 15 jeud. s <sup>te</sup> Anastasie. 16 ven. s. Pair, év. 17 sam. s. Anicet, p. 18 D. s. Parfait. 19 lun. s. Vincent, m. 20 mar. s. Théodore. 21 mer. s. Anselme, év. 22 jeud. s. Isidore et Isid. 23 ven. s. Georges. 24 D. s. P. des Martyrs. 25 lun. s. Marc, évân. 26 mer. s. Clément, m. 27 mer. s. Guillaume. 28 mer. s. Vital, m. 29 jeud. s. Pierre, m. 30 ven. s <sup>te</sup> Catherine.	1 sam. s. Ph. et Jacq. 2 D. Rogations. 3 lun. s. Marcouf, s. 4 mar. s <sup>te</sup> Monique. 5 mer. s. Pie V, p. 6 jeud. ASCENSION. 7 ven. s. Stanislas. 8 sam. App. de s. M. 9 D. Oct. de l'Asc. 10 lun. s. Antonin. 11 mar. s. Athanase. 12 mer. s. Nérée, m. 13 jeud. s <sup>te</sup> Glycérie. 14 ven. s. Boniface. 15 sam. Vigile jeune. 16 D. PENTECOTE. 17 lun. s. Pascal B. 18 mar. s. Venant, m. 19 mer. Quatre-Temps. 20 D. s. Bernardin. 21 ven. s. Ortaire. 22 sam. s. Ubald, év. 23 D. THURSDAY. 24 lun. s. Aïre, m. 25 mer. s. Grég. VII. 26 sam. s. Philippe N. 27 D. FÊTE-DIEU. 28 ven. s. Manvieu, év. 29 mar. s. Augustin. 30 D. s. Félix, p. 31 lun. s <sup>te</sup> Angèle, v.	1 mar. s. Jouvin, ab. 2 mer. s. Pothin, év. 3 jeud. O. Fêlé-Dieu. 4 ven. s. François C. 5 sam. s. Romilacé. 6 D. s. Norbert. 7 lun. s. Robert. 8 mar. s. Médard. 9 mer. ss. Primeet F. 10 jeud. s <sup>te</sup> Marguerit. 11 ven. s. Barnabé. 12 mer. s. Jean de S. 13 D. s. Antoine P. 14 lun. s. Basile, év. 15 mer. ss. Guy, etc. 16 D. s. Jean Fr. 17 jeud. s. Pellerin, m. 18 ven. s. Marc, m. 19 sam. s <sup>te</sup> Julienne. 20 D. s. Latuin, év. 21 lun. s. Louis de G. 22 mar. s. Gervais, m. 23 mer s <sup>te</sup> Edith, R. 24 jeud. s. Jean-Baptist. 25 ven. s. Guillaume. 26 sam. ss. Jean et Paul. 27 D. s. Ladislus. 28 lun. s. Irénée, év. 29 mar. ss. Pter. et Paul. 30 mer. Com. de s. Paul.



# INDUSTRIE ET COMMERCE.

---

## TERRAIN HOILLER

DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

La cherté croissante de la houille, ou charbon de terre, que nous tirons de la Grande-Bretagne, a jeté l'alarme en Basse-Normandie, et, dès le mois de septembre 1872, la Chambre de commerce de Caen s'est demandé « si, pour conjurer cette situation, il ne serait pas utile de rechercher de nouveaux houillers dans le département du Calvados, et de tirer un meilleur parti de ceux connus jusqu'à ce jour. » Après enquête, la Chambre de commerce de Caen a exprimé le vœu, dans sa séance du 7 janvier 1873, que cette grave question fût soumise à l'examen des Ingénieurs des mines, et qu'il fût fait ensuite appel à la sollicitude du Conseil général du Calvados, soit pour encourager, soit même pour entreprendre de nouvelles recherches sur la formation houillère, incomplètement étudiée jusqu'à ce jour et comme en deux points seulement, à Littry et au Plessis.

M. l'ingénieur en chef Emile Vieillard, a été chargé de faire une étude, aussi complète que possible, sur les bassins de Littry et du Plessis, et cette étude est devenue une brochure ou plutôt un livre de 166 pages, in-8°, accompagnées de 5 feuilles de planches. L'ouvrage est intitulé : *Le terrain houiller de Basse-Normandie, ses ressources, son avenir. — Notice descriptive, publiée sous les auspices du Conseil général du Calvados et de la Chambre de commerce de Caen*, par M. E.-F. VIEILLARD, ingénieur au corps des mines.

Le premier chapitre est une description géologique du golfe du Cotentin, qui demande, pour être bien saisie, des connaissances préliminaires et l'étude du petit atlas joint à l'ouvrage. Nous allons citer le second chapitre presque en entier : il est consacré à la mine du Plessis qui est dans notre département.

### MINE DU PLESSIS.

---

#### HISTORIQUE.

C'est en 1757, d'après les indications renfermées dans le tome II du *Journal des Mines* sur la découverte du gisement du Plessis, que furent entrepris, par Mathieu de Flandre, les premiers travaux d'exploration de cette mine. Ces travaux

eurent peu d'importance et de durée, et, après avoir opéré la reconnaissance de quelques affleurements de houille, leur auteur abandonna, paraît-il, le Plessis pour porter ses recherches à Littry.

Plus tard, en 1778, un sieur Tubœuf, ayant obtenu la permission d'exploiter la mine du Plessis, forma une compagnie et se fit donner, le 30 août 1781, la concession de toutes les mines de ce qu'on nommait alors le diocèse de Coutances. Des travaux d'exploitation furent entrepris au Plessis ; une veine de terre noire bitumineuse et quelques minces filets de houille furent suivis à l'aide de plusieurs tranchées et d'un puits profond de 73 pieds ; on s'attacha mal à propos, dit Duhamel dans le *Journal des Mines*, à poursuivre ces petites veines, qui donnaient à peine le combustible nécessaire pour la réparation des outils, au lieu d'atteindre, à l'aide de puits et de galeries, un niveau plus profond et des veines plus puissantes, et, faute de n'avoir pas employé alors les moyens convenables de tirer parti de cette mine, on fut forcé de l'abandonner, très-peu de temps après, en 1782.

Mais une compagnie, qui avait déjà fait près de Caen (à Feuguerolles, selon toute apparence) des recherches infructueuses de houille, vint porter ses travaux au Plessis en 1793 et obtint, par arrêté du Comité du Salut public du 17 avril 1794, une concession d'une durée de quarante-cinq ans et portant sur un périmètre de six lieues carrées.

Cette compagnie, représentée par les sieurs Bréban, Quétil de La Poterie et Busnel, entreprit des travaux considérables ; six puits (fosse Michel de Lanne, fosse intermédiaire, fosse de recherches, fosse Saint-Thomas, fosse Sainte-Anne et fosse Sainte-Barbe) furent successivement ouverts, et, de 1794 à 1811, il fut extrait de la mine du Plessis 185,000 hectolitres de houille, vendus au prix de 1 fr. 85 c. environ pour la forge et la chauxfounerie.

Les travaux gagnant en profondeur, les difficultés que présentait l'épuisement des eaux, qu'on ne faisait encore qu'à bras d'hommes, devinrent bientôt insurmontables. Il eût fallu, dès cette époque, chercher à opérer cet épuisement à l'aide de moteurs à vapeur, et, faute de s'y être décidés, les concessionnaires se virent obligés d'abandonner, en 1811, les travaux d'exploitation de cette mine et de renoncer, le 26 novembre 1819, à la concession qui leur avait été accordée en 1794.

Cette renonciation ayant été acceptée par une ordonnance royale du 16 juillet 1823, la concession de la mine du Plessis fut à nouveau accordée, par une autre ordonnance du 13 mars 1828, au lieutenant-général comte de Montmarie, mais avec un périmètre plus restreint qu'en 1794 et ne présentant qu'une étendue superficielle de 4761 hectares.

Les travaux d'exploitation de cette mine, un moment remis

en activité en 1829 et en 1830 (puits de l'Espérance, sondages divers), non par le nouveau concessionnaire, mais par des personnes auxquelles M. de Montmarie s'était hâté de céder la propriété de la mine du Plessis, furent suspendus ensuite jusqu'en 1836, par le fait d'un procès intervenu entre le vendeur et les acheteurs de la mine et de la faillite de ces derniers. Remise entre les mains du concessionnaire de 1828, la mine du Plessis devint, en 1835, la propriété de la société en commandite Fantet et C<sup>ie</sup>, qui, de 1836 à 1843, y fit opérer des travaux considérables (puits de la rue de Beaucourday, fonçage du puits Saint-Louis et du puits Fantet, approfondissement du puits Sainte-Barbe, sondages divers, canal du Plessis à Baupte, constructions multiples) et donna à l'extraction toute l'activité compatible avec les débouchés encore restreints que rencontraient alors les produits de la mine du Plessis. 300,000 quintaux métriques environ de charbon furent extraits pendant cette période et vendus de 4 fr. 60 à 4 fr. 80 les 100 kilogrammes. Les ressources que procurèrent ces ventes furent absorbées, ainsi que le capital social, par les dépenses exagérées et tout au moins intempestives que fit sur la mine le gérant de la société Fantet, de telle sorte qu'en 1843, cette société, à bout de ressources, dut opérer sa liquidation qui fit passer la propriété de la mine du Plessis entre les mains du comte de Castellane, dans le courant de 1845.

Ce changement de mains donna momentanément un regain d'activité aux travaux de la mine ; les puits de Béthune, de recherches et Castellane furent successivement foncés, attaquant une région inexplorée jusqu'alors de la concession, quand survinrent les événements de 1848, à la suite desquels les travaux de la mine furent à nouveau suspendus. Ils ne furent repris qu'en 1851, époque à laquelle fut décidée l'exécution dans le marais du Plessis d'un grand sondage dont nous rendrons compte dans les pages qui vont suivre.

Ce sondage, terminé en 1854 sans avoir donné des résultats d'une netteté suffisante, les travaux de la concession du Plessis furent encore suspendus pour n'être repris qu'en 1858, sous la direction de M. Brochet, sous laquelle fut explorée, pendant deux ans, une nouvelle région de la mine, par les puits Denis, de la Sonde, Félix et quelques sondages.

Cette reprise des travaux toucha à sa fin en 1859 et, depuis lors, la concession du Plessis n'a plus été l'objet d'aucuns travaux sérieux et suivis. La mort du comte de Castellane, survenue en 1861, fit, il est vrai, passer entre les mains de mineurs la propriété de cette concession et suspendre, en conséquence, la remise en exploitation de la mine ; les héritiers de M. de Castellane cherchèrent alors à se défaire de cette propriété, et ils l'auraient assurément déjà vendue, s'ils n'avaient pas demandé de la concession du Plessis un prix d'achat assez



élevé et plutôt sur les dépenses qui, à tort ou à raison, avaient pu être faites antérieurement sur cette concession que sur les avantages immédiats que pouvait procurer son exploitation.

Ce rapide historique montre combien, depuis la fin du siècle dernier, de laquelle date le commencement d'exploitation sérieuse de la mine du Plessis, la propriété de cette concession a changé fréquemment de mains ; il en devait être et il en a été de même de la direction et de la conduite des travaux, et c'est là qu'il faut chercher, beaucoup plus que dans la pauvreté du gisement ou les difficultés matérielles de l'exploitation, la véritable cause des insuccès continus dont la mine du Plessis a été le théâtre.

Tel nouveau propriétaire de cette mine, qui plus est, tel nouveau directeur a tenu, dès les premiers mois de son achat ou de sa gestion, à demander à ce gisement des produits immédiats, aux risques de compromettre l'avenir, et c'est ainsi que, presque partout où se montraient des affleurements de houille, les entêtes de couches ont été fouillées près de la surface, de façon à rendre par la suite fort onéreuse, sinon impossible, l'exploitation en profondeur, en raison des difficultés de l'épuisement.

Enfin, comme nous l'allons montrer en faisant connaître la constitution géologique du gisement du Plessis, aucun des propriétaires de cette mine n'a entrepris de travaux d'exploitation là où il convenait cependant de les exécuter, du côté du marais de Gorges et loin des affleurements et de la région tourmentée par les épanchements porphyriques. Une tentative seulement a été faite dans cette voie par M. de Castellane au moyen du sondage de 1852 ; mais il n'en a pas été tiré tout le parti possible, en sorte que de nouveaux sondages seront vraisemblablement encore à faire avant d'entreprendre dans le marais le foncement d'un puits profond et l'exploitation de la région qui constitue l'avenir réel de la concession du Plessis.

### DESCRIPTION GÉOLOGIQUE.

Dans le premier chapitre de cette notice, nous avons tracé à grands traits la constitution géologique du golfe du Cotentin, sur les confins duquel apparaît, à 14 kilomètres ouest de la ville de Carentan, le petit bassin houiller du Plessis. Il est adossé aux terrains de transition qui occupent du quart au tiers de la superficie de la concession et se terminent, sur une étendue de plus de 20 kilomètres, entre les Moitiers-en-Bauptois et Saint-Patrice-de-Clajds, par une ligne sinueuse assez régulièrement dirigée du nord au sud.

C'est dans une sorte d'anse hémicirculaire de cette ceinture de terrains de transition qu'affleurent les couches de grès et de

schistes houillers, dans la partie centrale de la commune du Plessis, près du hameau de Beaucoudray en particulier et sur une étendue restreinte mesurant à peine 1,700 à 1,800 mètres, du nord au sud, et un kilomètre au plus, dans la direction de l'est à l'ouest. Sur la feuille n° 2 des plans joints à ce travail, consacrée à la partie *explorée* de la concession du Plessis, nous avons figuré à grande échelle les limites nord, ouest et sud de cette sorte de baie dans laquelle apparaît le terrain houiller.

Au nord, ainsi qu'au nord-ouest de cette enceinte, on rencontre les schistes et les calcaires dévoniens fossilifères qui, de Prétot, Sainte-Suzanne et Saint-Jores, se prolongent jusque dans la lande du Plessis, où ils ont été exploités sur les fermes de la Royauté et de la Clôture, ainsi qu'aux hameaux de Beau-Soleil et des Blois. A l'ouest et au sud du bassin du Plessis, ce sont, au contraire, des couches appartenant à la partie inférieure des terrains de transition du département de la Manche, qui se montrent, représentées par des schistes, des grauwackes et des poudingues, occupant une partie des communes de Gorges, Lauine et de Lastelle. On les voit, aux hameaux des Renaux et de la Villette, ainsi que près de la ferme de ce nom, en strates presque verticales orientées nord 10 à 20° est à sud 10 à 20° ouest, c'est-à-dire, comme nous aurons l'occasion de le reconnaître plus loin, en complète discordance de stratification avec les couches de la formation houillère du Plessis.

Enfin, pour en terminer avec l'indication des terrains de transition que l'on trouve dans l'étendue de cette concession, je signalerai les grès siluriens moyens qui constituent la haute chaîne de Lithaire à Montcastré, laquelle vient mourir près de l'angle nord-ouest du périmètre de la concession, sur les confins de la lande du Plessis.

Le terrain houiller apparaît donc dans l'anse dont nous venons de tracer ainsi les contours. Il affleure sur une étendue d'une centaine d'hectares environ et disparaît ensuite à l'est, suivant une ligne ondulée qui s'écarte assez peu du chemin vicinal n° 3 de Périers à Valognes, soit sous les assises de la formation triasique ou bien sous l'épais manteau de sables diluviens, que l'on voit près de la chapelle Sainte-Anne, au Manoir et à la Couterie, ainsi que sous les alluvions récentes des parties les plus basses et marécageuses du pays.

C'est sur cette étendue superficielle, tellement restreinte qu'elle n'excède pas la quarantième partie de la surface de la concession, qu'ont porté presque tous les travaux faits au Plessis depuis quatre-vingts ans. Sans ordre ni méthode, le sol a été fouillé en tous sens, presque à toutes les profondeurs, par des travaux plus ou moins éphémères, dont la trace a été à peine conservée dans les bureaux de la mine et dont l'Administration n'a jamais pu obtenir de plans réguliers, en sorte

que, pour faire la description de ces travaux, il ne reste actuellement dans les archives administratives que des notes éparses, incomplètes, qu'il a fallu coordonner et même interpréter pour dresser les feuilles 2 et 3 des plans et des coupes relatifs à la concession du Plessis.

Composé d'une série de couches alternatives de grès houillers à plus ou moins gros éléments, renfermant des empreintes d'équisétacées et de fougères plus rares, de conglomérats et de poudingues blancs, gris et rouges, d'argilithes et de schistes de couleurs également variées et renfermant parfois des rognons de carbonate de fer, enfin de schistes houillers plus ou moins charbonneux, auxquels sont associées de véritables couches de houille, le terrain houiller du Plessis ne constitue pas un gisement d'une allure régulière; mais il présente, au moins dans la région des affleurements, la seule explorée jusqu'ici, la trace manifeste de bouleversements dont on n'a pas à chercher la cause bien loin, le porphyre apparaissant çà et là en plus d'un point de la commune du Plessis.

Quelque incomplets que soient les documents laissés par les exploitants de la mine, ils peuvent cependant suffire, pour établir avec une certaine netteté comment, à la suite des épanchements porphyriques, les couches du terrain houiller du Plessis ont été brisées et rejetées et comment les affleurements de ce terrain, qui ne faisaient primitivement qu'un même tout, se sont trouvés morcelés et divisés en trois lambeaux distincts séparés par deux massifs de porphyre.

Cette roche éruptive constitue d'abord un premier massif, orienté à peu près nord 15° à 20° ouest, long de 950 à 1,000 mètres, d'une largeur irrégulière, rencontré au nord par le puisard du puits Denis, passant par le puits Saint-Louis et disparaissant au sud près des ruines de l'ancien château et sur les bords du ruisseau des Renaux, mais pour se retrouver encore dans diverses directions, à plus ou moins de profondeur. C'est ainsi que le sondage de la ferme du Moulin a rencontré ce massif de porphyre à 50<sup>m</sup> de profondeur, que celui du Marais l'a trouvé à 122<sup>m</sup>, et qu'enfin le puits Sainte-Barbe a ses vingt derniers mètres et son puisard creusés dans le porphyre.

Une seconde bande de roche éruptive, également orientée nord 15° ouest, ne mesurant guère que 800 mètres de longueur sur 80 à 100 mètres de largeur, se montre à l'ouest du premier massif, sinon jusqu'à la surface du sol, tout au moins à très-peu de profondeur.

Une descenderie, partant du puits Michel de Lanne, est venue buter contre ce massif porphyrique; d'autre part, le puits Félix l'a rencontré; enfin, cette langue de porphyre explique le relèvement des couches du terrain houiller constaté par les trois puits Sainte-Anne, de la rue de Beaucoudray,

de l'Espérance, et la vieille fosse de recherches, qui sont pour ainsi dire ouverts sur la limite est de ce deuxième massif éruptif dont la jonction souterraine avec le premier ne saurait être douteuse. Cette deuxième bande de porphyre vient affleurer en pentes abruptes, sur les rives du ruisseau des Renaux, à 300 mètres à l'ouest de la route de Périers à Valognes, et se retrouve encore plus loin, au sud, dans la direction de la ferme de la Villette.

Le porphyre du Plessis est généralement de couleur sombre, oscillant entre le violet et le vert foncé ; sa structure est grenue et homogène, sa pâte fine et ne renfermant de nodules de quartz libre qu'en quantité assez variable et généralement peu abondante ; le feldspath en cristaux s'y présente lui-même fort rarement, et on ne voit guère au milieu de la pâte que quelques paillettes ternes de mica et quelques mouches de pyrites. Aussi, cette roche, offrant d'ailleurs beaucoup d'analogie avec les porphyres dont nous signalerons plus loin la présence à Littry, peut-elle être envisagée comme présentant des passages graduels du pétrosilex compacte au véritable porphyre quartzifère et au porphyre trachytique.

Le porphyre du second massif constitue, sur le bord du ruisseau des Renaux, des masses qui, bien que fendillées en divers sens, offrent une grande dureté sous le marteau. A leur surface, les blocs de porphyre prennent une teinte ocreuse due à un commencement d'altération qui ne dépasse pas un à deux centimètres de profondeur dans les roches du second massif. Mais, sous les ruines du vieux château, à l'extrémité sud du premier, le porphyre se trouve presque entièrement décomposé et kaolinisé ; il affecte alors, en certains points, la texture cellulaire et spongieuse due au départ d'une partie de ses éléments constitutifs.

L'apparition de la roche éruptive dont nous venons de faire connaître la constitution minéralogique a morcelé, avons-nous dit, le terrain houiller du Plessis en trois lambeaux isolés ; ces lambeaux sont devenus l'un après l'autre le siège d'exploitations distinctes que nous allons successivement passer en revue.

Le lambeau central a été exploité le premier et de la façon la plus durable. Cinq puits (fosse intermédiaire, vieille fosse de recherches, fosses Saint-Thomas, Sainte-Barbe et Sainte-Anne) ont été ouverts, de 1793 à 1808, sur cette région de la mine et ont montré l'existence de deux couches de houille exploitables, la première épaisse de 1<sup>m</sup> à 1<sup>m</sup>,20, la plus profonde ayant de 1<sup>m</sup>,20 à 1<sup>m</sup>,50 de puissance et séparée de la précédente par un massif stérile de 18 à 23 mètres d'épaisseur. Ces deux couches ont été rencontrées par les puits Sainte-Barbe, intermédiaire et de recherches ; elles l'ont été probablement aussi par le puits Saint-Thomas ; toutefois, nous n'avons trouvé le fait positivement signalé nulle part. Enfin, à 34 mètres de profon-

deur, le puits Sainte-Barbe a atteint une autre couche de charbon de moins de 0<sup>m</sup>,50 d'épaisseur qui, poursuivie en galerie sur une soixantaine de mètres, a été reconnue n'être formée que de rognons inexploitable. Cette petite veine n'a d'ailleurs pas été trouvée dans aucun des autres puits.

Ouvert sur les affleurements de la couche supérieure, le puits Sainte-Anne n'a atteint que la couche la plus profonde et le voisinage du porphyre explique comment, au grand étonnement des exploitants de 1808, cette couche disparut presque aussitôt en amont pendage, ce qui motiva l'abandon de ce puits peu de temps après son ouverture.

Quand, après la suspension des travaux datant de 1811, la mine du Plessis fut remise en activité en 1829, puis en 1836, c'est encore sur le lambeau central que se porta l'exploitation sous la direction Fantet, tout d'abord au sud par le fonçement du puits de l'Espérance, puis dans le voisinage du hameau de Beaucourdray par l'ouverture des puits Saint-Louis et de la rue de Beaucourdray, ainsi que par la reprise du puits Sainte-Barbe.

Le puits Saint-Louis offrit une particularité fort digne d'intérêt. Ouvert près d'un affleurement, il ne tarda pas à rencontrer une couche de houille presque verticale, occupant un des côtés de la colonne du puits, tandis que sur l'autre vint à se montrer le porphyre, que l'on a seul traversé après pendant les deux derniers tiers de la hauteur de cette fosse, en sorte qu'il fallut percer au fond une galerie de plus de 80 mètres de longueur dans la roche de soulèvement pour rejoindre les couches du terrain houiller.

Quant au petit puits de la rue de Beaucourdray, il atteignit la couche supérieure et ne fut même pas approfondi de façon à rencontrer la deuxième couche, l'abondance des eaux venant de la surface rendant l'exploitation impossible.

C'est en 1845 que prit fin, après épuisement de la matière minérale, l'exploitation du lambeau de terrain houiller dont il vient d'être question; l'examen des coupes longitudinales n<sup>os</sup> 1 et 5 et transversales n<sup>os</sup> 2 et 3 permet de se rendre compte, aussi complètement que possible, de la disposition des couches de ce lambeau qui affectent la forme d'une longue et étroite cuvette, dont le grand axe serait orienté suivant la direction nord 15 à 20° ouest des deux bandes porphyriques.

Ces couches présentent une pente variable, qui atteint jusqu'à 25° sur les limites est et ouest de la cuvette, et qui, sur certains points, a même offert de grandes irrégularités. Ainsi, par les travaux du puits Sainte-Barbe, on a constaté que la couche supérieure, loin d'avoir la régularité de celle du fond du puits, présentait des parties alternativement de niveau et à pente raide, enfin, une disposition en une sorte d'escalier qui paraît témoigner qu'elle a subi des effets de flexion et de rejet dont la couche inférieure n'a pas ressenti les atteintes. C'est à

l'épanchement du porphyre entre les strates du terrain houiller que la cause doit en être attribuée; telle est au moins l'opinion mise en avant par feu M. l'ingénieur en chef Hérault, qui signale le grès du toit de la couche inférieure comme endurci et métamorphisé en nombre de points par le porphyre et la rencontre de cette roche, à un état de décomposition avancée, dans le foncement du puits Sainte-Barbe, avant d'arriver à la houille.

L'exploitation du deuxième lambeau fut entreprise en 1845, lors de l'abandon du premier; quatre puits principaux (puits Batard, de recherches, Castellane et Denis et les deux petites fouilles, dites puits Léonie, pratiquées sur des affleurements, furent ouverts de 1845 à 1858 dans cette région de la mine. Le puits Denis atteignit seul deux veines de houille (1); les puits Batard et de recherches ne traversèrent qu'une couche; mais la disposition et l'inclinaison de la veine rencontrée par chacun de ces puits montrent qu'il s'agit bien là, non d'une même couche, mais de deux veines distinctes qu'aurait pu atteindre successivement le puits de recherches, s'il eût été suffisamment approfondi.

Quant au puits de Castellane, il tomba sur un brouillage, trouvé au lieu et place de la couche supérieure du puits de recherches. On eut le tort de ne pas tenter de traverser ce brouillage, soit pour se diriger en amont-pendage vers le puits de recherches, soit pour aller rejoindre, à l'ouest, les descenderies et dépilages partant des deux petits puits Léonie, à l'aide desquels étaient attaqués les affleurements qui se montrent dans le bois du Coudray et le jardin de la maison de direction.

L'exploitation de ce deuxième lambeau fut de peu de durée et peu profitable. Bien que les deux couches reconnues eussent presque autant d'épaisseur que dans le lambeau central, elles étaient atteintes par les puits Denis, Batard et de recherches à trop peu de profondeur, pour que le voisinage de la surface ne se fit pas sentir, tant par l'altération ressentie par le combustible que par l'abondance des eaux à épuiser.

Le troisième lambeau a encore moins d'étendue et d'importance que les deux précédents; c'est celui sur lequel, en 1793, paraît avoir été ouverte la fosse Michel de Lanne, du fond de laquelle, à l'aide d'une descenderie, on alla jusqu'à 26 mètres de profondeur et on tira de la houille pendant deux ans; cette région fut abandonnée ensuite pour n'être explorée à nouveau qu'en 1838 et 1859.

(1) On a même écrit qu'il rencontra trois couches, mais cette assertion nous paraît fort discutable; en tout cas, on n'explora par ce puits qu'une seule des couches atteintes.

On commença par un sondage entrepris sous la direction Brochot au lieu dit de la Cassée, tout près du puits n° 21.

Ce forage donna la coupe ci-après :

Grès micacés bruns et bigarrés.....	6 <sup>m</sup> , »
Filet de houille.....	0 03
Mêmes grès, plus foncés et plus durs.....	2 90
Filet de houille.....	0 05
Grès à grains fins et moyens, micacés.....	} 13 50
Conglomérats, grès noirâtres avec empreintes.	
Schistes charbonneux.....	0 50
Houille un peu mélangée de schistes.....	1 »
Grès houillers, gris et noirs, avec veinules de houille.....	7 50
Houille avec intercalation de bancs gréseux....	1 20
Grès houiller.....	1 30
Houille avec intercalation de lits gréseux.....	3 70
Grès houiller.....	1 89
<hr/>	
Profondeur totale.....	39 <sup>m</sup> , 59

Les résultats favorables de ce sondage, qui, amplifiés d'ailleurs par divers organes de publicité, firent un certain bruit, déterminèrent à foncer le puits Félix, à trente mètres à peine du trou de sonde.

Malgré cette proximité, on ne rencontra pas dans ce puits la suite des assises du sondage de la Cassée. Offrant avec la fosse Saint-Louis une grande analogie de position, le puits Félix tomba sur la zone de contact des couches houillères et de la seconde bande éruptive ; il traversa d'abord, sur 23 mètres environ, un pêle-mêle de grès et de schistes houillers, empâtés dans des porphyres à pâte rouge et verte ; il atteignit ensuite des couches plus régulières de terrain houiller, rencontra le charbon à 27 mètres de profondeur, et, de 27 mètres à 38 mètres, des alternances de houille et de schistes en strates presque verticales. Le charbon était à demi-cristallin, brûlait à la façon des houilles très-grasses et témoignait, par ces qualités différentes de celles du charbon du Plessis, des effets du métamorphisme dus au voisinage du porphyre, qui fut enfin rencontré au fond du puits Félix, à 40<sup>m</sup>, 50.

Les dislocations produites dans ces couches de houille par la roche éruptive déterminèrent une abondance extrême des eaux et, devant les difficultés de leur épuisement, le puits Félix dut être abandonné et remplacé par un nouveau puits (puits de la Sonde), qui, ouvert sur l'emplacement même du sondage de la Cassée, devait rencontrer des assises plus régulièrement stratifiées.

Ce puits traversa, en effet, des couches moins bouleversées que le puits Félix ; mais le voisinage des anciens travaux des

fosses Silbier et Michel de Lanne, amena de telles quantités d'eau que l'exploitation ne fut pas plus possible par le puits de la Sonde qu'elle ne l'avait été par le puits Félix.

La direction Brochot laissa encore une autre trace de son passage au Plessis ; le sondage du Viffard fut entrepris ; il rencontra deux couches minces de houille, l'une à 21 mètres, l'autre à 33 mètres, et fut poursuivi jusqu'à 50 mètres, au milieu d'assises de grès houillers pétris d'empreintes. Ce forage montre qu'à plusieurs centaines de mètres, au nord-ouest des puits Sainte-Anne, intermédiaire, Saint-Louis et Sainte-Barbe, on retrouve encore le prolongement des deux couches du lambeau central, séparées seulement par une suite de bancs stériles moins épais que dans la région principale de ce lambeau. Au reste, le rapprochement des deux couches sur les confins du bassin du Plessis est un fait général ; il s'est vérifié par les puits Félix et de la Sonde, ainsi qu'au nord du ruisseau du Viffard, et leur plus grand écartement, constaté dans la région centrale de Beaucoudray, peut fort vraisemblablement s'expliquer par l'intercalation du porphyre entre les strates du terrain houiller.

En 1859, toute exploitation cessa sur cette mine. Cependant, quelques fouilles ont encore été faites pendant l'année 1866, et bien que leurs résultats aient été négatifs, au point de vue de la reprise de l'exploitation, elles ont fourni quelques indications que nous croyons devoir consigner ici.

A 200 mètres du sondage Brochot de 1858, au point désigné sous le n° 24 et situé dans la lande du Plessis, un affleurement de couche a été momentanément exploité. Ce doit être, comme le montre la coupe n° 5, l'entêtüre de la couche supérieure des puits Sainte-Barbe et intermédiaire.

Dans une région opposée de la mine, à 180 mètres au sud du ruisseau des Renaux, un autre affleurement que l'on voit au reste dans la tranchée du chemin vicinal de Périers à Valognes a été mis à nu et exploré en descenderie sur une dizaine de mètres ; il présente une direction est-ouest, un plongement faible au nord et peut fort vraisemblablement être pris pour le prolongement de la couche inférieure du lambeau central.

Enfin, au hameau de la Lague, une petite fouille a rencontré, près de la surface, des couches de grès houillers orientées est-nord-est, plongeant au sud-sud-est, ce qui prouve que le terrain houiller, généralement recouvert par les sables diluviens ou les assises du trias, à l'est du chemin de Périers à Valognes, a pu cependant se trouver mis à nu par des érosions ultérieures en différents points, notamment à la Lague.

Nous venons de voir ce qu'est le terrain houiller du Plessis dans la région des affleurements et d'établir que, bien qu'il soit bouleversé et morcelé par le fait des éruptions porphyriques, on y constate la présence manifeste de deux couches de houille exploitables qui, bien développées dans la région cen-



trale, se retrouvent également avec netteté dans les deux autres lambeaux rejetés par le porphyre au nord et à l'ouest de cette région centrale.

Que devient, en dehors de cette zone d'affleurements, qui, à peu près totalement épuisée, n'a de valeur aujourd'hui que par les renseignements qu'elle peut fournir, le terrain houiller du Plessis ? Qu'a-t-il été fait en s'éloignant de la ceinture des terrains de transition et en se reportant à l'est, où les couches houillères doivent plonger sous des formations plus modernes, pour rechercher le prolongement du terrain houiller ? C'est ce qu'il nous reste maintenant à examiner.

Nous avons déjà signalé le puits Fantet, qui, ouvert en 1839 près du bois du Plessis, a d'abord rencontré des couches de grès bigarrés, puis des grès houillers (faisant suite à ceux de la Lague, dont il vient d'être question), et enfin le porphyre.

Le sondage du Marais, qui date de 1837, a traversé, à 48<sup>m</sup> et à 55<sup>m</sup>, deux petites veines de houille de 0<sup>m</sup>,50, qui semblent provenir d'une sorte de dédoublement de la couche exploitée par les puits de recherches et Castellane ; poursuivi au delà, ce forage a atteint le porphyre à 122<sup>m</sup>, sans avoir rencontré (tout au moins le fait n'a pas été constaté), la couche du puits Batard, qu'on devait cependant traverser. Ce sondage est antérieur, il est vrai, à l'époque à laquelle l'exploitation se porta sur la rive droite du Viffard et signala de ce côté, comme à Beaucoudray, deux couches de houille ; toujours est-il qu'il n'apporte aucune lumière sur la manière dont se comporte le terrain houiller au nord et à l'est du grand massif porphyrique, dans la direction du marais de Gorges.

En 1840 fut entrepris, au hameau de la Forge, un sondage qui aurait pu fournir d'utiles indications ; malheureusement, après avoir atteint 50<sup>m</sup> et traversé des grès bigarrés sur la plus grande partie de sa hauteur, cette opération fut suspendue, la sonde devenant nécessaire pour l'exécution, à Saint-Jean-de-Daye, d'un forage entrepris aux frais de l'Etat et dont il sera question au chapitre IV de ce travail.

Nous avons également cité déjà le sondage de la ferme du Moulin, qui a rencontré le porphyre à 50<sup>m</sup>, après avoir traversé des grès bigarrés et quelques couches du terrain houiller, et qui, pas plus que les précédents, ne fournit aucune donnée précise sur le prolongement de la formation houillère du Plessis du côté du marais.

Le sondage (système Kind) entrepris sur les bords de celui-ci, est la seule opération qui donne quelques renseignements à cet égard, et encore il laisse bien à désirer quant à la netteté de ses indications. Ce sondage, qui était d'une importance capitale pour la mine du Plessis, paraît n'avoir pas été conduit avec toute la diligence et la prévoyance désirables. Ainsi, trente-sept mois (juillet 1831 à août 1834) ont été employés

pour atteindre la profondeur de 387<sup>m</sup> ; d'autre part, à la suite d'éboulements répétés contre lesquels on devait se prémunir, il a fallu, à trois reprises, procéder à des tubages partiels du trou de sonde, après avoir opéré au préalable son élargissement, et finalement le sondage a été abandonné à cette profondeur de 387<sup>m</sup>, malgré l'intérêt qu'il pouvait y avoir à le continuer encore, par suite de la chute, dans le trou de sonde, de tiges qui n'en ont pu être retirées qu'au prix des plus grands efforts et après avoir déterminé des éboulements considérables de toute la partie inférieure du sondage.

Voici telle qu'elle ressort, tant des archives du Service des Mines que d'un tableau auquel la direction de la mine du Plessis paraît avoir donné une certaine publicité, la coupe des terrains traversés par le forage en question.

1. Terre végétale.....	1 <sup>m</sup> , »
2. Sables gris et jaunes plus ou moins fins, entremêlés de petits lits de glaise et de gravier. . . .	30 72
3. Marnes rouges, mélangées à la partie inférieure avec un peu de gravier et de sable rouge lie de vin .....	51 42
<hr/>	
Commencement du terrain houiller à.....	83 <sup>m</sup> , 14
4. Marnes grises et schistes gris avec fragments charbonneux.....	19 86
5. Marnes rouges avec bancs de grès de même couleur . . . . .	11 50
6. Schistes gris, alternant avec des lits d'argile de même couleur et contenant des matières charbonneuses .....	12 24
7. Grès et marnes rouges, à taches blanchâtres.	8 16
8. Grès houillers feldspathiques fins, gris-clair, tachetés de blanc, tantôt durs, tantôt friables et altérés .....	24 90
9. Schistes houillers avec rognons de grès et empreintes de végétaux renfermant une veine de houille maigre à 184 <sup>m</sup> , 50.....	25 20
10. Grès houillers gris clair, poudingues à galets quartzeux et à pâte de grès houiller avec quelques lits de glaise rouge.....	24 60
11. Schistes houillers contenant une veine de charbon de 209 <sup>m</sup> , 60 à 211 <sup>m</sup> , 12.....	1 52
12. Grès houillers et schistes noirs.....	6 »
13. Conglomérats blancs et rouges, formés de galets de grès rouges cimentés dans une pâte argileuse de même couleur.....	25 79
<hr/>	
<i>A reporter</i> .....	327 05

<i>Report</i> .....	327	05
14. Schistes avec veines charbonneuses de 242 <sup>m</sup> ,91 à 244 <sup>m</sup> ,96 .....	2	05
15. Grès houillers gris et blancs, conglomérats blancs et roses.....	32	28
16. Schistes et grès houillers .....	14	13
17. Grès rougeâtres.....	9	16
18. Grès houillers gris clair.....	16	90
19. Grès houillers.—Schistes charbonneux....	16	88
20. Grès houillers gris clair .....	11	34
21. Schistes houillers bitumeux, avec quelques lits minces de grès houillers et schistes charbonneux avec petites veines de houille maréchale... ..	13	87
22. Schistes et grès houillers, puis des grès rappelant les grès de transition (?) .....	27	54
<hr/>		
Total.....	387 <sup>m</sup> ,	00

Que ressort-il de positif, de sérieux de la coupe de ce sondage ? Un seul fait dont on devait, au reste, s'attendre à recevoir la confirmation : à savoir le prolongement sous le marais de Gorges de la formation houillère du Plessis, atteignant, il est vrai, une puissance totale de 300 mètres, soit plus du triple de l'épaisseur sur laquelle elle avait été antérieurement reconnue dans la région des affleurements.

Mais cette formation renferme-t-elle, du côté du marais, des couches de charbon suffisamment abondantes pour que l'exploitation en puisse paraître avantageuse ? C'est ce que le sondage ne dit pas d'une façon tant soit peu précise. On a bien rencontré à 184<sup>m</sup>,50, 209<sup>m</sup>,60 et à 242<sup>m</sup>,91, des schistes houillers avec veines charbonneuses qui peuvent, avec une certaine vraisemblance, être envisagés comme représentant les deux couches principales connues au Plessis ; mais le charbon lui-même n'a présenté, paraît-il, dans chaque traversée de schistes, qu'une puissance réduite de 0<sup>m</sup>,30 à 0<sup>m</sup>,40 environ. Le sondage a pu tomber, par un hasard malheureux, sur un brouillage de couches ; c'est une hypothèse un peu gratuite, mais qui n'est pas entièrement inadmissible.

Enfin, ce forage, après une traversée, sur plus de 100 mètres, de schistes et de grès houillers, avec intercalation de conglomérats et de grès rougeâtres, a rencontré de 345<sup>m</sup>,62 à 359<sup>m</sup>,49, soit sur 13<sup>m</sup>,87 de hauteur, des schistes bitumeux extrêmement inflammables, ayant fourni une grande quantité d'huile surnageant à la surface du trou de sonde et des matières de curage, et auxquels étaient, en outre, associées des petites veines de houille maréchale.

Que valent, soit au point de vue de l'extraction du charbon,

soit en ne cherchant à tirer parti que de l'huile minérale, ces schistes bitumineux ? C'est ce que la coupe du sondage ne nous apprend pas encore. Les prises d'échantillons, pendant le cours de cette recherche, paraissent ne s'être pas faites d'une façon régulière et en quelque sorte permanente, et c'est à l'insuffisance de cette opération qu'il faut attribuer le défaut de netteté des indications fournies sur la traversée des couches 9, 11, 14 et 21. Le sondage de 1851 à 1854 n'a pas été entièrement fait en pure perte ; mais il laisse assez à désirer pour qu'on ne puisse pas, par la suite, songer à ouvrir un puits d'exploitation dans le marais, avant de faire précéder cette coûteuse opération de l'exécution d'un nouveau sondage.

Il nous reste encore, avant de terminer ce qui concerne la mine du Plessis, à dire quelques mots de la qualité de la houille qui en a été extraite.

Cette qualité a été extrêmement variable, suivant les points qui ont été explorés, suivant la profondeur à laquelle les couches de combustible ont été atteintes ; la qualité paraît avoir été la meilleure dans la région centrale, celle dont les travaux d'exploitation ont été les plus profonds et surtout dans la couche inférieure qui s'est toujours montrée la plus puissante ; toutefois, près de la surface, on a extrait par les petits puits Léonie un charbon à chaux de très-bonne qualité, sans nerfs de schistes ni de grès.

Généralement et surtout dans la région voisine des affleurements, les couches de houille du Plessis ont présenté des intercalations de nombreux filets schisteux en altérant beaucoup la pureté ; en outre, la pyrite de fer s'y est montrée avec une certaine abondance, ce qui rendait ces charbons, surtout quand ils étaient mouillés, sujets à s'échauffer et à brûler spontanément. Cependant, on a extrait du Plessis d'assez bons charbons pour la cuisson de la chaux ; on a même pu les utiliser pour le chauffage des chaudières à vapeur et les usages de la teinturerie ; enfin, sur certains points de la mine, notamment au haut de la veine inférieure, on a rencontré de la houille maréchale d'assez bonne qualité.

Le charbon du Plessis doit, comme celui de Littry, être classé parmi les houilles grasses à longue flamme ; il est collant et bon pour la maréchalerie, quand il est suffisamment pur ; mais, par l'addition d'une proportion très-variable de matières stériles, il passe par tous les degrés de la houille grasse à la houille schisteuse et aux schistes plus ou moins bitumineux.

Deux analyses ont été faites, l'une en 1838, au lycée de Coutances, l'autre au laboratoire du service des mines à Caen, en 1867, sur des échantillons *choisis* de charbon du Plessis. Elles n'ont, par cela même, que peu de valeur, quoiqu'elles aient fourni des résultats à peu près identiques :

	Analyse de 1858.	Analyse de 1867.
Carbone fixe.....	60,5	63,»
Matières volatiles...	35,6	33,4
Cendres..	3,9	3,6
	100,»	100,»
Rendement en coke.	64, 4 %.	66, 6 %.

Cette composition se rapproche beaucoup de celle des charbons menus lavés de Littry, qui trouvent aujourd'hui d'importants débouchés dans la fabrication du gaz d'éclairage.

Nous n'ajouterons rien aux développements qui précèdent sur le mode d'exploitation qui a été employé au Plessis, ni sur les conditions économiques de l'extraction du charbon de cette mine.

L'exploitation a été peu régulière, peu suivie, faite sans méthode et parfois même en dépit des règles de l'art; aussi, a-t-elle été généralement onéreuse, d'autant que la mine s'est trouvée presque toujours grevée de frais généraux bien élevés par rapport à sa production, et qu'il a été dépensé des sommes assez considérables en travaux de recherches peu judicieusement entrepris.

Le prix de vente a été assez régulièrement de 1 fr. 60 l'hectolitre, pesant 100 kilogrammes en moyenne pendant la période de 1838 à 1846, durant laquelle l'extraction a eu le plus d'activité. Dans le même temps, avec un prix de vente de 1 fr. 44 à 1 fr. 45 seulement, la mine de Littry trouvait à réaliser chaque année de beaux bénéfices.

La remise en exploitation de la concession du Plessis est très-désirable; on parviendra peut-être à y asseoir une entreprise sérieuse et profitable; mais, auparavant, il conviendra, par de nouveaux sondages, de s'assurer des ressources réelles qu'offre cette concession du côté du marais de Gorges et loin de la région des affleurements et des épanchements porphyriques.

Le 4<sup>e</sup> et dernier chapitre de l'ouvrage de M. Vieillard traite de la « continuité du terrain houiller entre les mines du Plessis et de Littry. » C'est un problème qui ne sera résolu que par de nouveaux sondages. Après l'indication de plusieurs tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour, l'auteur continue et termine par les pages suivantes :

A côté des travaux entrepris par l'Administration pour établir la jonction des bassins de Littry et du Plessis, nous devons citer un sondage exécuté en 1860 à Méautis par la société « la

Normandie » qui se proposait d'étendre le cercle de ses opérations sur les communes de Carentan, Auvers, Sainteny, Saint-Georges-de-Bohon et Périers. Ce sondage n'atteignit que 112 mètres de profondeur, et il traversa, sur toute sa hauteur, les schistes, marnes et grès du trias. La rencontre d'un banc assez dur de poudingue à cette profondeur est l'obstacle, cependant peu sérieux, qui mit fin à cette entreprise.

La démonstration matérielle de la continuité du terrain houiller entre les concessions de Littry et du Plessis est donc encore à faire; car les trois forages que nous venons de relater ont, par leur défaut d'approfondissement, laissé la question à peu près entière.

Elle ne pourra se trouver résolue qu'à l'aide d'un sondage susceptible d'atteindre des profondeurs de 350 à 450 mètres environ (1); il faudra donner à ce forage un assez fort diamètre de façon à le tuber entièrement ou à pouvoir y introduire des colonnes perdues de tubes pour la traversée des schistes argileux et des marnes qui, en se gonflant, obstrueraient le trou de sonde.

Un forage de cette importance bien placé, bien outillé et bien conduit, a les plus grandes chances de rencontrer les assises de la formation houillère entre les concessions de Littry et du Plessis.

Mais, que vaudra le terrain houiller dans cette région qui échappe encore à nos investigations? Les couches de combustible y seront-elles riches et abondantes ou minces et d'une exploitation peu avantageuse? Quelle sera la qualité du charbon qu'on en pourra extraire? Ce sont autant de questions auxquelles il est de toute impossibilité de répondre et à l'égard desquelles on ne peut se livrer actuellement qu'à de simples conjectures.

Il est possible que, dans la région centrale du golfe du Cotentin, le terrain houiller prenne plus de puissance et de régularité et renferme, aux quatre niveaux qu'a fait connaître le sondage Kind, des couches plus épaisses, d'un combustible plus pur et de meilleure qualité que dans la zone des affleurements de Littry et du Plessis; il est également possible que le

(1) A titre de renseignement sur le prix auquel pourrait se faire une semblable opération, eu égard à la nature des terrains traversés, nous croyons utile de faire connaître la dépense qu'a entraînée l'un des plus importants sondages entrepris sur la concession de Littry. Le sondage de Fumichon, profond de 238 mètres, non tubé et d'un diamètre de 0<sup>m</sup>,17, a coûté 16,000 francs à la Compagnie de Littry. Il a été fait de 1842 à 1844; depuis cette époque, la main-d'œuvre s'est élevée de 30 % environ, en sorte qu'aujourd'hui un semblable forage ne coûterait guère moins de 21,000 francs.

morcellement en bassins exploitables et en parties stériles, que nous avons signalé comme un des traits de la formation de Littry, se retrouve, à un moindre degré peut-être, en raison de l'éloignement des terrains de transition, dans cette région encore inconnue de la formation houillère.

La loi de continuité, que nous nous sommes attaché à établir dans cette formation, ne s'applique pas absolument à chacun des niveaux de combustible qui ont été signalés au Plessis et à Littry, et il se peut que, tandis que tel sondage heureux rencontrera des couches abondantes et épaisses, tel autre vienne à tomber sur une région stérile ou sur de simples brouillages de couches qui ne devront pas toujours décourager les explorateurs.

On ne le peut mieux prouver qu'en rappelant une remarque qui fut faite à l'occasion de la découverte du bassin de Fumichon. Si l'on avait reporté, à cent mètres à l'est de l'emplacement choisi, le sondage à l'aide duquel fut opérée la reconnaissance de ce bassin, on serait tombé sur la faille que nous avons précédemment signalée et on en aurait probablement induit, bien à tort cependant, que le terrain houiller était stérile dans cette région de la mine de Littry.

Les explorations à faire entre les concessions de Littry et du Plessis offriront donc, nous ne devons pas le dissimuler, de certains aléas au point de vue de la richesse du terrain houiller dans cette région. On se prémunira contre ces chances bonnes ou mauvaises en multipliant, autant que possible, les sondages, et d'ailleurs, ce côté aléatoire des recherches ne saurait y faire renoncer, quand on envisage que, dans un département voisin, on songe en ce moment à entreprendre des sondages de 700 à 1,000 mètres, sur cette seule donnée que c'est à ces profondeurs qu'il y aurait chance de rencontrer le terrain houiller, s'il se prolonge du Boulonnais et des départements du Nord et du Pas-de-Calais, jusque dans celui de la Seine-Inférieure.

Des recherches dans le Cotentin n'ont ni à atteindre de semblables profondeurs, ni à courir de tels risques, puisque la rencontre du terrain houiller est entourée, nous croyons l'avoir démontré, des plus grandes probabilités ; elles doivent donc prendre le pas sur d'autres entreprises du même genre, plus grandioses peut-être, mais assurément plus hasardeuses.

Dans les pages qui précèdent, nous avons particulièrement cherché à établir qu'il doit y avoir continuité de la formation houillère entre les concessions de Littry et du Plessis ; mais, ce n'est pas seulement à l'intervalle qui sépare ces deux mines que doit se borner l'extension du terrain houiller, et il est fort possible qu'on le retrouve en nombre d'autres points du golfe du Cotentin, notamment au nord des concessions du Plessis et de Littry ainsi qu'à l'est de cette dernière, à la suite des affleurements du ruisseau du Gril.

Cependant, dans la région septentrionale du golfe, l'existence du terrain houiller est plus problématique qu'au sud de Carentan, par cette raison qu'entre Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes et Quinéville, la dépression dans laquelle auraient pu se déposer les couches houillères est beaucoup moins profonde qu'entre Littry et le Plessis. On voit émerger, de distance en distance, depuis Magneville jusqu'à la mer, au milieu des couches triasiques qui ne doivent constituer qu'un manteau assez mince au-dessus des assises des terrains de transition, des pitons isolés de grès siluriens et même une chaîne importante des mêmes grès entre Montebourg et Quinéville. Ces témoins attestent qu'il ne faut pas aller à une grande profondeur pour retrouver le fonds du golfe au-dessous de la nappe triasique ou des couches plus récentes comme l'a prouvé au reste une petite recherche faite, il y a plusieurs années, à Huberville, près de Valognes, dans l'une des carrières ouvertes sur les bancs de l'infra-lias. On rencontra immédiatement, au-dessous des calcaires de ce niveau, la suite de l'étagé ampélitique de Lestre, sans même traverser le trias auquel les couches infra-liasiques sont simplement adossées, ni le terrain houiller, qui paraît ainsi manquer sur le revers nord de la chaîne de grès de Montebourg.

Ces remarques sur le peu de profondeur du golfe du Cotentin ne s'appliqueraient pas seulement, pensons-nous, à la zone la plus septentrionale dans laquelle on voit surgir des pointements de grès siluriens. Sur toute la région s'étendant au nord de Carentan, il est fort possible que le fond du golfe soit constitué par le prolongement de ces rides saillantes, continues et assez élevées de grès siluriens qui se montrent dans la partie nord de la presqu'île du Cotentin. Il n'y a pas là une simple hypothèse ; car les mêmes grès, que l'on voit en lambeaux isolés autour de Valognes, viennent d'être retrouvés, sous 2 à 3 mètres d'alluvions triasiques, jusqu'à Colombières, presque sur les confins de la concession de Littry.

Nous avons indiqué, sur la planche I, ce petit pointement de grès silurien que signalait M. Hérault dès 1825 ; il se trouve sur l'alignement est-ouest de la haute chaîne de Lithaire et Montcastré que l'on retrouvera vraisemblablement à d'inégales profondeurs, entre la Haye-du-Puits, Carentan et Colombières.

Cette physiologie spéciale de la partie nord du golfe du Cotentin, dans laquelle les rides de grès silurien relevant le fond du golfe ont pu faire obstacle au dépôt des couches du terrain houiller, doit écarter, pour le moment du moins, les explorateurs circonspects et les amener à concentrer leurs vues et leurs efforts sur la région qui s'étend au sud de Carentan, entre le Plessis, Périers et Littry.

Quels sont les points de cette région qu'il serait le plus con-



venable de choisir pour y entreprendre des sondages ? C'est une question à laquelle on ne saurait répondre d'une façon tant soit peu précise, en se basant sur des données géologiques encore bien incomplètes. On sait seulement que les couches du Plessis et de Fumichon paraissent plonger vers Carentan et Isigny, en sorte qu'entre ces deux localités, les sondages seraient vraisemblablement plus profonds que si on se plaçait plus au sud, par exemple entre Moon, St-Jean-de-Daye et le Plessis.

S'il devait s'agir d'un sondage exécuté par l'Etat, au point de vue, non d'intérêts privés demandant la satisfaction la plus immédiate, mais dans l'intérêt général, nous conseillerions de l'entreprendre à mi-distance entre Moon et le Plessis, à Saint-André-de-Bohon par exemple, presque au bord du marais, de manière à gagner une trentaine de mètres de hauteur dans la recherche.

En ce point, le sondage atteindrait la formation houillère dans sa partie centrale, peut-être déjà profonde et puissante ; il permettrait de la mieux explorer et démontrerait la jonction des bassins du Plessis et de Littry avec une plus grande netteté que ne le feraient des forages pratiqués tout près de l'une ou de l'autre des deux concessions. Il aurait enfin cet important résultat, si la recherche était favorable, de donner immédiatement lieu à l'ouverture de plusieurs nouvelles exploitations entre les deux mines du Plessis et de Littry.

Une entreprise particulière ne se propose pas un but aussi général et demande à un sondage, non pas seulement des résultats géologiques, mais la solution pratique la plus immédiate et la moins coûteuse. A un semblable point de vue, ce serait aux confins ouest de la concession de Littry qu'il nous paraîtrait avantageux de se placer.

L'emplacement du sondage de Saint-Jean-de-Daye était très-convenablement choisi ; on y pourrait revenir en s'établissant aussi près que possible de la vallée dans laquelle coule le canal de Taute et Vire ; ce sondage, d'après ce que l'on sait de celui fait en 1840 et d'après les coupes de ceux de Mestry et d'Engleville, n'atteindrait vraisemblablement pas le terrain houiller avant 280 mètres de profondeur.

Sur la rive droite de la Vire, entre Neuilly et Lison, la rencontre de cette formation paraît devoir être encore plus facile et ne pas comporter un forage aussi important. La faille qu'au commencement de notre étude nous avons indiquée comme s'étant produite dans la baie des Veys, à l'origine de la période crétacée, a relevé fort sensiblement les assises de la rive droite, à tel point qu'on voit apparaître le calcaire infra-liasique à Osmanville, et se relever à une assez grande attitude, à Neuilly, les conglomérats triasiques qui se montrent à Montmartin-en-

Graignes, aux Veys et dans le lit du canal de Carentan à la mer.

Ce relèvement de couches affecte également les assises du terrain houiller, en sorte qu'on doit s'attendre à les rencontrer à une moindre profondeur sur la rive droite que sur la rive gauche de la Vire.

Si l'on envisage que les calcaires avec schistes à poissons affleurent au pont de la Hoderie et que ce niveau de calcaires n'est séparé du terrain houiller que par 83 à 85 mètres de grès rouge dans le bassin de Fumichon, on est porté à en induire qu'il y a de grandes probabilités de rencontrer le terrain houiller à 150 ou 160 mètres, par un sondage entrepris dans la vallée de la Vire, à mi-distance entre Airel et Neuilly.

On peut également rechercher le prolongement du terrain houiller au nord de la concession de Littry ; mais, dans cette direction, il faut s'attendre à entreprendre des sondages très-profonds, puisque celui d'Engleville n'était pas encore sorti du grès rouge à 263 mètres. En outre, il est possible de rencontrer, en divers points, entre Isigny, Vouilly et Colombières, le prolongement du pointement de grès silurien de cette dernière commune qui constituerait une petite chaîne interceptant le terrain houiller.

Celui-ci peut encore être recherché à l'est de la concession de Littry, à la suite des affleurements du ruisseau du Gril. Des sondages devront être alors entrepris dans les bancs du lias ; mais il n'en résultera pas un grand accroissement de profondeur, attendu que ces assises liasiques n'atteignent, à Bayeux, où elles ont cependant leur maximum de puissance, qu'une épaisseur de 55 mètres, d'après la coupe d'un sondage artésien fait en 1860 sur la place du château.

Les points ne manquent donc pas sur lesquels la recherche des prolongements des bassins de Littry et du Plessis puisse s'opérer sans de grandes difficultés et avec de sérieuses chances de réussite.

Les débouchés ne manqueront pas non plus aux exploitations qui, par la suite, viendront à se créer.

Les départements du Calvados et de la Manche, pour ne parler que de ceux sur le sol desquels ces exploitations pourraient se trouver, ont vu, dans ces trente dernières années, leur consommation houillère s'accroître considérablement comme le montre le tableau ci-après :

ANNÉES.	CALVADOS.	MANCHE.	TOTAUX.
1844	57,272 tonnes	25,909 tonnes	83,181 tonnes
1849	71,464 —	26,100 —	97,564 —
1854	73,610 —	36,785 —	110,395 —
1859	74,878 —	54,850 —	129,728 —
1864	116,109 —	63,638 —	179,747 —
1869	149,993 —	81,337 —	231,330 —

Cette consommation atteint 231,000 tonnes environ en 1869 ; elle ne s'est pas sérieusement développée depuis, en raison des événements politiques de 1870 et 1871 et de la stagnation des affaires.

La très-majeure partie des charbons consommés dans le Calvados et la Manche vient d'Angleterre ; les bassins du nord de la France et la mine de Littry ne fournissent qu'un faible appoint à cette consommation.

Dans le département de la Manche, où l'industrie manufacturière est peu développée, la chauxfournerie, la maréchalerie et le chauffage domestique absorbent la plus grande partie des combustibles qui sont introduits par les nombreux ports du Cotentin. Dans le Calvados, la consommation des usines a pris beaucoup d'extension ; cependant, l'industrie chauxfournière du Bessin entre pour une fraction notable dans le chiffre total de la consommation.

Dans un rayon restreint, et sans compter le département de l'Orne, qui absorbe plus de 60,000 tonnes, ni la Seine-Inférieure, où des charbons du Calvados et de la Manche pourraient arriver par cabotage et qui consomme annuellement 800,000 tonnes, les débouchés ne manquent donc pas aux exploitations qui viendront à se créer, soit qu'elles alimentent spécialement la chauxfournerie, comme se sont bornées à le faire longtemps les mines du Plessis et de Littry, soit qu'elles produisent des charbons à gaz et à briquettes qui pourront être envoyés au loin, soit qu'enfin leurs houilles puissent convenir à la consommation industrielle, qui, importante déjà dans le Calvados, prend d'énormes proportions dans la Seine-Inférieure.

Les voies de communication rapides et économiques ne feront pas non plus défaut aux produits d'exploitations venant à se créer entre les concessions de Littry et du Plessis.

Tout autour de Carentan, s'étendent de vastes marais traversées par la Vire, la Taute, la Douve et le Merderet, rivières qui ont été canalisées sur un grand développement et sur les-

quelles la batellerie a une certaine activité, notamment pour le transport de la chaux ; en outre, le réseau de l'Ouest possède les lignes de Paris à Cherbourg, de Lison à Saint-Lo et va bientôt entreprendre le chemin de fer stratégique de Cherbourg à Brest, qui passera à l'est de la concession du Plessis, vers Lessay et Coutances. Enfin, le département de la Manche est sur le point de faire exécuter tout un réseau de chemins de fer d'intérêt local, comprenant en particulier deux lignes allant de Carentan à Carteret et à Périers, dont l'établissement sera extrêmement avantageux aux exploitations houillères qui pourront s'ouvrir entre les concessions de Littry et du Plessis.

Tel est l'avenir qui s'offre aux explorateurs qui viendront dans le Cotentin et le Bessin rechercher de nouveaux gisements de combustible. Assurance presque complète de rencontrer la formation houillère à des profondeurs très-abordables ; chances aléatoires à courir en ce qui concerne le degré de richesse de cette formation ; cercle important de débouchés et multiplicité des voies de communication par canaux, par chemins de fer et même par mer, à portée des entreprises qui pourront s'établir.

Cette perspective n'a rien que de très-encourageant ; car elle assure à l'esprit d'investigation un champ d'étude suffisamment large et sérieux, et qui mérite, surtout avec la hausse des charbons, de fixer l'attention des explorateurs.

Depuis le commencement de la crise houillère, nos voisins de l'autre côté de la Manche se sont remis à fouiller leur sol, à reprendre d'anciennes exploitations abandonnées, à rechercher de nouveaux gisements houillers.

Cet exemple, nous venant d'un pays qui suffit et bien au delà aux besoins de sa consommation intérieure, s'impose plus particulièrement aux exploitants français, si l'on envisage que notre industrie est tributaire de l'étranger et à la merci des moindres crises qui peuvent s'y produire, en raison de l'écart énorme de près de huit millions de tonnes existant actuellement entre la production de nos mines de combustibles et les exigences chaque jour croissantes de la consommation.

On ne peut trop recommander le savant et consciencieux travail de M. Vieillard aux capitalistes qui voudraient tenter d'enrichir notre pays par l'exploitation de nos houilles, à une époque où leur valeur s'est fort accrue, et où l'industrie en progrès leur assure un prix rémunérateur de plus en plus élevé. Les Conseils généraux de la Normandie doivent se préoccuper de la question, qui est aussi d'un grand intérêt pour le Gouvernement.

L'ÉDITEUR.

# HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

## NOTES

*extraites d'études historiques sur la ville de Cherbourg (\*).*

On n'a aucune preuve qu'il ait existé une ville gauloise dans la baie de Cherbourg. Il est assez probable que c'était là qu'était emplacé, à l'époque de la domination romaine, le Coriallum de la carte théodosienne, vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne (1<sup>re</sup> édition, Vienne 1753). Enfin, il est positif qu'au moyen âge Cherbourg existait comme château-fort (*castellum*), ainsi qu'il résulte d'une charte du duc de Normandie, Richard III, en date de l'année 1026 (Spic. d'Achery, tom. 3, pag. 390, éd. 1723). Il portait alors le nom de Carusburc, qui est son plus ancien nom authentiquement connu (1). Il est certain aussi qu'un roi du nord était venu aborder là dans le siècle précédent, vers l'année 944, ainsi qu'on le verra plus tard.

Il est bon de faire observer que le Coriallum dont il est parlé ici ne saurait être confondu, à aucun point de vue, avec le Coriovallum de l'itinéraire d'Antonin, du II<sup>e</sup> siècle, lequel Coriovallum était évidemment situé dans le Limbourg ou la Prusse rhénane (Voir éd. Amsterd. 1735, pag. 375-378).

De même qu'il n'y a pas lieu de s'occuper d'étymologies supposées celtiques d'où Coriallum serait dérivé; il ne convient pas non plus de s'arrêter à celles de Cererisburgus et de Cæsarisburgus pour Cherbourg. On sait parfaitement que cette

(\*) L'auteur de ces *Notes* les a lui-même empruntées à un volume in-8<sup>o</sup> de V et 248 pages, imprimé en 1873, au nombre de cent exemplaires, destinés à des amis et à quelques bibliothèques publiques. Son but était de faire vivre par la typographie les résultats des recherches historiques, consignés dans divers manuscrits, notamment dans ceux de M. l'abbé de Mons, ancien curé de Cherbourg, et surtout dans ceux de M. Pierre de Chantereyne, né en 1728, mort en décembre 1789. Nous regrettons que les *Notes* s'arrêtent vers cette dernière date. — Du reste, les fastes de Cherbourg depuis cette époque sont connus ou faciles à retrouver. Le difficile était de trier dans les sources antérieures à la Révolution les faits qui concernent la ville de Cherbourg, et l'auteur s'en est tiré avec un dévouement dont il a donné tant de preuves à sa ville natale.

L'ÉDITEUR.

(1) Les dérivés du nom normand devinrent bientôt Carisbourc, Chierisburch, puis ensuite Chieresborc, Cherisburc, un peu plus tard Chierembourg et Cherebourg, et enfin Cherbourg, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

ville n'a pas plus tiré son nom de la déesse Cérés que la contrée qui l'avoisine à l'est, le Val-de-Saire, ainsi nommé du nom de la rivière qui l'arrose. Quant à l'appellation *Cæsariburgus*, donnée à Cherbourg par quelques historiens et dans des chartes du moyen-âge, elle est aussi sans fondement, ce nom ne pouvant pas lui avoir été donné du temps des Romains, ni en l'honneur de César, qui n'a jamais paru dans cette partie des Gaules, ni en celui d'aucun de leurs empereurs; car si cela eût été, la désignation *Cæsariburgus* se fût trouvée certainement portée au lieu de Coriallum sur la carte théodosienne.

Enfin, une autre preuve que le nom de *Coriallum* a survécu à l'expulsion des Romains, c'est qu'un dérivé de ce nom, *Pagus Coriovallensis*, se retrouve dans un passage de la chronique de Fontenelle, lequel paraît avoir été écrit dans la première partie du ix<sup>e</sup> siècle et rapporte un fait arrivé dans le viii<sup>e</sup>, sur un point de la contrée dont il y a lieu de supposer que *Coriallum* devait être la ville principale (Voir d'Achery, tom. 2, pag. 276, et Trigan, tom. 2, pag. 109).

Diverses découvertes de médailles et objets d'antiquités romaines, à Cherbourg et dans ses environs, attestent le long séjour des Romains dans le pays. La plupart de ces médailles sont des quatre premiers siècles de notre ère. Une seulement, trouvée à l'île Pelée en 1780, et se rapportant à une époque comprise entre 464 et 467, semble prouver qu'à cette époque les Romains occupaient encore la baie de Cherbourg. Cependant, dans le v<sup>e</sup> siècle, le pays avait déjà eu à souffrir d'invasions des barbares d'Outre-Rhin, quoique en même temps le premier établissement de la religion chrétienne dans le diocèse de Coutances ait dû avoir lieu vers le milieu de ce même siècle (Voir *Gall. christ.*, col. 864), à la fin duquel le Cotentin entra dans le royaume des Francs sous Clovis.

Dans la seconde moitié du ix<sup>e</sup> siècle, le Cotentin doit, par sa position, avoir eu plus d'une fois la visite des pirates du Nord, puisqu'on voit qu'en 890, l'évêque de Coutances était réfugié à Saint-Lo, qui fut saccagé par ces pirates (Trigan, tom. 1, pag. 550, d'après Reginon). Le trouvère Wace, dans son roman de Rou (éd. Pluq., tom. 1, pag. 21), semble même placer un débarquement des Normands en Cotentin, dans la contrée de Cherbourg, assez longtemps avant la prise et le sac de Saint-Lo. Ce qui est certain, c'est que ces barbares, en ravageant le diocèse de Coutances, y détruisirent, entre autres choses, tout ce qui se rapportait au christianisme; que, sous Rollon, les évêques de Coutances étaient réfugiés à Rouen (*Gall. christ.*, col. 868). Ce ne fut que sous son petit-fils que l'un d'eux put revenir habiter le diocèse.

Après la mort du fils de Rollon, Guillaume Longue-Epée, une flotte danoise, sur laquelle se trouvait le roi Harald en personne, aborda à Cherbourg, soit qu'elle se fût trouvée là par

hasard, soit qu'elle eût été appelée par les tuteurs du jeune duc Richard I<sup>er</sup>, pour la défense de celui-ci contre le roi de France. Il résulte d'éclaircissements donnés en 1766 à M. Pierre de Chantereyne par M. Frédéric Suhm, savant danois, au sujet des récits des historiens Normands du moyen âge, que Harald dut arriver à Cherbourg en 944, et délivrer le jeune duc en 946 (Voir Depping, *Hist. des exp. des Norm.*, pag. 521).

Sous Guillaume le Conquérant, qui n'était encore que duc de Normandie, Cherbourg fut une des quatre villes du duché où ce prince fonda un certain nombre de places de pauvres, pour obtenir du pape la régularisation du mariage qu'il avait contracté avec sa cousine Mathilde de Flandre (Waca, tom. 2, pag. 59). On croit que ce fut vers 1053 (Voir M. De La Rue, *Essais hist. sur Caen*, tom. 2, pag. 173-174).

Plus tard, à une époque qui doit nécessairement être renfermée entre 1064 et 1066, c'est-à-dire entre la réunion du Maine et la conquête de l'Angleterre, ce même prince se trouvant à Cherbourg y essuya une maladie qui mit sa vie en danger, et il fit vœu, s'il recouvrait la santé, d'établir plusieurs canonicats dans la chapelle du château et de faire construire, en dehors de celui-ci, une autre église qui devint la paroissiale (Voir la charte insérée dans les *Mémoires de la Société acad. de Cherb.*, année 1852, pag. 153).

Après la mort du Conquérant, arrivés en 1087, on voit bientôt son plus jeune fils, Henri, en possession de Cherbourg et du Cotentin (Orderic, pag. 665-69, ap. Duch.), dont il est ensuite expulsé par ses frères après la prise de Cherbourg par Guillaume le Roux (Roger de Hoved., pag. 462, ap. Sav. éd., 1604). En 1100, à la mort de Guillaume le Roux, Henri se fait couronner roi d'Angleterre au préjudice de son frère aîné Robert, alors en Palestine, et, en 1106, il devient maître de toute la Normandie (Ord., pag. 787-824). En 1126, Henri I<sup>er</sup> se trouvait à Cherbourg, ce qui résulte d'une charte souscrite par lui en cette ville en faveur de l'abbaye de Lessay. (*Gall. chris.*; col. 234, *Inst.*).

Après la mort de Henri I<sup>er</sup>, dans les luttes entre sa fille, connue sous le nom d'impératrice, quoique remariée au comte d'Anjou, et Etienne de Boulogne, neveu du roi, le parti de ce dernier fut d'abord le plus fort en Cotentin. Cherbourg, où commandait Richard de la Haye-du-Puits, était à lui, ainsi que Barfleur et d'autres villes, en 1137 (Ord., pag. 909 à 915). Mais, en 1142, Cherbourg, assiégé par le comte d'Anjou, fut obligé (Voir Jean de Marmoutier, p. 113, éd. Chev.), de se rendre à ce prince qui, en 1143, se trouva maître de toute la Normandie.

On attribue à un vœu de l'impératrice Mathilde, vers l'année 1145, la fondation de l'abbaye de Cherbourg. Quelques indices

pourraient même faire croire que ce monastère n'aurait fait que prendre la place d'un plus ancien qui aurait existé sur Equeurdreville, à sa limite avec Cherbourg. Cependant, il faut remarquer que toutes les chartes de Henri II, fils de Mathilde, dans lesquelles il est question de l'abbaye du Vœu, de Cherbourg, disent positivement que cette abbaye avait été fondée par sa mère : *quam ipsa imperatrix fundavit*, dit notamment une de ces chartes, et une autre, *eandem ubbatiam a fundamentis œdificavit*.

Monté sur le trône d'Angleterre en 1154, Henri II vint plusieurs fois à Cherbourg pendant son règne. Il y passa deux fois la fête de Noël avec la reine Eléonore ; il y a lieu de penser que ce fut en 1159 et 1162 (Voir Robert du Mont, *Rec. hist. de Fr.*, éd. 1786, tom. 13, pag. 302-307). Une charte en faveur de l'abbaye du Valasse, souscrite à Cherbourg par Henri II (*Neustria pia*, pag. 852) et qui doit être nécessairement renfermée, à cause d'un des signataires, entre 1171 et 1182, peut bien appartenir à l'année 1175, le roi ayant passé, cette année-là, les fêtes de Pâques dans cette ville (Roger de Hoved. pag. 542). Une autre charte, en faveur du prieuré de Saint-Lo de Rouen, doit être, d'après des personnages qui y figurent (Arch. du prieuré), entre 1179 et 1182. Peut-être est-elle de 1181 ? Enfin, une autre, souscrite par le roi et l'archevêque de Rouen Gautier, en faveur du prieuré de Quevilly, près Rouen, doit alors être circonscrite entre 1184 et 1189.

On pense que ce fut en 1181 qu'eut lieu la consécration de l'église de l'abbaye de Cherbourg. Il est certain que le roi Henri se trouva en cette ville en août de ladite année avant de retourner en Angleterre. Il avait avec lui le roi d'Ecosse Guillaume le Lion (Roger de Hoved, pag. 611-613).

Henri II, pendant son règne, souscrivit ou confirma plusieurs chartes en faveur de l'abbaye de Cherbourg. Leurs dates ne peuvent être précisées, mais seulement approximées, comme on vient de le faire pour d'autres. Une première donnée étant à Rouen, doit être entre 1154 et 1161 ; une seconde, en la même ville, avant 1167 ; une troisième, à Caen, entre 1184 et 1189 (Voir, pour ces chartes, le *Monast. angl.*, pag. 1009, tom. 2, et le rec. de M. de Ch., n° 1<sup>er</sup>, pag. 6 à 8). Une autre charte concernant aussi la même abbaye, et souscrite à Bures, après 1167 (*Gall. christ.*, col. 245, *Inst.*), pourrait bien être de 1170, le roi s'étant trouvé à Bures à Noël de ladite année. Enfin, une dernière charte donnée étant à Valognes, doit être entre 1184 et 1189, et confirme des dons probablement faits déjà en 1181. (Voir Toustain de Billy, pag. 226, Man. de Cean.)

Sous Richard Cœur de Lion, un personnage de Cherbourg, Wigian ou Wigien, occupait un poste important près de ce prince (Voir Rymer, tom. 1, *pars* 1, pag. 21, et *Monast. angl.*, tom. 2, pag. 109).

Le roi Jean sans Terre vint plusieurs fois à Cherbourg. Il y



était le 19 décembre 1199 ; en 1200, il y séjourna du 18 au 20 février, puis les 25 et 26 septembre, et enfin le 4 décembre. (*Mém. Soc. acad. de Cherb.*, vol. an. 1856, pag. 48). On avait cru un moment, d'après des auteurs bretons, que le jeune Arthur de Bretagne avait été tué par son oncle à Cherbourg ; il est reconnu, que ce fut près de Rouen (Philippide, ch. 6).

Après la reprise de la Normandie par Philippe-Auguste, ce monarque transféra à la cathédrale de Coutances les prébendes de la chapelle du château de Cherbourg (*Gall. christ.*, col. 878).

En 1256, le roi saint Louis fit un voyage en cette ville (*Rec. hist. de Fr.*, tom. 21), et son fils Philippe le Hardi y était le 8 septembre 1278 (Chart. de l'abb.).

Avant Philippe le Bel, l'Hôtel-Dieu et l'abbaye de Cherbourg avaient été ravagés par les Anglais (Hist. de Cherbourg). Ils le furent de nouveau en 1293, époque à laquelle les Anglais firent une nouvelle descente à Cherbourg (Walsing. Ypod. Neust., pag. 482).

En 1296, Philippe le Bel faisait armer une flotte en ce port. (Tit. de la Chamb. des comptes, du 1<sup>er</sup> avril 1296).

Sous ce même prince, en 1300, la ville de Cherbourg fut fermée de murs pour la première fois. Auparavant, il n'y avait de fortifié que le château, et, dans les premières années du xiv<sup>e</sup> siècle, le prieur de l'Hôtel-Dieu et l'abbé de Cherbourg achetèrent en dedans de la ville des maisons de refuge pour y être à l'abri en temps de guerre (Historiens de Cherbourg).

En 1346, six jours après le débarquement du roi Edouard III d'Angleterre à la Hougue, son armée pénétra dans le Cotentin en trois colonnes, dont une, où ne se trouvait pas le roi en personne, se dirigea sur Cherbourg, pilla et brûla une partie de la ville, mais ne put entrer dans le château (Froissart, tom. 1, liv. 1, éd. Buch.).

En 1353, Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, mis en possession du Cotentin par l'imprudence du roi Jean, fit bientôt de Cherbourg le pivot de toutes ses intrigues avec l'Angleterre. Après avoir traité d'abord avec cette puissance, il se rend de son royaume à Cherbourg avec des troupes, en août 1353 ; mais, le 10 septembre de la même année, il fait la paix avec la France. (Voir Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles le Mauvais*, pag. 49 à 56, vol. 1, part. 1<sup>re</sup> et 49, vol. 2).

En 1356, après l'arrestation par le roi de France du roi de Navarre, pour nouveaux griefs, le prince Philippe, frère de Charles, se rend à Cherbourg, et avec l'aide de Godefroy d'Harcourt et d'un secours anglais, il fait la guerre au roi de France. (Froissart, v. 1, ch. 136-172, éd. 1374).

En 1357, pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, le Navarrois, délivré de sa prison par ses partisans, traita d'une paix avec le Dauphin, en 1359, et avait déjà commencé, l'année précédente, l'exécution d'un projet de faire de Cherbourg une

place très-forte, en l'entourant d'une nouvelle enceinte qui a subsisté jusques sous Louis XIV, en 1689. Il paraît qu'il revint en 1363 visiter ces travaux, et qu'il reçut en cette ville la visite du roi de Chypre, Pierre 1<sup>er</sup> de Lusignan, qui, désirant obtenir de la France des secours contre les infidèles, vint prier, mais vainement, le roi de Navarre de s'engager à ne rien entreprendre contre celui de France (Voir les Historiens de Cherbourg et Froissart, ch. 218).

En effet, en 1364, la guerre recommence. Le captal de Buch, débarqué à Cherbourg, est bientôt après vaincu et fait prisonnier à Cocherel par Duguesclin, et, en 1365, le Navarrois adhère à un traité de paix entre la France et l'Angleterre. (Secousse, tom. 1, p<sup>ie</sup> 2<sup>e</sup>, pag. 19-24 et 70-83).

Il paraît qu'en 1366, le roi de Navarre, dans le but de se faire des partisans à Cherbourg, aurait accordé aux bourgeois de cette ville certains privilèges affectés ordinairement à la noblesse, ce qui explique la dénomination de pairs à barons donnée quelquefois, d'après une tradition, aux habitants de Cherbourg, et qui ne peut s'entendre que de quelque parité de privilèges (Voir *Etud. hist.*, pag. 82).

En 1369, Charles le Mauvais recommence ses intrigues avec les Anglais. Il arrive au mois d'août en Normandie, à Cherbourg, et envoie en Angleterre deux de ses affidés, ce qui ne l'empêche pas d'entamer des pourparlers avec la France en envoyant, en septembre, des saufs-conduits aux délégués de Charles V, qu'il ajourne cependant ensuite (Secousse, pag. 105 à 115, tom. 1, p<sup>ie</sup> 2<sup>e</sup>, et 198-302 du tom. 2).

En décembre 1369, le Navarrois était encore à Cherbourg, ainsi qu'il résulte d'une charte vidimée par lui le 14 de ce mois (Voir *Mém. Soc. Acad. de Cherb.*, an. 1852).

En août 1370, Charles le Mauvais fit un voyage en Angleterre. Il paraît qu'il s'y trouvait le 14 (Secousse, tom. 1, pag. 122, p<sup>ie</sup> 2<sup>e</sup>). Enfin, en décembre suivant, un traité fut conclu par ses envoyés avec cette puissance, qui s'engageait à lui envoyer à Cherbourg une forte somme d'argent. Mais, en 1371, le Navarrois fait de nouveau la paix avec la France (Secousse, pag. 124-131, 2<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>).

De 1374 à 1377, nouvelles intrigues de Charles le Mauvais avec l'Angleterre. Il était alors en Navarre (Voir Rymer, tom. 3, pars 3, pag. 17 à 57, et Secousse, 3<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>, tom. 1, pag. 165).

En 1377, on découvre que le roi de Navarre a tenté de faire empoisonner celui de France. Le Navarrois s'empresse de recourir aux Anglais auxquels il engage alors Cherbourg, où ceux-ci envoient une garnison anglaise (Rymer, pag. 79, tom. 3, pars 3; Froissart, ch. 329 et Secousse, pag. 199, 2<sup>e</sup> p<sup>ie</sup>).

En 1378, les Français s'emparent de nombre de places en Normandie, et Duguesclin vient assiéger Cherbourg au mois d'août; mais il est obligé de lever le siège en hiver, ayant re-

connu que la place ne pouvait être réduite tant qu'elle pourrait être secourue par mer (Secousse, tom. 2, pag. 443, et Froissart, ch. 329, v. 1).

On remarque quelques différences entre la fin du tome 1<sup>er</sup> de Froissart et le commencement du 2<sup>e</sup> ; on a cité de préférence les chapitres qui ont paru les plus exacts.

En 1379, à la Saint-Martin d'été, une rencontre eut lieu, dans la forêt de Cherbourg, entre des Anglais de la garnison de cette ville et des Français de la garnison de Valognes. L'avantage resta aux premiers (Froissart, vol. 2, chap. 33).

En cette même année, il en fut de même dans un autre combat, à un certaine distance de Cherbourg, près d'un moulin et d'une église ; là, les Français qui, d'abord avaient eu l'avantage, ne le perdirent qu'à l'arrivée d'un renfort anglais. (Walsing., pag. 223).

Dans des négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre, en 1393, il fut question de la restitution de Cherbourg par les Anglais au fils de Charles le Mauvais ; une pièce, en date du 21 janvier 1394, constate qu'à cette date la restitution avait eu lieu, et le 9 juin 1404, le jeune roi de Navarre céda à celui de France la ville et châtellenie de Cherbourg moyennant une somme d'argent (Secousse, tom. 1, p<sup>o</sup> 2, pag. 251 à 261).

Pendant la démente du malheureux Charles VI, le château de Cherbourg fut un moment en la possession du duc de Bourgogne, qui ne dut pas le garder longtemps, car on voit Cherbourg assiégé en 1418 par ses alliés les Anglais, commandés par le duc de Gloucester, auxquels la place fut obligée de se rendre le jour Saint-Michel de ladite année, après trois mois de siège. Une tradition imputant cette reddition à Jean d'Angennes, comme gouverneur de Cherbourg, restera probablement toujours un problème historique ; car on ne voit point que Jean d'Angennes fût au moment du siège dans la place, qui était commandée par un brave officier, Picquet de la Luthumière, dont l'honneur n'a jamais été mis en doute (Voir *Étud. histor. sur Cherb.*, pag. 94 et suiv., et recueil n<sup>o</sup> 1 de M. de Ch., pag. 61).

Quelque temps avant le siège, les habitants avaient commencé la reconstruction de l'église paroissiale, qui tombait en ruines. Ce travail fut continué pendant l'occupation anglaise et après. Cette église date donc du xv<sup>e</sup> siècle, sauf le portail du bas de l'église qui resta inachevé (*Historiens de Cherb.*). Il n'a été reconstruit qu'au xix<sup>e</sup> siècle).

En 1450, sous Charles VII, les Français, conduits par le connétable de Richemont et le comte de Clermont, vinrent assiéger Cherbourg. C'était en juillet ; la place capitula le 12 août. (*Hist. de Charles VII*, éd. Godefr., pag. 211-213, et M. de Ch., rec. n<sup>o</sup> 1, pag. 82-87). Les Anglais n'évacuèrent complètement la ville que le 14. Après le siège, les fortifications

furent réparées, et une nouvelle tour y fut ajoutée du côté de la grève du port (*Historiens de Cherb.*).

Une charte de Louis XI, du 6 février 1464, est la première charte connue concernant les privilèges accordés aux habitants de la ville de Cherbourg par les rois de France (Elle est au recueil n° 1 de M. de Ch., pag. 91).

Il résulte d'un aveu d'un abbé de Cherbourg, vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, qu'en 1514, les Anglais avaient fait une descente à la fosse du Gallet et rançonné l'abbaye du Vœu ; mais il ne paraît point qu'ils soient entrés en ville (Voir *Etud. hist. sur Cherb.*, pag. 73).

En 1504, 1514 et 1517, la peste se fit sentir à Cherbourg (*Historiens de Cherb.*).

En 1522, sous François I<sup>er</sup>, les Anglais débarquèrent dans l'anse d'Urville, dans l'intention de surprendre la place de Cherbourg ; mais ils n'osèrent tenter cette attaque et se bornèrent à des pillages dans la Hague (*Chantrier de Querquerville*, cité par M. de Ch.).

Les bourgeois de Cherbourg ayant contribué à la rançon du roi, prisonnier en Espagne, François I<sup>er</sup>, dans un voyage qu'il fit en Basse-Normandie, accompagné du dauphin François, son fils aîné, et d'une suite nombreuse, vint à Cherbourg, où il arriva le 28 avril 1526. On ignore combien de jours il passa en cette ville et au château où il logea (*Historiens de Ch.*)

En 1543, les fortifications de la place furent réparées et augmentées d'un bastion qui reçut le nom de Saint-François, en l'honneur du roi (M. de Ch.).

En 1546, la peste fit de grands ravages à Cherbourg, et l'année suivante une grande cherté de grains se fit sentir dans le Cotentin (M. de Ch.).

Pendant les guerres de religion, les protestants, soutenus par les Anglais, eurent constamment le désir de se rendre maîtres de Cherbourg, que Jacques de Matignon s'appliqua toujours à défendre contre leurs attaques.

En 1563, une tentative pour surprendre cette ville fut faite par un gentilhomme huguenot, nommé Pierrepont, et réprimée par Matignon (Voir MM. de Caillères et de Ch.).

En 1574, le comte de Montgommery, débarqué à la Hougue avec un secours anglais, s'approcha de Cherbourg, mais n'osa l'attaquer (Masseville, tom. 5, pag. 205).

En 1593, une attaque par surprise sur cette ville, pendant la procession du dimanche des Rameaux, avait été projetée par les ligueurs ; mais le commandant de Cherbourg, M. de Lachaux, ayant eu vent de ce projet, et s'étant tenu prêt à recevoir les conjurés quand ils se présenteraient, les défit complètement. La tradition attribuait cette tentative au capitaine du Tourp, père, ligueur déterminé ; mais il paraît que celui-ci avait été tué dans une autre affaire en décembre 1592.

Peut-être alors serait-ce par son fils aîné et successeur dans la ligue que l'attaque du jour des Rameaux sur Cherbourg aurait été dirigée ! Mais n'importe par quel chef ligueur elle l'ait été, elle a dû avoir lieu en 1593 (Voir *Etudes historiques sur Cherbourg*, pag. 124 et suiv.).

En 1626, une peste apportée à Cherbourg par un navire chargé de balles de coton, fit de grands ravages et dura six mois (*Historiens de Cherbourg*).

En 1686, M. de Vauban, en visitant les côtes de la Manche, vint à Cherbourg, et, pendant le séjour qu'il fit au château, s'occupa d'un mémoire sur cette ville. Ce mémoire, contenant ses observations sur ce qu'il convenait de faire pour réparer la place et augmenter son importance, ainsi que pour établir à l'embouchure de la Divette un port capable de recevoir des frégates et d'autres moindres bâtiments de guerre, est inséré au vol., année 1852, des *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, auquel on peut recourir.

D'après les propositions de M. de Vauban, approuvées par le roi en octobre 1686, on entreprit d'abord la réparation des fortifications. L'année suivante on s'occupa de travaux tant de réparation que d'augmentation et jusques dans l'année 1688, lorsque tout à coup on reçut d'abord l'ordre de cesser les travaux, puis bientôt après celui de tout démolir. Cette mesure parut si extraordinaire, qu'on l'attribua dans le temps à une jalousie du ministre de la guerre contre celui de la marine (Voir M. de Ch., *Historiens de Cherbourg*).

Beaucoup plus tard, on s'est demandé si cette mesure n'avait pas été prise par suite de la ligue d'Augsbourg et dans la crainte qu'on eut que le prince d'Orange ne cherchât à s'emparer de Cherbourg et à s'y maintenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Vauban, informé après coup, désapprouva tout à fait la mesure, et qu'en 1700, un inspecteur général du génie disait, dans un rapport, qu'avec ce qu'il en avait coûté pour tout démolir, on aurait pu tout achever (Voir *Revue des Deux-Mondes*, année 1858).

La destruction des fortifications de l'ancien Cherbourg date donc de 1689.

En 1692, des troupes étaient campées entre Cherbourg et la Hougue pour être transportées en Angleterre avec le roi Jacques II, lequel en cette occasion vint passer quelques jours à Cherbourg ; mais la perte de la bataille navale de la Hougue fit avorter cette entreprise. Après cette bataille, livrée à sept lieues au large du cap de Barfleur par 44 vaisseaux français contre 88 anglais et hollandais, la trop grande disproportion de forces dut entraîner la retraite de la flotte française dont la majeure partie parvint à gagner la Bretagne, mais dont quinze vaisseaux, trop maltraités pour pouvoir suivre les autres, furent

brûlés, savoir : trois dans la baie de Cherbourg et douze à la Hougue (Voir *Etudes historiques sur Cherbourg*, pag. 150 et suiv.).

En 1694, 1695 et 1708, les Anglais firent quelques démonstrations en vue de Cherbourg, mais sans y donner suite (*Historiens de Cherbourg*).

En 1725, une grande disette se fit sentir à Cherbourg et dans le reste de la province (M. de Ch.).

Dix ans plus tard, le gouvernement se décida à s'occuper de la formation, à l'embouchure de la Divette, d'un port dont il était question dans le mémoire de Vauban. C'est sur l'emplacement du port de commerce actuel.

Voici un aperçu, résultant d'une notice d'un contemporain, de ce qu'était Cherbourg vers 1730 :

La ville et les faubourgs renfermaient environ douze cents familles et cinq mille cinq cents âmes.

Cherbourg jouissait de divers privilèges accordés par les rois de France. Le seigneur de cette ville était le roi, et l'abbé de Notre-Dame-du-Vœu en sa partie.

Il existait à Cherbourg cinq juridictions : 1° la Vicomté, créée par Louis XIII en mars 1636 ; 2° la haute justice de l'abbaye ; 3° la police ; 4° l'amirauté ; 5° les traites foraines. La ville dépendait du gouvernement de Normandie, de la généralité de Caen et de l'élection de Valognes. Elle avait un gouverneur particulier et un commandant commissionné par le roi.

Le port tel qu'il se trouvait, avant les travaux commencés peu d'années après 1735, n'était qu'une immense vasière depuis la sortie de la vallée du Roule jusqu'à la mer et que venait recouvrir la marée deux fois par jour (M. Augustin Asselin).

De 1738 à 1742, les travaux du port furent poussés avec activité. La guerre de 1744 à 1748 y apporta quelque ralentissement ; mais déjà, pendant cette guerre, le nouveau port de Cherbourg servit de refuge à divers navires français (M. de Ch.).

En 1758, les travaux exécutés jusqu'alors furent détruits par les Anglais, dans une descente que ceux-ci firent à Cherbourg au mois d'août de cette année-là. Leur débarquement eut lieu le 7 dudit mois dans la petite baie de Landemer, entre la pointe de Nacqueville et les rochers des Razebannes, où ils avaient débarqué déjà en 1522. Le maréchal de camp, comte de Raymond, qui commandait à Cherbourg depuis 1755, jugea à propos de n'engager d'action avec les Anglais ni pour tenter de s'opposer à leur débarquement, ni pour leur disputer le terrain en leur marche dans un pays montueux et boisé entre Landemer et Cherbourg. Bien plus, quand on le croyait disposé à défendre au moins la ville, il évacua celle-ci et emmena ses troupes à l'extrémité de la forêt de Brix, du côté de Valognes. Aussi la conduite de ce général, dans cette occasion, fut-

elle universellement blâmée et taxée d'incapacité ou de faiblesse (*Historiens de Cherbourg*).

Le 8 août, dans l'après-midi, l'avant-garde anglaise entra dans Cherbourg. Le 9, les Anglais s'y installèrent, et pendant leur séjour en ville, qui se prolongea jusqu'au 16, ils mirent celle-ci à contribution, détruisirent par la mine les ouvrages du port, brûlèrent les navires qui s'y trouvaient ainsi que les gréements, cordages et tout ce qui se rapportait à la marine. Puis, en se retirant, ils emportèrent 22 canons de fonte et 2 mortiers, après avoir encloué et mis hors de service 58 canons de fer et 3 mortiers (Voir M. de Ch., *Historiens de Cherbourg*).

En 1766, on commença quelques déblaiements, et, en 1769, on s'occupa des travaux de réparation qui furent continués peu à peu sans être cependant complétés.

En 1774, année de l'avènement de Louis XVI, l'abbaye de Cherbourg fut supprimée, au mois d'octobre, par un arrêt du Conseil. C'était une abbaye royale, crossée et mitrée. Elle était de l'ordre de Saint-Augustin, et située à l'Ouest, à un quart de lieue de la ville (Voir *Historiens de Cherbourg*).

En 1776, il fut sérieusement question d'un grand établissement maritime et militaire dans la Manche, et les vues se fixèrent définitivement sur Cherbourg. En 1780, commencèrent les premiers grands travaux de défense de la rade, et en 1784 ceux de fermeture de cette rade qui devaient être beaucoup plus difficiles et plus longs, et qui motivèrent un voyage que fit, en 1786, le roi Louis XVI à Cherbourg, où il passa trois jours pleins, les 23, 24 et 25 juin.

Les détails relatifs aux immenses travaux concernant la rade et le grand port de Cherbourg se trouvent consignés dans un grand nombre d'ouvrages auxquels on peut recourir, et ces travaux sont devenus inséparables de l'histoire moderne de la ville dans laquelle ils occupent une grande place.

En 1789, au mois de juillet, Cherbourg fut le théâtre d'une scène de désordre et de pillage, à la suite d'une intrigue politique préparée par Dumouriez, alors commandant militaire de la place. Voici à quelle occasion. Le 20 juillet, le corps municipal, délibérant sur les mesures à prendre au sujet de l'adoption de la cocarde tricolore, il n'était question pour cela que d'une réunion d'électeurs à l'Hôtel-de-Ville, conséquemment d'une réunion restreinte, et à la Mairie, pour le lendemain 21 ; mais sous la pression de Dumouriez et de l'intervention subite d'un de ses affidés en ville, au milieu de la délibération, une réunion de tous les habitants dans l'église fut résolue contre le vœu particulier du corps municipal. Le but de Dumouriez en cette occasion était celui-ci : il visait à ce que cette assemblée, à l'instigation de ses partisans, demandât l'établissement d'une garde nationale et lui en fit donner le commandement (ce qui eut lieu en effet bientôt après),

de manière à ce qu'il réunit dans sa main tous les pouvoirs. Mais il arriva qu'au sortir de l'église, une sédition éclata le 24, dans la soirée, sous prétexte de la cherté des grains ; que cette sédition se changea bien vite en pillage, dans lequel la maison du maire et deux autres furent saccagées ainsi que le bureau de la Romaine, et d'autres menacées. Ces désordres, commencés le soir du 24 juillet, durèrent jusqu'à l'aurore du lendemain, sans que Dumouriez, auquel incombait la répression et qui, comme commandant militaire, avait la garnison à sa disposition, donnât à la troupe les ordres et la direction nécessaires pour agir. Il ne se montra que le matin du 25, après que des habitants de la ville, indignés de l'inaction de l'autorité militaire et conduits par un Commissaire de marine, eurent pris l'initiative de la répression. La conduite de Dumouriez, dans cette circonstance, parut si louche et si inexplicable à tous les honnêtes gens à Cherbourg, qu'on le soupçonna, non sans quelque apparence de raison, de n'être pas fâché qu'une scène de désordre dégoutât de cette résidence les ducs d'Harcourt et de Beuvron, ses supérieurs, qui s'y trouvaient souvent, surtout le dernier, et le laissât désormais seul maître dans la ville. Quoi qu'il en soit, Dumouriez est sans excuse d'avoir laissé, pendant un si grand nombre d'heures, des brigandages s'exercer sans répression dans une ville confiée à son commandement, et celle-ci aura un éternel reproche à lui adresser à cet égard (Voir *Etudes historiques sur Cherbourg*, pag. 240 et suiv.).

---



## BIOGRAPHIES.

---

### MONSEIGNEUR DELAMARE.

*Le Journal de Valognes* du 10 août 1874 a donné à ses lecteurs deux articles empruntés, le premier à la *Revue Catholique*, le second au *Conservateur*, d'Auch, que nous reproduisons à notre tour, et qui peuvent tenir lieu d'une biographie.

---

#### EXTRAIT DE LA *Revue Catholique*.

Mg<sup>r</sup> François-Augustin DELAMARE était né à Valognes le 9 septembre 1800, et il avait été ordonné prêtre à Contances le 24 mai 1823. Notre diocèse le regarde avec raison comme l'un des prêtres les plus remarquables qu'il ait donnés à l'Eglise depuis le commencement du siècle.

Dès son enfance, du reste, et au milieu même des succès qui signalèrent ses premières études, on vit paraître en lui les qualités qui ont fait son caractère distinctif. Aimable, spirituel, bienveillant, d'une affabilité pleine de séduction, d'une piété douce et conciliante, initié de bonne heure aux affaires, Mg<sup>r</sup> Delamare a laissé parmi nous la réputation d'un administrateur actif, distingué et très-heureusement doué pour réussir dans les importantes fonctions auxquelles la Providence devait l'appeler.

D'abord professeur au Petit-Séminaire de Sottevast, il fut nommé, peu de temps après son ordination, Principal du Collège de Valognes. Jeune, plein de talent et d'initiative, il dirigeait cette maison avec autant d'habileté que de succès lorsqu'éclata la révolution de 1830.

A l'exemple de beaucoup de prêtres qui alors quittèrent l'Université, M. Delamare refusa de prêter serment à Louis-Philippe. Il renonça sans regret à une carrière qui lui promettait cependant un brillant avenir, pour se consacrer à l'éducation de M. le marquis d'Aigneaux de l'Isle-Marie, neveu de M<sup>me</sup> de Riou, fondatrice et première supérieure du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé.

En 1834, Mg<sup>r</sup> Dupont le nomma vicaire-général en remplacement de M. L'Hermite. Devenu le collègue de M. Lesplu-

Dupré, son ancien supérieur, le jeune vicaire-général fut bien vite à la hauteur de ses nouvelles fonctions ; aussi, à la mort du vénérable Prélat, arrivée au mois de septembre 1835, fut-il un des vicaires capitulaires élus par le Chapitre.

Mg<sup>r</sup> Robiou, nommé évêque de Coutances le 5 octobre 1835 et sacré à Paris le 6 mars 1836, fit son entrée solennelle dans la ville épiscopale le dimanche des Rameaux. Il conserva auprès de lui M. Delamare, et en 1838, après la mort de M. Dupré, il lui donna pour collaborateur M. l'abbé Lebec, alors Supérieur du Grand-Séminaire.

Ces deux prêtres éminents, du même âge, mais si différents par leurs aptitudes et leur caractère, ont été les conseillers de notre ancien évêque pendant tout le temps de son épiscopat.

M. Delamare vécut toujours, plus que M. Lebec, dans l'intimité de Mg<sup>r</sup> Robiou, et par suite principalement dans les temps qui suivirent l'arrivée du prélat, il passait pour être plus initié que son collègue à ses projets et à ses pensées ; on lui attribuait aussi une plus large part dans la responsabilité de certains actes de l'administration diocésaine.

Son dévouement à ses devoirs fut, à toutes les époques, complet et absolu ; il ne se démentit pas un instant, lorsqu'un nouvel évêque eut succédé à celui dont il avait été l'ami et le confident.

Pendant les années qui se sont écoulées de 1838 à 1852, M. Delamare, alors dans la plénitude de ses facultés et jouissant d'une considération et d'une influence, proportionnées à la confiance que lui accordait l'Evêque, entreprit des œuvres, et se livra à des études qui lui ont acquis des titres incontestés à la reconnaissance du diocèse et à l'estime des savants.

Avec la sœur Marie Postel, de douce et sainte mémoire, il assura la fondation définitive de l'Institut des religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et c'est surtout à ses conseils et à sa direction qu'est due la restauration de la magnifique église de l'Abbaye. Il eut le bonheur d'être aidé par un ouvrier d'une rare intelligence, un *artiste*, dont il avait découvert et fait mûrir le talent, M. François Halley ; — on ne saurait oublier le dévouement ni taire le nom de ce dernier, lorsqu'on parle de l'église de l'abbaye de Saint-Sauveur.

Presque en même temps, il établissait les *Petits frères*, devenus plus tard les Frères de la Miséricorde de Montebourg.

Pendant que M. Delamare s'occupait de ses grandes œuvres, sans négliger les nombreuses affaires du diocèse, dont il était chargé, il exerçait à Coutances un ministère étendu et fécond auprès des hommes et surtout des jeunes gens. Ceux qui lui doivent d'être restés chrétiens—et ils sont nombreux—nous sauront gré de rappeler ces lointains, mais doux et toujours vivants souvenirs. Ils ne refuseront ni un regret ni une prière à celui ;

qui fut vraiment leur père et leur ami, père tendre et compatissant, ami sûr et dévoué.

M. Delamare, qui connaissait d'ailleurs à fond les archives du Diocèse, avait étudié notre Cathédrale en archéologue et en historien. Partageant les idées du célèbre M. de Gerville, son maître et son ami, il publia, en 1844, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, un travail remarquable sur la véritable origine et sur les vicissitudes de la Cathédrale de Coutances. Dans cet *Essai*, il soutient que la basilique actuelle offre les caractères assignés par un historien contemporain à celle de Geoffroy de Montbray, et qu'il est impossible de placer ailleurs que sous cet évêque soldat, qui commandait la cavalerie de Guillaume à la bataille d'Hastings, c'est-à-dire au milieu et vers la fin du onzième siècle, « le phénomène architectural qu'on veut nous disputer (1) ».

Ces conclusions sont contestées, sans doute ; mais le travail de l'auteur n'en accuse pas moins de profondes recherches et des connaissances sérieuses en archéologie.

En 1852, M<sup>gr</sup> Robiou quitta son siège ; on assure qu'il avait émis le vœu que son vicaire-général lui succédât. M<sup>gr</sup> Daniel, qui fut nommé à Coutances, — lui-même se plaisait à le dire, — trouva chez M. Delamare le zèle dont il avait donné des preuves si nombreuses et si éclatantes depuis 18 ans.

Il était évident alors que notre diocèse ne conserverait pas

(1) *Qu'on veut nous disputer* est une inexactitude commise à dessein par le paradoxal antiquaire pour qu'on ne le croie pas l'agresseur alors que c'est lui qui s'insurge contre le sentiment de tous les gens de goût. Qui est-ce qui pense à refuser à Coutances l'honneur de posséder dans sa cathédrale un des plus beaux types de l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle ? Ce que l'on soutient à bon droit, c'est que si elle est bâtie, comme on a des raisons de le croire, sur l'emplacement de la splendide cathédrale du XI<sup>e</sup> siècle, elle n'est pas, elle ne peut pas être de ce siècle : elle porte sa date dans son architecture même, dans sa perfection, dans son caractère, dans son style.

Au temps de nos premières études, nous adoptâmes, sur la foi d'un maître qui se trompait, une opinion que nous avons dû abandonner depuis. Dans le 2<sup>e</sup> volume de la *Normandie illustrée*, nous avons avoué notre erreur et nous l'avons rétractée dans l'alinéa suivant :

« Nous avons dit ailleurs que c'est un monument du XI<sup>e</sup> siècle. Nous l'avons dit légèrement, sur la foi de graves autorités. Cette opinion, en effet, a été soutenue par MM. de Gerville et Delamare, avec tous les arguments que peut fournir une vaste érudition ; mais le sens artistique que leur a fait défaut. Dès qu'on étudie notre architecture religieuse, dès que l'on compare les monuments des divers âges, on distingue des caractères qui ne peuvent tromper le goût, et l'on prononce avec certitude que la cathédrale de Coutances n'a pas pu être bâtie au XI<sup>e</sup> siècle, plus qu'Athalie écrite au XVI<sup>e</sup>. MM. de Caumont et Vitet rapportent justement cet édifice au XIII<sup>e</sup> siècle. On citerait difficilement un modèle plus pur et plus harmonieux du gothique de cette époque. »

J. TRAVERS.

longtemps ce prêtre éminent. Il fut, en effet, nommé évêque de Luçon en 1856, et promu à l'archevêché d'Auch le 20 février 1861.

D'autres diront ses travaux et ses vertus pendant les quinze années de son épiscopat. J'ai voulu seulement rendre un faible hommage à la mémoire de ce Prélat tout à la fois si doux et si bon, si intelligent et si habile, qui fut vicaire général de notre diocèse pendant 23 ans, et fournir à ceux qui écriront sa vie des indications qui leur serviront à apprécier son talent, son caractère et ses œuvres.

FEBVRIER.

---

EXTRAIT DU *Conservateur* d'Auch.

Monseigneur Delamare, sa mort, ses funérailles.

Voici la seconde fois, depuis dix ans, que l'Eglise d'Auch est veuve de son premier pasteur. En février 1861, c'était Mg<sup>r</sup> de Salins qui descendait dans la tombe ; en juillet 1871, c'est Mg<sup>r</sup> Delamare que la mort ravit à notre affection.

Né à Valognes (Manche), le 9 septembre 1800, pendant de longues années vicaire-général de Coutances, sacré évêque de Luçon le 20 juillet 1856, Mg<sup>r</sup> François-Augustin Delamare fut transféré à l'archevêché d'Auch le 18 mars 1861. Si je n'avais le dessein de laisser à quelque autre plume, plus exercée en ce genre de travail et plus autorisée, la mission pleine de charmes de raconter tous les détails d'une vie si belle et si pure, j'exquisserais ici, à grands traits, les œuvres accomplies parmi nous par le saint pontife que nous pleurons. Je préfère me borner à cette unique observation : il fallut peu de temps au nouveau prélat pour conquérir l'amour filial du clergé de son diocèse, et la tendre vénération des fidèles commis à sa houlette. Et en cela rien qui doive étonner : Mg<sup>r</sup> Delamare possédait à un degré éminent un ensemble merveilleux de qualités qui gagnent infailliblement les hommes. C'était une nature à la vieille marque, comme on disait au xvi<sup>e</sup> siècle ; son caractère était simple, loyal, élevé, son âme antique, et cette âme et ce caractère se réfléchissaient dans tout son extérieur, dans la douce sérénité de son regard, aussi bien que sur son visage franchement épanoui. Notre vénéré archevêque apportait d'ailleurs dans le maniement des affaires ce mélange de suavité d'action et de fermeté inébranlable pour les principes qui commandent toutes les sympathies.

Mais la qualité maîtresse de Mg<sup>r</sup> Delamare, celle qui resplendissait entre toutes les autres, c'était la bonté. Il n'est personne aujourd'hui dans la ville archiepiscopale, qui n'entende parler de sa charité, prodigue en tous temps certes, mais plus

particulièrement durant les mois si désastreux que nous venons de traverser. Que de pauvres, en effet, que de malheureux, que de familles en détresse ont subsisté, cet hiver, par l'immense profusion de ses aumônes ! Et combien d'actes de chrétienne générosité connus seulement de ceux qui en furent l'objet et de Dieu ! Car notre bien-aimé pasteur était jaloux d'envelopper ses bonnes œuvres des voiles du secret, mettant ainsi en pratique le précepte de l'Évangile : « Qu'il faut laisser la main gauche ignorer ce que fait la main droite. » Toujours agissante pendant la vie de l'auguste pontife, son évangélique bonté ne se démentit pas un instant, les derniers jours qu'il a passés sur la terre. Le grand et le petit Séminaire pourraient, au besoin, en rendre témoignage, et les pauvres d'Auch aussi ; car, même sur son lit de mort, notre saint archevêque voulut une dernière fois encore laisser se répandre autour de lui son inépuisable charité.

C'est le mercredi, 26 juillet, qu'à la suite d'une nouvelle maladie vainement combattue par la science, M<sup>gr</sup> Augustin-François Delamare rendit son âme à Dieu, muni des sacrements de la sainte Eglise et consolé par la suprême bénédiction que lui envoyait de Rome le souverain pontife. Le lendemain, jeudi, son corps, mis dans un fauteuil et revêtu des habits de chœur, demeura exposé, toute la journée, dans une chapelle ardente, aux regards des fidèles qui venaient à l'envi payer au cher défunt le tribut de leurs larmes et de leurs ferventes prières. Vers les 8 heures du soir, les vénérables restes du prélat renfermés dans un cercueil garni de velours violet, rehaussé des armes de Monseigneur, furent établis, entre deux petits autels, sur un lit funèbre, et dès ce moment, prêtres et fidèles se succédèrent sans interruption dans la pieuse enceinte, jusqu'à la cérémonie des funérailles.

C'était mardi matin, à 8 heures trois quarts, le bourdon de la cathédrale a donné le signal, attristant les airs de ses lugubres tintements. A l'instant, en présence d'un grand concours de fidèles, des pensions de la ville, des communautés religieuses, de l'École normale, du Lycée, du Petit Séminaire, de l'élite des officiers de nos régiments, d'un nombreux clergé régulier et séculier accouru de tous les points du diocèse, des deux adjoints au maire d'Auch, de la magistrature ayant à sa tête le Président des assises, spécialement désigné à cet effet par le Procureur général d'Agen, de M. du Gabé, préfet du Gers depuis quelques mois à peine et déjà si hautement apprécié, et du chapitre métropolitain, M<sup>gr</sup> Desprez, archevêque de Toulouse, prélat officiant, entouré de NN. SS. les évêques de Tarbes et d'Aire, ce dernier tout exprès venu à la hâte du fond de la Bretagne, a procédé à la levée du corps dans la cour d'honneur du palais archiépiscopal. Les prières d'usage récitées devant le cercueil, le cortège s'est mis en marche.

La dépouille mortelle de Mg<sup>r</sup> Delamare, portée sur les épaules de ses prêtres, a une dernière fois parcouru quelques rues de la cité au milieu d'une foule immense où l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, grâce à nos braves soldats du 34<sup>e</sup> de ligne. Le deuil était mené par la famille de Monseigneur, ses trois vicaires capitulaires, et le secrétaire général de l'archevêché. Sur les places de la Mairie et de la Cathédrale étaient rangés en très-grand nombre à cheval, et commandés par notre valeureux et excellent général de brigade, des cavaliers du 2<sup>e</sup> chasseurs et du 2<sup>e</sup> hussards. Arrivé dans la métropole tendue de draperies noires semées des armes de Monseigneur, le cercueil a été reçu, au centre de l'avant-chœur, sur un modeste catafalque entouré de lumières, et la messe pontificale a aussitôt commencé. M. l'abbé Barciet, chanoine-archiprêtre, a prononcé l'oraison funèbre ; il a eu le talent et le mérite d'intéresser vivement, pendant trois quarts d'heure, son nombreux et brillant auditoire, par le simple et touchant récit de la vie du saint prélat. L'orateur, sur la fin de son discours, a trouvé dans son âme, toujours ardente, des accents pleins de chaleur qui ont ému toutes les âmes. La parole de M. le chanoine-archiprêtre avait à peine achevé de se faire entendre, que NN. SS. les évêques d'Aïres, de Tarbes, d'Agen, M. le doyen du chapitre et Mg<sup>r</sup> l'archevêque de Toulouse ont fait les cinq absoutes prescrites par le cérémonial des évêques. Le cortège s'est remis ensuite en mouvement pour se diriger vers la crypte où la sainte dépouille a été déposée. C'est au pied du tombeau de saint Léothade que repose Mg<sup>r</sup> Delamare.

Et maintenant, ô vénéré Père que nous pleurons tous, nous avons la douce et intime conviction que le divin Sauveur vous a ouvert les portes de son éternel sanctuaire. Si cependant, car il est difficile de traverser l'atmosphère du monde sans recueillir au moins quelques atômes de poussière, si l'œuvre de miséricorde n'était point accomplie en vous, nous prions le Christ Rédempteur de vous appeler au plus tôt près de lui où vous attend la couronne qu'ont méritée vos vertus. Quant à nous, vos fils bien-aimés, nous viendrons souvent nous agenouiller près de vos saintes reliques, et repassant en nos cœurs votre vie de prêtre et de pontife, nous apprendrons de vous à bien vivre et à bien mourir.

Labbé P. LABROQUE.



## LE DOCTEUR GODEY

L'éditeur de l'*Annuaire de la Manche* vit marier le père du docteur Godey, le 15 août 1812. Napoléon I<sup>er</sup>, qui faisait tuer tant d'hommes, tenait à repeupler son empire, et, pour favoriser les mariages, il donnait, le jour de sa fête, à des soldats libérés une somme de 600 francs, comme frais de premier établissement. Je vois encore, après soixante ans, M. Godey et sa fiancée, aller à l'autel pendant une messe de midi à laquelle assistaient toutes les autorités. Je les vois encore descendre radieux les marches de Notre-Dame de Saint-Lo pendant que les tambours battaient aux champs et que la musique militaire faisait retentir de patriotiques fanfares.

De ce mariage célébré avec tant de pompe le jour de l'Assomption, naquit le docteur Godey, à la Notre-Dame de septembre l'année suivante. Vingt ans après, il faisait sous moi sa rhétorique au collège de Saint-Lo, et bientôt, devenu principal du collège de Falaise, je le savais de la conscription en l'appelant à d'humbles fonctions dans mon établissement. Il y fut mon commensal de 1833 à 1838. Là je fus témoin des progrès de son intelligence et du rapide développement de toutes ses aptitudes. Aussi n'ai-je pas été surpris de le voir surmonter tous les obstacles pour se faire une position indépendante, et conquérir à la fois cette position et l'estime des savants qui lui doivent plus d'une découverte.

Incompétent pour apprécier les travaux du docteur Godey, je laisse le soin de le faire à un juge excellent, M. Morière, professeur à la Faculté des sciences de Caen et secrétaire de la Société Linnéenne de Normandie. Voici le discours qu'il a prononcé, à Balleroy, le 17 février 1873, sur la tombe de notre ami :

« Messieurs,

» La Société Linnéenne de Normandie est bien cruellement éprouvée depuis quelque temps, et Dieu, dans des desseins impénétrables, s'est plu à frapper ceux de nos Collègues qui nous étaient les plus chers ! René Lenormand et Alphonse de Brébisson, deux illustrations de notre Compagnie, ont disparu à quelques mois de distance ; en novembre dernier, le docteur Léon Liégard était enlevé dans toute la maturité de l'âge à ses affections de famille et à l'école de Médecine dont il était un des professeurs les plus distingués ; et aujourd'hui nous voilà réunis de nouveau pour rendre les derniers devoirs au docteur Godey, ravi d'une façon si rapide à une épouse et à des enfants

qu'il chérissait, — à la science, dont il était l'un des plus dignes représentants.

» Louis-Luc Godey naquit à Saint-Lo, le 8 septembre 1813. Il eut pour père un brave soldat qui lui légua le plus précieux des biens dont on puisse doter un enfant : une solide instruction..... A peine le jeune Godey eut-il terminé ses études au collège de Saint-Lo, que son professeur de rhétorique, M. Travers, qui venait d'être appelé à diriger le collège de Falaise, s'empressa d'attacher à cet établissement un élève chez lequel il avait constaté une intelligence remarquable et une aptitude prononcée pour l'enseignement. Godey fut d'abord appelé à diriger l'école primaire supérieure, et une médaille d'argent vint récompenser le zèle du jeune professeur et les résultats qu'il avait obtenus. — Il s'acquitta également avec le plus grand succès des diverses classes qui lui furent confiées. — Godey aurait réussi, nous disait encore hier son ancien principal, n'importe à la tête de quelle classe on l'eût placé : langues anciennes, littérature, histoire, géographie, dessin, musique, etc., rien ne lui était inconnu (1) ; il savait toujours se mettre au niveau de la tâche qu'il avait à remplir et souvent il le dépassait. Ce fut dès la première de ces quelques années consacrées au professorat que MM. de Brébisson et Godey, deux natures excellentes, si bien faites pour s'entendre, se lièrent d'une étroite amitié qui a duré jusqu'à la mort. La botanique était une véritable passion chez l'un et chez l'autre, ils faisaient ensemble de fréquentes excursions qui étaient toujours profitables à la science. Les algues d'eau douce, qui n'étaient encore que peu connues en France, furent plus particulièrement recherchées par eux ; et on peut dire qu'ils jetèrent les bases de l'étude de ces charmants végétaux en Normandie. Godey aspirait à une liberté plus complète que celle qu'il trouvait dans le professorat dont les occupations trop multipliées enlevaient à sa science favorite le temps qu'il eût voulu lui consacrer, — et il avait prouvé que la botanique était sa véritable voie. — Son parti fut bien vite arrêté ; il quitta Falaise pour aller à Paris suivre les cours de la Faculté de médecine ; et grâce à un travail opiniâtre et en s'imposant de sévères économies, Godey parvint à conquérir le diplôme de docteur en médecine, qui lui assurait une honnête aisance en lui donnant le droit d'exercer une des plus nobles professions qui existent. Le docteur Godey vint se fixer d'abord à Saint-Lo, sa ville natale, en 1848, et il y fut probablement resté si des circonstances particulières ne l'eussent appelé à Balleroy où il ne tarda pas à être apprécié. Balleroy est un

(1) Il faisait même avec talent des vers de circonstance.



pays privilégié pour le botaniste, surtout pour celui qui se livre spécialement à l'étude de la cryptogamie : la variété de ses terrains et sa forêt sont en quelque sorte une mine inépuisable qui a fourni au docteur Godey d'abondantes récoltes et d'intéressants sujets d'observation. Non-seulement il a enrichi la flore de la Normandie des découvertes nombreuses qu'il avait faites surtout dans les arrondissements de Saint-Lo, de Falaise et de Bayeux plus particulièrement explorés par lui, mais encore les instants qu'il pouvait arracher aux devoirs de sa profession étaient consacrés à la rédaction de travaux originaux, tous d'une grande valeur. Nous n'oublierons pas qu'il était un des collègues les plus assidus aux excursions annuelles de la Société Linnéenne et que dans les séances publiques il sut toujours intéresser vivement ses auditeurs. C'est ainsi qu'à la séance tenue à Vire en juillet 1866, il lut une étude sur les Agaricinées du Calvados, accompagnée de dessins coloriés très-remarquables, représentant les principales espèces, et qu'il avait lui-même exécutés. Les champignons qui composent la vaste salle des Agaricinées ont fait pendant plusieurs années l'objet de ses études de prédilection et lui ont offert plusieurs espèces nouvelles, rares ou peu connues. Ce travail du docteur Godey dénote à la fois un habile artiste et un botaniste scrupuleux. En 1868, il nous communiquait à Alençon des observations remarquables sur les Lichens de la Normandie et il faisait connaître plusieurs Lichens nouveaux pour la flore européenne. A la séance publique de juillet 1870, à Valognes, il plantait d'une main ferme les jalons d'une flore mycologique normande, et nul plus que lui n'était capable d'exécuter cette partie de la flore cryptogamique de notre province qu'il avait commencée et que la mort ne lui a pas permis d'achever. Dans une autre circonstance, il nous entretenait de cas tératologiques, que certaines plantes lui avaient offerts et qui lui servaient à mieux éclairer quelque partie encore obscure de l'organogénie végétale. A la séance de novembre dernier, il fut lu encore une note du docteur Godey sur une espèce nouvelle d'un genre d'Ombelliferis. Doué d'une énergie peu commune, le docteur Godey a lutté longtemps contre le mal qui vient de l'emporter, et ses dernières pensées ont été pour sa famille et pour la science qui avait fait le charme de toute sa vie. Il a disposé de ses collections et surtout de son grand travail iconographique sur les Agaricinées en faveur de la ville de Caen. Voici, en effet, les quelques lignes que le docteur Godey a écrites 5 heures avant sa mort : « Je lègue au musée botanique de la ville de Caen ma collection iconographique de champignons, renfermant tous mes propres dessins et un grand nombre de copies de Bulliard, Schœffer, Sowerby, etc., pour avoir mon humble place de botaniste normand auprès de mes anciens amis René Lenormand et de Brébisson. » Le legs

du docteur Godey sera accueilli avec gratitude par la ville de Caen et par la Faculté des sciences. Qu'il soit permis au professeur de botanique de prendre, dans cette circonstance solennelle, l'engagement de veiller avec sollicitude sur cette collection, et de la faire servir, suivant le vœu du donateur, à provoquer chez les jeunes botanistes le goût des études mycologiques. Il est superflu de faire ici, devant une population au milieu de laquelle il a vécu pendant 20 années, l'éloge du médecin et de l'administrateur. Tout le monde ici sait combien était porté loin le dévouement du médecin ; — combien le magistrat était heureux de pouvoir rendre service ; — combien la compassion de ce noble cœur était grande pour les misères humaines. Les malheureux qui venaient le consulter, ou qu'il allait visiter, n'avaient pas besoin de faire à sa charité un appel qui était toujours prévenu. La réunion considérable de personnes de tout rang et de tout âge qui a tenu à donner aujourd'hui au docteur Godey une dernière marque de sympathie et à lui adresser le suprême adieu ; — cette tristesse répandue sur tous les visages ; — n'est-ce pas là le plus grand éloge que l'on puisse faire de l'homme public et de l'homme privé ?

» Le regret le plus vif du docteur Godey n'a pas été de quitter la vie, mais de se séparer des chers objets de son affection. Il sentait que la présence du père de famille était encore nécessaire au bonheur de ses enfants ; — et les derniers mots qu'il ait tracés ont été pour recommander son fils à un ami dévoué qui n'oubliera pas ce vœu d'un mourant. A ses derniers moments, le docteur Godey a puisé dans la religion cette douce tranquillité d'âme et cette résignation chrétienne avec lesquelles il a paru s'endormir en passant du temps à l'Eternité.

» Adieu, excellent confrère et ami, caractère franc et loyal, cœur droit et généreux ; tes vertus privées perpétueront ta mémoire dans le souvenir de tes amis, en même temps que la science se plaira à enregistrer les services que tu lui as rendus.

» Au nom de la Société Linnéenne de Normandie, de la Faculté des Sciences et de la ville de Caen, je t'adresse un dernier adieu !



## GÉHYN VÉRUSMOR (1).

Gébyn (Alexis), généralement connu sous le pseudonyme de Vérusmor, naquit le 19 janvier 1806, à Ventron (Vosges), d'une famille originaire de la Suisse.

Dès son enfance, il montra des aptitudes précoces qui le firent remarquer par un général en retraite, à la bienveillance duquel il fut redevable d'une excellente instruction primaire ; mais il ne fit pas ses humanités, et, comme bien d'autres, il eut le regret de n'avoir pas été à même de fortifier son intelligence dans les beautés des langues grecque et latine, ces deux grandes sources de l'esprit humain.

Après avoir fait quelques excursions sur les frontières de Suisse, il s'engagea, à Cherbourg, dans l'artillerie de marine, le 2 octobre 1825.

Devenu fourrier, au bout de quelques mois de service, il fut bientôt nommé greffier du conseil de guerre, et il en exerça les fonctions pendant quelques années.

Sur ces entrefaites, il passait ses loisirs dans la lecture des meilleurs ouvrages de science, d'histoire et de littérature.

Doué d'une mémoire remarquable, dans laquelle se grouaient, avec une admirable facilité, les dates et les chiffres, il ne tarda pas à s'assimiler des connaissances nombreuses et variées.

Il fit une étude spéciale de la Révolution, du Consulat, de l'Empire. Il avait une prédilection particulière pour cette période, et il s'était attaché à la classer dans sa pensée par ordre chronologique.

Chaque jour, il allait bouquiner chez les libraires, chez les étalagistes, chez les fripiers : il épiait l'occasion d'y trouver des livres, et les achetait immédiatement lorsqu'ils étaient à sa convenance. Par ce moyen, il parvint à se former une collection de plus de mille volumes.

Promu au grade de sergent-major, avec la perspective de devenir sous-lieutenant, Vérusmor avait déjà perdu les illusions qu'il s'était formées sur la carrière militaire ; il prit son congé.

Bientôt après il contracta mariage avec une jeune personne

(1) M. Gébyn, si connu sous le nom de Vérusmor, n'est pas né dans notre département ; mais il y a passé sa vie presque tout entière, il a consacré sa plume à le faire connaître, il nous a donné beaucoup d'articles pour notre Annuaire et pour d'autres publications. A titre de reconnaissance, nous donnons ici sa biographie, par un de ses anciens collaborateurs, M. Digard (de Lousta).

d'un caractère aimable et d'un esprit cultivé, appartenant à une ancienne et honorable famille de Cherbourg.

Port militaire, préfecture maritime, siège d'un tribunal civil, Cherbourg n'avait, en 1833, qu'une simple feuille d'annonces. Des journaux s'érigeaient dans toutes les villes importantes. Nos concitoyens ne voulurent pas rester en arrière. MM. de Berruyer, homme de lettres ; Ragonde, professeur au collège ; Boulanger, imprimeur-libraire, fondèrent le *Journal de Cherbourg*.

Vérusmor entra dans la collaboration de cette feuille jusqu'au mois de septembre 1837.

Lié d'amitié avec Ragonde, fortement organisés l'un et l'autre pour le travail de l'érudition, ils publièrent en commun l'histoire manuscrite de la ville de Cherbourg, par Voisin-la-Hougue.

Cette histoire finissait en 1728. Elle fut continuée par Vérusmor jusqu'à 1833, et parut la même année, sous format in-8° de près de 400 pages.

La publication de ce livre fit ressortir une chose assez singulière.

Madame Retau-Dufresne, en 1760, avait fait imprimer, à Paris, une histoire de Cherbourg, signée de son nom. Elle en avait adressé deux exemplaires au maire et aux échevins de la ville, qui lui répondirent par des remerciements et des félicitations. L'ouvrage fut mis en vente à Valognes, et Madame Retau-Dufresne fut reconnue pour être le premier historien de Cherbourg.

Plus tard, lorsque les éditeurs de Voisin-la-Hougue vinrent à comparer le manuscrit autographe avec l'histoire de Madame Retau-Dufresne, ils furent frappés de la ressemblance qui existait entre ces deux documents.

Des phrases, des alinéas tout entiers attestaient un plagiat qu'on ne s'était même pas donné la peine de déguiser, et dont on peut encore se rendre compte par la confrontation des textes. Aussi, les éditeurs se crurent-ils obligés de mentionner dans la préface dont ils ont fait précéder l'histoire de Voisin-la-Hougue, qu'elle avait été copiée et falsifiée par Madame Retau-Dufresne.

Cette falsification est d'autant plus regrettable que Madame Retau-Dufresne n'était pas sans mérite. Elle s'occupait d'études sérieuses, et, 17 ans après la publication de son livre, on la retrouve, présentant à l'académie de Rouen un mémoire intitulé : *Recherches chronologiques et généalogiques sur l'histoire des Gaulois-Germains*.

A cette époque, Vérusmor avait déjà fait connaître plusieurs personnages de Cherbourg, dont les noms semblent avoir été momentanément oubliés.

De ce nombre sont :

Desroches-Orange, ancien gouverneur des Invalides ;  
Gilles Lehédois, amiral du Brésil ;

Le Poittevin de Beuzeville, décédé à Marseille, en 1778, avec la réputation du plus savant hydrographe de France ;

Claude Lecapelain, docteur en Sorbonne, titulaire de la chaire d'hébreu de l'Université de Paris, auteur d'un livre intitulé : *Mare rabbinicum*, où il établit que les rabbins ont altéré le Talmud.

La *Gazette de Cherbourg*, laquelle prit bientôt après le titre de *Phare de la Manche*, avait été créée vers la fin de 1837 par une société qui désirait en faire l'écho des annonces judiciaires. Vérusmor fut investi des fonctions de rédacteur en chef de ce journal, et les exerça sans interruption jusqu'au 14 mars 1869.

Durant cette longue période, il contribua au succès et à la prospérité de cette feuille, par la modération de ses sentiments politiques, par le classement et l'intelligente distribution des articles, par l'attention qu'il apportait à soigner la forme typographique, par le choix judicieux du feuilleton et des variétés littéraires.

En dehors de la politique proprement dite, il parsemait les pages de son journal de morceaux d'histoire, de science, de littérature, toujours marqués au coin de l'intérêt et de l'actualité.

Vérusmor brillait surtout dans les notices biographiques. Ce genre, qui exige de la précision, de l'exactitude, une trame délicate et serrée, était le champ où son talent s'exerçait avec le plus de souplesse et de vigueur.

Dans ses biographies, il a pratiqué l'art de peindre et de résumer ses héros trait pour trait.

Ses travaux intitulés : *De la marine militaire sur les côtes du département de la Manche sous le Consulat et l'Empire* lui ont valu des félicitations méritées.

M. Edouard Frère, dans son *Manuel du Biographe*, appelle Vérusmor l'historiographe de la marine normande.

*Cherbourg à quatre époques* réclame ici une mention honorable. C'est un des meilleurs résumés qui soient sortis de la plume de Vérusmor. Ce tableau présente en raccourci, d'une manière saillante, la physionomie de notre ville en 1657-1758-1786-1828.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les productions de Vérusmor. Elles sont trop nombreuses et trop diverses. Pour s'en donner un aperçu, il faudrait parcourir la collection du *Phare de la Manche* et une partie de celle du *Journal de Cherbourg*. Dans ces recueils nous avons compté plus de 300 articles revêtus de la signature de Vérusmor. Ces articles sont extraits des mœurs, des coutumes, des inventions, des décou-

vertes, et se rattachent toujours par quelque côté à l'histoire générale.

Indépendamment des biographies dont nous avons déjà parlé, Vérusmor en a écrit un grand nombre d'autres. Il s'est plu à faire ressortir tout particulièrement les gloires de Cherbourg et de son arrondissement.

Les héros de l'époque impériale, au nombre desquels figurent les Troude, les Jouan, les Briqueville, les Meslin, les Lemarois, les Chauffard, ont reçu de lui le tribut d'éloges et d'admiration dont ils étaient dignes. On eût dit, en voyant son zèle à retracer les campagnes et les brillants faits d'armes de nos concitoyens, qu'il goûtait une satisfaction personnelle à émailler d'étoiles le firmament militaire de notre contrée.

Quoiqu'il n'eût pas été initié aux beautés des littératures anciennes, que l'on regarde à juste titre comme les formes les plus parfaites du langage humain, il avait le goût naturel du beau. Les grandes pensées et les grands sentiments, noblement exprimés, remuaient son âme, et il ne lui a manqué pour admirer les Grecs et les Romains que de connaître leurs propres écrits.

Il avait formé lui-même son style. Sa diction était pure, claire, correcte, châtiée. S'il n'avait pas toujours l'ampleur et l'abondance nécessaires dans certains développements, il ne laissait du moins rien à désirer sous le rapport de la netteté et de la concision.

Ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir tenu la plume, soutenu des polémiques sérieuses, fait marcher son journal pendant 32 ans, sans avoir été préparé à cette longue lutte par des études classiques. Il a trouvé toutes les ressources dont il avait besoin dans sa patience, dans son travail, dans sa mémoire, dans son érudition. Il a été, en un mot, le seul artisan de ses œuvres.

Vérusmor a publié l'*Annuaire de Cherbourg*, année 1837, un volume in-18. Il a écrit dans l'*Annuaire de la Manche*, dans la *Revue anglo-française de Poitiers*, et notamment dans la *France maritime*.

Il était membre des sociétés académiques de Cherbourg, de Falaise, de Caen, de la société d'émulation des Vosges, des sciences et belles-lettres de Nancy, du cercle philotechnique de Francfort et de l'institut de Zurich.

Vers la fin de 1869, Vérusmor quitta Cherbourg pour retourner dans son pays natal. Les sympathies de la population au milieu de laquelle il vivait depuis si longtemps le suivirent dans sa retraite ; mais il ne lui fut pas donné de jouir longtemps des douceurs du repos. Les douleurs physiques et les souffrances morales mirent un terme à son existence. Il mourut à Cornimont (Vosges), le 4 août 1873, dans la 67<sup>e</sup> année de son âge.

DIGARD (de Lousta).

## MÉLANGES.

### INSTRUCTION PRIMAIRE.

#### CAISSE DES ÉCOLES.

Le département du Calvados possédait naguère un préfet, M. Ferrand, animé du zèle le plus actif et le plus louable pour l'instruction primaire. Il avait choisi les membres des délégations cantonales parmi les notables les plus propres à le seconder ; il les avait choisis loyalement, avec indépendance, sans acception d'opinion. Il avait institué des réunions des délégués de chaque commune dans chaque canton et des délégués de chaque canton dans chaque chef-lieu d'arrondissement. M. Ferrand présidait les grandes réunions de Caen, et ouvrait chaque séance par un discours écrit. Des hommes de mérite y parlaient avec autorité sur des sujets spéciaux, très-instructifs pour l'auditoire composé, outre les délégués, d'instituteurs et d'institutrices de la ville, des bourgs et des communes rurales. Suivant un tel exemple, des délégués traitaient à leur tour d'importantes matières dans les réunions cantonales. Témoin le morceau suivant, lu par M. le duc d'Harcourt devant ses Collègues de la délégation du canton de Thury-Harcourt, arrondissement de Falaise, le 12 novembre 1874.

MESSIEURS,

L'opinion publique, dans le département, s'est beaucoup préoccupée depuis quelque temps, du problème de l'extinction de la mendicité. Si cette grande question, que le Conseil général a examinée dernièrement, ne peut, à raison même de sa grandeur, entrer dans le cadre de nos travaux, il en est cependant une partie, que nous pouvons retenir, parce qu'elle concerne aussi bien l'instruction publique que l'administration et la police ; je veux parler de la mendicité des enfants. Pour eux, en effet, la mendicité est la négation de toute instruction, aussi bien que de toute éducation. Est-il rien de plus affligeant que le spectacle de ces enfants qui, à l'âge où les habitudes de la vie entière se prennent, où leur âme serait si tendre aux bonnes impressions, errent oisifs sur nos routes, débitant à chaque passant quelque mensonge, s'ehardissant jusqu'à

l'effronterie, apprenant ainsi à la fois la paresse, l'impudence, la fourberie? Que de maux évités pour l'avenir, si l'on pouvait renvoyer ces malheureux à l'école! — Serait-il possible, par quelque ensemble de mesures prévoyantes et charitables, d'obtenir ce résultat? Je le crois, et je voudrais vous soumettre à ce sujet quelques réflexions.

Quand on cherche à résoudre ce problème, le premier moyen qui se présente à l'esprit, c'est l'emploi de l'autorité. La loi déjà, armée de peines plus ou moins sévères, par une prescription générale, défend de mendier. On ajouterait une loi nouvelle pour rendre l'école obligatoire; double contrainte dont l'efficacité ne paraît pas contestable à certains esprits. Mais, Messieurs, à mon humble avis, ce n'est pas là une solution: la mendicité est défendue pour les enfants déjà, comme pour les hommes faits, et cette défense, vous le savez, n'empêche pas le mal; je ne m'arrête pas à vous en développer les raisons, vous les connaissez. Croit-on qu'un autre article de loi réussira mieux et contraindra les enfants à fréquenter l'école, si ces malheureux ne peuvent attendre que de l'aumône du passant leur pain, non du lendemain, mais du jour même? On peut se faire des illusions à cet égard, quand on vit loin de ces misères! Vous tous, Messieurs, qui les connaissez pour les voir de près, qui les secourez sans doute d'une main généreuse, vous ne partagerez pas des illusions que j'ose dire stériles. Non, certes, aucune loi ne pourra asseoir de force sur les bancs de l'école l'enfant qui n'aura pas mangé; aucun gendarme n'y pourra réussir.

Je ne condamne pas ici l'opinion de ceux qui voudraient voir inscrire dans nos lois l'obligation de l'école; certaines raisons d'ordre moral peuvent être invoquées; on peut de plus vouloir que l'autorité soit armée contre l'incurie, contre la négligence de certains parents; mais en laissant de côté cette grande question de l'instruction obligatoire, on peut affirmer que l'obligation légale seule ne suffira pas. Tant que les parents pourront alléguer une impossibilité matérielle, la contrainte ne pourra être employée, et une loi de rigueur ne sera qu'une parole retentissante.

L'obstacle habituel, qui ferme à certains enfants l'accès de l'école, c'est la misère de leurs familles. On pourra peut-être en citer quelqu'une où, par l'effet seul d'une coupable insouciance, les enfants ne seraient pas envoyés à la classe. C'est, Dieu merci, une bien rare exception, et l'expérience est là pour dire que ceux qui ne reçoivent pas d'instruction appartiennent, pour la majorité, pour l'immense majorité, à des familles pauvres, sinon indigentes. Voici la veuve d'un journalier dont le salaire, quand elle peut avoir un salaire, est insuffisant pour nourrir les siens; si la charité ne vient pas au-devant d'elle, si elle voit ses enfants souffrir sous ses yeux,



et qu'elle les envoie tendre la main, implorer des passants un morceau de pain, qui ne la plaindra d'abord avant de la blâmer ? Voilà des enfants qui n'iront pas à l'école.

A côté de cette misère, conséquence de la destinée humaine, il en est une autre, plus invétérée, plus difficile à guérir, c'est celle qui est la conséquence du vice et de la débauche. Celle-ci, malheureusement, est bien plus cruelle, car elle a plus que toute autre le triste privilège de l'hérédité. Comment, en effet, espérer qu'à côté d'un père, ivrogne et libertin, un fils acquière jamais les qualités de l'honnête homme ! Il sera envoyé chaque jour sur les chemins pour y mendier la nourriture que ce père dégradé est incapable de lui fournir. Voilà encore un enfant qui n'ira pas à l'école.

Vous avez connu tous, Messieurs, de pareilles misères ; mais, sans descendre aussi bas, combien de familles pour lesquelles l'école, même gratuite, est une trop lourde charge ! il faut payer le papier, il faut payer les livres, il faut des vêtements décents, il faut des chaussures pour se rendre à la classe, et les ressources manquent ! Voilà encore des enfants qui n'iront pas à l'école.

Quelle que soit l'origine de la misère des parents, si on pouvait les relever, les enfants seraient les premiers à profiter du bienfait ; mais devant l'impuissance de toute société humaine à supprimer absolument la misère, surtout quand elle a son origine dans le vice, il la faut combattre dans ses effets les plus cruels, il faut au moins travailler pour qu'elle ne se transmette pas comme un héritage fatal, pour qu'elle ne prive pas les jeunes générations de ce premier enseignement, de cette première éducation dont rien dans l'existence entière ne peut combler le vide. C'est le but, Messieurs, de la Caisse des Ecoles ; elle distribuera à l'école même des secours, dont profiteront les enfants des familles pauvres.

Depuis bien des années, des associations charitables se sont formées à Paris avec cette intention. La plus ancienne fut fondée en 1849, dans l'ancien 3<sup>e</sup> arrondissement, par M. Barresvill, délégué pour l'instruction primaire, commerçant du quartier. Les bienfaits de ces sortes d'institutions n'ont pas tardé à être connus et quelques années plus tard, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, chercha à les généraliser par certains encouragements, lorsqu'il présenta sa loi sur l'instruction primaire en mai 1865. Un article fut consacré aux Caisses des Ecoles, c'est la première fois, je crois, qu'il en fut parlé officiellement. Cette loi fut l'objet de beaucoup de pourparlers, elle resta deux ans en élaboration devant les Chambres et ne fut adoptée que le 10 avril 1867 ; mais l'article primitif du Gouvernement relatif à la Caisse des Ecoles fut adopté sans modification importante. Le législateur ne pouvait créer de toutes pièces dans les 36,000 communes de France une insti-

tation charitable ; il ne pouvait que tendre la main à l'initiative privée. Ce fut la pensée de l'article 15. Comme cet article, perdu au milieu de l'immensité de notre législation, n'est peut-être pas présent à la mémoire de tous, je vous demande la permission de vous en donner lecture :

**Loi du 10 avril 1867.**

« Art. 15. — Une délibération du Conseil municipal, approuvée par le Préfet, peut créer dans toute commune, une caisse des écoles destinée à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école, par des récompenses aux élèves assidus, et par des secours aux élèves indigents.

» Le revenu de la Caisse se compose de cotisations volontaires, et de subventions de la commune, du département ou de l'Etat. Elle peut recevoir avec l'autorisation des Préfets, des dons et des legs.

» Plusieurs communes peuvent être autorisées à se réunir pour la formation et l'entretien de cette caisse.

» Le service de la caisse des écoles est fait gratuitement par le percepteur. »

Si ces caisses des écoles ne sont pas encore très-nombreuses dans le département, je me hâte de dire que, dans bien des communes, la charité privée, sans rien demander à la loi, sans aucun lien administratif, a atteint le but que se proposait le législateur. Je vous citerai la commune de Villerville ; là une institution non officielle fonctionne depuis plusieurs années, sous le titre de Bureau scolaire ; elle est due à l'initiative d'un homme de bien, du maire, M. Dumont, dont le zèle a su intéresser à l'œuvre de nombreux souscripteurs. La charité privée en fait tous les frais. Le Bureau scolaire achète les fournitures classiques en gros et les distribue à ceux qui en ont besoin ; il paye les rétributions scolaires de certains enfants, des nouveaux venus, par exemple, de manière qu'aucun enfant ne reste éloigné de l'école, il paye quelques vêtements pour la première communion, achète certains objets nécessaires à l'enseignement ou aux récompenses méritées. La dépense annuelle n'atteint pas 600 fr. pour deux classes qui renferment 180 à 200 enfants. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Dumont, cette dépense, qui correspond à environ 2 fr. 50 par enfant, suffit pour répandre l'aïssance dans des écoles jnsqu'alors dépourvues de tout.

Dans une commune rurale de l'arrondissement, la commune de Croisilles, la charité a pris une autre forme ; sur l'invitation du maire et du curé, quelques habitants se sont entendus pour nourrir à l'école même certains enfants qui ne pouvaient attendre que de la charité du public leurs moyens d'existence ; quelques-uns ont donné de l'argent, d'autres des vivres en

nature, des fruits, du cidre, des légumes. Il est inutile d'ajouter qu'il n'est plus un seul enfant de la commune qui mendie.

A Agy, près de Bayeux, fonctionne une Caisse des Ecoles légalement établie aujourd'hui et qui a eu un semblable commencement ; je vous demande la permission de vous citer quelques passages d'une lettre du maire de cette commune :

« A l'approche de l'hiver de 1871, l'instituteur touché de la  
» misère des enfants de certaines familles excessivement  
» malheureuses, et cherchant à empêcher le vagabondage de  
» ces enfants, en les attirant à l'école, ouvrit une souscription  
» dans la commune, et s'adressa aux personnes charitables  
» qu'il connaissait, afin de pouvoir, pendant l'hiver, nourrir  
» ces enfants à l'école. Son œuvre fut bien comprise, car à sa  
» première démarche, il reçut une somme de 145 fr. ; plu-  
» sieurs fermiers donnèrent, les uns du cidre, les autres des  
» pommes de terre, des pois, etc.

» Avec ces diverses ressources, l'instituteur donna à diner  
» chez lui à 13 enfants pauvres pendant 3 mois et demi.

» Ce fut le début ; l'hiver suivant, encouragé comme il l'a-  
» vait été et toujours de sa propre initiative, il recommença sa  
» quête à domicile ; il réussit comme la première fois, mais de  
» plus il reçut une subvention du département qui lui permit  
» d'élargir son œuvre : il donna alors aux enfants pauvres les  
» plus assidus, des livres, des cahiers... L'année dernière 14  
» enfants ont été nourris à l'école 4 mois de l'hiver et ont reçu  
» les fournitures d'école nécessaires moyennant assiduité.....  
» Le Conseil municipal voyant les résultats obtenus par l'ini-  
» tiative de l'instituteur a, par une délibération prise en octo-  
» bre 1873, institué régulièrement la Caisse des Ecoles et lui a  
» donné des statuts.....

» Depuis sa fondation elle a toujours progressé : ses recettes  
» pour l'année qui vient de finir ont dépassé 300 francs... »

Voilà, Messieurs, des exemples à propager, et il en est sans doute bien d'autres que l'on pourrait citer, si l'on connaissait toutes les bonnes actions ; ils montrent la charité et le zèle sous des formes diverses, atteignant le même résultat, à savoir la fréquentation de l'école par tous les enfants et comme conséquence la suppression absolue de la mendicité des enfants. Faut-il recommander une de ces formes à l'exclusion d'une autre ? Je m'en garderais bien ; c'est aux hommes qui se dévouent à de pareils œuvres de voir quel est le meilleur remède aux maux dont ils sont les témoins. Ici, il suffit de quelques dons, de quelques encouragements ; là, il faut plus, il faut la nourriture si on veut couper court au vagabondage. Le moyen le plus coûteux, mais le plus sûr, c'est évidemment le repas donné à l'école même. Il est en effet des familles si pauvres, si misérables, que la gratuité des fournitures classiques n'est

pour elles d'aucune valeur. Quand des parents veulent avant tout se débarrasser de la charge des enfants, quand il en est dont l'âme est fermée, par des habitudes vicieuses, à toute pensée d'avenir, à tout sentiment élevé, ce ne sont point quelques feuilles de papier, quelques menus objets d'instruction qui auront pour eux un grand attrait, il faut plus pour les tenter, il faut des aliments. Nulle charité ne réussit plus sûrement, elle attire invinciblement l'enfant à l'école et ôte tout prétexte à la mendicité.

J'ai vu de malheureux petits enfants, nés de parents dans le dernier degré de l'abjection de la misère et que ceux-ci envoyaient mendier pour n'avoir pas à les nourrir. Ni menaces ni exhortations n'y faisaient. L'argent donné aux parents allait droit au cabaret. Un jour, on eut l'idée de promettre aux enfants la soupe à l'école, une bonne soupe chaude, ce que les malheureux, hélas ! ne trouvaient pas tous les jours. Dès le lendemain, ils étaient exacts à l'école et leur exactitude ne s'est point démentie.

Et maintenant, où trouvera-t-on des ressources ? d'où viendra l'argent ? On peut sans doute compter sur des subventions officielles ; mais la véritable source de richesse pour une pareille œuvre, c'est la charité privée.

Pour estimer cette dépense, j'ai pris des renseignements dans une commune rurale, où l'on nourrit ainsi des enfants indigents ; on leur donne chaque jour de classe, au milieu du jour, une portion de viande ou de lard avec quelques légumes, plus tard un très-frugal goûter ; le prix moyen s'élève à 5 fr. environ par enfant et par mois, soit 50 fr. pour les dix mois d'une année scolaire.

Cette somme paraît sans doute considérable, eu égard au nombre des pauvres ; mais en réalité elle est dès aujourd'hui dépensée par d'autres que par ces pauvres, peut-être même la dépense est-elle beaucoup plus grande ; en effet, ces enfants que nous voudrions voir nourris à l'école ne sont-ils pas nourris par les aumônes données à droite et à gauche ? Ils vont ramassant quelques sous sur les chemins, réclamant quelque morceau de pain dans chaque maison et leur demande n'est guère rebutée ; de quoi donc s'agit-il ? non de donner une somme nouvelle, mais de mieux donner ce qu'on donne. Les enfants trouvent chez nous ce qui leur est nécessaire, en mendiant ; faisons en sorte qu'ils le trouvent sans mendier. On mettra dans une seule bourse ces sous qui, donnés aujourd'hui à toutes les portes, sont une récompense pour le vagabondage ; ils seront une récompense pour le travail, quand ils seront portés à la Caisse de l'école.

Et qu'on ne dise pas que l'argent est difficile à trouver pour de pareilles œuvres ; ce serait calomnier notre pays ; car la générosité est toujours une qualité nationale sur le sol de la

France et les demandes des malheureux n'y sont guère dédaignées.

Ce n'est pas l'argent qui manque pour les pauvres. Savez-vous, Messieurs, ce qui nous manque ? Ce sont des hommes qui veulent se donner de la peine, du tracas pour le recueillir et le bien employer. Ces petites sommes qui sont données aujourd'hui une à une, qui se chargera de les aller quêter, et d'en surveiller l'emploi ? Qui montrera ce zèle désintéressé, qui se donnera cette peine ? et pour prix s'exposera à des critiques qui n'épargnent guère aucune œuvre humaine ?

J'ai entendu dire un jour : « C'est l'administration qui devrait se charger des mendiants. » Voilà bien le grand mot de l'époque : Que toutes les affaires deviennent des affaires de budget, qu'on ait des fonctionnaires payés pour les traiter toutes ! Mais non, Messieurs, tout ne peut être fait et tout ne doit pas être fait par des fonctionnaires. Une nation ne peut, sans dégénérer, pas plus charger certains administrateurs de la gouverner et leur laisser toute la besogne, qu'elle ne peut charger certains militaires de la défendre et les regarder combattre. Il faut que les citoyens sachent sacrifier leur temps et leur argent pour soulager les misères de la société dont ils font partie, comme il faut qu'ils sachent sacrifier leur sang pour défendre cette société quand elle est en péril. En dehors même des raisons morales qui en font un devoir, il est d'autres raisons qui le commandent ; ce serait en effet prêter une singulière force à des doctrines subversives que de prétendre trouver, dans l'impôt réparti par des fonctionnaires, le soulagement de toutes les misères. Notre impôt moderne, cet impôt si délié, si multiple, qui demande chaque jour à chaque citoyen presque à son insu, des centièmes de centime sur les mille objets dont il se sert, cet impôt que le fabricant, le commerçant, l'acheteur, cherchent toujours à se rejeter de l'un sur l'autre, cet impôt si compliqué, si bien déguisé qu'il faut toute la science de l'économiste pour déterminer qui en porte réellement la charge, non, ce n'est pas cet impôt qui doit être notre instrument de charité. Il faut qu'on sache qui donne l'argent, qu'on le voie sortir de la bourse, il faut qu'on sente le sacrifice, il faut cela chez une nation virile, pour l'union de ses différentes parties, comme il faut qu'au jour de la guerre aucune famille ne soit exemptée de ses cruelles nécessités.

Et dans quel temps fut-il jamais plus nécessaire, que les pauvres puissent voir à l'œuvre, luttant pour la prospérité commune comme pour la défense commune, ceux que leur instruction et leur aisance mettent au-dessus d'eux ? Aujourd'hui des doctrines funestes se répandent autour de nous ; on cherche à persuader aux déshérités de la fortune qu'à eux seuls ils sont le pays, que c'est leur travail matériel seul qui alimente la fortune publique et fournit aux dépenses de l'Etat,

que leurs intérêts sont opposés à ceux des autres parties de la société, qu'on est ligué contre eux, qu'il faut faire ligue contre ligue et combattre, comme si la prospérité d'un peuple n'était pas toujours due au bon accord de ses diverses parties, comme si la lutte des pauvres contre les riches n'était pas la mort d'un pays, comme le serait la lutte des enfants contre les pères, ou des ignorants contre les savants.

Et cependant, malgré le péril évident que court aujourd'hui la société française, combien de gens, fermant les yeux au danger, croient faire acte de philosophie, en affectant de vouloir se débarrasser du tracassé des affaires locales.

Réagissons, Messieurs, contre cette tendance de vouloir s'en remettre uniquement à l'administration du soin de toutes les affaires. Il est, dans toute société, des hommes auxquels la Providence a départi plus libéralement qu'à d'autres l'instruction et la fortune ; c'est à eux qu'il appartient, et vous êtes mieux placés que personne pour le dire autour de vous, c'est à eux qu'il appartient de s'occuper du sort des classes moins bien partagées de la société, de leur condition matérielle et morale. Dans des époques agitées comme la nôtre, c'est faire plus qu'un acte de charité, c'est faire un acte d'utilité. C'est, pour ceux dont je parle la meilleure manière, je dirais presque la seule, d'acquérir une influence réelle qui serait si profitable à la stabilité de l'Etat, de nouer entre les diverses classes de la société des liens solides, malgré tant d'efforts qui tendent à desserrer le peu qui en existe aujourd'hui.

Notre chère France, si ébranlée par les malheurs de ces dernières années, est, de plus, divisée par les passions politiques les plus vives ; jamais cependant elle n'a eu plus besoin de cette union qui est partout la première condition de la force. Nous ne saurions faire plus pour cette union, Messieurs, en ce qui nous concerne, qu'en travaillant à l'établissement de ces modestes institutions qui mettent en présence d'une manière continuelle les pauvres et les riches, qu'en associant nos efforts sur un terrain où, loin de la politique, l'amour du bien public et la charité ne peuvent inspirer à tous que les mêmes désirs.

Duc d'HARCOURT.

---

## NOUVELLES OBSERVATIONS

### sur l'invasion des rivages normands par la mer.

---

Regnéville avait une enceinte fortifiée, un port et des quais qui ont été envahis en partie par la mer depuis plusieurs siècles.

On a retrouvé dernièrement les fondations de l'enceinte fortifiée, allant de l'est à l'ouest dans la direction de la mer. Elles ont environ 3 mètres d'épaisseur. La plus grande partie de cette enceinte est recouverte par les sables et les vases du havre. On découvre des vestiges des quais, du port et de cette enceinte à mer basse, quand la grève a été profondément remuée par une tempête.

Sous la commune de Hauteville-sur-Mer, à 5 kilomètres au sud de Regnéville, auprès d'un rocher nommé le Monceau, on rencontre des traces de la forêt de Scissy, engloutie par la mer dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. On y voit des troncs d'arbres et leurs racines tenant encore au sol végétal dans lequel apparaissent des débris de feuilles, de noisettes, de glands, etc.

On trouve les mêmes vestiges sur les grèves des communes de Lingreville, Bricqueville-sur-Mer et Bréhal.

Lorsque la mer bat son plein dans les grandes marées, elle couvre le sol végétal de cette antique forêt de 13 à 14 mètres d'eau.

Il est évident que depuis que la mer a couvert cette forêt, le sol s'est affaissé au moins de cette hauteur. Ce fait fournit une preuve de l'affaissement lent et régulier du sol, qui a été observé depuis des siècles sur les côtes de Hollande, d'Angleterre, de France, et qui s'étend certainement beaucoup plus loin au midi.

On l'estime à environ 2 mètres par siècle. Quelquefois à l'embouchure des rivières, comme à Regnéville et Deauville, les sables accumulés par les vents et les courants forment des atterrissements qui trompent l'observateur inexpérimenté, et peuvent lui faire croire qu'à quelques centaines de mètres de distance, il y a à la fois exhaussement et affaissement du sol. On serait porté à croire que le sol émerge très près de l'endroit où il s'affaisse ; mais il n'en est rien réellement. A un endroit les sables accumulés, comme nous l'avons dit, par les vents et les courants, se sont plus élevés que le sol ne s'est abaissé, il y a eu exhaussement apparent ; mais au dehors de l'atterrissement, le sol n'a pas cessé de s'abaisser. On en a la preuve aux environs de l'atterrissement, là où l'action des courants et des vents n'a pas eu d'effet sur le sable.

Ce phénomène est facile à observer à Regnéville, où, depuis environ 250 ans, les vents et les courants ont accumulé des sables et formé un promontoire qui s'avance de plus de 4 kilomètres vers le sud, et depuis 20 ans, a progressé d'environ 400 mètres dans cette direction.

Des titres que j'ai découverts dernièrement dans les archives de l'hospice de Coutances, établissent qu'il y a 250 ans, la rivière de Sienne avait son embouchure au nord de Regnéville, au lieu de l'avoir au sud comme aujourd'hui. Ces titres

n'ont fait que confirmer la tradition du pays. Deux havres existaient alors, l'un au sud de la rivière de Regnéville, et l'autre au nord, à Coutainville, et on a découvert, au pied du mamelon de Coutainville, des crampons destinés à amarrer les bateaux du lest, et des ancres venant à leur tour confirmer la tradition et les titres.

Nous remarquons que, pendant que cette pointe s'avance au sud et s'élargit du côté de la rivière, elle est entamée par la mer à l'ouest, et que les eaux sont plus profondes sur les rochers à l'ouest, du côté de la haute mer, qu'il y a 20 ans. Il y a aussi une plus grande profondeur d'eau dans le lit de la rivière, à haute mer, qu'autrefois.

M. l'ingénieur Delesse, dans son remarquable ouvrage intitulé la Lithologie du fond des mers, a tenu compte des dénivellements du sol que j'ai signalés et les a attribués à la pression exercée par les dépôts marins sur les grèves.

Cette hypothèse pourrait être admise si les arbres que nous trouvons dans nos grèves y avaient été transportés par les courants ; mais il n'en est pas ainsi. Les arbres tiennent au sol dans lequel ils ont végété, et dans les communes de Hauteville-sur-Mer, de Bricqueville-sur-Mer, de Bréhal, dans la Manche, d'Asnelles, dans le Calvados, c'est au milieu des rochers qu'on rencontre des débris de forêts. Les rochers affluent partout aux environs et on les retrouve au dehors de la couche de terre végétale. On ne peut pas admettre que cette couche végétale et les débris qu'elle contient aient fait affaisser les rochers de 13 à 14 mètres. Cette hypothèse n'est pas plus admissible, quand le sous-sol est sablonneux, les sables de mer étant presque aussi incompressibles que les rochers. En effet, aux environs de Coutances, on a construit des maisons en pierre sur les dunes sans qu'il s'y soit jamais manifesté une lézarde ou même un tassement.

Au reste, en consultant l'atlas accompagnant l'ouvrage de M. Delesse, on verra que si en peu d'endroits isolés le sol s'est relevé, c'est à l'embouchure des rivières, et que presque partout il s'abaisse sur le littoral de l'Océan et de la Manche. Des cas de relèvements sont très-rares et tiennent évidemment aux causes locales que j'ai signalées à Regnéville.

Ce phénomène de dénivèlement si bien constaté par tant d'observations, indiqué par M. Delesse, semble ignoré de tous les rédacteurs scientifiques des grands journaux qui, en parlant du tunnel projeté de France en Angleterre, ont avancé comme un fait incontestablement établi, que la rupture de l'isthme qui liait autrefois la France à l'Angleterre, était due aux marées et aux courants, et qu'il n'y a aucun inconvénient à percer le tunnel projeté, parce qu'il est à l'abri des désastres qui pourraient résulter de la dislocation volcanique du sol. J'admets bien que, dans les sondages opérés, on n'ait pas



rencontré de traces de dislocation volcanique ; mais ce n'est pas une raison pour que le dénivèlement lent et régulier du sol, qui tient peut-être à une révolution périodique du globe, n'ait pas eu lieu.

Il est bien constaté, comme l'ont établi les ouvrages de divers savants, et comme je l'ai établi moi-même dans plusieurs mémoires ; et il ne fera pas obstacle au percement du tunnel, puisque le sol s'abaisse sous la mer et sous les rivages de la même manière. Il ne pourra donc exister de dislocation et par conséquent de rupture dans les travaux de maçonnerie.

On peut reconnaître que lorsque le passage a été ouvert aux eaux par cette dépression, les courants et les marées ont tracé le creusement du sol, mais elles n'ont pu ouvrir dans le roc un chenal de 54 mètres de profondeur. On sait, d'après les observations constatées par M. Delesse, que, lorsque les eaux ont atteint une profondeur de 12 à 15 mètres, l'action des courants et de l'agitation des flots est à peu près nulle au fond de la mer.

Ce n'est donc qu'un affaissement du sol qui a pu ouvrir un chenal aussi profond.

Sur mes observations, le rédacteur de la partie scientifique du *XIX<sup>e</sup> Siècle* est immédiatement revenu de son erreur, et dans un article contenant l'analyse de mon mémoire sur les mouvements de la mer, il a adopté complètement mon opinion.

L. QUENAULT.

---

## PRIX MONTYON.

Académie Française.

Dans la distribution des prix de vertu fondés par M. de Montyon, faite par l'Académie, dans sa séance du 13 août dernier, une médaille de 500 fr. a été décernée à M<sup>lle</sup> Jeanne Letellier, institutrice à Saint-Gilles, près Saint-Lo.

Dans le discours prononcé par M. Cuvillier-Fleury, directeur, nous trouvons la notice suivante concernant M<sup>lle</sup> Letellier :

« Jeanne Letellier, en religion sœur Saint-Jean, a été envoyée, en 1835, à Saint-Gilles, comme institutrice communale. Depuis dix-huit ans elle s'est entièrement consacrée à sa mission. Elle aime tant ses élèves qu'elle les suit hors de l'école ; les parents sont-ils pauvres, elle leur procure des secours :

aux uns du pain ; à d'autres, du linge ; des vêtements pour les enfants, des bas et des camisoles pour les vieillards. Elle a institué un ouvroir dans son école ; après les classes, elle apprend à ses élèves à coudre et à tricoter, fournissant aux plus pauvres, pour travailler, la laine et la toile qu'elle obtient de la charité publique. Elle soigne les malades et panse les plaies des blessés. En 1870, les mobiles de l'armée de l'Ouest, décimés par la petite vérole, ont importé cette terrible maladie à Saint-Gilles : la sœur Saint-Jean, se multipliant près de ceux que le fléau atteignait et que leur famille et leurs voisins abandonnaient, a, par son exemple, rassuré les moins courageux. »





**ADMINISTRATIONS.—PERSONNEL.**

## LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

### DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
<b>MM.</b>		
MAGNIOT.....	12 ventôse an VIII..	1 an 1 mois 15 jours .
MONTALIVET.....	29 germinal an IX..	2 ans 11 mois 23 jours .
COSTAZ.....	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours .
BOSSI.....	12 février 1810.....	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSAY.....	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
ESMANGART.....	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL.....	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
BAUDE.....	10 août 1830.....	Non installé.
GATTIER.....	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
MERCIER.....	21 octobre 1836...	6 ans 8 jours.
BONNET.....	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire)...	26 février 1848....	2 mois 2 jours.
VIEILLARD (Commissaire).	2 mars 1848.....	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim).....	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
DE TANLAY.....	24 janvier 1849....	2 ans 10 mois.
JOURDAIN.....	26 novembre 1851.	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY.....	22 janvier 1852... .	1 an 6 mois 8 jours.
DUGUÉ.....	30 juillet 1853.....	6 ans.
DE BOUVILLE.....	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 13 jours.
GUILLAUME D'AURIBEAU....	16 janvier 1862....	Non installé.
PRON.....	1 <sup>er</sup> février 1862....	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE.....	12 novembre 1865.	4 ans 3 mois 4 jours.
V <sup>o</sup> MALHER.....	17 février 1870....	6 mois 18 jours.
LENOEL.....	6 septembre 1870.	15 jours.
LEMERCIER.....	22 septembre 1870.	7 jours.
LENOEL.....	29 septembre 1870.	4 mois 5 jours.
FRÉMONT.....	4 février 1871....	1 mois 10 jours.
VAULTIER.....	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
DE CHAMPAGNAC.....	17 octobre 1873....	1 an 5 mois 28 jours.
BUCHOT.....	10 avril 1875.....	Installation du 15 avril 1875.

## DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

---

MM.  
C<sup>te</sup> D'AUXAIS.  
C<sup>te</sup> DARU O\*.  
FOUBERT.  
GASLONDE O\*.  
DE LA GERMONIÈRE.  
LEGRAND (Arthur) \*.

MM.  
LENOEL (Emile).  
DE SAINT-GERMAIN (Hervé) C\*.  
DE SAINT-PIERRE (Louis).  
SAVARY.  
C<sup>te</sup> DE TOCQUEVILLE \*.

---

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

---

MM.  
BOUVATTIER O\*, *Président.*  
LEGRAND (Anat.) \*, *Secrétaire.*  
DE COUVILLE.

MM.  
PLAINE.  
LEMAITRE.  
DU MESNILDOT.

---

## PRÉFECTURE.

---

M. BUCHOT \*, *Préfet.*

M. DE LA MURE, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de préférence de 9 heures à 11 heures 1/2 du matin.

M. le Secrétaire général reçoit tous les jours, de 10 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DE BAR, *Vice-Président.*

DE COURSON, *Conseiller.*

TOUSSENEL, *Id.*

DE BRISAY, *Id.*

DE LA MURE, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

### CABINET DU PRÉFET.

**M. HOSTIER DE SAINT-ALBIN, Chef du Cabinet.**

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du département.—Sous-Préfets et Conseillers de préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjointes.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

**M. BLONDEL, Sous-Chef.**

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

### PREMIÈRE DIVISION.

*— Chef de Division : M. LEPINGARD.*

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Elections.—Recrutement, Enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réservé de l'armée active.—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et colonies.—Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Dessèchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, Mobiliers, Bâtimens civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de secours mutuels.—Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, commerce et manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

### DEUXIÈME DIVISION.

*— Chef de Division : M. GAMBILLON.*

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance.—Sessions des Conseils municipaux.—Ar-

chives et bibliothèques communales. — Budgets et comptes des communes et des établissements de bienfaisance, autorisations supplémentaires à ces budgets. — Remboursements des fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux. — Biens communaux. — Dons et legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et transactions intéressant les communes et les établissements publics. — Bâtiments communaux. — Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques. — Cimetières : police, translations, agrandissement, règlement et tarif des concessions. — Voirie urbaine, plans d'alignement. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, traités avec les congrégations religieuses, régie des propriétés, adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, bourses dans les lycées et collèges, caisse d'épargne et de prévoyance des instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; chemins ruraux. — Prestation en nature. — Fabriques d'églises : nomination des membres, révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers. — Répartition du fonds commun des amendes de police.

### TROISIÈME DIVISION.

*Chef de Division* : M. LASCAUX.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature ; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Télégraphie, comptabilité. — Établissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité. — Service des gens de mer : solde arriérée, secours sur la caisse des invalides de la marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. — Dette publique, rentes sur l'État. — Pensionnaires de l'État et rentiers viagers. — Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisses des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse. — Comptoirs nationaux. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; extinction de la mendicité ; aveugles et sourds-muets ; secours à divers titres. — Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.



---

---

## GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures.)

*Greffier* : M. LABRÈQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

---

---

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

---

### INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

*Inspecteur* : M. DUBOSC, archiviste du Département.

---

---

## BATIMENTS CIVILS.

*Architecte du département.*—M. Queillé, à Saint-Lo.

*Conducteur.*—M. Quézel.

---

### ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Kanapell, à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Hue, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; N...., chargé de l'arrondissement de Cherbourg ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous la direction de M. l'architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux. — L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

---

---

## CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Buchot \*, préfet, *président* ; Letouzé, docteur-médecin, *vice-président* ; Le Maire de Saint-Lo ; Queillé, architecte du département ; Lepin-

gard, chef de division à la Préfecture ; Frestel, Scelles-Montdézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, Beaufls, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Saint-René Taillandier, sous-préfet, *président* ; Bouvattier O\*, Sanson \*, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; Beaufls, P. Ollivier, vétérinaires.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Puyferrat, sous-préfet, *président* ; Liais, maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Legard-Lafosse, Monnoye, fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, Cournerie, père, vétérinaires.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Poulin \*, O. I. P., sous-préfet, *président* ; Quenault \*, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudonit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Héloüis, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. de Bernède, sous-préfet, *président* ; Leteinturier-Laprise, juge de paix ; Trochon, procureur de la République ; Renault, receveur municipal ; Heurtaut, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, pharmacien ; Hryniewicz, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; Leneveu, N..., Lebel, Dansos, Sébire \*, Bonamy, docteurs-médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinet, Gosselin, vétérinaires.

---

## CONSEIL GÉNÉRAL.

---

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Rauline, maire de Saint Lo.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
Houssin-Dumanoir, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Le maître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement d'Avranches.*

**MM.**

Bouvattier O*, sous-préfet hon <sup>re</sup> , propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson *, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet.	Granville.
Le comte de Canisy *.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix), notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, auditeur au Conseil d'Etat.	Saint-James.
De Saint-Pierre O*, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C*, maire de Saint-Sénier-sous-Avranches, député.	Villedieu.

*Arrondissement de Cherbourg.*

**MM.**

Comte de Tocqueville *.	Beaumont.
De Gasté *, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O*.	Saint-Pierre-Eglise.

*Arrondissement de Coutances.*

**MM.**

Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal de Coutances, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferrière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De la Martinière, auditeur au Conseil d'Etat.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O*, député.	Lessay.
Deguella, adjoint de Contrières.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.*

**MM.**

Legrand (Arthur) *, député.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) *.	Juvigny.
Champs, avocat.	Le Teilleul.
Baron Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) *, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Valognes.*

MM.	
Foubert, député.	Barneville.
Comte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud *, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnil-dot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O*, inspect. gén. des ponts et chauss.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire *, docteur-médecin.	Valognes.

**CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.**

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Saint-Lo.*

MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Lenoël, propriétaire.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Desveises, maire d'Amigny.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigni-sur-Vire.

*Arrondissement d'Avranches.*

MM.	
Lafouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Bréhier, docteur en médecine.	Brécey.
Baron, notaire.	Ducey.
Beust, fils, maire de Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne-d'Outremer.	La Haye-Pesnel.
M <sup>l</sup> de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire à Sartilly.	Sartilly.
Tétréel *, ancien maire de Villedieu.	Villedieu.

*Arrondissement de Cherbourg.*

MM.	
Picquot, propriétaire, à Gréville.	Beaumont.
Lavieille O*, commissaire de marine.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Cherbourg (Suite).*

**MM.**

Houel-Desmonts, propriétaire.  
 Hamel-Dumilly, propriétaire, à Saint-Germain-le-Gaillard.  
 Lemarquand, maire de Virandeville.  
 Périaux, à Querqueville.  
 Levallois, maire de Fermanville.  
 Leveillé, notaire.

Les Pieux.

Les Pieux.  
 Octeville.  
 Octeville.  
 Saint-Pierre-Eglise.  
 Saint-Pierre-Eglise.

*Arrondissement de Coutances.*

**MM.**

Allain, ancien maire de Cérances.  
 Guillemette, ancien notaire.  
 Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.  
 Poret, ancien maire de la Haye-du-Puits.  
 De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.  
 Fauvel, maire de Lessay.  
 Leclerc, ancien maire de Regnéville.  
 Leconte, propriétaire.  
 Doublet.  
 De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.

Bréhal.  
 Cerisy-la-Salle.  
 Coutances.  
 La Haye-du-Puits.  
 Gavray.  
 Lessay.  
 Montmartin-sur-Mer.  
 Périers.  
 St-Malo-de-la-Lande.  
 St-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.*

**MM.**

Béchet, ancien notaire, à Barenton.  
 Le Brun de Blon.  
 De Verdun, maire de Chasseguey.  
 Regnault, notaire, au Teilleul.  
 Queslié, ancien notaire, à Mortain.  
 Poret, ancien notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.  
 Roulin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.  
 Lair, proprié<sup>re</sup>, maire de St-Martin-le-Bouillant.  
 Lenicolais, fabricant, à Sourdeval.

Barenton.  
 Isigny.  
 Juvigny.  
 Le Teilleul.  
 Mortain.  
 St-Hilaire-du-Harcouët.  
 St-Hilaire-du-Harcouët.  
 Saint-Pois.  
 Sourdeval.

*Arrondissement de Valognes.*

**MM.**

Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.  
 Corbel, propriétaire à Bricquebec.  
 Lemor, maire de Montebourg.  
 Duclouet, notaire, à Quettehou.  
 Hamelin, maire de Saint-Vaast.  
 Legruel, docteur-médecin, à Picauville.  
 Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.  
 Daireaux, avocat, à Valognes.  
 Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.

Barneville.  
 Bricquebec.  
 Montebourg.  
 Quettehou.  
 Quettehou.  
 Sainte-Mère-Eglise.  
 St-Sauveur-le-Vicomte.  
 Valognes.  
 Valognes.

## SOUS-PRÉFECTURES.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. SAINT-RÉNÉ-TAILLANDIER, *sous-préfet*.  
M. Sarlin, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. DE PUYFERRAT, *sous-préfet*.  
M. Requier, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. POULIN \*, Officier de l'Instruction publique, *sous-préfet*.  
M. Lecouillard, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. DE B. ENÈDE, *sous-préfet*.  
M. Lenourry, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. CALEMARD DE LA FAYETTE, *sous-préfet*.  
M. Macé, secrétaire.

---

## MAIRIES.

### MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. RAULINE, *Maire*; QUILLÉ et N., *Adjoints*; Houssin-Dumanoir, Bernard, Elie, Criquet, Nativelle, Follin, Letouzé, Frestel, Lemé-nicier, Leconte, Pottier, F. Lerendu, Dieu, Rougeul, Bosq, Lastelle, Doray, Huet, Galliot, Dubois, Didier.

*Bureaux*.—M. Daniel, Secrétaire.

*Jours et heures d'ouverture* : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

*Recette municipals*.—M. Frestel, rue Torteron, 20.

*Jours et heures d'ouverture de la recette* : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

*Travaux communaux*.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

*Octroi*.—MM. Féron, préposé en chef; Lorient, brigadier.

*Caisse d'épargne*.—M. Colin, receveur.

*Jours et heures de l'ouverture* : Le dimanche, de 9 heures à midi.

### **MAIRIE D'AVRANCHES.**

MM. V<sup>r</sup> SANSON \*, *Maire*; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoint*; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Brienz, Lebocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.

*Bureaux.*—MM. Bongard et Cruchon.

*Recette municipale.*—M. Fouqué.

*Voirie urbaine.*—M. Cheftel, architecte.

*Octroi.*—M. Chapon.

### **MAIRIE DE GRANVILLE.**

MM. BEUST, *Maire*; BENOIST et ROTTEAU, *Adjoint*; Le Mengnonnet, Camberton, Dairon, Arnaudin, Trocheris, Thévenet, Angé, Chesnais, Delacour, Dumoncel, Gombert, Bavent, Binet, Toupet, Boissard Grandmaison, Touzé et Lemaniché.

*Bureaux.*—M. Dupont, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. L. Durier.

*Voirie urbaine.*—M. Allain, architecte.

*Octroi.*—M. Aubry, directeur.

### **MAIRIE DE CHERBOURG.**

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHAMEAUX \*, BOULLEMENT-D'INGREMART, *Adjoint*; Baude, Buhot, Daniel, Le Barbé, De-launay, Le Granché, Monnaye, Viel, Renault, Mahieu, Le Cerf, Séhler, Mouchel, Desmares, Canoville, Gosse, Leblanc, Hainneville, Joublin, Hottot, Pigeon, Leroy, Favier, Leneveu.

*Bureaux.*—M. Boivin, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Lebacheley.

*Voirie urbaine.*—MM. Didier, architecte de la ville; Drouet, agent-voyer.

*Octroi.*—M. Raoult, préposé en chef.

*Archives.*—M. Digard, archiviste.

### **MAIRIE DE COUTANCES.**

MM. PLAINE, *Maire*; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoint*; Le Pesant, Jehenne, Frémin du Mesnil, Hélène, Quenault, Avril, Daireaues, Gallien, Grandin, Dudouit, Blouet, Coulomb, Duprey, Vimond, Chayvet, Duhois, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson.

*Bureaux.*—M. Chapet, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Lansot.

*Voirie urbaine.*—MM. Desheulles, architecte de la ville ; Lecapelain agent-voyer.

*Octroi.*—MM. Piton \*, préposé en chef ; Jolivet, brigadier.

**MAIRIE DE MORTAIN.**

MM. MOULIN, *Maire* ; DELAPORTE, *Adjoint* ; Queslier, Amand, Piel, Coupeau, Poullain, Josset, Champs (fils), Levallois, Castille, Broux, Hervieu, Bizet, de Vaufleury, Boursin.

*Bureaux.*—M. Jamon, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Montebault.

*Voirie urbaine.*—M. N.

*Octroi.*—MM. Dupont et Aumon.

**MAIRIE DE VALOGNES.**

MM. LE VAILLIANT DE FOLLEVILLE, *Maire* ; LELEDY et BRICQUEBEC, *Adjoint* ; Daireaux, Sébire \*, Lebunetel, Leneveu, Dansos, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Flaux, Costard, Pesnel, Goubaux, Bernard, Sorel, Oury, Lande, Lemeland.

*Bureaux.*—M. Tollemer, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Mabire, receveur.

**TABLEAU STATISTIQUE**

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1866.	1872.
Saint-Lo.....	9	117	92,905	88,950
Avranches.....	9	124	111,953	106,840
Cherbourg.....	5	73	92,401	87,964
Coutances.....	10	158	120,428	115,742
Mortain.....	8	74	71,026	67,926
Valognes.....	7	117	84,786	79,364
<b>TOTAUX.....</b>	<b>48</b>	<b>613</b>	<b>573,899</b>	<b>544,776</b>

Différence en moins, en 1872..... 29,123



## TABLEAU DES COMMUNES

### PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par ☐ ; le signe § placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

#### CANTON DE SAINT-LO §. Population :

SAINT-LO ☐.....	9287	656	☒	89021	17	»	28	»	»
Agneaux.....	786	691	Saint-Lo.	10106	»	2	26	2	2
Baudre.....	282	378	<i>Idem.</i>	4087	»	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly.....	510	771	<i>Idem.</i>	6521	»	5	33	5	5
La Luzerne ..	85	196	<i>Idem.</i>	1552	»	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin.....	320	476	<i>Idem.</i>	3916	»	5	33	5	5
Rampan.....	251	411	<i>Idem.</i>	3326	50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo...	715	1187	<i>Idem.</i>	11443	25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq...	588	895	<i>Idem.</i>	9490	75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire...	384	506	<i>Idem.</i>	4667	50	7	33	7	7
Saint-Thomas.....	330	430	<i>Idem.</i>	3089	25	»	28	»	»

#### CANTON DE CANISY §. Population :

CANISY.....	770	625	☒	6624	50	9	22	9	»
Dangy.....	933	973	Canisy.	6795	59	15	19	15	6
Gourfaleur.....	500	845	Saint-Lo.	7160	50	6	27	6	5
La Mancellière.....	438	680	<i>Idem.</i>	4746	50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman .....	177	192	Canisy.	1235	50	12	28	12	8
Quibou.....	1344	1713	<i>Idem.</i>	13883	75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé.	668	1198	<i>Idem.</i>	9509	»	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé...	801	1253	<i>Idem.</i>	6342	25	10	27	10	3
Saint-Romphaire.....	803	997	<i>Idem.</i>	6359	75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé ..	614	629	<i>Idem.</i>	4935	25	9	27	9	5
Soules.....	943	1487	<i>Idem.</i>	7437	50	16	23	16	11

#### CANTON DE CARENTAN §. Population :

CARENTAN .....	3020	1567	☒	40383	08	28	34	28	»
Auvers .....	1077	1872	Carentan.	16468	75	32	35	32	6
Auais .....	357	776	Sainteny.	6073	50	29	30	29	14
Brévands .....	443	921	Carentan.	8518	»	29	42	29	8
Catz .....	158	278	<i>Idem.</i>	3313	75	26	39	26	5
Les Veys.....	631	1243	<i>Idem.</i>	13424	25	28	41	28	7

## DU DÉPARTEMENT,

### ET PAR CANTON,

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**Population : 88,950 habitants.**

13,533 habitants (11 communes).

<b>MM.</b> Rauline.	<b>MM.</b> Queillé, N.	<b>MM.</b> Lucas - Girard - ville ✱.	<b>MM.</b> Hébert ; Frères de la doctrine chrétienne. Godard.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Fromentin.
Yver. Nouet. Groult. Noël.	Lefèvre. Goulet. De Saint-Laurent. Lamy.	Cousin. Tiphagne. Pierre. Gault.	Postel. <i>réunis à Saint-Au- dré-de-l'Epine</i>	Lion. Lefresne. Pichard.
Bernard. Guilbert. Desplanques. Guilbert. Louvel. Polin.	Surget. Hulmel. Lesaulnier. Brouard. Boivin. Hamey.	Lebarbey. Leroux. Blanchet. Héon. Desurvire.	Le Hodey. Leduc. Vigot.	Marie. Lebarbey. Bonnesœur. Lemennicier. Caillier.

7,991 habitants (11 communes).

Osmont-Larivière. Leconte.	Pacary. Ernault.	Louis. Vermont, Lorance.	Rivet. Jouet.	Thomas. Diesnoy, St Marie- Clotilde; Lepeltier.
Grente. Lebarbey. Du Châtel. Lerond. Tanqueray. Blanchet. Guérard. Lafosse. Guilbert.	Tréfeu. Légrand. Le Coustey. Cocaigne. Guernet. Simonne. Aumont. Yver. Fossard.	Leredde. Lemétayer. Potel. Briant. Lemétayer. Lebenlauger, Mahes. Paris. Rainfroy. Desmonts.	Heubert. Lesouef.  Herman. Duquesnay. Goquelin. Gosselin. Sauvage. Thiébot.	Scelles. Bailleul. Legendre. Vaufleury. Mahias. Néel ; Lahaye. Biard. Légrand. Lesouef.

11,528 habitants (14 communes).

Gouville. Touzard. Roguelin Gancel. Poignavant. Traisnel.	Lenoël, Honel. Lhotellier. Martin. Bucaille. Folliot. Gosselin.	Lecler. Hamel. Séblin. Pouchard. Vautier. Leroux.	Lebarbier, Bertrand. Geslin.  Briens. N... Lamoureux.	Vasselier, Trincot, Honard Pacary. Corbet. Martin. Galliot.
--	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principales 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

Suite du CANTON

Méautis.....	878	1698	Carentan.	16616	75	27	31	27	6
Raids.....	507	667	Sainteny.	5809	25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon....	616	1042	<i>Idem.</i>	9575	»	21	30	24	10
Saint-Côme-du-Mont.....	734	1256	Carentan.	15438	58	31	38	32	4
Sainteny.....	1691	2132	☒	21449	08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon..	649	1698	Sainteny.	9459	50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitvillè....	378	985	Carentan.	9948	75	27	35	27	1
Saint-Pellerin.....	393	437	<i>Idem.</i>	4831	58	25	39	25	5

CANTON DE MARIGNY † Population :

MARIGNY †.....	1364	1032	☒	11465	42	15	16	13	»
Carantilly.....	1001	1070	Marigny.	8558	50	16	19	16	4
Hébécrevon.....	868	1328	Saint-Lo.	9863	»	7	26	7	7
La Chapelle-Enjoger.....	975	1502	Marigny.	9409	34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey.....	283	281	<i>Idem.</i>	2230	»	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury.....	280	348	<i>Idem.</i>	2118	50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot.....	476	226	<i>Idem.</i>	2609	»	17	18	17	9
Lozon.....	541	886	<i>Idem.</i>	6231	25	17	18	17	6
Montreuil.....	502	648	<i>Idem.</i>	4616	75	15	21	15	6
Remilly.....	879	956	<i>Idem.</i>	8616	»	18	23	18	14
Saint-Gilles.....	604	783	Saint-Lo.	6514	»	7	21	7	6

CANTON DE PERCY † Population :

PERCY.....	2974	3705	☒	22039	59	25	26	25	»
Beslon.....	1014	1728	Villefieu.	7190	»	34	35	34	9
La Colombe.....	760	1448	<i>Idem.</i>	6230	75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond.....	235	285	Villebaudon.	1995	50	19	23	19	9
Le Chefresne.....	799	1130	Percy.	4790	»	28	22	28	3
Le Guislain.....	368	539	Villebaudon.	3313	»	21	23	21	9
Margueray.....	317	465	Percy.	1829	»	29	29	29	4
Maupertuis.....	343	541	Villebaudon.	2626	50	23	30	23	6
Montabot.....	669	1154	Percy.	4355	»	25	31	25	5
Montbray.....	1175	1405	St-Sever. (Calvados).	8449	83	30	33	30	7
Morigny.....	266	435	<i>Idem.</i>	2411	»	31	36	31	11
Villebaudon.....	516	469	☒	3156	»	20	25	20	»

CANTON DE SAINT-CLAIR † Population :

SAINT-CLAIR.....	806	800	☒	6647	09	12	40	12	»
Airel.....	728	1017	Saint-Clair.	10139	17	15	37	15	6
Bérigny.....	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316	50	17	40	12	12
Cerisy-la-Forêt.....	1794	2383	☒	18481	58	18	46	18	9
Convains.....	767	1503	Saint-Clair.	9864	50	10	38	10	4
La Méaulle.....	722	1022	<i>Idem.</i>	8093	25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle.....	754	980	<i>Idem.</i>	8475	95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle.....	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245	»	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine....	335	724	Saint-Lo.	4066	75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle.....	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5183	83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle.....	514	889	<i>Idem.</i>	5047	50	13	44	13	16

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE CARENTAN.**

<b>MM.</b> Caillemer. Lemeltier. Moricet. Behin. De la Gonnivière. Boissel-Dembival. Butel. Reaurepaire.	<b>MM.</b> Perrotte. Lavarde. Boissel. Hervieu. Laisné-Desvignets. Colette. Héroul. Touraille.	<b>MM.</b> Lecoindre. Lepage. Fauvel. Esline. Rapilly. Vigier. Legouche. Bonnell.	<b>MM.</b> Lemière. Bel'ais. Lechevallier. Fauvel. Loquet. Pottier. Leterrier. Ollivier.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Lecaplain. Daniel. Briant, <i>ex sans-triade.</i> Regnault. Grossin. Madelaine. Gancel.
--	--	---	--	---

7,814 habitants (11 communes).

Salles. Giret. Menant-Lesprès. Dudouyt. Asselin. Le Baron. Rose. Frémond. Vollet. Raulline. Guillot.	Menant. Rihouey. Langlois. Dumont. Lemoigne. Catherine. Robin. Duperrouzel. Legrand. Defontaine. Hardy.	<i>Ollivier.</i> Leroy. Benoist. Miquelot. Hollande. Gosselin. Legastelois. Vivier. Lafosse. Hécan. Lesaulnier.	Gohin. Lemoigne. Lagouet. Poullain (Ferdinand).  Vigot. Durel. Duval. Lemaitre. Lefèvre.	Menant. Gambillon. Macé. Fauchon. Lecardonnel. Delalonde. Moulin. Olivier. Yger. Encoignard. Letellier.
--	---	---	---	---

9,634 habitants (12 communes).

Blouet.  Lucas. Lepesant. Estur. Hinet. Delafosse. Martin. Chapelle. Bossard. Regnault. Tostain. Canuet.	Houel, Léhérissey.  Pichard. Debroize. Carrey. Levallois. Durand. Lebrun. Voisin. Varin. Fizel. Deschamps. Sébert.	<i>Legouplis.</i>  Lecann. Duval. Leroy. Hervy. Trincot. Moutier. Tesnière. Forest. Pousset. Lemonnier. Vaultier.	Lemonnier.  Lucas. Fautrad.  Dujardin. Lainé.  Lhermitte. Cirou.  Menard.	Basin, <i>sœur Louis de</i> Gozzag.; Jousanie.  Lucas. Gallouin. Rabel. Lemaitre. Alliet. Lebiguais. Blanchet. Bouillet. Guérin. Robillard. Danguy.
--	--	---	--	--

9,140 habitants (14 communes).

Jean. Groualle. Sanrefus. Deshameatz. André. Leclerc. Gilles. Jeantette. Lefèvre. Pacary. Leclerc.	Hélaïhe. Jeanne. Lespérance. Malherbe. Lempérière. Enouf. Houssebrot. Lecot. Putot. Angot. N.	<i>Rihouey.</i> Lebreton. Fontaine. Legallais. Hamelin. Lehérichon. Née. Pigasse. Vivier. Dolbet. Letennour.	Dupré. Gohin. Bertin. Loisel. Frémond. Thiébot. Tiphaigne.  Desmoulins.	Le Verdier. Levilly. Eury. Guérin. Le Mennier. Lemennictér. Renard. Langlois. Legrand. Delafosse. Rachiné.
--	---	--	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

Suite du CANTON

Saint-Jean-de-Savigny ....	487	755	Saint-Clair.	6253	75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	351	461	Saint-Lo.	3450	"	7	35	7	9
Villiers-Fossard .....	605	869	<i>Idem.</i>	3564	08	6	34	6	5

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE †. Population :

SAINT-JEAN-DE-DAYE .....	261	421	La Périne (le Désert)	4095	41	15	33	15	"
Amigny .....	193	370	<i>Idem.</i>	2342	75	8	25	8	11
Cavigny .....	622	678	<i>Idem.</i>	6453	"	11	35	11	7
Graignes .....	1158	1415	<i>Idem.</i>	10248	"	21	33	21	6
Le Désert .....	777	1459	<i>Idem.</i>	11309	"	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	552	1486	<i>Idem.</i>	10737	50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot .....	137	408	<i>Idem.</i>	4105	"	18	31	18	5
Le Mesnil-Véron .....	188	263	<i>Idem.</i>	2755	"	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque ...	435	931	<i>Idem.</i>	8883	25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1370	3032	<i>Idem.</i>	24289	41	21	39	21	6
Pont-Hébert .....	957	1499	<i>Idem.</i>	10391	"	7	31	7	8
Saint-Fromond .....	914	1551	<i>Idem.</i>	18871	25	15	37	15	4
Tribehou .....	1094	997	<i>Idem.</i>	8454	25	19	28	19	13

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE †. Population :

TESSY-SUR-VIRE .....	1482	1586	☒	13076	26	18	34	18	"
Beaucoudray .....	314	469	Villebaudon.	1987	50	21	27	21	7
Beuvrigny .....	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757	"	21	40	21	6
Chévy .....	261	364	Villebaudon.	1915	50	19	29	19	6
Domjean .....	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	7997	63	18	37	18	3
Fervaches .....	541	489	<i>Idem.</i>	3238	"	15	33	15	3
Fourneaux .....	178	234	<i>Idem.</i>	1620	50	21	37	21	3
Gouvets .....	739	1101	Villebaudon.	4540	25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac .....	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180	50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult .....	383	399	Torigni-sur-Vire.	3025	75	12	32	12	10
Moyon .....	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279	75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire .....	341	733	<i>Idem.</i>	3422	50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts ...	960	1574	Villebaudon	8555	25	27	37	27	9
Troisgots .....	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287	10	14	33	14	6

CANTON DE TORIGNY-SUR-VIRE †. Population :

TORIGNY-SUR-VIRE .....	2008	292	☒	17719	75	14	39	14	"
Biéville .....	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841	50	17	45	17	11
Brectouville .....	167	375	<i>Idem.</i>	2434	75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire .....	1780	2489	<i>Idem.</i>	21629	50	9	30	9	5
Giéville .....	647	1033	<i>Idem.</i>	6342	"	17	43	17	3
Guilberville .....	1600	2215	<i>Idem.</i>	11401	25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest .....	165	374	<i>Idem.</i>	1503	"	12	40	12	4
Lamberville .....	401	706	<i>Idem.</i>	4968	25	17	45	17	9
Le Perron .....	338	459	<i>Idem.</i>	3100	50	20	43	20	7
Montrabot .....	239	386	Percy	2049	"	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE SAINT-CLAIR.**

<b>MM.</b> Marguerite de Rochefort, Le M <sup>re</sup> de Mathan. Raoul.	<b>MM.</b> Duchemin. Le Guédois. Raulin.	<b>MM.</b> Templer. Mustel. Fétille.	<b>MM.</b> Hulmcl. Melot.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Charbonnel. Lemonnier. Boullot.
---	---	---	---------------------------------	---

8,597 habitants (13 communes).

Pezeril. Desdevises. Houssebrot. Folliot. Lebas. Delisle. Angot. Pottier. Thouroude. Touzard. Thouin.	Le Fèvre. Rauline. Angot. Voydie. Duclouet. Aupoix. Vaultier. Thouroude. Dujardin. Gancel. Horel.	<i>Gilbert.</i> Aubert. Vallée. Beaumont. Gardin. Fontaine. Brodin. Levieux. Bertaux. Langenais. Duval ; Delarue ; Girard. Hue. Lechevalier.	Bailleul. Lebas. Leprovoist. Desplanques.  Painchaud. Lenoir. Michel.	Blondel. Layne. Levillain. Lesauvage. Marie. Bigrel. Lemains. Houssin. Lecardronnel. Lecointre ; Le Coustier. Lemonnier ; Lechartier M. Saldrey. Delaville. Aubry.
---	---	---	--	---

8,865 habitants (14 communes).

Leguédois. Legablier. Delaville. Ladroue. Picot. Beaufils. Leméore-Lesmonlils. Loisel. Dyvrande.	Cochar. Joret. Hue. Gosselin. Launay. Boulligny. Lemazurier. Bisson. Vivier.	<i>Mabire.</i> Lebailly. Ménard. Lesoul. Camus. Brion. Abraham. Montaigne. Desvages.	Le Pantre, fr. de la doct. (chrétienne).  Lemaitre. Prévost.  Julienne.  Ravenel.  Levallois. Keller.	Godard, St Marie de Saint- Cannet. [Rech.] Martin. Barbé. Delaroque. Lefranc. Morel. Restout. Bosquet, S <sup>r</sup> Ste- Olympe. Delafosse. Lenordez. Boutemy. Lemercère. Marie.
--	--	--	--	--

11,843 habitants (17 communes).

Prée. Varin. Suzanne. Chardine. Massier. Cordhomme. Savarre. Godey. Joret. N....	Guillouet. Flaust. Lepringard. Hubard. Lepage. Legrand. Moulin. Flaust. Delaville. Loyer..	<i>Leroy ; Darondel.</i> David. Leroy. Lemaitre. Queudeville. Margueritte. Mourocq. Delaunay. Piton. Briard.	Bucaille. Leberruyer.  Bréard. Lécot. Godefroy.	Godey. Mottet. Lecointre. Navet. Lechevalier. Ernouf. Guérin. Templer. Sanson. Boutemy.
---	---	---	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
Placy-Montaigu.....	503	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbain.....	646	721	<i>Idem.</i>	5403 50	11	39	11	6
Rouxville.....	395	576	<i>Idem.</i>	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand.....	1231	2162	<i>Idem.</i>	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants...	1003	1336	<i>Idem.</i>	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien.....	209	387	<i>Idem.</i>	1903 »	18	43	18	4
Vidouville.....	289	445	<i>Idem.</i>	3088 »	15	43	15	10

Suite du CANTON DE

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**

CANTON D'AVRANCHES †. Population :

AVRANCHES †.....	8137	444	☒	74824 48	55	47	»	»
Chavoy.....	206	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy.....	273	364	<i>Idem.</i>	1692 »	63	52	5	5
La Gobannière.....	185	380	<i>Idem.</i>	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair.....	1092	1110	<i>Idem.</i>	9361 94	58	50	3	3
Marcey.....	824	673	<i>Idem.</i>	6124 58	56	49	3	3
Plomb.....	627	819	<i>Idem.</i>	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault †.....	374	195	<i>Idem.</i>	1896 08	66	54	7	7
Ponts.....	503	670	<i>Idem.</i>	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice.....	158	235	<i>Idem.</i>	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize...	665	895	<i>Idem.</i>	6125 80	55	45	5	5
Saint-Loup.....	504	646	<i>Idem.</i>	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs..	644	649	<i>Idem.</i>	5164 75	59	50	3	3
Saint-Ovin.....	357	679	<i>Idem.</i>	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches.	845	1253	<i>Idem.</i>	6242 75	57	49	5	5
Vains.....	885	858	<i>Id. m.</i>	6545 »	59	52	6	6

CANTON DE BRÉCEY †. Population :

BRÉCEY.....	2300	2103	☒	19848 05	49	48	17	»
Braffais.....	422	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves.....	769	969	<i>Idem.</i>	6987 »	54	54	22	5
La Chaise-Baudoin.....	851	1203	<i>Idem.</i>	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée †.....	383	459	<i>Idem.</i>	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland.....	1031	1249	<i>Idem.</i>	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland.....	510	657	<i>Idem.</i>	2740 »	63	54	13	5
Les Cresnays.....	739	978	<i>Idem.</i>	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey.....	430	527	<i>Idem.</i>	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye.....	270	335	<i>Idem.</i>	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugénie.....	116	179	<i>Idem.</i>	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye..	410	552	<i>Idem.</i>	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail.....	187	362	<i>Idem.</i>	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois...	284	357	<i>Idem.</i>	1881 50	46	45	18	5
Tirepiéd.....	1195	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix.....	342	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**TORIGNI-SUR-VIRE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Auvray.	Porét.	Huard.		
Pain.	Carville.	Delaroche.	Poullain.	Guyot, <i>St-Germodeste.</i>
Mariette.	Enée.	Lefilastre.	Poterie.	Charbonnel.
Pézeril.	Gillette.	Bréhier.		Lesongeur.
Lemaltre.	Marie.	Perdriel.	Vieille.	Blier.
Delangle.	Moulin.	Bochin.		Denis.
Guernier (P).	Guernier (F.).	Mourocq.		Richet.
				Anne.

**Population : 106,840 habitants.**

16,470 habitants (16 communes).

Sanson *	Barbey, Latouche.	<i>Martinière, à St Gervais; Barenton, à N.-Dame-des-Champs; Guérin, à St-Saturin</i>	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Harel.	Desplanches.		Viel.
Lamy.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie	Desplanches.	Piquois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaltre.	Davy.
Jamard.	Jouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Guyot, <i>St-St-Joseph.</i>
Haupaix.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Jubré.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Pinel.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Aubeut.	Maheux.	Chapin.	Marie.
De St-Germain C *	Lechoisne.	Martin.		Leloutre.
Lelorieux.	de Lancesseur.	Dupont *	Dupard.	Ollivier.

10,240 habitants (16 communes).

Boudier.	Augeard.	<i>Guesmon.</i>	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Morin.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeuf.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre fils.	Fortin.	Aumont.	<i>Léves, St-St-Augustin.</i>
Jouenne.	Aubeut.	Gautier.		Lhôtellier.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Esnoult.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel.
Laurence.	Cahu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Jouault.
Loyvet.	Débieu.	Delanoë.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesne.	Rigôt.	Prével.		Boisroux.
LetrégUILly.	Bouffaré.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Guérin.	Dodeman	Guyot.		Mazure.



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

**CANTON DE DUCEY §. Population :**

DUCEY .....	1760	1120	☒	11119	39	67	56	9	»
Céaux .....	592	786	Avranches.	4951	50	68	59	12	9
Courtils .....	525	614	<i>Idem.</i>	3767	»	69	60	13	10
Crollon .....	411	468	<i>Idem.</i>	2618	50	70	61	13	10
Juilley .....	811	1182	<i>Idem.</i>	6479	»	68	58	11	5
La Boulouze .....	155	218	<i>Idem.</i>	995	50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne .....	326	460	<i>dem.</i>	2108	50	68	58	11	9
Les Chéris .....	492	591	<i>Idem.</i>	3644	50	74	59	12	3
Marcilly .....	851	886	<i>Idem.</i>	5784	»	70	57	10	5
Poilley .....	951	1270	<i>Idem.</i>	8517	75	67	58	10	2
Précey .....	612	773	<i>Idem.</i>	4684	68	67	59	11	8
Saint-Quentin .....	1340	1668	<i>Idem.</i>	11783	»	61	53	6	4

**CANTON DE GRANVILLE §. Population :**

GRANVILLE § .....	14747	268	☒	108410	56	49	29	26	»
Bouillon .....	544	630	Granville.	3900	»	60	39	20	10
Donville .....	893	296	<i>Idem.</i>	3245	50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux .....	518	824	<i>Idem.</i>	6116	50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville .....	1190	737	<i>Idem.</i>	10415	82	51	31	24	2
Saint-Pair .....	1346	1540	<i>Idem.</i>	11550	»	52	35	23	5
Saint-Planchers .....	1084	1197	<i>Idem.</i>	9326	»	56	23	21	7
Yquelon .....	426	214	<i>Idem.</i>	2998	50	48	27	26	4

**CANTON DE LA HAYE-PESNEL §. Population :**

LA HAYE-PESNEL .....	935	639	☒	6596	76	44	32	15	»
Beauchamps .....	630	411	La Haye-Pesnel.	4018	51	56	31	21	6
Champcervon .....	407	558	<i>Idem.</i>	2913	75	48	35	16	2
Folligny .....	437	410	<i>Idem.</i>	3079	25	43	39	19	4
Hocquigny .....	283	305	<i>Idem.</i>	1875	50	44	30	18	3
La Beslière .....	273	349	<i>Idem.</i>	2266	25	44	31	20	3
La Lucerne-d'Outremer .....	796	1431	<i>Idem.</i>	6798	25	44	35	15	3
La Mouche .....	301	443	<i>Idem.</i>	2372	50	45	33	14	4
La Rochelle .....	576	751	<i>Idem.</i>	4280	75	49	37	13	2
Le Luot .....	446	851	Avranches.	4075	50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey .....	352	421	La Haye-Pesnel.	2897	»	45	31	18	2
Les Chambres .....	228	418	<i>Idem.</i>	1857	50	48	38	13	4
Le Tanu .....	582	694	<i>Idem.</i>	4005	75	44	37	20	5
Noirpalu .....	177	819	<i>Idem.</i>	1352	»	44	37	15	5
Sainte-Pience .....	658	868	Avranches.	3458	50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs .....	958	1202	La Haye-Pesnel.	8390	25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

8,825 habitants (12 communes).

MM. Lebedel. Colet. Périer. Ysabel. Fardin. Barbey.	MM. Champion. Gilbert. Dupont. Juin. Datin. Mazure.	MM. <i>Gournel.</i> Miquelard. Gournel. Laurent. Guesnon. Champion.	MM. Larcher. Mazier.  Prével.	MM <sup>lles</sup> Danguet. Despas. Boisroux. Duguépéroux. Anger. Coursin, s <sup>r</sup> Saint-François. Pinel, s <sup>r</sup> Sainte-Anne. Etienvre. Bernard. Bainnée. Mazier. Lhôtellier.
Loqué (Pierre).	Le Guérinais.	Leprovost.		
Gilbert. Poullain. Dupont. Provost. Dupont.	Fortin. Boutelon. Morin. Doublet. Lebedel.	Gallouin. Lemouland. Goron. Bouillet. Béatrix.	Roblin. Fras. Martel. Lejamtel.	

20,748 habitants (8 communes).

Beust.	Benoist, Riotteau.	<i>Le Caplain; Allain.</i>	Tuffery (frère Haval-Pierre). Boissier.	Delabarre, Lulay et Josseaume.
Digée (Louis).	Digée (Alexis).	Debroise.	Lebasnier.	Dauguet, s <sup>r</sup> Mélanie.
Fissadame. Dairou. Chemin. Chesnay. Chemin. Mahé.	Pellerin. Yver. Chevallier. Besnard. Avril. Lepaumier.	Garnier. Esnoult. <i>Maire.</i> Thébault. Raulin. Dufresne.	Blouin. Leloutre. Deslandes. Fouque. Anquetil. Potier.	Lebrun. Hamon. Boel, s <sup>r</sup> Clémentine. Legrand; Prével. Rosselin. Lemière.

9,166 habitants (19 communes).

Lanos. Augrain. Poullain. Laurence. Lemains. Hédouin. Desfeux. Duguey-Cher. Lompère de St-Pierre (Léon). Dugué-Cher. Dufin. Le Marquis. Allain. Langelier. Jonquier. De St-Pierre (Louis).	Avril. Simonne. Olive. Marion. Duval-Granderie. Lhomme. Lebréton. Vivier. Hurel. Tetrel. Genvresse-Lafosse. Seigneur. Miconin. Jeannot. Besnier. Herpin.	<i>Vignon.</i> Jamont. Adelée. Huvé. Trochon. Lahuppe. Davy. Humel. Paillette. Le Duc. Perrouault. Guérin, Anger. Raulin. Lenorais. Pitel. Mauviel.	Legallais. Leblanc.  Gautier. Painchaud.  Bouillon. Follain. Tardif.	Hulmer. Hochard. Mauray. Poidevin. Gloria. Maillard. Lehodey. Levallois. Peslin. Lemercier. Perrouault. Boucé. Lelandais. Goudal. Rose. Desfoux.
---	---	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Léger . . . . .	179	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin . . . . .	364	537	La Haye-Pesnel.	3087 50	47	36	18	3
Subigny . . . . .	584	790	Avranches.	4053 "	50	40	9	8

CANTON DE PONTORSON ¶. Population :

PONTORSON <sup>2</sup> . . . . .	2234	415	☒	13119 08	79	69	22	"
Ardevon . . . . .	386	830	Pontorson.	3875 "	77	68	20	8
Aucey . . . . .	763	951	Idem.	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir . . . . .	436	857	Idem.	2933 16	84	69	21	8
Boucey . . . . .	622	1083	Idem.	6044 50	81	72	23	2
Cormeray . . . . .	136	190	Idem.	1186 50	76	68	21	6
Curey . . . . .	350	574	Idem.	2857 66	77	67	20	4
Huisnes . . . . .	361	654	Idem.	3545 33	75	66	19	10
Les Pas . . . . .	339	460	Idem.	2972 "	77	67	19	5
Macey . . . . .	306	587	Idem.	2632 50	76	67	19	6
Moidrey . . . . .	312	636	Idem.	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel . . . . .	193	258	Idem.	1067 75	89	72	24	9
Sacey . . . . .	1225	1527	Idem.	8824 75	86	72	25	7
Servon . . . . .	622	923	Idem.	5486 17	71	62	14	10
Tanis . . . . .	544	746	Idem.	3786 "	73	64	16	10
Vessey . . . . .	976	1261	Idem.	6885 50	70	71	23	7

CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :

SAINT-JAMES . . . . .	3199	1819	☒	21153 "	77	67	20	"
Argouges . . . . .	1294	1639	Saint-James.	8387 "	82	71	23	6
Carnet . . . . .	894	1012	Idem.	5897 42	80	70	23	3
Hamelin . . . . .	204	246	Idem.	1487 23	86	78	22	8
La Croix-Avranchin . . . . .	878	1082	Idem.	6054 "	74	65	17	5
Montanel . . . . .	1053	1548	Idem.	5989 75	80	71	24	10
Montjoie . . . . .	506	745	Idem.	3621 50	76	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte . . . . .	1628	2098	Idem.	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte . . . . .	1154	1641	Idem.	6207 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron . . . . .	726	1114	Idem.	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey . . . . .	541	774	Idem.	4149 59	74	64	16	7
Villiers . . . . .	460	791	Idem.	3907 "	77	67	20	7

CANTON DE SARTILLY ¶. Population :

SARTILLY . . . . .	1285	1154	☒	9352 83	41	39	11	"
Angey . . . . .	235	247	Sartilly.	1421 "	53	42	14	3
Bacilly . . . . .	1297	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles . . . . .	423	383	Sartilly.	2392 75	62	41	19	8
Champey . . . . .	309	324	Idem.	2443 50	54	43	9	4
Champeaux . . . . .	506	422	Idem.	3323 "	63	45	17	6
Dragey . . . . .	676	1015	Idem.	6526 25	57	44	12	5
Genet . . . . .	776	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif . . . . .	907	1348	Idem.	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE LA HAYE-PESNEL.**

MM. Picot. De Méry de Longueville Lebourgeois.	MM. Lecoufle. Letourneur. Pigeon.	MM. Guilbert. Lorin. Lebreuilley.	MM. Levesque.	MM <sup>lles</sup> Girre. Navet. Aumont.
9,803 habitants (16 communes).				
Lefebvre. Théault. Marquis de Verden de la Grèze. Gaillard. Guichard. Faguais. PiquereL. Provost. Chauvière. M <sup>is</sup> de Caqueray. Tardif de Moidrey. Leplat. Guillard. Provost. Ysabel. Louiche-Loumel.	Guichard. Cornicard. Pivert.  Blin. N. Verdier. Doré. Duprey. Royer. Dauguet. Allain. Ménard. Dardiènne. Jamault. Cloche. Guillard.	Havard. Breillot. Vaudouer.  Hamon. Quesnel. Forget. Théberge. Aubrée. Ruault. Cluche. Gautier. Dauguet. Thébault. Labigue. Dinard. Bigrel.	Marie.  Maheux.  Lelièvre.  Daubrée. Poirier. Doré. Goron.	Bussard. <i>Toussaint, St St-G-Josephine.</i> Lesage.  Lethimonnier. Marion. Sarrasin. Dairou. Dauguin. Nicolle. Faguais. Genevée. Lenormand. Barbé. Carnet. Bouillon. Follain.
12,537 habitants (12 communes).				
Morel.  Berthelot. Maheux. Lemonnier. Desgranges. Costentin. Despréaux. Chevalier. Delacour. Du Homme. Gantier-Lapérière. Tiffaine.	Gautier, Chevalier ;  Jourdan. Fouasse. Rault. Douettée. Jouanne. Gautier. Chauvois. Portier. Langlois. Guérim. Renault.	Legrand ; Guérim, à Saint-Benoit. Poirier. Esnoult. Lemonnier. Brazard. Fougeray. Chevallier. Langlois. Portier. Nicolle. Delaporte. Durand.	Delabroise.  Gerard, fr. Ortaire. Roblin.  Godefroy. Duval.  Leroy. Datin. Tasset. Leteurtrois.	Boudant et Le- prieur. Rouel ; Abraham. Gillot. Chenot. Goron. Fontaine. Lechevalier. Ameline. Yvon. Gilbert. Barbedette. Lurois.
8,766 habitants (14 communes).				
Lemone-Lechmay. Sicot. Chauvin. Geffroy. Lemétayer. Lemaréchal. Duchemin. Piton. Gombert.	Esnault. Jacquet. Lérée. Girard. Lebréton. Letellier. Leplat (Jules). Lefèvre. Bellet.	Mauviel. Peslin. Bougourd. Poulain. Hamelin. Lair. Tabard. Trochon. Lefebvre.	Laurence.  Hébert.  Blin. Guérand. Durand. Orange.	Tesnière. Morel. Chauvin. Coutéil. Holleu. Hurel. Pillevoise. Gourmay. Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
				Principal des 4 contributions directes.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sment.	du canton.

Suite du CANTON D

Montviron .....	408	593	Sartilly.	3815	»	52	42	9	4
Ronthon .....	363	484	Idem.	3339	75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas .....	238	238	Idem.	1971	25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups .....	539	1426	Idem.	4344	33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers .....	784	840	Idem.	6106	50	56	39	16	5

CANTON DE VILLEDIEU §. Population

VILLEDIEU ☒ .....	3572	82	☒	23043	08	34	32	22	»
Bourguenolles .....	443	764	Villedieu.	3672	»	41	40	18	8
Champrépus .....	710	912	Idem.	6029	»	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron .....	784	955	Idem.	4239	»	40	38	21	6
Fleury .....	894	1259	Idem.	8256	»	38	30	27	5
La Bloutière .....	578	923	Idem.	5069	»	33	28	28	6
La Lande-d'Airou .....	965	1509	Idem.	7140	25	39	38	19	6
La Trinité .....	678	917	Idem.	4444	»	42	40	18	8
Rouffigny .....	457	670	Idem.	3525	»	39	38	17	6
Sainte-Cécile .....	668	1149	Idem.	5777	50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	Idem.	4451	»	36	34	20	2

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG**

CANTON DE CHERBOURG §. Population

CHERBOURG ☒ .....	37215	651	☒	283521	62	76	75	»	»
-------------------	-------	-----	---	--------	----	----	----	---	---

CANTON DE BEAUMONT §. Population

BEAUMONT .....	679	789	☒	4818	08	93	82	18	»
Acqueville .....	347	579	Beaumont-Hague.	3512	»	84	75	11	10
Auderville .....	489	433	Idem.	4251	50	102	91	27	9
Biville .....	410	870	Idem.	3023	»	89	83	18	8
Branville .....	138	212	Idem.	1125	»	89	79	14	4
Digulleville .....	532	789	Idem.	6112	»	98	87	22	4
Eculleville .....	142	233	Idem.	1517	»	96	86	17	4
Flottemanville-Hague .....	466	1139	Cherbourg.	4615	»	88	77	9	11
Gréville .....	505	1003	Beaumont-Hague.	7473	»	98	82	16	4
Herqueville .....	212	291	Idem.	1437	»	97	86	22	4
Jobourg .....	593	1015	Idem.	6702	50	98	88	24	6
Nacqueville .....	442	844	Idem.	6881	50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite .....	378	614	Idem.	4131	»	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue .....	511	429	Idem.	3950	»	98	88	22	5
Saint-Croix-Hague .....	455	984	Idem.	4223	»	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux .....	684	635	Idem.	7391	75	102	91	26	8
Tonneville .....	200	383	Cherbourg.	2368	»	85	80	9	11
Urville-Hague .....	340	312	Beaumont-Hague.	8458	50	86	81	11	9
Vasteville .....	608	1672	Idem.	7824	50	87	78	12	10
Vauville .....	475	1138	Idem.	4569	»	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**SARTILLY.**

<b>MM.</b> Durand. Gosse. Soulâtre. Mancel. Gond.	<b>MM.</b> Dargenne. Leroy. Lenoir. Lebaillif. Levallois.	<b>MM.</b> Sellier. Lhoste. Le Sénéchal. Dollé. Travers.	<b>MM.</b>  Jouault. Carouge.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Pigeon. Mérid. Gulmin. Salmon. Nativelle.
--	--	---	--	---

10,274 habitants (11 communes).

Lepelletier. Pigeon. Lemare. Anquetil (E.). Datin. Crespin. Potrel. James. Debroize. N... Salles.	Rachine; N... Legrand (Alexand.). Olive. Nové. Briens. Le Noir les Prés. Lepeltier. Nové. Massue. Vivien. Fauquet.	Lebedel. Landelle. Renault. Olive. Houssin. Le Chevallier. Bailleul (Franç.). Bailleul (Piorre). Bastard. Lemarre. Denot. Noblet.	Cucu.  Cervelle. Mahey. Delanoë. Esnouf. Manet. Etienne.  Sebire.	Ruault. Anfray. Leblond. Milcent. Anfray. Coursin. Gastebois. Plaine. Allix. Belloir. Letourneur; Loyer.
---	--	--	--	--

**Population, 87,954 habitants.**

23,580 habitants (1 commune).

Liais.	Gourdièr-Deshameaux; Boulment-d'Ingremard.	Lepeley *, à S.-T; Hamel, à N.-D.-d.-R.; Besnard, à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gomas, Ravenel; Thomine, Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Belleval-lée, Lebas, Lehuby, Leprêtre et Boucher. Greffier.
--------	--	---	---	--

8,606 habitants (20 communes).

C <sup>te</sup> d'Aigneaux. Lefilliatre. Michel-d'Annouville. Bourget. Lesdos. Paris. Asselin. Le Terrou-Besalouehamps. Canville-Lacon.ure. Leboulanger. Digard. Grisel. Mesnil. Hochet. Paris-Lesfontaines. Trigan. Fleury. Lemoigne-Dulenspré. Jourdan. Legrand.	Le Marinel. Voisin. Picquot. Henri. Le Faix. Lecostey. Paris (L.). Dumoncel. Feuardent. Bigot. Samson. N... Falaize. Racine. Encolvey. Ladvenu. Fernagu. Paris (Prévallée). Cosnefroy. Digard.	Tesson. Groult. Desvergez. Leparquier. Vaultier. Letourneur. Digard. Lemarinel. Lanon. Lemièrre. Hérout. Launey. N... Leroy. Lebrun. L'Hullier. Puiney. Dépériers. Bouteloup. Hamel.	De Saint-Jores. Lebailly. Le Hardelay. Cosnefroy. <small>Régnale à St-Croix-Ragne.</small> Poupeville.  Maurouard. Picquot.  Jean. Martin. Duvard. Duhoux. Clément. Leneveu.  Bigard. Beaumont. Tison.	Hébert. Mallois. Langevin. Lehoux.  Esnol. Lechevallier. Mouchel. Gautier. Leroy. Leboisselier. Lenoir. Gosselin. Fleuret. Collette. Caillard. Chevalier. Roulet. Yvetot. Roblot.
---	---	---	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
				du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	
<b>CANTON DES PIEUX ¶. Population :</b>							
LES PIEUX.....	1444	1331 ☒	13801 26	86	63	20	»
Benoitville.....	522	828 Les Pieux.	5369 75	80	68	18	3
Bricquebosq.....	472	805 <i>Idem.</i>	4543 »	83	63	16	8
Flamanville.....	1301	736 ☒	8411 73	93	71	26	6
Grosville.....	870	1351 Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville.....	501	1079 Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville.....	328	588 Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel.....	328	558 <i>Idem.</i>	3308 50	91	63	24	4
Pierreville.....	636	1012 <i>Idem.</i>	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc..	216	358 <i>Idem.</i>	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard.	758	1382 <i>Idem.</i>	8716 75	90	62	23	4
Siouville.....	619	630 Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville.....	297	614 Les Pieux.	5180 59	91	71	17	6
Surtainville.....	942	1483 <i>Idem.</i>	9818 91	93	59	28	8
Tréauville.....	875	1237 Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
<b>CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population :</b>							
OCTEVILLE.....	2268	775 Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville.....	545	578 <i>Idem.</i>	5009 67	84	82	7	10
Couville.....	533	862 Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville.....	604	927 Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville.....	4429	507 <i>Idem.</i>	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast.....	469	720 Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville.....	1050	767 Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval.....	420	1342 <i>Idem.</i>	2701 58	72	67	10	12
Martinvast.....	769	1104 ☒	6198 05	80	69	7	4
Nouainville.....	236	381 Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville.....	887	553 <i>Idem.</i>	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard.....	235	286 Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville.....	401	763 <i>Idem.</i>	4625 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague.....	863	1273 <i>Idem.</i>	7896 50	81	71	13	10
Tollevast.....	604	1162 <i>Idem.</i>	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville.....	5543	3287 Cherbourg.	33816 »	80	79	4	7
Virandeville.....	625	822 Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
<b>CANTON DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE ¶. Population :</b>							
SAINT-PIERRE-ÉGLISE.....	2167	802 ☒	15567 52	71	76	17	»
Angoville.....	77	108 Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	3
Brillevast.....	561	909 <i>Idem.</i>	5253 24	74	72	16	5
Canteloup.....	352	428 <i>Idem.</i>	3124 25	68	74	19	5
Carneville.....	436	688 <i>Idem.</i>	3732 75	79	75	16	4
Clitourps.....	321	630 <i>Idem.</i>	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville.....	770	860 <i>Idem.</i>	8885 45	74	79	20	3
Fermanville.....	1780	1166 <i>Idem.</i>	8535 93	74	77	21	4
Gatteville.....	975	972 <i>Idem.</i>	14949 03	77	81	26	9
Gonneville.....	964	1535 <i>Idem.</i>	8835 83	74	71	13	6
Gouberville.....	348	279 <i>Idem.</i>	3736 87	78	79	24	7
Le Theil.....	921	1383 <i>Idem.</i>	5798 25	71	66	14	11
Le Vast.....	1251	1304 ☒	9874 66	65	71	21	7

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

10,109 habitants (15 communes).

<b>MM.</b> Lequérié-Desroziers. Houel-Desmonts. Pezet. Cte de Semaisons. Hairon. Messent. Belhoste. Bignon. Lefillastre-Desmares. Lecacheux. Sorel. Lenoir. De Beaudrap. Denis-Dumont. Leledier.	<b>MM.</b> Hellet. Ingouf. Cottebrune. Courtois Brisset. Quentin. Hamel. Desvergez. Simon. Adam. Vaultier. Avoine. Bourget. Tollemer. Lebourgeois.	<b>MM.</b> <i>Roquière.</i> Bedel. Clément. Godefroy. Leroux. Mouchel. Denys. Mautalent. Dacier. Pagnier. Biard. Villot. Vastel. Mosqueron. Canoville.	<b>MM.</b> Groult. Leloup. Gosnefroy. Ozouf. Duval. Bertrand. Leroy. Lencley. Lurienne. Yvetot. Marie. Dubost. Bocage. Houel.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Leprince. Lerogueur. Guérin. Daniel. Aubry. Hairon. Barbe. Gaillard. Martin. Godefroy. Voisin. Sorel. Blaisot. Sauvage. Delanoë.
---	---	---	---	--

20,483 habitants (17 communes).

<b>N. . .</b> Levallois. Lecourt. Lemaitre. Mirquet. Leroux. Hignard. Quentin. Hervieu. Dumoncel. de Couville. Roquier. Le Grancher. Lebuhotel. Drouet. N. . . Le Marquand.	<b>N. . .</b> Le Tellier. Maurouard. Loir. Bouin; Lepetit. Lerouillois. Belhomme. Mahier. Pezet. Destrés dit Monturbet. Cauvin. Orange. Lebarbenchon. Chauvin. Dubost. Lelanchon; Lebrun. Lemarinel.	<i>Foucard.</i> Anne. Laurence. Saillard. Digard. Bonnemains. Desmares. Mariage. Lucas. Mauger. Fontaine. Adam. Lucas. Seblin. Renard. <i>Forcel</i> ; Chauvin. Hasne.	Levallois. Rouxel. Herbert. Adam. Mottin. Anne. Dessoulles. Née. Legoupil. Baudry. Le Chevalier. Beilbard. Mesnil, Simon. Le Long.	Jacquet. Roulland. Lecacheux. Cauchard. Guillemet. Langlois. Michel. Prével. Bataille. Martin. Aubey. Pasquier. Damourette. Voidie. Leguerrier. Thomas, Drouin. Choisnel.
---	--	--	---	---

13,176 habitants (20 communes).

Le Bas. Auvray. Daboville-Lavallée. Mallet. Planques. Delisle. Michel. Levallois. Dorey. Bourdet. Hamel. Quetteville. de la Germonière.	Touzé. Ernouf. Lemaresquier. Boulard. Dudoy. Sorin. Jourdan. Gallien. Touzard. Vastel. Anquetil. Lallemand. Ficht.	<i>Le Maignen.</i> Hamel. Bouillon. Mesnil. Delisle. Levesque. Vignon. Duvivier. Crosville. Leclère. Couppey. Allain.	Creully. <i>réunie à Vrasville.</i> Laloë. Lefebvre. Polidor. Leflambe. Delalande. Lemonnier. Poirier. Anne. Simon.	Audouard. Gilles. Le Hérisssier. Amline. Duhamel. Lepetit. Lehuby. Menant. Osouf. Belliard. Durel. Pilard
---	--	--	---	--



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON</i>								
Maupertus .....	273	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville .....	295	348	<i>Idem.</i>	4039 08	78	83	24	7
Rétoville .....	237	340	<i>Idem.</i>	2903 »	77	82	23	6
Théville .....	392	777	<i>Idem.</i>	5081 50	76	74	13	2
Tocqueville .....	502	590	<i>Idem.</i>	7136 08	76	77	22	5
Varouville .....	403	418	<i>Idem.</i>	3470 16	73	79	20	3
Vrasville .....	149	143	<i>Idem.</i>	1368 »	76	80	21	4

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**

COUTANCES  .....	8027	333	☒	CANTON DE COUTANCES $\frac{1}{2}$ . Population :				
				65491 00	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette ..	532	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Camberton .....	1155	1701	<i>Idem.</i>	10989 50	27	6	6	6
Courcy .....	943	1145	<i>Idem.</i>	9409 33	34	4	4	4
Nicorps .....	3351	563	<i>Idem.</i>	4807 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances ..	825	881	<i>Idem.</i>	7953 »	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances ..	216	439	<i>Idem.</i>	3953 50	28	»	»	»
Saussey .....	735	891	<i>Idem.</i>	5633 75	35	6	6	6

**CANTON DE BRÉHAL  $\frac{1}{2}$ . Population :**

BRÉHAL  .....	1439	1362	☒	12984 50	44	19	19	»
Anctoville .....	202	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey .....	182	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville .....	402	688	<i>Idem.</i>	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer .....	1433	1464	<i>Idem.</i>	10370 50	46	18	18	2
Cérédces .....	1942	2242	<i>Idem.</i>	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup .....	376	417	<i>Idem.</i>	3110 25	43	21	21	2
Coudeville .....	830	872	<i>Idem.</i>	6541 25	46	21	21	2
Equilly .....	440	566	Gavray.	3860 50	41	29	29	13
Hudimesnil .....	1223	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière .....	475	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur .....	320	323	Bréhal.	1685 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert .....	500	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville .....	503	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Munéville-sur-Mer .....	638	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye ..	468	527	<i>idem.</i>	3886 »	47	27	27	12

**CANTON DE CERISY-LA-SALLE  $\frac{1}{2}$ . Population :**

CERISY-LA-SALLE .....	1775	1685	☒	13576 92	21	14	14	»
Belval .....	448	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours .....	923	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert .....	370	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon .....	1383	1693	<i>idem.</i>	12534 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly ..	1708	2522	<i>idem.</i>	14951 75	21	18	18	5
Ouville .....	821	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey .....	1024	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 94	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu .....	1306	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly ..	512	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	6
Savigny .....	728	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Bourdet.	Gosselin.	Philippe.	Quévillon.	Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Henry.	Fortin.
Laurens.	Bouchard.	Paumier.		Auger.
Gibon.	Lemaltre.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Germain.	Féron.	Dallain.	Philippe.	Pacé.
Piard.	Laurent.	Cervelle.		Guesnon.

**Population : 113,742 habitants.**

12,768 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel - Dombrevail et Chevalier.	<i>Truffaut ; Foberrier.</i>	F <sup>res</sup> de la doct <sup>o</sup> chrét <sup>o</sup> , Lainé.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevalier.	Feuillet.	Perra.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Laroque.	Lecaplin.	Lefilleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	<i>Lemoine</i>	<i>réunies à Coustances</i>	
Potier du Parc.	Hédouin.	<i>Adeline.</i>	<i>Idem.</i>	
Tanqueray.	Heurtaut.	Lefèvre.	Leriverend.	Adeline.

14,373 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	<i>Langlois.</i>	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Hubert.	Faucon.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Guérand.
Maheut.	Duval.	<i>Touroude.</i>	Villedieu.	<i>Géris, St Et Zacharie.</i>
<i>Bondier de la Vallée.</i>	Vallet.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Hecquard.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Cacquevel.	Gouelle.	Duval.		Bailleul.
Lehérissy.	Touroude.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Février.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Avenette.	Jourdan.	Harel.		Dubuisson.
Méquin.	Lecarpentier.	Boileau.	Robine.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	Gohin.	Pasturel.	Duchesne.
Bourey.	Allain-les-Closets.	Templer.	Guérin.	Chauvin.

10,998 habitants (11 communes)				
Savary.	Jéhenne.	<i>Turgis.</i>	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Delarogue.	Moulin.
Le Chevalier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Renouf.
Lecomte.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
<i>Varin de la Brunelière *</i>	Leconte.	Delaunay.	Letenneur.	Allix.
<i>Paquet de Beauvais.</i>	Bouley.	Auvray.	Sévaux.	Charlot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	De Saint-Denis.	Voisin.
Lehodey.	Delarue.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
Le Brun.	Beshogues.	Boulay.	Rault.	Debien.
De Mons.	Rabec.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principales contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

CANTON DE GAVRAY §. Population :

GAVRAY .....	1635	1601	☒ Gavray.	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil .....	203	261	Gavray.	1702 »	31	13	15	6
Hambye .....	2690	2967	Idem.	23500 50	25	19	19	8
La Baleine .....	303	463	Idem.	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand .....	493	675	Idem.	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant .....	306	239	Idem.	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier .....	658	923	Idem.	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue .....	861	334	Idem.	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues .....	456	478	Idem.	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman .....	817	1071	Idem.	5619 75	40	24	24	6
Lengronne .....	901	1208	Idem.	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois .....	590	665	Idem.	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast .....	1456	1671	Idem.	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois .....	475	585	Idem.	2383 50	30	26	26	8
Ver. ....	903	1376	Idem.	9182 »	38	22	22	4

CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS §. Population :

LA HAYE-DU-PUITS ☒ .....	1420	517	☒	10505 34	44	29	29	»
Appeville .....	576	1321	Prétot.	12506 50	38	46	46	17
Baudreville .....	307	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville .....	454	623	Idem.	4193 »	46	31	31	2
Canville .....	397	534	Idem.	5714 75	54	39	39	10
Coigny .....	341	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville .....	622	682	Idem.	7801 25	46	43	43	14
Dennoville .....	558	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville .....	522	1018	Idem.	5374 23	47	33	33	4
Gerville .....	199	582	Idem.	2774 25	44	28	28	5
Glatigny .....	407	499	Idem.	3079 75	52	37	37	8
Houtteville .....	233	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire .....	822	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq. ....	437	816	Idem.	6388 50	44	28	28	3
Montgardon .....	770	1331	Idem.	6039 25	46	32	32	2
Neufmesnil .....	279	532	Idem.	3362 75	46	32	32	2
Prétot .....	617	811	☒	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont ..	662	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
St-Remi-des-Landes .....	540	816	Idem.	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont..	441	849	Idem.	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien .....	384	581	Idem.	4653 25	45	30	30	1
Surville .....	348	746	Idem.	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec .....	868	2120	Idem.	10193 75	50	36	36	7
Vindfontaine .....	709	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12

CANTON DE LESSAY §. Population :

LESSAY .....	1500	2246	☒	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay .....	605	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville .....	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay .....	570	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

12,167 habitants (15 communes).

<b>MM.</b> Lefebvre-Gossot * Le Brun. Niobey *. Leconte. Piel-Ferrennière. Michel. Fonnard. Benâtre. Le Breton. de Gourmont. Le Chevalier. Lebosq. Pignet. Soret. Auvray.	<b>MM.</b> Durville. Robins-Beaupré. Horel; Delarue. Dupont. Auvray. Desvages. Massus. L'Hermitte. Boudier. Foucher. Lecaplain. Durand. Hardy. Dupont. Dupont.	<b>MM.</b> Morin. Leroux. Guilgaud. Dubois. Savary. Passais. Godefroy. Lemonnier. Le Légard. Anquetil; Duchemin. Menard. Talbot. Morin. Piron, Vallée. Lemoigne.	<b>MM.</b> Letenneur.  Saugrain, Pignet. Lemarquand.  Regnault.  Plantegenest. Lebailleux. Delacour. Caresmel. Goulet. Robine. Pignet.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Leroyer. Vimont. Cresté et Jean. Leconte. Quesnel. Vimond. Hédouin. Guillotin. Levêque. Lebigot; Godard. Victor. Vibert. Godefroy. Aubeut. Térel.
--	---	---	--	---

12,936 habitants (24 communes).

Moittier.  Gruchy. Jean. Ozouf. Labanque. Vaultier. Lemoigne. de Beaudrap. N... Pitance. Roptin. Jehenne (Joseph) Lavoisy. Dolbet. Roptin. Lempérière. Le Mesley. Letourneur. Quenault. Quiédeville. Violette. Dubois. Marie. Leconte.	Chanteux.  Pagny. Houssel. Moulin. Lecomte. Loquet. Dujardin. d'Aigremont. Lesage (L.) N... Luce. Jehenne (Alph.) Lematre. Doley. Lepoittevin. Leroux. Comte de Ste-Marie. Lerouge. N... Fauquet. Haize. Navarre. Giard. Travert.	Clément.  Mabire. Drieu. Gautier. Portais. Hallot. Bizet. Duboscq. Riquier. N..... Auger. A'lain. Gohier. Lelièvre. Lebreton. Lemonchois. Lebert. Baudry. Godefroy. N..... Lemière. Turpin. Massieu. Godefroy.	Douchin et Frères de la doctrine chrétie. Cariot.  Lefrançois.  Galliot. Lefèvre. Regnault.  Boursin.  Tahot. Larsonneur. Maupas.  Plantegenest. Lamy. Pâquet. Rose.  Harache. Esnault. Lerouge.	Guillot.  Fosse. Reffuveille. Laisney. Gaffre. Barbey. Biard. Lebiguais. Hostingue. Baisnée. Holley. Gentés. Vichard. Godard. Juin. Bataille. Regnault. Euvrie. Deslandes. Duval. Laurens. Villain. Lepeley. Gelés.
--	---	--	---	---

12,035 habitants (13 communes).

Fauvel. Fautrat. Luce. Ecolivet.	Navarre. Butel. Bauvin. Aubin.	N..... Desheulles. Hérouard. Desmottes.	Lesigne. Provost.  Morin.	Esnouf. Lion. Barré. Letellier.
---	---	--	------------------------------------	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
				Principal des contributions directes.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Créances .....	2105	2150	Lessay.	8994	25	39	21	21	3
Geffosses .....	1050	2031	St-Malo-de-la-Lande.	9816	75	39	14	14	12
La Feuillie .....	604	1384	Périers.	4252	25	32	18	18	6
Laulne .....	505	888	Lessay.	6580	50	36	25	25	6
Millières .....	1109	2030	Périers.	7685	25	31	20	20	8
Pirou .....	1420	2811	Lessay.	11166	75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay ..	695	1876	<i>Idem.</i>	7452	25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids..	400	559	Périers.	3628	25	32	22	22	9
Vesly .....	1136	1637	Lessay.	13824	"	41	26	26	5

CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER §. Population :

MONTMARTIN-SUR-MER .....	1066	1002	☒	7276	42	41	10	10	"
Annoville .....	910	851	Montmartin-sur-Mer.	6736	"	43	13	13	3
Contrières .....	641	913	Coutances.	8567	50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer .....	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3019	75	40	12	12	2
Hérenquerville .....	277	271	<i>Idem.</i>	2200	50	43	13	13	2
Hyenville .....	344	331	Coutances.	3022	"	37	7	7	4
Lingreville .....	1496	923	Bréhal.	9425	"	45	15	15	5
Montchaton .....	686	689	Coutances.	4851	50	38	7	7	4
Orval .....	1086	1231	<i>Idem.</i>	11554	"	36	6	6	8
Quettreville .....	1529	1586	<i>Idem.</i>	13182	"	40	10	10	5
Regnéville .....	1955	1029	☒	11397	32	40	11	11	3
Trelly .....	1104	1175	Coutances.	10628	75	43	13	13	8

CANTON DE PÉRIERS §. Population :

PÉRIERS .....	2515	1453	☒	26202	94	26	16	10	"
Beaute .....	272	226	Prétot.	2805	25	37	34	34	18
Feugères .....	735	832	Périers.	7539	25	21	15	15	8
Gonfreville .....	423	898	<i>Idem.</i>	4541	75	35	23	23	7
Gorges .....	1163	2269	<i>Idem.</i>	13185	42	38	25	25	9
Lastelle .....	181	398	Prétot.	2234	50	38	28	28	12
Le Plessis .....	633	1096	<i>Idem.</i>	6492	"	35	28	28	12
Marchésieux .....	1354	1975	Périers.	15258	87	23	20	20	8
Nay .....	212	249	<i>Idem.</i>	1775	"	34	23	23	7
Sainte-Suzanne .....	165	352	Prétot.	2304	75	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte .	452	819	Périers.	6864	"	32	22	22	6
Saint-Jores .....	733	1275	Prétot.	10903	41	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny ..	850	1501	Périers.	10620	50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids .	505	520	<i>Idem.</i>	4535	75	26	19	19	3

CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE §. Population :

SAINTE-MALO-DE-LA-LANDE...	406	397	☒	2782	17	40	9	9	"
Agon .....	1600	1237	☒	8080	83	41	11	11	4
Ancteville .....	464	773	St-Malo-de-la-Lande.	4907	25	38	8	8	8
Blainville .....	1703	1288	<i>Idem.</i>	9822	76	43	18	12	4

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE LESSAY.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Larose. Varin. Lebel. Bazire. Fautrat. de Clamorgan. Luce. Cavey. Goguelin.	Pacquet. Lavallée-Godefroy. Lebreton. Delaune. Lebreton. Picot. Mahault. Heudes. Dupray-Beuzeville.	Allain; Helland. Le Bedel. Surville. Leroux. Fràs. Giot. Couespel. Le Goubey. Tabard.	Loquet, fr. Maurice. Mariette. Le Danois. Jeanne. Brotelande. Sohier. Dieudonné. Latné. Villette.	Desloges; Herson. Beauffils. Loret. Lehuby. Delaroque. Charbonnel. Lebarbier. Jean. Leprovoost.

**11,604 habitants (12 communes).**

Pannier. Créances. de Cahouët. Michel d'Annoville. Delalande. Pesnel. Davenet ✱. Delamare. Coulomb. Beuve. Carouge. Mesnage.	Caignon. Lecomte. Deguelle (F.). Viard. Clércaux. Suzanne. Frémin. Carrouge. Legraverend. Ollivier. Esnol. Fonard.	Folliot. Beuchet; Olivier. Leroux. Anquetil. Billard. Foucard. Lecaplain. du Mesnil-Adelée. Pignet. Lelandais. Rapilly; Carouge; Delarue. Gombert.	Leprince. Le Mennier. Clércaux. Lepeu.  Folliot. Besnard. Baudry. Lebaindre. Lerond. Lahaye.	Darche. Crouin. Pézeril. Loison. Etur. Lerosey. Angé. Réné. Amline. Eudes. Lamy; Legardier; Addes. Coudrun.
---	---	--	--	---

**10,192 habitants (14 communes).**

Lebrun de Blon. Vichard. Langeard. Bezard. Malherbe. Regnault. Vaultier. Oger. Desbarres. Leboeuf. Dujardin. Bagot (J.). Delaune. Leguelin.	Voidie; N... Laperruque. Vivier. Cauchard. Burvingt. Dolbet. Rouland. Moricet. Lemelletier. Bellée. Leconte. Dorléans. Maresq. Pacary.	Bitouzé. Couvert. Regnault. Guénier. Leblond. Lenoir. Lepeltier. Bouteloup. Vichard. Philippe. Savary. Marie. Lehideux. Viard.	Marie.  Delacour. Thouroude. Holley.  Touroude. Lebedel.  Ecole libre. Lefèvre. Alexandre. Lambart. Legoubey.	Bary. Lesigne. Auvray. Holley. Jean. Lecesne. Vaultier. Lefillâtre. Enée. Mantel. Lecesne. Choux. Provost. Auvray.
--	---	---	--	---

**10,128 habitants (13 communes).**

Coulomb. Potier. Lesaulnier. Lefournier.	Lerendu. N... Lécluse. Boivin.	Hamel. Guidon. Beauffils. Dupont.	Saussey. Lechevalier.  Troude.	Journaux. Esnault. Auvray. Calenge.
---	---	--	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Boisroger.....	535	529	St-Malo-de-la-Lande.	3251	50	41	10	10	4
Brainville.....	303	319	<i>Idem.</i>	2632	25	37	7	7	4
Gouville.....	1668	1285	<i>Idem.</i>	8701	25	44	13	13	5
Gratot.....	767	1089	<i>Idem.</i>	8551	17	35	5	5	4
Heugueville.....	705	674	Agon.	6849	67	42	7	7	6
La Vendelée.....	398	503	Coutances.	3657	25	35	6	6	8
Montsurvent.....	511	833	St-Malo-de-la-Lande.	6082	»	41	9	9	6
Servigny.....	318	395	Coutances.	2712	33	38	7	7	7
Tourville.....	750	903	Agon.	6591	»	40	8	8	4

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN §. Population :

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN....	1658	1689	☒	14977	»	29	10	10	»
Camprond.....	564	619	Coutances.	3781	50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard...	1072	1196	Marigny.	8662	75	22	14	14	10
La Ronde-Hays.....	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4696	25	31	12	12	2
Le Lorey.....	1114	1456	Marigny.	11583	50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus.....	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4494	50	24	14	14	5
Montcuit.....	459	384	<i>Idem.</i>	3004	50	23	13	13	5
Monhuchon.....	565	764	Coutances.	5650	50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard.....	1201	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616	10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron....	536	750	<i>Idem.</i>	5018	»	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre..	354	484	<i>Idem.</i>	2678	75	28	12	12	5
Vaudrimesnil.....	520	603	Périers.	3582	25	31	13	13	13

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

CANTON DE MORTAIN §. Population :

MORTAIN §.....	2378	684	☒	16915	62	62	68	»	»
Bion.....	692	1264	Mortain.	5381	50	66	72	4	4
Fontenay.....	449	685	<i>Idem.</i>	3312	»	67	68	8	8
Le Neufbourg.....	679	223	<i>Idem.</i>	1849	33	62	68	2	2
Notre-Dame-de-Touchet...	1340	1765	<i>Idem.</i>	8530	25	71	78	10	10
Rancoudray.....	443	852	<i>Idem.</i>	1614	50	68	75	7	7
Romagny.....	1469	2946	<i>Idem.</i>	9946	75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy.....	517	679	<i>Idem.</i>	2852	76	59	64	4	4
Saint-Clément.....	1049	2382	<i>Idem.</i>	5324	50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail....	599	1404	<i>Idem.</i>	4916	58	67	41	6	6
Villechien.....	584	1082	<i>Idem.</i>	5235	25	69	78	10	10

CANTON DE BARENTON §. Population :

BARENTON.....	2584	3535	☒	19600	83	72	78	10	»
Ger.....	2386	3936	Barenton.	10130	91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul....	1633	2341	<i>Idem.</i>	13480	42	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley.	1482	2044	<i>Idem.</i>	8977	08	77	83	15	5

CANTON D'ISIGNY §. Population :

ISIGNY.....	324	425	☒	2324	»	67	68	20	»
Chalandrey.....	548	768	Isigny.	3656	»	67	65	20	5
La Mancellière.....	542	750	<i>Idem.</i>	3605	12	60	60	18	4
Le Buat.....	401	437	<i>Idem.</i>	2744	41	61	61	20	3

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lebrun.
Pignard-Dudzert	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Laisney.	Quarante.	<small>Groult ; Bazille ; Etienne.</small>	Gaffre.	Vadet et Doublet.
Lemière.	Jacquel.	Boulay ; Duval.	Giard.	Gilbert et Poirier.
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Lesaulnier.	Ozou.	Cardin.	Legigan.	Lemichelet.
Hélye.	Euvremer.	Cléret.		Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.	Defontenay.	Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.		Grandin.

**9,481 habitants (12 communes).**

<small>Verrand de la Costé *</small>	Fatou.	<i>Burnel.</i>	Brunct	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Rencuard.	Bernard.
Rihouey.	Lerouxel.	Auvray.	Lelievre.	Travers.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Lechevalier.	Osouf.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Lejeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarincl.	Lefèvre.
Amourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
C <sup>o</sup> d'Auxais *	Ledot.	Legrand.	Laronche.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Huard.		Dubois.
Gosset.	Lecanu.	Fautrad.	Anger.	Larsonneur.

**Population : 67,926 habitants.**

**10,199 habitants (11 communes).**

Moulin.	Delaporte.	<i>Menant.</i>	Cayron.	Auvray.
Amand.	Potier.	Delarue.	Godefroy.	Letessier, S <sup>r</sup> Françoise.
Pinot.	Couette.	Bagot.	Leterrier.	
Pontain-Dumarais.	Piquois.	Colas-Lavigne.	<i>réuni à Mortain.</i>	
Debon.	Jullien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, S <sup>r</sup> Mélanie.
Ledenais.	Millet.	Juhel.		Labigue.
Bochin.	Delauney.	Lenicolais.	Bizault.	Letenneur et Nicolle.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Gaultier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquier.	Trochon.	Jouault.

**8,085 habitants (4 communes).**

Bechet.	Breillot ; Montécot.	<i>Gilles.</i>	Gesbert.	Polnet, S <sup>r</sup> S <sup>te</sup> Marie.
Lelièvre-Laprise.	Dumaine ; Lemoine.	<i>Bidault.</i>	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levesque.	Montécot.	Delamotte.	Monmirel.	Desieux et Hirbec.
Mâlon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.

**5,583 habitants (11 communes).**

Dubreuil.	Tencère.	<i>Delarue.</i>	Hollande.	Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Lurienne.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.		Mary.
Blouin.	Hamelin.	Lemoine.		Fauchon.



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

Suite du CANTON

Le Mesnil-Bœufs .....	390	461	Isigny.	2345	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault .....	510	669	<i>Idem.</i>	3691	65	66	24	4
Les Biards .....	911	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913	75	70	23	3
Montgothier .....	578	750	Isigny.	3982	63	63	21	6
Montigny .....	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104	87	29	60	8
Naftel .....	250	276	Isigny.	1529	64	63	17	4
Vézins .....	595	775	<i>Idem.</i>	4288	73	63	27	5

CANTON DE JUVIGNY †. Population :

JUVIGNY .....	819	750	☒	2795	74	60	60	10	»
Bellefontaine .....	388	673	Juvigny.	2127	75	62	62	»	4
Chasseguey .....	219	306	<i>Idem.</i>	1171	33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel .....	903	1099	<i>Idem.</i>	5444	33	57	57	11	5
La Bazoge .....	338	580	<i>Idem.</i>	2448	08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée .....	309	678	<i>Idem.</i>	2867	»	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray .....	692	1147	<i>Idem.</i>	4092	25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve .....	720	1174	<i>Idem.</i>	5272	83	57	57	13	3
Reffuveille .....	1383	2334	<i>Idem.</i>	7734	17	58	57	17	7

CANTON DU TEILLEUL †. Population :

LE TEILLEUL ☒ .....	2358	3048	☒	16094	43	74	82	14	»
Buais .....	1380	1779	Le Teilleul.	7895	58	80	80	17	8
Ferrières .....	190	345	<i>Idem.</i>	1722	50	77	80	14	6
Heussé .....	810	1457	<i>Idem.</i>	4716	25	79	86	18	4
Husson .....	796	1356	<i>Idem.</i>	7258	50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois .....	283	477	<i>Idem.</i>	2591	50	73	80	12	4
Saint-Symphorien .....	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122	17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux .....	1215	1716	<i>Idem.</i>	3149	50	85	76	19	14

CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET †. Population :

ST-HILAIRE-DU-HARCOUET ☒ .....	3786	995	☒	25279	73	77	69	15	»
Chevreville .....	273	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505	75	68	69	13	6
Lapenty .....	952	1488	<i>Idem.</i>	7602	47	73	79	11	7
Le Mesnard .....	631	977	<i>Idem.</i>	4378	83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis .....	1530	1988	<i>Idem.</i>	8632	75	81	73	19	4
Martigny .....	704	888	<i>Idem.</i>	5002	»	63	65	16	6
Milly .....	666	964	<i>Idem.</i>	5586	»	73	72	11	7
Moulines .....	439	731	<i>Idem.</i>	3028	»	83	75	17	6
Parigny .....	1162	1162	<i>Idem.</i>	6978	»	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle .....	1140	1523	<i>Idem.</i>	6870	59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle .....	1740	1965	<i>Idem.</i>	10057	58	84	77	23	8
Virey .....	1294	1693	<i>Idem.</i>	8972	25	80	69	18	5

Maires.	Adjoints	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**D'ISSIGNY**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Thouroult. Guérin. Davy. Piquois. Jouenne. Jouenne. Morin.	Lebrun de Blon. Mahé. Martin. Serrant. Restoux. Serrant. Pelchat.	Brazard. Mesnil. Fouasse. Ménard. Davy. Berry. Bernier.	Ruault. Trochon.	Lebeurier. Nicolle. Hamel. Morin. Gautier. Lecaplain. Desrués.

5,859 habitants (9 communes).

Taborel. Delabroise. De Verdun. Pasturel. Letavernier. Voisin. Sauvé. Détan. Lemardeley.	Raulin. Lejemble. Martin. Lecomte. Langlois. Blondel. Bouillant. Liot. Desfoux.	Boursin. Bonnell. Coupard. Cordon. Vivier. Fromentin. Miette. Lethimonnier. Dugué.	Morel.  Lemonnier.  Sequard. Provost. Loyvet.	Pierre. Duval. Desfoux. Prével. Robert. Lebreton. Laloi. Hamel. Semery.
--	---	--	---	---

7,471 habitants (8 communes).

Regnault. Couillabin. Amette. Davenel. Demongodin. Grandin. Hamon. Mondher.	N... Le Peinteur. Menage. Potier. Buisson. Gontier. Guillemin. Tencé.	Duval. Genson. Poulain. Gaudin. Houssard. Delafosse. Delaunay. Lemesle.	Blin. Délente.  Launay. Marie.  Ecole libre. Robert.	Adèle; Dumont; Lair. Cazengel. Pestin, Sr Ste-Marie. Couette. Debesne. Lethimonnier.  Davoux.
--	--	--	---	--

14,359 habitants (12 communes).

Bréhier ✱. Viel. Peignon. Lucas. Hantraye. Gaté. Legrand (Arthur) Frémin. Muriel. Boivent. Boucey. Dupont.	Lerebours, Poret. Dupont. N... Bouteloup. Leroux. Demirleau. Boiton. Hamel. Blouin. Badiche. Julienne. Demirleau.	Mahier. Lechevretel. Iger. Petitpas. Bailleul. Lehurey. Véron. Auger. Dubois. Corbe. Philippe. Larouelle.	Lecroisey.  Montgodin. Bagot. Deschamps. Yilledieu. Le Capitaine.  Cousin. Desdevises. Goron. Robbes.	Littée. Bilard, Sr Ste-Marie. Dugué, Sr Rosalie. Pinard. Théault. Herson. Gastebois. Letavernier. Leprieur. Duclos. Constantin. <small>Lebecq, Sr St-Augustin.</small>
---	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

CANTON DE SAINT-POIS §. Population :

SAINTE-POIS .....	812	778	☒	4009	33	51	50	17	»
Boisyvon.....	267	385	Villedieu.	1502	»	43	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre..	1503	1725	Saint-Pois.	5746	66	43	44	23	6
La Chapelle-Cécelin.....	386	522	Villedieu.	1993	50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert.....	458	785	Saint-Pois.	3647	50	60	54	15	4
Lingard.....	238	363	Idem.	1249	»	54	54	15	4
Montjoie.....	980	1437	Idem.	3738	50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves...	1143	1480	Idem.	6887	50	53	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant..	800	1237	Villedieu.	3490	25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois.....	350	497	Idem.	1840	»	41	37	29	12

CANTON DE SOURDEVAL §. Population :

SOURDEVAL <sup>2</sup> .....	3943	3648	☒	24411	81	52	67	11	»
Beauficel.....	527	911	Sourdeval.	4059	13	57	61	13	5
Brouains.....	577	379	Idem.	3386	70	57	60	10	8
Gathemo.....	624	1040	Idem.	3828	41	49	57	18	7
Le Fresno-Poret.....	812	1001	Idem.	4572	»	57	73	19	8
Perriers-en-Beauficel.....	810	931	Idem.	4090	17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu..	535	788	Idem.	2931	75	52	68	18	7
Saint-Sauv.-de-Chaulieu...	166	370	Idem.	1298	50	52	68	19	8
Vengeons.....	1360	1560	Idem.	6741	08	50	62	16	5

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**

CANTON DE VALOGNES §. Population :

VALOGNES <sup>2</sup> .....	5584	1748	☒	60271	57	68	54	»	»
Brix.....	2289	3357	Valognes.	17150	67	67	64	10	10
Huberville.....	290	576	Idem.	4565	75	64	58	4	4
Lieusaint.....	281	322	Idem.	5003	50	62	50	4	4
Montaigne.....	821	1471	Idem.	7188	50	66	62	8	8
Saussemesnil.....	1436	2144	Idem.	9851	15	65	62	8	8
Tamerville.....	991	1933	Idem.	11985	»	61	57	3	3
Yvetot.....	980	1246	Idem.	13495	57	62	53	4	4

CANTON DE BARNEVILLE §. Population :

BARNEVILLE.....	953	573	☒	6315	58	69	48	29	»
Beaubigny.....	269	644	Barneville.	2188	50	77	56	33	8
Carteret.....	533	509	Idem.	2826	75	73	51	30	3
Fierville.....	566	745	Idem.	4645	25	69	47	23	8
La Haye-d'Hectot.....	373	730	Idem.	3286	75	71	52	28	4
Le Mesnil.....	317	345	Idem.	2451	»	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne...	891	1712	Idem.	7065	»	73	52	29	4
Le Valdécie.....	263	398	Bricquebec.	1659	50	73	51	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

6,916 habitants (10 communes).

<b>MM.</b> Le C <sup>ie</sup> d'Auray. Gautier de Carville. Lechaptois. Benoist. Lemardeley. de Saint-Paul. Legoupil. Peslin. Lair. Barbou.	<b>MM.</b> Lemardeley. Lebas. Poissel. Martin. Delabroize. Davy. Lemare. Bréhier. Mochon. Benoist (P.)	<b>MM.</b> <i>Chesnel.</i> Georges. Bailleul. Heslouis. Anquetil. Villain. Gautier. Vénisse. Piquerel. Lebrun.	<b>MM.</b> Liot.  Lerogeron.  Lebécherel. Lecaudey. Briens.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Tibault. Boché. Pautrel. Carnet. Vigot. Valentin. Catherine. Gautier. Edouard, <sup>sr</sup> Virginie Dior.
---	--	--	--	--

9,454 habitants (9 communes).

Lorier. Danguy. Gardie. Chardin. Debon. Geslin. Bazin. Gallet. Escroignard.	Rondel, Heurtault. Raulin. Lesaint. Davy. Massé. Lelandais. Fougeray. Jouault. N...	<i>Poullain.</i> Pierre. Fouasse. Bonnet. Hébert. Chesnel. Calando. Legendre. Leroy.	Serrant.  Delafontaine. Leclerc. Sébert. Troude.  Coquelin.	<i>Edeline ; Desplanques.</i> Besnier. Coursin. Abraham, <sup>sr</sup> St-A-Victor. Maloizel. Aiméline. Primault. Michel. Vonken.
---	---	--	--	---

**Population : 79,364 habitants.**

12,672 habitants (8 communes).

Levaillant de Folleville. Langevin. Allix. Lecrivain. Lemonnier. Mouchel-Vichard Jaunet. Regnouf.	Leledy ; Bricquebec.  Launay-Dupais. Lefrançois. Jeanne. Lepoittevin-Desoursières. Mouchel-Grosdos. Ozenne. Touraine.	<i>Leroy * ; Thomas ;</i> Duhommet, à St-Joseph. <i>Dupont.</i> Viel. Dusaut. Morisset. Lesauvage ; Lamy. Cuppey. Lecler.	Hersent ; Oury.  Hadoy.  Ricard. Durel. Dorange. Leprieur.	Dabosville.  Fonaud. Lemarchand. Yvetot. Agnès. Louet. Hinckelbein. Bellée.
--	---	---	---	---

8,617 habitants (16 communes).

Barbey. Larquemin. Lepelletier. Rouaille. Lechevalier. Dolbet. Levieux. Roberge.	Besnard. Sibran. Langlois-Dubuisson. Jean. Leroy. Noël. Mabire. Pignot.	<i>Maillard.</i> Lemarié. Hervieu. Lequertier. Digard. Gentès. Louis ; Bernard. Collette.	Brault.  Vrac. Surcouf. Mabire.  Holley.	Poulain. Lequertier. Vautier. Cousin. Néel. Bellamy. Dujardin. Dumoncel.
---	--	--	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF LIEU.				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

*Suite du CANTON DE*

Portbail.....	1740	2107	☒	15722	99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière ..	346	377	Barneville.	2340	75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière...	230	358	<i>Idem.</i>	2241	»	68	47	31	2
Saint-Lo-d'Ourville.....	706	1184	Portbail.	7841	50	63	41	28	8
Saint-Maurice.....	396	745	Barneville.	3741	70	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise ..	247	539	<i>Idem.</i>	1541	25	74	51	33	8
Sénoville.....	332	717	<i>Idem.</i>	3051	75	77	55	33	8
Sortosville-en-Beaumont ..	455	1024	<i>Idem.</i>	3672	50	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC §. Population :

BRICQUEBEC.....	3022	5142	☒	36429	75	70	52	13	»
Breuville.....	452	841	Bricquebec.	3547	»	78	62	16	10
Les Perques.....	300	485	<i>Idem.</i>	2357	50	74	53	18	5
Le Vrétot.....	940	2056	<i>Idem.</i>	9491	50	77	59	20	7
Magneville.....	599	949	<i>Idem.</i>	7381	50	62	51	10	9
Morville.....	405	708	Valognes.	6332	»	63	51	6	11
Négreville.....	1127	1642	<i>Idem.</i>	11566	50	63	55	6	7
Quettetot.....	702	1243	Bricquebec.	5786	»	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot.....	878	1716	<i>Idem.</i>	7016	50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Mébert.....	231	213	<i>Idem.</i>	1468	»	75	57	32	5
Sottevast.....	894	1085	Valognes.	7116	13	70	62	16	7

CANTON DE MONTEBOURG §. Population :

MONTEBOURG.....	2172	588	☒	18097	61	51	56	7	»
Azeville.....	202	300	Montebourg.	2305	»	49	54	14	7
Ecausseville.....	206	524	<i>Idem.</i>	2911	50	49	55	11	4
Emondeville.....	459	529	<i>Idem.</i>	6297	50	48	54	11	4
Eroudeville.....	220	487	<i>Idem.</i>	4023	83	50	58	9	2
Flottemanville.....	286	485	<i>Idem.</i>	4809	»	56	51	4	5
Fontenay.....	505	814	<i>Idem.</i>	7381	13	52	58	12	5
Fresville.....	685	1389	<i>Idem.</i>	13351	42	47	51	13	6
Hémevez.....	269	430	<i>Idem.</i>	4548	»	59	49	6	6
Joganville.....	158	287	<i>Idem.</i>	2812	50	49	53	10	3
Le Ham.....	267	387	<i>Idem.</i>	4292	83	56	50	10	5
Lestre.....	590	759	<i>Idem.</i>	7182	50	60	64	11	8
Ozeville.....	248	469	<i>Idem.</i>	2981	»	56	60	11	4
Quinéville.....	313	460	<i>Idem.</i>	3669	50	57	63	14	7
Saint-Cyr.....	215	570	<i>Idem.</i>	3724	25	54	60	5	4
Saint-Floxel.....	552	846	<i>Idem.</i>	8073	95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut ..	677	1391	Montebourg.	9004	09	58	62	8	6
Saint-Marcouf.....	676	1353	Valognes.	11718	»	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Andouville ..	277	361	<i>Idem.</i>	3809	»	56	61	9	5
Sortosville-Bocage.....	182	348	<i>Idem.</i>	2067	»	56	52	6	4
Urville.....	845	515	<i>Idem.</i>	4608	50	59	48	7	7
Vaudreville.....	172	302	<i>Idem.</i>	2108	75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**BARNEVILLE.**

<b>MM.</b> Lerévérend. Lefèvre. Giot. Sanson. Leboyer. Lechevalier. James. Lechevalier	<b>MM.</b> Durel. André. Férey. Brouault. Giot. Lay. Mauger. Langlois.	<b>MM.</b> Mahieu; Moulin. Fourmage. Sehier. Fortin. Prével. Hurel. Goutière. Leroux.	<b>MM.</b> Hochet. Giot.  Cahour.  Desplanques.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Gastard. Lerond. Lemière. Letourneur. Couillard. Bataille. Dupont. Desplanques.
--	--	---	---	--

10,140 habitants (11 communes).

Mabire. Bonniissent - Des- longchamps. Anquetil. Le Pesqueur. Périne. Larquemin. Dagoury. Lerouillois. Pellerin. Couppey. Letellier.	<b>N.;</b> Lecoquière. Hamel.  Cosnefioy. L'Hoste. Piedagnel. Besnard. Folliot. Hamel. Brisset. Delacotte. Lelong.	<i>Férier; Bard; Tollemer.</i> Digard.  Lallemand. Renouf. Mahé. Foliot. Hérauville. Guérard. Mabire. Poisson. Leneveu.	Durand.   Tollemer. Baudry. Bardet. Avoine. Quoniam. Sorel. Lemoyné.	<i>Anne, Lebaisselier, Vallée.</i> Beuve.  Février. Lesigne. Lemonnier. Lecouillard. Travert. Leconte. Foliot. Lesavourey. Pézeril.
---	---	--	---	--

9,676 habitants (22 communes).

Lemor. Dorey. Groult. Leconte. Belliard. Lebréton. De la Fossar- dière. Leledier. Folliot. Macé. Mouchel. Renouf. Le Boulenger. Du Mesnildot. Aze. Frigot. B <sup>on</sup> Baillod. C <sup>ie</sup> de Pontgi- baud *. Dubosq (Charles) Dupont. Lemoigne du Taillis. Leroy.	<b>Mauger.</b> Leforestier. Quesnel. Cabieux. Berteaux. Desquesnes. Blestel.  Touraine. Villard. Poisson. Navet. Duval. Hamel. Lelong. Fortin. James. Enault. Lemétais.  Dubosq (Jean). Leridez. Bouchard. Rouxel.	<i>Gohin.</i> Leconte. Caillebotte. Guérin. Vrac. Durel. Dossier; Leroy.  Gardye. Hasley. Levallois. Levallois. Martin. Vastel. Delacour. Lecanu. Villain (dit Marais). Saillard. Couillard.  Benoist. Chasles. Roulland. Ogé.	Gouhier.  Simon.  Poincheval.  Leverdier.  Gondoin.  Blaisot.  Liot. Thomelin. Adam.  <i>Réunis à St-Cyr.</i>	Houet. Deschamps. Leroux. Osmond. Lépine. Mahaut. Tiphaine.  Chaignon. Bezard. Bonnell. Bosquet. Moulin. Pinel. Lequertier.  Lucas. Durand. Barbé, Dupré, S <sup>r</sup> Marie. Roulois.  Laurent. Hue.
--	---	---	---	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sément.	du canton.

CANTON DE QUETTEHOU §. Population

QUETTEHOU .....	1436	1691	☒	18326	77	65	70	16	..
Anneville-en-Saire .....	686	600	Barfleur.	9523	50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre .....	217	244	Quettehou.	1870	75	60	64	13	6
Barfleur .....	1218	93	☒	5031	75	74	79	25	9
Crasville .....	381	717	Quettehou.	5602	..	59	64	11	6
La Pernelle .....	452	715	Idem.	5821	50	69	74	20	4
Le Vicel .....	305	474	Le Vast.	3198	75	71	75	21	3
Montfarville .....	1313	517	Barfleur.	10737	74	73	77	24	8
Morsalines .....	390	365	Quettehou.	3668	50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle .....	543	686	Idem.	5592	50	58	63	11	7
Réville .....	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385	..	71	76	22	7
Sainte-Genèveve .....	567	495	Barfleur.	8933	42	74	78	24	8
Saint-Vaast .....	3664	630	☒	30048	64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage .....	1272	2146	Le Vast.	17163	78	65	68	12	7
Valcanville .....	863	645	Idem.	9131	34	73	74	20	7
Videcosville .....	145	231	Quettehou.	1532	50	59	65	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE §. Population

SAINTE-MÈRE-EGLISE .....	1474	1770	☒	24798	77	41	47	17	..
Amfreville .....	726	1010	Ste-Mère-Eglise.	8706	75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain .....	96	563	Idem.	5091	50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert .....	210	640	Idem.	6143	..	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain .....	86	204	Idem.	2495	..	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille .....	301	433	Pont-Labbé - Picau- (ville).	4319	..	46	39	21	8
Blosville .....	368	422	Ste-Mère-Eglise.	4543	17	37	42	21	4
Boutteville .....	160	182	Idem.	2408	..	41	44	24	7
Brucheville .....	274	1139	Idem.	11720	75	43	45	27	10
Carquebut .....	480	825	Idem.	10104	25	42	46	22	5
Chef-du-Pont .....	368	376	Idem.	4396	50	41	44	20	3
Ecoqueneauville .....	178	352	Idem.	3489	..	41	47	20	3
Foucarville .....	263	505	Idem.	5828	..	47	52	19	7
Gourbesville .....	371	816	Idem.	6809	25	52	44	15	8
Hiesville .....	126	403	Idem.	4755	25	38	43	23	7
Houesville .....	345	499	Idem.	4179	..	35	40	24	7
Liesville .....	327	618	Idem.	4644	..	36	43	28	11
Neuville-au-Plain .....	255	470	Idem.	4066	..	44	34	15	3
Picauville .....	2555	1906	☒	25979	91	47	41	18	10
Ravenoville .....	639	1167	Ste-Mère-Eglise.	10070	08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville .....	292	583	Idem.	5583	..	46	51	19	7
St-Martin-de-Varreville .....	414	836	Idem.	7052	..	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont .....	1314	2797	Idem.	24327	73	38	44	26	9
Sebeville .....	99	288	Idem.	2929	50	38	44	22	5
Turqueville .....	298	520	Idem.	5896	50	43	49	21	4
Vierville .....	77	376	Idem.	3396	..	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

13,155 habitants (16 communes).

<b>MM.</b> Duclozet. du Mesmildot. Viel. Dalidan. Creully. Hamel. C <sup>te</sup> Le Marois. Debrix. Collas. Leconte. Lescroix-Desprès. Langlois-Dorreville. Hamelin. Rouxel. Anthouard. Godefroy.	<b>MM.</b> Caen. Onfroy. Chislard. Hay. Legoupil. La Pierre. Barreaux. Lebaron. Hamel. Folliot. Lefauconnier. Pesnelle. Bonamy; Asselin. Lefauqueur. Dauneville. Delille.	<b>MM.</b> <i>Lenoir.</i> Hamel. Havel. Regnault. Larose; Forget. Gouellin. Savary. Goutière. Thin. Leroulley. Leroy. Quentin. <i>Jouenne.</i> Mangon. Delacour. Legruel.	<b>MM.</b> Mahieu. Michel.  Hurel.  Lecanu. Renouf. Enquebec. Dusignet. Lecanu. Auvray. Drouet. Baudry. Eury. Vimont. Leconte.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Farry. Lemarinel. Pontais. Pascal. Lechevretel. Legrand. Corbe. Bretel. Rondel. Maupas. Maigné. Lesaulnier. Picot. Suzanne. Luce. Ledézet.
--	---	---	--	---

12,096 habitants (26 communes).

Hays. Besnard. Bordel. Brohier. Barbey.	Viel. Alexandre. Novince. Henry. Mouton.	<i>Gautier.</i> Dufresne; Pezet. Bléhou. Josse. Lefresne.	Enguebec. Letourneur.  <i>Réuni à St-Ger- main-de-Var.</i> Henry. Suzanne.  Thiébot. Roualle.  <i>Réuni à St-Ger- main-de-Var.</i> Le Charpentier.	Tetrel. Dubois. Vauprès. Bérard.  Hérouard. Hulmer. Messent. Legros. Lefèvre. Houssin. Nicolle.
M <sup>le</sup> de Beaufort. Fiquet. Lecauf. Le Jolis de Villiers. Lécuyer. Nicolle. Clément. Lefebvre.	Pontis. Euvremer. Leloup. Levasasseur. Jeanne. Goubier. Boétard. Marie.	Pagny. Villette. Ribet. Roublot. Gambillon. Viel. Bellot. Joly.	N. N. Lebedel. Lemoigne. Lucas. Desplanques. Magnin. <i>Réuni à Blosville.</i> Lahaye. <i>Réuni à Angerville.</i>	Girard. Lucas. Perrodin. Tirel. Giroult. Gaultier. Lurienne. Guérin. Leconte. Brunet. Datin.
Bouffard. Corbin-Desmannoteaux. Frigault de Liéville. Pépin. Rabé. Le Gruel. Le Drouet. de la Gonnivière. Bertot. Prémont. Carel. Maillard. Levert.	Levasasseur. Desplanques. Lecuyer. Langlois. Morisset. Levasasseur. Masson. Huet. Mauger. Lesénécal. Larose. Morel. Allain.	Lenoir. Diesnis. Leduc. Leterrier. Halley. Godefroy; Seblin. Lequertier. Hamel. Hamel. Lecaplain. Lesueur. Belliard. Lefresne.		



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE §. Population :

St-Sauveur-le-Vicomte §. . . . .	2542	3523	☒	28988	32	55	39	15	.
Besneville . . . . .	1086	1825	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	10904	75	62	36	23	8
Biniville . . . . .	477	298	<i>Idem.</i>	2204	25	54	47	10	6
Catteville . . . . .	206	456	<i>Idem.</i>	2780	75	61	35	19	4
Colomby . . . . .	730	1116	Valognes.	9955	25	57	48	"	9
Crosville . . . . .	193	406	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	3302	"	52	43	18	5
Etienville . . . . .	643	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731	"	40	40	16	8
Golleville . . . . .	381	646	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	5475	75	61	49	11	7
Hautteville . . . . .	215	422	<i>Idem.</i>	3065	"	54	46	11	7
La Bonneville . . . . .	383	631	<i>Idem.</i>	5092	50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois . . . . .	474	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413	75	49	37	19	11
Néhou . . . . .	1877	3742	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	19826	15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont . . . . .	142	168	<i>Idem.</i>	1432	50	64	33	22	7
Orglandes . . . . .	616	926	<i>Idem.</i>	9692	"	53	44	10	8
Rauville-la-Place . . . . .	832	1188	<i>Idem.</i>	10467	20	54	41	16	3
Reigneville . . . . .	73	227	<i>Idem.</i>	1063	"	52	49	13	7
Sainte-Colombe . . . . .	300	499	<i>Idem.</i>	3564	75	58	44	13	6
Taillepiéd . . . . .	138	214	<i>Idem.</i>	1499	67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
à 1,008 habitants (18 communes.)				
MM. Viel.	MM. N.	MM. Avice ; Aubert ; Le- vaché ; Warengem.	MM. Becquet.	Mlles Saliot et Legendre.
Prunier. Obé. Philippe. Le Pelley de la Houssairie.	Guillotte Josse. Langlois. Lebarbenchon.	Moulin. Larsonneur. Hébert. Leclère.	Truffert. <i>Réuni à Hautlevil.</i> Jeanne.	Lecerf. Marie. Bernard.
Hamel. Josset. de la Bretonnière Abaquesné de Parfouru.	Burnouf Dodeman. Michel. Picquenot.	Frétel. Vallognes. Calvy. Fras.	Roulland. Pillet. Guilbert.	Lamperrière. Garnier. Guénier. Folliot.
Leclerc. André. Papillon. Falaize Louis. Dorléans. Fleury. Leroux. Couppey Pierre. Couppey François.	Baudouin. Cottin. Blandamour. Falaize Alfred. Le François. Lehadouey. Burguet. Varangue. Lebiez.	Luce. Boscher. Destrés ; Marguerite. Bréard. Marguerite. Marianne. Lerosey. Vautier.	Lesage. Mauger. Legoupil ; Barbet Courtois. Marianne. <i>Réuni à Orglandes</i> Lesigne.	Beillard. Mottin. Fleury. Hérouard. Marguerite. Thomine. Dupont. Marie.

---

## POLICE GÉNÉRALE.

---

### Commissaires de police.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—MM. Debernard, commissaire de police, à Saint-Lo ; Desgranges, *id.*, à Carentan.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches ; Boulesteix, *id.*, à Granville ; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port ; Sainton, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville ; Aumont, commissaire de police, à Pontorson ; Didion, *id.*, à Villedieu.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. Reverden, commissaire central de police, à Cherbourg ; Franco et Dubrac, commissaires de police, à Cherbourg ; Gournay, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Cherbourg.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—M. Godefroy, commissaire de police, à Coutances.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.**—MM. Leyx, commissaire de police, à Mortain ; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**—MM. Caron, commissaire de police, à Valognes ; Arrachart, *id.*, à Portbail.

---

## ORDRE JUDICIAIRE.

---

### COUR D'APPEL DE CAEN.

M. CHAMPIN \*, premier président ; M. BOIVIN-CHAMPEAUX \*, procureur général.

---

### TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

---

#### Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ;—*mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ;—*jeudi et vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ;—*samedi*, affaires de prompt expédition, publications et ventes.

**PRÉSIDENT.**—M. Lemonnier de Gouville.

**JUGES.**—MM. Paillard-Fernel ; Le Moyne ; Quénault, *juge d'instruction* ; Paris, *juge honoraire.*

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Le Campion, Belencontra.

**PARQUET.**—MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*; Belencontra, juge suppléant, attaché au parquet.

**GREFFE.**—Beaujour, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Précaire, Denis, Galliot, *bâtonnier*; Gohier, Douchin, Dieu, Amiard, Huet, Roquière, Boucley.

*Stagiaires.*—Enguehard, Thouroude, Dussaux, Bernard.

**AVOUÉS.**—MM. Dussaux, Simon aîné, Simon (Adolphe), Lehieulle, *syndic*; Lemasson, *président*; Pottier, Jouanne, *rapporteur*; Hervieu, *secrétaire-trésorier*.

**HUISSIERS.**—*Audienciers*: MM. Boscher, *syndic*; Gautier, *rapporteur*; Aubril, *trésorier*; Ecolasse.—*Tribunal de commerce*: MM. Thiéry, Sanson.—*Justice de paix*: MM. Cardin, N.

*Huissiers résidant à Saint-Lo*: MM. Lemasurier, Lucas.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement*: MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, N... à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, à Tessay-sur-Vire.

*Assistance judiciaire.*—MM. Galliot, *avocat, président*; Lebas, ancien avoué; Couëtoux, conservateur des hypothèques; Noël, ancien notaire; de Bar, conseiller de préfecture et Adeline, *secrétaire*.

#### **Tribunal de commerce de Saint-Lo.**

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

**PRÉSIDENT.**—M. Derbois.

**JUGES.**—MM. Dyvrande fils, Bosq, Lescot.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Dary, Victor Leparquois.

**GREFFE.**—M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

#### **Tribunal civil séant à Avranches.**

Audiences: *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

**PRÉSIDENT.**—M. Le Moine des Mares \*.

**JUGES.**—MM. Lance, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Rioult de Montbray et Sanson \*, *juges honoraires*.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Simon et Fleuriot.

**PARQUET.**—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Bameule, *greffier*; Charbonnel, *commis greffier*.

**AVOCATS.**—MM. Fontaine, *bâtonnier*; Delouche, Barenton, Bataille, Simon, *secrétaire*; Carnet, Ygouf.

**AVOUÉS.**—MM. Hurel, *rapporteur*, Barbé, *secrétaire*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, *syndic*; Lepaulmier, Hingan, *président*; Lemardeley, Girre.

**HUISSIERS.**—*Audienciers*: MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier*; Lemasle, Cassin, Bunel.

*Huissiers résidant à Avranches*: MM. Jacques, *syndic*; Lainé, *secrétaire*.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. Bidois, Helleu, à Brécey ; Blanchet, Lebec, à Ducey ; Barré, Heneux et Domin, à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard et Guichard, à Pontorson ; Poisnel, *rapporteur* ; Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

*Assistance judiciaire.*—MM. Bouvattier, ancien sous-préfet, *président* ; Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Delouche, avocat ; Levavasseur, avoué ; Bameule, *secrétaire*.

### **Tribunal de commerce de Granville.**

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.  
Audiences le *jeudi*

**PRÉSIDENT.**—M. Toupet.

**JUGES.**—MM. Trocheris (Olivier), Riotteau.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Dior, N. . .

**GREFFIER.**—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Tencé, Chesnais et Camberton, *avocats*, défendent habituellement.

### **Tribunal civil séant à Cherbourg.**

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ;—*mardi et mercredi*, affaires civiles ;—*jeudi*, adjudications.

**PRÉSIDENT.**—M. Brière de Mondétour \* ; Asselin \*, *président honoraire*.

**JUGES.**—MM. Jaubert, *juge d'instruction* ; Fuzellier, Fanet.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Boulement-d'Ingramard, N. . .

**PARQUET.**—MM. Hoffman, *procureur de la République* ; Duchesne de la Sicotière, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Noyon, *greffier* ; Desvaux, Oury, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Edouard de la Chapelle, *bâtonnier* ; Foulon, Eugène Vrac, Boulement-d'Ingramard, Favier, Lefrançois, Alix, Lemoigne, Dalidan, Amelot, Legrin, Lucas.

**AVOUÉS.**—MM. Leblond, Robine, *secrétaire* ; Orry, *syndic* ; Martin-Martinière, Brière, *président*.

**HOISSIERS.**—*Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic* ; Folliot.

*Tribunal de commerce* : MM. Agnès et Vincent.

*Justice de paix* : M. Duval.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. N. . . , à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Lebrequier, à Saint-Pierre-Eglise ; Lucas, à Octeville.

*Assistance judiciaire* (séance le premier vendredi de chaque mois).—MM. de Puyferrat, sous-préfet ; Gosse, *président* ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; Lefrançois, avocat ; Robine, avoué ; Noyon, greffier, *secrétaire*.

### **Tribunal de commerce de Cherbourg.**

Audiences le *vendredi*.

**PRÉSIDENT.**—M. Dumont (Louis).

**JUGES.**—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Le Jolis fils.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, Hainneville.

**GREFFE.**—M. Orry.

### Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Durand ; M. Blouet \*, *président honoraire*.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Loisel.

JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction* ; Severie et Le Favrais.

PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République* ; Mézaire et N.... *substitués*.

GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier* ; Le Monnyer et Pennier, *commis greffiers*.

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi, mardi et mercredi*, affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Durand.

JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau.

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *jeudi et samedi*, affaires correctionnelles ; — *vendredi*, affaires civiles sur plaidoiries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Loisel.

JUGES.—MM. Le Favrais, Severie.

AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, *bâtonnier* ; Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubraul, Sarot, Dudouyt, *secrétaire* ; Duperrouzel, Chevalier, Scelle, Dubost.

Stagiaires.—MM. Hurel, Duprey-Lemansois, Marie (fils), Tanqueray.

AVOUÉS.—MM. Leloutré (Victor), Jourdan, Mahé, *président* ; Leloutré (Jules), *syndic* ; Delauney, *rapporteur* ; Villain, Lejoliver, *secrétaire*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Pican, Ledentu, Cauchard, *trésorier* ; Challe, Lenoir.

*Tribunal de commerce*.—MM. Dingouville, Voisin.

*Huissiers résidant à Coutances*.—MM. Néel, Laisney.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement*.—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérances ; Hodey, *rapporteur* ; Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Legoux, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Duplessis, à Quetteville ; Le Guélinel, *syndic* ; Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, *secrétaire*, à Saint-Sauveur-Lendelin.

*Assistance judiciaire*.—MM. Poulin, sous-préfet, *président* ; Roberge, ancien avoué, *vice-président* ; Sarot, avocat ; Leloutré (Victor), avoué ; Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Duchemin, *secrétaire*.

### Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.

JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.

Il n'y a pas d'agréés.

### Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance qui juge les affaires commerciales.—*Lundi et mardi*, travaux divers en chambre de conseil.—Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—MM. Quesnot ; de Mezange de Saint-André, *président honoraire*.

**JUGES.**—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; Campredon, *juge* ; Dhauteville, *juge honoraire*.

**JUGE SUPPLÉANT.**—M. Queslier.

**PARQUET.**—MM. Trochon, *procureur de la République* ; Simon, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Lemièrre, *greffier* ; Talagrand, *commis greffier*.

**AVOCATS.**—MM. Holland, de Marseul, Thomas, Lecrecq, Champs, *bâtonnier* ; Restoux, Jossel, Millet.

**Stagiaires.**—MM. Ozouf, Queslier.

**AVOÜÉS.**—MM. Théot, *président* ; Omond, *syndic* ; Lesoudier, *rapporteur* ; Poullain, *secrétaire* ; Vautier, Bunel.

**HUISSIERS.**—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic* ; Lahuppe, *trésorier* ; Le Jemble, *résidant à Mortain*.

*Huissiers résidant à Mortain* : M. Martin.

*Autres huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. Poupinet, Breillot, *secrétaire*, à Barenton ; Hamel, à Isigny ; Bachelot, Lebouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Costard, à Juvigny ; Gasnier, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur*, et Gallouin, à Sourdeval ; Delan, au Teilleul.

*Assistance judiciaire.*—MM. de Bernède, *sous-préfet*, Poullain, *ancien avoué* ; de Mezange, *président honoraire*, *président* ; Dieu, *receveur de l'enregistrement* ; F. Moulin, *ancien avocat* ; Lemièrre, *secrétaire*.

#### **Tribunal civil séant à Valognes.**

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale ; c'est le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance qui juge les affaires de cette nature. — *Audiences* : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

**PRÉSIDENT.**—M. Gallemand.

**JUGES.**—M. Mabire, *juge d'instruction* ; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Leclerc, Costard.

**PARQUET.**—MM. Bouvattier, *procureur de la République* ; Mignon, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Guimond, *greffier* ; Lemétais et Hamel, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, *bâtonnier* ; Foulon, Lecaudey, Lecacheux, Lesachey, Rothe.

**Stagiaire.**—M. Goubeaux.

**AVOÜÉS.**—MM. Thouin, Bitot, *syndic* ; Pergeaux, Bralin, Pézeril, *secrétaire-trésorier* ; Hémon, *rapporteur* ; Le Cannellier, *président*.

**HUISSIERS.**—*Audienciers* : MM. Lendormy, *syndic-président* ; Lepetit, *secrétaire* ; Bouthreuil et Liot.

*Huissiers résidant à Valognes.*—MM. Couillard, N..., *trésorier* ; Tardif.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement.*—MM. Lemarquand, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Anthouard, à Bricquebec ; Lechartier, à Bricquebec ; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise ; Dupont, à Picauville ; Turgis, Burnouf, à Montebourg ; Lamacho, à Quettehou ; Bonchet, à Saint-Vaast ; Thirard, N..., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

*Assistance judiciaire.*—MM. Leledy, *ancien avoué*, *président* ; Calemar de la Fayette, *sous-préfet* ; Guillemain, *receveur de l'enregistrement* ; Daireaux, *avocat* ; Oury, *notaire* ; Guimond, *secrétaire*.

## JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers,

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
<i>Arrondissement de Saint-Lo.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo .....	Porquet .....	Gohier, Dieu .....	Lemonnier.
Canisy .....	Leturc .....	Lefèvre, Leconte .....	Dufour.
Carentan .....	Hamelin .....	Gouville, Lenoël .....	Legrand.
Marigny .....	Hédouin .....	Niobey, Gosset .....	N...
Percy .....	Poret-Lacouture.	Daniel, Sévaux .....	Lemaigre
Saint-Clair .....	Delacour .....	Letellier, Madeleine .....	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Liot .....	Tricard, Thouin .....	Godard.
Tessy-sur-Vire..	Payen de la Ga- randerie.	Chasles, Lebas .....	N...
Torigni-sur-Vire	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée .....	James.
<i>Arrondissement d'Avranches.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Avranches .....	Labarre .....	Fontaine, Dupont .....	Desmier.
Brécey .....	Guérin .....	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey .....	Heudeline .....	Juin-Duponcel, Baron ..	Dubreuil.
Granville .....	Couturier .....	Louvel, Dairou .....	Lalné.
La Haye-Pesnel.	Morin .....	Nelet, Ledru .....	Fontaine.
Saint-James .....	Dutheil .....	Chevalier, Geoffroy .....	Ladvoué.
Pontorson .....	Cadet .....	Loyer, Barbey .....	Goron.
Sartilly .....	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager .....	Durand.
Villedieu .....	Guérin .....	Pigeon, Rachine .....	Huard.
<i>Arrondissement de Cherbourg.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg .....	Chevrel .....	Foulon, Perrotte .....	Leflambe.
Beaumont .....	Damourette .....	Fatôme, Piquot .....	Millet.
Octeville .....	Marais .....	Pouillet, Lemarquand ..	Porée.
Les Pieux .....	Follet-d'Argence. .	Lequiéré des Roziers, Hamel .....	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise.	Auvray .....	Michel, Lebas .....	Garnier.
<i>Arrondissement de Coutances.</i>			
	MM.	MM.	MM.
Coutances .....	Danguy .....	V. Leloutre, Scelle .....	Noël.
Bréhal .....	Porée .....	Allain, Mabeut .....	Pichard.
Cerisy-la-Salle..	Hébert .....	Lechevalier, Jehenne ..	Piel.
Gavray .....	Lemarquand .....	Lechevalier, Niobey .....	Lecomte.
La Haye-du-Puits	Bouillon .....	Moitier, Levêque .....	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer	Couraye .....	Dupray, Vray .....	Campaign.
Lessay .....	Tanqueray .....	Guillard, Pannier .....	Foucher.
Périers .....	Michau .....	Lecaudey - Magneville, Lecrosnier .....	Villedieu.
St-Malo-de-la-L..	Lair .....	Chapel, Niobey .....	Vigot.
St-Sauv <sup>r</sup> -Lendel.	Grandin .....	Depériers-Lavallée, Bols. .	Guénon.



CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

*Arrondissement de Mortain.*

	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Leteinturier-La prise.....	Poullain, Théot.....	Debraize.
Barenton.....	Anfray.....	Gasnier, Bechet.....	Guytard.
St-Hilaire-du-H. N.....		Porot, Fauchon.....	Mondher.
Isigny.....	Gloze de la Chesnaye.	Lebosgre, Le Brun de Blon...	Davalis.
Juvigny.....	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Petipas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, d'Auray...	Danjou.
Sourdeval-la-B.....	Godefroy.....	Vaullegard, Lorier.....	Picard.
Le Teilleul.....	Lalouel.....	Renault, Rouelle.....	Coupel.

*Arrondissement de Valognes.*

	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Leprovost.....	Renouf, not <sup>re</sup> à Portbail.	Equilbecq.
Briquebec.....	Viel.....	Mabire.....	Lerouillois.
Montebourg.....	Camberton.....	Frigot, Lepelletier.....	Poullain.
Quettehou.....	Hamelin.....	Duclouet, Jourdan.....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise.	Cirou.....	Francomme, Viel.....	Carbonnel.
St-Sauv.-le-V <sup>ie</sup> .....	Delisle.....	Lesachey, Jacqueline...	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Daireaux, Lecacheux...	Simon.

**NOTAIRES.**

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Guillemin, Criquet, Lehérissey, *président*, à Saint-Lo; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, à Domjean; Rauline, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, *rapporteur*, Ingoult, à Carentan; Leconte, à Canisy; Delarue, à Marigny; Joly, Ame-line, à Torigni-sur-Vire; Lebas, à Tessy-sur-Vire; Blouet, *trésorier*, à Percy; Quillier, *secrétaire*, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, *syndic*, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Le Comte-La Prairie, Jourdan, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, *président*; Lamort, Taurines, à Granville; Fontaine, Lanos, à la Haye-Pesnel; Geffroy, Darthenay, à Saint-James; Loyer, Barbé, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Rachine, Lefébure, *trésorier*, à Villedieu; Foisil, *notaire honoraire*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Le Bourgeois, *syndic*; Mabire, *président*, aux Pieux; André, à Beaumont-Hague; Leveillé, Hamel, *trésorier*, à Saint-Pierre-Eglise; Le Bouteiller, *secrétaire*; Druet, Giffard, Roberge, à Cherbourg; Olivier, à Sainte-Croix-Hague; Pouillot, à Tourlaville, *rapporteur*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Saillard, Angot, *secrétaire*; Poulain, à Coutances; Delille fils, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay; Baudouin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; N..., à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Amy Larivière, à Quetteville; Pigaux,

Lair, à Périers ; Niobey, Severie, à Blainville ; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Vezard, *secrétaire* ; Le Bigot, Aumont, à Mortain ; Blin, Fiault, à Barenton ; Besnard, Pantin, Lévesque, *président*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lebougre-Barbière, à Isigny ; Cruchet, au Buat ; Lechaptois, *syndic* ; Poullain, à Juvigny ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Rondel, Veron, à Sourdeval ; Regnault, *trésorier*, au Teilleul ; Colin, *rapporteur* ; à Sainte-Anne-de-Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes ; Allix-Bourboy, à Brix ; Lesage, Hennequin, à Bricquebec ; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg ; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Duclouet, à Quettehou ; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast ; Jourdan, à Barfleur ; Félix, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Hairon-Besvaquants, à Sainte-Mère-Eglise ; Fontaine, à Pont-l'Abbé ; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

---

---

## ORDRE MILITAIRE.

---

---

### 10<sup>e</sup> Corps d'armée et 10<sup>e</sup> Région militaire.

Grand-Quartier général à Rennes.

Départements formant la 10<sup>e</sup> Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

*Général commandant en chef le Corps d'armée* : CAMBRIELS C\*, à Rennes.

*Chef d'état-major général* : Général FOLLOPPE C\*, à Rennes.

---

20<sup>e</sup> Division d'infanterie et 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> subdivisions de Région.

Quartier général Saint-Servan.

*Général commandant* : DE SONIS C\*, à Saint-Servan.

*Chef d'état-major, lieutenant-colonel* : BOUSSENIARD O\*, à Saint-Servan.

39<sup>e</sup> Brigade : Général N..

Quartier général : Cherbourg.

25<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Paillier O\*, à Cherbourg (5<sup>e</sup> subdivision).

47<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Mesny O\*, à Saint-Malo (6<sup>e</sup> subdivision).

40<sup>e</sup> Brigade : Général DE PLACE C\*.

Quartier général : Paris.

2<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Lebelin de Dionne O\*.

Dépôt : Granville (7<sup>e</sup> subdivision).

Portion principale : Paris.  
136<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Herbillon O\*.  
Dépôt : Saint-Lo (8<sup>e</sup> subdivision).  
Portion principale : Paris.

5<sup>e</sup> Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(*Arrondissements de Cherbourg et Falognes*).

*Commandant* : Général N., à Cherbourg.  
*Intendance*.—Worms \*, adjoint de 1<sup>re</sup> classe, à Cherbourg.  
*Etat-major des places*.—Colonel Courrech O\*, commandant la place de Cherbourg; capitaine Guichard \*, commandant le fort de Querqueville; capitaine Watremez \*, commandant le fort des Flamands.  
*Aumônerie*.—Roig dit Boudeville \*, à l'île Pelée.  
*Artillerie*.—Colonel Hugon C\*, directeur à Cherbourg; chef d'escadrons Pinczon du Sel \*, à Cherbourg.  
*Génie*.—Lieutenant-colonel Bourgeois O\*, directeur à Cherbourg.  
*Bureau de mobilisation et de réquisition*.—Capitaine Guillaumat \*, à Cherbourg; capitaine Cadet de Vaux \*, à Cherbourg.  
*Substances militaires*.—Officier comptable de 1<sup>re</sup> classe : Gour-doux à Cherbourg.

7<sup>e</sup> Subdivision, chef-lieu Granville.

(*Arrondissements d'Avranches et Mortain*).

*Commandant* : Lieutenant-colonel Payan O\*, à Granville.  
*Etat-major des places*.—Chef de bataillon Goyer O\*, commandant la place de Granville.  
*Artillerie*.—Chef d'escadron Petit O\*, à Granville.  
*Génie*.—Chef de bataillon Michelet \*, à Granville.  
*Bureau de mobilisation et de réquisition*.—Capitaine Benazet, à Granville; capitaine Beauquesne \*, à Granville.

8<sup>e</sup> Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(*Arrondissements de Saint-Lo et Coutances*).

*Commandant* : Lieutenant-colonel Maréchal O\*, à Saint-Lo.  
*Intendance*.—Sous-Intendant de 2<sup>e</sup> classe Lehouchu \*, à Saint-Lo.  
*Recrutement*.—Chef de bataillon Jacquin \*, à Saint-Lo.  
*Bureau de mobilisation et de réquisition*.—Capitaine Bélaunay \*, à Saint-Lo.  
*Remonte*.—Chef d'escadrons Crotel \*, à Saint-Lo.

---

## GENDARMERIE.

### 16<sup>e</sup> LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Mayenne.

M. Chabert O\*, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM.	MM.
Govon O*, chef d'escadron, à Saint-Lo.	Laurin *, capitaine, à Coustances.
Cochard *, capitaine, à Saint-Lo.	Ferté, lieutenant, à Avranches.
Jouffreau, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.	Baumes, lieutenant, à Mortain.
Gillereau *, capitaine, à Cherbourg.	Cura, sous-lieutenant, à Valognes.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL		à pied de 5 hommes.	
	de 6 hommes.	de 5 hommes.		
Saint-Lo .....	1	»	»	MM. Cauquelin.
Idem .....	»	1	»	Jacqueline.
Idem .....	»	»	1	Saint-Laurent.
Carentan .....	»	1	»	Larose.
La Périne .....	»	1	»	Bouvier.
Torigni-sur-Vire .....	»	1	»	Desprez.
Villebandon .....	»	1	»	Clément.
Cerisy-la-Forêt .....	»	1	»	Bouvier *.
Marigny .....	»	1	»	Lambert.
Canisy .....	»	1	»	Gallien.
Tessy-sur-Vire .....	»	»	1	Vincenot.
Airel .....	»	»	1	N.
Cherbourg .....	»	1	»	Thomas.
Idem .....	»	»	1	Robiolle.
Les Pieux .....	»	»	1	Bebin.
Saint-Pierre-Eglise .....	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville .....	»	»	1	Lelièvre.
Beaumont .....	»	»	1	Horel M <sup>m</sup> (1).
Avranches .....	»	1	»	Roullin.
Granville .....	»	1	»	Dorne.
Idem .....	»	»	1	Piétri.
Villedieu .....	»	1	»	Pitel.
Pontorson .....	»	1	»	Flament.
Ducey .....	»	1	»	Roumens.
Sartilly .....	»	1	»	Jacquet.

(1) Les lettres M<sup>m</sup> indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL			
	de 6 hommes.	de 5 hommes.	A pied de 5 hommes.	
Brécey .....	»	»	1	Champel.
Saint-James .....	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel .....	»	»	1	Durel.
Mortain .....	»	1	»	Peltier.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	»	1	»	Janin.
Sourdeval .....	»	1	»	Delarue.
Juvigny .....	»	1	»	Pélé.
Le Teilleul .....	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois .....	»	»	1	Lerévérend.
Barenton .....	»	»	1	Barbedette.
Isigny .....	»	»	1	Leclerc.
Coutances .....	»	1	»	Ingouf.
<i>Idem</i> .....	»	»	1	Cherrier.
Périers .....	»	1	»	Le Maigre.
Gavray .....	»	1	»	Diguet.
Bréhal .....	»	1	»	Mahaut.
Lessay .....	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle .....	»	1	»	Fort.
La Haye-du-Puits .....	»	1	»	Féron.
Agon .....	»	»	1	Carlière Mm.
Prétot .....	»	»	1	Frant.
Montmartin-sur-Mer .....	»	»	1	Hennequin.
Saint-Sauveur-Lendelin ..	»	»	1	Ragueneau.
Valognes .....	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise .....	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast .....	»	1	»	Desfeux.
Montebourg .....	»	1	»	Massonnet.
Portbail .....	»	»	1	Le Guelinel Mm.
Bricquebec .....	»	»	1	Heurtin.
Barneville .....	»	»	1	Humbert.

## MARINE.

### Premier arrondissement maritime.

#### PRÉFECTURE MARITIME.

#### MM.

CLOUÉ GO \*, vice-amiral, préfet maritime.

Fiquet \*, capitaine de frégate, 1<sup>er</sup> aide-de-camp.

Aubry de la Noë \*, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

Fabignon, enseigne, aide-de-camp.

Thiébot \*, commissaire adjoint, chef du secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE. — MM. Ducrest de Villeneuve C\*, contre-amiral, major général ; Rieunier O\*, capitaine de vaisseau, major ; Luce \*,

capitaine de frégate, aide-major ; Bougiard ✱, Mayet ✱ et Holtermann ✱, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Dufresne ✱, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O✱, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Grandin ✱, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; Marteville ✱, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre permanent ; Fournier ✱, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✱, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République près les Tribunaux maritimes ; Delalun ✱, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre permanent.

**MOUVEMENT DU PORT.**—MM. Butel C✱, capitaine de vaisseau, directeur ; Quernel O✱ et Janet O✱, capitaines de frégates, sous-directeurs ; Boisnard ✱, Maisse ✱, de Bernard de la Frégeolière ✱, Piloux, Cabanellas O✱ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

**MAJORITÉ DE LA FLOTTE.**—MM. Vallon O✱, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Chabirand ✱, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Hubert ✱, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

**DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.**—MM. Salmon C✱, capitaine de vaisseau, commandant ; Glon dit Villeneuve O✱, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille ✱, lieutenant de vaisseau, trésorier ; Salmon, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine d'habillement ; Martinaut de Préneuf, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Linard, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie ; Garnier, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la compagnie des spécialités ; d'Aboville, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la 1<sup>re</sup> compagnie ; Sanglot-Baguernault, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la compagnie des spécialités ; Basset, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la 2<sup>e</sup> compagnie ; Perrin, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine en second de la 2<sup>e</sup> compagnie ; Ingouf, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la compagnie disciplinaire ; Lagarde et de la Comté, lieutenants de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, adjudants-majors ; Valet, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la section hors rang ; Girard de la Barcerie, médecin principal.

**GENDARMERIE.**—MM. Loréal ✱, chef d'escadron, commandant ; Carbonnet, capitaine trésorier ; Levallois, lieutenant.

**DIRECTION D'ARTILLERIE.**—MM. Kermareç O✱, lieutenant-colonel, directeur ; Terrasse, chef d'escadron, sous-directeur ; Quernel ✱ et Marmer ✱, capitaines en 1<sup>er</sup>.

**ARTILLERIE.**—3<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers.—MM. Fournier, capitaine en 1<sup>er</sup> ; Dutoit, capitaine en 2<sup>e</sup> ; Boyer, lieutenant en 1<sup>er</sup> ; Nays-Candau, lieutenant en 2<sup>e</sup>.

**ARTILLERIE.**—3<sup>e</sup> batterie.—M. Basset ✱, capitaine en 1<sup>er</sup> ; Monluc de la Rivière, capitaine en 2<sup>e</sup> ; André et Moraux, lieutenants en 1<sup>er</sup>.

**INFANTERIE.**—*Etat-major.*—MM. de Trentinian ✱, colonel ; Gally Passobosc, lieutenant-colonel ; Reste, Bourgey et Darré, chefs de bataillon ; Stiquel ✱, major ; Mantin, de Vougy et Thomasset ✱, capitaines adjudants-majors ; Teulières ✱, capitaine de tir ; Saudubray, capitaine-trésorier ; Richard ✱, capitaine d'habillement ; Bottin, lieutenant d'armement ; Lalanne, lieutenant adjoint au trésorier ; Jaëger, lieutenant adjoint à l'habillement ; Hergué, sous-lieutenant, porte-drapeau ; Méry, médecin-major ; Néis et Molle, médecins aides-majors.

4<sup>e</sup> compagnie.—MM. N..., capitaine ; Trilha, lieutenant ; Loys de Margny, sous-lieutenant.

5<sup>e</sup> compagnie.—MM. Pouilh ✱, capitaine ; Gondard, lieutenant ; Paris, sous-lieutenant.

6° *compagnie*.—MM. L. Page, capitaine ; Durrieu, lieutenant ; d'Albignac, sous-lieutenant.

7° *compagnie*.—MM. Moussay, capitaine ; Coince, lieutenant.

9° *compagnie*.—MM. Hostalot, capitaine ; Bassand, lieutenant ; Zurniden, sous-lieutenant.

15° *compagnie*.—MM. de Pincenoir du Bousquet, capitaine ; Chassereau, lieutenant ; Jouron, sous-lieutenant.

24° *compagnie*.—MM. Giraud, capitaine ; Dein, lieutenant ; Le Sens, sous-lieutenant.

25° *compagnie*.—MM. Nicot, capitaine ; Bauche, lieutenant ; Morelle, sous-lieutenant.

26° *compagnie*.—MM. Berthier Allemand de Montrigaud, capitaine ; Dedons de Pierrefeu, lieutenant ; Silvani, sous-lieutenant.

28° *compagnie*.—MM. du Port de Poncharra, capitaine ; Santerne, lieutenant ; Ringeral, sous-lieutenant.

29° *compagnie*.—MM. Imbert (Jacques), capitaine ; Jean, lieutenant ; Leclerc de Villecellier, sous-lieutenant.

30° *compagnie*.—MM. E. Page, capitaine ; Toucas (Clément), lieutenant ; Boutet, sous-lieutenant.

31° *compagnie*.—MM. N..., capitaine ; Emonet, lieutenant ; Bartholi, sous-lieutenant.

32° *compagnie*.—MM. Lasalle de Lescar, capitaine ; Guyot, lieutenant ; Clément, sous-lieutenant.

34° *compagnie*.—Rio, capitaine ; Guillemot, lieutenant ; Richer, sous-lieutenant.

35° *compagnie*.—Morand de la Cerrelle, capitaine ; Billaudel, lieutenant ; Lemauf de Kerdudal, sous-lieutenant.

36° *compagnie*.—MM. Michot, capitaine ; Fournier, lieutenant ; Noël, sous-lieutenant.

37° *compagnie*.—MM. Dubeux, capitaine ; Vidal, lieutenant ; de Lauzières-Thémines, sous-lieutenant.

**GÉNIE MARITIME.**—MM. Moll C\*, directeur des constructions navales ; de Roussel O\*, Aurous O\*, ingénieurs de 1<sup>re</sup> classe ; Carlet \* et Boden \*, ingénieurs de 2<sup>e</sup> classe ; de Gérando \*, Eynaud \*, Bertin \*, de Maupeou-d'Ableiges \*, Finot et Desdouts, sous-ingénieurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe ; Cabany, Delaitre et Finaz, sous-ingénieurs de 3<sup>e</sup> classe.

*Ecole d'application du génie maritime.*—MM. Sollier O\*, directeur ; Garnier \*, Lemaire \*, professeurs.

**COMMISSARIAT.**—MM. Aubin O\*, commissaire général ; Chanceaulme O\*, Le Poittevin O\*, Robert de Rougemont O\*, commissaires ; Michelin \*, Binel \* et Avoine \*, commissaires-adjoints ; d'Haranguier de Quincerot \*, Pumperneel \*, Faivre \*, Joyau, Malnot, Edet \*, Fenard, Guichon de Grandpont, Rossel-Ledentu, Mesnage, Adam \*. Lajoux, Gouet et Pringent, sous-commissaires ; Clément, Kerdoncuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Burgot, Vanrycke, Massoui, de la Ligerie, Leroux, Griffon, Hamelin, Dubois, de Foulhiac-Padirac, Doynel, Hervé, Testard, Morel et Denise, aides-commissaires.

**TRAVAUX HYDRAULIQUES.**—MM. Léonard, directeur ; Jenner \*, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe ; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.

**INSPECTION.**—MM. Bouchet O\*, inspecteur en chef ; Le Comte O\*, Reynaud \* et Douville \*, inspecteurs ; Schmitt \*, inspecteur-adjoint.

**SERVICE DE SANTÉ.**—MM. Gourrier O\*, président du Conseil de santé ; Richaud O\*, médecin en chef ; Vincent \*, pharmacien principal, membres du Conseil de santé ; Dugé de Bernonville \* et Girard-la-Barcerie \*, médecins principaux ; Gaultier de la Ferrière, Maurel, Méry, Delisle et Martinetq, médecins de 1<sup>re</sup> classe ; Hodoul, Simon, Latière, Dolleuille,

Treille, Prat et Jeaujon, médecins de 2<sup>e</sup> classe ; Cavalier et Doué, pharmaciens de 1<sup>re</sup> classe ; Schmidt et Peytral, pharmaciens de 2<sup>e</sup> classe.

**SERVICE DES MANUTENTIONS.**—M. Le Courtois, chef de manutention.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.**—MM. Brunier ✱, agent administratif principal ; Le Sénéchal, Baril-Monval, Germain et Boulogne, agents administratifs ; Pierrot, Rouxel, Brisset, Maurice, Morin, Desquesnes, Mabire et Flambard, sous-agents administratifs.

**COMPTABLES DU MATÉRIEL.**—MM. Giot, agent comptable principal ; Goselin ✱, Cauvin, Jourdan, Chardine, Le Pelley et Valette, agents comptables ; Crouin, Maillard, Marthe, Paviez, Robin, Henry et Courtois.

**TRÉSORIER DES INVALIDES.**—M. Le Boucher ✱.

**ECOLE D'HYDROGRAPHIE.**—M. Bornic ✱, professeur de 1<sup>re</sup> classe.

**AUMONIERS.**—MM. Martin ✱ et Paul.

**BIBLIOTHÈQUES.**—MM. Jaffrezic O ✱, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✱, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

**MÉCANICIENS PRINCIPAUX.**—MM. Tricard ✱, mécanicien principal de 1<sup>re</sup> classe ; Pérignon ✱, mécanicien principal de 2<sup>e</sup> classe.

**INSCRIPTION MARITIME.**—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt ✱, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic à Fermanville ; Opron ✱, syndic à Cherbourg ; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue ; Letellier ✱, syndic à Diélette ; Enet, syndic à Carteret.

*Quartier de la Hougue.*—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime ; Du Laurens, trésorier des invalides ; Chalette ✱, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Dubos, syndic à Grandcamp ; Le Large, syndic à Isigny ; Le Mallier, syndic à Carentan ; Le Biez ✱, syndic à la Hougue ; Lepart, syndic à Barfleur.

## **Deuxième arrondissement maritime.**

**QUARTIER DE GRANVILLE.**—*Commissariat.*—MM. Trève ✱, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; Perrotte, Guimont, commis de 3<sup>e</sup> classe ; Langronne, Lacotte et Louvel, commis de 4<sup>e</sup> classe.

*Trésorerie des invalides.*—MM. Marmier ✱, trésorier de 2<sup>e</sup> classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

*Hydrographie.*—M. Audic, professeur de 3<sup>e</sup> classe.

*Inspection des pêches.*—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

*Syndics des gens de mer.*—MM. Le Coupé et Ermange, à Granville ; Aubry, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Hennequin, à Genest ; Ponée, à Bricqueville ; Mignot, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Labigne, à Carolles.

*Gardes maritimes.*—MM. Brière, à Granville ; Duperron, à Agon ; Couraleau, à Courtils ; Daniel, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux ; Durand, à Regnéville ; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

*Gendarmerie maritime.*—MM. Castel, brigadier et Le Vely, gendarme, à Granville ; Durand, à Regnéville.



---

---

## SERVICE DES MINES.

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE ROUEN.—Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe, M. Roger ✱, à Rouen; ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe, M. N., à Caen.  
GARDE-MINES DE 5<sup>e</sup> CLASSE.—M. Ragot, à Caen.  
SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE.—M. N..., à Caen.

---

---

## PONTS ET CHAUSSÉES.

### Service ordinaire & hydraulique.

*Ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe.*—N..., à Saint-Lo.  
*Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe.*—M. Saleta ✱, à Saint-Lo; Fournier ✱, de Saint-Amand ✱, à Cherbourg.  
*Ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe.*—M. Thévenet, à Granville.  
*Ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.*—M. Pihier, à Avranches.  
*Conducteur principal.*—M. Pigault, à Avranches.  
*Conducteurs embrigadés de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Dreux, à Cherbourg; Levallois, à Mortain.  
*Conducteurs embrigadés de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Leroy (François), à Valognes; Olive, à Coutances; Lallemand, à Granville.  
*Conducteurs embrigadés de 3<sup>e</sup> classe.*—MM. Herbert, à Villedieu; Hervieu, Vallée, à Saint-Lo; Sanson, à Carentan; Amade, à Cherbourg.  
*Conducteurs embrigadés de 4<sup>e</sup> classe.*—MM. Décley, à Saint-Lo; Lechevalier, à Cherbourg; Mignan, à Avranches; Servain, à Granville; Loiseau, à Avranches.  
*Conducteurs auxiliaires.*—MM. Omond, Savary et Rubé, à Saint-Lo; Fleury et Enquebecq, à Cherbourg; Goupil, à Avranches.  
*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Omond, N..., à Saint-Lo; Desmares, à Cherbourg; Benoist, à Avranches.  
*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Joret, à Granville; Aubry, à Avranches; Lelong et Tual, à Saint-Lo; Hervé, à Granville.

### Service maritime.

*Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe.*—M. DINET ✱, à Cherbourg.  
*Ingénieurs ordinaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Saléta ✱, à Saint-Lo, de Saint-Amand ✱, à Cherbourg.  
*Ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe.*—M. Thévenet, à Granville.  
*Ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.*—M. Pihier, à Avranches.  
*Conducteurs principaux.*—MM. Le Poittevin, à Carentan; Leloutre, à Cherbourg.  
*Conducteurs embrigadés de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Hulbert, à Granville; Le Bossé, à Saint-Lo.  
*Conducteurs embrigadés de 3<sup>e</sup> classe.*—MM. Saint, à Avranches; Dupuis, à Granville.  
*Conducteurs embrigadés de 4<sup>e</sup> classe.*—MM. Simon, Gardin, Paysant et Poteaux, à Cherbourg; Fleury, à Saint-Lo.  
*Conducteur auxiliaire.*—M. Fafin, à Granville.  
*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Marie (Nicolas), à Isigny; Marie (Eug.), à Saint-Lo; Marest, Leluan et Flambart, à Cherbourg; Le Couteur, à Carentan; Vivien, à Granville.  
*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Despois et Roulland, à Cherbourg; Blin et Sanson, à Avranches.  
*Agent temporaire.*—N., à Pontorson.

---

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

**M. POISSON** \*, trésorier général, à Saint-Lo.

**M. Legout-Gérard**, fondé de pouvoirs du trésorier général.

**M. Levoy**, caissier.

*Receveurs particuliers.*—**MM.** baron Ritter, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg ; Cluseret, à Coutances ; vicomte de la Rocque, à Mortain ; Gaultier de Rigny, à Valognes.

*Percepteurs surnuméraires.*—**MM.** Lefortier et Pupin ; à Saint-Lo ; Dolley, à Avranches ; Almy, à Cherbourg ; Leheuzey, à Coutances ; Lebel, à Mortain ; de la Perrelle, à Valognes.

---

### SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

*Directeur* : **M. H. Carré**.

*Censeurs* : **MM.** Poisson \*, Vieillard \*, N.

*Administrateurs* : **MM.** Vibert, Levatois, I. Elie, Lebas, N., N.

---

## ADMINISTRATION DES DOUANES.

### Service administratif et de perception.

*Inspecteurs divisionnaires.*—**MM.** Lenormant, à Granville ; de Batsalle\*, à Cherbourg ; Simon, à Valognes.

*Principauté de Granville.*—**MM.** Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville ; Gay, sous-inspecteur, à Granville ; Truelle, Septans et Dumoncelle, vérificateurs à Granville ; Lévanoye, Dairou, Cazin, Genève de Brézy, commis principaux, à Granville ; Boschel, surnuméraire, à Granville ; Le Coupé, receveur à Regnéville ; Reulos, receveur à Pontorson.

*Principauté de Cherbourg.*—**MM.** Narrat \*, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Tricot, Henry, Rey, vérificateurs, Cousin, de la Chapelle, Rondeau, commis principaux ; Lequertier, surnuméraire, à Cherbourg ; Lefebvre, receveur à Omonville ; Le Moigne, receveur à Barfleur ; Hochot, receveur à Saint-Vaast ; Voisin, commis à Saint-Vaast ; Duhamélet, receveur à Portbail ; Lechevalier, receveur à Diélette ; Thévenin, receveur à Carentan ; Nouvel, commis à Carentan.

### Service des Brigades.

**MM.** Boivin, capitaine, à Pont-Gilbert ; Fardet, lieutenant, à Ardevon ; Lebrun, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

**MM.** Hauvet, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Le Stunff, lieutenant, à Regnéville.

**MM.** Falaise, capitaine, à Anneville ; Lecannellier, lieutenant, à Blainville ; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

**MM.** Halcine, capitaine, à Portbail ; Lecler, lieutenant, à Carteret ; Orange, lieutenant, à la Cosnardière.

**MM.** Béthouart, capitaine, à Diélette ; Létorey, lieutenant, au Rozel ; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont ; Bonnet, lieutenant, à Auderville ; Adigard, lieutenant, à Jobourg ; Jonart, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Lecanu et Mongnet, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Liébard, lieutenant, à Fermanville ; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Butel, capitaine, au Grand-Vey ; Baudour, lieutenant, à Raveno-ville ; Dumas, lieutenant, à Carentan.

## ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Lenoble, contrôleur, 1<sup>er</sup> commis de direction ; Cudrue, 2<sup>e</sup> commis ; Lesort, 3<sup>e</sup> commis ; Le Bourgeois, surnuméraire.

MM. Tabourin, Podevin, Venard, inspecteurs.

### Circonscription administrative de Saint-Lo.

**Saint-Lo.**—N..., receveur principal entreposeur.

— Plancke, contrôleur.

— Dufresne, Lemeray, Motte et Cossé, commis ; N..., N..., surnuméraires.

— Fouqué, receveur à cheval ; Vilquin, commis principal.

**Carentan.**—Lemoyné, receveur à cheval ; Leguelinel, commis principal.

**Marigny.**—Levenard, — Gilbert, —

**Tessy.**—Loyer, — Adam, —

**Torigni.**—Lefrançois, — Fougeray, —

### Sous-direction d'Avranches.

M. LEBORGNE, sous-directeur.

MM. Cazin, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; Delisle, 2<sup>e</sup> commis ; Oury, surnuméraire.

**Avranches** —Boisumeau, receveur principal.

— Bonavie, contrôleur.

— Dugardin, Lorient, Cluzeau, Leroy, commis ; N..., surnuméraire.

**Granville.**—Lemasson, contrôleur.

— Phérvon, receveur particulier.

— Lecoutey, Le Porh, Lemarchand, Guillou, Allix, Conchon de la Mazière, commis.

**Brécéy** —Leroy, receveur ; Pigeon, commis principal.

**Ducey.**—Guérin, — Goupil, —

**Pontorson.**—Clouard, — Pitel, —

**St-James.**—Pinot, — Lepesant, —

**Sartilly.**—Hamel, — Leroux, —

**Villedieu.**—Bréhier, — Leverdier, —

**Mortain.**—Lebourva, receveur entreposeur ; Frigot, commis principal, chef de poste ; Neuville, commis.

**Le Teilleul.**—Le Bouc de la Bouteillère, receveur ; Choissel, commis principal.

**Parigny.**—Pigeon, receveur ; Lémonnyer, commis principal.

**St-Hilaire.**—Roulier, — Thomas, —

**St-Pois.**—Marigny, — Bodiou, —

**Sourdeval.**—Chesnay, — Bosquet, —

**Chérencé-le-Roussel.**—Lemoine, commis de 2<sup>e</sup> classe ; Huguenot, commis de 3<sup>e</sup> classe.

**Sous-direction de Cherbourg.**

**M. CONSEIL**, sous-directeur.  
**MM. Lebedel**, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; **Ybert**, 2<sup>e</sup> commis ; **Gosse**, surnuméraire.  
**Cherbourg.**—**Lebedel**, receveur principal entreposeur ; de **Manheulle**, receveur particulier ; **Degord**, **Foucart**, contrôleurs.  
 — **Murat**, **Lequin**, **Brothelande**, **Lecourt**, **Salquez**, **Tilloy**, **Lemouton**, **Beuve**, **Lebréquier**, **Favret**, **Tridon** de **Ray**, **Toulorge**, **N...**, **N...**, surnuméraires.  
**Beaumont.** — **Frigot**, receveur ; **Gauvin**, commis principal.  
**Equeurdreville.**—**Fernagu**, — **Masson**, —  
**Les Pieux.** — **Ferey**, — **Mabire**, —  
**St-Pierre-Eglise.**—**Quedeville**, — **Mocquet**, —  
**Tourlaville.**—**Fontaine**, — **Lelièvre**, —  
**Valognes.**—**Clerc**, receveur entreposeur ; **Forestier**, commis principal, chef de poste ; **Camus**, commis.  
**Barneville.** — **Lecannellier**, receveur ; **Delafosse**, commis principal.  
**Briquebec.**—**Rouelle**, — **Claston**, —  
**Montebourg.**—**Aubry**, — **Nogret**, —  
**Ste Mère-Eglise.**—**Lechartier**, — **Lehodey**, —  
**St-Sauveur-le-Vicomte.**—**Giot**, — **Garcelle**, —  
**Saint-Vaast.**—**Gravey**, — **Lemasurier**, —  
**Valognes.**—**Legendre**, — **Daireaux**, —

**Sous-direction de Coutances.**

**M. JUKEL**, sous-directeur.  
**MM. Dagois**, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; **N...**, surnuméraire.  
**Coutances.**—**Wallet**, receveur principal entreposeur.  
 — **Delanoë**, commis principal de 1<sup>re</sup> classe, chef de poste.  
 — **Picarda**, **Reynes**, **Beauchet**, commis ; **Ernouf**, surnuméraire.  
 — **De la Cour** de **Bretteville**, receveur ; **Hébert**, commis principal.  
**Bréhal.**—**Mottay**, receveur ; **Daschers**, commis principal.  
**Corisy-la-Salle.**—**Noblet**. — **Etienne**, —  
**Gavray.**—**Beaufils**, — **Clément**, —  
**La Haye-du-Puits.**—**Lemoine**, — **Raimbault**, —  
**Lessay.**—**Loyer**, — **Lemasurier**, —  
**Périers.**—**Lelièvre**, — **Laurent**, —  
**Saint-Jores.**—**Huon**, — **Fissadame**, —

**ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE  
 ET HYPOTHÈQUES.**

**MM. DE LABROSSE**, directeur ; **Noël-Dumalais**, inspecteur, à **Saint-Lo**.  
*Vérificateurs.*—**MM. Perrier** et **Lambert**, à **Saint-Lo** ; **Boulard**, à **Avranches** ; **Le Roy**, à **Coutances** ; **Fauchet**, à **Cherbourg** ; **Fagart**, à **Valognes** ; **Monanges**, à **Mortain** ; **Porte**, 1<sup>er</sup> commis de direction.  
*Employés du timbre.*—**MM. Cudrue**, garde magasin et contrôleur de comptabilité ; **Câté**, timbreur.  
*Receveurs de l'enregistrement et des domaines.*—**MM. N...**, à **Canisy** ; **Le Duc**, à **Carentan** ; **Orieux**, à **Marigny** ; **Loyer**, à **Percy** ; **Badin**, à **Pont-Hébert** ; **Piquot**, à **Tessy-sur-Vire** ; **Plouin**, à **Torigny-sur-Vire** ; **Vimont**, à **Avranches** ; **Jayet**, à **Brécey** ; **Baril**, à **Ducey** ; **Lemouël**, à **Granville** ; **Haupais**, à **la Haye-Pesnel** ; **Roulier**, à **Pontorson** ; **Jégouic**, à **Saint-James** ;

Tonnet, à Sartilly ; Millet, à Villedieu ; Leulliez, à Beaumont ; Lainé, à Saint-Pierre-Eglise ; Troussel, aux Pieux ; Esnol, à Bréhal ; Ropert, à Cerrisy-la-Salle ; Dudouyt, à Gavray ; Declamorgan, à la Haye-du-Puits ; Duperron, à Lessay ; Lepetit, à Périers ; Dieu, à Mortain ; Marheu, à Barenton ; Collin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Denis, à Saint-Pois ; Bunoust, à Sourdeval ; Guillemin, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guedon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Leguerney, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Grignart, à Saint-Vaast.

*Conservateurs des hypothèques.*—MM. Couëtoux, à Saint-Lo ; Béchade, à Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bouly de Lesdain, à Coutances ; N..., à Mortain ; Lebiez, à Valognes.

*Receveurs des actes civils et des successions.*—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Piguët, à Cherbourg ; Cavetier, à Coutances.

*Receveurs des actes judiciaires et des domaines.*—MM. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévalée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

---

## ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

N..., directeur, à Saint-Lo.

M. Revault, inspecteur de 2<sup>e</sup> classe, à Saint-Lo.

M. Hardyau, commis principal de 2<sup>e</sup> classe, à Saint-Lo.

### Contrôleurs.

*Saint-Lo.*—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1<sup>re</sup> classe et Touzard, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo.

*Avranches.*—MM. Bouxin, contrôleur intérimaire et Chevalier, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe.

*Granville.*—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2<sup>e</sup> classe.

*Cherbourg.*—MM. Peyrelongue, contrôleur principal de 2<sup>e</sup> classe ; Bouvatier, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe.

*Coutances.*—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvriër, contrôleur hors classe.

*Mortain.*—M. Josset, contrôleur de 2<sup>e</sup> classe.

*Valognes.*—M. Le Gouix, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe.

### Surnuméraires.

MM. Véran et de Saint-Méloir, à Saint-Lo.

---

## PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

### CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT,

#### Arrondissement de Saint-Lo.

#### MM.

FAUCON DE LA LONDE, *Saint-Lo*, Agneaux.

LELOUTRE, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

LEMPÉRIÈRE, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

LE CERF, *Goufaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

LE BLANC, *Guilberville* (résidence à Torigni-sur-Vire), Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

**PINEL**, *la Colombe* (résidence à Percy), Bealon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.  
**LELOUP**, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.  
**DESPOITS**, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.  
**JEANNE**, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fer-vaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.  
**LE MARDELEY**, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Ville-baudon.  
**LEBEAU**, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Désert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.  
**PUPIN**, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Daye, Villiers-Fossard.  
**DUBOIS**, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.  
**CLAVREUL**, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.  
**LAFFOLAY**, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.  
**COURTEL**, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brevands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.  
**ANGOT**, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.  
**JEAN-DRLAMARRE**, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxville, Vidouville.  
**LAFORGE**, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.  
**LE GRAND d'ANERVILLE**, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

#### Arrondissement d'Avranches.

MM.

**PIGER**, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.  
**GUÉREN**, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncoy, Villiers.  
**TRINCOT**, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.  
**GIRARD**, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.  
**GUÉRARD**, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.  
**GAMBIER**, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnil-Drey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.  
**CARRA**, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouché, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.  
**TRÉHU**, *Montoiron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.  
**GROULT**, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.  
**VEILLARD**, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.  
**DE TESSON**, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

**HEVY, Saint-Georges-de-Livoye** (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugénie, Saint-Jean-du-Corait, Tirepied, Vernix.  
**DUFROC, Saint-James**, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.  
**BAUDET, Saint-Senier-sous-Avranches** (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannièrre, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.  
**LARROU, Sartilly**, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.  
**LETELLIER DE BLANCHARD, Villedieu**, la Bleutièrre, Sainte-Cécile. Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airon, Saulchevreuil.

**Arrondissement de Cherbourg.**

**MM.**

**STOEBER, Cherbourg.**  
**LEBLANC, Beaumont**, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.  
**BERTHELOT \***, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonnevillè, le Theil, le Vast.  
**JEAN dit PASCAL, Equeurdreville** (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.  
**JOYAU, les Pieux**, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.  
**DUPIN DE GRANDPRÉ, Martinvast**, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.  
**CHOBLET O\***, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flotte-manville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.  
**TARDIF, Saint-Germain-le-Gaillard**, le Rozel, Pierreville, Surtainville.  
**VUILLEMIN \***, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.  
**GROULT, Siouville**, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.  
**PICAN, Tocqueville**, Angoville, Gatteville, Gouberville, Névillè, Réthoville, Varouville, Vrasville.  
**TIREL, Tourlaville** (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

**Arrondissement de Coutances.**

**MM.**

**JEHENNE, Agon**, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.  
**LECONTE, Baudreville** (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doyville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepoint, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepoint, Surville.  
**TANQUERAY, Bréhal**, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.  
**HEMARRY, Cérènces**, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.  
**LECLUZE, Cerisy-la-Salle**, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville. Savigny, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vétu, Saint-Martin-de-Cenilly.  
**GILBERT, Courcy** (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

ONFROY DE TRACY, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.  
MAC-AULIFFE, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.  
BACO, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.  
LEMIÈRE, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.  
PATRIS, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.  
REGNAULT, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.  
COMBE, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Hérenguer-ville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.  
MONTIER, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.  
DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millière.  
PARIS, *Prétot*, Appéville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.  
COLLIBEAUX, *Quetteville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.  
ROGUELIN, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.  
MICHEL, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

**Arrondissement de Mortain.**

**MM.**

MONTEMBAULT, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.  
VEZARD, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.  
HERBIN ✱, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.  
DE CHIRÈE, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.  
EHRMANN, *Juigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adèle, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.  
TRINCOT, *Milly* (résidence à St-Hilaire-du-Harcouët), Chevreuille, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.  
LE BREQUIER, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.  
HENVY, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.  
MIGER, *Saint-Pois*, Boisvyon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingéard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saiut-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.  
LEGRAND, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Périers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.  
PAILLARD DE CHENAY, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

**Arrondissement de Valognes.**

**MM.**

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.  
FERRAND, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Généviève, Valcanville.  
LE MASSON, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.  
PERROTTE, *Blosville*, Angoville-au-Plain, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.



DUDOUY, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.  
LECOUX, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.  
MUSTIÈRE, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Flozel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.  
GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.  
LEMPÉRIÈRE, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuille, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.  
AUVRAY, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Binville, Hauteville, Orglandes.  
BOUTHREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesvillers.  
ALIX (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.  
LÉLONC, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.  
HERVY, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepiéd, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.  
CAZIN, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.  
ANTHOUARD, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.  
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoque-neauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.  
LATASSE, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaignu, Tamerville.

---

## ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15<sup>e</sup> conservation, dont le siège est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, Sous-Inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 332 hectares 06 ares 50 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

---

## DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

### DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

SERVILLE, *directeur*, à Saint-Lo.

Destais, *contrôleur*, à Saint-Lo.

Ratazzi, *commis de direction*, à Saint-Lo.

Gross, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.

Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

## RECETTES DES POSTES

du département de la Manche.

NOMS DES RECETTES.	NOMS DES RECEVEURS.
Saint-Lo.	M. Labro.
Agon.	M <sup>lle</sup> Michel.
Avranches.	M. Chénet.
Barenton.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Bouilliant.
Barfleur.	M <sup>me</sup> Burnel.
Barneville-sur-Mer.	M <sup>lles</sup> Créances.
Beaumont-Hague.	Malherbe.
Brécey.	Barbe.
Bréhal.	Bouzeran.
Bricquebec.	Rivière.
Buais.	Joubin.
Canisy.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Branche.
Carentan.	M <sup>lle</sup> Enée.
Cérences.	M <sup>mes</sup> Teurtris.
Cerisy-la-Forêt.	Laisney.
Cerisy-la-Salle.	M <sup>lle</sup> Leconte.
Cherbourg.	M. Pottier.
Coutances.	M. Rocher.
Créances.	M. Lefebvre.
Ducey.	M <sup>lle</sup> Tournebois.
Flamanville.	M <sup>mes</sup> V <sup>e</sup> Letourneur.
Gavray.	V <sup>e</sup> Duprèy.
Ger.	Desvoyes.
Gouville.	M <sup>lle</sup> Savary.
Granville.	M. Corbeau.
Hambye.	M <sup>me</sup> Mangin.
Haye-du-Puits (la).	M <sup>me</sup> Godey.
Haye-Pesnel (la).	M <sup>lle</sup> Maillard.
Isigny-le-Buat.	M <sup>lle</sup> de Loucelles.
Juigny-le-Tertre.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Ballais.
Lessay.	M. Devaine.
Marigny.	M <sup>lle</sup> Esnée.
Martinvast.	M <sup>me</sup> Lelong.
Montebourg.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Longepierre.
Montmartin-sur-Mer.	M <sup>lle</sup> Debien.
Mortain.	M. Le Bigot.
Percy.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Delcour.
Périers.	M <sup>mes</sup> Dugué.
Pieux (les).	Hamel.
Pont-Hébert.	M <sup>lles</sup> Vallon.
Pont-Labbé-Picauville.	Picoré.
Pontorson.	M <sup>me</sup> Papoin.
Portbail.	M <sup>lle</sup> Finet.
Prétot.	M <sup>mes</sup> Fortin.
Quettehou.	Jcsse.
Reigneville.	V <sup>e</sup> Doguet.
Roncey.	M. Trochon.
Sartilly.	M <sup>lles</sup> Bazire.
Sottevast.	Roger.
Sourdeval.	Gaignet.

NOMS DES RECEVEURS.	NOMS DES RECETTES.
Saint-Clair-sur-Elle.	M <sup>lle</sup> Roumet.
Sainteny.	M <sup>me</sup> Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Legrain.
Saint-James.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Lemuet.
Saint-Jean-de-Daye.	M <sup>lles</sup> Gesbert.
Laint-Mato-de-la-Lande.	Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont.	Louail.
Sainte-Mère-Eglise.	Masson.
Saint-Pierre-Eglise.	Duchevreuil.
Saint-Pois.	M <sup>mes</sup> Auvray.
Saint-Sanson-de-Bonfossé.	Lemeray.
Saint-Sauveur-Lendelin.	M <sup>lles</sup> Lefèvre.
Saint-Sauveur-sur-Douve.	Luce.
Saint-Vaast-la-Hougue.	Foucher.
Teilleul (le).	Robert.
Tessy-sur-Vire.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Lerat.
Totigni-sur-Vire.	M <sup>lle</sup> Frault.
Valognes.	M. Thomas.
Vast (le).	M <sup>lles</sup> Herclat.
Villebaudon.	Dutilh-Lafrance.
Villedieu-les-Poëles.	Lompech.

### PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

#### *Inspection à Cherbourg.*

MM. Cherbonnel \*, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe, chef du service de la Manche ; Roulier, employé de 1<sup>re</sup> classe, contrôleur ; Martelet, chef surveillant de 2<sup>e</sup> classe.

#### *Bureau de Saint-Lo.*

MM. Philbert, commis principal, chef ; Amaranthe, Saillard, employés de 3<sup>e</sup> classe ; Le Goupil, Tournaille, Euvrie, employés auxiliaires.

#### *Bureau de Cherbourg.*

MM. Hérouart, chef de station de 1<sup>re</sup> classe, chef ; de Saint-Méloir, employé de 2<sup>e</sup> classe ; Hervé, Hellequin, employés de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> classe ; Hullin, surnuméraire ; Ruestenholtz, Perrouelle, employés auxiliaires ; Le Goupil, Reverden, stagiaires ; Avoine, facteur de 2<sup>e</sup> classe ; Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

#### *Gare de Cherbourg.*

MM. Fouque, Lefey, employés de 2<sup>e</sup> classe.

#### *Bureau de Granville.*

MM. Ampilhac, chef de station de 2<sup>e</sup> classe, chef ; Lemuet, employé de 4<sup>e</sup> classe ; Daigremont, Phérivong, employés auxiliaires ; Béchu, surveillant de 2<sup>e</sup> classe, facteur ; Vautier, facteur auxiliaire.

*Bureau de Valognes.*

M. Tallendeau, employé de 3<sup>e</sup> classe, chef ; M<sup>me</sup> Tallendeau, auxiliaire ;  
M. Lesage, employé auxiliaire.

*Bureau de Carentan.*

M. Daujon, employé de 3<sup>e</sup> classe, chef ; M<sup>me</sup> Daujon, auxiliaire.

*Bureau de Coutances.*

MM. Dupont, employé de 3<sup>e</sup> classe, chef ; Dudouit, employé auxiliaire.

*Bureau d'Avranches.*

MM. Guillier, employé de 2<sup>e</sup> classe, chef ; Lemoine, Lefauvre, employés  
auxiliaires ; Jean, facteur, auxiliaire.

*Bureaux de Mortain.*

M<sup>lle</sup> Guérin, agent auxiliaire

17 chefs guetteurs, 17 guetteurs, dans les sémaphores.

23 employés municipaux dans les bureaux secondaires.

*Service de surveillance.*

MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1<sup>re</sup> classe, et Jouanne, surveil-  
lant de 2<sup>e</sup> classe, à Cherbourg ; Flaux, surveillant de 1<sup>re</sup> classe, à Valo-  
gnes ; Desmoulins, surveillant de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo ; Salmon, surveil-  
lant de 2<sup>e</sup> classe, à Coutances ; Durand, surveillant de 3<sup>e</sup> classe, à  
Avranches.

---

## CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Lignes de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo, et de Paris à Granville.

---

**1<sup>o</sup> Administration centrale.**

Piérard C ✱, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie,  
rue d'Amsterdam, 5, à Paris.

Delaitre O ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur  
de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 13.

Coindard O ✱, secrétaire général de la Compagnie, rue St-Lazarre, 110.

**2<sup>o</sup> Exploitation.**

M. Marin ✱, ingénieur des ponts et chaussées, chef de l'exploitation,  
13, rue d'Amsterdam, Paris.

M. Protais ✱, chef du service central de l'exploitation, rue d'Amster-  
dam, 13.

M. Bisson ✱, chef du mouvement général, rue d'Amsterdam, 13.

M. Pingrez ✱, chef du service commercial, rue d'Amsterdam, 13.

M. de Thomassin, chef du contrôle et de la statistique, rue d'Amster-  
dam, 13.

M. Talleau, agent divisionnaire de l'exploitation, à Caen.

3° Entretien et surveillance.

- M. Clerc \*, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef du service, 49, rue de Londres, à Paris.  
M. Grondar-Paris, chef de division, à Caen.

4° Matériel et traction.

- M. Mayer \*, ingénieur en chef du service, rue de Londres, 49, Paris.

5° Construction.

M. Delaltre O \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, ingénieur en chef de la construction, rue de Londres, 49, Paris.

M. Pagès \*, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef, au Mans.

- M. Moïse \*, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur, à Flers.  
M. Armelin, chef de section, à Granville.

Service du contrôle de l'Etat.

1° POUR L'EXPLOITATION.

M. Planchet O \*, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, 42, rue Delaborde.

M. Boreux, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2° classe, à Caen.

N. . . , ingénieur ordinaire des mines, à Caen.

M. Tannery, conducteur principal des ponts et chaussées, à Caen.

M. Ragot, garde-mines de 3° classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. de Clamecy, commissaire de 3° classe, à Saint-Lo.

M. Monphons, commissaire de 3° classe, à Cherbourg.

M. Martineau, commissaire de 3° classe, à Granville.

Ligne de Vitré à Fougères et prolongements,

M. Main, commissaire de surveillance administrative de 2° classe, à Vitré.

M. Nouvel de La Flèche, commissaire de surveillance administrative de 4° classe, à Vitré.

2° POUR LA CONSTRUCTION.

Ligne de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lambelle.

M. Brame \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.

M. Perreau \*, 1<sup>re</sup> classe, à Mayenne (Mayenne).

M. Saleta \*, 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo (Manche).

M. Thévenet, 2° classe, à Granville (Manche).

M. Floucaud de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Conducteurs.

M. Dairaine, 2° classe, à Domfront (Orne).

M. Hervieu, 4° classe, à Saint-Lo (Manche).

M. Lallemand, 2° classe, à Granville (Manche).

M. Bénard, auxiliaire, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

## SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

### AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; Langlois, à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Lelièvre, à Coutances ; Fleury, à Mortain ; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux

### BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Mesnage, agent-voyer, chef de bureau ; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur ; Victor, agent-voyer, chargé de la comptabilité ; Damécourt, expéditionnaire.

### BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Bigot, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Dubosc, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Anger, à Coutances ; Maillard, à Mortain ; Moricet, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent-voyer auxiliaire, ou d'agent-voyer surnuméraire, savoir : MM. Hubert, à Saint-Lo ; N..., à Avranches ; Portais, à Cherbourg ; Heudes, à Coutances ; Latron, à Mortain ; Raynel, à Valognes.

### AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

**Arrondissement de Saint-Lo.**—MM. Pagel et Jeanne, à Saint-Lo ; Becker, à Percy ; Herman, à Torigny ; Guillouf, à Carentan.

**Arrondissement d'Avranches.**—MM. Marie, à Granville ; Thébault, à Villedieu ; Lechanteur, à Saint-James ; Lépine et Bénard, à Avranches.

**Arrondissement de Cherbourg.**—MM. Fortin, à Saint-Pierre-Eglise ; Huguenin, aux Pieux ; Troude, à Cherbourg.

**Arrondissement de Coutances.**—MM. Colibeaux et Iacolley, à Coutances ; Enquebecq, à la Haye-du-Puits ; Roger, à Gavray ; Lepuissant, à Périers ; Menant, à Bréhal.

**Arrondissement de Mortain.**—MM. Hergault, à Saint-Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

**Arrondissement de Valognes.**—MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Equilbecq, à Bricquebecq ; Douchin, à Quet-  
tehou ; Mikulicz, à Valognes ; Delabre, à Sainte-Mère-Eglise.

## ATTRIBUTIONS.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la Préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de neuf à onze heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des Actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la voirie vicinale et rurale, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

---

---

## CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mg<sup>r</sup> BRAVARD (Jean-Pierre) ✱, né le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862 ; 87<sup>e</sup> évêque.

### *Vicaires généraux.*

MM. Croulebois ✱, official, Caillemer, agréés par le Gouvernement ; Harel, chanoine, grand-chantre ; Bizon, supérieur du Grand-Séminaire.

### *Secrétariat de l'Evêché.*

MM. Febvrier, secrétaire ; Joubin, pro-secrétaire ; Doublet, trésorier ; N..., aumônier de Mg<sup>r</sup> l'Evêque.

### *Chanoines d'honneur.*

MM. Guynemer-de-la-Haillandière, ancien évêque de Vincennes ; Dupont-d'-s-Loges ✱, évêque de Metz ; Guilbert ✱, évêque de Gap.

### *Chanoines titulaires.*

MM. Harel, grand-chantre ; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Laisney, vice-official ; Lecanu, Mabire.

### *Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.*

MM. Lucas-Girardville ✱, Paimblant, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✱, Avice, Ameline, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✱, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquièrre, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✱, Ollivier, Lebedel, Guérin, Dupont ✱, Mahier, Lemaignan, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✱, Gillot, Lemoine, Poullain, Ribouey, Le Goupils, Roger, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Massu, Hervieu, Bidault, Durel, Lemonnier, Tessero, Gillouard, Joubin, Lepoil, Lenoir.

### *Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.*

MM. Robert, Desprez ✱, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas, Janault-Desgrès, prélat romain, Marel, Grandjean, Frécon, Cluzel.

### *Conseil épiscopal.*

MM. les Vicaires-Généraux titulaires et honoraires ; M. Doublet, chanoine ; M. Adeline, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Pierre-de-Coutances ; M. Lemoine, chanoine honoraire, curé de Saint-Nicolas-de-Coutances ; M. Febvrier, chanoine, secrétaire de l'Evêché.

### *Grand-Séminaire.*

MM. Bizon, supérieur ; Marquet, directeur, professeur d'écriture sainte et du cours de prédication ; Marty, professeur de morale ; Coste, professeur de dogme ; Ollivier, économiste ; Decorbis, profes-



seur de théologie (1<sup>re</sup> année); Brin, professeur de philosophie (2<sup>e</sup> année).

*Bureau d'administration des Séminaires.*

M<sup>gr</sup> l'Evêque, président; MM. Croulebois, vicaire-général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Marquet, trésorier; Ollivier, économiste; Febvrier, chanoine, secrétaire.

**ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.**

*Petit-Séminaire de Mortain.*

MM. Supérieur: Ameline, chanoine honoraire. — Directeur: Dubois, prêtre. — Philosophie: Dubois. — Rhétorique: Boursin, prêtre. — Sciences: Maillard, prêtre; Blouin, prêtre. — Histoire: Marguerie, prêtre. — Seconde: Lemesnager, prêtre. — Troisième: Lemoine, prêtre. — Quatrième: Lelandais, diacre. — Cinquième et sixième: Blouin, diacre. — Septième et huitième: Béchet, clerc. — Cours de français: Lefranc, clerc; un laïque. — Anglais: Lefèvre, prêtre. — Présidents d'étude: Dauguet, prêtre; Lelandais, diacre.

Nombre d'élèves: 153, dont 145 internes et 8 externes.

*Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.*

MM. Supérieur: Durel, chanoine honoraire. — Directeur: Lemonnier, chanoine honoraire. — Philosophie: Bouscaillou, prêtre. — Rhétorique: Deboskre, prêtre. — Sciences: Un laïque; Saillard, prêtre. — Histoire: Binet, prêtre. — Seconde: Lemains, prêtre. — Troisième: Mesnildrey, prêtre. — Quatrième: Quesnel, prêtre. — Cinquième: Pontis, prêtre; Morel, acolyte. — Sixième: Lefoulon, prêtre; Anger, prêtre. — Septième: Hardy, prêtre. — Huitième: Mesplet, prêtre. — Français: Sanson, prêtre; Chardot, prêtre; Carnet, minoré. — Cours primaire: un laïque. — Anglais: un laïque. — Allemand: Gibon, prêtre. — Présidents d'étude: J. Blin, prêtre; Desjardins, prêtre; A. Blin, prêtre; Féron, prêtre. — Dessin: un laïque. — Musique: Gibon, prêtre; deux laïques. — Escrime et gymnastique, un laïque.

Nombre d'élèves: 353, dont 278 internes et 77 externes.

*Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.*

MM. Supérieur: Tessero, chanoine honoraire. — Directeur: Gillouard, chanoine honoraire. — Philosophie: Marie, prêtre. — Rhétorique: Gillouard, prêtre. — Sciences: Morice, prêtre; Plessis, prêtre; Dubois, prêtre. — Histoire: Bois-el, prêtre. — Seconde: Truffaut, prêtre. — Troisième: Lecroisy, prêtre. — Quatrième: Savary, prêtre. — Cinquième: Coupel, prêtre. — Sixième: Senand, clerc. — Septième: Nourry, prêtre. — Huitième: Fournet, clerc. — Français: Cours spécial, Moulin, minoré; Cours élémentaire, un laïque. — Anglais, Allemand: un laïque. — Présidents d'étude: Jary, diacre; Charpentier, clerc; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves: 238, dont 198 internes et 40 externes.

*Collège diocésain de Granville.*

MM. Directeur: Hamelin, prêtre. — Sous-directeur: Lepoultel, prêtre. — Philosophie: Hamelin, prêtre. — Rhétorique: Lepoultel,

prêtre. — Sciences : Prével, prêtre ; Halley, laïque. — Seconde : Rivière, laïque. — Troisième : Laurent, prêtre. — Quatrième : Renault, prêtre. — Cinquième : Ganché, prêtre. — Sixième : Besnard, laïque. — Septième : Durier, clerc. — Huitième : Hamel, clerc. — Français : Cours spécial, Legallais, laïque ; cours primaire, 1<sup>re</sup> année, Aubril ; 2<sup>e</sup> année, Legagneux, laïque. — Président d'étude, Hamel. — Anglais : Rivière, laïque. — Dessin : Guyard, laïque ; Aubril. — Musique : Gontier, laïque ; Grossire, laïque.

Nombre des élèves : 150.

*Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4<sup>e</sup> inclus.*

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde). — M. Vasselin, prêtre, directeur ; MM. Pergeaux, Lebesnerais, Caruel, prêtres, professeurs.

A Saint-Pierre-Eglise. — MM. Mouchel, Lemasson, prêtres, professeurs.

A Villedieu. — Institution Saint-Joseph. — M. Bouffaré, prêtre, directeur ; MM. Rubé, Durier, prêtres, deux laïques, professeurs.

A Saint-James. — M. Lemaître, prêtre, directeur ; MM. Deslandes, Tollemér, frères, prêtres ; trois laïques, professeurs.

A Avranches. — M. Maquerel, prêtre, directeur ; MM. Resselin, prêtre, Lainé, minoré, professeurs.

A Coutances. — Institution Saint-Jean. — M. Le Nordez, prêtre, directeur ; M. Blanchet, prêtres, deux laïques, professeurs.

*Missionnaires du diocèse.*

A Donville. — MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Feret, Boucher, Masselin, Koizic, Leugronne, Nassicot, Petit.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Regnault, Baudry, Lebedel, Divetaïn.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Remond, Hamelin.

*Chapelains de communautés religieuses.*

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lecacheux ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, N. . . ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Duval ; à Montebourg, *Établissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

*Aumôniers d'Hospices.*

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ;

à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, N... ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Leréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, N... ; à Torigny, M. Colin ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

*Aumôniers de la Marine.*

A Cherbourg, arsenal, M. Martin \* ; sur des navires de l'Etat, MM. Levesque \*, Cleret \*.

*Aumôniers des Prisons.*

A Avranches, M. Maquerel ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil, à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, N... ; à Valognes, M. Fauvel.

*Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.*

A Coutances, M. Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo ; M. Defontenay, aumônier de l'école normale.

*Archiviste du diocèse :* M. Hersent.

*Bibliothécaire :* M. Trochon.

---

---

## CULTE PROTESTANT.

*Ministres du Saint Evangile.*

MM. Martin, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chênesne et à Saint-Lo.

---

---

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### ACADÉMIE DE CAEN.

MM. ALLIQUO O\*, Recteur de l'Académie.  
Hébert-Duperron, inspecteur d'Académie.  
Fournier, secrétaire de l'Académie.  
Colibert, commis d'Académie.  
Desmaisons, commis d'Académie.  
Gervais, commis de l'inspection académique.

### SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.  
Steck, commis de l'inspection.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Buchot \*, préfet, président ; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches \*, ou en son absence, l'abbé Caillemer, vicaire-général, délégué ; Charpentier, inspecteur d'Académie ;

Aubin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire; Lemonnier de Gouville, président du tribunal civil de Saint-Lo; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo; de Saint-Pierre, conseiller général; Lucas-Girardville \*, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo; comte de Pontgibaud, conseiller général; N..., conseiller général; Lourde de la Place, pasteur protestant.

#### INSTRUCTION SECONDAIRE.

##### Lycée national de Coutances.

MM. Chardon, proviseur.

Fierville, censeur des études; l'abbé Pigeon, aumônier; Glorget, économiste; Collette, commis d'économat.

Philosophie: Laforest; rhétorique: Lemarchand; seconde: Blier; troisième: Leparquier; sciences physiques: Lemoine et Sentis; mathématiques: Daligault et Cauvin; histoire: Héon; langue anglaise et allemande: Lecocq et Lebreton; dessin d'imitation: Quesnel; travaux graphiques: Daligault; quatrième: Nicollet; cinquième: Lemonnier; sixième: Lemare; septième: Lemaitre; huitième: Lelièvre; neuvième: Daireaux (Louis). — Enseignement secondaire spécial: MM. d'Héral de Brisis, Lemoine, Sentis, Héon, Prioult, Carabeuf, Muriel; classe primaire: Félix; surveillant général: Lebreton; maîtres répétiteurs: Carabeuf, Amourel, Poisson, Planté, Guillard, Macé; Levallois, Delaunay, Marie, Launay.

#### COLLÈGES COMMUNAUX.

##### Collège d'Avranches.

MM. Manoury, principal.

Gerard, sous-principal; l'abbé Roisille, aumônier; philosophie: N...; rhétorique: Douteleaux; seconde: Gérard; troisième: Nelet; sciences physiques: Loyer; mathématiques: Ménard et Vilquin; dessin: Fouqué; travaux graphiques: Pigault; langue anglaise: Levêque; quatrième: Doré; cinquième: Lemesle; sixième: Chesnay; septième: Blot; huitième: Lucas. — Enseignement secondaire spécial: Loyer, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances; classe primaire: Chevrel.

##### Collège de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Le Révérend, sous-principal; Dupont, aumônier; philosophie: Favié; rhétorique: Allègre; seconde: Néel; troisième: Lebarrier; physique: Le Révérend; mathématiques: Le Barbé, Joffrès et Jennet; dessin: Jennet; anglais: Lowcay; allemand: Edelman; professeur de lettres pour la marine: Frigoult, Vibert (Georges); quatrième: Lefèvre (Jean); cinquième: Lequesne; sixième: Wolf; septième: Quévillon; huitième: Lefèvre (Louis); troisième et quatrième, enseignement spécial: Jeanne; deuxième, *id.*, Lechevalier; première, *id.*, Menard; deuxième, enseignement primaire: Desprez; première, *id.*, Le Neveu; maîtres d'étude: Bonvoisin, Seners, Sauvage, Le Privey, Jolinet.

**Collège de Mortain.**

MM. Desnos, principal.

L'abbé Turgot, aumônier, philosophie et rhétorique : Retout ; seconde et troisième : Desnos ; quatrième et cinquième : Leconte ; sixième et septième : Guillemé ; huitième : Lemesle ; enseignement secondaire spécial : Troude ; sciences mathématiques : Retout ; sciences physiques : Gallie ; classe primaire : Anger ; dessin et travaux graphiques : Troude.

**Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët.**

M. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; cinquième et sixième : Mottin ; septième et huitième : Gallouin ; sciences : Lebailly ; cours primaire supérieur : Lecroisey ; classe primaire : Rault.

**INSPECTION PRIMAIRE.**

MM. Desrozières, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Férard, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Aubin, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président ; l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; l'abbé Durel, supérieur du collège diocésain de Saint-Lo ; N... , ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Saleta \*, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Aubin, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

M<sup>mes</sup> Vaultier, Duhamel, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

**ÉCOLES NORMALES.**

**Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.**

*Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.*

MM. Lemonnier de Gouville, président du tribunal civil de Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses* ; N... , ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lucas-Girardville \*, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Vieillard \*, ancien directeur des contributions directes.

*Fonctionnaires de l'école.*

MM. Delaplanche, directeur ; l'abbé Defontenay, aumônier ; Guilmin, Nicolas, Jousset, maîtres-adjoints ; Porcher, directeur de l'école primaire-annexe ; Steck, maître de chant ; Kanapell, maître de dessin ; Brunin, maître de gymnastique.

**Cours normaux préparatoires d'Institutrices.**

*Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.*

MM. Saint-René-Taillandier \*, sous-préfet ; Sanson \*, membre ..

du Conseil général, maire d'Avranches; Martinières, curé-doyen d'Avranches; Duprateau, ancien professeur du collège; Desrozières, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches; M<sup>me</sup> la directrice du cours normal.

*Directrice du cours normal.*—M<sup>me</sup> Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

*Commission de surveillance du cours normal de Coutances.*

MM. Poulin, sous-préfet; Plaine \*, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général; l'abbé Lair \*, ancien professeur du lycée; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre; M<sup>me</sup> la directrice du cours normal.

*Directrice du cours normal.*—M<sup>me</sup> Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

**JURY DÉPARTEMENTAL**

*Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales et communales des lycées, des collèges communaux et du Prytanée militaire.*

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie; Delaplanche, directeur de l'école normale; Denis avocat.

---

---

**SCIENCES ET ARTS.**

**Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle  
du département de la Manche.**

*Président* : MM. N... — *Vice-Présidents* : Th. Elie, imprimeur; Lucas-Girardville \*, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section* : N...—*Sous-classificateur de la section d'agriculture* : Desplanques; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie. — *Sous-classificateur* : Kanapell, professeur de dessin; Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle. — *Sous-classificateur* : Denis, avocat. — *Secrétaire* : Ed. Lepin-gard.— *Secrétaire adjoint* : Hippolyte Douchin, architecte. — *Conservateurs* : E. Didier, architecte; A. Dieu, avocat.— *Trésorier* : Doray, pharmacien.

**Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.**

*Président* : MM. Laisné, ancien principal. — *Vice-Président* : Bou-vattier \*, ancien sous-préfet.—*Secrétaire* : Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint* : N...—*Archiviste* : Halley, professeur.—*Trésorier* : Couraye-Duparc. — *Questeurs* : N... — *Conservateur* : Loyer (Emile), médecin militaire en retraite; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

**Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.**

*(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1863).*

BUREAU POUR 1878.

*Président* : MM. Emmanuel Liais.—*Vice-Président* : le D<sup>r</sup> Guiffart.—

*Directeur et Archiviste perpétuel*: Auguste Le Jolis. — *Secrétaire*: Bertin. — *Trésorier*: N...

**Société artistique et industrielle.**

*Président par intérim*: MM. Hartel, *Vice-Président*. — *Vice-Président*: le Dr Romand. — *Conseillers*: Menut, de la Chapelle, fils, Suchet, Lamarre, l'abbé Néel, Cavalier. — *Secrétaire général*: A. Viard. — *Secrétaire-adjoint*: Lehérissier. — *Bibliothécaire*: Simon. — *Trésorier*: Vincent. — E. de la Chapelle, père, *Président honoraire*.

**Société académique de Cherbourg.**

**BUREAU**: MM. Edouard de la Chapelle, *Directeur*; Frigoult, *secrétaire*; de Pontaumont, *Archiviste-trésorier*.

---

---

## BIBLIOTHÈQUES.

**SAINT-LO.**—M. Jules Dieu, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture: le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures; et le lundi et le vendredi, de 6 heures et demie à 9 heures du soir.

**AVRANCHES.**—M. Duprateau, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture: les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

**CHERBOURG.**—M. Digard, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture: les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

**COUTANCES.**—M. Lavielle, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture: tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

**MORTAIN.**—M. Boulay, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture: les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

**VALOGNES.**—M. Baude bibliothécaire.

---

---

## ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

**ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.**

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement*. — M<sup>me</sup> sœur Gosset, *directrice*. — M. l'abbé Ménard, *aumônier*.

**Prix de la pension.**

1<sup>o</sup> classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr. — 2<sup>o</sup> classe, 1,000 fr.; — 3<sup>o</sup> classe, 800 fr.; — 4<sup>o</sup> classe, 600 fr.; — 5<sup>o</sup> classe, 450 fr.

**ASILE DE PONTORSON.**

M. le Dr Bellet, *médecin préposé responsable*. — Marie, *receveur économique*. — M. l'abbé Langlois, *aumônier*.

**Prix de la pension.**

1<sup>o</sup> classe (avec soins exceptionnels), 1,500 fr.; — 2<sup>o</sup> classe, 1,000 fr.; — 3<sup>o</sup> classe, 800 fr.; — 4<sup>o</sup> classe, 600 fr.; — 5<sup>o</sup> classe, 500 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin*.—M<sup>me</sup> sœur L'Épée, *receveur économe*.  
—MM. Leroux et Duval, *aumôniers*.

Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe, 1,500 fr. ;— 2<sup>e</sup> classe, 1,200 fr. ;— 3<sup>e</sup> classe, 1,000 fr. ;—  
4<sup>e</sup> classe, 800 fr. ;— 5<sup>e</sup> classe, 600 fr. ;— 6<sup>e</sup> classe, 400 fr.

---

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans, par décret du 3 mai 1854.

MM. Perrin O\*, *directeur*.—Foulard, *receveur économe*.—Fisson\*,  
*médecin*.—N..., *aumônier*.

---

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, *inspecteur des enfants assistés*, à  
Saint-Lo.

---

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

*Société de Secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers  
de la ville de Saint-Lo.*

COMPOSITION DU BUREAU.

MM. le Préfet de la Manche \*, Mg<sup>r</sup> l'Evêque de Coutances et d'Avran-  
ches \*, le Maire de Saint-Lo, le Député de la circonscription, le Curé de  
Notre-Dame \*, *présidents d'honneur*.

MM. Rauline, *Conseiller général, président*; Elie, *imprimeur, président  
honoraire*; Didier et Queillé, *architectes, vice-présidents*; Douchin, *archi-  
tecte, vice-président honoraire*; Fauchon, *architecte, secrétaire*; Lepage,  
*prote d'imprimerie, secrétaire-adjoint*; Nativelle, *filateur, trésorier*;  
Bellamy, *menuisier, trésorier-adjoint*; Didier, *père, propriétaire, visiteur  
des malades et contrôleur de la perception*; N., *Desaunettes, fllassier*,  
Abraham, *fumiste*, Lecoustey, *plafonneur*, et Lemoigne, *sellier, admi-  
nistrateurs*.

*Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et  
Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.*

MM. Pézeril, *président*; N., *secrétaires*.

*Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal,*

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Administration centrale :

*Président* : MM. Leroy, *Agent-Voyer en chef du département*; *vice-  
président* : Gambillon, *Chef de division à la Préfecture, Membre hono-*



raire de la Société; *secrétaire* : Mesnage, Agent-Voyer, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef; *secrétaire-adjoint* : Lemoigne, Agent-Voyer, attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef; *trésorier* : N.

**Administrateurs principaux d'arrondissement :**

*Saint-Lo* : MM. Gosselin; *Avranches* : Langlois; *Cherbourg* : Levallois; *Coutances* : Lelièvre; *Mortain* : Fleury; *Valognes* : Duval, Agents-Voyers d'arrondissement.

**VILLE DE TORIGNY-SUR-VIRE.**

MM. Canu, *président*; Philippe-Desportes (Michel), *vice-président*; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire*; Lemainier, menuisier, *trésorier*; Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs*.

**VILLE D'AVRANCHES.**

MM. Sanson ✱, maire, juge honoraire, *président*; Mg<sup>r</sup> Bravard ✱, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✱, *député, présidents d'honneur*; Bouvattier ✱, sous-préfet honoraire, *vice-président*; Payen de Chavoy ✱, *administrateurs*; Laisné, ancien principal, *secrétaire*; Barbedette, *trésorier*; Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint*; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs*; Ameline, *présosé à la recette*.

**VILLE DE VILLEDIEU.**

M. Le Pelletier ✱, maire, *président*.

**VILLE DE CHERBOURG.**

*Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.*

MM. Lanièce, *président*; Ludé (Etienne) ✱, *président honoraire*; Levasseur (Alphonse), Schavob (Henry), *vice-présidents*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Noyon (Jacques), *secrétaire*; Hamel (Aimable), magasinier, 2<sup>e</sup> *secrétaire*; Grigard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Mabire (Jean), chef ouvrier, Ruault (Jean), chef ouvrier, *receveurs particuliers*; Leneveu (Jean-Baptiste), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Juhel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grand (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), Sterlingot (François), forgeron, Cosnefroy (Edouard), menuisier, Fabien (Victor), charpentier, Villedieu, forgeron, *administrateurs*.

*Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.*

MM. Estebé propriétaire, *président*; Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président*; Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Poupeville, propriétaire, Lebiez, chef ouvrier à la marine, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs*; Quentin, *archiviste*; l'Equilbec, retraité de la marine ✱; Amiot, *secrétaire*.

**VILLE DE COUTANCES.**

MM. Plaine, maire de Coutances, *président*; Poisson, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; Lavielle, *trésorier*; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✱, docteur-médecin, *président*; Leledy, *vice-président*; Leclerc, *secrétaire*; Lebunetel, *trésorier*; Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Viel, juge de paix, *président*; Lebanneur, *vice-président*.

---

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 10<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu, près Caen. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu (Calvados).

---

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Buchot ✱, Préfet, *président*; Rauline, de la Gonnivière, N., *vices-présidents*; J. Lemaltre, *secrétaire*; Lascaux, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. H. de Saint-Germain C✱, Député à l'Assemblée nationale, *président*; Bouvattier, sous-préfet honoraire, *président honoraire*; Godin, ancien juge de paix, Adrien de Payen de Chavoy, *vices-présidents*; Laisné, *secrétaire*; Garnotet, Clouet, *vices-secrétaires*; Le Marchand (Jules), *secrétaire honoraire*; Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier*; A. Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur*; Comte, Sanson ✱, maire d'Avranches, Daucé, à Brécey, Périer, maire de Courtils, Lemoine des Mares, président du tribunal, A. Morel, à Pontorson, A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet, A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, V<sup>o</sup> Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville ✱, *président*; de Couville, à Querqueville, Chevrel et de Semaissions, aux Pieux, Lebas, à Saint-Pierre-Eglise et Picot, à Gréville, *vices-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel, *secrétaire*; Orry et Legranché, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; Joublin, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cahouet, *vices-présidents*; Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Quenault ✱ et Dubois ✱, *vices-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vices-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

*Présidents cantonaux*: MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Piel, propriétaire, à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. le sous-préfet de l'arrondissement, *président honoraire* ; Sébire \*, *président* ; Roumy et Buhot, *vices-présidents* ; Gosselin, *secrétaire* ; Lebunetel, *trésorier*.

---

## CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — *Canisy*, MM. Yver (Léon), membre du Conseil général.—*Carentan*, N...—*Marigny*, Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjager.—*Percy*, Ganne de Beaucoudray, ancien Conseiller général.—*Saint-Clair*, Deshameaux, maire et Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Jean-de-Daye*, Lecocq, ancien juge de paix.—*Saint-Lo*, Rauline, maire et Conseiller général.—*Tessy-sur-Vire*, Le Guédois, maire et Conseiller général.—*Torigny-sur-Vire*, Pézeril, maire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—*Avranches*, MM. Couraye-Duparc, membre de la Société d'agriculture.—*Brécey*, de Brécey, Conseiller général.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Leclère (Charles) \*, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel*, Le Moine des Mares \*, président du Comice agricole.—*Pontorson*, de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey.—*Saint-James*, Guérin (Emmanuel), président du Comice agricole.—*Sartilly*, de Saint-Pierre \*, Conseiller général.—*Villedieu*, de Saint-Germain (Hervé) C\*, Député.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—*Beaumont*, MM. Michel d'Annoville, maire d'Auderville.—*Cherbourg*, Potier, marchand de chevaux.—*Octeville*, Hignard, maire.—*Les Pieux*, Desrozières, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—*Bréhal*, MM. Plaine, maire et Conseiller général.—*Cerisy-la-Salle*, Hébert, juge de paix.—*Coutances*, Quenault \*, sous-préfet honoraire.—*Gavrav*, Blouet \*, président honoraire.—*La Haye-du-Puits*, Lempérière, maire.—*Lessay*, Fauvel, maire.—*Montmartin-sur-Mer*, Blondel (Charles), président de la Société d'agriculture.—*Périers*, Lecaudey de Manneville, propriétaire à Périers.—*Saint-Malo-de-la-Lande*, Doublet, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, Ferrand de la Conté, maire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—*Barenton*, MM. Béchet (Paul), Conseiller d'arrondissement.—*Isigny*, Le Brun de Blon, Conseiller d'arrondissement.—*Juvigny*, Taborel, maire.—*Le Teilleul*, Conseiller général.—*Mortain*, Moulin, maire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Pois*, comte d'Auray, maire.—*Sourdeval*, Lorier, maire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—*Valognes*, MM. du Châtel, propriétaire.—*Briquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le comte de Pontgibaud, maire et Conseiller général.—*Quettehou*, du Mesnildot, maire et Conseiller général.—*Sainte-Mère-Eglise*, Prémont (Alfred), maire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Hersan (Abel), Conseiller d'arrondissement.—*Valognes*, Sébire, Conseiller général.

---

## COMICES AGRICOLES.

*Percy, Tessy-sur-Vire et Torigny-sur-Vire*.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président* ; Lemaitre (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, Conseiller général, et Dadure, propriétaire à Percy, *vices-présidents* ; Harivel, à Torigny-sur-Vire, *secrétaire* ; Tirard (Victor), à Torigny-sur-Vire, *trésorier*.

*Brécey*.—M. de Brécey, Conseiller général, *président*.

**Ducey.**—M. Dupont, maire de Saint-Quentin, *président*.

**La Haye-Pesnel.**—MM. Le Moine des Mares, président du tribunal civil, *président*; Morin, juge de paix, *vice-président*.

**Sartilly.**—M. de la Buffetière, propriétaire à Lolif, *président*.

**Saint-James.**—M. Guérin, percepteur de Carnet, *président*.

**Villedieu.**—M. Tétrel, ancien maire de Villedieu, *président*.

**La Haye-du-Puits et Lessay.**—MM. Gaslonde, *président*; Lempérière, maire de Neufmesnil, et Luce, membre du Conseil d'arrondissement de la Haye-du-Puits, *vice-présidents*; Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

**Bréhal.**—MM. N.... *président*; N..., *vice-président*; Bourey, maire de Saint-Lauveur-la-Pommeraye, *secrétaire*; Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

## SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—MM. le Préfet de la Manche et le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; Elie, imprimeur, *président*; Langevin, *vice-président*; Ed. Lepingard, chef de division à la Préfecture, *secrétaire*; G. Doray, pharmacien, *secrétaire-adjoint*; N..., *trésorier*; N..., *conservateur*; Michel, horticulteur; Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section*.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier, sous-préfet honoraire, *présidents d'honneur*; Pinel, pharmacien, *président*; Le Marchand (Jules); A. M. Laisné, *présidents honoraires*; Roussel, horticulteur, *vice-président*; Le Breton, père; Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires*; Saint, conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire*; Lottin, horticulteur, *secrétaire-adjoint*; Samery, *trésorier*; Lhomer, *conservateur archiviste*; Cheftel, père, architecte; Juhel, horticulteur; commandant Louvel; Vachon, horticulteur, *comité d'administration*.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. N..., sous-préfet; Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg; Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires*; le docteur Renault, *président*; Orry, avoué, Henry, sous-commissaire de la marine, *vice-présidents*; docteur Griffart, Baud, lieutenant de vaisseau retraité, Cauvin, propriétaire, Jourdan, agent comptable de la marine, conseillers d'administration; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier*; Lelièvre (Paulin), *secrétaire*; Delanoé et Vibert, *secrétaires-adjoints*; Devinck; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire*; Balmont (Amédée), *bibliothécaire-adjoint*; Levaslois, directeur du jardin; Vastel, *conservateur*; Michel et Levesque, professeurs d'arboriculture.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—MM. Lepesant, *président*; l'abbé Febvrier, *secrétaire*; Poullain (Florent), *trésorier*; l'abbé Falaise, *conservateur-archiviste*.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.**—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président*; Mancel, père, *vice-président*; Lebel, *secrétaire*; Delatouche, *secrétaire-adjoint*; Milan, *trésorier*; Piel (Augustin), *conservateur archiviste*; Guérin, *président honoraire*.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur*; Sébire \*, *président*; Baireaux, *vice-président*; Le Marquand, *secrétaire*; Falaize, *vice-secrétaire*; Costard, *trésorier*; Doyard de la Motte et Lechevalier, horticulteurs, *administrateurs*.

---

---

## DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. du Plessis \*, *inspecteur général*, 11, rue Saint-Pétersbourg, Paris; Froidevaux \*, *directeur*; de Roth, *sous-directeur*; Beaufrères, *vétérinaire*.

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits.

---

---

## VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.— MM. Canu (Gabriel), Beaufrères (Pierre), Lagalle (Bernardin-Théodore-François), Thorel (Eugène), Cauville (Alexis-Edouard), Manoury (Edouard).

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.— MM. Beaufrères (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Saint-James; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.— Poupeville (Auguste), à Cherbourg; Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville; Boisanfray, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.— MM. Hélois (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.— MM. Hriniewicz (Paul), à Mortain; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.— MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

---

---

## CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

---

---

## CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG.— MM. Dumont, *président*; Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mahieu, Léon Mauger, Eugène Buhot, Costey, de Saint-Vaast, Médard, de Montebourg, de la Germonière (Edmond), du Vast.

GRANVILLE.— MM. Leclère, *président*; Toupet, *vice-président*; Baust (père), Boisnard-Grandmaison, Breton, Dior, Godon, Le Mengnonnet et Riotteau (fils), *secrétaire*; O. Louvel.

---

## AGENTS CONSULAIRES.

**CHERBOURG.**—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre ; Staffard Mac Grégor, vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la république de Vénézuéla ; Posfel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets de l'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

**GRANVILLE.**—MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère \*, vice-consul d'Espagne ; Boissard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark ; Dior, vice-consul d'Italie.

**SAINT-VAAST.**—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

---

## COMMISSIONS SANITAIRES.

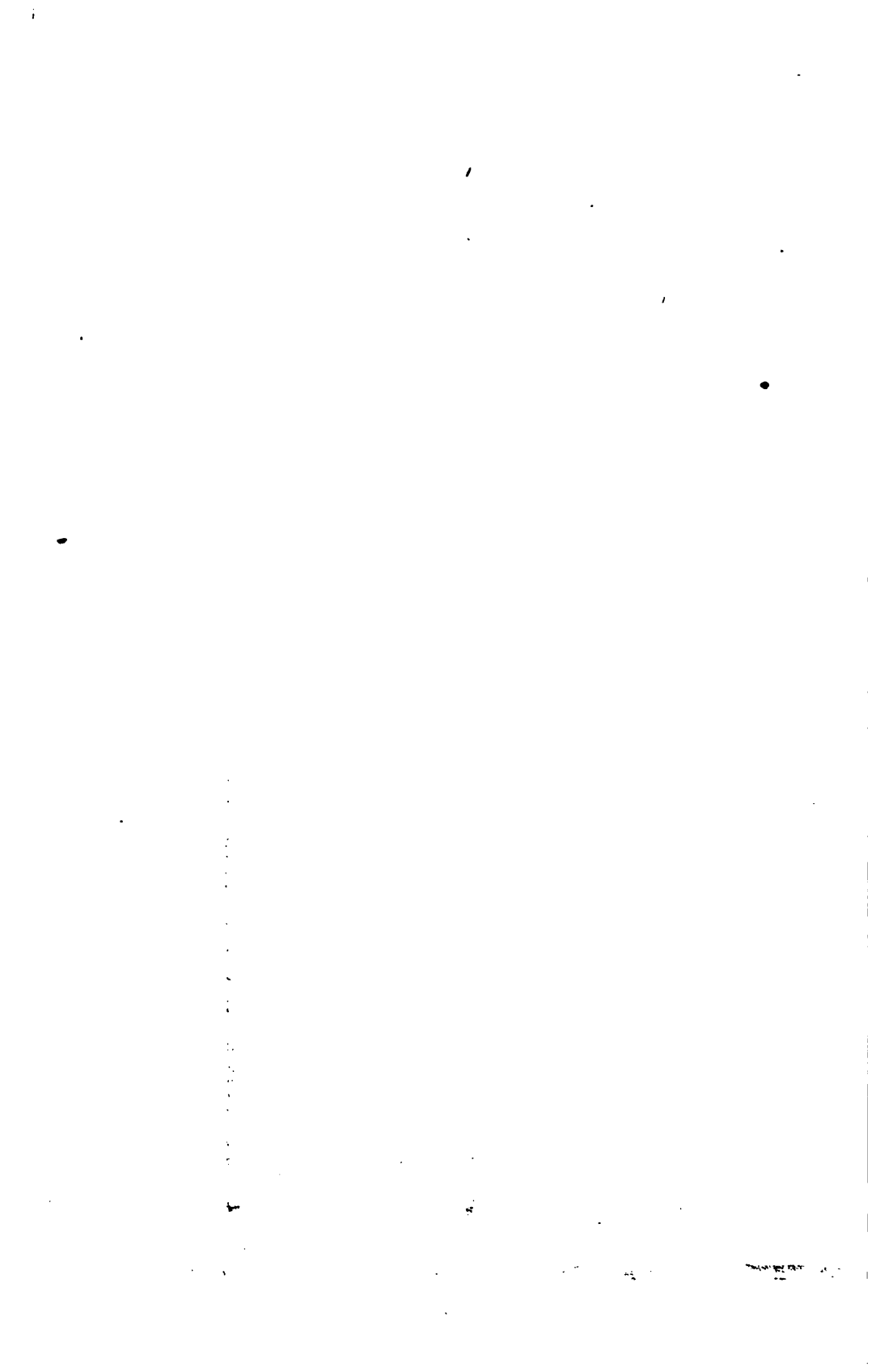
**CHERBOURG.**—MM. le sous-préfet, *président* ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; le capitaine de vaisseau, major de la marine et le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port ; l'inspecteur des douanes ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Léon Mauger, membre de la Chambre de commerce ; Legard-Lafosse, membre du Comité d'hygiène ; Postel (Emile), agent consulaire.

**COUTANCES.**—MM. Lecouffet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Blondel, à Renévillé.

**GRANVILLE.**—MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Camberton, docteur-médecin.

**SAINT-VAAST.**—Hamelin, maire, *président* ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Bonamy, Dugardin.





## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
<b>INDUSTRIE ET COMMERCE.</b> — Terrain houiller du département de la Manche .....	1
<b>HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.</b> —Notes extraites d'études historiques sur la ville de Cherbourg.....	24
<b>BIOGRAPHIES.</b> —Monseigneur Delamare.....	36
Le docteur Godey .....	43
Gélyn Vérusmor.....	48
<b>MÉLANGES.</b> —Instruction primaire.—Caisse des écoles.....	50
Nouvelles observations sur l'invasion des rivages normands par la mer .....	57
Prix Monthyon.....	60
<b>ADMINISTRATIONS</b> .....	63
Liste chronologique des Préfets du département de la Manche.....	64
Députés de la Manche.....	65
Commission départementale .....	65
Préfecture .....	63
Conseil de Préfecture .....	65
Bureaux de la Préfecture.....	66
Cabinet du Préfet.....	66
Première division.....	66
Deuxième division.....	66
Troisième division.....	67
Greffe du Conseil de Préfecture .....	67
Archives départementales.....	68
Bâtiments civils.....	68
Conseils d'hygiène d'arrondissement.....	68
Conseil général.....	69
Conseils d'arrondissement .....	71
Sous-Préfectures .....	73
Mairies .....	73
Tableau indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du département.....	75
Tableau des communes du département par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, les bureaux de poste, le principal des quatre contributions directes, la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoint, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.....	76
Police générale.—Commissaires de police.....	110
<b>ORDRE JUDICIAIRE</b> .....	110
Cour d'appel de Caen .....	110
Tribunaux de première instance.....	110
Justices de paix.....	115



Notaires.....	116
ORDRE MILITAIRE.....	117
Gendarmerie.....	118
Marine.....	120
Service des mines.....	124
Ponts et chaussées.....	124
Trésorerie générale des finances et Receveurs particuliers.....	125
Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.....	125
Administration des douanes.....	125
Administration des contributions indirectes.....	126
Enregistrement, domaines et hypothèques.....	127
Administration des contributions directes.....	128
Percepteurs des contributions.....	128
Administration des forêts.....	132
Administration des postes.....	132
Lignes télégraphiques.....	134
Chemins de fer de l'Ouest.....	136
Service vicinal.....	137
Clergé du diocèse.....	139
Culte protestant.....	142
INSTRUCTION PUBLIQUE.....	142
Instruction secondaire.....	143
Lycée de Coutances.....	143
Collèges communaux.....	143
Instruction primaire.—Commission d'examen.....	144
Ecoles normales.....	144
Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses nationales, départementales et communales.....	145
SCIENCES ET ARTS.—Société d'archéologie de Saint-Lo.....	145
Société d'agriculture, d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches.....	145
Société des sciences naturelles de Cherbourg.....	145
Société artistique et industrielle de Cherbourg.....	146
Société académique de Cherbourg.....	146
Bibliothèques.....	146
Asiles départementaux d'aliénés.....	146
Dépôt de mendicité du Mans.....	147
Administration des hospices.....	147
Sociétés de secours mutuels approuvées.....	147
Prisons.....	149
Sociétés d'agriculture.....	149
Chambres consultatives d'agriculture.....	150
Comices agricoles.....	150
Sociétés d'horticulture.....	151
Dépôt d'étalons de Saint-Lo.....	152
Vétérinaires brevetés.....	152
Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Lo.....	152
Chambres de commerce.....	152
Agents consulaires.....	153
Commissions sanitaires.....	153

**ANNUAIRE**  
**DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.**



48° ANNÉE.—1876.



# ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

# DE LA MANCHE.

48<sup>e</sup> ANNÉE.—1876.



**SAINT-LO,**  
IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

—  
MDCCLXXVI.



# PRÉFACE.

---

Le nouvel ANNUAIRE ne brillera point par la variété de nos articles : deux morceaux ont suffi pour occuper la place qui nous était réservée. Encore, pour ne rien retrancher du second, avons-nous été contraint de supprimer les *Annonces* ordinaires de la fin.

Nous le regrettons pour la publicité des livres et des brochures qu'on a bien voulu nous adresser.

Nous regrettons bien plus, nous regrettons surtout de n'avoir pu insérer dès cette année les biographies de MM. Bertrand et Roulland, tous deux nés dans l'arrondissement de Valognes (le premier à Valognes, le second à Saint-Vaast-la-Hougue), successivement tous deux maires de Caen, morts l'un et l'autre à dix jours de distance : M. Bertrand le 24 avril, M. Roulland le 4 mai 1875. Ces biographies sont prêtes, et c'est pour nous un devoir de les mettre au plus tôt sous les yeux de nos lecteurs, comme c'en fut un d'exprimer publiquement sur leurs tombes la douleur que nous a causée la perte irréparable de tels amis.

JULIEN TRAVERS.

Caen, le 8 janvier 1876.



<b>Janvier 1876.</b>	<b>Révrier.</b>	<b>Mars.</b>	<b>Avril.</b>	<b>Mai.</b>	<b>Juin.</b>
1 sam. CIRCONCISION.	1 mar. s. Ignace, év.	1 mer. <i>Les Cendres.</i>	1 sam. s. Hugues, év.	1 lund. <i>ss. Ph. et Jacq</i>	1 jeud. s. Jouvin, ab.
2 D.	2 mer. PURIFICATION.	2 jeud. s. Aubin, év.	2 D.	2 mar. s. Marouf, a.	2 ven. s. Pothin, év.
3 jeud. Oct. s. Jean.	3 ven. s. Blaise, év.	3 ven. s. Martin, m.	3 lund. s. Xiste 1 <sup>er</sup> , p.	3 mer. Inv. de la S. C.	3 sam. <i>Vigile jésée.</i>
4 mar. s. Innocents	4 ven. <i>ss. Jean de Tabis.</i>	4 sam. s. Casimir.	4 mar. s. Isidore, év.	4 jeud. <i>ss. Monique.</i>	4 D.
5 mer. vig. Epiphanie.	5 sam. <i>ss. Agathe.</i>	5 D. QUADRAGESIM.	5 mer. s. Vincent F.	5 ven. s. Pie V, p.	5 lund. s. Boniface.
6 jeud. EPIPHANIE.	6 D. s. Vaast, év.	6 lund. <i>ss. Colette.</i>	6 jeud. s. Calesin, p.	6 sam. s. Jean P. L.	6 mar. s. Norbert.
7 ven. s. Julien, m.	7 lund. s. Romuald.	7 mar. s. Thomas.	7 ven. s. Epiphane.	7 D. s. Stanislas.	7 mer. <i>Quatre-Temps</i>
8 sam. s. Lucien, m.	8 mar. s. Jean de M.	8 mer. <i>Quatre-Temps.</i>	8 sam. s. Denis, év.	8 lund. App. de s. M.	8 jeud. s. Médard.
9 D. <i>ss. Marcienne</i>	9 mer. <i>ss. Geneviève</i>	9 jeud. <i>ss. François</i>	9 D. RAVANUS.	9 mar. s. Grégoire.	9 ven. <i>ss. Prime et F.</i>
10 lund. s. Agathon, p.	10 jeud. s. Scolastiq.	10 ven. Les 40 mar.	10 lund. s. Macaire, é.	10 mer. s. Antonin.	10 sam. <i>ss. Marguerit.</i>
11 mar. s. Hygin, p.	11 ven. s. Tite, év.	11 sam. s. Euthyme.	11 lund. s. Léon I, p.	11 D. TANRÉ.	11 D.
12 mer. s. Arcade, m.	12 sam. s. Pierre N.	12 D. RAVANUSCAR.	12 mer. s. Jules 1 <sup>er</sup> .	12 ven. s. Athanase.	12 lund. s. Jean de S.
13 jeud. Oct. Epiphanie.	13 D. s. Odon, ab.	13 lund. <i>ss. Bathilde</i>	13 jeud. s. Hermeneg.	13 sam. <i>ss. Glycérie.</i>	13 mar. s. Antoine P.
14 ven. s. Hilaire, év.	14 lund. <i>ss. Bathilde.</i>	14 mer. s. Zacharie.	14 ven. VEND. SAINT.	14 D. s. Boniface.	14 mer. s. Basile, év.
15 sam. s. Paul, 1 <sup>er</sup> er.	15 mar. <i>ss. Julienne.</i>	15 mer. s. Julien, m.	15 sam. <i>ss. Anastasie.</i>	15 lund. s. Isidore, m.	15 jeud. FÊTE-DUZI.
16 D. s. Marcel, p.	16 mer. <i>ss. Julienne.</i>	16 jeud. s. Patrice, év	16 D. PAQUES.	16 ven. s. Jean Nép.	16 ven. s. Jean Fr.
17 lund. s. N. de Jésus.	17 jeud. s. Théodule.	17 ven. s. Patrice, év	17 lund. s. Anicet, p.	17 sam. s. Pascal B.	17 sam. s. Pellerin, m.
18 mar. Ch. s. P. à R.	18 ven. s. Léonce, év	18 sam. s. Gabriel, ar.	18 mar. s. Parfait.	18 jeud. s. Venant, m.	18 D. s. Marc, m.
19 mer. s. Canut, roi.	19 sam. s. Gobin, p.	19 D. s. Euphémie.	19 mer. s. Vincent, m.	19 lund. s. Pierre C.	19 lund. <i>ss. Julienne.</i>
20 jeud. s. Sébastien.	20 D. s. Saccasime.	20 lund. s. Benoît.	20 sam. s. Théodore.	20 mar. s. Bernardin.	20 mar. s. Latuin, év.
21 ven. <i>ss. Agnès, v.</i>	21 lund. s. Félix, év.	21 mar. s. Basile, p.	21 ven. s. Anselme, é.	21 D. Rogations.	21 mer. s. Louis de G.
22 sam. s. Vincent, m.	22 mar. Ch. s. P. à A.	22 mer. s. Pierre D.	22 sam. QUASIMODO.	22 lund. <i>ss. Marie et clia.</i>	22 jeud. O. Fête-Dieu.
23 D. s. Raymond.	23 mer. s. Modeste, é.	23 jeud. <i>ss. Pélagie, m.</i>	23 D. QUASIMODO.	23 lund. s. Yves.	23 ven. <i>ss. Edith, R.</i>
24 ven. s. Timothée.	24 jeud. s. Honorine.	24 ven. s. Modeste, é.	24 lund. <i>ss. Marie et clia.</i>	24 mer. s. Afre, m.	24 sam. <i>ss. Jean-Baptist.</i>
25 sam. C. de s. Paul.	25 ven. s. Théodose.	25 sam. ANNONCIATION.	25 mar. s. Marc, évân.	25 D. Ascension.	25 D.
26 mer. s. Polycarpe.	26 sam. s. Théodose.	26 D. LÉTAIRE.	26 mer. s. Clet, m.	26 jeud. s. Philippe N.	26 lund. s. Jean et Paul.
27 jeud. s. Jean Chrys.	27 D. QUINQUAGESIM.	27 lund. s. Alexandre.	27 jeud. s. Guillaume.	27 sam. <i>ss. Marie M.</i>	27 mar. s. Ladislas.
28 ven. s. Agnès, 1.	28 lund. s. Théophile.	28 mar. s. Gontran.	28 ven. s. Vital, m.	28 D. Oct. de l'Asc.	28 mer. s. Irénée, év.
29 sam. s. François S.	29 mer. <i>Mardi gras.</i>	29 mer. s. Eustase.	29 sam. s. Pierre, m.	29 lund. s. Augustin.	29 jeud. <i>ss. Pier. et Paul.</i>
30 D. <i>ss. Marthe, v.</i>	30 jeud. <i>ss. Pasteur, é.</i>	30 jeud. s. Pasteur, é.	30 D. <i>ss. Catherine.</i>	30 mar. s. Félix, p.	30 ven. Com. de s. Paul.
31 lund. s. Gaud, év.	31 ven. s. Benjamin.	31 ven. s. Benjamin.	31 mer. <i>ss. Angèle, v.</i>	31 mer. <i>ss. Angèle, v.</i>	



<b>Juillet.</b> Plaine Lune le 7. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 30.	<b>Août.</b> Plaine Lune le 5. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 28.	<b>Septembre.</b> Plaine Lune le 4. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 27.	<b>Octobre.</b> Plaine Lune le 3. Dernier Quartier le 10. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 26.	<b>Novembre.</b> Plaine Lune le 2. Dernier Quartier le 10. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 24.	<b>Décembre.</b> Plaine Lune le 1. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 23. Plaine Lune le 31.
1 Oct. s. J.-B. 2 V. de la 1 <sup>re</sup> V. 3 lun. s. Léon II, p. 4 mar. s. Martin, év. 5 mer. s. Sever, év. 6 jeu. O. S. P. et P. 7 ven. s. Thomas, m. 8 sam. s. Elisabeth, r. 9 D. s. Cyrille, m. 10 lun. Les 7 fr. m. 11 mar. s. Pie I, pape. 12 mer. s. J. Gualbert. 13 jeu. s. Anaclel, p. 14 ven. s. Bonavent. 15 sam. s. Henri, em. 16 D. s. Hélior, m. 17 lun. s. Alexis, c. 18 mar. s. Clair, m. 19 mer. s. Vinc. de P. 20 jeu. s. Jérôme E. 21 ven. s. Victor, m. 22 sam. s. Marie-M. 23 D. s. Apollin. év. 24 lun. s. Christine. 25 mar. s. Jacques, év. 26 mer. s. Anne. 27 jeu. s. Camille, c. 28 ven. s. Nazaire, p. 29 sam. s. Marthe, v. 30 D. ss. Abdon et S. 31 lun. s. Ignace de L.	1 mar. s. Pierre-ès-I. 2 mer. s. Alph. de L. 3 jeu. Inv. de s. Et. 4 ven. s. Dominique. 5 sam. N.-D. des N. 6 D. Tra. de N. S. 7 lun. s. Gaëtan, c. 8 mar. s. Cypriaq. m. 9 mer. s. Expupère, év. 10 jeu. s. Laurent, m. 11 ven. s. Germain, év. 12 sam. s. Claire, v. 13 D. s. Radeg. R. 14 lun. Vigile-jéne. 15 mar. ASSOMPT. 16 mer. s. Hyacinthe. 17 jeu. O. de s. Laur. 18 ven. s. Hélène. 19 D. s. Bernard, a. 20 sam. s. Joachim. 21 lun. s. J.-F. de C. 22 ven. O. de l'Asso. 23 mer. s. Philippe B. 24 jeu. s. Barthélemy. 25 ven. s. Louis, r. de F. 26 sam. s. Ouen, év. 27 D. s. Jose. de C. 28 lun. s. Augustin, év. 29 mar. s. Michel. 30 mer. s. Rose de L. 31 jeu. s. Raymo. N.	1 ven. s. Gilles, ab. 2 sam. s. Etienne, R. 3 D. s. Césaire, év. 4 lun. s. Rosaire, v. 5 mar. s. Laurent J. 6 mer. s. Maucant, m. 7 jeu. s. Cloud, c. 8 ven. Nativité. 9 sam. s. Gourgon, m. 10 D. s. Aubert, év. 11 mar. s. Nicolas de T. 12 mer. s. Silvain, év. 13 jeu. s. Aimé, év. 14 ven. Ex. de la S. C. 15 sam. Oct. de la N. 16 D. s. Cornelle. 17 lun. s. Floscel, m. 18 mar. s. Sénier, év. 19 mer. s. Janvier. 20 jeu. s. Jean. 21 ven. s. Mathieu. 22 sam. s. Thom. de V. 23 D. N.-D. de la-M. 24 lun. Stigm. des F. 25 mar. s. Joseph de C. 26 mer. s. Cosme et D. 27 ven. ss. Cosme et D. 28 sam. s. Lin, p. et m. 29 D. s. J. de la-M. 30 lun. s. Joseph de C. 31 mar. s. LO, év.	1 D. s. Rémi, év. 2 lun. ss. Anges gar. 3 mar. s. Candid, m. 4 mer. s. Franç. d'A. 5 jeu. s. Placide, c. 6 ven. s. Bruno, c. 7 sam. s. Marc, pape. 8 D. s. Brigitte, v. 9 lun. s. Denys, m. 10 mar. s. Franç. B. 11 mer. s. Nicaise, m. 12 jeu. s. Wilfrid, év. 13 ven. s. Edouard, c. 14 sam. s. Caliste, p. 15 D. s. Thérèse, v. 16 lun. D. du M.-S.-M. 17 mar. s. Hedwig, v. 18 mer. s. Luc, év. et n. 19 jeu. B. Th. Hélye. 20 ven. s. J. de Kenti. 21 sam. s. Urs. ets. C. 22 D. s. Mellon, év. 23 lun. s. Pierre d'A. 24 mar. s. Raphaël, A. 25 mer. ss. Grégoire et C. 26 ven. s. Magloire, év. 27 sam. s. Florent, m. 28 D. ss. S. et Jode, a. 29 lun. s. Narcisse, év. 30 mar. s. Maxime. 31 jeu. Vigile-jéne.	1 mer. TOUSSAINT. 2 jeu. C. des défun. 3 ven. s. Vigor, év. 4 sam. s. Charl. Bor. 5 D. s. Zacharie. 6 lun. s. Reliques. 7 mar. s. Ruffe, év. 8 mer. Oct. de la T. 9 jeu. D. de la B. de L. 10 D. s. André Av. 11 mar. s. Martin, év. 12 D. DENCACR. 13 mer. s. Stanislas-K. 14 jeu. s. Didace, év. 15 ven. s. Malo, év. 16 sam. s. Gertrude. 17 D. s. Gré. Taum. 18 lun. s. Eusèbe. 19 mer. s. Auréce. 20 jeu. s. Némèse. 21 ven. s. Félix de V. 22 sam. Prés. de la V. 23 D. s. Cécile, v. 24 lun. s. Clém. I, p. 25 mar. s. J. de la Cr. 26 mer. s. Cathér, v. 27 ven. s. Romph, év. 28 sam. s. Severin, m. 29 D. s. Sosthène. 30 lun. s. Saturnin. 31 jeu. s. André, ap.	1 ven. s. Eloi, év. 2 sam. s. Bibiane, v. 3 D. AVENT. 4 lun. s. Pierr. Chr. 5 mar. M. de s. Sabas. 6 mer. s. Nicolas, év. 7 jeu. s. Ambrois, év. 8 ven. M. Concepr. 9 sam. s. Eulalie, v. 10 D. s. Melchiad, p. 11 mar. s. Damase, p. 12 D. s. Sinénius, m. 13 mer. s. Arsène. 14 jeu. s. Faust, év. 15 ven. s. Euzèbe. 16 sam. s. Lazare. 17 D. s. Auréce. 18 lun. s. Némèse. 19 mer. s. Félix de V. 20 jeu. s. Thomas, a. 21 ven. s. Honoré, m. 22 sam. s. Victoire. 23 D. s. Cathér, v. 24 lun. NOËL. 25 mer. s. Etienne, m. 26 ven. s. Jean, a. et é. 27 sam. s. Innocents. 28 D. s. Thom. de C. 29 lun. s. Colomb, v. 30 mar. s. Sylvest, p. 31 jeu.

Janvier 1878

1878

1878

# AGRICULTURE ET COMMERCE.

---

## LE CIDRE.

Nous avons fait connaître dans l'*Annuaire* de 1869 l'institution des *Congrès pour l'étude des fruits à cidre*. Ces Congrès ont tenu sept sessions de 1864 à 1872, savoir : 1864, 1<sup>re</sup> session à Caen ; 1865, 2<sup>e</sup> session à Rennes ; 1866, 3<sup>e</sup> session à Alençon ; 1867, 4<sup>e</sup> session à Beauvais ; 1868, 5<sup>e</sup> session à Saint-Lo ; 1869, 6<sup>e</sup> session à Bayeux ; 1871, 7<sup>e</sup> session à Yvetot.

Les procès-verbaux de ces réunions et plusieurs des mémoires qui y ont été lus ont été publiés, chaque année, par les soins du Conseil d'administration et adressés à tous les souscripteurs. Plusieurs exemplaires restant, ils ont été réunis sous ce titre : *Congrès pour l'étude des fruits à cidre ; procès-verbaux, 1864 à 1872*.

Tel était l'ensemble des matériaux recueillis lorsque, dans ses séances du 7 août 1871 et du 17 juillet 1872, le Conseil d'administration du Congrès décida qu'il y avait lieu d'entreprendre la publication d'un travail d'ensemble sur le cidre et les fruits à cidre, résumant méthodiquement les documents réunis par le Congrès, et chargea MM. E. de Boutteville et A. Hauchecorne du soin de rédiger le traité dont il votait l'impression.

Ce traité a été publié, en 1875, et la Société des Agriculteurs de France, dans sa séance du 3 février, lui a décerné le prix proposé par elle pour « le meilleur ouvrage sur les arbres à fruits à cidre, la préparation et la conservation du cidre. »

Nous ne pouvons trop recommander ce savant traité, qui se termine par une collection de dessins coloriés de fruits à pressoir, la plus nombreuse qui ait été publiée en France, et la seule qui y ait été uniquement consacrée.

Nous voudrions extraire la plus grande partie de ce volume pour le mettre sous les yeux de nos lecteurs, producteurs et commerçants de cidre ; mais l'espace dont nous pouvons disposer ne nous le permet pas, et ce serait d'ailleurs un plagiat anormal. Nous leur donnerons du moins la table analytique de l'ouvrage en en retranchant,

pour ne pas faire double emploi, celle du chapitre VIII, que son importance nous détermine à publier presque en entier.

## TABLE ANALYTIQUE.

### Introduction. — Organisation et travaux du Congrès pour l'étude des Fruits à cidre.

Liste des Sociétés qui se sont associées aux travaux du Congrès.  
Liste des Membres du Congrès.

#### Chapitre I<sup>er</sup>. — Du Poirier et du Pommier.

Espèces de poiriers et de pommiers fournissant des fruits propres à l'alimentation.

Habitat et origines du pommier et du poirier.  
Ancienneté de leur culture en Europe.

#### Chap. II. — Histoire du Cidre et du Poiré.

Etymologies.

Le cidre chez les Hébreux.

Le cidre chez les Romains.

Le cidre en Asie-Mineure et en Grèce.

Le cidre en Afrique.

Le cidre en Espagne.

Le cidre en France. — Anciennes boissons des Gaulois. — Usage du cidre par les religieux. — Par la population laïque. — En Normandie. — Etat statistique de la production du cidre en France, en 1829, en 1840 et 1841.

#### Chap. III. — Coup-d'œil sur les modes de préparation du Cidre en divers pays.

##### SECTION I<sup>re</sup>. — Choix des fruits.

Etats-Unis d'Amérique.

Ile de Jersey.

Allemagne.

Analyse des fruits par Fresenius et le D<sup>r</sup> Graeger.

France.

Poires de presseoir.

Pommes sauvages.

Pomme de table au point de vue de la fabrication du Cidre.

Pommes à Cidre.

Pommes considérées d'après l'époque de maturité pour le pressurage.

##### SECTION II. — Degré de maturité des fruits.

Poires.

Pommes.

##### SECTION III. — Procédés de fermentation.

1<sup>o</sup> Fermentation en vaisseaux ouverts.

A. Fermentation après pressurage, le jus étant séparé de la pulpe.

Opinion de M. Bidard.

Objections.

Applications en France.

Applications en Angleterre.

Opinion de Liebig.

Expériences comparatives sur le vin.

Opinion du chimiste allemand Delarue.

Conclusions.

Conduite de la fermentation à Jersey.

Comparaison entre les Cidres de Jersey et ceux de Normandie.

B. Fermentation avant pressurage, le jus non séparé de la pulpe.

Procédé du professeur Schlipf.

Procédé de M. E. Frémont.

2° Fermentation en vaisseaux clos.

Procédé du professeur Schlipf.

Théorie du D<sup>r</sup> Graeger.

Opinion de M. Vergnette-Lamotte.

Procédé de M. Mimard.

3° Fermentation en futailles.

A. Fermentation après pressurage, le jus étant séparé de la pulpe.

Procédé très-ancien, très-répandu.

B. Fermentation avant pressurage, le jus non séparé de la pulpe.

Procédé inusité.

Il rappelle le mode de préparation de la dépense de pommes.

4° Appendice.—Pratiques diverses.

Addition d'eau-de-vie, à Jersey.

Addition de rhum, aux Etats-Ünis.

Addition d'eau-de-vie de cidre, en Angleterre.

Addition de vin au poiré ou de poiré au vin, en Allemagne.

Addition de sucre et d'acide tartrique, en Allemagne.

Addition de sucre et de betteraves, en France.

#### Chap. IV. — Qualités que doivent présenter les Fruits de pressoir. —

##### Analyse des Moûts.

Appréciation du mérite des fruits au moyen des sens.

Appréciation du mérite des fruits par l'analyse chimique.

Composition moyenne du jus des pommes.

Principes utiles des fruits.—Sucre.

Le sucre et l'alcool, principes conservateurs des cidres.

Dosage du sucre.

Tannin.

Action hygiénique du tannin.

Action du tannin sur les moûts.

Le tannin n'est pas l'agent direct de conservation des cidres.

Conditions dans lesquelles le tannin manifeste sa présence dans les cidres.

Quantité de tannin contenu dans les vins et les bons cidres.

Proportion de tannin que doivent contenir les moûts de pommes et de poires.

Dosage du tannin.

Mucilage.

Le mucilage concourt à la conservation du cidre.

Dosage du mucilage.

Acides malique et tartrique.

Dosage de l'acidité totale des moûts.

Parfum et amertume.

Conclusion.

Pommes spéciales pour cidres d'amateurs.

Essai pratique des moûts.

Tableau indicatif du sucre contenu dans un moût de pommes et du volume d'alcool qu'il produira.

Tableau indicatif de la marche de la fermentation.

Mode de confection des tableaux précédents.

Usage des tableaux.

Les gros fruits sont-ils préférables aux petits.

Poires à boisson. — Poires à eau-de-vie.

Tableau indicatif du poids du sucre contenu dans un jus de poires et du volume d'alcool qu'il produira.

Tableau indicatif de la marche de la fermentation d'un moût de poires. Résumé.

**Chap. V. — Description des meilleures variétés de Fruits de pressoir.**

Observations préliminaires.

Classification des Pommes.

Classification des Poires.

Description des Pommes.

Description des Poires.

**Chap. VI. — Du Semis considéré comme moyen d'obtenir de nouvelles variétés de Fruits à cidre.**

Nécessité de rechercher des fruits de pressoir perfectionnés.

Procédés d'exécution.

Choix des semences.

Education des égrains.

Semis répétés.

Hybridation.

Conclusion.

Moyen d'obtenir hâtivement des fruits des jeunes arbres de semis.

Concours pour fruits à cidre de semis, à Yvetot.

**Chap. VII. — Influence du sol et des milieux sur la qualité des boissons.**

Influence du sol.

Influence de l'exposition.

Influence prépondérante des variétés cultivées.

.....  
**Chap. IX. — Conservation du Cidre.**

Soutirage.

Opportunité du soutirage.

Collage ou clarification des cidres.

A quelle époque convient-il de coller le cidre.

Etat et contenance des tonneaux destinés à la fermentation et à la conservation du cidre.

Soufrage et flambage des fûts.

Fermeture des fûts.

Cidres renourris.

Cidres en bouteilles.

Cave et cellier.

Le cidre commercable.

Cidres d'exportation.

Chauffage des cidres.

La fabrication défectueuse des cidres nuit à leur conservation.

De l'acidité.

Du cidre trouble.

De la viscosité ou graisse.

Du noircissement.

**Chap. X. — Produit des plantations de pommiers.**

Place de ces arbres dans les cultures.

Nombre de pommiers par hectare.

Choix des variétés.

Assortiment de variétés.

Produit moyen des pommiers.

Eau-de-vie de cidre.

Analyse chimique des fruits de pressoir, présentés au Congrès, en nombre suffisant pour être étudiés au moment de leur maturité.

Table alphabétique.

L'analyse que l'on vient de lire donne une haute idée de l'ouvrage publié par MM. L. de Boutteville et A. Hauchecorne. Voici le chapitre VIII, dont nous n'avons retranché que l'article consacré à la cidrerie de l'institution ecclésiastique d'Yvetot, pour l'intelligence duquel il faudrait la planche in-4° imprimée à la fin du livre.

## CHAPITRE VIII.

### PRÉPARATION DU CIDRE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — L'art de faire un bon cidre est d'une grande simplicité.

Récoltez les fruits proprement et par un temps sec ; séparez les variétés ;

Ne brassez que des fruits mûrs à point ; rejetez les fruits pourris et n'employez pas ceux qui ont été gelés ;

Gardez-vous de mouiller la pulpe ;

Distribuez les jus qui sortent de la presse dans des tonneaux bien préparés, sans mauvais goût ni mauvaise odeur ;

Laissez fermenter le moût dans un lieu couvert et à une température de 10 à 15 degrés centigrades ;

Soutirez quand l'effervescence se ralentit ;

Recevez le liquide dans des fûts très-propres et purgés d'air ;

Puis, quelques mois plus tard, vous aurez du cidre limpide, clair, d'une belle couleur orangée et d'un goût de fruit très-apprécié des gourmets.

RÉCOLTE DES FRUITS ; LEUR CONSERVATION JUSQU'AU PRESSURAGE. — La récolte des fruits doit se faire autant que possible par un beau temps, afin de les rentrer secs ; elle a lieu de la fin d'août à la fin novembre, suivant les variétés et les localités.

Les fruits pour être récoltés ont besoin d'atteindre déjà un certain degré de maturité qui se reconnaît, notamment dans les variétés précoces, au changement de couleur et à l'odeur, à la teinte foncée des pepins et aussi, lorsque par un temps calme et sans vent, on trouve chaque matin sous les arbres des fruits tombés qui ne sont ni véreux, ni avariés en aucune manière.

On détache les fruits des arbres en secouant leurs branches, soit en montant dessus, soit en les saisissant vers leur extrémité à l'aide d'un crochet.

Le gaulage doit être employé avec beaucoup de ménagement et sous la surveillance du propriétaire.

Mieux vaut encore faire secouer les arbres au fur et à mesure de la maturité des fruits que de les gauler.

Une fois les fruits à terre, il est utile de les ramasser, de les mettre de suite à l'abri de la pluie et de les conserver séparément suivant chaque variété.

Si les fruits précoces se brassent aussitôt récoltés, il n'en est pas de même des variétés de deuxième et de troisième saison, qu'il est indispensable de conserver jusqu'à ce que la maturation, qui continue après l'abattage, soit suffisamment avancée pour que ces variétés acquièrent la proportion de sucre la plus élevée possible.

C'est donc une bonne pratique de réunir les fruits en tas afin de compléter leur maturation ; mais il ne faut pas que les monceaux soient trop volumineux, parce que la chaleur venant à s'élever dans leur centre, il en résulte, qu'au lieu d'une simple réaction favorable dans les principes du fruit, il se produit une altération complète, le *blettissement* qui fait disparaître le sucre et ne permet plus d'obtenir des fruits qu'un cidre plat s'aigrissant promptement.

On ne devra jamais laisser les pommes en tas, dehors et sans abri ; les alternatives de sécheresse et d'humidité étant contraires à une bonne maturation.

Si cette vérité pouvait être méconnue, écrivait feu Prevost, je dirais aux incrédules : « Mettez une pomme saine, entière, à peu près mûre, dans un verre d'eau claire, et laissez-la ainsi pendant sept ou huit jours ; après ce temps, vous trouverez l'eau colorée d'une teinte roussâtre, et la pomme à peu près sans saveur. »

Que s'est-il passé ? Une partie du suc de la pomme est sortie par les pores de la peau et s'est répandue dans l'eau, qui en a pris la place en pénétrant dans la chair du fruit.

On voit par là combien la pluie détériore les pommes laissées dehors, surtout lorsque les fruits sont proches de leur maturité, et combien il serait avantageux, à défaut de bâtiments pour loger la récolte, de placer les fruits sous des hangars improvisés au moyen de paillassons de 5 à 6 centimètres d'épaisseur, faits de paille longue, serrée entre deux gaulottes opposées, à l'aide de nœuds d'osier ou de fil de fer. Deux de ces paillassons appuyés l'un contre l'autre, en double toit, forment un abri suffisant contre la pluie.

Une expérience faite en 1868 nous a prouvé l'avantage de remiser les fruits dans les greniers ou les granges au point de vue de la maturation régulière.

L'abondance de la récolte avait obligé, cette année-là, un fermier de notre connaissance à laisser une partie de ses pommes tardives sur l'herbe de son verger ; il en avait fait plu-

sieurs monceaux encadrés à 40 centimètres de hauteur par des planches que soutenaient des piquets enfoncés dans terre ; aux extrémités et au milieu se trouvaient quelques perches supportant des paillassons en guise de toiture ; les pommes étaient protégées, par conséquent, contre la pluie seulement.

La brassaison des fruits déposés sur le plancher des greniers et de ceux restés sur l'herbe eut lieu distinctivement ; le mois de juin suivant, les cidres furent analysés ; celui provenant des pommes emmagasinées donna 5,30 % d'alcool absolu, et l'autre 4,10 % ; la densité des liquides étant encore supérieure à 3 degrés Baumé pour chacun.

Il convient aussi de garantir les pommes de la gelée qui ne les détériore pas moins que la pluie. On y arrive d'autant plus facilement qu'à l'époque des grands froids il ne reste à piler que les pommes tardives qui sont presque toujours logées dans des bâtiments fermés.

Il suffira, du reste, pour les préserver de la gelée, de couvrir les tas avec une couche de paille de 25 à 30 centimètres d'épaisseur qu'on recouvre de toiles mouillées, telles que bâches de voitures, draps, etc.

Il y a également avantage à séparer les variétés au moment de la récolte, car chaque tas ne se composant que de fruits mûrissant à la même époque, on n'est point exposé à écraser des pommes vertes ou des pommes pcurries avec celles dont la couleur ainsi que l'odeur indiquent le parfait état de maturité ; on se réserve, en outre, par ce procédé, la faculté d'opérer dans des proportions convenables le mélange de certaines variétés pour en obtenir le meilleur cidre possible.

C'est encore une bonne pratique, lorsque l'exploitation se compose de plusieurs sortes de terrains, de remiser à part les fruits qui proviennent de chaque sol ; il en est de même à l'égard de ceux qu'on ramasse au pied des arbres avant la récolte et dont la chute prématurée est provoquée par diverses causes.

Les fruits tombés doivent toujours être brassés à part, car ils fournissent un jus de mauvaise qualité qu'on a besoin d'utiliser promptement.

**DIFFÉRENCE DES FRUITS SUIVANT LEUR SAVEUR.** — La saveur des fruits n'est pas indifférente à la qualité du cidre.

Tout le monde sait que, parmi les nombreuses variétés de pommes à cidre, il existe des *types francs à suc doux*, à *suc doux-amer* et à *suc acide* qui, pris isolément, sont doués de propriétés très-distinctes, qu'elles transmettent au cidre.

Ainsi, le plus souvent, les pommes douces proprement dites, dont la saveur n'est point relevée par une légère pointe d'amertume ou d'âpreté, font du cidre qui n'est pas sans agrément pendant quelques mois, mais qui devient amer ou disposé



à *fler*, dès qu'il a parcouru les phases ordinaires de la fermentation ; et cela se comprend, la teneur en tannin de cette sorte de fruits étant presque constamment nulle. Les pommes à suc doux-amer et quelque peu âpre et parfumé produisent, au contraire, un cidre excellent, généreux, salubre et en même temps d'une longue conservation, ce qui s'explique par la bonne constitution élémentaire des fruits ; tandis que les pommes à suc acide comme les *pomnates* et les *surets*, par exemple, ne donnent qu'un liquide aigre et impotable et qui ne pourrait être utilisé comme boisson usuelle sans amener des troubles notables au sein des organes digestifs.

On connaissait, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les avantages et les inconvénients résultant de l'emploi isolé ou combiné de chacun des types de fruits, ainsi que la valeur hygiénique des boissons qu'ils servaient à préparer alors.

Dans nos départements grands producteurs de cidre, Manche, Orne, Calvados, Seine-Inférieure, Eure et Côtes-du-Nord, les pommes acides sont peu cultivées et très-rarement employées à la fabrication du cidre pour laquelle on se sert presque exclusivement, et non sans raison, de pommes douces ou sucrées et parfumées, et de pommes douces amères.

C'est donc à tort que les cultivateurs de certaines régions considèrent encore de nos jours les fruits acides comme propres à fournir une bonne boisson.

Il est temps de bannir de nos vergers ce mauvais pommage qui, seul, ne peut produire un cidre de conserve et qui, mélangé avec des variétés de premier choix, n'a d'autre effet que d'amoinrir leurs qualités.

DE L'ASSORTIMENT DES VARIÉTÉS.— Bien qu'on puisse obtenir un bon cidre d'une seule variété de pommes, nous préférons le mélange de plusieurs, dans l'état actuel de la production, parce qu'il en résulte très-souvent une meilleure boisson.

Les principes de l'assortiment consistent à choisir des *fruits mûrissant à la même époque* et qu'on mélange, sous le rapport de la saveur, dans des proportions différentes, selon la nature du cidre qu'on se propose de recueillir.

C'est ainsi que l'assortiment des fruits pour les cidres de conserve se fera, de préférence, en employant une partie de fruits doux contre deux de fruits amers.

L'assortiment le plus convenable pour les cidres gracieux se composera de variétés prêtes à brasser en octobre, et choisies parmi les plus parfumées d'entre celles à suc doux-amer.

Les boissons de ménage, qui plaisent le plus généralement, proviennent d'une partie de fruits amers sur deux de fruits doux et parfumés.

DEGRÉ DE MATURITÉ DES FRUITS. — Il est du plus haut intérêt pour le brasseur de n'employer les fruits que lorsqu'ils

sont arrivés à maturité complète et de ne pas brasser pêle-mêle les fruits sains et les fruits pourris, ou ceux qui sont trop mûrs comme ceux qui ne le sont point assez ; mieux vaut brasser les fruits au fur et à mesure qu'ils sont prêts, et réunir les jus lors du soutirage.

En effet, les pommes et les poires, avant leur maturité complète, ne renferment point, à beaucoup près, la quantité de principe sucré que la maturation y développe aux dépens des autres parties constituantes du fruit ; prises ensuite trop mûres, elles ont perdu un certain poids de sucre détruit par un commencement de fermentation qui s'est opéré dans le fruit même. *Il est donc bien essentiel de se servir de pommes et de poires mûres à point*, ce dont on s'aperçoit à leur changement de couleur dont le fond vert jaunit, à la teinte foncée de leurs pépins, à de petites taches qui leur viennent à la peau et à l'odeur éthérée, piquante et agréable qui s'en dégage.

Les travaux de MM. Couverchel et Bérard, repris par nous en 1869, sont venus confirmer d'une façon éclatante l'exactitude de cette règle, et prouver, par l'analyse chimique, que les fruits qui, *mûrs à point*, renferment environ 12 % de sucre, n'en contiennent plus que 8 % s'ils sont *blets*, 6 % s'ils sont *verts* et seulement des *traces*, s'ils sont *pourris*.

Nous avons rencontré cependant des personnes instruites et soi-disant habiles, qui prétendaient obtenir du cidre d'une qualité supérieure, en ajoutant, à des fruits mûrs, un tiers et même moitié de fruits blets ou brun-clair. Un résultat semblable était tellement en désaccord avec les principes de la science que nous n'hésitâmes point à recourir à un essai pour contrôler la valeur de cette assertion.

L'expérience est assez simple et peut être répétée par tout le monde.

On a pris 10 kilogrammes de pommes de Bédan très-saines, dont on a fait deux lots d'égal poids ; le premier lot étant arrivé à maturité complète, a été écrasé ; il a fourni un jus très-parfumé, d'une densité de 1073 = 10° Baumé, qui, mis à fermenter avec les précautions convenables pour s'opposer à la déperdition de l'alcool, a donné, à l'aide de l'alambic Salleron, 10,80 % d'alcool absolu.

On a laissé blondir le second lot, c'est-à-dire qu'on ne l'a point écrasé avant que la chair des fruits ne fut arrivée à bletissement ; la densité du jus s'élevait alors à 1083 = 11° Baumé, mais la dose du principe acide était doublée, les fruits n'exhalaient aucune odeur appréciable, le poids du lot était tombé de 5 à 4 kilogrammes, et, par suite, le rendement alcoolique, qui synthétise la quantité de sucre, se trouva en diminution de 20 % sur celui des fruits sains.

*Il n'y a donc pas avantage* pour le brasseur à se servir de fruits outre mûrs ; car il est indubitable que le bletissement

est une détérioration, puisqu'il prive les fruits d'un cinquième de leur principe sucré et de la presque totalité de leur parfum.

Ne sait-on point, d'ailleurs, que les fruits arrivés à maturité tardent peu à subir une véritable fermentation alcoolique sous l'influence des matières albuminoïdes qu'ils renferment, et qu'à la suite de ce travail intérieur qui se révèle par l'odeur d'acide carbonique et d'alcool de fruits, toujours si remarquable dans un cellier, les fruits passent à la période de blettissement qui précède de peu celle de la pourriture.

Arrivés à cette dernière phase de leur décomposition, ils doivent être rejetés impitoyablement, malgré l'absurde préjugé qui leur attribue une part dans l'amélioration des boissons.

Qui pourrait croire, en vérité, que des hommes sensés aient osé écrire que, pour faire de bon cidre, il faut au moins un dixième de pommes pourries !..... alors qu'au su de tout le monde, de pareils fruits donnent un suc aqueux, d'une saveur détestable qui enlève au jus des bons fruits tout son parfum pour lui communiquer un goût de pourri que rien ensuite ne peut faire disparaître ?

Il est très-regrettable de se trouver parfois obligé d'employer des pommes ou des poires gelées, car elles éprouvent de ce fait une désorganisation partielle qui les rend impropres à la fermentation alcoolique, c'est-à-dire que la matière albuminoïde ou ferment s'étant trouvée gelée perd sa faculté de transformer le sucre des fruits en alcool ; elle le convertit en acide lactique, corps isomère de ce dernier qui, comme lui, passe à l'état d'acide acétique, et, ce qui est pis encore, à l'état d'acide butyrique, si la boisson est laissée sur sa lie ; aussi les cidres de pommes gelées sont-ils d'abord plats de goût, puis vinaigrés, et répandent enfin l'odeur fétide et repoussante qui caractérise les déjections des ivrognes.

**DIVISION DES FRUITS OU PILAGE.** — Lorsque les pommes sont arrivées à ce degré de maturité secondaire dont l'effet est de développer certains principes très-odorants, et de compléter la réaction de l'acide malique sur les matières amylacées, gommeuses et ligneuses du fruit, pour les transformer en sucre, il faut, sans plus tarder, procéder à la fabrication du cidre.

Pour faciliter l'extraction du suc de la pomme, on commence par la réduire en pulpe ou l'écraser.

Cette opération doit toujours s'effectuer à l'aide d'un instrument qui concasse les fruits et divise la chair ou parenchyme, sans la mettre en bouillie.

Le concasseur de pommes doit être, en principe, un déchireur de cellules, une sorte de râpe, puisque la disposition accolée des petites outres qui constituent le parenchyme peut être cause qu'un broyeur foule, sans les ouvrir, les cellules que l'instrument ne mâche pas.

Parmi les moyens nombreux auxquels on a recours pour opérer la division des fruits, nous signalerons seulement ceux qui nous semblent répondre le mieux au but que l'on se propose d'atteindre.

**MOULIN DE LEBLANC OU MOULIN A NOIX.** — On se sert généralement dans les ménages du moulin Leblanc, dit moulin à noix, lequel a pour organes principaux deux espèces de noix en fonte ou deux cylindres cannelés à denture à rochet dont les dents s'entre-croisent en tournant.

Tout le monde connaît cet appareil, dont le volant est formé souvent par deux bâtons en croix, garnis de fonte ou de plomb à leurs extrémités; les noix sont recouvertes d'une trémie et le système repose sur un bâti qui le rend facilement portatif.

Un homme seul peut manœuvrer un moulin pourvu d'un engrenage, et broyer cinq à six hectolitres de pommes à l'heure.

Dans les fermes où il existe une *machine à battre*, le moulin de Leblanc reçoit des noix de grande dimension, qui permettent d'écraser dix à douze hectolitres de pommes à l'heure, quelquefois plus; il suffit pour cela de jeter une courroie sur le manège du moulin pour lui transmettre le mouvement de la batteuse.

La simplicité de cet instrument, son fonctionnement assez rapide, les réparations insignifiantes qu'il exige et son modique prix de revient, qui peut être abaissé encore en construisant les cylindres avec du bois dur, en font, à notre avis, un des appareils les plus recommandables pour l'écrasement économique de petites quantités de fruits.

Dans les exploitations où l'on prépare de grandes quantités de cidre, on donne la préférence à deux instruments qui fournissent rapidement beaucoup de pulpe, ce sont : l'*Écraseur Salmon* et le *Concasseur Berjot*, ils permettent, en outre, par leur bon fonctionnement, de tirer d'emblée de 70 à 75 p. % de jus du poids des pommes, si toutefois on dispose d'une presse convenable.

**ECRASEUR SALMON.** — L'Écraseur Salmon consiste essentiellement en deux hérissons ou cylindres, dans lesquels sont enfoncés symétriquement des clous en fer, de forme conique; ces hérissons fonctionnent avec une vitesse inégale. Les pommes ayant été déchirées par cette manœuvre, la pulpe passe entre deux autres cylindres cannelés, en granit, placés au-dessous des deux hérissons et dont l'écartement peut se régler à volonté. Ces cylindres sont mis en mouvement au moyen d'un axe principal muni d'une roue à engrenage et de deux volants à manivelle; par des combinaisons de roues dentées, le mouvement se communique aux quatre cylindres.

L'instrument mis en marche au moyen d'un manège et d'un

cheval, peut facilement triturer trente hectolitres de pommes à l'heure (1).

**CONCASSEUR BERJOT.** — Le Concasseur Berjot est encore un appareil aussi simple qu'ingénieux : deux cylindres en granit traversés par un axe horizontal et fixés sur un fort bâti en charpente, un volant, une manivelle, une roue d'engrenage, un pignon et une trémie, composent l'instrument que M. Berjot appelle avec raison *Concasseur universel*.

En effet, si à l'aide d'un manège mu par un cheval, ce moulin peut écraser près de quatre-vingts hectolitres de pommes à l'heure, il a de plus l'avantage, s'il est mis en mouvement à bras d'homme, de servir toute l'année dans la ferme à broyer des racines, des tubercules, des tourteaux, etc., auxquels il est facile de donner le degré de ténuité que l'on désire, en faisant varier l'écartement des cylindres. Une courroie peut également le relier à une machine à battre (2).

**TOUR A AUGE.** — Le moulin de Leblanc, l'écraseur Salmon et le concasseur Berjot donnent lieu à des combinaisons qui varient à l'infini, et procurent des appareils d'un prix peu élevé, qui permettent de délaisser complètement les instruments broyeurs proprement dits, qui, comme l'ancien tour à auge, par exemple, convertissent la pulpe en une espèce de pommade ; quelques personnes s'imaginent obtenir beaucoup plus de produit par cette méthode, qui ne fournit, en réalité, qu'un jus bourbeux, assez difficile à exprimer, fermentant toujours mal et laissant un dépôt considérable de lie.

**DOIT-ON ÉCRASER OU NE PAS ÉCRASER LES PEPINS ?** — Les avis sont partagés à cet égard.

Tous les auteurs qui ont écrit sur la fabrication du cidre, et notamment MM. Girardin et Morière, recommandent d'éviter le broyage des pepins, qui communiquent au moût un principe amer et une huile essentielle d'un goût peu agréable. Dans le pays d'Auge on est généralement de cet avis.

Cependant, les partisans de l'écrasement des pepins soutiennent que le cidre se conserve mieux, qu'il est plus alcoolique, moins sujet à durcir et que son goût est meilleur.

Il était difficile d'émettre une opinion certaine sur une question aussi importante, sans étudier sérieusement la composition des semences de pommes, c'est ce qu'a fait M. F. Berjot jeune, de Caen, en opérant l'analyse chimique du pepin des pommes, et en isolant les deux huiles qu'il renferme (3).

(1) On trouve ce moulin chez M. Salmon, mécanicien, à Caen.

(2) Chez M. Garat, constructeur, à Caen.

(3) En 1862, lors de la célébration du centième anniversaire de sa fondation, la Société d'agriculture de Caen a décerné à ce chimiste distingué un prix pour ce travail, ainsi que pour l'invention de son concasseur, qui réduit les pommes en pulpe sans toucher au pepin.

M. Berjot a démontré le premier que l'une de ces huiles est volatile et essentielle, identique à celle des amandes amères ou de noyau, tandis que l'autre est fixe, sans saveur et sans mauvais goût, et ne saurait nuire à la qualité du cidre plus que l'huile d'olive qu'on verse dans chaque tonneau, au moment où on le met en perce pour empêcher l'air, par son contact, d'aigrir le cidre pendant le temps qu'il reste en vidange.

Il est résulté de ses expériences que, *pour tout cidre de qualité supérieure*, il vaut mieux *ne pas écraser les semences* parce que l'odeur diffusible de l'huile essentielle masquerait indubitablement le goût fin de certains crus renommés.

Il y aura *avantage*, au contraire, *pour des cidres de seconde qualité*, à *écraser les pepins*, parce que l'essence donnera le bouquet qui leur manque et pourra, dans beaucoup de cas, dissimuler le goût du terroir.

Il est indispensable de broyer les semences de pommes pour la fabrication du cidre destiné à être converti en eau-de-vie. L'essence du pepin, en passant à la distillation, communique à la jeune eau-de-vie le goût de noyau qui la caractérise ; avec le temps, cette essence se décompose insensiblement en acide benzoïque, ce qui donne à la vieille eau-de-vie de cidre ce parfum balsamique estimé et recherché des amateurs.

Beaucoup de cultivateurs affirment que le broyage des pepins augmente considérablement la quantité d'alcool dans les cidres, c'est une erreur, et il est facile de le prouver.

M. Berjot s'est assuré que la quantité de semences de pommes est de 15 kilog. pour le marc d'un tonneau de cidre de 1600 litres, qu'il faut en retrancher 8<sup>h</sup>250<sup>gr</sup> pour les enveloppes, ce qui porte à 6<sup>h</sup>750<sup>gr</sup> le poids des pepins décortiqués. En admettant que dans ces pepins la quantité de sucre et de gomme soit de 9 p. % au maximum, on aura 707<sup>gr</sup> 1/2 sucre et gomme, qui par une bonne fermentation rendraient au plus 1/4 de litre d'alcool.

Cependant, il est bien reconnu que certains petits cidres sont très-capiteux et enivrent plus vite que le cidre pur. Cette propriété doit être attribuée à l'essence de noyau qui agit d'une manière énergique sur le cerveau, et cette essence peut exister en très-grande quantité dans le petit cidre que l'on fait souvent en brassant une seconde fois le résidu de deux et même de trois tonneaux de gros cidre, ce qui, dans ce cas, pourrait porter la quantité d'essence de noyau à 45 gr. pour un tonneau de boisson.

Voilà ce qui permet d'expliquer pourquoi, par la distillation de ces petits cidres, on obtient d'excellente eau-de-vie, et cela est parfaitement compris par les cultivateurs du pays d'Auge, qui tirent ainsi un très-grand parti des *remiages* de leurs gros cidres.

**CUVAGE DES PULPES.**— Une fois les pommes écrasées, il convient de ne point se hâter d'en extraire le jus ; il est même nécessaire, si l'on veut avoir une boisson parfaite, de laisser macérer ou couvrir la pulpe au contact de l'air pendant douze à quinze heures et de la pelleter de temps à autre ; en voici la raison : le suc des pommes comme tous les suc végétaux chargés de mucilage sucré, ne contient pas de ferment tout fait, mais une matière albuminoïde susceptible de le devenir ou de l'engendrer après avoir subi l'action de l'oxygène de l'air.

Le cuvage est donc très-utile, sinon indispensable, à moins de vouloir obtenir des cidres pâles ; il a pour effet d'établir un commencement de fermentation qui détermine le gonflement et la rupture des cloisons du fruit que le moulin a épargnées, il augmente la proportion du sucre dans les jus par son action sur la cellulosse mucilagineuse, il développe dans la pulpe une matière colorante rouge-brun, soluble dans le moût, et facilite celui-ci à s'imprégner du parfum de la pomme.

Aux Etats-Unis, on regarde la pratique du cuvage comme tellement avantageuse, qu'on la prolonge au moins quarante-huit heures et souvent plus. M. William Kenrick, le savant auteur du *New-American Orchardist*, relate à ce sujet que le cidre de M. Jonathan Rice, qui obtint le premier prix et fut tant admiré à Concord (Massachussets), provenait de pommes dont la pulpe était restée broyée pendant huit jours, avant d'être portée au pressoir.

Il nous a paru intéressant, toutefois, de vérifier sous notre climat le procédé suivi avec tant de succès par M. Rice ; à cet effet, nous nous sommes procuré plusieurs variétés de pommes de pressoir d'origine américaine qui, on le sait, sont également utilisées pour la table ; la durée prolongée du cuvage, à une température inférieure à 8 degrés du thermomètre centigrade, a eu pour résultat constant de désacidifier la pulpe, une partie de l'acide malique s'étant combinée à la chaux libre contenue dans les fruits ; mais, chaque fois qu'on a opéré à une température de 10 à 12 degrés centigrades, une légère fermentation s'est déclarée et a fourni de l'alcool qui, dès le sixième jour, était converti en acide acétique ; le huitième jour, la pulpe exhalait une odeur si franchement vinaigrée, qu'il devenait impossible d'en tirer aucun parti.

Nous ferons remarquer, en passant, que le cuvage, pratiqué pendant quarante-huit heures, est très-favorable, non-seulement aux fruits américains, mais encore à ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne, comme à tous les fruits de table, du reste, qui perdent de cette façon un tiers de principe acide et gagnent un vingtième de principe sucré, mais cette pratique ne saurait convenir aux fruits généralement usités en France, qu'elle exposerait à donner des jus difficiles à exprimer, puis à éclaircir.

**PRESSURAGE.** — Le mode d'épuisement de la pulpe étant subordonné à la nature du produit qu'on a l'intention de préparer, soit cidre pur, soit boisson, nous exposerons chaque procédé de fabrication en particulier.

**CIDRE PUR DES GRANDES EXPLOITATIONS OU CIDRERIES INDUSTRIELLES.** — On nous demandera peut-être de définir ce que nous entendons par fabrication industrielle ; c'est, selon nous, la préparation raisonnée, méthodique du *cidre pur*, accomplie sur une grande échelle, dans les conditions les plus favorables à la qualité et à la quantité de ce produit, c'est-à-dire en se servant de fruits bien récoltés, mûrs à point, écrasés et pressurés à l'aide d'instruments qui fonctionnent avec célérité et économisent la main-d'œuvre tout en augmentant la somme du rendement, c'est enfin la fermentation des jus surveillés et le soutirage opéré en temps opportun. Et qui donc peut réunir ces conditions heureuses avec plus de facilités et de profit que le cultivateur, l'exploitant de la terre ? Personne assurément ; car plusieurs ressources lui viennent en aide pour tirer entièrement parti de ses fruits ; ne leur enlève-t-il pas d'abord 70 à 75 centièmes de jus qu'il convertit en cidre pur ? Puis il utilise une partie de la pulpe sous forme de boisson, pour le personnel de la ferme ; une autre portion est donnée en nature aux bestiaux et, s'il y en a de reste, on en fait du petit cidre qu'on distille et qui fournit de bonne eau-de-vie ; enfin, le résidu ultime, le marc épuisé de tout ce qu'il contenait de principes utiles est mêlé au fumier dont il accroît le poids et la qualité par ses éléments salins.

Toutes conditions égales dans les moyens de travail, le cultivateur nous paraît donc plus favorisé que le brasseur installé dans les grands centres de population.

Mais, si le cultivateur ne dispose que d'un matériel suranné ou insuffisant, doublé d'un personnel routinier et entêté ; s'il croit, par exemple, que le tour à auge est préférable à l'écraseur Salmon ou au concasseur Berjot pour obtenir de bonne pulpe ; que le pressoir à mouton, donnant à peu près 35 % de jus du poids des fruits, vaut mieux que le pressoir à vis en fer dont on obtient 60 %, et la press hydraulique qui en fournit 70 % ; s'il pense que les pommes pourries parfument agréablement le cidre, que le soutirage est une pratique de luxe et qu'un peu de purin ou jus concentré de fumier active la fermentation ; oh ! alors, il n'est pas douteux que le brasseur industriel, tout grevé de frais généraux importants, laissera son concurrent de bien loin en arrière, parce que le but à atteindre étant commun, il arrivera que la boisson préparée par le brasseur sera excellente, salubre, du goût du plus grand nombre et, par suite, susceptible d'être vendue un prix plus élevé, il en aura aussi recueilli davantage, tandis que l'autre



obtiendra moins de produit d'abord et un cidre de mauvais goût, d'un placement difficile en dehors d'un rayon restreint du lieu de production, même en consentant à un sacrifice sur le prix.

Au reste, afin que chacun puisse apprécier en connaissance de cause ce qui doit être le plus profitable à ses intérêts dans cette question, nous indiquerons avec quelques détails les préceptes applicables à la *fabrication des cidres purs destinés soit à la consommation des grandes villes, soit à celle des gens de mer.*

Nous rappellerons qu'avant toute opération, les concasseurs et les pressoirs seront nettoyés, lavés et abreuvés à l'eau chaude, dans toutes les parties qui doivent être en contact avec la pulpe et avec le jus qui s'en écoule.

Les soins de propreté dans la fabrication du cidre ont une importance considérable, et quiconque les néglige, s'expose à diminuer singulièrement la valeur de ses produits.

Cela dit, les fruits de chaque saison seront employés mûrs à point ; si les plantations obligent à utiliser des pommes aigres ou sûres, que la proportion ne dépasse point un douzième de la masse totale.

Ecraser les fruits avec le concasseur Berjot ou le moulin Salmon, qui fournissent de suite une bonne pulpe ; le moulin de Leblanc ne parvenant à la même finesse sans un rémiage immédiat doit être écarté, et ne pas oublier que le tour à auge donne une pulpe boueuse qui fermente mal et produit du cidre trouble.

Laisser cuver la pulpe douze heures, la peller de temps en temps, si cela se peut, se garder d'y ajouter de l'eau, attendu que la densité de l'assortiment de la plupart des pommes est en moyenne de 1065, poids déjà trop faible.

Placer la pulpe dans des sacs en forte toile ou en crin, garnis à 5 centimètres d'épaisseur environ, qu'on sépare entre eux par une claie d'osier et qu'on soumet ainsi à l'action d'une presse hydraulique.

C'est l'appareil le plus puissant et celui qui doit être préféré, car il permet d'obtenir d'emblée de 72 à 80 %, en poids, de jus des fruits précoces et 70 à 75 % des fruits tardifs.

Les presses à vis en fer les mieux combinées donnent de 60 à 70 %, et le pressoir à mouton de 32 à 35 %.

Ces chiffres démontrent clairement, selon nous, l'importance capitale de l'écraseur et de la presse dans la fabrication du cidre pur où il s'agit d'épuiser rapidement la pulpe de la plus grande quantité possible de son jus.

Introduire le moût dans des tonneaux très-propres, sans odeur et placés dans un endroit clos, cave ou cellier, à une température uniforme de 10 à 15 degrés centigrades ; il y accomplira sa fermentation tumultueuse.

Plusieurs cultivateurs paraissent s'être bien trouvés d'opérer la première fermentation des moûts dans des citernes de 250 à 300 hectolitres ; nous ne contesterons pas leur allégation à cet égard, mais nous ferons remarquer que ces sortes de vaisseaux sont très-défavorables à la conservation des cidres, vu la difficulté éprouvée pour les clore hermétiquement. Nous avons été témoin de la perte entière de grandes quantités de cidre logé en citerne dans des années d'abondance.

L'effervescence une fois ralentie, soutirer le cidre au siphon, le recevoir dans des fûts très-propres et purgés d'air par la combustion d'un peu d'alcool ; c'est le moment opportun de donner un collage en mélangeant au cidre, par tonneau de 1,600 litres, 1 kilogramme de cachou dissout à froid dans une douzaine de litres du liquide, laisser la bonde libre jusqu'à ce que le cidre ne pèse plus que 1022 ou 3° Baumé ; garnir alors les pièces de façon, toutefois, à ménager un vide de 3 centimètres et les bondonner fortement (1).

Les cidres préparés ainsi seront bons, d'une rare droiture de goût, parfumés, se conservant bien en fûts et supportant facilement le transport par mer.

Mais, s'il est indubitable que ces cidres, mis en bouteilles, traverseraient l'Océan et parviendraient sans altération dans les régions les plus lointaines, il faut reconnaître que, logés en fûts, ils ne jouiraient pas du même privilège.

Seuls, les jus de fruits d'une densité de 1090 à 1100, 12 à 13° Baumé, avec 5 à 6 millièmes de tannin, fourniraient des cidres capables de supporter en fûts de longues traversées.

.....  
DES DIVERSES MÉTHODES USITÉES POUR LA FERMENTATION DU CIDRE PUR. — Tout le monde sait que la fermentation est l'acte par lequel le principe sucré des fruits se transforme en alcool qui reste dissous dans le liquide et en acide carbonique qui s'en échappe en partie sous forme de gaz, et que les moûts ont

(1) Le cachou est l'extrait du suc des fruits du *Mimosa catechu*, il contient un peu plus de la moitié de son poids d'une sorte de tannin qui jouit d'une action très-énergique sur les substances albumineuses et ferrugineuses.

Il nous paraît être le meilleur succédané du tannin naturel de la pomme. Il faut, autant que possible, l'ajouter au cidre lors du soutirage qui suit la fermentation tumultueuse, parce que c'est pendant la fermentation calme ou secondaire que s'opère la combinaison intime du tannin avec les différentes matières sur lesquelles il doit réagir. — Les cidres cachoués sont limpides et ne noircissent pas à l'air. — Cette pratique, que nous considérons indispensable au bon conditionnement des cidres purs n'aura plus raison d'être, bien entendu, le jour où les variétés à fruits complets dépasseront en nombre celles qui ne peuvent fournir aujourd'hui de cidres accomplis. — A. Hauchecorne, *Le Cidre*, mémoire couronné par le Comice agricole de Dinan, 1872.

besoin, pour accomplir ce travail favorablement, de se trouver à une température de 12 à 15 degrés centigr. dans un local clos, cave ou cellier, qui les garantisse contre les variations brusques de l'atmosphère.

PROCÉDÉ ORDINAIRE. — Mais, le plus souvent, le brasseur ne se soucie guère d'obéir à ces prescriptions et quand les jus sont envasés, il les laisse *bouillir* pendant trois à quatre mois, ferme le tonneau ensuite et donne un soutirage au liquide lorsqu'il le livre au consommateur.

C'est la manipulation la plus généralement suivie dans les pays à cidre, et les brasseurs qui soutirent le moût immédiatement après la fermentation tumultueuse sont aujourd'hui très-peu nombreux encore.

MÉTHODE USITÉE A JERSEY. — On a beaucoup vanté en France le procédé de fabrication du cidre usité en Angleterre et notamment à Jersey.

Il consiste, une fois le jus obtenu, à le faire arriver dans de larges cuves placées dans des celliers dont la température est uniformément de 12° à 15° centigr. Une assez grande surface de jus étant en contact avec l'air dans les cuves, la fermentation ne tarde pas à se développer ; les matières lourdes se précipitent ; les matières légères viennent s'accumuler à la surface du liquide, où elles forment une espèce de chapeau.

Au bout de quatre à cinq jours, une semaine au plus, cette fermentation tumultueuse est achevée ; on enlève le chapeau et on fait passer la liqueur dans des futailles bien nettoyées et soufrées où une fermentation lente se continue. On laisse toujours du vide dans les futailles, et lorsque le dégagement du gaz acide carbonique est tel qu'une bougie allumée, introduite par l'ouverture de la bonde, dans ce vide, s'éteint, on se hâte de faire passer la liqueur dans une seconde futaille, qui a été soufrée comme la première. S'il se produit encore assez d'acide carbonique pour éteindre la bougie, on procède à un second transvasement, et presque toujours la fermentation est alors achevée (1).

Nous tenons d'un cultivateur Jersiais qu'il est d'usage d'ajouter au cidre, chaque fois qu'on le soutire, un litre d'alcool ou esprit neutre de première qualité, par baril de 300 litres.

Les éloges pompeux dont on avait accablé ce procédé, joints à l'absence complète d'explications sur les causes de son efficacité, nous engagèrent à l'étudier en 1868. Il était aisé de s'apercevoir au traitement sulfureux énergique auquel on soumettait les jus, qu'on avait en vue tout particulièrement de les

(1) Girardin et Morière, *Excursion agricole à Jersey*, en 1857.

débarrasser de la matière fermentescible, comme on tentait d'augmenter avec l'alcool, les conditions favorables à la conservation du cidre ; mais assurément cette double manœuvre devait être motivée par un défaut provenant de la constitution des fruits.

Nous demandâmes à Jersey les pommes les plus renommées ; on nous envoya *Noir-Binet* et *Romril*, puis notre collaborateur, M. L. de Bouteville, nous fournit, à même sa collection, *Downton-pippin*, *Orange-pippin* et *Golden-pippin* ; on fit l'analyse de ces cinq variétés qui sont en réputation chez nos voisins, et nous découvrîmes qu'aucune d'elles ne contenait de tannin en quantité appréciable, ce qui venait à l'appui de l'opinion de M. James Gautier, disant que : *un seul verre de cidre de Jersey fait autant d'effet sur le cerveau que quatre verres de cidre de Normandie.*

En outre, la pomme de Romril « qui est indubitablement la meilleure pour la fabrication du cidre, » au rapport de cet agronome distingué, n'a qu'une faible densité, 1055 à 1060, 7°,5 à 8° Baumé ; aussi s'explique-t-on l'alcoolisage léger que subissent les cidres de Jersey.

Il est à remarquer, toutefois, que les cultivateurs anglais, guidés à cet égard par le seul sens des choses pratiques, — puisque l'examen des fruits se borne chez eux à constater la densité, — avaient trouvé instinctivement le moyen de remplacer, en partie du moins, l'action d'un principe utile, qui à leur insu, manquait à leurs fruits.

Ici encore, l'expérience avait devancé la science ; mais cette méthode, qui a pour but de précipiter la matière albuminoïde des jus et de la rendre impuissante à décomposer le principe sucré, offre une grande analogie avec un procédé connu depuis longtemps en France, où il est mis en pratique d'une façon plus heureuse, à notre avis, en ce sens que, pour atteindre au même résultat, on n'expose pas le cidre à contracter une saveur sulfureuse qui persiste pendant plusieurs mois, en suivant la méthode jersiaise.

C'est le traitement du cidre par les parottes de hêtre, qui n'est lui-même que la reproduction du système des planchettes de noisetier employé de temps immémorial dans la Bavière pour clarifier la bière et la rendre limpide sans la priver de tout son principe sucré, ce qui lui assure une longue conservation.

PROCÉDÉ MIMARD. — Il existe un autre mode de fabrication du cidre pur, tout différent des précédents, et dû à M. Mimard, de Villeneuve-sur-Yonne.

D'après cette méthode, on procède à la fermentation des cidres comme pour celle des vins ; seulement, les cuves sont munies d'un appareil spécial qui met le jus à l'abri de la fer-

mentation acétique. En cinq ou six jours, le travail est achevé et le liquide prêt à soutirer.

**NOTRE PROCÉDÉ.** — Dès que les pommes sont exprimées, il convient d'introduire le moût dans de grands tonneaux en chêne, de préférence aux citernes en maçonnerie où la fermentation s'établit toujours avec difficulté.

Les tonneaux doivent être bien nettoyés, sans odeur, remplis à 10 centimètres du bord et rangés dans une cave ou un cellier dont la température ne soit pas inférieure à 12° centigrades.

Bientôt la fermentation se déclare avec une certaine énergie, qu'elle conserve pendant plusieurs semaines ; si, par suite de la température trop basse du local, le moût reste calme, il faut le fouetter deux fois par jour durant cinq minutes à l'aide d'un balai d'osier introduit par le trou de la bonde ; et dans le cas où ce moyen devient insuffisant, on hâte le départ de la fermentation en élevant la température du local à 25° centigrades, par un poêle muni de tuyaux.

L'addition d'une petite quantité de poiré donne parfois aussi un bon résultat.

Quand l'effervescence se ralentit, le dégagement de l'acide carbonique est encore assez abondant pour maintenir flottant l'amas d'écume ou chapeau qui surnage le liquide ; à cette époque *le cidre se trouve*, suivant l'expression consacrée, *entre deux lies* ; en supposant la densité primitive du jus de 1067, 9° Baumé, elle est réduite alors à 1035 ou 1042, 5° à 6° Baumé.

C'est le moment le plus propice pour opérer le soutirage ; on l'exécute de préférence au siphon, les tonneaux de réception doivent être parfaitement nettoyés et purgés d'air en y faisant brûler, au lieu d'une mèche soufrée, une petite quantité d'alcool ; le cidre sera cachoué, c'est-à-dire qu'on y versera une dissolution à froid de 1 kilogr. de cachou par tonneau de 1600 litres, lequel sera rempli complètement et couvert de sa bonde.

Le moût continue de fermenter mais avec calme, et de la réaction des acides sur l'huile essentielle des fruits naît l'éther qui constitue le bouquet des cidres.

On laisse la bonde libre jusqu'à ce que le liquide ne pèse plus que 1022 ou 3° Baumé ; on garnit alors les tonneaux, mais de façon cependant à laisser un vide de 3 à 4 centimètres, et on les bondonne définitivement.

Le second soutirage a lieu par le fait de la livraison du cidre à la clientèle.

Les lies sont réunies dans un tonneau d'où l'on tire le liquide éclairci après quinze à vingt jours de repos.

**AVANTAGES DE NOTRE PROCÉDÉ.** — Il est inutile, ce nous semble, d'insister sur l'efficacité de la méthode que nous re-

commandons aux brasseurs, en attendant la vulgarisation des fruits complets. Elle repose uniquement sur l'emploi d'une matière astringente, de nature végétale, jouissant, en principe, des mêmes propriétés qu'on reconnaît à l'acide sulfureux et aux planchettes de noisetier, propriétés auxquelles s'en ajoute une bien autrement précieuse, celle d'augmenter les conditions de salubrité et de conservation des cidres.

**LES MOÛTS SUCRÉS.** — Dans quelques cidreries, on accroît la richesse du moût dans les années où il est pauvre, par l'addition d'une certaine quantité de cidre doux rapproché en consistance de sirop.

Ce moyen est excellent, et représente comme effet, l'action du sucre naturel.

A défaut de sirop de cidre, on se servira avec avantage de cassonnage de canne, dans la proportion de 1<sup>re</sup>600 environ par hectolitre de moût, pour relever le titre alcoolique de 4 p. %.

Plusieurs auteurs ont conseillé, en vue de remplir le même but, les sirops de glucose et les cassonnades de betteraves, à cause de leur prix relativement moins élevé. La saveur particulière et peu agréable laissée dans les cidres par ces préparations, nous empêchent de les recommander aux brasseurs.

**MÉLANGE DES CIDRES PROVENANT DES FRUITS DE CHAQUE SAISON.** — Nous supposons un instant que nous venons d'opérer les fruits de la première saison. On renouvellera le procédé pour ceux de la deuxième et de la troisième, et lorsqu'il s'agira de soutirer le cidre de cette dernière, on se mettra en mesure de réunir toute la récolte par la répartition dans chaque vaisseau des cidres de première, de deuxième et de troisième saison, moyen excellent d'obtenir des cidres à goût de fruit très-développé et d'une plus grande valeur commerciale.

Un propriétaire d'Yvetot, M. Amable Dubuc, a, pendant une quarantaine d'années, mis en pratique ces mélanges avec un plein succès.

**CIDRE DE MÉNAGE.** — Le bon cidre, c'est-à-dire celui qui se présente limpide, clair, d'une belle couleur ambrée, d'un goût piquant et agréable, sans mauvaise odeur et n'ayant qu'une faible acidité, est une boisson désaltérante, tonique, nutritive et des plus salubres.

Malheureusement, dans beaucoup de ménages, le cidre est loin d'offrir les qualités qui lui sont propres, ce n'est que trop souvent un liquide à peine potable, dont le goût rappelle celui du vinaigre étendu dans l'eau et que, seuls, les estomacs franchement rustiques peuvent supporter sans être incommodés.

Pourquoi donc cette infériorité notoire de la plupart des cidres, alors que la préparation de cette boisson est si simple et sa conservation si facile ? Que faut-il en effet, pour obtenir

du cidre que boiront avec plaisir ceux mêmes qui n'ont pas l'habitude d'en faire usage ? Des fruits mûrs, de l'eau propre, une harrigue sans odeur et plus tard un soutirage du liquide, voilà tout. Et pour ce peu de temps et de soins, on recueillera une liqueur douée, sous le rapport hygiénique, de propriétés très-bienfaisantes, car elle sera composée d'éléments réductibles par l'acte de la digestion en produits assimilables ou nutritifs et en produits combustibles que la respiration consomme.

De toutes les boissons fermentées, le cidre de ménage est la plus désaltérante et celle qui convient le mieux à l'habitant des villes, qui, par sa vie affairée ou très-sédentaire, est souvent prédisposé au fonctionnement irrégulier de l'appareil digestif. Le cidre ne constipe point, comme le fait généralement l'eau vineuse, il ne fatigue point les intestins comme la bière.

Ses heureuses propriétés ne sont-elles pas affirmées chaque année par les travailleurs rustiques ; au temps pénible de la moisson, quand la chaleur et la fatigue ont énervé l'appétit, quand toute nourriture répugne, que prennent-ils pour ranimer leurs forces abattues ? Un verre de cidre et un peu de pain !...

Ne sait-on pas d'ailleurs aujourd'hui que, grâce aux voies ferrées, on le transporte même dans les pays vignobles, où les moissonneurs brûlés par les rayons du soleil le préfèrent au vin.

Le cidre est donc une excellente boisson, mais à la condition d'avoir été bien préparé et bien conservé.

Pour préparer de bon cidre de ménage, il faut employer 20 hectolitres de pommes de deuxième ou de troisième saison assorties à 1075 de densité, 10° Baumé, ou 22 hectolitres de fruits de première saison, en vue de recueillir 12 hectolitres de liquide (4 muids ou 100 seaux).

On opère de la manière suivante :

Les fruits sont écrasés à l'aide du moulin de Leblanc ou moulin à noix, on laisse cuver la pulpe de douze à quinze heures, en la pelletant de temps à autre, puis on l'asseoit sur le parquet d'un pressoir muni d'une vis en fer et on l'y dispose soit dans une cage en bois pourvue d'une forte toile, soit en une motte formée de plusieurs couches de 10 centimètres environ de hauteur que séparent entre elles des tissus de crin ou plus ordinairement des lits très-minces de paille propre et sans odeur ; on laisse égoutter cette motte et on la soumet à une pression graduée au fur et à mesure qu'elle se raffermi, en ayant soin de recevoir le jus sur un tamis ou dans un panier dont le fond est garni de paille, pour arrêter au passage les gros débris de pulpe qui viendraient ensuite augmenter la masse de la lie ; cette précaution est inutile à prendre lorsqu'on s'est servi d'une toile.

On doit retirer de jus pur environ 4 hectolitres (32 seaux), qu'on répartit par portions égales dans les pièces.

On démonte le marc, la paille est mise en réserve pour l'opération suivante et l'on verse sur lui 4 hectolitres  $1/2$  d'eau (36 seaux), on laisse macérer douze à quinze heures, en ayant soin de pelleter la cuvée de temps à autre ; après ce laps de temps, on remet le marc sur le pressoir pour en tirer une nouvelle quantité de jus, on fait encore une macération avec 4 hectolitres d'eau et on exprime une dernière fois.

On trouve toujours, en plus des 12 hectolitres, quelques seaux de liquide qui servent à garnir les pièces après le soutirage.

On entonne le moût au fur et à mesure que le pressurage s'effectue, sans oublier de laisser un vide de 3 centimètres dans chaque fût. On couvre le trou de la bonde avec une planchette ou une ardoise chargée d'une brique ou d'un caillou. Au bout de peu de temps, si la température de la cave ou du cellier n'est pas inférieure à 8° centigrades, la fermentation tumultueuse s'établit ; il monte d'abord une écume brunâtre, à laquelle succède une mousse blanche moins abondante ; ce travail dure de quatre à six semaines, pendant lesquelles les parties insolubles du ferment viennent s'amonceler à la surface du liquide et former chapeau, tandis que les plus lourdes se précipitent au fond des barriques : à cette époque, la boisson est entre deux lies, de 1040 en moyenne que pesaient les jus, ils sont tombés à 1025, on doit soutirer alors et répartir entre tous les fûts une dissolution de 600 grammes de cachou faite à froid, dans quelques litres de cidre et recevoir dans des fûts très-propres et purgés d'air par la combustion d'un peu d'alcool, la bonde est laissée libre jusqu'à ce que les jus pèsent 1015 ; on fait à ce moment le plein des barriques à 2 centimètres près et on les bondonne hermétiquement.

Si l'on négligeait d'exécuter ces dernières conditions en temps opportun, la boisson prendrait une saveur sensiblement vinaigrée et il se formerait à la surface une couche grasseuse de matière albuminoïde, qui activerait plus encore la conversion de l'alcool en acide acétique.

Les lies sont réunies dans un petit fût, d'où l'on tire le liquide éclairci après une quinzaine de jours de repos.

C'est une bonne pratique d'opérer la fermentation tumultueuse des moûts dans deux pièces contenant chacune 6 hectolitres et d'entonner le cidre soutiré dans quatre fûts de 3 hectolitres.

Il n'est pas nécessaire de soutirer au siphon d'aussi petites quantités de cidre, on peut se servir de la canelle ordinaire sans aucun inconvénient.

Deux mois après le routirage, le cidre est prêt à boire.



LA QUALITÉ DE L'EAU AJOUTÉE EST-ELLE INDIFFÉRENTE ? — La qualité de l'eau est d'une grande importance dans la préparation du cidre.

On sait qu'une *bonne eau doit être fraîche, sans odeur, limpide, sans saveur, dissoudre le savon, bien cuire les légumes secs et conserver sa transparence lorsqu'on la fait bouillir.*

De toutes les eaux potables, les meilleures assurément sont les eaux tombées de l'atmosphère et recueillies dans des citernes ou dans des mares qu'on a soin d'entretenir propres au moyen de curage fréquents. Après les eaux de pluies viennent celles des fontaines jaillissantes, des sources, des rivières, et enfin celles des fleuves.

On peut utiliser ces différentes eaux pour les besoins journaliers de l'alimentation, sans que leur emploi suscite aucun trouble dans l'économie animale ; il y a plus, c'est qu'on doit même préférer pour la boisson celles qui contiennent une petite quantité de sels calcaires et en particulier de bicarbonate de chaux. Les expériences de M. Boussingault ont établi nettement que la chaux des eaux potables concourt avec celle qui existe dans les aliments au développement du système osseux. Mais il faut se garder d'attribuer de semblables propriétés aux eaux dites séléniteuses et aux eaux dormantes.

Les premières, comme les *eaux de la plupart des puits*, renferment une grande quantité de *sulfate de chaux* qui les rend très-difficiles à digérer ; les secondes, comme les *eaux des mares salées par la fréquentation des bestiaux*, ou par les *infiltrations des fumiers*, accusent une odeur plus ou moins fétide et repoussante qui provient de la putréfaction des matières végétales et animales qu'elles tiennent en dissolution.

Malgré cela, on a longtemps prétendu et l'on prétend encore dans quelques campagnes, que les eaux de mares sont préférables, pour préparer les boissons, aux eaux de sources claires et limpides.

C'est un préjugé fâcheux contre lequel tous les hommes sensés doivent s'élever avec énergie ; car, grâce aux savants et remarquables travaux de MM. Chevreul, Pelouze, Gelis, Morin et Isidore Pierre, on sait aujourd'hui que les mares situées à proximité des fumiers et dont les eaux sont un peu colorées, contiennent en dissolution de l'acide butyrique soit libre, soit à l'état de butyrate de chaux, et que cette substance malsaine et de mauvais goût peut, par l'usage quotidien des boissons qui en renferment, porter le germe des affections putrides au sein de l'organisme des plus robustes constitutions.

Les *eaux séléniteuses* et les *eaux de mares mal entretenues* sont donc tout-à-fait *impropres à la fabrication du cidre*, et nuisent essentiellement à sa qualité comme à sa salubrité.

CIDRES GRACIEUX ET CIDRES MOUSSEUX. — On sait que le cidre

pur obtenu des jus à 1075 ou 10° Baumé est loin d'être une agréable boisson de table ; si donc on veut savourer le parfum de la pomme, ce n'est point au gros cidre qu'il faut le demander, mais au pommé crémant, dont la densité du jus était primitivement de 1052 à 1068, 7° à 8° Baumé.

On doit rechercher principalement pour cette fabrication, les fruits les plus parfumés et les plus sucrés ; c'est surtout parmi les variétés mûrissant fin octobre et première quinzaine de novembre qu'on rencontre les fruits les plus propices à la préparation des mousseux et des cidres gracieux, qui ne diffèrent l'un de l'autre que par leur mode de conservation, les premiers étant mis en bouteilles, les seconds gardés en fûts.

Les meilleures proportions à employer pour obtenir 6 hectolitres de pommé, par exemple, sont 12 hectolitres de fruits parfaitement mûrs et sains qui, écrasés, mis à cuver douze à quinze heures, sont pressurés de façon à tirer trois hectolitres environ de jus pur (24 seaux) ; le marc démonté est arrosé de 26 seaux de *bonne eau*, il cuve de quinze à vingt heures et est pelleté de temps à autre, on le presse de nouveau, on recueille facilement 6 hectolitres de moût à 7° Baumé environ, on le soutire d'abord entre deux lies et on le reçoit dans deux fûts très-propres et purgés d'air où il est additionné de suite d'une dissolution de 250 grammes de cachou par fût ; quand il pèse 1028 ou 4° Baumé, on s'assure s'il est parfaitement limpide et, s'il laisse à désirer comme diaphanéité, il ne faut pas hésiter à le soutirer, le coller avec un peu de colle de poisson vraie, le laisser reposer une quinzaine de jours, et si à ce moment le cidre est limpide, le temps clair et calme, on procède à la mise en bouteilles.

Les bouteilles les plus convenables à la conservation de pommé mousseux sont celles à col allongé comme les bouteilles à vin de Champagne, les cruchons à bière, les bouteilles vides d'eaux naturelles de Vichy, de Vals, d'Orezza, etc., en un mot toutes celles qui ne sont pas à épaulement à la naissance du col, parce qu'elles ne peuvent résister à la pression du gaz carbonique.

On doit n'employer que de très-bons bouchons qu'on a soin de tremper dans de l'eau-de-vie pour faciliter leur passage dans le col de la bouteille. On les consolide à l'aide de ficelle ou de fil de fer, puis les bouteilles sont mises en place et tenues constamment couchées ou préférablement le goulot en bas. C'est une meilleure pratique en ce sens que, s'il se fait un léger dépôt de ferment par la réduction du sucre qui doit fournir le gaz nécessaire, ce dépôt se fixe sur le bouchon et part avec lui, lorsqu'on coupe le fil qui le retenait captif, en laissant le pommé d'une limpidité parfaite.

**PRÉPARATION DE LA COLLE.** — On doit, pour des motifs que

nous exposerons plus loin, se servir uniquement de colle de poisson vraie, celle qui provient de la vessie natatoire du grand esturgeon et non celle qui est faite avec la membrane intestinale du mouton ou du veau ; on l'emploie dans la proportion de 6 grammes par fût de 3 hectolitres ; on la coupe en lanières très-minces qu'on met dissoudre dans 1 litre d'eau bouillante ; après refroidissement, on ajoute un litre de pommé et le tout est versé dans la pièce et mélangé intimement par agitation.

**PETIT CIDRE DE PRESSE.** — Dans beaucoup de ménages on prépare le petit cidre en employant 16 hectolitres (32 rasières) de pommes de deuxième ou de troisième saison, ou 18 hectolitres de fruits de première saison pour recueillir 12 hectolitres de liquide (4 muits ou 100 seaux).

Pour cela, les pommes étant écrasées à l'aide du moulin à noix, on laisse cuver la pulpe douze à quinze heures ; on en fait deux lots qu'on monte tour à tour par lits sur le parquet d'un pressoir à vis en fer : on serre de façon à retirer de chaque part, en premier, 12 seaux de jus.

Chaque marc démonté est repassé au moulin, mis en cuve et arrosé de 18 seaux d'eau ; il donne au pressurage 22 seaux ; une nouvelle macération avec 15 seaux d'eau (2 hectolitres) fournit après pression vigoureuse le complément des 6 hectolitres.

On entonne dans les barriques au fur et à mesure que le pressurage est effectué, sans oublier d'ajuster dans l'entonnoir un tamis de crin sur lequel on verse les jus.

Après la fermentation tumultueuse et lorsque le cidre est entre deux lies, on doit le soutirer et le recevoir dans des fûts très-propres et purgés d'air dont la bonde est laissée libre jusqu'à ce que les jus pèsent 1014, c'est-à-dire *accusant une saveur sensiblement sucrée*, on remplit alors les barriques en ménageant un vide de 2 centimètres et on les bondonne définitivement.

Quand les pommes atteignent un prix très-élevé, beaucoup de personnes se contentent d'employer 12 hectolitres de pommes au lieu de 16 pour en tirer 12 hectolitres de boisson ; seulement, elles font subir trois cuvages au marc, le troisième servant d'eau pour la macération du deuxième.

Toutes les fois que cette opération est bien pratiquée comme cela se passe dans les fermes où l'on ne monte qu'un marc par vingt-quatre heures, on recueille encore des boissons alcoolisées à 3 %.

**BOISSON DE MÉNAGE PAR LA MÉTHODE DE DÉPLACEMENT OU LIXIVIATION.** — C'est le procédé le plus recommandable aux petits ménages, non pas pour avoir du cidre pur, ce serait impossible, ni même du pommé, les fruits ne seraient pas épuî-

sés, mais simplement une boisson des plus saines et des plus économiques.

Avec 6 hectolitres de pommes d'une densité de 10° Beaumé, on prépare 6 hectolitres (30 seaux) de petit cidre titrant 4 % d'alcool absolu.

Pour opérer selon cette méthode, il suffit d'une ou deux cuves ou de deux grands baquets munis chacun d'une chantepleure, à l'intérieur desquels on applique vis-à-vis cette dernière pour que le liquide puisse filtrer limpide et que la pulpe ne s'y engage pas, quelques poignées de paille ou des brindilles à balai qu'on étale en forme d'éventail et qui reçoivent la *pulpe passée deux fois de suite au moulin*.

On abandonne cette pulpe à elle-même pendant une dizaine d'heures, puis on la tasse convenablement et l'on verse dessus 16 seaux d'eau (2 hectolitres).

Le lendemain matin on enlève la chantepleure pour livrer passage à la première macération qu'on reçoit dans un baquet et qui est reversée immédiatement sur le marc.

Le soir on tire le liquide et on le répartit par portions égales dans des fûts ; on arrose le marc de 16 seaux d'eau ; douze heures après, on soutire et on trempe avec le même liquide.

Le soir, on tire le jus pour l'entonner et on le remplace par 20 seaux d'eau qui sont soutirés deux fois à 12 heures d'intervalle avant d'être entonnés.

Certes, il est difficile d'imaginer rien de plus simple ni de plus commode ni d'aussi peu dispendieux que cette manipulation, connue encore sous les noms de *cidre à l'alambic, par trempage, par macération, et de cidre fait en dessous*, parce que dans certaines localités on perce, au fond des cuves, un trou de 4 à 5 centimètres de diamètre et on le bouche en dessous avec un bouchon de liège. En dedans de cette cuve et au-dessus du trou, on dispose un petit panier en osier, de forme conique, puis on l'entourne comme d'un petit toit de paille longue, et l'on opère de la façon que nous venons d'indiquer.

Dans les familles où le chef est retenu pendant le jour aux travaux de l'usine ou de l'atelier et ne dispose que de courts instants, ce procédé devient précieux ; il exige peu de temps et de place, puisque tout se réduit à soutirer quelques seaux de jus et à les remplacer par une égale quantité d'eau de douze en douze heures.

Mais il ne borne pas là ses avantages, et, à l'économie de la main-d'œuvre, il joint la qualité du produit obtenu.

La pulpe en effet, soumise à l'action d'un *lavage méthodiquement répété*, se trouve épuisée, couche par couche, de toutes ses parties solubles dans l'eau ; elle cède entièrement à ce véhicule le sucre contenu dans les cellules du fruit, le mucilage, le tannin et la matière colorante brune qui s'est développée sous l'influence de l'oxygène de l'air ; mais elle retient le

tissu cellulaire et une partie de l'albumine ; aussi les *jus fermentent sans tumulte*, le sucre se transforme graduellement en alcool et en acide carbonique qui se dissolvent dans la liqueur et fixent à leur tour l'huile essentielle ou parfum de la pomme ; en moins de six semaines, la boisson est limpide, colorée, piquante et savoureuse, et le résidu qu'elle laisse est si minime qu'on peut se dispenser du soutirage sans nuire à la conservation du cidre. Quand on bondonne les barriques, la boisson doit accuser encore une saveur sensiblement sucrée.

C'est surtout dans l'application de cette méthode que ressortent, d'une façon remarquable, les effets dus à la présence d'une grande quantité de mucilage dans les fruits ; nous avons analysé, maintes et maintes fois, des boissons par lixiviation faites avec un cinquième de moins de pommes que d'autres provenant de pulpe pressurée, et nous en retirions constamment presque autant d'alcool absolu, puisqu'il y avait, pour les premières, en moyenne 3,90 % et seulement 4,10 % pour les secondes, et personne n'ignore que c'est à l'alcool et non à l'acidité que les boissons doivent leurs qualités hygiéniques.

Or, on peut se rappeler que les deux seuls principes des pommes qui se convertissent en alcool par la fermentation sont le sucre et la cellulose mucilagineuse ou mucilage. Cette augmentation d'alcool, dans les boissons obtenues par la méthode de déplacement vient donc corroborer encore ce que nous avons écrit sur les propriétés du mucilage.

Au reste, il est facile de prouver le titre alcoolique de cette boisson ; supposons même les jus à 9°,5 Baumé au lieu de 10° qu'ils sont cotés.

6 hectolitres de pommes pesant en moyenne 300 kil. produisent, marc défalqué à 15 %, 255 kil. de jus renfermant 163 gr. de sucre alcoolisable au kil., soit au total 41<sup>k</sup>,365 gr. ; or, cette quantité de sucre convertie en alcool fournit 20<sup>k</sup>,142 gr., ou en volume 25,30 %, lesquels répartis dans les 6 hectolitres de boisson lui donneront un titre alcoolique de 4,20 %.

Dans les années de grande cherté des pommes nous avons conseillé fréquemment, et avec succès, la suppression de 2 hectolitres de fruits qu'on remplaçait par 8 kil. de mélasse de première qualité ; on delaye cette substance dans la quatrième macération et on la verse également dans les fûts.

Nous ne saurions trop recommander aux personnes soucieuses d'avoir une boisson de saveur agréable et d'une conservation assurée pendant un an, de se conformer strictement aux détails de la manipulation que nous venons d'indiquer, attendu que l'épuisement gradué subi par les fruits, tout en les déposant entièrement de leurs éléments solubles, ne les expose pas à fournir des jus qui tournent à l'aigre, comme il arrive le plus souvent si l'on fait macérer la pulpe jusqu'à départ de la

fermentation avec tout ou partie de l'eau qui doit être employée.

**COUPAGE DU CIDRE PUR DANS LES VILLES OU IL EXISTE UN OCTROI.** — Le cidre pur et notamment celui qui provient des pommes tardives ou encore de quelques variétés de seconde saison, dont les jus présentent une densité de 1075 ou 10° Baumé, est le plus avantageux à introduire dans les villes où il doit acquitter un droit d'entrée.

C'est après le soutirage de février à mars qu'il peut voyager avec le plus de profit pour le consommateur.

Ainsi on prépare une très-bonne et très-belle boisson de ménage en ajoutant à 5 hectolitres de cidre pur, soutiré et cachoué, 7 hectolitres de *bonne eau*, dans laquelle on a fait dissoudre 1 kil. de sucre ou de cassonnade et délayé 20 grammes de cochenille en poudre ; on garnit presque entièrement les barriques, on laisse la bonde libre pendant plusieurs semaines, c'est-à-dire jusqu'à ce que le cidre soit arrivé à peser 1014 ou 2° Baumé et alors on bondonne définitivement.

De toutes les matières colorantes auxquelles on a l'habitude de recourir pour relever la teinte parfois insuffisante de la boisson, il n'en est pas qui soit préférable à la cochenille ; cette substance, en effet, dépourvue de saveur n'apporte aucune modification à la droiture de goût des cidres, tandis que les fleurs de coquelicot, le caramel, le miel roux, les baies de sureau, la mélasse et les bettes rouges masquent le parfum de fruit que possèdent à peu près tous les cidres fabriqués avec soin.

**COUPAGE DU CIDRE PUR DANS LES MÉNAGES.** — Il y a bien peu de maisons parmi celles où l'on fait du cidre la boisson usuelle de la famille, qui ne tiennent en réserve, pour les années de disette de fruits, une pièce de 6 hectolitres de cidre pur.

Lors donc qu'il deviendra nécessaire d'utiliser cette précieuse provision, voici le procédé qui sera le plus convenable à suivre pour la convertir en une bonne boisson :

On se procurera 6 hectolitres de pommes, qui seront traités par la méthode de déplacement, de façon à obtenir 12 hectolitres de liquide, qu'on répartira par portions égales dans les fûts où l'on aura versé, au préalable, les 6 hectolitres de cidre pur.

Les fûts seront garnis complètement, et quand trois à quatre semaines plus tard la fermentation deviendra presque insensible et le cidre offrant encore une saveur légèrement sucrée, il faudra bondonner les fûts vigoureusement. Quinze jours après, la boisson sera potable.

On n'a point besoin de soutirer ces sortes de boissons, qui ne fournissent guère plus de 2 à 3 litres de lie par fût de 3 hectolitres.

**POIRÉS.** — Voulez-vous faire de bons poirés, avons-nous dit déjà, servez-vous de fruits très-sucrés, parfumés, riches en tannin, modérément acides et mûrs à point.

En choisissant les variétés qui réunissent ces conditions et les employant comme nous allons l'indiquer, on obtiendra des poirés qui, mis en bouteilles, trouveraient un débit suivi dans les grands centres de population où ils seraient vendus à des prix très-rémunérateurs.

Le procédé consiste à écraser parfaitement les poires et à en extraire le jus tout de suite ; on le verse dans des tonneaux très-propres, sans goût ni odeur et de moyenne capacité, 5 à 6 hectolitres au plus et mieux de 3 hectolitres ; aussitôt le chapeau bien formé et le jus arrivé à 1036, 5° Baumé, le soutirer, le coller avec un peu de colle de poisson vraie, (3 grammes par hectolitre) dissoute préalablement à chaud dans 1 ou 2 litres de poiré ; laisser reposer le liquide pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce qu'il soit d'une limpidité parfaite et ne pèse pas au delà de 1030, 4° Baumé environ ; le tirer alors dans des bouteilles champenoises ou des cruchons en grès dont les bouchons seront fixés solidement ; un mois après, il sera parfumé, mousseux et agréable à boire.

On a généralement le tort, dans les ménages et aussi dans les brasseries, de mettre les cidres et les poirés trop tôt en bouteilles ; les liquides ne sont pas arrivés au clair fin et ils laissent toujours un dépôt de lie assez considérable dans les bouteilles, ce qui nuit beaucoup au placement de ces boissons chez les débitants.

On peut préparer un poiré de bonne conservation en fûts, si après avoir exprimé les fruits et démonté le marc, on arrose celui-ci de bonne eau, dans la proportion d'un seau par hectolitres de fruits employés ; ainsi humecté on le repasse au moulin et on l'exprime vigoureusement.

Le produit de cette seconde pression est ajouté au premier ; on soutire entre deux lies ; on reçoit le liquide dans des fûts très-propres et purgés d'air, dont la contenance n'exécède pas 3 hectolitres ; on fait le plein complet et le trou de bonde est recouvert par une planchette et, dès que le poiré pèse 1014 ou 2° Baumé, on bondonne les fûts après s'être assuré qu'il y avait un vide de 2 centimètres au-dessous de la bonde.

**CIDRESSE.** — La boisson qui provient d'un mélange de pommes et de poires porte le nom de *cidresse* ; elle n'est pas de longue conservation, à moins toutefois d'avoir été préparée par la méthode de déplacement.

En procédant suivant les indications données à l'égard des boissons de ménage, on obtiendra une bonne cidresse de 12 hectolitres de poires mélangées de 2 hectolitres de pommes pour recueillir 12 hectolitres de liquide.

Cette boisson ne fatigue ni l'estomac ni les voies urinaires,

et se conserve bien si l'on a soin de la loger dans des fûts de petite capacité qui sont bondonnés lorsque le liquide accuse encore une saveur sensiblement sucrée.

Qu'il nous soit permis de terminer par un vœu, à savoir : que les auteurs dont l'ouvrage forme un grand in-8°, imprimé avec luxe et enrichi de planches, soit abrégé par eux pour être mis à la portée de toutes les bourses. Bien des producteurs, grands et petits, reculeront devant un livre de 12 francs dont les recherches d'érudition pourraient être écartées. En le réduisant à l'utile dans un in-18 de cent pages, vendu à bas prix et distribué gratuitement par les Comices agricoles, il deviendrait populaire et irait droit au but que l'on veut atteindre.

L'ÉDITEUR.

---



# BIOGRAPHIE.

## JOSEPH-LAURENT COUPPEY.

### ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET SOUVENIRS (1).

M. Couppey (Joseph-Laurent), né à Négreville, près Valognes, le 8 de février 1786 (2), est mort dans cette commune, le 14 de novembre 1852.

C'est donc plus de 22 ans après la mort de cet éminent confrère que je viens retracer sa vie et ses travaux.

Un aussi long délai ne saurait être assez déploré, si M. Couppey avait attendu jusqu'à ce jour pour recevoir le tribut de regrets pour sa personne, de haute estime pour son savoir et ses travaux, auquel il a des droits incontestables.

Mais, presque au lendemain de la perte de M. Couppey, un de ses meilleurs et plus dignes amis, M. Travers, pressé par M. de Caumont, composa et fit insérer dans l'*Annuaire normand* de 1853 (3), une notice exacte et substantielle, où la vie et les travaux de notre confrère sont résumés avec une remarquable sobriété et appréciés avec une justesse de sentiment et de jugement, qu'il est rare de rencontrer, lorsqu'il s'agit d'un ami tendrement aimé dont la perte est toute récente.

Après M. Travers, un membre de la Société académique de Cherbourg, M. Digard (de Lousta), publia, en 1854, avec le concours des amis et des admirateurs de M. Couppey, une ample biographie, où les renseignements sur la vie et les écrits de notre ami abondent et sont présentés avec le sentiment d'une profonde sympathie (4). Appelé à Cherbourg par un emploi dans l'administration maritime, l'auteur, jeune et pas-

(1) Lue à la séance tenue par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, le 22 janvier 1875.

(2) De Jacques Couppey et d'Angélique Folliot, cultivateurs.

(3) Page 596 à 600.

(4) Joseph-Laurent Couppey, ancien juge au tribunal de Cherbourg, sa vie et ses écrits, par M. Digard de Lousta, 1 vol. in-8°. 1854.—Cherbourg, chez Fouardent, imprimeur-libraire, éditeur.

sionné pour le culte des lettres et de la poésie, s'était tout d'abord rapproché de M. Couppey ; avec le temps il avait été admis dans son intimité : c'est dire la confiance que mérite son livre.

Assurément je n'ai ni l'intention ni l'espoir de faire oublier ces écrits, et je reconnais que si mes souvenirs personnels et mes impressions peuvent ajouter quelques détails, je n'ai à offrir rien d'essentiel pour faire connaître l'homme et l'écrivain ; je puis seulement espérer de rendre cette connaissance plus intime.

Pourquoi donc essayer une nouvelle biographie ?

C'est que je l'ai promise aux amis de M. Couppey, que ma promesse a retenu leur plume, et que si leur indulgence a pu excuser le retard dans l'acquit de ma dette, par la considération des devoirs publics que j'avais à remplir, je n'ai plus ce motif d'excuse pour résister aux sommations de leur amitié.

Condamné, par ma position de dernier venu, à ne pas échapper aux redites, je tâcherai d'user des matériaux recueillis et mis en œuvre par mes devanciers, avec la sobriété convenable, prenant d'ailleurs la précaution de me placer sous la protection de ces vers d'Ovide :

*Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis  
Causa, sed utilitas officiumque fuit.*

Dès la plus tendre enfance de M. Couppey, on put remarquer chez lui une intelligence prompte à tout saisir et une mémoire apte à tout retenir.

A six ans, il savait lire, écrire et calculer. Bientôt, comme sa commune était dépourvue d'instituteur, il se chargea d'instruire les autres enfants. Il continua cette tâche pendant deux années, et n'y renonça que quand il fut appelé au collège de Valognes, par son frère aîné, qui avait entrepris de restaurer dans cette ville les études classiques, et qui était placé à la tête de cet établissement, où sa mémoire s'est conservée (1).

L'occupation d'instruire ses camarades n'avait pas distraît le petit Joseph du soin de perfectionner sa propre instruction ; sans le secours d'aucun maître, il s'était initié à la connaissance des éléments du latin. Aussi, sous la direction de maîtres expérimentés, il fit de rapides progrès dans les études classiques : il avait terminé sa rhétorique à l'âge de 13 ans.

Il fut alors employé en qualité de professeur suppléant ; et ce qui est à noter, il sut se faire accepter sans difficulté pour maître par des élèves dont l'âge était parfois bien supérieur au sien.

(1) Sous le nom de l'abbé Couppey ; de fait, d'ingénieur, il s'était fait prêtre. Parti pour aller fonder un séminaire à Baltimore, il disparut dans le naufrage du bâtiment qui l'emmenait.

Il garda cette position jusqu'à l'âge de 19 ans environ, ne négligeant aucune occasion d'étendre ses connaissances. Avec un ancien supérieur des Eudistes (l'abbé Oger), il entreprit des études sur la langue grecque, depuis lors constamment continuées, et qui ont fait de lui un profond helléniste. Avec une dame irlandaise (Miss Hayter), qui était venue s'établir à Valognes, il apprit l'anglais, et parvint à le parler et à l'écrire assez correctement pour se charger d'enseigner cette langue dans un pensionnat de la banlieue de Paris, lorsqu'il quitta le collège de Valognes pour se créer une carrière.

Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne rencontrerait qu'une existence précaire dans la voie où il s'engageait ; il renonça à l'enseignement, et alla se faire inscrire, le 14 de novembre 1805, au nombre des étudiants de l'Ecole de droit de Paris.

Combien de fois les amis de M. Couppey n'ont-ils pas regretté que l'Université ne fût alors ni fondée ni organisée ! Il semble que sa place était marquée dans cette institution, et qu'il eût de bonne heure paru dans une des chaires de littérature des Facultés nouvelles.

On se le représente, aisément, armé de cette vaste érudition dont il portait si légèrement le bagage, secondé par une immense mémoire dont il savait faire instantanément un usage à la fois intelligent et piquant, charmant un jeune auditoire par la variété des aperçus sur les littératures anciennes et modernes, par la naïveté tant soit peu gauloise de ses récits, l'entraînant par la chaleur de sa parole et lui communiquant la passion du beau et du bon dont il était possédé.

Les cours de l'Ecole de droit, quoique suivis avec assiduité, ne suffisaient pas à défrayer l'activité intellectuelle de notre étudiant ; il suivait au Collège de France des cours de littérature grecque et d'hébreu, de physique expérimentale et d'astronomie. La rencontre d'un espagnol exilé, écrivain érudit, lui procurait l'occasion de se familiariser avec la langue et la littérature de l'Espagne.

Ce savant étranger n'était pas le seul homme distingué dont la fréquentation lui fut agréable et utile. Il citait, parmi les hommes qui favorisèrent ses efforts studieux, M. Burnouf, né à Urville, à la porte de Valognes, déjà professeur à Paris, et qui devait fournir une belle et pure carrière. En effet, M. Burnouf est mort professeur au Collège de France, inspecteur général des études, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; il a laissé des ouvrages de grammaire devenus classiques et des traductions renommées ; de plus, il a donné à la France, dans la personne de son fils Eugène, un philologue de génie (1).

(1) C'est le jugement que portait de lui M. Villemaïn.

Au nombre des avantages que M. Couppey recueillit de son séjour à Paris, il comptait sa liaison avec un de ses condisciples originaire du midi de la France, qui lui fit faire le voyage d'Avignon, et l'initia, par le spectacle de la nature et des monuments, à l'intelligence du génie particulier aux contrées méridionales.

La vie que M. Couppey menait à Paris offrait bien des séductions à son esprit ; mais il était fortement attaché à la terre natale, à sa famille, et il sentait le besoin d'arriver à la possession d'un état honorable, qui assurât son indépendance.

Il vint donc, au mois de novembre 1809, se faire inscrire au tableau des avocats près le tribunal de l'arrondissement de Valognes.

Le barreau de ce tribunal, qui devait être bientôt dédoublé (1), était alors nombreux. A côté de vieux praticiens, on y comptait une phalange de jeunes légistes. Les premiers, imbus des notions de l'ancien droit, qu'il fallait combiner avec la législation intermédiaire, avaient encore à se familiariser avec le droit nouveau, qui se complétait chaque jour.

Les jeunes tout naturellement s'attachaient de préférence à l'étude de la législation dont ils avaient à faire les premières applications et dont ils voyaient se former la doctrine. Parmi eux, plus d'un nom a mérité d'être conservé dans les annales du barreau de Valognes. Je n'en citerai qu'un seul, celui de M. Pezet, qui jetait alors les fondements d'une réputation, qui devait le faire appeler jeune encore à la présidence du tribunal de l'arrondissement de Bayeux, poste important, où l'on ne voyait que le premier échelon de sa carrière de magistrat. D'autres diront quelles circonstances ont amené M. Pezet à se contenter de ce poste, où la mort l'a trouvé entouré de l'estime publique et d'une renommée s'étendant bien au-delà des limites de son ressort.

Après la création de l'arrondissement de Cherbourg, M. Couppey, comme M. Pezet, resta attaché au tribunal de Valognes, luttant non sans succès contre ses aînés et ses jeunes émules. Plusieurs se distinguaient par un talent de parole, qui eût mieux trouvé sa place dans les débats d'une juridiction supérieure ou d'une Cour criminelle ; M. Couppey ne cherchait à se recommander que par l'ordre dans l'exposé des faits, la solidité de sa discussion légale et je dirais volontiers la probité des arguments.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'aux travaux très-sérieux,

(1) En conséquence d'un décret impérial en date du 19 juillet 1811, qui créa l'arrondissement de Cherbourg, avec les cantons de Beaumont, des Pieux, d'Octeville, de Saint-Pierre-Eglise, ces cantons furent distraits de la juridiction du tribunal de Valognes et passèrent sous celle du tribunal dont Cherbourg était le chef-lieu.

qu'exigeait l'exercice de sa profession en présence des Codes nouveaux promulgués par l'Empire, il joignait, à titre de délassement, des études d'histoire et de philosophie ; il ne négligeait pas non plus les exercices poétiques de tout ordre ; il était le poète préféré des banquets de la Saint-Yves, qu'il égayait par de joyeux refrains.

Il vivait ainsi dans une retraite studieuse, d'où il ne sortait guère que pour se rendre au Tribunal, ou visiter ses parents à Négreville, qui était pour lui un but de promenade favori.

Les événements politiques de 1814 troublèrent le calme de cette existence.

A la chute de l'Empire, les magistrats, le barreau et les habitants de Valognes se partagèrent en deux partis très-animés, ne s'inspirant que trop des passions qui agitaient les grands corps de l'Etat et la Capitale.

Tandis que les uns, fidèles aux souvenirs de l'ancienne Monarchie, atteints par la Révolution dans leurs intérêts, frappés parfois dans leurs plus chères affections, saluaient le retour sur le trône de la famille des Bourbons par des acclamations et des chants enthousiastes, auxquels se mêlaient des imprécations et des invectives ignobles contre Bonaparte et sa famille, d'autres voyant dans Napoléon l'héritier couronné de la révolution de 1789, l'adversaire déclaré de la démagogie, dont il ne fut jamais le complice, le restaurateur de l'ordre, la personnification des intérêts nouveaux, s'indignaient de voir outrager dans sa chute le héros, qui avait porté si loin les armes et si haut le nom de la France immortalisée par tant de victoires.

La division des opinions prit le caractère d'une lutte violente et haineuse. M. Couppey se rangea du côté des royalistes, avec la franchise et l'élan propre à son caractère ; je dirai bientôt comment devait être entendue cette vive adhésion à la Restauration, qui faillit lui devenir funeste. Après le retour de l'île d'Elbe, l'autorité militaire de Cherbourg, croyant avoir à réprimer un mouvement séditieux, à Valognes, dirigea sur la ville une troupe de marins, accompagnés de deux pièces de canon, destinées à foudroyer le clocher, sur lequel devait être arboré le drapeau blanc, qui ne s'y trouva pas. Dénoncé comme un des chefs de la sédition, M. Couppey, pour éviter une arrestation, dut se soustraire aux recherches.

La prudence du maire (M. Clamorgan) avait écarté le péril ; par son influence, l'occupation militaire fut de courte durée, et la ville de Valognes rentra dans le calme, jusqu'au moment où le deuxième effondrement de l'Empire vint rendre un libre cours à la violence des passions politiques. Valognes connut alors le plus triste fléau qu'engendrent les discordes civiles : la délation ; elle fit des victimes assez nombreuses, malgré le courage digne de plus de succès que mirent à la repousser des

hommes influents dans le parti royaliste, au nombre desquels figurait M. Pezet et que suivait M. Couppey.

Mais bientôt celui-ci quitta Valognes ; par ordonnance royale en date du 17 janvier 1816, il fut nommé juge au tribunal de l'arrondissement de Cherbourg.

Cette nomination fut-elle, comme on l'a dit malignement, la récompense du zèle royaliste manifesté par M. Couppey lors des deux Restaurations ?

Il paraît avéré que la proposition en vint de M. le président Vrac, qui avait connu M. Couppey à Valognes, et avait su prévoir quel secours il lui apporterait pour la bonne administration de la justice.

Quant au zèle royaliste de M. Couppey, il convient de s'en expliquer.

L'ambition sans frein de Napoléon avait coalisé contre lui les rois de l'Europe et animé leurs peuples contre la France ; le sol national était envahi et le pays, épuisé d'hommes et d'argent, était impuissant à repousser les envahisseurs par la guerre. Les bras manquaient pour l'agriculture et pour l'industrie, la jeunesse normande ou plutôt la jeunesse française était moissonnée dans sa fleur ; de toutes parts, la paix était invoquée comme le bienfait suprême.

L'âme de M. Couppey, comme celle de tant de bons français, s'émut à ce spectacle de la patrie désolée, à laquelle la paix apportait le terme de ses sacrifices, et la Charte la renaissance des libertés publiques.

Mais jamais notre ami ne s'associa aux insultes grossières qui furent prodiguées à l'empereur déchu et à sa famille, souvent, hélas ! par ceux-là même qui avaient encensé le soleil de l'Empire au temps de sa splendeur ! Et quand la cicatrisation des blessures de la France eut ramené les esprits sérieux à des appréciations moins passionnées du gouvernement impérial, on vit M. Couppey rendre pleine justice à ce qui s'était accompli de grand et de bon sous ce gouvernement. Chargé de guider le duc d'Angoulême, de passage à Cherbourg, dans sa visite de la ville, il n'oublia pas de signaler au Dauphin, fils de Charles X, ce que Napoléon avait fait pour la prospérité de la cité, ce que son génie avait entrepris et projeté pour le perfectionnement de ce port, toujours envié par l'Angleterre.

Nous pouvons l'affirmer, M. Couppey a loyalement suivi le progrès des mœurs constitutionnelles ; et ceux qui l'avaient compté parmi les partisans de la royauté des Bourbons en 1814 et 1815 n'ont pas toujours compris ce qu'il y avait de conséquent dans sa conduite.

Du reste, lorsque M. Couppey eut été investi des fonctions de juge, il se donna à ses fonctions de magistrat, en dehors de toute préoccupation politique ; et il ne tarda pas à justifier

l'opinion que M. le président Vrac avait conçue de lui, lorsqu'il l'avait demandé pour son collaborateur.

Après 1830, il fut chargé de l'instruction criminelle, tâche lourde et délicate à Cherbourg.

Il siégeait aussi au tribunal maritime, juridiction de composition mixte, chargée de connaître tous les délits commis dans les ports et arsenaux, qui sont relatifs « soit à leur police et » sûreté, soit au service maritime, encore que les auteurs, » fauteurs ou complices ne soient pas gens de guerre ou attachés au service de la marine » (1).

Dans toutes ces fonctions, M. Couppey se fit remarquer par l'étendue et la précision de sa science juridique, par sa perspicacité à démêler les faits et les points à juger, par la sûreté de son jugement pour résoudre les questions et par sa consciencieuse impartialité.

M'étant rencontré avec des officiers de marine, ses collaborateurs, j'ai pu apprendre quel cas ils faisaient de la netteté de son esprit et de sa science sans apprêt, et comment ils étaient charmés par la simplicité de ses manières pleines de franchise et d'affabilité.

La situation de M. Couppey au tribunal de Cherbourg, importante d'ancienne date, devint prépondérante, lorsque M. Vrac, s'étant retiré à la campagne pour des raisons de santé, lui abandonna la présidence effective pendant les deux années qui précédèrent sa mort.

Cet *interim*, exercé avec une incontestable supériorité, désignait tout naturellement M. Couppey pour successeur officiel de M. Vrac. A Cherbourg, la voix publique l'eût nommé, et l'on ne doutait pas que le choix du gouvernement ne fût conforme aux dispositions de l'opinion commune ; il n'en fut pas ainsi.

Je suis en mesure de raconter comment cela est arrivé.

Le président du tribunal de l'arrondissement de Valognes, originaire, je crois, de Cherbourg et qui dans tous les cas y avait des relations et des intérêts de famille, désirait vivement échanger le poste qu'il occupait contre celui que la mort de M. Vrac laissait vacant. Il mit en avant les influences dont il pouvait disposer pour réussir, et il fut secondé dans ses démarches par les amis du doyen des juges du tribunal de Valognes, à la tête desquels figurait M. Alexis de Tocqueville, élu récemment député de l'arrondissement.

Les amis de M. Couppey me firent connaître la situation, et me prièrent d'intervenir auprès du gouvernement, pour défendre ses droits. J'aperçus bien vite les difficultés de la lutte.

(1) Voir le décret du 12 novembre 1806, et la loi du 10 juin 1838.

Je savais les raisons qui devaient pousser M. de Tocqueville à emporter la situation ; mes relations avec lui n'étaient pas alors ce qu'elles ont été depuis ; je ne me crus pas obligé de l'entretenir de la démarche que j'allais tenter, en sens inverse de ses démarches, de ses désirs et de ses espérances. Le hasard voulut que la bienveillance particulière du ministre de la justice d'alors, auquel je devais principalement ma nomination aux fonctions de maître des requêtes près le Conseil d'Etat, m'ouvrit un libre accès auprès de sa personne et qu'il eût l'habitude de m'écouter avec quelque confiance. Admis sans difficulté en sa présence, je lui exposai les titres de M. Couppey, comme je les sentais ; je me montrai au courant de tout ce qui était tenté pour l'écarter d'un poste gagné par vingt-quatre ans des meilleurs services judiciaires, rehaussés par un mérite incontesté de jurisconsulte et d'écrivain. Je combattis les raisons mensongères qu'on s'était permis de produire auprès du ministre. Enfin je plaidai si bien ma cause que le Garde des Sceaux me dit amicalement : « M. Couppey a trouvé en vous un habile rapporteur, ce que j'avais bien pressenti il y a quelques mois ; eh bien ! écrivez-lui que je suis engagé pour la présidence de Cherbourg, mais que, s'il accepte celle de Valognes, je prends l'engagement de la lui faire obtenir. Ceci de vous à moi ; mais écrivez immédiatement, et que la réponse m'arrive, par vous, sans délai. » La réponse suivit, en effet, ma lettre sans retard. M. Couppey se montrait reconnaissant de la bienveillance du ministre ; mais il déclarait ne pouvoir accepter son offre, ne voulant pas contribuer à faire au doyen des juges du tribunal de Valognes, magistrat recommandable, le chagrin que ses amis désiraient lui épargner à lui-même.

Le Garde des Sceaux, après avoir lu la lettre, me dit : « Cette réponse est digne et honore M. Couppey » ; et comme je restais debout devant son fauteuil, suivant des yeux les mouvements de sa physionomie expressive, il ajouta : « Il reste un moyen de reconnaître le mérite de M. Couppey ; nous le ferons conseiller à la Cour de Caen ; d'après ce que vous me dites, ce sera un savant conseiller, d'après ce que je vois, un digne magistrat. »

Je rendis compte de cette conversation à M. Couppey ; et comme je n'ignorais pas l'instabilité des ministres, et que je désirais ne pas me retrouver en opposition de démarches avec M. de Tocqueville, je lui fis connaître à quelles conditions l'arrangement qu'il souhaitait serait réalisé. A cette nouvelle, il éprouva une satisfaction, qui me parut un soulagement de conscience ; il devait lui en coûter que M. Couppey pût attribuer en partie à son influence la méconnaissance de ses titres. Il me promit, avec un empressement empreint de cordialité, qu'il appuierait de tout son crédit une combinaison qui donnerait à notre ami la satisfaction spontanément offerte par le Garde des Sceaux.



J'avais bien prévu la réponse de M. Couppey à ma première lettre ; je craignais de ne pas le trouver plus traitable pour l'acceptation de la perspective qu'on lui ouvrait. On eut beau lui assurer que l'embarras des sollicitations lui serait épargné, lui représenter les avantages qu'il rencontrerait à Caen : des compatriotes dès longtemps dévoués à sa personne, appréciateurs zélés de son talent, des Sociétés savantes où il était certain d'être accueilli avec une faveur particulière, des collections précieuses pour ses études ; on n'oublia pas même ces nombreuses et magnifiques promenades, qui lui permettraient de ne pas trop regretter les grèves où il aimait à méditer et à s'inspirer.

Toutes les instances furent vaines. M. Couppey s'obstina à ne point quitter Cherbourg, comme fit son compatriote, son ancien émule M. Pezet, quand, par suite de combinaisons politiques, la place de président de Chambre à la Cour, qui lui avait été promise, lui échappa, alors qu'il avait vu aux mains du Garde des Sceaux, partant pour le château de Neuilly, la minute de l'Ordonnance de sa nomination n'attendant plus que la signature royale.

M. Couppey resta donc simple juge. Lorsque la mort l'enleva à ses fonctions, après 35 ans et 10 mois d'exercice, la retraite allait lui être imposée par application du décret en date du 1<sup>er</sup> mars 1852.

La carrière publique de M. Couppey n'a pas été limitée aux fonctions judiciaires.

Dès les premières années de son installation à Cherbourg, il devint membre du conseil municipal, par le choix de l'autorité ; celui de ses concitoyens lui conserva sa place dans ce conseil, lorsqu'il fut devenu électif en vertu de la loi du 21 mars 1831.

M. Couppey prit son mandat au sérieux ; il étudiait avec un soin scrupuleux les affaires de la cité, mêlées parfois d'intérêts militaires et maritimes ; il était d'une assiduité exemplaire aux séances ; on y écoutait ses opinions avec la déférence due à son savoir, à ses lumières ; on le chargeait parfois de la rédaction des délibérations dans les questions délicates ; là aussi il se faisait aimer par la simplicité de ses mœurs et l'urbanité de son accueil.

Je ne releverai que deux circonstances de sa vie municipale proprement dite.

J'ai rappelé qu'à l'époque où le duc d'Angoulême vint, en qualité de grand amiral de France, visiter le port et les arsenaux de Cherbourg, M. Couppey fut désigné pour lui servir de guide dans la ville ; il devait lui faire connaître l'histoire de la cité et de ses monuments, lui en rappeler les traditions et l'entretenir de ses espérances.

M. Couppey fit de son mieux pour remplir cette mission et

éveiller l'intérêt de l'auguste visiteur ; mais, peu habitué aux mœurs de la cour et à une compagnie de si haut rang, il put éprouver quelque embarras à s'exprimer avec sa familiarité et sa naïveté ordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'il dut constater que ses explications avaient laissé le Prince assez froid, sinon indifférent, et qu'il ne recueillit de cette visite que des remerciements de pure courtoisie : peut-être avait-il trop parlé de Napoléon ?

L'autre circonstance que je veux rappeler est de nature bien différente.

En 1848, le gouvernement provisoire de la République, médiocrement satisfait des choix que ses commissaires-généraux dans le département de la Manche (MM. Havin et Vieillard) avaient fait pour les fonctions de sous-commissaires dans les arrondissements de sous-préfectures, avait délégué, pour celui de Cherbourg, un journaliste de Paris qui eut l'idée, entre autres manifestations de son zèle patriotique, de demander au conseil municipal la révision des dénominations données aux rues de Cherbourg. L'appellation de la rue *de la Duchesse* comptait parmi celles qui l'avaient choqué. Dans le sein du conseil municipal, une objection s'éleva tout d'abord contre le changement, c'est que cette appellation rappelait un souvenir historique qui ne devait blesser personne; mais pour éviter de prolonger la discussion, M. Couppey proposa de substituer à la dénomination usuelle celle de rue *de l'Égalité*, cette voie publique conduisant au cimetière. Sa proposition fut acceptée : vous devinez de quel côté furent les rieurs.

La part que M. Couppey a prise dans les affaires de l'instruction publique à Cherbourg ne se rattache-t-elle pas à ce que j'ai appelé sa vie municipale ?

Dès le mois de février 1819, il avait été nommé membre du conseil d'administration du collège communal.

On peut dire que cette nomination le faisait rentrer dans sa véritable vocation.

En acceptant ce mandat, il mit au rang de ses devoirs, envers la ville et envers les familles qui confiaient leurs enfants à cet établissement, la surveillance assidue de l'instruction et de l'éducation. Il ne se bornait pas, comme il arrive trop souvent, à des visites rares et superficielles, qui ne donnent lieu qu'à des observations vagues et à des félicitations banales. Faisant à fond l'inspection des classes, il interrogeait les élèves, avec une familiarité indulgente qui n'excluait pas le sérieux des examens, encourageait par des félicitations les bons sujets éprouvés, stimulait les retardataires par ses exhortations, émerveillait tout le monde, le professeur en tête, par les prodiges de sa mémoire, la solidité de son instruction et son enthousiasme pour le beau, toujours prompt à s'éveiller et à se reprendre. Chacune de ses visites était *un coup de fouet* (c'est

l'expression dont j'ai entendu se servir), pour le maître et pour les élèves, et l'impression s'en conservait, d'une visite à l'autre, non sans profit pour le progrès des études et la prospérité de la maison.

Ces fonctions n'ont cessé qu'à sa mort.

Après leur sortie du collège, M. Couppey suivait avec intérêt, dans leurs diverses carrières, les élèves qu'il avait soutenus par ses encouragements et ses conseils, et s'employait à les servir par son influence personnelle ou celle de ses amis. Ceux qui fixaient leur résidence à Cherbourg et qui avaient des goûts studieux se plaçaient sous son patronage et lui formaient une famille intellectuelle.

Cette sorte d'adoption des disciples par leur maître est pour celui-ci une source de vives jouissances, mêlées de quelques déceptions et parfois aussi de véritables chagrins. Peuvent-ils en effet voir disparaître, à la fleur de l'âge, des jeunes gens pour l'avenir desquels ils avaient conçu les plus brillantes espérances, et ce qui est plus navrant encore les voir, déçus de leur rêves de gloire et de fortune, subir les étreintes du besoin et succomber épuisés dans leur lutte avec la misère?

Ce chagrin n'a pas été épargné à M. Couppey; nous en avons un témoignage touchant dans sa notice sur Emile Roulland, fils d'un maréchal de camp en retraite. Emile était aimable, orné de dons brillants, mais plein des chimères qu'enfantent chez les jeunes gens l'amour de la gloire et une ardente imagination: il se promettait d'arriver à l'immortalité par une œuvre de génie. M. Couppey, qui l'avait accueilli avec honte, et qui lui portait une affection à la fois tendre et éclairée, chercha à le prémunir contre les dangers de l'exaltation et à le sauver des déceptions qu'amènent les illusions; il lui conseillait de chercher, sans renoncer à cultiver la littérature et la poésie, à assurer son indépendance par une profession moins incertaine que celle d'homme de lettres. Emile écouta d'autres guides moins sages; il refusa d'accepter des emplois utiles, il poursuivit ses rêves d'immortalité accompagnée de richesse; et, de déboire en déboire, il tomba dans les humiliations et les tortures de la pauvreté.

C'est un exemple que M. Couppey voulut offrir à la jeunesse pour la préserver d'un écueil, où il n'est pas rare qu'elle vienne échouer, malgré les noms funèbres qui signalent l'abîme (1).

Après la promulgation de la loi du 28 juin 1833, M. Couppey fut élu membre du comité supérieur chargé de la surveillance de l'instruction primaire dans l'arrondissement de Cherbourg.

(1) M. Travers a aussi composé et publié dans l'*Annuaire de la Manche* de 1847 (pag. 345 à 355), une notice sur Emile Roulland, où il donne aux jeunes gens les mêmes leçons que M. Couppey.

Le 30 décembre de la même année, le comité eut l'heureuse pensée de lui confier les laborieuses fonctions de secrétaire.

Il les exerça jusqu'à la promulgation de la loi du 15 mars 1850, qui supprima l'institution.

Il n'avait pas attendu la loi de 1833 pour s'occuper avec sollicitude de l'éducation populaire ; et la loi de 1850, en lui enlevant son mandat officiel, ne diminua pas son intérêt pour cette cause, que je n'hésiterais pas à appeler *sainte*, si l'on n'abusait pas singulièrement de ce mot.

Quel ami de M. Couppey a parcouru avec lui les rues de Cherbourg, sans être frappé des marques d'affectueuse déférence dont il était l'objet à chaque pas ? Dans les quartiers populeux surtout, ces témoignages n'étaient pas silencieux ; ils étaient accompagnés d'expressions ordinairement familières, mais parties du cœur.

On raconte qu'une femme du peuple, le voyant passer, toucha du coude une de ses voisines, et lui dit : « Vois-tu bien ce monsieur-là ? c'est la plus forte tête du département. » — « Peut-être bien, répartit la commère, mais je ne m'en doutais pas. »

Le dialogue se faisait à voix assez haute pour qu'il arrivât aux oreilles de M. Couppey, qu'il fit sourire, et qui avouait à ses amis qu'il ne l'avait pas entendu sans plaisir.

Cette popularité, notre confrère la devait précisément aux soins qu'il accordait à l'éducation des enfants de Cherbourg et particulièrement à ceux du peuple.

Nous permettra-t-on de consigner ici un souvenir d'enfance ?

La première fois que j'ai vu M. Couppey, c'est dans une visite toute bénévole à une grande école dite *primaire*, établie à Valognes, dans les bâtiments à demi ruinés de l'ancien hôpital, où l'on comptait plus de cent écoliers de la ville et de la campagne, d'âge très-divers, les uns sortant à peine de l'enfance, les autres adolescents, quelques-uns même touchant à la jeunesse, s'ils n'y étaient entrés déjà. L'école comptait, si ma mémoire est fidèle, jusqu'à sept divisions et le directeur était secondé par deux maîtres expérimentés et par sa femme.

Les libres allures de cette école, où le besoin de s'instruire et l'émulation animaient la généralité des écoliers, devaient plaire à l'esprit de M. Couppey, qui prisait l'animation des esprits plus que la régularité des mouvements chez les écoliers et ne redoutait pas la pétulance dans leurs ébats.

Le mouvement intellectuel qui se produisit dans cette école, à un moment de rénovation, pourrait fournir la matière d'un *souvenir* instructif et piquant.

J'ai à m'occuper maintenant des écrits de M. Couppey.

Les premiers que nous connaissons sont des vers : la facture en est habile et aisée, et ils ne manquent pas de souffle poétique ; mais M. Couppey savait trop bien à quelles conditions se

font les poésies durables, il connaissait trop bien la sentence prononcée, par Horace, contre les poètes médiocres (1) pour avoir songé à livrer ses vers à l'impression. Il a même négligé d'écrire un poème en 15 chants, qu'il avait composé pendant son séjour à Paris et les premières années qui suivirent son retour à Valognes. Il l'avait pourtant gardé en son entier dans sa mémoire ; il en avait récité des chants à plusieurs de ses amis, et quelques fragments en ont été retrouvés dans ses papiers (2).

Les écrits de M. Couppey qui recommandent surtout son nom sont, d'une part, ceux qui se rapportent à la législation normande au moyen-âge, et d'autre part, le tableau des guerres survenues pendant les xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles dans les diocèses d'Avranches et de Coutances.

Le premier de ces travaux a été publié dans les Mémoires de la Société académique de Cherbourg, l'autre fait partie d'une série d'articles publiés dans l'*Annuaire du département de la Manche* de 1829 à 1851.

Le travail sur la législation normande au moyen-âge se compose de quatre mémoires.

Le premier contient le tableau de la justice criminelle en Normandie, dans le cours du moyen-âge, et spécialement dans le temps de l'Empire anglo-normand.

L'auteur y trace un tableau pittoresque de ce qu'on appelait le *combat judiciaire* ou le *jugement de Dieu*, qui était entouré en Normandie de garanties qu'on ne rencontrait pas ailleurs.

Sous le nom d'*enquête du pays*, il montre les criminels jugés par une réunion de vingt-quatre hommes *parmi les plus preudes et les plus créables du voisiné*, et il signale dans cette institution la véritable origine du jury moderne.

Les crimes étaient d'ailleurs poursuivis, au nom de la société, par une sorte de ministère public.

L'auteur dit ensuite ce qu'étaient les épreuves par le feu et par l'eau, les premières réservées à la noblesse, les secondes aux roturiers.

Un paragraphe consacré aux délits et aux peines lui permet, à l'aide de faits bien choisis et coordonnés avec art, de peindre les mœurs du moyen-âge.

Quand la *clameur de Haro* était poussée par le plaignant, chacun dans tout le pays était tenu de rechercher le coupable.

Enfin, le droit d'asile dans les églises, qui n'assurait pas

(1) *Mediocribus esse poetis  
Non homines, non Di, non concessere columnæ.*

Hor. *De arte poet.*, v. 72. 73.

(2) M. Digard (de Lousta) a publié ces fragments et indiqué le plan dernier du poème, dans son livre déjà cité.

'impunité, la paix de Dieu et du souverain, qui mettait un frein à la passion désordonnée des combats et aux dissensions civiles, sont l'objet de notions précises, devant rectifier plus d'une erreur accréditée.

Ce mémoire donna une célébrité soudaine au nom de M. Couppey. Des journaux de la Capitale, parmi les plus accrédités, en firent l'éloge, et l'Académie des sciences morales et politiques accueillit avec faveur le rapport qui lui fut présenté par M. de Tocqueville.

Mais les éloges n'étaient pas sans quelques réserves.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on avait vu l'auteur annoncer que le jury fonctionnait en Normandie, au moyen-âge, sous le nom d'*enquête du pays* ; et on le sommait de justifier cette assertion.

Elle n'avait pas été faite légèrement. On s'en aperçut bien lorsque, en 1838, l'auteur publia un second mémoire intitulé : *Du jury en Normandie dans le moyen-âge, appliqué tant aux affaires civiles qu'aux affaires criminelles*.

D'après M. Couppey, le jury fut apporté, en Normandie, par les peuples du Nord, et de là passa en Angleterre, où il existait déjà quelque chose d'analogue.

Pour les affaires civiles, il suffisait de douze jurés ; il en fallait vingt-quatre pour les affaires criminelles.

Les nobles et les roturiers étaient appelés à faire partie du jury indistinctement, selon certaines règles d'admission, d'incompatibilité ou d'indignité.

Les parties, d'accord avec le bailli, pouvaient exercer des récusations.

Le jugement par jury ne s'appliquait pas à toutes les affaires. Il n'avait lieu que dans les cas douteux, dans des circonstances où le duel pouvait être autorisé : cependant des assises se tenaient tous les quarante jours. La fréquence de ces réunions et les charges en résultant furent une des causes qui firent tomber en désuétude l'institution, et l'oublier assez pour que, en allant la reprendre en Angleterre, la France ait cru l'emprunter à ses voisins.

Le succès de ce mémoire dépassa celui du premier.

Loué sans restriction par la généralité des organes de l'opinion, il fut bientôt connu en France et à l'étranger. Il s'en fit une traduction en Suisse, une autre dans la Haute-Allemagne. Les savants de la Grande-Bretagne et du Danemarck recherchèrent l'auteur et ouvrirent des relations avec lui ; il s'établit entre eux des échanges de savoir.

Il est permis de croire que cette époque fut la plus heureuse de la vie de M. Couppey.

Le troisième mémoire fut amené par le second. L'auteur avait dit dans celui-ci qu'un changement dans le mode de preuves avait contribué à la décadence de l'institution du jury ;

il fut ainsi conduit à traiter, comme complément de son travail, *de la preuve judiciaire au moyen-âge en Normandie*.

D'après ses investigations, les jurés en matière civile ou criminelle n'étaient tenus de prononcer que d'après les inspirations de leur conscience ; selon l'auteur, leur nombre, leur choix parmi les notables de la localité, sans parler des peines terribles en cas de forfaiture, offraient, eu égard à l'état social de ce temps-là, des garanties contre la partialité, la corruption ou l'erreur.

Enfin, dans un 4<sup>e</sup> mémoire, publié en 1840, avec ce titre : *Considérations sur les lois faites et exécutées sans être écrites*, M. Couppey entreprit d'établir que, pendant longtemps, la Normandie composa des lois sans les écrire ; que jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la justice s'administrait sans écritures et qu'un procès se traitait verbalement.

Ces deux mémoires obtinrent un succès moindre que leurs prédécesseurs ; ils ne se recommandaient pas au même degré, par la nouveauté de la thèse, à l'attention du plus grand nombre des lecteurs ; mais les savants les remarquèrent et surent en tirer profit.

A côté des travaux de M. Couppey sur la législation normande, j'ai mentionné comme ayant une importance considérable, ses études *sur la part des diocèses d'Avranches et de Coutances dans les guerres entre l'Angleterre et la France*, qui font partie de la série des études sur l'histoire et les personnages de la Normandie, publiées dans l'*Annuaire du département de la Manche* pendant l'espace de 23 années.

Ici j'éprouve un embarras réel.

L'auteur, dans ces articles, n'a pas pris les faits qu'il raconte au point de vue général de l'histoire de la Normandie au moyen-âge ; il s'est attaché seulement aux événements de la lutte entre les deux nations rivales qui, à des intervalles plus ou moins éloignés, ont causé tant de souffrances aux malheureux habitants du territoire formant aujourd'hui le département de la Manche. Ce sont en quelque sorte de douloureux épisodes, qui devaient être rattachés à l'histoire générale de la Normandie pendant cette période. Les amis de l'auteur sentaient la nécessité de ce lien pour donner tout leur prix à ces études ; ils le pressaient d'exécuter ce travail, mais il était plus disposé à entreprendre des études nouvelles qu'à perfectionner les écrits déjà publiés.

M. Digard (de Lousta) a patiemment repris chacun des volumes de l'*Annuaire*, y a relevé les articles de M. Couppey et en a présenté l'analyse.

Il ne m'est pas permis de recommencer son œuvre.

Mais j'ose assurer que ceux qui voudront recourir aux articles eux-mêmes seront amplement dédommagés de la peine qu'ils prendront.

Les personnes qui ont fréquenté les amis de M. Couppey ont quelquefois paru surprises de ne pas retrouver dans ses écrits l'homme dont elles avaient entendu vanter la parole colorée et la vive imagination. Au lieu de tableaux faisant revivre les siècles écoulés, avec leurs institutions, leurs mœurs, leurs personnages notables, elles ont trouvé, disent-elles, des compositions régulières où l'érudition, assise sur des bases solides, est assaisonnée de détails instructifs, de traits naïfs et piquants, mais qui n'échauffent pas l'imagination du lecteur et n'entraînent pas les âmes.

Ce jugement peut s'appliquer sans injustice aux mémoires relatifs à la législation anglo-normande, quoiqu'ils ne soient pas absolument dénués d'animation, et que l'érudition ne s'y montre jamais sous une forme aride. Un magistrat traitant un pareil sujet ne devait-il pas craindre de s'exposer à ce qu'on le soupçonnât d'avoir fait une œuvre d'imagination ?

Mais dans les récits de l'histoire de Normandie, si les grands traits manquent (j'ai dit pourquoi), ni le coloris, ni l'émotion, ni l'éloquence ne font défaut, et il est tel et tel récit qu'on ne peut lire, sans ressentir les mouvements d'indignation, d'horreur et de pitié, que les historiens ayant le don de peindre ont le privilège d'exciter dans les âmes des lecteurs.

Du reste, ce n'est pas ce grand nom de peintre que Tacite décernait à Tacite entre tous les historiens de l'antiquité, et que de nos jours M. Villemain a revendiqué éloquemment pour Augustin Thierry, que je réclamerais pour notre ami.

Je me contenterais à moins.

La Normandie, dans la 1<sup>re</sup> partie de ce siècle, a produit un certain nombre d'hommes distingués (ils ont figuré sur les listes de l'Académie), qui ont mérité le titre d'*initiateurs*. Il n'est que juste, ce me semble, de reconnaître que nul n'en fut plus digne que M. Couppey. Dans ce réveil des études anglo-normandes, auquel nous avons assisté et qui a pris un si remarquable essor, tandis que d'autres archéologues s'appliquaient à rechercher, au milieu des débris, les monuments de l'architecture religieuse, militaire et civile, à les étudier, les décrire, les classer, M. Couppey a choisi pour sa part l'histoire des institutions, des coutumes et des mœurs, et cet ordre de recherches a reçu de lui une impulsion qui a porté ses fruits.

Parmi les publications de M. Couppey, nous devons une mention spéciale à ses articles de critique, dont la réunion pourrait former un volume, et qui se rapportent le plus souvent à des ouvrages sur la Normandie, composés par des normands.

Cette seule indication atteste la compétence du juge, et fait présager sa bienveillance pour les auteurs.

Mais sa sympathie ne va pas jusqu'à corrompre le jugement du critique. Avec lui la raison et la vérité ne perdent jamais



leurs droits, et si l'esprit de dénigrement n'est jamais apparu dans ses appréciations, il n'a jamais non plus distribué ces louanges emphatiques et banales que la critique contemporaine prodigue, quand elle ne prend pas le ton d'une censure hautaine. Chateaubriand qui, dans la dernière partie de sa carrière, a donné le déplorable exemple des éloges hyperboliques et a fait école, a cru pouvoir expier les adulations qu'il n'épargnait pas au plus mince de ses adulateurs, par cette déclaration, que la louange excessive, accordée aux œuvres et aux hommes sans valeur, est une forme suprême du mépris.

M. Couppey, si bienveillant pour les jeunes gens, craignait surtout de les flatter. Il savait quel fatal résultat pouvaient avoir des éloges accordés sans mesure, et comment telle flatterie, qu'un grand écrivain a considérée comme une politesse sans conséquence, a pu égarer l'esprit d'un jeune homme déjà confiant dans son mérite, exalter son imagination par de chimériques espérances de renommée et de fortune, et le conduire à la misère, au désespoir, à l'aliénation mentale, au suicide !

La sincérité, qui faisait le fond de son caractère, a toujours guidé la plume du critique.

Quelque nombreuses que soient les productions de notre confrère, répandues dans des recueils périodiques ou académiques, et parfois dans les journaux, elles sont loin de représenter tout ce qu'il a écrit. M. Digard (de Lousta), qui a eu à sa disposition tous ses papiers, y a rencontré beaucoup de travaux inédits « tels que traductions d'auteurs grecs, latins, anglais, » italiens, en vers et en prose, jugements sur leurs ouvrages, » dissertations sur toutes sortes de sujets, pensées morales et » religieuses, maximes, sentences, fables, rondeaux, épigrammes... » — A cette énumération il ajoute le regret « que » l'auteur ait éparpillé son talent sur tant de choses futiles, » lorsqu'il eût pu le concentrer dans une production homogène et impérissable. »

Nous avouons ne pouvoir nous associer à ce regret. M. Digard (de Lousta) ne nous paraît pas tenir suffisamment compte de la nature particulière de M. Couppey, de la mobilité de ses impressions et de ce levain de poésie qui n'a cessé de fermenter en lui. Qui peut douter que les austères travaux du magistrat, de l'archéologue, de l'historien ne pourraient être poursuivis sans trêve que sous peine de briser les ressorts de l'intelligence ? Ovide a dit, avec sa grâce ordinaire :

*Otia corpus alunt, animus quoque pascitur illis,  
Immodicus contra frangit utrumque labor.*

Or, si le repos est nécessaire à l'esprit, comme au corps, pour réparer ses forces, est-ce donc un emploi regrettable de ces loisirs nécessaires que la composition d'esquisses littéraires, d'essais de traduction des auteurs en renom chez les anciens et

les modernes, ou de badinages poétiques destinés à recréer l'auteur et ses amis ? La France a compté plus d'un grave magistrat cultivant, à ses heures, les lettres et la poésie, de qui l'on a dit : *lusit amabiliter*, et ce mot a toujours été compris comme un éloge.

Eût-on livré au public tous les écrits sortis de la plume de M. Couppey, qu'on n'aurait pas encore une idée de son vaste savoir, de la puissance de sa mémoire, de la fécondité de ses aperçus, de la tournure originale de son esprit et des soudains éclairs de son imagination, éclatant en saillies piquantes ou en brillantes images, si l'on n'a pas eu l'occasion de converser longuement avec lui.

J'ai eu cet avantage en divers lieux et en diverses circonstances : je voudrais fixer le souvenir de quelques-uns de ces heureux moments.

Lorsque notre confrère, M. Bertrand, était professeur au collège de Valognes, et pendant les vacances des premières années de son professorat à Caen, il avait l'habitude de réunir à de modestes repas, dans la maison paternelle, quelques amis qui partageaient ses goûts pour ce qu'on appelait, au temps de Rollin, les bonnes études, ou des jeunes gens chez lesquels il aimait à encourager, à développer ces mêmes goûts.

J'ai dû à une bienveillance, qui est devenue l'amitié que chacun connaît, et dont ma présence à cette réunion est un témoignage, de figurer parfois au nombre des conviés de la rue du Magnen.

Pendant le repas, M. Couppey, qui était d'ordinaire le principal convive, payait largement son écot, en récits intéressants, en observations profondes et neuves sans appareil et aussi en joyeuses saillies.

J'ai souvent mangé à de grandes tables, j'ai assisté à des repas de cérémonie, chez M. Bertrand lui-même, où les plats étaient plus nombreux et plus recherchés, il n'en est aucun qui m'ait laissé le souvenir d'une conversation plus sensée avec enjouement, plus instructive sans prétention, d'un esprit plus franc avec un aussi cordial abandon.

Mais le moment où nous possédions M. Couppey tout entier, c'est celui où, vers la fin de l'après-midi, M. Bertrand et moi le reconduisions de Valognes au Pont-à-la-Vieille pour sa rentrée à Négreville. Que de fois, sous le charme de sa parole, entraînés par sa verve inépuisable, nous sommes arrivés au bout des trois kilomètres à franchir, sans y songer, et, ne pouvant nous résoudre à la séparation, nous sommes revenus sur nos pas, jusqu'à ce que la chute du jour mit fin à la conduite !

Le souvenir de ces promenades est resté vivant chez M. Bertrand et chez moi ; il revient souvent dans nos conversations, et toujours M. Bertrand en prend occasion pour pro-

clamer qu'aucun homme n'a ouvert à son esprit de nouveaux horizons sur un aussi grand nombre de points que M. Couppey. Quant à moi, qui ai eu le bonheur de recueillir les leçons de maîtres illustres à différents titres, j'aime à constater que ces leçons m'ont souvent conduit à admirer comment M. Couppey, confiné dans un coin de la Basse-Normandie, a pu amasser dans ses études solitaires une telle somme de savoir varié et se former des vues si nouvelles.

L'explication de ce prodige n'est pas seulement dans son indomptable ardeur au travail, dans l'insatiable curiosité de son esprit, dans sa sagacité et la souplesse de son intelligence ; la vraie raison de sa supériorité, c'est que, de bonne heure, il puisa aux sources et se fit pour ainsi dire une instruction de première main.

Il m'a été donné d'apprécier comment il savait en user, dans un voyage qu'il fit à Paris après 1840, et dans lequel il voulut bien m'accepter pour un de ses guides. J'ai souvenir surtout d'une longue journée que nous passâmes ensemble, à Versailles, en partie dans le musée national créé par le roi Louis-Philippe, en partie dans les différents jardins de cette somptueuse résidence. Que de sujets touchés dans cette journée, avec cette sûreté d'érudition, cette variété de savoir, ce relief de paroles qui n'abandonnaient jamais M. Couppey dans la conversation !

Nous revînâmes dîner tard à Paris ; et quoique la nuit fût complète, quand nous quittâmes la table, il voulut encore faire une promenade avant de rentrer à son hôtel pour y coucher.

C'était un marcheur infatigable. Nous lui disions quelquefois en plaisantant que, dans l'antiquité, il avait dû être un péripatéticien.

A Cherbourg, lorsqu'il s'était livré à l'étude d'une affaire épineuse, ou lorsqu'il avait nourri son esprit de quelque forte lecture parmi les auteurs, de tout âge et de tout pays, qu'il avait recueillis en si grand nombre que son appartement de la rue Bondor en était littéralement encombré, il se dirigeait vers les grèves de la mer. Là, allant et revenant sur ses traces, dans une méditation que la marche était loin de contrarier, il digérait et coordonnait les notions dont il avait fait provision dans le cabinet.

Il sortait quelquefois de ses méditations et de ses rêveries, pour recueillir sur la plage des galets blancs, roulés et polis par les vagues ; il aimait à écrire sur ces cailloux, de sa large et forte écriture, des sentences morales empruntées généralement aux poètes grecs. Parfois, il offrait un de ces galets à un ami, qui devait trouver, dans l'épigraphe, quelque allusion aimable ou une sentence conforme à ses goûts.

De Négreville à Valognes, de Cherbourg à Négreville et vice

*versa*, il faisait d'ordinaire la route à pied. Il vérifiait la justesse du conseil que Pline donnait à Tacite, lorsque dans une lettre, bien connue des humanistes, lui recommandant l'exercice de la chasse comme pouvant faire naître d'heureuses pensées, il signalait le mouvement du corps comme merveilleusement propre à donner de la vivacité à l'esprit : « *Mirum est* » ut animus agitatione et motu corporis excitetur (1). »

Nous avons dit les dispositions affectueuses de M. Couppey pour l'enfance et la jeunesse ; il était d'ailleurs tendrement attaché à sa famille, et nous l'avons vu maintes fois goûter la vie intime, chez des amis, avec le plus complet abandon. Il était aimé, fêté dans des maisons respectables, où l'on eût été heureux de lui confier une femme capable de l'entourer de soins attentifs, de respecter ses goûts studieux et de prendre intérêt à ses travaux. D'où vient qu'il est resté célibataire ?

J'eus un jour l'occasion de lui poser la question, en ajoutant que ses amis avaient la conviction qu'il eût fait un excellent chef de famille.

« Oh ! me répondit-il, je n'ai jamais eu de parti pris contre le mariage, et je crois que j'aurais su en remplir les devoirs ; mais j'ai vécu assez longtemps sans y penser, ma famille et mes études aidant à me distraire de l'idée de me marier, et quand j'y ai songé il était trop tard. »

A défaut d'enfants, il a élevé avec sollicitude deux neveux.

Il a eu la douleur de voir dépérir et succomber sous ses yeux celui chez lequel il avait eu la satisfaction de retrouver ses goûts studieux et son aptitude aux recherches archéologiques, secondés par une mémoire prodigieuse. M. Ragonde est mort à 36 ans, miné par les longues souffrances d'une maladie de langueur, qui ne lui a pas permis de produire une œuvre de laquelle il pût se promettre un renom durable.

Professeur d'humanités au collège de Cherbourg et bibliothécaire de la ville, M. Ragonde n'a laissé comme témoignage des rares facultés dont il était doué que des écrits épars dans les recueils académiques, dans l'*Annuaire de la Manche* et, ce qui doit moins encore les sauver de l'oubli, dans les journaux de la localité (2).

L'autre neveu, l'abbé Letellier, a survécu à son oncle, mais trop peu de temps pour rendre à sa mémoire, comme il le voulait, le meilleur des hommages qu'elle pût recevoir, je veux dire une édition de ses œuvres, principalement la réimpression, après coordination, de ses mémoires sur la législation anglo-normande et de ses travaux historiques.

(1) Epist. lib. 1, Ep. 6.

(2) M. Travers a publié dans l'*Annuaire de la Manche* de l'année 1841 (pag. 277-279), une notice sur M. Ragonde, pleine d'intérêt, et qui fait partager sa sympathie pour ce jeune homme, si bien doué.

Dans le cours de l'année 1851, la robuste santé de M. Couppey, qui semblait lui garantir, comme un héritage de famille, une longue et verte vieillesse, subit une grave atteinte. La maladie qui l'assaillit fut arrêtée, mais elle laissa des traces fatales dans l'organisme. On vit cet homme naguère si vaillant, ce marcheur intrépide s'allanguir et décliner.

Il ne déserta cependant aucune de ses fonctions, et il assista à la rentrée du tribunal au commencement du mois de novembre 1852. Mais le progrès du mal augmentant, il quitta la ville, dans l'espoir de trouver à la campagne quelque soulagement, peut-être une mort plus paisible. Quelques jours après son arrivée à Négreville, une hydropisie de poitrine se déclara avec une violence qui présageait une mort prochaine.

Au premier rang des sujets qui ont occupé M. Couppey, celui qui fut l'objet le plus constant de ses recherches et de ses méditations, est à coup sûr l'établissement du Christianisme et l'histoire de l'Église. Il signalait sans cesse l'importance et l'intérêt de ces études à ses amis et à la jeunesse. Il pensait que c'était faire preuve de peu d'esprit philosophique que négliger ou dédaigner d'approfondir l'histoire de l'événement le plus considérable des temps anciens et modernes. Mais si le sentiment religieux et la pratique de la religion étaient à ses yeux un support que Dieu a mis à la disposition de l'homme pour refréner ses passions, pour l'aider à traverser les épreuves de la vie, en consolant ses douleurs par les espérances immortelles d'un monde meilleur, il lui répugnait de voir dans la religion un joug qui pouvait être imposé de force à la conscience. Jamais un dissentiment sur des questions religieuses, toujours discutées avec gravité et franchise, ne lui fit perdre un ami et ne troubla ses relations sociales.

Ce qu'on a rapporté de sa mort est édifiant.

Lorsqu'il reconnut que sa fin pouvait être proche, il fit appeler le curé de sa paroisse, se confessa, s'entretint avec lui de la miséricorde divine et de sa confiance en elle.

Lorsqu'on lui apporta le saint Viatique, il s'écria à la vue du prêtre : *Benedictus qui venit in nomine Domini!* et alors que ses forces étaient épuisées, il répétait d'une voix presque éteinte les morceaux des Saintes-Ecritures qui présentaient le plus d'analogie avec son état (1).

Il ordonna qu'on fit l'aumône après lui dans sa maison, et il disposa d'une somme d'argent à cet effet.

Enfin, il désigna la place de son tombeau ; il demanda qu'il

(1) On m'a signalé un trait caractéristique. Dans ces derniers jours, il s'était fait relire le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, qui porte le titre de *Phédon*.

fût entouré d'une grille en fer, pour préserver sa dépouille mortelle de la profanation des indifférents, qu'il avait souvent déplorée pour d'autres sépultures.

Il expira le 14 de novembre 1852.

Le 16, les obsèques eurent lieu, au milieu d'un grand concours de population : les membres des tribunaux de Cherbourg et de Valognes y assistèrent ainsi que des personnes notables des deux arrondissements.

Le tombeau, qui fut érigé conformément à ses volontés, consiste en un marbre blanc, surmonté d'une croix gothique. On y lit, gravée en lettres d'or, une inscription ainsi conçue :

A LA MÉMOIRE  
DE JOSEPH-LAURENT COUPPEY,  
JUGE AU TRIBUNAL CIVIL DE CHERBOURG,  
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,  
DÉCÉDÉ A NEGREVILLE,  
LE 14 NOVEMBRE 1852,  
A L'ÂGE DE 67 ANS.

*Dedisti eis judicia recta et legem veritatis.*

ESDRAS, 1, IX, XIII.

Ce monument rappelle les seuls titres que M. Couppey ait obtenus.

Né d'une famille honorable de cultivateurs, il n'a jamais recherché des satisfactions de vanité ; mais n'est-il pas triste de penser que le Gouvernement, prodigue trop souvent de décorations hâtives ou mal placées, n'ait pas tenu compte des indications de quelques-uns des amis de M. Couppey pour l'inscrire au nombre des membres de la Légion d'honneur ? Des tentatives ont été faites, à diverses reprises, et toujours sans succès. On assure que M. Couppey n'était en faveur, ni au chef-lieu de la Cour d'appel ni à la Chancellerie. On lui reprochait d'avoir signé, et peut-être provoqué une sorte de protestation du tribunal de Cherbourg contre une nomination qui avait paru aux magistrats de ce siège contraire à la dignité de la magistrature. On s'était montré irrité en haut lieu de cet acte, qui était considérée presque comme un fait de rébellion, et dans tous les cas comme un ressouvenir fâcheux des remontrances des anciennes Cours de justice. Il eût été plus juste d'y voir un avertissement ayant pour but d'appeler l'attention du chef de la magistrature sur un choix qui engageait sa responsabilité vis-à-vis de la population.

Je crois que le fait s'était produit en 1832 ; mais le souvenir irritant paraît s'en être conservé longtemps après :

*Manet alta mente repostum.*

Je me souviens qu'un ami, un émule de M. Couppey dans l'archéologie normande (M. Auguste Le Prévost), qui gémissait de l'exclusion dont son confrère était l'objet, et qui s'était entremis pour la faire cesser, avait une singulière manière de protester contre les nominations qui lui paraissaient imméritées ou peu avouables. Il enlevait alors, et pour quelque temps de sa boutonnière, sa propre décoration ; il appelait cela la mettre en pénitence.

L'Institut ne traita pas mieux M. Couppey que ne fit le Gouvernement.

Son nom, la valeur de ses travaux étaient connus à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comment, dans le cours de sa longue carrière, ne se trouva-t-il pas une place de correspondant ou d'associé dont on pût disposer pour lui ? C'est que les nominations académiques ne s'obtiennent guère qu'au prix de sollicitations multipliées, de recommandations puissantes et pressantes ; et M. Couppey était impropre et récalcitrant aux sollicitations !

Toutes les distinctions académiques qu'il reçut (et elles furent en assez grand nombre) vinrent le chercher (1).

Il y a quelques années, j'allais de Valognes à Bricquebec, accompagné d'un de mes anciens élèves à l'École d'administration, et conduit par un ami. A la hauteur de la commune de Négreville, celui-ci nous signala le monument de M. Couppey, qu'on aperçoit de la route. Au nom de M. Couppey, mon jeune compagnon reprit d'une voix émue : « C'est donc là que repose » l'homme de bien et de talent que vos entretiens avec » M. Bertrand m'ont donné le regret de n'avoir pas connu ! » Puisque je n'ai pas eu ce bonheur, je veux au moins saluer » sa tombe. » Et il tira son chapeau respectueusement.

Il me serait doux d'espérer que quelque autre jeune homme studieux et bien né, après la lecture de cette notice, charmé de rencontrer dans celui qui en est l'objet

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère (2),

se sentit porté, par un élan de cœur, à adresser un pieux salut à la mémoire de notre confrère.

BOULATIGNIER.

(1) Nous ne pourrions passer sous silence la part qu'il prit à la restauration de la Société royale académique de Cherbourg, dont il fut le secrétaire jusqu'à sa mort.

(2) Ce vers se trouve dans une épître adressée par mon excellent maître, M. Andrieux, à son respectable ami Jean-François Ducis.

## ADMINISTRATIONS.—PERSONNEL.

### LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

#### DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

NOMS.	DATES	DURÉE
	DES NOMINATIONS.	DE LEURS FONCTIONS.
<b>MM.</b>		
MAGNYTOT.....	12 ventôse an VIII..	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET.....	29 germinal an IX..	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ.....	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI.....	12 février 1810 ....	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSAY.....	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
ESMANGART.....	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL.....	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
BAUDE.....	10 août 1830.....	Non installé.
GATTIER.....	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
MERCIER.....	21 octobre 1836....	6 ans 8 jours.
BONNET.....	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire)....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
VIILLARD (Commissaire).	2 mars 1848.....	2 mois.
LE HODKY (Commissaire par intérim).....	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
LE HODKY (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
DE TANLAY.....	24 janvier 1849....	2 ans 10 mois.
JOURDAIN.....	26 novembre 1851..	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY.....	22 janvier 1852....	1 an 6 mois 8 jours.
DUGUÉ.....	30 juillet 1853.....	6 ans.
DE BOUVILLE (C <sup>te</sup> ).....	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours.
GUILLAUME D'AURIBEAU....	16 janvier 1862....	Non installé.
PRON.....	1 <sup>er</sup> février 1862....	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE.....	12 novembre 1865..	4 ans 3 mois 4 jours.
V <sup>ic</sup> MALHER.....	17 février 1870....	6 mois 18 jours.
LENOEL.....	6 septembre 1870.	15 jours.
LEMERCIER.....	22 septembre 1870.	7 jours.
LENOEL.....	29 septembre 1870.	4 mois 5 jours.
FRÉMONT.....	4 février 1871.....	1 mois 10 jours.
VAULTIER.....	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
DE CHAMPAGNAC.....	17 octobre 1873....	1 an 5 mois 28 jours.
BUCHOT.....	10 avril 1875.....	Installation du 15 avril 1875.



## SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.  
C<sup>te</sup> D'AUXAIS.  
C<sup>te</sup> DARU.  
FOUBERT.

MM.  
DE SAINT-GERMAIN (Hervé) C\*.  
C<sup>te</sup> DE TOCQUEVILLE \*.

---

## DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.  
GASLONDE O\*.  
LEGRAND (Arthur) \*.  
C<sup>te</sup> LE MAROIS.  
MOREL.

MM.  
RAULINE.  
RIOTTEAU.  
SAVARY.  
V<sup>te</sup> DE TOCQUEVILLE O\*.

---

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.  
BOUVATTIER O\*, *Président.*  
LEGRAND (Anat.) \*, *Secrétaire.*  
DE COUVILLE.

MM.  
PLAINE.  
LEMAITRE.  
DU MESNILDOT.

---

## PRÉFECTURE.

M. BUCHOT \*, *Préfet.*

M. DE LA MURE, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit les samedis et jours de fairs toute la journée.  
Les autres jours, il reçoit de préférence de 9 heures à 11 1/2 du matin.  
M. le Secrétaire général reçoit tous les jours de 10 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DE BAR, *Vice-Président.*  
THIRION, *Conseiller.*  
TOUSSENEL, *Id.*  
DE BRISAY, *Id.*  
DE LA MURE, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure.  
Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

### CABINET DU PRÉFET.

**M. HOSTIER DE SAINT-ALBIN, Chef du Cabinet.**

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du département.—Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjointes.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

**M. BLONDEL, Sous-Chef.**

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

### PREMIÈRE DIVISION.

*Chef de Division : M. LEPINGARD.*

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Élections.—Recrutement, Enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et colonies.—Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Dessèchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le Département et l'État.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Établissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de secours mutuels.—Jury.—Population.—Passports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, commerce et manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Écoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

### DEUXIÈME DIVISION.

*Chef de Division : M. GAMBILLON.*

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance.—Sessions des Conseils municipaux.—Ar-

chives et bibliothèques communales. — Budgets et comptes des communes et des établissements de bienfaisance, autorisations supplémentaires à ces budgets. — Remboursements des fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux. — Biens communaux. — Dons et legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et transactions intéressant les communes et les établissements publics. — Bâtiments communaux. — Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques. — Cimetières : police, translations, agrandissement, règlement et tarif des concessions. — Voirie urbaine, plans d'alignement. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, traités avec les congrégations religieuses, régie des propriétés, adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, bourses dans les lycées et collèges, caisses d'épargne et de prévoyance des instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; chemins ruraux. — Prestation en nature. — Fabriques d'églises : nomination des membres, révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers. — Répartition du fonds commun des amendes de police.

### TROISIÈME DIVISION.

*Chef de Division* : M. LABCAUX.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature ; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Télégraphie, comptabilité. — Etablissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité. — Service des gens de mer : solde arriérée, secours sur la caisse des invalides de la marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. — Dette publique, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers voyageurs. — Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisse d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse. — Comptoirs nationaux. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; extinction de la mendicité ; aveugles et sourds-muets ; secours à divers titres. — Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

---

## GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures.)

*Greffier* : M. LABRÈQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

---

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

### INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

*Inspecteur* : M. DUBOSC, archiviste du Département.

---

## BATIMENTS CIVILS.

*Archiviste du département.*—M. Queillé, à Saint-Lo.

*Conducteur.*—M. Quotel.

---

### ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Kanapell, à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Hue, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

---

## CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Buchot \*, préfet, *président* ; Letouzé, docteur-médecin, *vice-président* ; Le Maire de Saint-Lo ; Queillé, architecte du département ; Lepin-gard, chef de division à la Préfecture ; Frestel, Scelles-Montdézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps ; Beaufls, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Saint-René-Taillandier, sous-préfet, *président*; Bouvattier O\*, Sanson \*, maire d'Avranches; de Pracontal; Leclère, armateur à Granville; Dumoncel, docteur-médecin; Cauquelin. Lanos, Deniaud, pharmaciens; Beaufrils, P. Ollivier, vétérinaires.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Puyferrat \*, sous-préfet, *président*; Liais, maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Richaud, chirurgien en chef de la marine; Loysel, Legard-Lafosse, Monnoye, fils, docteurs-médecins; Guiffart, directeur de la santé; Pluquet, Levionnois. Robe, pharmaciens; Pouppeville, vétérinaire; Cournerie, père, industriel.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Poulin \*, O. I. P., sous-préfet, *président*; Lepesant; Plaine, maire de Coutances; le baron Fremin du Mesnil; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins; Marquez, Baize, Drieu la Rochelle, pharmaciens; Héloüis, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. de Bernède, sous-préfet, *président*; Leteinturier-Laprise, juge de paix; Trochon, procureur de la République; Renault, receveur municipal; Heurtaut, de la Houssaye, docteurs-médecins; Taboret, médecin des épidémies; Coupeau, pharmacien; Hryniewicz, vétérinaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le Sous-Préfet, *président*; Leneveu, N..., Lebel, Dansons, Sébire \*, N..., docteurs-médecins; Mauduit, Leclerc, pharmaciens; Hinet, Gosselin, véritaires.

---

---

## CONSEIL GÉNÉRAL.

---

---

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### *Arrondissement de Saint-Lo.*

MM.

Yver (Léon), propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé  
Gouville, maire de Carentan.  
Rauline, maire de Saint-Lo.  
Blouet, maire de Percy.  
Bernard, docteur-médecin.  
Emile Lenoël, député.  
Houssin-Dumanoir, docteur-médecin.  
Leguédois, docteur-médecin, maire de Tessy-sur-Vire.  
Lemaitre, maire de Saint-Jean-des-Baisants.

Canisy.  
Carentan.  
Marigny.  
Percy.  
Saint-Clair.  
Saint-Jean-de-Daye.  
Saint-Lo.  
Tessy-sur-Vire.  
Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement d'Avranches.*

**MM.**

Bouvattier O*, sous-préfet hon <sup>re</sup> , propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson *, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet.	Granville.
Le comte de Canisy *.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix), notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, auditeur au Conseil d'Etat.	Saint-James.
De Saint-Pierre O*, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C*, maire de Saint-Sénier-sous-Avranches, député.	Villedieu.

*Arrondissement de Cherbourg.*

**MM.**

Comte de Tocqueville *.	Beaumont.
De Gasté *, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henri), maire de Querqueville.	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O*.	Saint-Pierre-Eglise.

*Arrondissement de Coutances.*

**MM.**

Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal de Coutances, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferrière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De la Martinière *, auditeur au Conseil d'Etat.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O*, député.	Lessay.
Deguelle, adjoint de Contrières.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Per- ron et député.	St-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.*

**MM.**

Legrand (Arthur) *, député.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) *, maire de Romagny.	Juvigny.
Champs, avocat.	Le Teilleul.
Baron Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) *, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Valognes.*

**MM.**

Foubert, député.  
Comte Le Marois, maire du Vicel.  
Comte de Pontgibaud ✱, maire de St-Marcouf.  
Du Mesnildot, propriétaire.  
Dufresne O✱, inspect. gén. des ponts et chauss.  
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.  
Sébire ✱, docteur-médecin.

Barneville.  
Bricquebec.  
Montebourg.  
Quettehou.  
Sainte-Mère-Eglise.  
St-Sauveur-le-Vicomte.  
Valognes.

**CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.**

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Saint-Lo.*

**MM.**

Guérard, maire de Saint-Romphaire.  
Lenoël, propriétaire.  
Niobey, propriétaire.  
Cahours, propriétaire.  
Deshameaux, propriétaire.  
Desdevises, maire d'Amigny.  
Frestel, docteur-médecin.  
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.  
Canu, vétérinaire.

Canisy.  
Carentan.  
Marigny.  
Percy.  
Saint-Clair.  
Saint-Jean-de-Daye.  
Saint-Lo.  
Tessy-sur-Vire.  
Torigni-sur-Vire.

*Arrondissement d'Avranches.*

**MM.**

Latouche, adjoint au maire d'Avranches.  
Bréhier, docteur en médecine.  
Baron, notaire.  
Beust, fils, maire de Granville.  
Desfeux, maire de la Lucerne-d'Outremer.  
M<sup>lre</sup> de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey.  
Chevalier, maire de Saint-Aubin-de-Terregatte.  
Lemoine-Lechesnay, notaire à Sartilly.  
Tétrel ✱, ancien maire de Villedieu.

Avranches.  
Brécey.  
Ducey.  
Granville.  
La Haye-Pesnel.  
Pontorson.  
Saint-James.  
Sartilly.  
Villedieu.

*Arrondissement de Cherbourg.*

**MM.**

Picquot, propriétaire à Gréville.  
Lavielle O✱, commissaire de marine.  
Gosse, ancien notaire à Benoistville.

Beaumont.  
Cherbourg.  
Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
---------------------	----------

*Arrondissement de Cherbourg (Suite).*

**MM.**

Hotel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propriétaire, à Saint-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	Saint-Pierre-Eglise.

*Arrondissement de Coutances.*

**MM.**

Allain, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Poret, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, propriétaire.	Périers.
Doublet.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.*

**MM.**

Béchet, ancien notaire, à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnaul, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié, ancien notaire, à Mortain.	Mortain.
Poret, ancien notaire, à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roulin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, proprié <sup>re</sup> , maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant, à Sourdeval.	Sourdeval.

*Arrondissement de Valognes.*

**MM.**

Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.	Barneville.
Corbel, propriétaire, à Bricquebec.	Bricquebec.
Lemor, maire de Montebourg.	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin, maire, à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire, à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat, à Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.	Valognes.



## SOUS-PRÉFECTURES.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *sous-préfet*.  
M. Sarlin, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. DE PUTFERRAT \*, *sous-préfet*.  
M. Requier, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. POULIN \*, Officier de l'Instruction publique, *sous préfet*.  
M. Lecouillard, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. DE BERNÈDE, *sous-préfet*.  
M. Chemin, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. DE COURSON, *sous-préfet*.  
M. Macé, secrétaire.

---

## MAIRIES.

### MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. RAULINE, *Maire*; QUEILLÉ et N., *Adjoints*; Houssin-Dumanoir, Bernard, Elie, Criquet, Follin, Letouzé, Frestel, Leménicier, Leconte, Pottier, F. Lerendu, Dieu, Bosq, Huet, Galliot, Dubois.

*Bureaux*.—M. Daniel, Secrétaire.

*Jours et heures d'ouverture*: Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

*Recette municipale*.—M. Frestel, rue Torteron, 20.

*Jours et heures d'ouverture de la recette*: Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

*Travaux communaux*.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

*Octroi*.—MM. Féron, préposé en chef; Lorient, brigadier.

*Caisse d'épargne*.—M. Colin, receveur.

*Jours et heures de l'ouverture*: Le dimanche, de 9 heures à midi.

### MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. V<sup>or</sup> SANSON \*, *Maire*; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoint*; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lehocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.

*Bureaux.*—MM. Bongard et Cruchon.

*Recette municipale.*—M. Fouqué.

*Voirie urbaine.*—M. Cheftel, architecte.

*Octroi.*—M. Chapou.

### MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BEUST, *Maire*; BENOIST, *Adjoint*; Camberton, Leclerc, Riotteau, Thévenet, Chesnais, Angé, Fossé, Herpin, Arnaudin, Dumoncel, Adelus, Boissard-Grandmaison, Toupet, Dairou, Lema-niché, Godon, Bavent, Pestom, Trocheris; Caillemer, Le Mengnonnet, Le Prince, Pannier, Lefèvre, Guillebot.

*Bureaux.*—M. Dupont, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. L. Durier.

*Voirie urbaine.*—M. Allain, architecte.

*Octroi.*—M. Aubry, directeur.

### MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHANEUX, BOCLEMENT-D'INGRENIART, *Adjoint*; Baude, Buhot, Daniel, Le Barbé, Delaunay, Le Granché, Monnoye, Viel, Renault, Mahien, Le Cerf, Séhier, Mouchel, Desmares, Canoville, Gosse, Leblanc, Hainneville, Joublin, Hottot, Pigeon, Leroy, Favier, Leneveu.

*Bureaux.*—M. Boivin, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Lehacheley.

*Voirie urbaine.*—MM. Didier, architecte de la ville; Drouet, agent-voyer.

*Octroi.*—M. Raoult, préposé en chef.

*Archives.*—M. Digard (de Lousta), archiviste.

### MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire*, officier d'académie; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoint*; Jehenne, Le Pelletier, Hélène, Daireaax, Gallien, Avril, Lemare, Dudouy, Leloup, Grandin, Quenault, Quesnel, Fremin du Mesnil, Le Pesant, Duprey, Goulain, Coulomb, Dudouy, Poisson, Beiard.

*Bureaux.*—M. Chapel, secrétaire.

*Recette municipale.*—M. Lansot.

*Voirie urbaine.*—MM. Desheulles, architecte de la ville; Lecaplain, agent-voyer.

**Octroi.**—MM Piton \*, préposé en chef; Jolivet, brigadier.

**MAIRIE DE MORTAIN.**

**MM. MOULIN, Maire; DELAPORTE, Adjoint; Queslier, Amand, Piel, Coupeau, Poullain, Josset, Champs (fils), Levallois, Castille, Broux, Hervieu, Bizet, de Vaufleury, Boursin.**

**Bureaux.**—M. Jamon, secrétaire.

**Recette municipale.**—M. Montembault.

**Voies urbaines.**—M. Bernard.

**Octroi.**—MM. Dupont et Aumon.

**MAIRIE DE VALOGNES.**

**MM. LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, Maire; LELEDY et BRICQUEBEC, Adjoint; Daireaux, Sébire \*, Lebunetel, Leneveu, Dansos, Martin de Bouillon, Henry, Flaux, Costard, Bernard, Oury, Lande, Leme-land, Adelus, Capelle, Foulon, Leclerc, Mauduit, Tariel.**

**Bureaux.**—M. Tolleiner, secrétaire.

**Recette municipale.**—M. Mabire, receveur.

**TABLEAU STATISTIQUE**

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1866.	1872.
Saint-Lo.....	9	417	92,905	88,950
Avranches.....	9	424	111,953	106,440
Cherbourg.....	5	73	92,401	87,634
Coutances.....	10	158	120,428	115,742
Mortain.....	8	74	71,098	67,926
Valognes.....	7	117	84,786	79,364
<b>TOTAUX.....</b>	<b>48</b>	<b>643</b>	<b>873,899</b>	<b>844,776</b>

Différence en moins, en 1872..... 29,123

## TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville .....	Beaumont.	Biville .....	Beaumont.
Agneaux .....	Saint-Lo.	Blainville .....	Saint-Malo-de-la-Lande.
Agon .....	Saint-Malo-de-la-Lande.	Blosville .....	Ste-Mère-Eglise.
Airel .....	Saint-Clair.	Boisroger .....	Saint-Malo-de-la-Lande.
Amfreville .....	Ste-Mère-Eglise.	Boisyvon .....	Saint-Pois.
Amigny .....	St-Jean-de-Daye.	Bolleville .....	La Haye-du-Puits.
Ancteville .....	Saint-Malo-de-la-Lande.	Boucey .....	Pontorson.
Anctoville .....	Bréhal.	Bouillon .....	Granville.
Angéy .....	Sartilly.	Bourey .....	Bréhal.
Angoville .....	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles .....	Villedieu.
Angoville-au-Plain .....	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville .....	Ste-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay .....	Lessay.	Braffais .....	Brécey.
Anneville .....	Id.	Brainville .....	Saint-Malo-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire .....	Quettehou.	Branville .....	Beaumont.
Annoville .....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Brécey .....	Brécey.
Appesville .....	La Haye-du-Puits.	Brectouville .....	Torigni-sur-Vire.
Ardevon .....	Pontorson.	Bréhal .....	Bréhal.
Argouges .....	Saint-James.	Bretteville .....	Octeville.
Aucey .....	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay .....	Lessay.
Auderville .....	Beaumont.	Breuville .....	Bricquebec.
Audouville-la-Hub <sup>t</sup> .....	Ste-Mère-Eglise.	Brévands .....	Carentan.
Aumeville-Lestre .....	Quettehou.	Bréville .....	Bréhal.
Auvers .....	Carentan.	Bricquebec .....	Bricquebec.
Auxais .....	Id.	Bricquebosq .....	Les Pieux.
Avranches .....	Avranches.	Bricqueville-la-Bl <sup>l</sup> .....	Coutances.
Azeville .....	Montebourg.	Bricqueville-sur-Mer .....	Bréhal.
Bacilly .....	Sartilly.	Brillevast .....	St-Pierre-Eglise.
Barenton .....	Barenton.	Brix .....	Valognes.
Barfleur .....	Quettehou.	Brouains .....	Sourdeval.
Barneville .....	Barneville.	Brucheville .....	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny .....	Id.	Buais .....	Le Teilleul.
Baudre .....	Saint-Lo.	Camberton .....	Coutances.
Baudreville .....	La Haye-du-Puits.	Cametours .....	Cerisy-la-Salle.
Baupte .....	Périers.	Camprond .....	St-Sauv <sup>r</sup> -Londelin.
Beauchamps .....	La Haye-Pesnel.	Canisy .....	Canisy.
Beaucoudray .....	Tessy-sur-Vire.	Canteloup .....	St-Pierre-Eglise.
Beauficel .....	Sourdeval.	Canville .....	La Haye-du-Puits.
Beaumont .....	Beaumont.	Carantilly .....	Marigny.
Beauvoir .....	Pontorson.	Carentan .....	Carentan.
Bellefontaine .....	Juvigny.	Carnet .....	Saint-James.
Belval .....	Cerisy-la-Salle.	Carneville .....	St-Pierre-Eglise.
Benoltville .....	Les Pieux.	Carolles .....	Sartilly.
Bérigny .....	Saint-Clair.	Carquebut .....	Ste-Mère-Eglise.
Beslon .....	Percy.	Carteret .....	Barneville.
Besneville .....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>le</sup> .....	Catteville .....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>le</sup> .....
Beuvrigny .....	Tessy-sur-Vire.	Catz .....	Carentan.
Beuzeville-au-Plain .....	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny .....	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast <sup>le</sup> .....	Id.	Céaux .....	Ducey.
Biéville .....	Torigni-sur-Vire.	Cérences .....	Bréhal.
Biniville .....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>le</sup> .....	Cerisy-la-Forêt .....	Saint-Clair.
Bion .....	Mortain.	Cerisy-la-Salle .....	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey .....	Isigny.	Feugères.....	Périers.
Champcerwon.....	La Haye-Pesnel.	Fierville.....	Barneville.
Champcey.....	Sartilly.	Flamanville.....	Les Pieux.
Champeaux.....	Id.	Fleury.....	Villedieu.
Champrépus.....	Villedieu.	Flottemanville.....	Montebourg.
Chanteloup.....	Bréhal.	Flottemanville-Hag <sup>e</sup>	Beaumont.
Chasseguéy.....	Juvigny.	Folligny.....	La Haye-Pesnel.
Chavoy.....	Avranches.	Fontenay.....	Mortain.
Chef-du-Pont.....	Ste-Mère-Eglise.	Fontenay.....	Montebourg.
Cherbourg.....	Cherbourg.	Foucarville.....	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron..	Villedieu.	Fourneaux.....	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville.....	Montebourg.
Chevreville.....	St-Blaire-du-Harouët.	Gathemo.....	Sourdeval.
Chevry.....	Tessy-sur-Vire.	Gatteville.....	St-Pierre-Eglise.
Clitourps.....	St-Pierre-Eglise.	Gavray.....	Gavray.
Coigny.....	La Haye-du-Puits.	Geffosses.....	Lesay.
Colomby.....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .	Genets.....	Sartilly.
Condé-sur-Vire.....	Torigni-sur-Vire.	Ger.....	Rarenton.
Contrières.....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Gerville.....	La Haye-du-Puits.
Cormeray.....	Pontorson.	Giéville.....	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville.....	St-Pierre-Eglise.	Glatigny.....	La Haye-du-Puits.
Coudeville.....	Bréhal.	Golleville.....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .
Coulouvray-Boisbenâtre.	Saint-Pois.	Gonfreville.....	Périers.
Courcy.....	Coutances.	Gonneville.....	St-Pierre-Eglise.
Courtils.....	Ducey.	Gorges.....	Périers.
Coutances.....	Coutances.	Gouberville.....	St-Pierre-Eglise.
Couvains.....	Saint-Clair.	Gourbesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Couville.....	Octeville.	Gourfaleur.....	Canisy.
Crasville.....	Quettehou.	Gouvets.....	Tessy-sur-Vire.
Créances.....	Lessay.	Gouville.....	Saint-Malo-de-la-Lande.
Cretteville.....	La Haye-du-Puits.	Graignes.....	St-Jean-de-Daye.
Crollon.....	Ducey.	Granville.....	Granville.
Crosville.....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .	Gratot.....	Saint-Malo-de-la-Lande.
Curey.....	Pontorson.	Gréville.....	Beaumont.
Cuves.....	Brécey.	Grimesnil.....	Gavray.
Dangy.....	Canisy.	Grosville.....	Les Pieux.
Denneville.....	La Haye-du-Puits.	Guéhébert.....	Cerisy-la-Salle.
Digoville.....	Octeville.	Guilberville.....	Torigni-sur-Vire.
Digulleville.....	Beaumont.	Hambye.....	Gavray.
Domjean.....	Tessy-sur-Vire.	Hamelin.....	Saint-James.
Donville.....	Granville.	Hardinvast.....	Octeville.
Doville.....	La Haye-du-Puits.	Hautteville.....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .
Dragey.....	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard.	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.
Ducey.....	Ducey.	Hauteville-sur-Mer..	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.
Ecausseville.....	Montebourg.	Néauville.....	Les Pieux.
Ecoqueneauville.....	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrevon.....	Marigny.
Eculleville.....	Beaumont.	Helleville.....	Les Pieux.
Emondeville.....	Montebourg.	Hémevez.....	Montebourg.
Equeurdreville.....	Octeville.	Henneville.....	Octeville.
Equilly.....	Bréhal.	Hérenguerville.....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.
Eroudeville.....	Montebourg.	Herqueville.....	Beaumont.
Etienville.....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .	Hengueville.....	Saint-Malo-de-la-Lande
Fermanville.....	St-Pierre-Eglise.	Heussé.....	Le Tailloul.
Ferrières.....	Le Tailloul.	Hiesville.....	St-Mère-Eglise.
Fervaches.....	Tessy-sur-Vire.	Mocquigny.....	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville .....	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain. ....	Percy.
Houtteville. ....	La Haye-du-Puits.	Le Ham .....	Montebourg.
Huberville .....	Valognes.	Le Hommet-d'Arthenay ..	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil .....	Bréhal.	Le Loreur .....	Bréhal.
Huisnes .....	Pontorson.	Le Lorey .....	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.
Husson .....	Le Teilleul.	Le Luot .....	La Haye-Pesnel.
Hyenville .....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Le Mesnil .....	Barneville.
Isigny .....	Isigny.	Le Mesnil-Adelée. ...	Juigny.
Jobourg .....	Beaumont.	Le Mesnil-Amand ..	Gavray.
Joganville .....	Montebourg.	Le Mesnil-Amey ..	Marigny.
Juilley .....	Ducey.	Le Mesnil-Angot. ...	St-Jean-de-Daye.
Juigny .....	Juigny.	Le Mesnil-Aubert. ...	Bréhal.
La Baleine .....	Gavray.	Le Mesnil-Auval ..	Octeville.
La Barre-de-Semilly.	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs. ...	Isigny.
La Bazoge .....	Juigny.	Le Mesnil-Bonant. ...	Gavray.
La Beshière .....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus. ....	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendella.
La Bloutière .....	Villedieu.	Le Mesnil-Drey ....	La Haye-Pesnel.
La Bonneville .....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .	Le Mesnil-Eury ....	Marigny.
La Boulouze .....	Ducey.	Le Mesnil-Garnier .	Gavray.
La Chaise-Baudouin.	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert ..	Saint-Pois.
La Chapelle-Cécelin.	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman ..	Canisy.
La Chapelle-du-Fest	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue .....	Gavray.
La Chapelle-Enjug <sup>r</sup> ..	Marigny.	Le Mesnillard ....	St-Bilaire-du-Harouët.
La Chapelle-Urée ..	Brécey.	Le Mesnil-Opac .....	Tessy-sur-Vire.
La Colombe .....	Percy.	Le Mesnil-Ozenne ..	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Juigny.
La Feuillie .....	Lessay.	Le Mesnil-Raoult. ...	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy .....	Ayranches.	Le Mesnil-Rogues ..	Gavray.
La Gohannière .....	Id.	Le Mesnil-Rouxelin .	Saint-Lo.
La Haye-Bellefond. .	Percy.	Le Mesnil-Thébault .	Isigny.
La Haye-d'Ectot. ...	Barneville.	Le Mesnil-Tôve ....	Juigny.
La Haye-du-Puits. .	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véron ..	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel. ...	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot. ...	Marigny.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman .	Gavray.
La Luc <sup>e</sup> -d'Outre-Mer	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg. ....	Mortain.
La Luzerne .....	Saint-Lo.	Lengronne .....	Gavray.
La Mancellière .....	Isigny.	Le Perron .....	Torigni-sur-Vire.
La Mancellière .....	Canisy.	Le Petit-Celland. ...	Brécey.
Lamberville .....	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis .....	Périers.
La Meauffe .....	Saint-Clair.	Le Rozel .....	Les Pieux.
La Meurdraquière ..	Bréhal.	Les Biards .....	Isigny.
La Mouche .....	La Haye-Pesnel.	Les Chambres .....	La Haye-Pesnel.
Lapenty .....	St-Bilaire-du-Harouët.	Les Champs-de-Loques. .	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle .....	Quettehou.	Les Chéris .....	Ducey.
La Rochelle .....	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays .....	Brécey.
La Ronde-Haye ...	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin	Les Loges-Marchis .	St-Bilaire-du-Harouët.
Lastelle .....	Périers.	Les Loges-s <sup>r</sup> -Brécey	Brécey.
La Trinité .....	Villedieu.	Les Moitiers-d Allonne. .	Barneville.
Laulne .....	Lessay.	Les Moitiers-en-Bauptois.	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .
La Vendée .....	Saint-Malo-de-la-Lande.	Les Pas .....	Pontorsqn.
Le Buat .....	Isigny.	Les Perques .....	Bricquebec.
Le Chefresne .....	Percy.	Les Pieux .....	Les Pieux.
Le Dézert .....	St-Jean-de-Daye.	Lessay .....	Lessay.
Le Fresne-Poret ...	Sourdeval.	Lestre .....	Montebourg.
Le Grand-Celland ..	Brécey.	Les Veys .....	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu .....	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle .....	Saint-Clair
Le Teilleul .....	Le Teilleul.	Morigny .....	Percy.
Le Theil .....	St-Pierre-Eglise.	Morsalines .....	Quettehou.
Le Valdécie .....	Barneville.	Mortain .....	Mortain.
Le Val-Saint-Pair...	Avranches.	Morville .....	Briquebec.
Le Vast .....	St-Pierre-Eglise.	Moulines .....	St-Hilaire-du-Harcouët.
Le Vicel .....	Quettehou.	Moyon .....	Tessy-sur-Vire.
Le Vréto .....	Briquebec.	Munewille-le-Bingard	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.
Liesville .....	Ste-Mère-Eglise.	Munewille-sur-Mer .	Bréhal.
Lieusaint .....	Valognes.	Nacqueville .....	Beaumont.
Lingard .....	Saint-Pois.	Naftel .....	Isigny.
Lingreville .....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Nay .....	Périers.
Lithaire .....	La Haye-du-Puits.	Négreville .....	Briquebec.
Lolif .....	Sartilly.	Néhou .....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .
Longueville .....	Bréhal.	Neufmesnil .....	La Haye-du-Puits.
Lozon .....	Marigny.	Neuville-au-Plain...	Ste-Mère-Eglise.
Macey .....	Pontorson.	Neuville-en-Beaum <sup>t</sup> .	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .
Magneville .....	Briquebec.	Néville .....	St-Pierre-Eglise.
Marcey .....	Avranches.	Nicorps .....	Coutances.
Marchésieux .....	Périers.	Noirpalu .....	La Haye-Pesnel.
Marilly .....	Ducey.	Notre-Dame-de-Canilly .	Cerisy-la-Salle.
Margueray .....	Percy.	Notre-D <sup>e</sup> -de-Livoye .	Brécey.
Marigny .....	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle .	Saint-Clair.
Martigny .....	St-Hilaire-du-Harcouët.	Notre-D <sup>e</sup> -de-Touchet	Mortain.
Martinvast .....	Octeville.	Nouainville .....	Octeville.
Maupertuis .....	Percy.	Octeville .....	Id.
Maupertus .....	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Méautis .....	Carentan.	Omonville-la-Petite .	Beaumont.
Millières .....	Lessay.	Omonville-la-Rogue	Id.
Milly .....	St-Hilaire-du-Harcouët.	Orglandes .....	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .
Mobecq .....	La Haye-du-Puits.	Orval .....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.
Moidrey .....	Pontorson.	Ourville .....	Barneville.
Montabot .....	Percy.	Ouille .....	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville .....	Montebourg.
Montaigu-les-Bois ..	Gavray.	Parigny .....	St-Hilaire-du-Harcouët.
Montanel .....	Saint-James.	Percy .....	Percy.
Montbray .....	Percy.	Périers .....	Périers.
Montchaton .....	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Perriers-en-Beauficel . .	Sourdeval.
Montcuit .....	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin .	Picauville .....	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg .....	Montebourg.	Pierreville .....	Les Pieux.
Montfarville .....	Quettehou.	Pirou .....	Lessay.
Montgardon .....	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu . . .	Torigni-sur-Vire.
Montgothier .....	Isigny.	Plomb .....	Avranches.
Monthuchon .....	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.	Poilley .....	Ducey.
Montigny .....	Isigny.	Pontaubault .....	Avranches.
Montjoie .....	Saint-James.	Pont-Hébert .....	St-Jean-de-Daye.
Montjoie .....	Saint-Pois.	Pontorson .....	Pontorson.
Montmartin-en-Graignes .	St-Jean-de-Daye.	Ponts .....	Avranches.
Montmartin-sur-Mer	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Portbail .....	Barneville.
Montpinchon .....	Cerisy-la-Salle.	Précey .....	Ducey.
Montrabot .....	Torigni-sur-Vire.	Précorbin .....	Torigni-sur-Vire.
Montreuil .....	Marigny.	Prétot .....	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel ..	Pontorson.	Querqueville .....	Octeville.
Montsurvent .....	Saint-Malo-de-la-Lande.	Quettehou .....	Quettehou.
Montviron .....	Sartilly.	Quettetot .....	Briquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville . . . . .	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Saint - Germain - de-	
Quibou . . . . .	Canisy.	Tournebut . . . . .	Montebourg.
Quinéville . . . . .	Montebourg.	Saint - Germain - de-	
Raids . . . . .	Carentan.	Varreville . . . . .	Ste-Mère-Eglise.
Rampan . . . . .	Saint-Lo.	St - Germain - le - Gail-	
Rancoudray . . . . .	Mortain.	lard . . . . .	Les Pieux.
Rauville-la-Bigot . . .	Bricquebec.	Saint - Germain - sur-	
Rauville-la-Place . . .	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .	Sèves . . . . .	Périers.
Ravenoville . . . . .	Ste-Mère-Eglise.	St-Germain-sur-Ay . . .	Lessay.
Reffuveille . . . . .	Juvigny.	Saint-Gilles . . . . .	Marigny.
Regnéville . . . . .	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer.	Saint-Hilaire-du-Har-	Saint - Hilaire - du -
Reigneville . . . . .	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>ie</sup> .	couët . . . . .	Harcouët.
Remilly . . . . .	Marigny.	St-Hilaire-Petitville . .	Carentan.
Retôville . . . . .	St-Pierre-Eglise.	Saint-James . . . . .	Saint-James.
Réville . . . . .	Quettehou.	Saint-Jean-de-Daye . . .	St-Jean-de-Daye.
Romagny . . . . .	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize . . .	Avranches.
Roncey . . . . .	Cerisy-la-Salle.	St-Jean-de-la-Rivière . .	Barneville.
Ronthon . . . . .	Sartilly.	St-Jean-de-Savigny . . .	Saint-Clair.
Rouffigny . . . . .	Villedieu.	St-Jean-des-Baisants . . .	Torigni-sur-Vire.
Rouxville . . . . .	Torigni-sur-Vire.	St-Jean-des-Champs . . .	La Haye-Pesnel.
Sacey . . . . .	Pontorson.	Saint-Jean-du-Corail . . .	Brécey.
Saint-Amand . . . . .	Torigni-sur-Vire.	Saint-Jean-du-Corail . . .	Mortain.
St-André-de-Bohon . . .	Carentan.	St-Jean-le-Thomas . . . .	Sartilly.
St-André-de-l'Epine . .	Saint-Clair	Saint-Jores . . . . .	Périers.
St-Aubin-des-Préaux . .	Granville.	St-Laurent-de-Cuves . . .	Saint-Pois.
St-Aubin-de-Terregatte .	Saint-James.	Saint - Laurent - de -	
St-Aubin-du-Perron . . .	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.	Terregatte . . . . .	Saint-James.
Saint-Barthélemy . . . .	Mortain.	Saint-Léger . . . . .	La Haye-Pesnel.
Saint-Brice . . . . .	Avranches.	Saint-Lo . . . . .	Saint-Lo.
St-Brice-de-Landelle . .	St-Hilaire-du-Harcouët.	Saint-Louet-sur-Vire . . .	Tessy-sur-Vire.
Saint-Christophe-du-Foc .	Les Pieux.	Saint-Loup . . . . .	Avranches.
Saint-Clair . . . . .	Saint-Clair.	St-Malo-de-la-Lande . . .	Saint-Malo-de-la-Lande.
Saint-Clément . . . . .	Mortain.	Saint-Marcof . . . . .	Montebourg.
Saint-Côme-du-Mont . . .	Carentan.	St-Martin-d'Aubigny . . .	Périers.
St-Cyr-du-Bailleul . . . .	Barenton.	Saint - Martin - d' Au-	
Saint-Cyr . . . . .	Montebourg.	douville . . . . .	Montebourg.
Saint-Denis-le-Gast . . . .	Gavray.	Saint-Martin-de-Bon-	
Saint-Denis-le-Vêtu . . .	Cerisy-la-Salle.	fossé . . . . .	Canisy.
Saint-Ebrémond-de-		St-Martin-de-Cenilly . . .	Cerisy-la-Salle.
Bonfossé . . . . .	Canisy.	St - Martin-de-Chau-	
Sainteny . . . . .	Carentan.	lieu . . . . .	Sourdeval.
Saint-Florel . . . . .	Montebourg.	Saint-Martin-de-Lan-	
Saint-Fromond . . . . .	St-Jean-de-Daye.	delles . . . . .	St-Hilaire-du-Harcouët.
St-Georg.-de-Bohon . . .	Carentan.	Saint - Martin - des -	
Saint-Georges-de-la-		Champs . . . . .	Avranches .
Rivière . . . . .	Barneville.	Saint-Martin-de-Var-	
Saint-Georges-de-Li-		reville . . . . .	Ste-Mère-Eglise.
voye . . . . .	Brécey.	St-Martin-le-Bouil-	
St-Georges-d'Elle . . . .	Saint-Clair.	lant . . . . .	Saint-Pois.
Saint - Georges - de-		St-Martin-le-Gréard . . .	Octeville.
Montcocq . . . . .	Saint-Lo.	St-Martin-le-Hébert . . .	Bricquebec.
Saint - Georges - de-		Saint-Maur-des-Bois . . .	Saint-Pois.
Rouelley . . . . .	Barenton.	Saint-Maurice . . . . .	Barneville.
St-Germain-d'Elle . . . .	Saint-Clair.	Saint - Michel - de - la-	
St-Germ.-des-Vaux . . . .	Beaumont.	Pierre . . . . .	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.



COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Saint-Michel-des-Loups . . . . .	Sartilly.	Ste-Marie-du-Mont ..	Ste-Mère-Eglise.
St-Nicolas-de-Coutances . . . . .	Coutances.	Sainte-Mère-Eglise..	Id.
St-Nicolas-de-Pierre-pont . . . . .	La Haye-du-Puits.	Sainte-Pience. . . . .	La Haye-Pesnel.
St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.	Sainte-Suzanne . . . . .	Périers.
Saint-Nicolas-près-Granville . . . . .	Granville.	Sainte-Suzanne . . . . .	Saint-Lo.
Saint-Osvin . . . . .	Avranches.	Sartilly . . . . .	Sartilly.
Saint-Pair . . . . .	Granville.	Saultchevreuil - du-Tronchet . . . . .	Villedieu.
St-Patrice-de-Claids.	Lessay.	Saussemesnil . . . . .	Valognes.
Saint-Pellerin . . . . .	Carentan.	Saussey . . . . .	Coutances.
Saint-Pierre-d'Arthéglise . . . . .	Barneville.	Savigny . . . . .	Cerisy-la-Salle.
Saint-Pierre-de-Coutances . . . . .	Coutances.	Savigny-le-Vieux . . . . .	Le Teilleul.
St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.	Sébeville . . . . .	Ste-Mère-Eglise.
Saint-Pierre-Eglise .	St-Pierre-Eglise.	Sénoville . . . . .	Barneville.
St-Pierre-Langers . .	Sartilly.	Servigny . . . . .	Saint-Malo-de-la-Lande.
Saint-Planchers . . . .	Granville.	Servon . . . . .	Pontorson.
Saint-Pois . . . . .	Saint-Pois.	Sideville . . . . .	Octeville.
Saint-Quentin . . . . .	Ducey.	Siouville . . . . .	Les Pieux.
St-Remi-des-Landes	La Haye-du-Puits.	Sortosville . . . . .	Montebourg.
Saint-Romphaire . . .	Canisy.	Sortosville-en-Beaumont . . . . .	Barneville.
Saint-Samson-de-Bonfossé . . . . .	Id.	Sottevast . . . . .	Bricquebec.
Saint-Sauveur-de-Chaulieu . . . . .	Sourdeval.	Sotteville . . . . .	Les Pieux.
Saint-Sauveur-de-Pierrepoint . . . . .	La Haye-du-Puits.	Soules . . . . .	Canisy.
Saint-Sauveur-la-Pommeraye . . . . .	Bréhal.	Sourdeval . . . . .	Sourdeval.
St-Sauveur-Lendelin	St-Sauv <sup>r</sup> -Lendelin.	Sourdeval-les-Bois .	Gavray.
St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vicomte.	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .	Subigny . . . . .	La Haye-Pesnel.
Saint-Sébastien-de-Raids . . . . .	Périers.	Surtainville . . . . .	Les Pieux.
Saint-Sénier-de-Beuvion . . . . .	Saint-James.	Surville . . . . .	La Haye-du-Puits.
Saint-Sénier-sous-Avranches . . . . .	Avranches.	Tailleped . . . . .	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .
Saint-Symphorien . .	La Haye-du-Puits.	Tamerville . . . . .	Valognes.
Saint-Symphorien . .	Le Teilleul.	Tanis . . . . .	Pontorson.
Saint-Symphorien . .	Torigni-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire . . . .	Tessy-sur-Vire.
Saint-Thomas . . . . .	Saint-Lo.	Teurthéville-Bocage	Quettehou.
Saint-Ursin . . . . .	La Haye-Pesnel.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Théville . . . . .	St-Pierre-Eglise.
St-Vigor-des-Monts .	Tessy-sur-Vire.	Tireped . . . . .	Brécey.
Sainte-Cécile . . . . .	Villedieu.	Tocqueville . . . . .	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Colombe . . . .	St-Sauv <sup>r</sup> -le-Vic <sup>te</sup> .	Tollevast . . . . .	Octeville.
Sainte-Croix-Hague.	Beaumont.	Tonneville . . . . .	Beaumont.
Ste-Croix-de-St-Lo . .	Saint-Lo.	Torigni-sur-Vire . . . .	Torigni-sur-Vire.
Sainte-Eugénie . . . .	Brécey.	Tourlaville . . . . .	Octeville.
Sainte-Généviève . . .	Quettehou.	Tourville . . . . .	Saint-Malo-de-la-Lande.
Sainte-Marie-du-Bois	Le Teilleul.	Tréauville . . . . .	Les Pieux.
		Trely . . . . .	Montmartin-s <sup>r</sup> -Mer .
		Tribehou . . . . .	St-Jean-de-Daye.
		Troisgots . . . . .	Tessy-sur-Vire.
		Turqueville . . . . .	Ste-Mère-Eglise.
		Urville . . . . .	Montebourg.
		Urville-Hague . . . . .	Beaumont.
		Vains . . . . .	Avranches.
		Valcanville . . . . .	Quettehou.
		Valognes . . . . .	Valognes.
		Vareguebecq . . . . .	La Haye-du-Puits.
		Varouville . . . . .	St-Pierre-Eglise.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Vasteville . . . . .	Beaumont.	Vierville . . . . .	Ste-Mère-Eglise.
Vaudreville . . . . .	Montebourg.	Villebaudon . . . . .	Percy.
Vaudrimesnil . . . . .	St-Sauv <sup>t</sup> -Lendelin.	Villechien . . . . .	Mortain.
Vauville . . . . .	Beaumont.	Villedieu . . . . .	Villedieu.
Vengeons . . . . .	Sourdeval.	Villiers . . . . .	Saint-James.
Ver . . . . .	Gavray.	Villiers-Fossard . . . . .	Saint-Clair.
Vergoncey . . . . .	Saint-James.	Vindefontaine . . . . .	La Haye-du-Puits.
Vernix . . . . .	Brécey.	Virandeville . . . . .	Octeville.
Vesly . . . . .	Lessay.	Virey . . . . .	St-Hilaire-du-Harcouët.
Vessey . . . . .	Pontorson.	Vrasville . . . . .	St-Pierre-Eglise
Vezins . . . . .	Isigny	Yquelon . . . . .	Granville.
Videcosville . . . . .	Quettehou.	Yvetot . . . . .	Valognes.
Vidouville . . . . .	Torigni-sur-Vire.		

## TABLEAU DES COMMUNES

### PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiquées par ☒ et les relais par ☐ ; le signe § placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO

#### CANTON DE SAINT-LO §. Population

SAINT-LO ☐	9287	656	☒	108253	14	»	28	»	»
Agneaux	786	691	Saint-Lo.	8631	»	2	26	2	2
Baudre	282	376	<i>Idem.</i>	4097	20	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	510	771	<i>Idem.</i>	6583	50	3	33	5	5
La Luzerne	85	196	<i>Idem.</i>	1536	»	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	320	476	<i>Idem.</i>	3966	»	5	33	5	5
Rampan	231	411	<i>Idem.</i>	3506	30	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	745	1187	<i>Idem.</i>	11610	25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	588	895	<i>Idem.</i>	9393	50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	384	506	<i>Idem.</i>	4745	25	7	33	7	7
Saint-Thomas	330	430	<i>Idem.</i>	4002	74	»	28	»	»

#### CANTON DE CANISY §. Population

CANISY	770	625	☒	6795	43	9	22	9	»
Dangy	933	973	Canisy.	6955	80	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7180	»	6	27	6	5
La Mancellière	438	680	<i>Idem.</i>	4724	70	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	177	192	St-Samson-de-Bonf.	1203	»	12	28	12	8
Quibou	1344	1713	Canisy.	13951	80	12	21	13	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	608	1198	<i>Idem.</i>	9479	50	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	801	1253	<i>Idem.</i>	6396	90	10	27	10	3
Saint-Romphaire	803	997	St-Samson-de-Bonf.	7077	20	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé	614	629	☒	5042	50	9	27	9	5
Souilles	943	1487	St-Samson-de-Bonf.	7802	50	16	23	16	11

#### CANTON DE CARENTAN §. Population

CARENTAN	3020	1567	☒	47869	03	28	34	28	»
Auvers	1077	1872	Carentan.	15382	65	32	35	32	6
Auxais	357	776	Sainteny.	6090	90	29	30	29	14
Brévands	443	921	Carentan.	8622	»	29	42	29	8
Catz	156	278	<i>Idem.</i>	3328	50	26	39	26	5
Les Vays	631	1243	<i>Idem.</i>	13510	30	28	41	28	7

## DU DÉPARTEMENT,

### ET PAR CANTON,

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

Chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**Population : 88,950 habitants.**

**13,533 habitants (11 communes).**

MM. Rauline.	MM. Queillé, N...	MM. N....	MM. Hébert ; Frères de la doctrine chrétienne. Godard.	MM <sup>lles</sup> Fromentin.
Yver. Nouet. Labbé. Noël.	Lefèvre. Barbanchon. De Saint-Laurent. Lamy.	Cousin. Delanoé. Caruel. Gault.	Mariette. <i>Réunie à St-André-de-l'Epine.</i>	Lion. Lefresne. Pichard.
Schmitt. Guilbert. Desplanques. Guilbert. Louvel. Polin.	Surget. Hulmel. Lesaulnier. Brouard. Boivin. Hamey.	Lebarbey. Leroux. <i>Blanchet.</i> Héon. Desurvire.	Postel. Fras. Leduc. <i>Réuni à Saint-Lo.</i>	Hédouin. Marie. Bonnesœur. Bellamy. Caillier.

**7,991 habitants (11 communes).**

Omont-Larivière. Leconte.	Pacary. Ernault.	<i>Louis.</i> Vermont, Lorance.	Rivet. Jouet.	Thomas. Diesnys, Sr Marie-Clotilde; Vonken
Grente. Lebarbey. Du Châtel. Lerond. Tanqueray. Blanchet. Guérand. Lafosse. Guilbert.	Tréfeu. Legrand. Herman. Cocaigne. Guernet. Simonne. Aumont. Yver. Fossard.	Leredde. Lemétayer. Cochard. Briant. Lemétayer. Lebonlanger, Maheux. Paris. Rainfroy. Desmonts.	Heubert. Legros.  Herman. Duquesnay. Goquelin. Gosselin. Sauvage. Thiébot.	Scelles. Bailleul. Legendre. Vaufléury. Mahias. Néel ; Lahaye. Carié. Legrand. Lesouef.

**11,528 habitants (14 communes).**

Gouville. Touzard. Roguelin. Gancel. Poignavant. Traisnel.	Houet, N... Lhotellier. Saint. Bucaille. Folliot. Gosselin.	<i>Lecler.</i> Potel. Séblin. Pouchard. Vautier. Leroux.	Lebarbler, Bertrand. Geslin.  Briens. <i>Réunis à Brévauds</i> Lamoureux.	Vassalès, Tricot, Huard Pacary. Corbet. Martin. Galliot.
---	--	---	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton	

*Suite du CANTON*

Méautis .....	878	1698	Carentan.	16638	»	27	31	27	6
Raids .....	507	667	Sainteny.	5790	75	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon .....	616	1042	<i>Idem.</i>	9588	20	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont .....	733	1256	Carentan.	15538	36	31	38	32	4
Sainteny .....	1691	2132	☒	21736	96	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon .....	649	1698	Sainteny.	9409	»	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville .....	376	983	Carentan.	10078	»	27	35	27	1
Saint-Pellerin .....	393	437	<i>Idem.</i>	4864	50	25	39	25	5

**CANTON DE MARIIGNY §. Population :**

MARIIGNY § .....	1364	1032	☒	12170	30	13	16	13	1
Carantilly .....	1001	1070	Marigny.	8546	83	16	19	16	4
Hébécrevon .....	868	1328	Saint-Lo.	9161	67	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger .....	975	1502	Marigny.	9415	93	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey .....	283	281	<i>Idem.</i>	2292	10	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury .....	280	346	<i>Idem.</i>	2882	20	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot .....	476	226	<i>Idem.</i>	2708	50	17	18	17	9
Lozon .....	531	886	<i>Idem.</i>	6219	»	17	18	17	6
Montreuil .....	302	646	<i>Idem.</i>	4674	60	15	21	15	6
Remilly .....	870	956	<i>Idem.</i>	8902	70	18	23	18	14
Saint-Gilles .....	604	783	Saint-Lo.	6560	50	7	21	7	6

**CANTON DE PERCY §. Population :**

PERCY .....	2974	3705	☒	22547	32	25	26	25	1
Beslon .....	1014	1726	Villedieu.	7357	17	34	35	34	9
La Colombe .....	760	1428	<i>Idem.</i>	6375	40	31	32	31	6
La Haye-Bellefond .....	235	285	Villebaudon.	1992	»	19	23	19	9
Le Chefresne .....	799	1130	Percy.	4862	»	28	22	26	3
Le Guislain .....	366	539	Villebaudon.	3335	»	21	23	21	9
Margueray .....	317	465	Percy.	1855	70	29	29	29	4
Maupertuis .....	343	541	Villebaudon.	2879	20	23	20	23	6
Montabot .....	669	1154	Percy.	4441	»	25	31	25	5
Montbray .....	1175	1409	St-Sever (Calvados).	8697	10	30	33	30	7
Morigny .....	266	435	<i>Idem.</i>	2166	»	31	36	31	11
Villebaudon .....	516	469	☒	3262	10	20	25	20	1

**CANTON DE SAINT-CLAIR §. Population :**

SAINT-CLAIR .....	606	800	☒	6928	46	12	40	12	1
Airel .....	726	1017	Saint-Clair.	10792	20	15	37	15	6
Bérigny .....	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7545	75	17	40	12	12
Cerisy-la-Forêt .....	1794	2383	☒	19364	20	18	46	18	9
Couvains .....	767	1503	Saint-Clair.	9876	»	10	38	10	4
La Meauffe .....	722	1022	<i>Idem.</i>	9538	41	9	37	9	6
Moon-sur-Elle .....	754	980	<i>Idem.</i>	8746	20	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle .....	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1293	67	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine .....	335	724	Saint-Lo.	4193	33	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle .....	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5077	20	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle .....	514	889	<i>Idem.</i>	5063	50	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
<b>CARENTAN.</b>				
<b>MM.</b> Berrotte. Bemeltier. Boricet. Bélin. de la Gonnivière. Bouissal-Dombreval. Boutel. Beaurepaire.	<b>MM.</b> Dujardin. Lavarde. Boissel. Hervieu. Laisné-Desvignets. Colette. Héroul. Sauvage.	<b>MM.</b> Lecointre. Farcy. Bécherel. Esliné. Rapilly. Baize. Legouche. Eury.	<b>MM.</b> Lemière. Orange. Lechevallier. Fauvel. Loquet. Pottier. Leterrier. Ollivier.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Lecaplain. Daniel. Baritel, <i>St Salote-Thécle.</i> Legarand. Grossin. Madeleine. Gancel.
814 habitants (11 communes).	<b>Menant.</b> Rihouey. Langlois. Dumont. Lemoigne. Catherine. Robin. Duperrouzel. Legrand. Defontaine. Hardy.	<i>Ollivier.</i> Leroy. Benoist. Girard. Bidois. Gosselin. Legastelois. Vivier. Lafosse. Vigier. Lesaulnier.	Gohin. Lemoigne. Legouet. Poullain ( <i>Ferdinand</i> ).  Vigot. Durel. Duval. Lemaitre. Lefèvre.	<b>Menant.</b> Gambillon. Macé. Fruchon. Lecardonnel. Delalande. Moulin. Olivier. Yger. Encoignard. Letellier.
634 habitants (12 communes).	Houel, <i>Lehérissey.</i> Pichard. Debroize. Carrey. Levallois. Durand. Lebrun. Voisin. Varin. Fizel. Deschamps. Sébert.	<i>Lelandais.</i> Lecann. Duval. Leroy. Hervy. Trincot. Pichard. Tesnière. Forest. Pousset. Lemonnier. Soyer.	Lemonnier. Guérin. Fautrad.  Dujardin. Lainé.  Lhermite. Cirou. Menard.	<b>Couette-Nicolle.</b> Lucas. Gallouin. Rabel. Lemaitre. Alliet. Lebiguais. Blanchet. Bouillet. Guérin. Robilhard. Danguy.
140 habitants (14 communes).	Jean. Groualle. Sansrefus. Malherbe. André. Leclerc. Regnouf de Vains Jeannette. Lefèvre. Pacary. Leclerc.	<i>Rihouey, Gardin.</i> Lebreton. Fontaine. Legallais. Hamelin. Lehéricchon. Morisset. Pigasse. Giret. Dubosq. Letenneur.	Dupré. Gohin. Bertin. Enguebec. Fremond. Thiébot. Tiphaigne.  Desmoulins.	Daniel. Levilly. Leroy. Hulmer. Le Mennier. Lemennicier. Renard. Langlois. Legrand. Delafosse. Rachine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Saint-Jean-de-Savigny . . . . .	487	753	Saint-Clair.	6274	13	44	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly . . . . .	351	461	Saint-Lo.	3491	7	35	7	9
Villiers-Fossard . . . . .	605	869	<i>Idem</i>	6502	85	6	34	6

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population

SAINTE-JEAN-DE-DAYE . . . . .	261	421	☒	4067	42	15	33	15
Amigny . . . . .	193	370	Pont-Hébert.	3344	50	8	25	8
Cavigny . . . . .	622	678	<i>Idem</i> .	8464	30	11	35	11
Graignes . . . . .	1158	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10328	53	21	33	21
Le Dézert . . . . .	777	1459	<i>Idem</i> .	11596	91	14	29	14
Le Hommet-d'Arthenay . . . . .	552	1486	<i>Idem</i> .	10792	»	13	27	13
Le Mesnil-Angot . . . . .	137	408	<i>Idem</i> .	4077	»	18	31	18
Le Mesnil-Véron . . . . .	188	283	<i>Idem</i> .	2791	»	18	33	18
Les Champs-de-Losque . . . . .	455	931	<i>Idem</i> .	9011	50	17	24	17
Montmartin-en-Graignes . . . . .	1370	3032	<i>Idem</i> .	24460	40	21	39	21
Pont-Hébert . . . . .	957	1499	☒	10391	»	7	31	7
Saint-Fromond . . . . .	914	1551	Saint-Jean-de-Daye.	19195	06	15	37	15
Tribehou . . . . .	1094	997	<i>Idem</i> .	8667	50	19	28	19

CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population

TESSY-SUR-VIRE . . . . .	1482	1586	☒	13747	63	18	34	18
Beaucoudray . . . . .	314	469	Villebaudon.	1983	»	21	27	21
Beuvrigny . . . . .	350	669	Tessy-sur-Vire.	2771	»	21	40	21
Chevry . . . . .	261	364	Villebaudon.	1966	»	19	29	19
Domjean . . . . .	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	8077	83	18	37	18
Fervaches . . . . .	541	480	<i>Idem</i> .	3436	58	15	33	15
Fourneaux . . . . .	178	234	<i>Idem</i> .	1497	»	21	37	21
Gouvets . . . . .	739	1101	Villebaudon.	4557	70	24	34	24
Le Mesnil-Opac . . . . .	366	557	Tessy-sur-Vire.	3234	»	12	31	12
Le Mesnil-Raoul . . . . .	383	399	Torigni-sur-Vire.	3041	»	12	32	12
Moyon . . . . .	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10421	70	14	30	14
Saint-Louet-sur-Vire . . . . .	341	733	<i>Idem</i> .	3466	10	21	40	21
Saint-Vigor-des-Monts . . . . .	960	1574	Villebaudon.	8651	80	27	37	27
Troisgots . . . . .	515	753	Tessy-sur-Vire.	4442	»	14	33	14

CANTON DE TORIGNY-SUR-VIRE ¶. Population

TORIGNY-SUR-VIRE . . . . .	2008	292	☒	19588	53	14	39	14
Biéville . . . . .	402	553	Torigni-sur-Vire.	3910	»	17	45	17
Brectouville . . . . .	167	375	<i>Idem</i> .	2442	50	14	40	14
Condé-sur-Vire . . . . .	1780	2489	<i>Idem</i> .	22023	11	9	30	9
Giéville . . . . .	647	1033	<i>Idem</i> .	6361	»	17	43	17
Guilberville . . . . .	1600	2215	<i>Idem</i> .	11678	41	21	45	21
La Chapelle-du-Fest . . . . .	165	374	<i>Idem</i> .	1532	40	12	40	12
Lamberville . . . . .	401	706	<i>Idem</i> .	5081	25	17	45	17
Le Perron . . . . .	338	459	<i>Idem</i> .	3137	83	20	43	20
Montrabot . . . . .	239	386	Torigni-sur-Vire.	2090	»	16	44	16

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**S SAINT-CLAIR.**

<b>MM.</b> Le Marguerite de Rochefort. Le M <sup>l</sup> de Mathan. Raoult.	<b>MM.</b> Duchemin. Le Guédois. Raulin.	<b>MM.</b> Templer. Hus. Fétille.	<b>MM.</b> Hulmel. Maurouard. Melot.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Charbonnel. Lucas. Boullot.
--	---	--	---	---

597 habitants (13 communes).

Pezeril. Desdevises. Heussebrot. Folliot. Lebas. Delisle. Angot. Pottier. Thouroude. Fouzard. Thouin.	Le Fèvre. Raulin. Angot. Voydie. Duclouet. Aupoix. Vaultier. Thouroude. Dujardin. Gancel. Horel.	<i>Gilbert.</i> Aubert. Auvray. Beaumont. Lebreuilly. Fontaine. Adam. Levieux. Bertaux. Langenais. Duval ; Delarue ; Bernard. Hue. Lechevalier.	Bailleul. Lebas. Leprovost. Desplanques.  Painchaud. Lerond. Michel.  Chrétienne. Lepetit.	Blondel. Layne. Levillain. Lesauvage. Chasles. Bigrel. Lemains. Houssin. Lecardronnel. Delacour ; Marie. Lemonnier ; Mes- nildrey. Delaville. Aubry.
---	--	--	--	---

863 habitants (14 communes).

Leguédois. Legablier. Delaville. Ladroue. Picot. Beaufils. Lemélor.-Lesmontils Loisel. Dyvrande.	Cochar. Joret. Hue. Gosselin. Launay. Roulligny. Lemazurier. Bisson. Vivier.	<i>Gillot.</i> Lebailly. Ménard. Lesoul. Camus. Brion. Abraham. Montaigu. Desvages.	Le Pauvre, fr. de la sect. (chrétiens).  Lenoir. Prévost.  Loisel.  Ravenel.  Levallois. Paris.	Godard, Sr Marie de Saint- (Luch). Canuet. Martin. Barbé. Delarogue. Lefranc. Morel. Restout. Bosquet, Sr Ste- Olympe. Delafosse. Lenordez. Leroux. Lemercère. Marie.
--	--	---	--	--

1,843 habitants (17 communes).

Hédouin. Varin. Suzanne. Chardine. Lepage. Cordhomme. Savarre. Godey. Joret. Rouel.	Guilouet. Flaust. Lepingard. Hubard. N... Legrand. Moulin. Flaust. Delaville. Hervieu.	<i>Leroy ; Darondel.</i> David. Lefresne. Lemaltre. Quendeville. Marguerite. Mourocq. Delaunay. Piton. Lefrançois.	Bucaille. Leberruyer.  Bréard. Lesigne. Godefroy.	Godey. Mottet. Lepelletier. Navet. Lechevalier. Ernouf. Lebugle. Décosse. Sanson. Boutemy.
--	---	---	--	---



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
Placy-Montaigu.....	503	899	Torigni-sur-Vire.	4834	20	45	20	6
Précorbain.....	646	721	<i>Idem.</i>	5453	50	11	39	6
Rouveville.....	393	576	<i>Idem.</i>	3733	16	12	39	9
Saint-Amand.....	1231	2162	<i>Idem.</i>	12518	50	15	41	12
Saint-Jean-des-Baisants...	1003	1336	<i>Idem.</i>	8088	75	10	37	7
Saint-Symphorien.....	209	387	<i>Idem.</i>	1974	75	18	43	4
Vidouville.....	289	445	<i>Idem.</i>	3123	15	43	15	10

Suite du CANTON DE

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**

CANTON D'AVRANCHES §. Population

AVRANCHES $\frac{1}{2}$ .....	8137	444	☒	82090	86	55	47	»
Chavoy.....	206	371	Avranches.	2199	»	50	42	6
La Godefroy.....	273	364	<i>Idem.</i>	1692	»	63	52	5
La Gohannière.....	183	380	<i>Idem.</i>	1775	25	61	52	9
Le Val-Saint-Pair.....	1092	1110	<i>Idem.</i>	10161	83	58	50	3
Marcey.....	824	673	<i>Idem.</i>	6317	83	56	49	3
Plomb.....	627	819	<i>Idem.</i>	5195	45	50	46	8
Pontaubault $\frac{1}{2}$ .....	374	195	<i>Idem.</i>	1962	70	66	54	7
Ponts.....	503	670	<i>Idem.</i>	5733	10	53	45	5
Saint-Brice.....	158	255	<i>Idem.</i>	1585	»	57	48	5
Saint-Jean-de-la-Haize....	665	895	<i>Idem.</i>	6184	»	55	45	5
Saint-Loup.....	504	646	<i>Idem.</i>	4064	75	62	54	6
Saint-Martin-des-Champs..	644	649	<i>Idem.</i>	5352	37	59	50	3
Saint-Ovin.....	357	679	<i>Idem.</i>	3960	50	63	55	7
St-Senier-sous-Avranches..	845	1253	<i>Idem.</i>	6546	22	57	49	5
Vains.....	885	858	<i>Idem.</i>	6563	»	59	52	6

CANTON DE BRÉCEY §. Population

BRÉCEY.....	2300	2103	☒	20581	53	49	48	17
Braffais.....	422	581	Brécey.	2639	70	46	35	13
Cuves.....	769	969	<i>Idem.</i>	7014	34	54	54	22
La Chaise-Baudouin.....	831	1203	<i>Idem.</i>	4389	20	48	43	16
La Chapelle-Urée $\frac{1}{2}$ .....	383	459	<i>Idem.</i>	1694	»	57	57	17
Le Grand-Celland.....	1031	1249	<i>Idem.</i>	4547	»	60	54	14
Le Petit-Celland.....	510	657	<i>Idem.</i>	2691	»	63	54	13
Les Cresnays.....	739	978	<i>Idem.</i>	5628	75	54	52	21
Les Loges-sur-Brécey....	430	527	<i>Idem.</i>	2803	50	45	44	19
Notre-Dame-de-Livoye....	270	353	<i>Idem.</i>	1837	10	48	47	15
Sainte-Eugénie.....	116	179	<i>Idem.</i>	804	»	51	43	10
Saint-Georges-de-Livoye..	410	552	<i>Idem.</i>	3376	50	53	48	14
Saint-Jean-du-Corail.....	187	362	<i>Idem.</i>	944	33	44	41	21
Saint-Nicolas-des-Bois....	284	357	<i>Idem.</i>	1853	75	46	45	18
Tirepiéd.....	1195	1697	Avranches.	11033	»	59	52	9
Vernix.....	312	584	Brécey.	4025	90	54	51	12

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**TONTENT-SUR-VING.**

<b>MM.</b> Auvray. Pain. Mariette. Pézeril. Lemaître. Delangle. Guernier (P).	<b>M.</b> Poret. Carville. Enés. Gillette. Marie. Moulin. Guernier (F).	<b>MM.</b> Huard. Guénier. Leflastré. Bréhier. Perdriel. Bochin. Mourocq.	<b>MM.</b> Thiébot. Poterie. Diguët. Keller.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Guyot, St-St-Etienne. Clouard. Lesongeur. Blier. Denis. Richet. Anne.
--	--	--	--	---

**Population : 106,840 habitants,**  
16,470 habitants (16 communes).

Sanson *.	Barbey, Latouche.	<i>Martinière, à St-Gervais; Barenton, à N.-Dame-des-Champs; Guérin, à St-Saturain</i>	Primaux.	Religieuses Ursulines ; Aumont.
Couëttil. Brière. Lamy. Langlois-Nouerie Besnier. Jamard. Primaux. Haupaix. Dubois. Roussel. Ruault. Lemasle. Duchemin. de St-Germain *. de Lancesseur.	Leroyer. Harel. Doublet. Desplanques. Oursin. Jouenne Godard. Gautier. Chaignon. Pichard. Blier. Pinel. Aubeut. Lechoisne. Portais.	Resbeut. Desplanches. Havard. Piquois. Duclos. Resbeut. Challier. Loisel. Bigot. Provost. Morin. Belloir. Maheux. Martin. Dupont *.	Houllier. Lemaître.  Anger. Aumont. Lemoine.  Chapin. Lemarié.	Besnard. Viel. Yvon. Béguin. Davy. Juin. Cauvet, St-St-Joseph. De Guette. Jubré. Lebiguais. Duchemin. Peslin. Marie. Leloutre. Ollivier.

10,240 habitants (16 communes).

Boudier. Camax. Lemardeley. Masselin. Turquetil. Jouenne. Jouenne. Harivel. Bidois. Laurence. Aumont. Loyvet. Robine. Debesne. Letréguilly. Guérin.	Augeard. Gauquelin. Bunel. Morin. Resneuf. Lefillâtre fils. Aubeut. N... Lair. Cahu. Fillâtre. Débieu. Lépron. Rigot. Bouffaré. Dodeman.	Guesnon. Le Tellier. Bunel. Leconte. Lecharpentier. Fortin. Gautier. Queslier. Leroy. Langlois. Lenormand. Payen. Guesdon. Prével. Lefranc. Guyot.	Piel. Delabroise. Lerouge. + Aumont.   Geffroy.	Herpin. Blin. Constantin. Joubault. Royer. Léves, St-St-Augustin. Leconte. Pichard. Fauvel. Dechérencé. Jouault. Poirier. Cordon. Boigroux. Belloir. Mazure.
--	---	---	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

**CANTON DE DUCY §. Population :**

DUCY .....	1760	1120	☒	12121	67	67	56	1	.
Céaux .....	592	786	Avranches.	4943	»	68	59	12	9
Courtills .....	525	614	Idem.	3760	83	69	60	13	10
Crollon .....	411	468	Ducey.	2674	»	70	61	13	10
Juilley .....	811	1182	Idem.	6503	50	68	68	11	5
La Boulouze .....	155	218	Idem.	966	50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne .....	326	460	Idem.	2060	»	68	58	11	9
Les Chéris .....	492	591	Idem.	3695	70	74	59	12	3
Marcilly .....	851	886	Idem.	5919	45	70	57	10	5
Poilly .....	951	1270	Idem.	8620	75	67	58	10	2
Précey .....	612	773	Idem.	4663	35	67	59	11	8
Saint-Quentin .....	1340	1668	Idem.	11730	20	61	53	6	4

**CANTON DE GRANVILLE §. Population :**

GRANVILLE ☒ .....	14747	268	☒	111209	44	49	29	26	.
Bouillon .....	544	639	Granville.	3877	66	60	39	20	10
Donville .....	893	296	Idem.	3837	43	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux .....	518	824	Idem.	6026	65	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville .....	1190	737	Idem.	12123	70	51	31	24	2
Saint-Pair .....	1346	1540	Idem.	13372	33	52	35	23	5
Saint-Planchers .....	1084	1197	Idem.	9343	07	56	23	21	7
Yquelon .....	426	214	Idem.	3158	»	48	27	26	4

**CANTON DE LA HAYE-PESNEL §. Population :**

LA HAYE-PESNEL .....	935	629	☒	7027	50	44	32	15	»
Beauchamps .....	630	411	La Haye-Pesnel.	4256	45	56	31	21	6
Champcervon .....	407	558	Idem.	2911	45	48	35	16	2
Folligny .....	437	410	Idem.	3137	90	43	29	19	4
Hocquigny .....	283	305	Idem.	1885	»	44	30	18	3
La Beslière .....	273	349	Idem.	2317	50	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer .....	796	1451	Idem.	6923	40	44	35	15	3
La Mouche .....	301	443	Idem.	2352	»	45	33	14	4
La Rochelle .....	576	731	Sartilly.	4298	40	49	37	13	5
Le Luot .....	446	851	Avranches.	4099	28	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey .....	352	421	La Haye-Pesnel.	2973	80	45	31	18	2
Les Chambres .....	228	418	Idem.	1953	»	48	36	13	4
Le Tanu .....	582	694	Idem.	4081	»	44	37	20	5
Noirpalu .....	177	819	Idem.	1351	»	44	37	15	5
Sainte-Pience .....	658	868	Avranches.	3553	20	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs .....	958	1202	La Haye-Pesnel.	8561	67	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

8,826 habitants (12 communes).

<b>MM.</b> Lebedel. Gilbert. Périer. Ysabel. Fardin. Barbey.	<b>MM.</b> Champion. Goujeon. Dupont. Juin. Datin. Mazure.	<b>MM.</b> <i>Gournel.</i> Miquelard. Gournel. Laurent. Guesnon. Champion.	<b>MM.</b> Larcher. Poulain.  Robert.	<b>MM<sup>lles</sup></b> N... Mauray. Costentin. Duguépéroux. Anger. Coursin, s <sup>r</sup> Saint-François. Pinel, s <sup>r</sup> Sainte-Anne. Etienvre. Bernard. Bainée. Mazier. Lhôtellier.
Loqué (Pierre).	Le Guérinain.	Leprovost.		
Gilbert. Poullain. Dupont. Provost. Dupont.	Fortin. Boutelou. Morin. Doublet. Lebedel.	Gallouin. Lemouland. Goron. Bouillet. Béatrix.	Roblin. Lavoué. Martel. Lejantel.	

20,748 habitants (8 communes).

Beust.	Benoist, Riotteau.	<i>Lecaplain; Allain.</i>	Prévot (frère Agalis), Boyot (frère Ametus).	Delabarre, Lulay et Josseaume.
Digée (Louis). Fissadame. Dairou. Chemin. Chesnay.	Digée (Alexis). Pellerin. Yver. Chevalier. Besnard.	Debroise. Garnier. Esnoult. <i>Mabire.</i> Thébaud; Gournay, à Kairon.	Lebasnier. Gohin. Leloutre. Lucas. Simonne.	Duval. Herty. Hamon. Borel, s <sup>r</sup> Clémentine. Legrand; Prével.
Chemin. Mahé.	Avril. Lepaumier.	Raulin. Dufresne.	Anquetil. Potier.	Rosselin. Fizel.

9,166 habitants (19 communes).

Lanos. Augrain. Poullain. Laurence. Lemains. Hédouin. Desfeux. Duguer-Cher. Lempereur de St-Pierre. Dugué-Cher. Dulin. Le Marquis. Allain. Langelier. Jonquier. De St-Pierre (Louis).	Avril. Simonne. Olive. Marion. Duval-Granderie. Lhomme. Lebréton. Vivier. Hurel.  Tetrel. Genvresse-Lafosse. Seigneul. Micouin. Jeannot. Beanier. Herpin.	<i>Vignon.</i> Jamont. Adelée. Huvé. Trochon. Lahuppe. Davy. Hulmel. Paillette.  Le Duc. Perrouault. Guérin. Raulin. Lenorais. Pitel. Maillard.	Legallais. Leblanc.   Gautier.  Painchaud.   Bouillon.  Follain. Tardif.	Durand. Hochard. Boisroux. Poidevin. Morel. Maillard. Lehodey. Levallois. Peslin.  Charbonnel. Perrouault. Boucé. Lelandais. Juin. Rose. Desfeux.
--	---	---	--	---

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Bureaux territoriaux de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les COMMUNES.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
Sujet de CARRÉ								
Saint-Léger .....	179	196	Sartilly.	1390 10	60	38	17	8
Saint-Ursain .....	364	537	La Haye-Pesnel.	3103 50	47	36	18	3
Subigny .....	584	790	Avranches.	4085 50	50	40	9	8
<b>CANTON DE PONTORSON §. Population :</b>								
Pontorson <input checked="" type="checkbox"/> .....	2234	415	<input checked="" type="checkbox"/>	16308 24	79	69	22	8
Ardeyon .....	386	830	Pontorson.	3886 20	77	68	20	8
Aucey .....	763	951	Idem.	5961 13	83	74	26	5
Beauvoir .....	436	557	Idem.	2962 50	84	69	21	8
Boucey .....	622	1063	Idem.	6166 70	84	72	23	2
Cormeray .....	136	190	Idem.	1193 50	76	68	21	6
Curey .....	350	574	Idem.	2898 28	77	67	20	4
Huisnes .....	361	654	Idem.	3515 50	75	66	19	10
Les Pas .....	339	460	Idem.	2705 25	77	67	19	5
Macey .....	306	587	Idem.	2676 »	78	67	19	6
Moldrey .....	312	636	Idem.	4066 56	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel .....	193	258	Idem.	1059 78	89	72	24	9
Sacey .....	1228	1527	Idem.	8860 46	86	72	25	7
Servon .....	622	923	Idem.	5658 70	71	62	14	10
Tanis .....	954	746	Idem.	3852 70	73	64	16	10
Vessey .....	976	1261	Idem.	6941 58	79	71	23	7
<b>CANTON DE SAINT-JAMES §. Population :</b>								
Saint-James .....	3100	1810	<input checked="" type="checkbox"/>	23359 42	77	67	20	8
Argouges .....	1224	1639	Saint-James.	8632 45	82	71	22	6
Carnet .....	604	1012	Idem.	5923 79	80	70	23	3
Hamelin .....	204	246	Idem.	1574 25	86	78	23	8
La Croix-Avranchin .....	878	1082	Idem.	6290 »	74	65	17	5
Montanel .....	1053	1548	Idem.	6154 75	80	71	24	10
Montjoie .....	506	745	Idem.	3714 25	77	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte .....	1626	2098	Idem.	13421 95	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte .....	1154	1641	Idem.	9337 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuviron .....	726	1114	Idem.	6369 40	71	62	14	10
Vergoncey .....	541	774	Idem.	4173 »	74	64	16	7
Villiers .....	460	791	Idem.	3899 45	77	67	20	7
<b>CANTON DE SARTILLY §. Population :</b>								
Sartilly .....	1288	1131	<input checked="" type="checkbox"/>	9976 07	44	39	11	8
Angey .....	235	247	Sartilly.	1464 »	53	42	14	3
Bacilly .....	1297	1587	Avranches.	10714 10	57	46	8	7
Carolle .....	423	384	Sartilly.	2809 20	62	41	19	8
Champcey .....	309	324	Idem.	2467 50	54	43	9	4
Champeaux .....	506	422	Idem.	3356 50	63	45	17	6
Dragey .....	676	1815	Idem.	6623 63	57	44	12	5
Genest .....	776	696	Avranches.	5602 70	58	47	11	8
Lohf .....	907	1248	Idem.	8776 40	55	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**DE LA HAYE-PESNEL.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Picot.	Lecoufle.	Guilbert.		Doré.
De Mary de Longueville	Letourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Pigeon.	Lebreuilly.	Thébault.	Aumont.
9,805 habitants (16 communes).				
Lefebvre.	Guichard.	<i>Havard.</i>	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornichard.	Breillot.		Tessière, St Sébastien.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage
Gaillard.	Blin.	Hamon.		Lethimonnier.
Guichard.	N.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Forget.		Sarrasin.
Piquereil.	Doré.	Théberge.		Dairou.
Provost.	Duprey.	Aubrée.		Dauguet.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
M <sup>is</sup> de Caqueray.	Dauguet.	Cluche.		Faguais.
Tardif de Moïdroy.	Allain.	Gautier.		Genevée.
Lecourt.	Ménard.	Dauguet.		Lenormand.
Guillard.	Dar denne.	Thébault.	Daubrée.	Barbé.
Provost.	Jamault.	Labigne.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Dinard.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Guillard.	Bigrel.	Goron.	Follain.

**12,537 habitants (12 communes).**

Morel.	Gautier, Chevalier;	<i>Legrand</i> ; Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Le- prieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Girard, fr. Ortairo.	Roussel; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenu.
Desgranges.	Douettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Giard.	Fontaine.
Despréaux.	Gaultier.	Chevalier.		Lechevalier.
Chevalier.	Chauvois.	Langlois.	Leroy.	Charbonnel.
Delacour.	Portier.	Templer.	Datin.	Yvon.
Du Homme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Gautier-Lapérière.	Guérin.	Delaporte.	Leteurtrois.	Vaujois.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.

**8,766 habitants (14 communes).**


Lemoine-Lechomay.	Esnault.	<i>Mauviel.</i>	Laurence.	Tessière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Chauvin.	Lérée.	Bougourd.	Primaux.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Couétil.
Lemétayer.	Lebréton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Blin.	Blandin.
Duchemin.	Leplat (Jules).	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Bellet.	Lefebvre.	Méquin.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

*Suite du CANTON F*

Montviron .....	408	593	Sartilly.	3821	70	52	42	9	4
Ronthon .....	363	484	<i>Idem.</i>	3485	50	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas .....	258	238	<i>Idem.</i>	2049	»	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups .....	539	1426	<i>Idem.</i>	4407	80	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers .....	785	840	<i>Idem.</i>	6321	63	56	39	16	7

**CANTON DE VILLEDIEU** §. Population :

VILLEDIEU  .....	3572	82	<input checked="" type="checkbox"/>	25705	58	34	32	22	4
Bourguenolles .....	443	764	Villedieu.	3637	75	41	40	18	8
Champrépus .....	710	912	<i>Idem.</i>	6005	75	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron .....	784	935	<i>Idem.</i>	4277	40	40	38	21	6
Fleury .....	893	1259	<i>Idem.</i>	8129	»	38	30	27	5
La Bloutière .....	578	923	<i>Idem.</i>	4908	»	33	28	28	6
La Lande-d'Airou .....	965	1509	<i>Idem.</i>	7156	20	39	38	19	6
La Trinité .....	678	917	<i>Idem.</i>	4385	83	42	40	18	8
Rouffigny .....	457	670	<i>Idem.</i>	3507	83	39	38	17	6
Sainte-Cécile .....	668	1149	<i>Idem.</i>	5982	75	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	<i>Idem.</i>	4698	05	36	34	20	2

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**

**CANTON DE CHERBOURG** §. Population :

CHERBOURG  .....	37215	654	<input checked="" type="checkbox"/>	330219	52	76	75	»	1
---	-------	-----	-------------------------------------	--------	----	----	----	---	---

**CANTON DE BEAUMONT** §. Population :

BEAUMONT .....	679	789	<input checked="" type="checkbox"/>	4826	21	93	82	18	7
Acqueville .....	347	579	Beaumont.	3553	50	84	75	11	10
Auderville .....	489	433	<i>Idem.</i>	4306	10	102	91	27	9
Biville .....	410	870	<i>Idem.</i>	3065	25	89	83	18	8
Branville .....	138	212	<i>Idem.</i>	1158	»	89	79	14	4
Digulleville .....	532	789	<i>Idem.</i>	6090	60	98	87	22	4
Eculleville .....	142	233	<i>Idem.</i>	1544	»	96	86	17	4
Flottemanville-Hague .....	466	1139	Cherbourg.	4681	»	86	77	9	11
Gréville .....	505	1003	Beaumont-Hague.	7513	45	98	82	16	4
Herqueville .....	212	291	<i>Idem.</i>	1463	25	97	86	22	4
Jobourg .....	593	1015	<i>Idem.</i>	6689	50	98	88	24	6
Nacqueville .....	442	844	<i>Idem.</i>	6896	50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite .....	378	614	<i>Idem.</i>	4173	40	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue .....	511	429	<i>Idem.</i>	3992	50	98	88	22	5
Saint-Croix-Hague .....	455	984	<i>Idem.</i>	4842	33	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux .....	684	635	<i>Idem.</i>	7384	95	102	91	26	8
Tonneville .....	200	383	Cherbourg.	2619	30	85	80	9	11
Urville-Hague .....	340	312	Beaumont-Hague.	3489	60	86	81	11	9
Vasteville .....	608	1672	<i>Idem.</i>	7866	15	87	78	12	10
Vauville .....	475	1138	<i>Idem.</i>	4539	50	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**SARTILLY.**

<b>MM.</b> Durand. Gosse. Soulâtre. Mancel. Gond.	<b>MM.</b> Dargenne. Leroy. Lenoir. Lebailly. Levallois.	<b>MM.</b> Sellier. Lhoste. Le Sénéchal. Dollé. Travers.	<b>MM.</b>  Jouault. Carouge.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Pigeon. Méril. Guilmin. Salmon. Laurent.
10,274 habitants (11 communes).				
Lepelletier. Pigeon. Lemare. Anquetil (E). Datin. Crespin. Potrel. Besnier. Tétré. Vivien. Salles.	Rachine; N... Legrand (Alexand.). Olive. Nové. Briens. Le Noir les Prés. Lepeltier. Nové Massue. N... Fauquet.	<i>Lebedel.</i> Landelle. Renault. Houssin. Le Chevallier. Bailleul (Franç.). Bailleul (Pierre). Bastard. Lemarre. Denot. <small>[de-Tranchet. Gosse; Boblot, à St-Pierre-</small>	Cucu.  Cervelle. Mahey. Delanoë. Esnouf. Manet. Etienne.  Sebire.	Marie. Anfray. Leblond. Milcent. Anfray. Coursin. Gastebois. Plaine. Allix. Belloir. Letourneur; Loyer.

**Population, 87,954 habitants.**

**23,580 habitants (1 commune).**

Liais.	Gourdiere-Deshameaux; Boulment-d'Ingremard.	<i>Lepelley</i> *, à S.-T; Hamel, à N.-D.-d.-R.; <i>Besnard</i> , à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gamas, Ravenel; Thomine, Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Soeurs Belleval-lée, Hamel, Sorrel, Gagnion, Geffrain.
--------	---	---	---	--

**8,606 habitants (20 communes).**

C <sup>te</sup> d'Aigneaux. Lefilliâtre. Michel-d'Annville. Bourget. Lesdos. Néel. Chazot. <i>Le Verre-Bulangechamp.</i> <i>Canoville-Lacouture.</i> Leboulanger. Digard. Grisel. Mesnil. Hochet. Paris-Lesfontaines. Trigan. Fleury. Lemoigne-Dulongpré. Jourdan. Legrand.	Le Marinel. Voisin. Picquot. Henri. Le Faix. Lecostey. Paris (L.). Dumoncel. Feuardent. Bigot. Samson. N... Falaize. Racine. Encolvey. Ladvenu. Fernagu. Paris (Prévallée). Cosnefroy Digard.	<i>Tesson.</i> Groult. Desvergez. Leparquier. Lahaye. Letourneur. Digard. Lemarinel. Lanon. Lemière. Héroul. Launay. Lecacheur. Leroy. Lebrun. L'Hullier. Puiney Lallemand. Bonissent. Hamel.	De Saint-Jores. Lebailly. Le Hardelay. Ingouf. <small>Ménil à St-Croix-Rogues.</small> Poupeville.  Cedevin. Picquot.  Jean. Martin. Duvard. Duhoux. Clément. Leneveu.  Bigard. Beaumont. Magnin	Hébert. Malloizel. Langevin. Léhoux.  Esnol. Lechevalier. Mouchel. Gautier. Dennebourg. Leboisselier. Lénoir. Gosselin. Fleuret. Collette. Lebrun. Chevalier. Saliot. Yvetot. Roblot
--	--	--	---	---



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
<i>Suite du CANTON DE</i>								
Maupertuis.....	373	335	Saint-Pierre-Eglise.	2841 50	70	73	11	7
Néville.....	295	348	<i>Idem.</i>	4108 50	78	83	24	7
Rétoville.....	237	340	<i>Idem.</i>	2961 »	77	82	23	6
Théville.....	392	777	<i>Idem.</i>	5055 »	76	74	15	2
Tocqueville.....	502	590	<i>Idem.</i>	7124 95	76	77	22	5
Varouville.....	403	418	<i>Idem.</i>	3529 03	75	79	20	3
Vrasville.....	149	143	<i>Idem.</i>	1377 91	76	80	21	4

**ARRODISSEMENT DE COUTANCES.**

COUTANCES $\frac{1}{2}$ .....	8027	333	☒	CANTON DE COUTANCES $\frac{1}{2}$ . Population :				
				74149 19	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette...	532	635	Coutances.	6913 90	33	5	5	5
Camberton.....	1155	1701	<i>Idem.</i>	11248 80	27	6	6	6
Courcy.....	943	1145	<i>Idem.</i>	1444 95	34	4	4	4
Nicorps.....	3351	563	<i>Idem.</i>	4854 73	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances...	625	881	<i>Idem.</i>	10054 64	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances...	216	449	<i>Idem.</i>	3977 70	28	»	»	»
Saussey.....	735	891	<i>Idem.</i>	5574 15	35	6	6	6

**CANTON DE BRÉHAL  $\frac{1}{2}$ . Population :**

BRÉHAL $\frac{1}{2}$ .....	1430	1362	☒	13774 28	44	19	19	»
Anctoville.....	202	215	Granville.	1827 60	50	27	27	9
Bourey.....	182	360	Cérences.	1709 »	41	22	22	10
Bréville.....	402	688	Bréhal.	3625 50	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer.....	1433	1464	<i>Idem.</i>	10456 »	46	18	18	2
Cérences.....	1942	2242	☒	20110 01	38	18	18	6
Chanteloup.....	376	417	Bréhal.	3098 50	43	21	21	2
Coudeville.....	830	872	<i>Idem.</i>	6567 20	46	21	21	2
Equilly.....	440	566	Gavray.	3846 50	44	29	29	13
Hudimesnil.....	1223	1877	Bréhal.	10831 27	50	24	24	5
La Meurdraquières.....	475	762	Cérences.	4070 50	43	26	26	11
Le Loreur.....	320	323	<i>Idem.</i>	1829 90	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert.....	500	596	<i>Idem.</i>	3724 »	36	14	14	11
Longueville.....	503	411	Granville.	4251 50	50	26	26	7
Munéville-sur-Mer.....	638	728	Cérences.	6256 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye.	468	527	Bréhal.	4028 50	47	27	27	12

**CANTON DE CERISY-LA-SALLE  $\frac{1}{2}$ . Population :**

CERISY-LA-SALLE.....	1775	1685	☒	13678 47	21	14	14	»
Belval.....	448	567	Coutances.	4120 75	27	6	6	7
Cametours.....	923	792	Marigny.	6509 »	17	14	14	6
Guéhébert.....	370	629	Roncey.	4295 50	40	14	14	10
Montpinchon.....	1383	1693	Cerisy-la-Salle.	12621 05	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly...	1708	2322	<i>Idem.</i>	14970 38	21	18	18	5
Ouville.....	821	1220	Coutances.	6558 50	31	9	9	7
Roncey.....	1024	1216	☒	10010 90	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu.....	1306	1317	Coutances.	11060 40	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly...	512	677	Roncey.	5044 25	23	18	18	6
Savigny.....	728	1016	Coutances.	6478 46	24	9	9	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**SAINT-PIERRE-ECLISE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Bourdet.	Gosselin.	Philippe.	Quévillon.	Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Henry.	Fortin.
Laurens.	Bouchard.	Henry.		Anger.
Gibon.	Lemaitre.	Mauduit.		Delacour.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Germain.	Féron.	Lefèvre.	Philippe.	Lefèvre.
Piard.	Laurent.	Cervalls.		Guesnon.

**Population : 113,742 habitants.**

12,768 habitants (8 communes).

Plaine.	Boissel - Dombrevail et Chevalier.	<i>Adeline ; Truffaut ; Febvrier.</i>	F <sup>res</sup> de la doct <sup>e</sup> chré <sup>e</sup> , Lainé.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Lahaye.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet.	Jauney.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Costey.	Lecaplain.	Leffleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	<i>Lemoine.</i>	<i>réunis à Contances</i>	
Potier du Parc.	Hédouin.	<i>Adeline.</i>	<i>Idem.</i>	
Tanqueray.	Heurtaut.	Adeline.	Leriverend.	Adeline.

11,373 habitants (16 communes).

Le Breton.	Legraverend.	<i>Langlois.</i>	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Hubert.	Faucon.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Guérad.
Maheut.	Duval.	<i>Touroude.</i>	Villedieu.	<i>cois, fr S-Isidore.</i>
<i>Docteur de la Vallée.</i>	Vallet.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Hecquard.	Leclère.	Julienne.	Boisivon.
Cacquevel.	Gouelle.	Duval.		Bailleul.
Lehérissay.	Touroude.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Février.	Hélie.	Lehoday.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Avenette.	Jourdan.	Harel.	Lirot.	Dubuisson.
Méquin.	Lecarpentier.	Boileau.	Robine.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	Levillain.	Pasturel.	Vigot.
Bouey.	Allain-les-Closets.	Templier.	Lepage.	Chauvin.

19,998 habitants (14 communes).

Savary.	Jéhenne.	<i>Turgis.</i>	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Delarogue.	Moulin.
Le Chevalier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Renouf.
Lecomte.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Rouley.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
<i>Varis de la Brunelière *</i>	Leconte.	Delauhay.	Letenneur.	Allix.
<i>Pacquet de Beauvais.</i>	Bouley.	Auvray.	Sévauz.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	De Saint-Denis.	Voisin.
Lehoday.	Delarue.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
Le Brun.	Deshogues.	Boulay.	Rault.	Debieu.
De Mons.	Rabec.	Mustel.	Duquesnay.	Gazengel.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	séparation territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

**CANTON DE GAVRAY §. Population :**

GAVRAY .....	1635	1601	☒	11845	18	34	18	18	»
Grimesnil .....	203	261	Gavray.	1721	55	31	15	15	6
Hambye .....	2690	2957	☒	23681	79	25	19	19	8
La Baleine .....	303	463	Gavray.	1894	50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand .....	493	675	Idem.	4123	20	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant .....	306	239	Idem.	1165	75	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier .....	658	923	Idem.	4777	59	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue .....	861	334	Idem.	2029	50	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues .....	456	478	Idem.	3055	»	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman .....	817	1071	Idem.	5592	»	40	24	24	6
Langronne .....	901	1208	Idem.	8977	37	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois .....	590	665	Idem.	4022	»	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast .....	1456	1671	Idem.	12494	31	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois .....	475	585	Idem.	2578	»	30	26	26	8
Ver .....	903	1376	Idem.	9145	68	38	22	22	4

**CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS §. Population :**

LA HAYE-DU-PUITS §.....	1420	517	☒	13201	20	44	29	29	»
Appesville .....	576	1321	Prétot.	12649	40	38	46	46	17
Baudreville .....	307	464	La Haye-du-Puits.	8132	»	51	36	36	7
Bolleville .....	434	623	Idem.	4255	»	46	31	31	2
Canville .....	397	534	Idem.	4706	41	54	39	39	10
Coigny .....	341	412	Prétot.	4343	10	40	42	42	13
Cretteville .....	622	682	Idem.	7908	85	46	43	43	14
Denneville .....	538	832	La Haye-du-Puits.	6223	50	54	39	39	10
Doville .....	522	1018	Idem.	5355	45	47	38	38	3
Gerville .....	199	582	Idem.	2776	»	44	28	28	5
Glatigny .....	407	499	Idem.	3131	50	52	37	37	8
Houtteville .....	233	448	Prétot.	4715	»	41	44	44	15
Lithaire .....	822	1414	La Haye-du-Puits.	6637	50	42	30	30	5
Mobecq .....	457	816	Idem.	6381	20	44	28	28	3
Montgardon .....	770	1331	Idem.	6974	90	46	32	32	2
Neufmesnil .....	279	532	Idem.	3428	»	46	32	32	2
Prétot .....	617	811	☒	6339	80	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont ..	662	813	La Haye-du-Puits.	5080	20	49	34	34	5
St-Remi-des-Landes .....	540	816	Idem.	4913	10	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont ..	441	819	Idem.	5632	»	50	35	35	6
Saint-Symphorien .....	384	581	Idem.	4726	50	45	30	30	1
Surville .....	348	746	Idem.	3126	50	53	39	39	10
Varenguebec .....	868	2120	Idem.	10232	80	50	36	36	7
Vindfontaine .....	709	838	Prétot.	7370	80	45	41	41	12

**CANTON DE LESSAY §. Population :**

LESSAY .....	1500	2248	☒	11654	»	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay .....	605	672	Lessay.	5963	»	40	26	26	5
Annoville .....	327	435	Gouville.	2864	30	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay .....	570	980	Lessay.	5965	»	48	30	30	9

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
<b>12,167 habitants (15 communes).</b>				
<b>MM.</b> Lefebvre-Gossot * Le Brun. Niobey *. Lecomte. Piel-Ferronnière. Michel. Fonnard. Benâtre. Le Brston. de Gourmont. Le Chevalier. Lebosq. Pignet. Soret. Auvray.	<b>MM.</b> Durville. Robine-Beanpré. Horel; Delarue. Dupont. Auvray. Desvages. Masus. L'Hermitte. Boudier. Foucher. Lecaplain. Durand. Hardy. Dupont. Dupont.	<b>MM.</b> <i>Morin.</i> Leroux. <i>Guilgaud</i> ; Béatrix. Hollande. Savary. Passais. Havel. Lemonnier. Le Légard. <i>Anquetil</i> ; Duchemin. Lebrun. Talbot. Morin. Piron, Lesage. Lemoigne.	<b>MM.</b> Letenneur. Saugrain, Pignet. Delaroché.  Regnault.  Plantegenest. Lebailleur. Delacour. Gombert. Goulet. Robine. Pignet.	<b>M<sup>lles</sup></b> Leroyer. Vimont. Cresté et Jean. Hennequin. Quesnel. Vimond. Hédouin. Guillotin. Levéque. Lebigot; Godard. Victor. Vibert. Godefroy. Duchesne. Tétral.
<b>12,936 habitants (24 communes).</b>				
<b>Moittier.</b>  Gruchy. Jean. Ozouf. Labanque. Vaultier. Lemoigne. de Beaudrap. Hostingue. Pitance. Roptin. Jehenne (Joseph) Lavoisy. Dolbet. Roptin. Lempérière. Le Mesley. Letourneur. Quenault. Quiédeville. Violette. Dubois. Marie. Lecomte.	<b>Chanteux.</b>  Pagny. Houssel. Moulin. Lecomte. Loquet. Dujardin. d'Aigremont. Lesage (L.). N... Luce. Jehenne (Alph.). Lemaltre. Doley. Lepoittevin. Leroux. Comte de Ste-Marie. Lerouge. N... Fauquet. Haize. Navarre. Giard. Travert.	<b>Clément.</b>  Mabire. Drieu. Gautier. Portais. Hallot. Lenoir. Dolbet. Riquier. Defénoùillère. Anger. Allain. Gohier. Lelièvre. Chapdelaine. Lemonchois. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Lemièrre. Turpin. Massieu. Godefroy.	<b>Donchin et Frères de la doctrine chrétienne.</b>  Cariot.  Lefrançois.  Galliot. Lefèvre. Surcouf.  Boursin.  Acquebey, Larsonneur. Maupas.  Plantegenest. Lamy. Pâquet. Rose.  Haroche. Esnault. Lerouge.	<b>Guillot.</b>  Fosse. Reffuveille. Laisney. Gaffre. Duval. Blard. Lebiguais. Hostingue. Baisnée. Holley. Gentés. Vichard. Godard. Vaultier. Bataille. Regnault. Molet. Février. Duval. Laurens. Villain. Lepelay. Gelée.
<b>12,033 habitants (13 communes).</b>				
<b>Fauvel.</b> Fautrat. Luce. Ecolivet.	<b>Navarre.</b> Butel. Dauvin. Audin:	<b>Hamel.</b> Desheulles. Hérouard. Desmottes.	<b>Lesigne.</b> Provost.  Morin.	<b>Esnouf.</b> Lion. Barré. Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale en hectares communaux.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances .....	2105	2150	☒	9520 06	39	21	21	3
Geffosses .....	4050	2034	Gouville.	9996 25	39	14	14	12
La Feuillie .....	604	4384	Périers.	4299 71	32	18	18	6
Laulne .....	505	888	Lessay.	6513 »	36	25	25	6
Millières .....	4100	2030	Périers.	7718 75	31	20	20	8
Pirou .....	1420	2811	Créances.	11463 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay .....	695	1878	Lessay.	7512 55	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids .....	400	559	Périers.	3615 75	32	22	22	9
Vealy .....	1136	1637	Lessay.	13811 92	41	26	26	5

CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER §. Population :

MONTMARTIN-SUR-MER .....	1066	1002	☒	8664 96	41	10	10	»
Annoville .....	910	851	Montmartin-sur-Mer.	6964 50	43	13	13	3
Contrières .....	641	913	Coutances.	8632 75	38	8	8	7
Hautleville-sur-Mer .....	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3191 50	40	12	12	2
Hérenquerville .....	277	274	Idem.	2251 50	43	13	13	2
Hyenville .....	344	331	Coutances.	3038 58	37	7	7	4
Lingreville .....	1496	923	Bréhal.	9796 25	45	15	15	5
Montchaton .....	686	689	Coutances.	4761 »	38	7	7	4
Orval .....	1966	1231	Idem.	11939 40	36	6	6	8
Quetreville .....	1529	1586	Idem.	13176 56	40	10	10	5
Regnéville .....	1955	1029	☒	11905 03	40	11	11	3
Trelly .....	1104	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8

CANTON DE PÉRIERS §. Population :

PÉRIERS .....	2515	1453	☒	28197 13	26	16	16	»
Beaupte .....	272	226	Prétot.	2911 »	37	34	34	18
Feugères .....	735	832	Périers.	7675 45	21	15	15	8
Gouffreville .....	423	898	Idem.	4554 »	35	23	23	7
Gorges .....	1165	2269	Idem.	13297 50	38	25	25	9
Lastelle .....	181	396	Prétot.	2264 10	38	28	28	12
Le Plessis .....	633	1086	Idem.	6561 10	35	28	28	12
Marchésieux .....	1351	1975	Périers.	15318 10	23	20	20	8
Nay .....	212	249	Idem.	1769 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne .....	165	352	Prétot.	2336 »	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte .....	452	819	Périers.	6887 40	32	22	22	6
Saint-Jores .....	753	1275	Prétot.	11067 50	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny .....	850	1581	Périers.	10569 40	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids .....	506	520	Idem.	4476 »	26	19	19	3

CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE §. Population :

SAINTE-MALO-DE-LA-LANDE .....	406	397	☒	2782 83	40	9	9	»
Agon .....	1600	1237	☒	9286 85	41	11	11	4
Arcteville .....	464	773	St-Malo-de-la-Lande.	4927 85	38	8	8	8
Blainville .....	1703	1290	Idem.	10224 52	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**E LESSAY.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Larose.	Pacquet.	Allain ; Holland.	Lebas.	<i>Deleage; Barze; Pustelco.</i>
Varin.	Lavallée-Godefroy.	Le Bedel.	Suzanne.	Beaufls.
Lebel.	Lebreton.	Surville.	Le Danois.	Loret.
Bazire.	Delaune.	Leroux.	Lelion.	Lemonnier.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
de Clamorgan.	Picot.	Girot.	Sohier.	Hurel.
Luce.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Heudes.	Le Goubey.	Lainé.	Desgranges.
Goguelin.	Dupray-Beuzeville.	Tabard.	Villette.	Leprovost.

11,664 habitants (12 communes).

Pannier.	Caignon.	<i>Folliot.</i>	Leprince.	Darche.
Créances.	Lecomte.	Beuchet ; Ollivier.	Le Mennier.	Crouin.
de Cahouët.	Deguëlle (F.).	Leroux.	Cléraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lépeu.	Loison.
Delalande.	Cléreaux.	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard.		Lerosey.
Davenet *.	Frémin.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carrouge.	du Mesnil-Adelée.	Besnard.	Réné.
Coulomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Beuve.	Ollivier.	Trochon.	Lebaindre.	Eudes.
Carouge.	Esnot.	Rapilly ; Carouge ; Delarue.	Henry.	Lamy ; Legardi- nier ; Addes.
Mesnage.	Fonard.	Gambillon.	Lahaye.	Coubrun.

10,192 habitants (14 communes).

Lebrun de Blon.	Voidie ; N...	<i>Ditousé.</i>	Marie.	Bary.
Vichard.	Laperruque.	Couvert.		Lesigne.
Grould.	Vivier.	Regnault.	Delacour.	Auvray.
Bezard.	Cauchard.	Guénier.	Thouroude.	Holley.
Malherbe.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Jean.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Lecluze.	Touroude.	Caillard.
Oger.	Moricet.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Desbarres.	Lemelletier.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Bellée.	Philippe.	Ecole libre.	
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Lefèvre.	Lecesne.
Bagot (J.).	Marséans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Marséq.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
Leguelinel.	Pacary.	Viard.	Legoubey.	Auvray.

10,128 habitants (13 communes).

Lerendu.	Poulain.	<i>Hamel.</i>	Saussey.	Journaux.
Potier.	N...	Guidon.	Lechevalier.	Enault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufls.		Auvray.
Lefournier.	Boivin.	Dupont.	Troude.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributiones directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
Boisrogier .....	535	529	St-Malo-de-la-Lande.	3283 75	41	10	10	4	
Brainville .....	303	319	<i>idem.</i>	2648 33	37	7	7	4	
Gouville .....	1668	1283	☒	18318 59	44	13	13	5	
Gratot .....	767	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8637 41	35	5	5	4	
Heugueville .....	705	674	Coutances.	7053 11	42	7	7	6	
La Vendée .....	398	503	<i>idem.</i>	3758 "	35	6	6	8	
Montsurvent .....	511	833	St-Malo-de-la-Lande.	6210 16	41	9	9	6	
Servigny .....	318	395	Coutances.	2713 75	38	7	7	7	
Tourville .....	750	903	St-Malo-de-la-Lande.	6690 50	40	8	8	4	

Suite du CANTON DE

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN §. Population :

SAINTE-SAUVEUR-LENDELIN ...	1658	1689	☒	15584 23	29	10	10	"
Camprond .....	564	619	Coutances.	3784 40	22	0	9	8
Hautteville-la-Guichard ...	1072	1198	Marigny.	8724 50	22	14	14	10
La Ronde-Haye .....	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4720 "	31	12	12	2
Le Lorey .....	1114	1456	Marigny.	11595 "	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus .....	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4510 53	24	14	14	5
Montcuit .....	459	384	<i>idem.</i>	3044 26	22	13	13	5
Monthuchon .....	565	764	Coutances.	5725 01	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard .....	1201	2000	St-Sauveur-Lendelin	10676 70	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron .....	536	750	<i>idem.</i>	5209 95	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre ..	354	484	<i>idem.</i>	3008 50	28	12	12	5
Vaudrimesnil .....	520	603	Périers.	3663 25	31	13	13	13

ARRODISSEMENT DE MORTAIN.

CANTON DE MORTAIN §. Population :

MORTAIN ☒ .....	2378	684	☒	17682 83	62	68	"	"
Bion .....	692	1264	Mortain.	5088 16	66	72	4	4
Fontenay .....	449	685	<i>idem.</i>	3376 83	67	68	8	8
Le Neufbourg .....	679	223	<i>idem.</i>	2656 20	62	68	2	2
Notre-Dame-de-Touchet ..	1340	1765	<i>idem.</i>	8591 50	71	78	10	10
Rancoudray .....	443	852	<i>idem.</i>	1653 50	68	75	7	7
Romagny .....	1469	2946	<i>idem.</i>	10138 66	67	71	4	4
Saint-Barthelemy .....	517	679	<i>idem.</i>	2921 52	59	64	4	4
Saint-Clément .....	1049	2382	<i>idem.</i>	5529 08	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail .....	599	1404	<i>idem.</i>	5009 25	67	41	6	6
Villechien .....	584	1082	<i>idem.</i>	5399 20	69	78	10	10

CANTON DE BARENTON §. Population :

BARENTON .....	2584	3535	☒	20224 07	72	78	10	"
Ger .....	2386	3936	☒	11016 08	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul .....	1633	2341	Barenton.	13566 60	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley ..	1482	2044	<i>idem.</i>	9139 70	77	83	15	5

CANTON D'ISIGNY §. Population :

ISIGNY .....	324	425	☒	2396 "	67	68	20	"
Chalandrey .....	548	768	Isigny.	3680 70	67	65	20	5
La Mancellière .....	542	750	<i>idem.</i>	3685 90	60	60	18	4
Le Buat .....	401	457	<i>idem.</i>	2813 "	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Blaisot.	Fauvel.	Larsonneur.	Darthenay.	Euvrie.
Fignard-Dudazert.	Lerond.	Menard.		Léhuby.
Laisney.	Quarante.	Bataille; Motin; Etienne.	Gaffe.	Vadet et Doublet.
Lemière.	Jacquel.	Boulay; Duval.	Giard.	Gilbert et Poirier.
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Lesaulnier.	Ozou.	Cardin.		Lemière.
Hélye.	Èuvremér.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.

9,484 habitants (12 communes).

Ferrand de la Conté*	Fatout.	<i>Burnel.</i>	Brunet.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Lenely.	Lamy.
Rihouey.	Lerouxel.	Auvray.	Desdevises.	Travers.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrice.	Sublin.
Lechevalier.	Osouf.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Lejeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Lefèvre.
Amourette.	Tesson.	Bouteloup.	Rélie.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
C <sup>te</sup> d'Auxais*.	Ledot.	Legrand.	Dusiquet.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Huard.		Dubois.
Gosset.	Lecanu.	Fautrad.	Anger.	Larsonneur.

**Population : 67,926 habitants.**

10,199 habitants (11 communes).

Moulin.	Delaporte.	<i>Menant.</i>	Cayron.	
Amand.	Potier.	Delarue.	Desdevises.	Auvray.
Pinot.	Couette.	Bagot.	Leterrier.	Letesnier, Sr François.
Poulein-Dumerais.	Piquois.	Colas-Lavigne.	<i>réuni à Mortain.</i>	
Debon.	Jullien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, Sr Mélanie.
Ledenais.	Millet.	Juhel.		Labigue.
Legrand (Anat.).	Delauney.	Lenicolais.	Bizault.	Leteigneur et Nicolle.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Dumont.	Delaunay.
Bochin.	Delatnay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Gaultier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquier.	Trochon.	Jauault.

8,085 habitants (4 communes).

Bechet.	Breillot; Montécot.	<i>Gilles.</i>	Gesbert.	Foinet, Sr Ste-Marie.
Esneu.	Dumaine; Lemoine.	Bailleul.	Gosselin.	Noël; Leroy.
Levesque.	Montécot.	Delamotte.	Monmirel.	Desieux et Hirbéc.
Málon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.

5,583 habitants (11 communes).

Dubreuil.	Tencère.	<i>Delarue.</i>		Abraham.
Jouenne (J.).	Jouenne (L.).	Seigneur.	Hollandé.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Hamelin.	Lemoine.		Fauchon.



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU.			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON

Le Mesnil-Bœufs.....	390	461	Isigny.	2361 50	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébaud.....	540	689	<i>idem.</i>	3745 »	65	66	24	4
Les Biards.....	944	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5992 25	70	71	23	3
Montgothier.....	578	750	Isigny.	3983 31	63	63	21	6
Montigny.....	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4147 75	29	60	15	8
Nafel.....	250	276	Isigny.	1523 »	64	63	17	4
Vézins.....	593	775	<i>idem.</i>	4339 29	73	63	27	5

CANTON DE JUVIGNY §. Population :

JUVIGNY.....	819	750	☒	4305 42	60	60	10	..
Bellefontaine.....	388	673	Juvigny.	2159 50	62	62	»	4
Chasseguey.....	249	306	<i>idem.</i>	1162 50	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel.....	903	1099	<i>idem.</i>	5655 55	57	57	11	5
La Bazoge.....	338	580	<i>idem.</i>	2498 50	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée.....	399	678	<i>idem.</i>	2900 50	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray.....	692	1147	<i>idem.</i>	4078 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve.....	730	1174	<i>idem.</i>	5510 20	57	57	13	3
Reffuveille.....	1383	2334	<i>idem.</i>	7858 25	58	57	17	7

CANTON DU TEILLEUL §. Population :

LE TEILLEUL §.....	2358	3048	☒	17552 42	74	82	14	..
Buais.....	1380	1779	☒	8577 40	80	80	17	8
Ferrières.....	190	345	Buais.	1721 50	77	80	14	6
Heussé.....	849	1457	Le Teilleul.	4848 »	79	86	18	4
Husson.....	796	1356	<i>idem.</i>	7315 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois.....	283	477	<i>idem.</i>	2568 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien.....	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	3230 »	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux.....	1245	1716	<i>idem.</i>	7279 55	85	76	19	14

CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET §. Population :

ST-HILAIRE-DU-HARCOUET §.....	3786	995	☒	29907 18	77	69	15	..
Chevreville.....	275	441	St-Hilaire-du-Harc.	2576 20	68	69	13	6
Lapenty.....	952	1488	<i>idem.</i>	7777 23	75	79	11	7
Le Mesnillard.....	651	977	<i>idem.</i>	4422 90	67	68	11	7
Les Loges-Marchis.....	1550	1988	<i>idem.</i>	8999 50	81	73	19	4
Martigny.....	704	888	<i>idem.</i>	5024 75	63	65	16	6
Milly.....	666	964	<i>idem.</i>	5582 75	75	72	11	7
Moulines.....	439	731	<i>idem.</i>	3067 »	83	75	17	6
Parigny.....	1162	1162	<i>idem.</i>	7122 66	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle.....	1140	1525	<i>idem.</i>	6986 50	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle.....	1740	1965	<i>idem.</i>	10258 03	84	77	23	8
Virey.....	1394	1693	<i>idem.</i>	9138 »	80	69	18	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

**d'ISIGNY.**

MM. Thourout. Guérin. Davy. Piquois. Jouenne. Jouenne. Morin.	MM. Lebrun de Blon. Mahé. Martin. Serrant. Restoux. Serrant. Pelchat.	MM. Brazard. Mesnil. Fouasse. Ménard. Davy. Berry. Bernier.	MM. Ruault. Trochon.	MM <sup>lles</sup> Lebeurier. Nicolle. Hamel. Morin. Gautier. Roblin. Desrués.
--	--	--	----------------------------	---

5,859 habitants (9 communes).

Taborel. Delabroise. De Verdun. Pasturel. Letavernier. Voisin. Sauvé. Détan. Lemardeley	Raulin. Lejemble. Martin. Lecomte. Langlois. Blondel. Bouillant. Liot. Desfeux.	Boursin. Leroy. Coupard. Cordon. Vivier. Fromentin. Miette. Lethimonnier. Dugué.	Morel.  Lemonnier.  Sequard. Provost. Defontaine.	Pierre. Herbel. Esnoult. Prével. Robert. Lebreton. Laloi. Hamel. Semery.
---	---	--	---	--

7,471 habitants (8 communes).

Regnault. Couillabin. Amette. d'Avenel. Demongodin. Grandin. Hamon. Mondher.	Jouin. Le Peinteur. Menage. Potier. Buisson. Gontier. Guillemin. Tencé.	Duvat. Genson. Poulain. Gaudin. Houssard. Delafosse. Delaunay. Lemesle.	Blin. Délente.  Launay. Marie.  Ecole libre. Hébert.	Adéles; Dumont. Cazengel. Gires. Gloria. Debesme. Lethimonnier. Davoux.
---	--	--	---	---

14,359 habitants (12 communes).

Bréhier *. Viel. Peignon. Lucas. Hantraye. Gaté. Legrand (Art.) *. Frémin. Muriel. Boivent. Boucey. Dupont.	Lerebours. Dupont. N... Bouteloup. Leroux. Demirleau. Boiton. Hamel. Blouin. Badiche. Julienne. Demirleau.	Mahier. Lechevretel. Yger. Petitpas. Margueritte. Lehurey. Véron. Anger. Dubois. Corbe. Philippe. Larouelle.	Lecroisey.  Montgodin. Bagot. Deschamps. Villedieu. Le Capitaine.  Samion. Lebigot. Goron. Ledentu.	Lecouey. Biard, Sr Ste-Marie. Dugué, S <sup>r</sup> Rosalie Pinard. Théault. Herson. Gastebois. Letavernier. Leprieur. Duclos. Constantin. Lecouey, Sr St-Augustin.
--	---	---	--	--

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Ingrès territoriaux de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	

CANTON DE SAINT-POIS §. Population :

SAINTE-POIS.....	812	778	☒	4041	63	54	50	17	
Boisyvon.....	267	385	Villedieu.	1484	30	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre..	1503	1725	Saint-Pois.	5827	10	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin.....	386	522	Villedieu.	2116	70	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert.....	458	785	Saint-Pois.	3719	40	60	54	15	4
Lingard.....	238	363	Idem.	1337	25	54	54	15	4
Montjoie.....	980	1437	Idem.	3988	07	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves...	1143	1480	Idem.	6947	55	53	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant..	800	1237	Villedieu.	3592	48	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois.....	350	497	Idem.	1880	62	41	37	29	12

CANTON DE SOURBEVAL §. Population :

SOURBEVAL.....	3943	3648	☒	28984	40	52	67	11	"
Beauficel.....	527	911	Sourdeval.	4476	05	57	61	13	5
Brouains.....	577	379	Idem.	3979	45	57	60	10	8
Gathemo.....	624	1040	Idem.	3962	85	49	57	18	7
Le Fresne-Poret.....	812	1001	Idem.	4644	58	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel.....	810	931	Idem.	4263	33	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu..	535	788	Idem.	3132	"	52	68	18	7
Saint-Sauv <sup>r</sup> -de-Chaulieu...	166	270	Idem.	1286	"	52	68	19	8
Vengeons.....	1360	1569	Idem.	6946	80	50	62	16	5

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**

CANTON DE VALOGNES §. Population :

VALOGNES.....	5384	1748	☒	66068	65	68	54	"	"
Brix.....	2289	3337	Sottevast.	17145	82	67	64	10	10
Huberville.....	290	576	Valognes.	4435	"	61	58	4	4
Lieusaint.....	281	522	Idem.	5144	06	62	50	4	4
Montaigu.....	821	1471	Idem.	7205	45	66	62	8	8
Saussemesnil.....	1436	2144	Idem.	10019	50	65	62	8	8
Tamerville.....	991	1933	Idem.	11845	18	61	57	3	3
Yvetot.....	980	1246	Idem.	13372	53	62	53	4	4

CANTON DE BARNEVILLE §. Population :

BARNEVILLE.....	9634	573	☒	6392	69	69	48	29	"
Beaubigny.....	269	644	Barneville.	2280	40	77	56	33	8
Carteret.....	533	509	Idem.	2963	"	73	51	30	3
Fierville.....	566	745	Idem.	4643	40	69	47	23	8
La Haye-d'Éctot.....	373	730	Idem.	3279	25	71	52	28	4
Le Mesnil.....	347	345	Idem.	2442	70	66	44	26	6
Les Montiers-d'Allonne....	891	1712	Idem.	7089	50	73	52	29	4
La Valdeuié.....	263	398	Bricquebec.	1685	"	73	51	19	11



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.

Suite du CANTON DE

Portbail .....	1740	2107	☒	16297 59	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière ..	346	377	Barneville.	2391 40	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière ..	230	358	<i>Idem.</i>	2254 »	68	47	31	2
Ourville .....	706	1184	Portbail.	7879 40	62	41	28	8
Saint-Maurice .....	396	745	Barneville.	3698 50	69	48	26	3
Saint-Pierre-d'Arthéglise ..	347	539	<i>Idem.</i>	1526 »	74	51	23	8
Sénoville .....	332	717	<i>Idem.</i>	3001 40	77	55	33	8
Sortosville-en-Beaumont ..	455	1024	<i>Idem.</i>	3669 70	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC §. Population

BRICQUEBEC .....	3622	5142	☒	36776 72	70	52	13	»
Breuville .....	452	841	Bricquebec.	3583 80	78	62	16	10
Les Perques .....	300	485	<i>Idem.</i>	2362 50	74	53	18	5
Le Vrétot .....	940	2056	<i>Idem.</i>	9288 15	77	59	20	7
Magneville .....	399	949	<i>Idem.</i>	7393 »	62	51	10	9
Morville .....	405	708	Valognes.	6349 »	63	51	6	11
Négreville .....	1127	1642	<i>Idem.</i>	11449 05	63	55	6	7
Quettetot .....	702	1243	Bricquebec.	3782 80	74	56	17	1
Rauville-la-Bigot .....	878	1716	<i>Idem.</i>	7088 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert .....	221	213	<i>Idem.</i>	1477 »	75	57	32	5
Sottevast .....	894	1085	☒	7230 75	70	62	16	7

CANTON DE MONTEBOURG §. Population

MONTEBOURG .....	2172	588	☒	19007 81	51	56	7	»
Azeville .....	202	300	Montebourg.	2380 40	49	54	14	7
Ecausseville .....	206	524	<i>Idem.</i>	4938 50	49	55	11	4
Emondeville .....	459	529	<i>Idem.</i>	6192 30	48	54	11	4
Eroudeville .....	220	487	<i>Idem.</i>	3988 25	50	58	9	2
Flottemanville .....	286	485	<i>Idem.</i>	4761 »	56	51	4	5
Fontenay .....	505	814	<i>Idem.</i>	7432 60	52	58	12	5
Fresville .....	685	1389	<i>Idem.</i>	13571 50	47	51	13	6
Hémevez .....	269	430	<i>Idem.</i>	4483 75	59	49	6	6
Joganville .....	158	287	<i>Idem.</i>	2818 20	49	53	10	3
Le Ham .....	267	387	<i>Idem.</i>	3692 59	56	50	10	5
Lestre .....	590	759	<i>Idem.</i>	7010 50	60	64	11	8
Ozeville .....	248	469	<i>Idem.</i>	2990 10	56	60	11	4
Quinéville .....	313	480	<i>Idem.</i>	4170 70	57	63	14	7
Saint-Cyr .....	215	570	<i>Idem.</i>	3692 50	54	60	5	4
Saint-Floxel .....	552	846	<i>Idem.</i>	8308 65	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut ..	677	1391	Valognes.	8863 65	58	62	8	6
Saint-Marcouf .....	676	1353	Montebourg.	11812 90	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville ..	277	361	<i>Idem.</i>	3809 »	56	61	9	5
Sortosville .....	182	348	<i>Idem.</i>	2064 25	56	52	6	4
Urville .....	345	515	<i>Idem.</i>	4531 50	59	48	7	7
Vaudreville .....	172	302	<i>Idem.</i>	1953 50	53	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

**BARNEVILLE.**

MM.	MM.	MM.	MM.	MM <sup>lles</sup>
Lerévérend.	Durel.	Mahieu ; Moulin.	Hochet.	Gastard.
Lefèvre.	André.	Fourmage.	Fossey.	Lorier.
Giot.	Férey.	Sehier.		Duhamel.
Sanson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.
Leboyer.	Giot.	Noël.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Hurel.		Bataille.
James.	Mauger.	Goutière.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	Leroux.	Desplanques.	Desplanques.

10,140 habitants (11 communes).

Mabire.	N. ; Lecoquière.	Février ; Baré ; Tollemer.	Mabire.	Assé, Vallée, Hamel.
Bonnissent-Deslongchamps.	Letourneur.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	N.		Bosquet.
Le Pesqueur.	L'Hoste.	Renouf.	Tollemer.	Lequertier.
Périne.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemonnier.
Larquemin.	Besnard.	Foliot.	Bardet.	Lecouillard.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouillois.	Hamel.	Guérard.	Quoniam.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Mabire.	Sorel.	
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
Letellier.	Lelong.	Leneveu.	Lemoyne.	Pézeril.

9,676 habitants (22 communes).

Lemor.	Mauger.	Gohin.	Perra.	Houet.
Dorey.	Leforestier.	Couillard.		Deschamps.
Groult.	Quesnel.	Caillebotte.	Simon.	Leroux.
Leconte.	Cabieux.	Guérin.		Osmond.
Bellard.	Berteaux.	Vrac.		Lépine.
Lebréton.	Desquesnes.	Durel.		Mahaut.
De la Fossardière.	Blestel.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Leledier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Villard.	Onfroy.		Bezard.
Macé.	Poisson.	Lecouvey.		Bonnel.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Delabroise.
Renouf.	Duval.	Martin.	Gondoin.	Moulin.
Le Boulenger.	Hamel.	Vastel.		Pinel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Herpin.
Aze.	Fortin.	Lecanu.		Holley.
Defontaine.	James.	Villain (dit Marais).	Liot.	Lucas.
B <sup>ne</sup> Baillod.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
C <sup>te</sup> de Pontgi- baud *	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré.
Dubosq (Charles)	Dubosq (Jean).	Benoist.		S <sup>r</sup> Marie.
Dupont.	Leridez.	N.		Roulois.
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Lelouey.
Leroy.	Rouxel.	Ogé.		Guesnier.
				Hue.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrochia- sement.	du canton.	

CANTON DE QUETTEHOU 9. Population

QUETTEHOU.....	1436	1691	☒	18396	25	65	70	16	..
Anneville-en-Saire.....	686	600	Barfleur.	9595	»	70	75	21	6
Aumeville-Lestre.....	217	244	Quettehou.	1909	50	60	64	13	6
Barfleur.....	1218	95	☒	5201	90	74	79	25	9
Crasville.....	381	717	Quettehou.	5650	70	59	64	11	6
La Pernelle.....	452	715	idem.	5802	50	69	74	20	4
Le Vicel.....	365	474	Le Vast.	3213	40	71	75	21	5
Montfarville.....	1313	547	Barfleur.	10901	00	73	77	24	8
Morsalines.....	390	365	Quettehou.	3744	»	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle.....	543	686	idem.	5406	50	58	63	11	7
Réville.....	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15279	60	71	76	22	7
Sainte-Geneviève.....	567	495	Barfleur.	8948	70	74	78	24	8
Saint-Vaast ☒.....	3664	630	☒	29126	39	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage.....	1272	2146	Le Vast.	16230	»	63	68	12	7
Valcanville.....	863	645	idem.	9163	70	73	74	20	7
Videcosville.....	145	251	Quettehou.	1542	»	59	65	12	7

CANTON DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE 9. Population :

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.....	1474	1770	☒	25491	01	41	47	17	..
Amfreville.....	726	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8822	45	47	44	16	6
Angoville-au-Plain.....	96	563	idem.	5105	50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert.....	210	640	idem.	6203	»	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain.....	86	204	idem.	2496	50	45	50	19	3.
Beuzeville-la-Bastille.....	301	433	Pont-Labbé (Picau-ville).	4405	20	46	39	21	8
Blosville.....	368	422	Sainte-Mère-Eglise.	4511	83	37	42	21	4
Boutteville.....	160	182	Ste-Marie-du-Mont.	2448	»	41	44	24	7
Brucheville.....	274	1139	idem.	12233	50	43	45	27	10.
Carquebut.....	480	825	Sainte-Mère-Eglise.	10133	70	42	46	22	5
Chef-du-Pont.....	368	376	idem.	4568	35	41	44	20	3
Ecoqueneauville.....	178	352	idem.	3496	»	41	47	20	3
Foucarville.....	263	505	idem.	5864	20	47	52	19	7
Gourbesville.....	371	816	idem.	7740	»	52	44	15	8
Hiesville.....	126	403	Ste-Marie-du-Mont.	4738	07	38	43	23	7
Houesville.....	345	499	idem.	4287	90	35	40	24	7
Licsville.....	327	618	Sainte-Mère-Eglise.	4867	70	36	43	28	14
Neuville-au-Plain.....	255	470	idem.	4020	50	44	34	15	3
Picauville.....	2555	1906	Pont-Labbé.	27532	52	47	41	18	10
Ravenoville.....	639	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10241	50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville..	292	583	idem.	5659	50	46	51	19	7
St-Martin-de-Varreville..	414	836	idem.	7190	66	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont.....	1314	2797	☒	24945	85	38.	44	26	9
Sebeville.....	99	288	Sainte-Mère-Eglise.	2940	»	38	44	22	5.
Turqueville.....	298	520	idem.	5749	»	43	49	21	4.
Vierville.....	77	376	Ste-Marie-du-Mont.	3429	50.	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	-----------	-----------------------------	---------------	----------------

15,155 habitants (40 communes).

<b>MM.</b> Duclouet. du Mesnildot. Viel. Dalidan. Creuly. Hamel. C <sup>te</sup> Le Marois. Debrix. Collas. Leconte. Lescroël-Després. Langlois-Dorreville. Hamelin. Rouxel. Anthouard. Godefroy.	<b>MM.</b> Caen. Onfroy. Chislard. Hay. Legoupil. La Pierre. Barreaux. Lebaron. Hamel. Folliot. Lefauconnier. Pesnelle. Bonamy ; Asselin. Lefaqueur. Dauneville. Delille.	<b>MM.</b> Lenoir. Hamel. Gouellin. Regnault. Larose ; Forget. Chasles. Delangle. Goutière. Thin. Lerouille. Leroy. Lefèvre. Jouenna. Mangon. Delacour. Legruel.	<b>MM.</b> Mahieu. Michel.  Dessoules.  Lecanu. Renouf. Marie. Laronche. Lecanu. Auvray. Drouet. Baudry. Eury. Vimont.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Farcy. Lemarinat. Pontais. Pascal. Lechevretal. Legrand. Corbe. Ambrouajac. Rondel. Maupas. Maigné. Lesaulnier. Picot. Suzanne. Bretel. Ruault.
---	---	--	---	--

12,096 habitants (26 communes).

Hays. Besnard. Bordel. Brohier. Barbey.	Viel. Alexandre. Novince. Henry. Mouton.	<i>Gautier.</i> Dufresne. Bléhou. Millet. Robbes.	Enguebec. Letourneur.  <i>Réuni à St-Germain-de-Var.</i> Bellais. Lehodey .	Tetrel. Dubois. Vauprès. Bérard.
<b>M<sup>is</sup> de Beaufort.</b> Fiquet. Lecauf. Le Jolis de Villiers. Lécuyer. Nicolle. Clément. Lefebvre.	Pontis. Euvremet. Leloup. Levasseur. Jeanne. Gouhier. Boétard. Marie.	Pagny. Davy. Ribet. Roublot. Debout. Viel. Bellot. Joly.	<i>Réuni à St-Germain-de-Var.</i> Thiébot. Roualle.	Hérouard. Hulmel. Lerond. Robine. Lefèvre. Houssin. Nicolle.
Bouffard. <i>CerMe-Douanetteau.</i> Frigoult de Liesville. Pépin. Babé. Le Gruel. Le Drouet. de la Connivière. Bertot. Prémont. Carel. Maillard. Levert.	Levasseur. Desplanques. Lecuyer. Langlois. Morisset. Levasseur. Masson. Huet. Mauger. Lesénécal. Larose. Philippe. Allain.	Briard. Diesnis. Leduc. Leterrier. Halley. Godefroy. Lequertier. Hamel. Marion. Lepeltier. Lesueur. Belliard. N.	<i>Réuni à St-Germain-de-Var.</i> Le Charpentier.  Lebedel. Lemoigne. Deslanques. Eudine. <i>Réuni à Blosville.</i> Lahaye. <i>Réuni à Angoville.</i>	Girard. Luças. Perrodin. Tirel. Giroult. Gaultier. Lurienne. Lefèvre. Lair. Brunel. Datin.



NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les COMMUNES.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU				
					du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- soment.	du canton.	
<b>CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE §. Population</b>									
<b>St-Sauveur-le-Vicomte</b> $\frac{4}{1}$ . . . . .	2542	3323	$\frac{2}{1}$	30328	47	55	39	15	.
Besneville . . . . .	1086	1825	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	11015	59	62	36	23	8
Binville . . . . .	477	298	<i>Idem.</i>	2233	"	54	47	10	6
Catteville . . . . .	206	456	<i>Idem.</i>	2764	"	61	33	10	4
Colomby . . . . .	730	1116	Valognes.	10116	10	57	48	"	9
Crosville . . . . .	193	406	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	3303	"	52	43	18	5
Etienville . . . . .	643	738	Pont-Labbé.	6791	25	40	40	16	8
Golleville . . . . .	381	546	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	5475	20	61	49	11	7
Hautteville . . . . .	215	422	<i>Idem.</i>	3077	"	54	46	11	7
La Bonneville . . . . .	383	631	<i>Idem.</i>	5066	20	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois . . . . .	474	776	Pont-Labbé.	5397	"	49	37	19	11
Néhou . . . . .	1877	3742	St-Sauveur-le-Vic <sup>te</sup> .	20066	80	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont . . . . .	142	168	<i>Idem.</i>	1416	50	64	33	22	7
Orglandes . . . . .	616	926	<i>Idem.</i>	9630	10	53	44	10	8
Rauville-la-Place . . . . .	832	1188	<i>Idem.</i>	10636	92	54	41	16	3
Reigneville . . . . .	73	227	<i>Idem.</i>	1078	"	52	49	13	7
Sainte-Colombe . . . . .	300	499	<i>Idem.</i>	3601	"	58	44	13	6
Tailleped . . . . .	138	214	<i>Idem.</i>	1498	"	61	44	26	5

Maires.	Adjoint.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
---------	----------	-----------------------------	---------------	----------------

11,008 habitants (18 communes).

<b>MM.</b> Viel.	<b>MM.</b> Vautier.	<b>MM.</b> Avice ; Aubert . Warenghem.	<b>MM.</b> Becquet.	<b>MM<sup>lles</sup></b> Saliot.
Prunier.	Guillotte.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Poret.	<i>Réuni à Houtevit.</i>	Marie.
Philippe.	Langlois.	Hébert.	Jeanne.	Hébert.
Le Pelley de la Houssairie.	Leharbanchon.	Leclère.		
Hamel.	Burnouf.	Frétel.		Lamperrière.
Josset.	Dodeman.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
de la Bretonnière	Michel.	Calvy.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Guilbert.	Folliot.
Leclerc.	Baudouin.	Luce.	Lesage.	Beillard.
André.	Cottin.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	Destrés; Depériers.	Lecostey; Barbet.	Renoif; Hérouard.
Falaize (Louis).	Falaize (Alfred).	Bréard.		Marguerie.
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Courtois.	Lesaulnier.
Fleury.	Lehadouey.	Mariette.	Giot.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		<i>Réuni à Orglandes</i>	
Coupey (Pierre)	Varangue.	Lerosey.	Lesigne.	Dupont.
Coupey (François).	Lebiez.	Vautier.		Marie.

---

## POLICE GÉNÉRALE.

---

### Commissaires de police.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—MM. Debernard, commissaire de police, à Saint-Lo ; Desgranges, *id.*, à Carentan.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches ; Pinson, *id.*, à Granville ; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port ; Aumont, commissaire de police, à Pontorson ; Didion, *id.*, à Villedieu.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. Reverden, commissaire central de police, à Cherbourg ; Franco et Paulus, commissaires de police, à Cherbourg ; Gournay, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Cherbourg.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—M. Godefroy, commissaire de police, à Coutances.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.**—MM. Leyx, commissaire de police, à Mortain ; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**—MM. Eury, commissaire de police, à Valognes ; Arrachart, *id.*, à Portbail.

---

---

## ORDRE JUDICIAIRE.

---

### COUR D'APPEL DE CAEN.

M. CHAMPIN \*, premier président ; M. BOIVIN-CHAMPEAUX \*, procureur général.

---

### TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

---

#### Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *jeudi et vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompt expédition, publications et ventes.

• PRÉSIDENT.—M. Lemonnier de Gouville.

JUGES.—MM. Paillard-Fernel ; Le Moyno ; Quénaull, *juge d'instruction* ; Paris, *juge honoraire.*

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion, N....

**PARQUET.** — MM. Théry, *procureur de la République* ; Pignard-Dadezert, *substitut*.

**GREFFE.** — Edguehard, *greffier* ; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélincl, *commis-greffiers*.

**AVOCATS.** — MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Préraire, Denis, Galliot, *bâtonnier* ; Gohier, Douchin, Dieu, Amiard, Huet, Roquière, Boucley.

**Stagiaires.** — MM. Thouroude, P. Dussaux, Bernard, A. Dussaux.

**AVOUÉS.** — MM. Dussaux, Simon, aîné, Simon (Adolphe), Lebieulle, *syndic* ; Lemasson, *président* ; Pottier, Jouanne, *rapporteur* ; Hervieu, *secrétaire-trésorier*.

**HUISSIERS.** — *Audienciers* : MM. Boscher, *syndic* ; Gautier, *rapporteur* ; Aubril, *trésorier* ; Ecolasse. — *Tribunal de commerce* : MM. Thiéry, Sanson — *Justice de paix* : M. Cardin, *secrétaire*.

*Huissiers résidant à Saint-Lo* : MM. Lemasurier, Lucas.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. Marguerite, à Saint-Clair ; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt ; Huet, à Canisy ; Lelourneur, Gabriel, N. . . , à Carentan ; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye ; Hébert, à Marigny ; Terry, Genyvin, à Percy ; Bures, Sinel, à Torigni-sur-Vire ; Lobier, à Tessa-sur-Vire.

**Assistance judiciaire.** — MM. Galliot, *avocat, président* ; Lebas, ancien *avoué* ; Couëtoux, conservateur des hypothèques ; Noël, ancien *notaire* ; de Bar, *conseiller de préfecture* et Enguehard, *secrétaire*.

#### **Tribunal de commerce de Saint-Lo.**

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

**PRÉSIDENT.** — M. Derbois.

**JUGES.** — MM. Bosq, Lescot, Dyvrande fils.

**JUGES SUPPLÉANTS.** — MM. Dary, Victor Leparquois.

**GREFFE.** — M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés ; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

#### **Tribunal civil séant à Avranches.**

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

**PRÉSIDENT.** — M. Le Moine des Mares \*.

**JUGES.** — MM. Lance, *juge d'instruction* ; Duretosta, *juge* ; Rioult de Montbray et Sanson \*, *juges honoraires*.

**JUGE SUPPLÉANT.** — M. Simon.

**PARQUET.** — MM. Lahougue, *Procureur de la République* ; Badin, *substitut*.

**GREFFE.** — MM. Bameule, *greffier* ; Charbonnel et Noël, *commis greffiers*.

**AVOCATS.** — MM. Fontaine, *bâtonnier* ; De'louche, Barenton, Bataille, Simon, *secrétaire* ; Carnet, Ygouf.

**AVOUÉS.** — MM. Hurel, *rapporteur* ; Barbé, Fontaine-Laporte, *président* ; Levavasseur, Lepalmier, Hingan, *syndic* ; Lemardeley, *secrétaire* ; Girre.

**HUISSIERS.** — *Audienciers* : MM. Lemardeley, *syndic* ; Guérin, *trésorier* ; Lemasle, *secrétaire* ; Bunel.

*Huissiers résidant à Avranches* : MM. Jacques, Lafné.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement* : MM. Bidois, Helleu, à

**BRIÈRE :** Lebrun, à Bucey; Barré, à Beux et Buisson, à Granville; Avry et Henry, à la Haye-Pessel; Enguehard et Gouchard, à Fontenay; Fouquet, Palais, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresno, supplicateur, à Sartilly; Loser, Béatrix, Leroux, à Villacien.

**Assistance judiciaire.**—MM. Beauvillier, ancien sous-préfet, président; Vimeot, receveur de l'enregistrement; Piel-Barboursaux, ancien notaire; Carnet, avocat; Burel, avoué; Bannecle, secrétaire.

#### Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.  
Audiences le jeudi.

**PRÉSIDENT.**—M. Toupet.

**JUGES.**—MM. Truchers, Olivier, Bastien, Emile, et Bient Joseph.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Dur et Godon.

**GREFFIER.**—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Louvel et Chemois, avocats, défendent habituellement.

#### Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : lundi, affaires correctionnelles;—mardi et mercredi, affaires civiles;—jeudi, adjudications.

**PRÉSIDENT.**—M. Brière de Mondéour ✽; Avelin ✽, président honoraire.

**JUGES.**—MM. Jobert, juge d'instruction; Faucellier, Fanet.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Bouillement-d'Ingrémard, N...

**PARQUET.**—MM. Hoffman, procureur de la République; Duchenne de la Sicotière, substitut.

**GREFFIER.**—MM. Noyon, greffier; Desvaux, Orry, commis greffiers.

**AVOCATS.**—MM. Édouard de la Chapelle, bâtonnier; Foulon, Eugène Vrac, Bouillement-d'Ingrémard, Favier, Lefrançois, Lemaigne, Dalidan, Annelot, Legria, Lucas, Vibert.

**AVOUÉS.**—MM. Leblond, secrétaire; Robine, Orry, syndic; Martin-Martinière, président; Brière.

**HUISSIERS.**—Audenciers : MM. Mahire, Avravy, Lecarpentier, syndic; Folliot.

**Tribunal de commerce :** MM. Agnès et Vincent.

**Justice de paix :** M. Vincent.

**Huissiers résidant dans l'arrondissement :** MM. N..., à Omonville-la-Rogue; Léger, aux Pieux; Jean et Lebréquier, à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.

**Assistance judiciaire** (séance le premier vendredi de chaque mois).—MM. de Puyferrat, sous-préfet, président; Gossé, ancien notaire; Oufroy de Vérés, conservateur des hypothèques; Lucas, avocat; Brière, avoué, membres; Noyon, greffier, secrétaire.

#### Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le vendredi.

**PRÉSIDENT.**—M. Dumont (Louis) ✽.

**JUGES.**—MM. Ed. Mahieu, Canaville, Lucas, Le Jolis fils.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Meant, Th. Fenard, Hainneville.

**GREFFIER.**—M. Orry.

**Tribunal civil séant à Coutances.**

PRÉSIDENT.—M. Durand ; M. Blouet \*, *président honoraire*.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Loisel ; M. Vimont, *vice-président honoraire*.

JUGES.—MM. Leloup (Richard), Severie, Le Favrais, Levé, Roger, *juge d'instruction*.

PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République* ; Mézaise et Lavoix, *substitués*.

GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier* ; Le Monnyer et Pannier, *commis greffiers*.

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi, mardi et mercredi*, affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Durand.

JUGES.—MM. Leloup (Richard), Levé, Roger.

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *jeudi et samedi*, affaires correctionnelles ; — *vendredi*, affaires civiles sur plaidoiries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Loisel.

JUGES.—MM. Le Favrais, Severie.

AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), du Breuil, *bâtonnier* ; Sarot, Dudouyt, *secrétaire* ; Duperrouzel, Chevalier, Rabec, Scelle, Dubost, Hurel.

*Stagiaires*.—MM. Duprey-Lemansois, Marie (fils), Tanqueray, Caruel, Lecomte.

AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), *syndic* ; Jourdan, Mahé, *président* ; Leloutre (Jules), Delauney, Villain, *secrétaire* ; Lejolivet, *rapporteur*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Pican, *syndic* ; Ledentu, Cauchard, *trésorier* ; Challe, Lenoir.

*Tribunal de commerce*.—MM. Dingouville, Voisin.

*Huissiers résidant à Coutances*.—MM. Néel, Laisney.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement*.—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérances ; Hodey, *rapporteur* ; Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Legoux, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Corbon, Bellée, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Grutot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, *secrétaire*, à Saint-Sauveur-Lendelin.

*Assistance judiciaire*.—MM. Poulin, sous-préfet, *président* ; Roberge, ancien avoué, *vice-président* ; Duperrouzel, avocat ; Delauney, avoué ; Robin-l'évallée, receveur de l'enregistrement, Duchemin, *secrétaire*.

**Tribunal de commerce de Coutances.**

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Poisson \*.

JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Jouvot.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. A. Quesnel, Lefranc.

Il n'y a pas d'agréés.

**Tribunal civil séant à Mortain.**

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance qui juge les affaires commerciales. — *Lundi et mardi*, travaux divers en chambre de conseil. — Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

**PRÉSIDENT.**—M. Quesnot; M. de Mezange de Saint-André, *président honoraire*.

**JUGES.**—MM. Gérard, *juge d'instruction*; Campredon, *juge*; Dhauville, *juge honoraire*.

**JUGE SUPPLÉANT.**—M. Queslier.

**PARQUET.**—MM. Trochon, *procureur de la République*; Simon, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Lemièrre, *greffier*; N. . . , Rageot, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Thomas, Lecrocq, Champs, *bâtonnier*; Restoux, Joset, Millet.

**Stagiaire.**—M. Queslier.

**AVOUÉS.**—MM. Lesoudier, *président*; Poullain, *syndic*; Vautier, *rapporteur*; Delaunay, *secrétaire*; Théot, Amand.

**HUISSIERS.**—*Audienciers*: MM. Norgéol, *syndic*; Lahuppe, *trésorier*; Mongodin, Morel, *résidant à Mortain*.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement*: MM. Poupinet, Breillot, à Barenton; Hamel, à Isigny-Pauidavaine; Bachelot, Lebouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Costard, à Juvigny-le-Tertre; Gasnier, à Saint-Pois; Gallouin, *rapporteur*, et Legrandois, à Sourdeval; Detan, *secrétaire*, au Teilleul.

*Assistance judiciaire.*—MM. de Bernède, sous-préfet; Poullain, ancien avoué; de Mezange, *président honoraire du tribunal, président*; N. . . , receveur de l'enregistrement; F. Moulin, ancien avocat; Lemièrre, *secrétaire*.

#### **Tribunal civil séant à Valognes.**

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale; c'est le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance qui juge les affaires de cette nature. — *Audiences*: mardi, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général; — *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toute matière; jugements en chambre du Conseil.

**PRÉSIDENT.**—M. Gallemand.

**JUGES.**—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Ernault d'Orval, Viel, *juges*.

**JUGES SUPPLÉANTS.**—MM. Leclerc, Costard.

**PARQUET.**—MM. N. . . . *procureur de la République*; Mignon, *substitut*.

**GREFFE.**—MM. Guimond, *greffier*; Lemétais et Hamel, *commis greffiers*.

**AVOCATS.**—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, Foulon, *bâtonnier*; Lecaudey, Lecacheux.

**Stagiaires.**—MM. Goubeaux, Baillet.

**AVOUÉS.**—MM. Thouin, Bitot, Pergeaux, Brafin, *syndic*; Breillot, *secrétaire-trésorier*; Hémon, *rapporteur*; Le Cannelier, *président*.

**HUISSIERS.**—*Audienciers*: MM. Lendormy, *syndic-président*; Lepetit, Bouthreuil, *trésorier*; Liot.

*Huissier résidant à Valognes.*—M. Tardif, *secrétaire*.

*Huissiers résidant dans l'arrondissement.*—MM. Lemarquand, à Barneville; N. . . , à Portbail; Anthouard, *rapporteur*, à Bricquebec; Meudret et Butot, à Sainte-Mère-Église; Dupont, à Ficauville; Bur-nouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Bouchet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

*Assistance judiciaire.*—MM. Leledy, ancien avoué, *président*; Caterard de la Fayette, sous-préfet; Guillemin, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Oury, notaire; Guimond, *secrétaire*.

## JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

### Arrondissement de Saint-Lo.

	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo .....	Porquet .....	Gohier, Dieu.....	Lemonnier.
Canisy .....	Leturc. ....	Lefèvre, Leconte .....	Dufour.
Carentan .....	Hamelin .....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny .....	Hédouin .....	Niobey, Gosset.....	N.....
Percy.....	Poret-Lacouture.	Daniel, Sévaux.....	Lemaigre.
Saint-Clair .....	Delacour. ....	Letellier, Madeleine.....	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Liot. ....	Tricard, Thouin.....	Godard.
Tessy-sur-Vire. .	Payon de la Ga-		
	randerie .....	Chasles, Lebas.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée.....	James

### Arrondissement d'Avranches.

	MM.	MM.	MM.
Avranches. ....	Labarre .....	Fontaine, Dupont.....	Desmier.
Brécey.....	Guérin .....	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey .....	Heudeline.....	Juin-Duponcel, Baron..	Dubreuil.
Granville.....	Couturier .....	Louvel, Dairou.....	Lalné.
La Haye-Pesnel.	Morin. ....	Nelet, Ledru.....	Fontaine.
Saint-James.....	Dutheil .....	Chevalier, Geoffroy....	Ladvoué.
Pontorson .....	Cadet .....	Loyer, Barbey.....	Goron.
Sartilly .....	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager....	Durand.
Villedieu.....	Guérin .....	Pigeon, Rachine.....	Lepetit.

### Arrondissement de Cherbourg.

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg .....	Chevrel.....	Foulon, Perrotte.....	Leflambe.
Beaumont.....	Damourette.....	Fatôme, Piquot.....	Millet.
Octeville.....	Marais .....	Pouillat, Lemarquand..	Porée.
Les Pieux.....	Follet-d'Arvence...	Lequière des Roziers,	Hilaire (Félix)
		Hamel.	
St-Pierre-Eglise.	Auvray .....	Michel, Lebas.....	Garnier.

### Arrondissement de Coutances.

	MM.	MM.	MM.
Coutances .....	Danguy .....	V. Leloutre, Scelle.....	Noël.
Bréhal .....	Camberton .....	Allain, Maheut.....	Pichard.
Carisy-la-Salle..	Hébert .....	Lechevalier, Jehenne...	Piel.
Gavray .....	Lemarquand .....	Lechevalier, Niobey....	Lecomte.
La Haye-du-Puits	Bouillon .....	Moitier, Levêque .....	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer	Couraye .....	Dupray, Vray .....	Campain.
Lessay.....	Tanqueray .....	Guillard, Pannier.....	Foucher.
Périers .....	Lecrosnier .....	Lecaudey - Magneville,	Villedieu.
		N....	
St-Malo-de-la-L..	Saint-Pair.....	Chapel, Lefournier....	Vigot.
St-Sauv.-Lendel.	Grandin .....	Depériers-Lavallée, Bels..	Guénon.



CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
----------	----------------	-------------	------------

*Arrondissement de Mortain.*

	MM	MM.	MM.
Mortain. ....	Leteinturier-Laprise	Poullain, Théot. ....	Debraize.
Barenton. ....	Anfray. ....	Gasnier, Bechet. ....	Guytard.
St-Hil.-du-Harc.	Godefroy. ....	Fanchon-Villeplée, Debon. ....	Mondher.
Isigny-Paindav.	Glaye Delachemaye.	Lebougne, Guérin. ....	Davalis.
Juvigny-le-Tertre	Gesbert. ....	Taborel, Pasturel. ....	Terry.
Saint-Pois. ....	Laurent. ....	D'Auray, de Saint-Paul.	Danjou.
Sourdeval-la-B.	Salmon. ....	Vauillegeard, Lorier. ....	Picard.
Le Teilleul. ....	Lalouël. ....	Renault, Grandin. ....	Coupel.

*Arrondissement de Valognes.*

	MM.	MM.	MM.
Barneville. ....	Leprovost. ....	Renouf, not <sup>re</sup> à Portbail.	Equilbec.
Bricquebec. ....	Viel. ....	Mabire. ....	Lerouvillois.
Montebourg. ....	N. ....	Frigot, Lepelletier. ....	Poullain.
Quettehou. ....	Hamelin. ....	Duclouet, Jourdan. ....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise.	Cirou. ....	Francomme, Viel. ....	Carbonnel.
St-Sauv.-le-V <sup>ie</sup> .	Delisle. ....	Jacqueline. ....	Roblot.
Valognes. ....	Sanson. ....	Daireaue, Lecacheux. ....	Simon.

## NOTAIRES.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—MM. Guillemin, Criquet, *syndic*; Lhérissey, à Saint-Lo; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt; Mithois, à Domjean; Rauline, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, *trésorier*; Godin, à Carentan; Leconte, à Canisy; Delarue, à Marigny; Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire; Lebas, *secrétaire*, à Tessa-sur-Vire; Blouet, *président*, à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjager; Regnault, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, *rappporteur*, à Saint-Clair.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. Le Comte-La Prairie, *secrétaire*, Jourdan, à Avranches; Barbey, Denis-Thiaudière, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, *président*; Lamort, Taurines, à Granville; Fontaine, Lanos, à la Haye-Pesnel; Geffroy, *syndic*, Darthenay, à Saint-James; Loyer, *rappporteur*, Barbé, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, *trésorier*, à Sartilly; Rachine et Davy, à Villedieu; Foisil et Chevalier, *notaires honoraires*.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. Le Bourgeois, *syndic*; Mabire, *président*, aux Pieux; André, à Beaumont-Hague; Leveillé, Hamel, *trésorier*, à Saint-Pierre-Eglise; Le Bouteiller, *secrétaire*, Druet, Giffard, Roberge, à Cherbourg; Olivier, à Sainte-Croix-Hague; Pouillat à Tourla-ville, *rappporteur*, Goulhot, à Octeville.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—MM. Saillard, Angot, *secrétaire*; Poullain, à Coutances; Delille fils, à Bréhal; Vilquin, à Cérances; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay;

Lechevallier, à Pirou; Dauvin, Gaillard, à la Haye-du-Puits; Briault, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Amy, Larivière, à Quetteville; Pigaux, Lair, à Périers; Vaudore, Gallien, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Vezard, *secrétaire*; Le Bigot, Aumont, à Mortain; Blin, Fiault, à Barenton; Besnard, *rapporteur*, Pantin, Guérin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Varin, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *syndic*; Poulain, à Juvigny-le-Tertre; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, *président*, à Coulouvray-Boisbenâtre; Rondel, Veron, à Sourdeval-la-Barre; Regnault, *trésorier*, au Teilleul; Colin, à Sainte-Anne-de-Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes; Alix-Courboy, à Brix; Lesage, Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg; Lemarinel, Tion, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast; Alexandre, à Barfleur; Denis, à Barneville; Renouf, à Portbail; Hairon, Denis, à Sainte-Mère-Eglise; Fontaine, à Pont-l'Abbé; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

---

---

## ORDRE MILITAIRE.

---

### 10<sup>e</sup> Corps d'armée et 10<sup>e</sup> Région militaire.

Grand-Quartier général à Rennes.

Départements formant la 10<sup>e</sup> Région : Ile-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

*Général commandant en chef le Corps d'armée* : CAMBRIELS GO\*, à Rennes.

*Chef d'état-major général* : Général FOLLOPPE C\*, à Rennes.

---

### 20<sup>e</sup> Division d'infanterie et 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> subdivisions de Région.

Quartier général Saint-Servan.

*Général commandant* : DE SONIS C\*, à Saint-Servan.

39<sup>e</sup> Brigade : Général BAËGER C\*.

Quartier général : Cherbourg.

25<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Paillier O\*, à Cherbourg (5<sup>e</sup> subdivision);

47<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Mesny O\*, à Saint-Malo (6<sup>e</sup> subdivision).

40<sup>e</sup> Brigade : Général HENRY C\*.

Quartier général : Paris.

2<sup>e</sup> de ligne.—Colonel Lébéljn de Dionne O\*.

Dépôt : Granville (7<sup>e</sup> subdivision).

Portion principale : Paris.  
136° de ligne.—Colonel Herbillon O\*.  
Dépôt : Saint-Lo (8° subdivision).  
Portion principale : Paris.

5° Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(*Arrondissements de Cherbourg et Valognes*).

*Commandant* : Général Buzen C\*, à Cherbourg.  
*Intendance*.—Worms \*, adjoint de 1<sup>re</sup> classe, à Cherbourg.  
*Etat-major des places*.—Colonel Courrech O\*, commandant la place de Cherbourg; capitaine Guichard \*, commandant le fort de Querqueville; capitaine Watremez \*, commandant le fort des Flamands.  
*Aumônerie*.—Roig dit Boudeville \*, à l'île Pelée; Néel, à Cherbourg.  
*Artillerie*.—Lieutenant-colonel Chaumette C\*, directeur à Cherbourg; chef d'escadrons Pinczon du Sel \*, à Cherbourg.  
*Génie*.—Chef de bataillon Delambre \*, directeur à Cherbourg.  
*Recrutement*.—Major Pernot \*, à Cherbourg.  
*Bureau de mobilisation et réquisition*.—Capitaine Tavernier \*, à Cherbourg.  
*Subsistances militaires*.—Officier comptable de 1<sup>re</sup> classe : Gourdoux à Cherbourg.

7° Subdivision, chef-lieu Granville.

(*Arrondissements d'Avranches et Mortain*).

*Commandant* : Lieutenant-colonel Payan O\*, à Granville.  
*Etat-major des places*.—Chef de bataillon Goyer O\*, commandant la place de Granville.  
*Artillerie*.—Chef d'escadron Petit O\*, à Granville.  
*Génie*.—Chef de bataillon Michelet \*, à Granville.  
*Recrutement*.—Major Guichard \*, à Granville.  
*Bureau de mobilisation et de réquisition*.—Capitaine Benaset \*, à Granville.

8° Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(*Arrondissements de Saint-Lo et Coutances*).

*Commandant* : Lieutenant-colonel Maréchal O \*, à Saint-Lo.  
*Intendance*.—Sous-Intendant de 2<sup>e</sup> classe Lehouchu \*, à Saint-Lo.  
*Recrutement*.—Major Jacquin \*, à Saint-Lo.  
*Bureau de mobilisation et de réquisition*.—Capitaine Delaunay \*, à Saint-Lo.  
*Remonte*.—Chef d'escadrons Crotel \*, à Saint-Lo.

---

## GENDARMERIE.

### 14° LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.  
M. Chabert O\*, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

**COMPAGNIE DE LA MANCHE.**

<p><b>MM.</b>                  Govon O*, chef d'escadron, à Saint-Lo.                  Waiss *, capitaine, à Saint-Lo.                  Jouffreau, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.                  Gillereau *, capitaine, à Cherbourg.</p>	<p><b>MM.</b>                  Laurin *, capitaine, à Coutances.                  Ferté, lieutenant, à Avranches.                  Clapon, sous-lieutenant, à Mortain.                  Cura, sous-lieutenant, à Valognes.</p>
--	--

**Service des Brigades.**

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL			
	de 5 hommes.	de 5 hommes.	à pied de 5 hommes.	
Saint-Lo.....	1	»	»	MM. Cauquelin Mm (1). Jacqueline. Saint-Laurent. Larose. Bouvier. Desprez. Clément. Bouvier *. Lambert. Gallien. Vincenot. Thomas. Robiolle. Bébin. Mesnil. Lelièvre. Horel Mm. Roullin. Guibeux. Rémiot. Dréano. Pitel. Flament. Roumens. Jacquet.
<i>Idem</i> .....	»	1	»	
<i>Idem</i> .....	»	»	1	
Carentan.....	»	1	»	
La Périne.....	»	1	»	
Torigni-sur-Vire.....	»	1	»	
Villebaudon.....	»	1	»	
Cerisy-la-Forêt.....	»	1	»	
Marigny.....	»	1	»	
Canisy.....	»	1	»	
Tessy-sur-Vire.....	»	»	1	
Cherbourg.....	»	»	1	
<i>Idem</i> .....	»	1	»	
Les Pieux.....	»	»	1	
Saint-Pierre-Eglise.....	»	»	1	
Equeurdreville.....	»	»	1	
Beaumont.....	»	»	1	
Avranches.....	»	»	1	
<i>Idem</i> .....	»	1	»	
Granville.....	»	1	»	
<i>Idem</i> .....	»	»	1	
Villedieu.....	»	1	»	
Pontorson.....	»	1	»	
Ducey.....	»	1	»	
Sartilly.....	»	1	»	

(1) Les lettres Mm indiquent les décorés de la médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL			
	de 8 hommes.	de 5 hommes.	à pied de 8 hommes.	
Brécey.....	»	»	1	MM. Champel.
Saint-James.....	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel.....	»	»	1	Durel.
Mortain.....	»	1	»	Peltier.
St-Hilaire-du-Harcouët...	»	1	»	Janin.
Sourdeval.....	»	1	»	Dalarue.
Juvigny.....	»	1	»	Pété Mm.
Le Teilleul.....	»	1	»	Autret.
Saint-Pois.....	»	»	1	Lerévérend.
Barenton.....	»	»	1	Barbedette.
Isigny.....	»	»	1	Leclerc.
Coulances.....	»	1	»	Ingouf.
<i>Idem</i> .....	»	»	1	Cherrier.
Périers.....	»	1	»	Le Maigre.
Gavray.....	»	1	»	Diguët.
Bréhal.....	»	1	»	Mahaut.
Lessay.....	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle.....	»	1	»	Fort.
La Haye-du-Puits.....	»	1	»	Féron.
Agon.....	»	»	1	Carlière Mm.
Prétot.....	»	»	1	Frant.
Montmartin-sur-Mer.....	»	»	1	Hennequin Mm.
Saint-Sauveur-Lendelin..	»	»	1	Ragueneau.
Geffosses.....	»	»	1	Heurtin.
Valognes.....	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise.....	»	1	»	Lechevallier.
St-Sauveur-le-Vicomte...	»	1	»	Maubailly
Saint-Vaast.....	»	1	»	Desleux.
Montebourg.....	»	1	»	Massonnet.
Portbail.....	»	»	1	Le Guelinel Mm.
Bricquebec.....	»	»	1	Le Floch.
Barneville.....	»	»	1	Batard.
Barfleur.....	»	»	1	Humbert.

## MARINE.

Premier arrondissement maritime.

### PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

CLOUË CO \*, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.  
 Mayet \*, capitaine de frégate, 1<sup>er</sup> aide de camp.  
 Constantin \*, lieutenant de vaisseau, aide de camp.

Merchior \*, lieutenant de vaisseau, aide de camp.  
Thiébot \*, commissaire adjoint, chef du secrétariat.

**MAJORITÉ GÉNÉRALE.** — M. Lafont C\*, contre-amiral, major général; Mottez C\*, capitaine de vaisseau, major; Luce \*, de Montesquiou-Fézensac, capitaines de frégates, aides-major; Picotro et Clémenceau \*, Daubanel \*, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors; Boucher, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Godreulle \*, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire; Grandin \*, lieutenant de vaisseau, chargé des archives; Riondel O\*, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre permanent; Fournier \*, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Mornard \*, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République près les Tribunaux maritimes; Arson \*, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre permanent.

**MOUVEMENT DU PORT.** — MM. Butel C\*, capitaine de vaisseau, directeur; Bonamy de Villemereuil O\*, et Guérin-Duvivier O\*, capitaines de frégates, sous-directeurs; Boissnard \*, Maisse \*, Legrand, Cabanellas O\* et Omnès, lieutenants de vaisseau.

**MAJORITÉ DE LA FLOTTE.** — MM. Vallon O\*, capitaine de vaisseau, major de la flotte; Guyon \*, lieutenant de vaisseau, adjoint; de Broutelles, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

**DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.** — MM. Salmon, capitaine de vaisseau, commandant; Carrade, capitaine de frégate, commandant en second; d'Haranguier de Quincerot, sous-commissaire, trésorier; Salmon, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine d'habillement; de Neymet, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, adjoint au capitaine d'habillement; Ferrand de la Comté, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, adjudant-major; Hamelin, lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, capitaine de la compagnie des spécialités; Ingouf, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la compagnie disciplinaire; Delaunay, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la 2<sup>e</sup> compagnie; de Ghaisne de Bourmont, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, adjudant major; Lavelaine de Maubeuge, lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe, capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie; Boulangé, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la 1<sup>re</sup> compagnie; Guierre, enseigne de vaisseau, officier instructeur; Tallevast, enseigne de vaisseau, capitaine de la section hors rang; Lucas de Lestanville, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la compagnie des spécialités; Suisse, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la 2<sup>e</sup> compagnie; Riche, médecin principal.

**GENDARMERIE.** — MM. Loréal \*, chef d'escadron, commandant; Petitjean, sous-lieutenant, trésorier; Levallois, lieutenant.

**DIRECTION D'ARTILLERIE.** — MM. Kermarec O\*, lieutenant-colonel, directeur; Terrasse, chef d'escadron, sous-directeur; Quernel \* et Marmier \*, capitaines en 1<sup>er</sup>.

**ARTILLERIE.** — 5<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers. — MM. Dollé, capitaine en 1<sup>er</sup>; Delcourt, capitaine en 2<sup>e</sup>; Cuzon, lieutenant en 1<sup>er</sup>; Nays-Candau, lieutenant en 2<sup>e</sup>.

**ARTILLERIE.** — 3<sup>e</sup> batterie. — MM. Marmier \*, capitaine en 1<sup>er</sup>; Houel, capitaine en 2<sup>e</sup>; Moraux, lieutenant en 1<sup>er</sup>; Lecœur, sous-lieutenant.

**INFANTERIE.** — *Etat-major.* — MM. de Trentinian \*, colonel; Martin des Pallières, lieutenant-colonel; Bourgey et Duchemin,

chefs de bataillon; Beaux \*, major; Brionnal et Laprairie, capitaines adjudants-majors; Teulières \*, capitaine de tir; Guichard, capitaine trésorier; Richard \*, capitaine d'habillement; Larivière, lieutenant d'armement; Berthoumieux, lieutenant adjoint au trésorier; Lombart, lieutenant adjoint à l'habillement; Paris, sous-lieutenant, porte-drapeau; Guiol, médecin-major; Néis et Talmer, médecins aides-majors.

1<sup>re</sup> compagnie.—Deperry, capitaine; Ferry, lieutenant; Bauche, sous-lieutenant.

2<sup>re</sup> compagnie.—Michaud, capitaine; de l'Herme, sous-lieutenant.

3<sup>re</sup> compagnie.—Lange, capitaine; Boelle, lieutenant; Pothuaux, sous-lieutenant.

4<sup>re</sup> compagnie.—MM. N., capitaine; Billandel, lieutenant; Massy, sous-lieutenant.

5<sup>re</sup> compagnie.—MM. Page \*, capitaine; Santerne, lieutenant; d'Albignac, sous-lieutenant.

6<sup>re</sup> compagnie.—MM. Richardson, capitaine; de Trentenian, lieutenant; Bartholi, sous-lieutenant.

7<sup>re</sup> compagnie.—MM. Chosson, capitaine; Larenal, lieutenant; Recroix, sous-lieutenant.

8<sup>re</sup> compagnie.—Lemonde, capitaine; Kippeurt, lieutenant; Rigallet, sous-lieutenant.

9<sup>re</sup> compagnie.—MM. Toucas, capitaine; Rémy, lieutenant; Saint-Clair, sous-lieutenant.

10<sup>re</sup> compagnie.—MM. Poncet, capitaine; Maurer, lieutenant; Patriarche, sous-lieutenant.

11<sup>re</sup> compagnie.—Goullat, capitaine; Ruti, lieutenant; Jude, sous-lieutenant.

12<sup>re</sup> compagnie.—Girault, capitaine; Holozit, lieutenant; Exhalier, sous-lieutenant.

14<sup>re</sup> compagnie.—Bassand, capitaine; de Lipowski, sous-lieutenant.

16<sup>re</sup> compagnie.—Mantin, capitaine; Poulnot, lieutenant; Vallière, sous-lieutenant.

17<sup>re</sup> compagnie.—MM. Hachet, capitaine; Renauld, lieutenant; Oswald, sous-lieutenant.

18<sup>re</sup> compagnie.—MM. Voiron, capitaine; Guillemont, lieutenant; Reynaud, sous-lieutenant.

32<sup>re</sup> compagnie.—MM. Lasalle de Lescar, capitaine; Bottin, lieutenant; Sallée, sous-lieutenant.

33<sup>re</sup> compagnie.—MM. Filoz, capitaine; Polze-d'Ivoy de la Poype, sous-lieutenant.

36<sup>re</sup> compagnie.—MM. Page, capitaine; Lagarde, lieutenant; Galibert-d'Augul, sous-lieutenant.

37<sup>re</sup> compagnie.—MM. Miramont, capitaine; Antié, lieutenant; Becourt, sous-lieutenant.

**GÉNIE MARITIME.**—MM. Moll C \*, directeur des constructions navales; de Roussel O \*, Aurois O \*, ingénieurs de 1<sup>re</sup> classe; Carlet \*, Boden \* et de Gerando \*, ingénieurs de 2<sup>e</sup> classe; Selleron, Bertin \*, de Maupeou-d'Ableiges \*, Finot et Desdoutis, sous-ingénieurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe; Thévenet, sous-ingénieur de 3<sup>e</sup> classe.

*Ecole d'application du génie maritime.*—MM. Sollier O \*, directeur; Garnier \*, Lemaire \*, professeurs.

**COMMISSARIAT.**—MM. Filleau O \*, commissaire général; Soullier de Choisy \*, Le Poittevin O \*, Robert de Rougemont O \*, commissaires; Michelin \*, Binet \* et Avoine \*, commissaires-ad-

joins; Chalette \*, Lecocq-Siètti \*, Pumperneel \*, Faivre \*, Joyau \*, Mainot \*, Edet \*, Fenard, Fontaine \*, Rossel, sous-commissaires; Kerdoncuf, Léveillé, Menestrel, Dubois, Leroux, Marion de la Martinière, Leflambe, Le Marquand, du Peyroux, Dragon de Gomiecourt, Thomas, de Fortis, Joyer, aides-commissaires.

**TRAVAUX HYDRAULIQUES.**—MM. Léonard, directeur; Jenner \*, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.

**INSPECTION.**—MM. Bouchet O\*, inspecteur en chef; Le Comte O\*, Reynaud \*, inspecteurs; Bideau \*, Grasset, inspecteurs-adjoints.

**SERVICE DE SANTÉ.**—MM. Gourrier O\*, président du Conseil de santé; Richaud O\*, médecin en chef; Vincent \*, pharmacien principal, membres de Conseil de santé; Girard-la-Barcerie \* et Riché, médecins principaux; Gaultier de la Ferrière, Desgranges, Cheval, Léonard dit Champagne, Beaussier, Borius, Nègre, médecins de 1<sup>re</sup> classe; Hodoul, Lenoir, Treille, Prat, Jeaugeon, Beaufrils, Barret, Caradec et Hyades, médecins de 2<sup>e</sup> classe; Cavalier, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe; Schmidt et Campana, pharmaciens de 2<sup>e</sup> classe.

**SERVICE DES MANUTENTIONS.**—M. Le Courtois, chef de manutention.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.**—MM. Brunier \*, agent administratif principal; Le Sénéchal, Baril-Monval, Boulogne et Pierrot, agents administratifs; Rouxel, Brisset, Maurice, Morin, Desquesnes, Mabire, Flambart et Perret, sous-agents administratifs.

**COMPTABLES DU MATÉRIEL.**—MM. Giot, agent comptable principal; Gosselin \*, Cauvin, Jourdan, Chardine, Le Pelley et Valette, agents comptables; Cronin, Maillard, Marthe, Paviez, Robin, Henry et Courtois.

**TRÉSORIER DES INVALIDES.**—M. Le Boucher \*.

**ÉCOLE D'HYDROGRAPHIE.**—M. Bornic \*, professeur de 1<sup>re</sup> classe,

**AUMONIERS.**—MM. Martin \* et Le Poutel.

**BIBLIOTHÈQUES.**—MM. Jaffrezie O\*, conservateur de la bibliothèque du port; Augier \*, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

**MÉCANICIENS PRINCIPAUX.**—MM. Tricard \*, Courme \*, mécaniciens principaux de 1<sup>re</sup> classe; Berchon \*, mécanicien principal de 2<sup>e</sup> classe.

**INSCRIPTION MARITIME.**—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt \*, commissaire de l'inscription maritime; Leclère, syndic à Fermanville; Opron \*, syndic à Cherbourg; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue; Letellier \*, syndic à Diélette; Enet, syndic à Carteret.

*Quartier de la Hougue.*—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime; Du Laurens, trésorier des invalides; Adam \*, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny; Dubos, syndic à Grandcamp; Le Large, syndic à Isigny; Le Mallier, syndic à Carentan; Le Biez \*, syndic à la Hougue; Lepart, syndic à Barfleur.



## Deuxième arrondissement maritime.

**QUARTIER DE GRANVILLE.—Commissariat.**—MM. Trève \*, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; Morillon, Guimont, commis de 3<sup>e</sup> classe ; Langronne, Lacotte et Louvel, commis de 4<sup>e</sup> classe ; Lamusse, auxiliaire civil.

**Trésorerie des invalides.**—MM. Marnier \*, trésorier de 2<sup>e</sup> classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

**Hydrographie.**—M. Audic, professeur de 2<sup>e</sup> classe.

**Inspection des pêches.**—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

**Syndics des gens de mer.**—MM. Le Coupé, à Granville ; Ermange, a Donville ; Aubry, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Hennequin, à Genest ; Ponée, à Bricqueville ; Mignot, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Labigne, à Carolles.

**Gardes maritimes.**—MM. Brierre, à Granville ; Turgis, à Agon ; Couraleau, à Courtils ; Lebourg, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux ; Durand, à Regnéville ; Théberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

**Gendarmerie maritime.**—MM. Castel, brigadier, Le Velly, gendarme, a Granville ; Durand, à Regnéville.

---

## SERVICE DES MINES.

**ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE ROUEN.**—Ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe, M. ROGER \*, à Rouen ; ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe, M. LODIN, à Caen.

**GARDE-MINES DE 4<sup>e</sup> CLASSE.**—M. Sheffler, à Caen.

**SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE.**—MM. Potier et de Lapparent, à Paris.

---

## PONTS ET CHAUSSEES.

### Service ordinaire & hydraulique.

**Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe.**—M. DE LA TRIBONNIÈRE \*, à Saint-Lo.

**Ingénieurs ordinaires de 1<sup>re</sup> classe.**—MM. Saléta \*, à Saint-Lo ; Eyriand Desvergues, à Cherbourg \*.

**Ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe.**—M. Thévenet, à Granville.

**Ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.**—M. Pihier, à Avranches.

**Conducteur principal.**—M. Pigault, à Avranches.

**Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe.**—MM. Dreux, à Cherbourg ; Levallois, à Mortain.

**Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe.**—MM. Leroy (François), à Valognes ; Olive, à Coutances ; Lallemand, à Granville ; Vallée, à Saint-Lo.

**Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe.**—MM. Hervieu, à Saint-Lo ; Sanson, à Carentan ; Herbert, à Villedieu.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe.*—MM. Déclez, Rubé et Omond, à Saint-Lo; Lechevalier, Savary et Fleury, à Cherbourg; Mignan, à Avranches; Servain, à Granville; Loiseau, à Avranches.

*Conducteurs.*—MM. Benoist, à Saint-Lo; Enquebec, à Cherbourg; Goupil, à Avranches.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Omond, à Saint-Lo; Desmares, à Cherbourg.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Lelong, Tual et Bigot, à Saint-Lo; Joret et Hervé, à Granville; Lenoël et N., à Avranches.

### Service maritime.

*Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe* —M. DINET \*, à Cherbourg.

*Ingénieurs ordinaires de 1<sup>re</sup> classe.* — MM. Saléta \*, à Saint-Lo; Eyriand-Desvergues \*, à Cherbourg.

*Ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe.*—M. Thévenet, à Granville.

*Ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe.*—V. Pibier, à Avranches.

*Conducteurs principaux.*—MM. Le Poittevin, à Carentan; Leloutre, à Cherbourg.

*Conducteurs embrigadés de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. Hulbert, à Granville; Le Bossé, à Saint-Lo.

*Conducteurs embrigadés de 3<sup>e</sup> classe.*—MM. Saint, à Avranches; Dupuis, à Granville; Simon, à Cherbourg; Fleury, à Saint-Lo.

*Conducteurs embrigadés de 4<sup>e</sup> classe.* — MM. Gardin, Paysant et Poteaux, à Cherbourg; Fafin, à Granville.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe.*—MM. N., à Isigny; Marie (Eug.), Saint-Lo; Marest et Leluan, à Cherbourg; Le Couteur, à Carentan; Vivien, à Granville.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe.*—MM. Despois, Roulland et Jeanne, à Cherbourg; Sanson et Lesage, à Avranches.

*Agent temporaire.*—N., à Pontorson.

---

---

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON \*, trésorier général, à Saint-Lo.

M. LEGOUT-GÉRARD, fondé de pouvoirs du trésorier général.

M. Levoy, caissier.

*Receveurs particuliers.*—MM. baron Ritter, à Avranches; de Nanteuil, à Cherbourg; Chevrel, à Coutances; vicomte de la Rocque, à Mortain; Gaultier de Rigny, à Valognes.

*Percepteurs surnuméraires.* — MM. Lefortier et Pupin, à Saint-Lo; Couëtoux, à Avranches; Almy, à Cherbourg; Lebel, à Coutances; Dolley, à Mortain; de la Perrelle, à Valognes.

---

---

## SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

*Directeur :* M. H. CARRÉ.

*Censeurs :* MM. POISSON \*, VIEILLARD \*, N.

*Administrateurs :* MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Lebas, N., N.

---

---

## ADMINISTRATION DES DOUANES.

*Directeur :* M. DE GOMIÉCOURT, à Caen.

**Service administratif et de perception.**

*Inspecteurs divisionnaires.*—MM. Chaubard, à Granville; de Batsalle \*, à Cherbourg; Simon, à Valognes.

*Principauté de Granville.*—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville; Gay, sous-inspecteur, à Granville; Septans, Dumoncel et Luciana, vérificateurs à Granville; Levanoye, Dairou, Cazin et Marcet, commis principaux, à Granville; Le Coupé, receveur à Regnéville; Reulos, receveur à Pontorson.

*Principauté de Cherbourg.*—MM. Frion, receveur principal, à Cherbourg; Homberg, sous-inspecteur; Rey (Charles), contrôleur; Langevin, Tricot, Henry, Cousin, vérificateurs; Rey (Paul), de la Chapelle, Rondeau, commis principaux; Canoville, surnuméraire, à Cherbourg; Lefebvre, receveur à Omonville; Le Moigne, receveur à Barfleur; Hochet, receveur à Saint-Vaast; Voisin, commis à Saint-Vaast; Duhamolet, receveur à Portbail; Lechevalier, receveur à Diélette; Thévenin, receveur à Carentan; Nouvel, commis à Carentan.

**Service des Brigades.**

MM. Boivin, capitaine, à Pont-Gilbert; Fardet, lieutenant, à Beauvoir; Lebrun, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Hauvet, capitaine, à Granville; Trotel, lieutenant, à Granville; Quiédeville, lieutenant, à Regnéville.

MM. Falaise, capitaine, à Anneville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail; Lecler, lieutenant, à Carteret; Orange, lieutenant, à la Cosnardière.

MM. Frémond, capitaine, à Diélette; Létorey, lieutenant, au Rozel; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont; Bonnet, lieutenant, à Auderville; Adigard, lieutenant, à Jobourg; Jonart, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg; Lecanu et Mongniet, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur; Liébard, lieutenant, à Fermanville; Le Stunff, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Butel, capitaine, au Grand-Vey; Baudour, lieutenant, à Ravenoville; Dumas, lieutenant, à Carentan.

---

---

**Administration des Contributions Indirectes.**

M. BRION, directeur.

MM. Lenoble, contrôleur, 1<sup>er</sup> commis de direction; Cudrue, 2<sup>e</sup> commis; Lesort, 3<sup>e</sup> commis; Cossé, 4<sup>e</sup> commis; Godard, surnuméraire.

MM. Tabourin, Podevin, Venard, inspecteurs.

**Circonscription administrative de Saint-Lo.**

**Saint-Lo.**—Boulard, receveur principal entreposeur.

— Le Souéf, contrôleur.

— Dufresne, Lemeray, Ernouf et Le Verge, commis; Constans, surnuméraires.

— Fouqué, receveur à cheval; Hébert, commis principal.

**Carentan.**—Lemoyne, receveur à cheval; Leguelinel, commis principal.

**Mariagny.**—Levenard, — Guilbert, —

**Tossy.**—Loyer, — Adam, —

**Torigui.**—Lefrançois, — Fougeray, —

**Sous-direction d'Avranches.**

**M. LESORGNE**, sous-directeur.

**MM. Cazin**, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; **N.**, 2<sup>e</sup> commis ; **Novince**, surnuméraire.

**Avranches**.—**Boisumeau**, receveur principal.

— **Lemasson**, contrôleur.

— **Loriot, Mallet, Leroy et Marin**, commis ; **Béchel**, surnuméraire.

**Granville**.—**Jacquemin**, contrôleur.

— **Phéryvong**, receveur particulier.

— **Fissadame, Le Porh, Lemarchand, Guillou, Allix, Conchon de la Mazière**, commis.

**Brécéy**—**Leroy**, receveur ; **Pigeon**, commis principal.

**Ducey**.—**Guérin**, — **Goupil**, —

**Pontorson**.—**Clouard**, — **Pitel**, —

**St-James**—**Lechartier**, — **Lepesant**, —

**Sartilly**.—**Hamel**, — **Leroux**, —

**Villedieu**.—**Bréhier**, — **Leverdier**, —

**Mortain**.—**Fouasse**, receveur entreposeur ; **Frigot**, commis principal, chef de poste ; **Neuville**, commis.

**Le Teilleul**.—**N.**, receveur ; **Choisnel**, commis principal

**Parigny**.—**Pigeon**, receveur ; **Germond**, commis principal.

**St-Hilaire**.—**Roulier**, — **Thomas**, —

**St-Pois**.—**Marigny**, — **Bodiou**, —

**Sourdeval**.—**Chesnay**, — **Bosquet**, —

**Chérécé-le-Roussel**.—**Conduché**, commis de 1<sup>re</sup> classe ; **Huguenot**, commis de 3<sup>e</sup> classe.

**Sous-direction de Cherbourg.**

**M. COSENZ**, sous-directeur.

**MM. Lebedel**, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; **Ybert**, 2<sup>e</sup> commis ; **Leroux**, 3<sup>e</sup> commis et **Lechevallier**, surnuméraire.

**Cherbourg**.—**Lebedel**, receveur principal entreposeur ; **Pican**, receveur particulier ; **Archambault des Paranches, Foucart**, contrôleurs.

— **Murat, Lequin, Brothelande, Lecourt, Lemonton, Lebréquier, Favret, Tridon de Rey, Montlon, Reynes, de Fromont**, commis ; **Legentilhomme, N...**, surnuméraires.

**Beaumont**.—**Claston**, receveur ; **Gauvain**, commis principal.

**Bqueurdreville**.—**Fernagu**, — **Masson**, —

**Les Pieux**.—**Ferey**, — **Desheulles**, —

**St-Pierre-Eglise**.—**Queudeville**, — **Mocquet**, —

**Tourlaville**.—**Fontaine**, — **Lelièvre**, —

**Valognes**.—**Clerc**, receveur entreposeur ; **Forestier**, commis principal, chef de poste ; **Camus**, commis.

**Barneville**.—**Lecannellier**, receveur ; **Delafosse**, commis principal.

**Briquebec**.—**Rouelle**, — **Dugardin**, —

**Montebourg**.—**Mabire**, — **Nogret**, —

**St-Mère-Eglise**.—**Laurent**, — **Lehodey**, —

**St-Sauveur-le-Vicomte**.—**Giot**, — **Garcelle**, —

**Saint-Vaast**.—**Gravey**, — **Lemasurier**, —

**Valognes**.—**Legendre**, — **Daireaux**, —

**Sous-direction de Coutances.**

**M. JUHEL**, sous-directeur.

**MM. Dagois**, 1<sup>er</sup> commis de sous-direction ; **Pigeon**, surnuméraire.

**Coutances**.—**Wallet**, receveur principal entreposeur.

— **Delanoë**, commis principal de 1<sup>re</sup> classe, chef de poste.

— **Beauchet, Morin**, commis ; **Pierret**, surnuméraire.

	Dupray-Beuzeville. receveur: Le Moanyer. commis principal.		
Bréhal.—Mottay,	receveur: Daschers, commis principal.		
Cerisy-la-Salle.—Noblet,	Etienne,	—	
Gavray.—Beaufrils,	Clément,	—	
La Haye-du-Puits.—Lemoine,	Raimbault;	—	
Lessay.—Loyer,	Lemasurier.	—	
Périers.—Lelièvre,	Leroy.	—	
Prétot.—Lemerle de Beaufond.	Fissadame.	—	

## ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

### ET HYPOTHÈQUES.

**MM. DE LABROSSE**, directeur; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.  
*Sous-Inspecteurs.*—**MM. Perrier**, à Saint-Lo; Boulard, à Avranches.

*Vérificateurs.*—**MM. Monanges**, à Saint-Lo; Lambert, à Coutances; Leroy, à Cherbourg; Fagart, à Valognes; Poinçon de la Blanchardière, à Mortain; Porte, receveur-rédacteur près la Direction,

*Employés du timbre.*—**MM. Cudrue**, garde magasin et contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

*Receveurs de l'enregistrement et des domaines.*—**MM. Decluny**, à Canisy; Le Duc, à Carentan; Filâtre, à Marigny; Loyer, à Percy; Badin, à Pont-Hébert; Maillard, à Tassy-sur-Vire; Plouin, à Torigny-sur-Vire; Vimont, à Avranches; Jayot, à Brécey; Baril, à Ducey; Lemouël, à Granville; Haupais, à la Haye-Pesnel; Roulier, à Pontorson; Millet, à Saint-James; Mobeche, à Sartilly; Daussy, à Villedieu; Leulliez, à Beaumont; Céron, à Saint-Pierre-Eglise; Troussel, aux Pieux; Esnol, à Bréhal; Ropert, à Cerisy-la-Salle; Dudouyt, à Gavray; Declamorgan, à la Haye-du-Puits; Balme-Frézol, à Lessay; Lepetit, à Périers; Dieu, à Mortain; Roüault, à Barenton; Lerebours-Pigeonnière, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Denis, à Saint-Pois; Bourgeois-Gavardin, à Sourdeval; Guillemain, à Valognes; Chaumet, à Barneville; Guesdon, à Bricquebec; de Fontaines-Boiscard, à Montebourg; Leguerney, à Sainte-Mère-Eglise; Delisle, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Grignart, à Saint-Vaast.

*Conservateurs des hypothèques.*—**MM. Couëtoux**, à Saint-Lo; Béchade, à Avranches; Onfroy-Deverez, à Cherbourg; Bouly de Lesdain, à Coutances; Delaunay, à Mortain; Lebiez, à Valognes.

*Receveurs des actes civils et des successions.*—**MM. Prouverre-Lapommerie**, à Saint-Lo; Pignet, à Cherbourg; Cavefier, à Coutances.

*Receveurs des actes judiciaires et des domaines.*—**MM. David**, à Saint-Lo; Robin-Prévallée, à Coutances; Guerrand, à Cherbourg.

### ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

**M. CAHN**, directeur, à Saint-Lo.

**M. REVAULT**, inspecteur de 2<sup>e</sup> classe, à Saint-Lo.

**M. Hardyan**, commis principal de 2<sup>e</sup> classe, à Saint-Lo.

#### Contrôleurs.

*Saint-Lo.*—**MM. Le Gouas**, contrôleur principal de 1<sup>re</sup> classe et Obellianne, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe.

*Avranches.*—MM. Bouxin, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe et Chevalier, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe.

*Granville.*—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2<sup>e</sup> classe.

*Cherbourg.*—MM. Peyrelongue, contrôleur principal de 2<sup>e</sup> classe ; Bouvattier, contrôleur de 3<sup>e</sup> classe.

*Coutances.*—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvriér, contrôleur hors classe.

*Mortain.*—M. Josset, contrôleur de 2<sup>e</sup> classe.

*Valognes.*—M. Le Goux, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe.

#### Surnuméraire.

M. Basset-Villéon, à Saint-Lo.

---

---

## PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

### CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

#### Arrondissement de Saint-Lo.

#### MM.

FAUCON DE LA LONDE, *Saint-Lo*, Agneaux.

LELOUTRE, *Canisy*, Dangy, Quibou, *Saint-Martin-de-Bonfossé* et Soules.

LEMPÉRIÈRE, *Carentan*, Auvers, Méautis, *Saint-Côme-du-Mont*.

LE CERF, *Gourfaleur* (résidence à *Saint-Lo*), la Mancellière, le Mesnil-Herman, *Saint-Ebrémond-de-Bonfossé*, *Saint-Romphaire*, *Saint-Samson-de-Bonfossé*.

PINEL, *la Colombe* (résidence à *Percy*), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, *Montbray*, *Morigny*.

LELOUP, *Lozon* (résidence à *Marigny*), la Chapelle-Enjager, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, *Montreuil*, *Remilly*.

DESPONTS, *Marigny*, *Carantilly*, Hébécévon, le Mesnil-Amey, *Saint-Gillès*.  
JEANNE, *Moyon* (résidence à *Tessy-sur-Vire*), *Beaucoudray*, *Chevry*, *Fervaches*, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, *Troisgots*.

HERVY, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, *Maupertuis*, *Villebaudon*.

LEBEAU, *Pont-Hébert*, *Amigny*, *Cavigny*, le Désert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, *Tribehou*.

PUPIN, *Saint-Clair*, *Airel*, *Couvains*, la Meauffe, *Moon-sur-Elle*, *Saint-Jean-de-Daye*, *Villiers-Fossard*.

DUBOIS, *Sainte-Croix* (résidence à *Saint-Lo*), *Baudre*, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, *Rampan*, *Saint-Georges-de-Montcocq*, *Sainte-Suzanne-sur-Vire*, *Saint-Thomas*.

CLAVEREUL, *Saintony*, *Auxais*, *Raids*, *Saint-André-de-Bohon*, *Saint-Georges-de-Bohon*.

LAFFOLAY, *Saint-Georges-d'Elle*, *Bérigny*, *Cerisy-la-Forêt*, *Notre-Dame-d'Elle*, *Saint-André-de-l'Épine*, *Saint-Germain-d'Elle*, *Saint-Pierre-de-Semilly*.

COURTEL, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à *Carentan*), *Brévands*, *Catz-les-Veys*, *Saint-Pellerin*.

ANGOT, *Saint-Jean-de-Daye*, *Graignes*, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véron, *Montmartin-en-Graignes*, *Saint-Fromond*.

JEAN-DELMARE, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à *Torigni-sur-Vire*), *Monrabot*, *Précorbin*, *Rouxeville*, *Vidouville*, *Condé-sur-Vire*, la Chapelle-du-Fetz.

LAPORCE, *Tessy-sur-Vire*, *Beuvrigny*, *Domjean*, *Fourneaux*, *Gouvets*, *Saint-Louet-sur-Vire*. *Saint-Vigor-des-Monts*.

LE GRAND D'ANERVILLE, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

PIGER, *Brécey*, Caves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.  
 GAETIER, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.  
 TRINCOT, *Curey* (résidence à Pontorson), Ancey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.  
 GIRARD, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.  
 GÉRARD, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.  
 GAMBIER, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnil-Drey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.  
 CARRA, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.  
 TRÉHU, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.  
 GAOULT, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.  
 VIEILLARD, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.  
 DE TRESSON, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.  
 BEAUDET, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugénie, Saint-Jean-du-Corail, Tirepiéd, Vernix.  
 GUÉRIN, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.  
 LEBEUZET, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.  
 LARROU, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.  
 LETELLIER DE BLANCHARD, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airon, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

STOEBER, *Cherbourg*.  
 LEBLANC \*, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.  
 BERTHELOT \*, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonnevillle, le Theil, le Vast.  
 JEAN dit PASCAL, *Equעדreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.  
 LE BLANC, *les Pieux*, Benoistville, Briquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.  
 DUPIN DE GRANDPÈRE, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.  
 ROBERT \*, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flotte-manville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vanville.

**TARDIF**, *Saint-Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.  
**LAURENT** ✱, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.  
**GROULT**, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.  
**PICAN**, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthoville, Varouville, Vrasville.  
**TIREL**, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville. Digosville. le Mesnil-Auval.

**Arrondissement de Coutances.**

**MM.**

**JEHENNE**, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.  
**LECONTE**, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.  
**DE CHIRÉE**, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.  
**DU LAURENS DE MONTERUN**, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquièrre, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.  
**LECLUZE**, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.  
**GILBERT**, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.  
**ONFROY DE TRACY**, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.  
**MAC-AULIFFE**, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Confreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.  
**BACO**, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.  
**LEMBRE**, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.  
**PATMS**, *Lesqay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.  
**RECHAULT**, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.  
**COMBE**, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.  
**MONTIER**, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.  
**DUJARDIN**, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millière.  
**PARIS**, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varengebec, Vindfontaine.  
**COLLIEAUX**, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Treilly.  
**ROQUELEN**, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisrøger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.  
**MICHEL**, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

**Arrondissement de Mortain.**

**MM.**

**MONTMBAULT**, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Coral.  
**VEZARD**, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.  
**LENOURRY**, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.  
**BIGARD**, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.



**EHRMANN**, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Refluveille.  
**CARRÉ**, *Milly* (résidence à St-Hilaire-du-Harcouët), Chevreuille, Lapenty, Martigny, le Mesnard, Parigny, Virey.  
**LE BREQUIER**, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.  
**HERVY**, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.  
**MIGER**, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.  
**LEGRAND**, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.  
**HERBIN**, *le Trilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

**Arrondissement de Valognes.**

**MM.**

**BAIZE**, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.  
**FERRAND**, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Généviève, Valcanville.  
**LE MASSON**, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.  
**PERROTTE**, *Blosville*, Angoville-au-Plain, Carquebut, Hiesville, Hoesville, Liesville, Sebeville.  
**DUDOUY**, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.  
**LÉGOUX**, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf, Ozeville, Quinéville.  
**GUÉRIN**, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville, Lestre, Saint-Flozel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin.  
**LEMPERIERE**, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.  
**AUVRAY**, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.  
**BOUTHREUIL**, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.  
**ALIX** (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.  
**LELONG**, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.  
**HRVY**, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.  
**CAZIN**, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.  
**ANTHOARD**, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.  
**GARNIER**, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoque-neauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.  
**LATASTE**, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

**ADMINISTRATION DES FORÊTS.**

Le département de la Manche fait partie de la 15<sup>e</sup> conservation, dont le siège est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, Sous-Inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une

contenance de 332 hectares 06 ares 50 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois du *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier, et la gestion appartient à l'administration des Forêts.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

### DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

**MM.**

**SERVILLE**, *directeur*, à Saint-Lo.

**Destais**, *contrôleur*, à Saint-Lo.

**Le Floch**, *commis de direction*, à Saint-Lo.

**Daudé**, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.

**Coquoin**, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

## RECETTES DES POSTES

du département de la Manche.

NOMS DES RECETTES.	NOMS DES RECEVEURS.
Saint-Lo.	M. Labro.
Agon.	M <sup>lle</sup> Michel.
Avranches.	M. Chénet.
Barenton.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Bouilliaut.
Barleur.	M <sup>me</sup> Burnel.
Barneville-sur-Mer.	M <sup>lles</sup> Créances.
Beaumont-Hague.	Malherbe.
Brécey.	Barbe.
Bréhal.	Bouzeran.
Briquebec.	Rivière.
Buais.	Joubin.
Canisy.	M <sup>me</sup> Lemeray.
Carentan.	M <sup>lle</sup> Ené.
Cérences.	M <sup>mes</sup> Teurtris.
Cerisy-la-Forêt.	Laisney.
Cerisy-la-Salle.	M <sup>lle</sup> Le Conte.
Cherbourg.	M. Pottier.
Coutances.	M. Rocher.
Créances.	M. Lefebvre.
Ducey.	M <sup>lles</sup> Tournebois.
Flamanville.	Lelanchon.
Gavray.	M <sup>mes</sup> V <sup>e</sup> Duprey.
Ger.	Desvoves.
Gouville.	M <sup>lle</sup> Savary.
Granville.	M. Corbeau.
Hambye.	M <sup>mes</sup> V <sup>e</sup> Leclerc.
Haye-du-Puits (la).	Godey.
Haye-Pesnel (la).	M <sup>lle</sup> Maillard.
Isigny-le-Buat.	M <sup>lle</sup> de Loucelles.

NOMS DES RECETTES.	NOMS DES RECEVEURS.
Juigny-le-Tertre.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Ballais.
Lessay.	M. Devaine.
Marigny.	M <sup>mes</sup> Mangin.
Martinvast.	Lelong.
Montebourg.	M. Vinsot.
Montmartin-sur-Mer.	M <sup>lle</sup> Debieu.
Mortain.	M. Le Bigot.
Percy.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Delcour.
Périers.	M <sup>mes</sup> Dugué.
Pieux (les).	Hamel.
Pont-Hébert.	M <sup>lle</sup> Vallon.
Pont-Labbé-Picauville.	M <sup>mes</sup> Le Mière.
Pontorson.	Papoin.
Portbail.	M <sup>lle</sup> Hinet.
Prétot.	M <sup>mes</sup> Fortin.
Quettehou.	Josse.
Reigneville.	V <sup>e</sup> Doguet.
Roncey.	M. Trochon.
Sartilly.	M <sup>lles</sup> Bazire.
Sottevast.	Roger.
Sourdeval.	Gaignet.
Saint-Clair-sur-Elle.	M <sup>lle</sup> Roumet.
Sainteny.	M <sup>me</sup> Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Legrain.
Saint-James.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Lemuet.
Saint-Jean-de-Daye.	M <sup>lles</sup> Gesbert.
Saint-Malo-de-la-Lande.	Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont.	Louail.
Sainte-Mère-Eglise.	Masson.
Saint-Pierre-Eglise.	Duchevreuil.
Saint-Pois.	M <sup>mes</sup> Auvray.
Saint-Samson-de-Bonfossé.	V <sup>e</sup> Morisset.
Saint-Sauveur-Lendelin.	Rihouet.
Saint-Sauveur-sur-Douve.	M. Gautier.
Saint-Vaast-la-Hougue.	M <sup>lles</sup> Foucher.
Teilleul (le).	Robert.
Tessy-sur-Vire.	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Lerat.
Torigni-sur-Vire.	M <sup>lle</sup> Frault.
Valognes.	M. Thomas.
Vast (le).	M <sup>lles</sup> Herclat.
Villebaudon.	Dutilh-Lafrance.
Villedieu-les-Poêles.	Lompech.

**PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.**

*Inspection à Cherbourg.*

MM. Bocquentin, inspecteur de 4<sup>e</sup> classe ; Raault, employé de 3<sup>e</sup> classe, contrôleur ; Martelet, chef surveillant de 2<sup>e</sup> classe ; Legendre, employé auxiliaire.

**BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES.**

*1<sup>o</sup> Bureaux de l'Etat.*

CHERBOURG.—MM. Héruart, chef de station de 1<sup>re</sup> classe ; de Saint-

Meloir, employé de 2<sup>e</sup> classe ; Avoine, facteur de 2<sup>e</sup> classe ; Schwartzler, facteur de 3<sup>e</sup> classe ; Perrouelle, Le Goupil, Le Gangneux, Hébert, Bouchard, employés auxiliaires ; Vacher, facteur auxiliaire.

SAINT-LO.—MM. Philbert, chef de station de 2<sup>e</sup> classe ; Saillard, employé de 5<sup>e</sup> classe ; Bnard, facteur de 3<sup>e</sup> classe ; Fouque, surnuméraire ; Cossé, Lurienne, Le Goupillot, employés auxiliaires.

GRANVILLE.—MM. Ampilbac, chef de station de 2<sup>e</sup> classe ; Lemuet, employé de 4<sup>e</sup> classe ; Béchu, surveillant, facteur de 2<sup>e</sup> classe ; Rouillée, surnuméraire ; Phérivong, Le Chaplain, employés auxiliaires.

AVRANCHES.—MM. Guillier, employé de 2<sup>e</sup> classe, chef ; Lemoine, employé auxiliaire ; Legros, auxiliaire stagiaire ; Jean, facteur auxiliaire.

COUTANCES.—MM. Dupont, employé de 2<sup>e</sup> classe, chef ; Dudouit, employé auxiliaire.

VALOGNES.—M. Tallendeau, employé de 3<sup>e</sup> classe, chef ; M<sup>me</sup> Tallendeau, M. Lesage, employés auxiliaires.

CARENTAN.—M. Daujon, employé de 3<sup>e</sup> classe, gérant ; M<sup>me</sup> Daujon, employée auxiliaire.

MORTAIN.—M<sup>lle</sup> Barré, employée auxiliaire, gérant.

#### 3<sup>e</sup> Bureaux municipaux.

Bouzeran, à Bréhal ; Marguerie, à Bricquebec ; Villedieu, à Cérances ; M<sup>lle</sup> Tournebois, à Ducey ; M<sup>me</sup> Duprey, à Gavray ; M<sup>me</sup> Godey, à la Haye-du-Puits ; Bertin, au Vast ; Née, à Martinvast ; M<sup>lle</sup> Artu, à Montebourg ; Bidet, au Mont-Saint-Michel ; Vaubert, à Périers ; M<sup>lle</sup> Picoré, à Pont-Labbé ; Ledésert, à Pontorson ; Le Roi, à Regnéville ; Bagot, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; M<sup>me</sup> Lemoine, à Saint-James ; M<sup>lle</sup> Gesbert, à Saint-Jean-de-Daye ; Menant, à Saint-Pair ; Le Clère, à Saint-Pierre-Eglise ; Adam, à Saint-Sauveur ; Marie, à Saint-Vaast ; M<sup>me</sup> Gohier, à Sourdeval ; Harivel, à Torigni-sur-Vire ; Loyer, à Villedieu.

#### POSTES SÉMAPHORIQUES.

MM. Urvoy, chef guetteur ; Lemeure, guetteur en second, à Agon ; Levéel, chef guetteur ; Marchand, guetteur en second, à Barfleur ; Tourde, chef guetteur ; Chambon, guetteur en second, au cap la Hague ; Paunet, chef guetteur ; Bianvillain, guetteur en second, au Cap-Lévi ; Duval, chef guetteur ; Poulain, guetteur en second, à Carteret ; Despointes, chef guetteur, Quesneville, guetteur en second, à Flamanville ; Hotot, chef guetteur, Baude, guetteur en second, au fort la Digue ; Collas, chef guetteur, Simon, guetteur en second, au fort la Hougue ; Vasse, chef guetteur, Chellet, guetteur en second, à l'île Pelée ; Bouin, chef guetteur, Hochet, guetteur en second, à Jardeheu ; Osmont, chef guetteur, Lévesque, guetteur en second, à Jobourg ; Juhel, chef guetteur, Dumas, guetteur en second, à la Pointe du Roc ; Lefèvre, chef guetteur, Sibrant, guetteur en second, à Portbail ; Glinel, chef guetteur, Lecarpentier, guetteur en second, à Querqueville ; Paunot, chef guetteur, Le Jenty, guetteur en second, à Onglet ; Maubert, chef guetteur, Marneff, Bernays, Rottain, guetteurs en second, à la Préfecture maritime.

#### Service de la surveillance.

MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1<sup>re</sup> classe ; Jouanne, surveillant de 2<sup>e</sup> classe ; Samson, Durel et Lebunetel, ouvriers stagiaires, à Cherbourg ; Desmoulins, surveillant de 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo ; Salmon, surveillant de 2<sup>e</sup> classe, à Coutances ; Vion, Belléa et Jacques, ouvriers stagiaires, à Granville ; Durand, surveillant de 3<sup>e</sup> classe, à Avranches.

## CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Lignes de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo. et de Paris à Granville.

### 1° Administration centrale.

Piérard C ✱, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 5, à Paris.

Delaitre O ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 13.

Coindard O ✱, secrétaire général de la Compagnie, rue St-Lazarre, 110.

### 2° Exploitation.

M. Marin ✱, ingénieur des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, 13, rue d'Amsterdam, Paris.

M. Protais ✱, chef du service central de l'exploitation, rue d'Amsterdam, 13.

M. Bisson ✱, chef du mouvement général, rue d'Amsterdam, 13.

M. Pingrez ✱, chef du service commercial, rue d'Amsterdam, 13.

M. de Thomassin, chef du contrôle et de la statistique, rue d'Amsterdam, 13.

M. Talleau, agent divisionnaire de l'exploitation, à Caen.

### 3° Entretien et surveillance.

M. Clerc ✱, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef du service, 49, rue de Londres, à Paris.

M. Grondar-Paris, chef de division, à Caen.

### 4° Matériel et traction.

M. Mayer ✱, ingénieur en chef du service, rue de Londres, 49, Paris.

### 5° Construction.

M. Delaitre O ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, ingénieur en chef de la construction, rue de Londres, 49, Paris.

M. Pagès ✱, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef, au Mans.

M. Moise ✱, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur, à Flers.

M. Armelin, chef de section, à Coutances.

### Service du contrôle de l'Etat.

#### 1° POUR L'EXPLOITATION.

M. Planchat O ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, 42, rue Delaborde.

M. Boreux, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2° classe, à Caen.

M. Lodin, ingénieur ordinaire des mines, à Caen

M. Tannery, conducteur principal des ponts et chaussées, à Caen.

M. Scheffler, garde-mines de 5° classe, à Caen.

#### Surveillance administrative.

M. de Clamecy, commissaire de 3° classe, à Saint-Lo.

M. Monphous, commissaire de 3° classe, à Cherbourg.

M. Martineau, commissaire de 3° classe, à Granville.

#### Ligne de Vitré à Fougères et prolongements.

M. Main, commissaire de surveillance administrative de 2° classe, à Vitré.

M. Nouvel de La Flèche, commissaire de surveillance administrative de 4<sup>e</sup> classe, à Vitré.

2<sup>o</sup> POUR LA CONSTRUCTION.

Ligne de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lamballe.

M. Brame \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.

M. Hétier, 2<sup>o</sup> classe, à Mayenne (Mayenne).

M. Saleta \*, 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Lo (Manche).

M. Thévenet, 2<sup>o</sup> classe, à Granville (Manche).

M. Floucaud de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Conducteurs.

M. Hervieu, 3<sup>o</sup> classe, à Saint-Lo (Manche).

M. Lallemand, 2<sup>o</sup> classe, à Granville (Manche).

M. Bénard, auxiliaire, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

---

## SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo; Langlois, à Avranches; Lavallois, à Cherbourg; Enquebecq, à Coutances; Fleury, à Mortain; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Mesnage, agent-voyer principal, chef de bureau; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur; Victor, agent-voyer, chargé de la comptabilité; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Bigot, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg; Dubosc (Jacques), agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondet, à Avranches; Anger, à Coutances; Maillard, à Mortain; N., à Valognes; chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent-voyer auxiliaire, ou d'agent-voyer surnuméraire, savoir: MM. Hubert, à Saint-Lo; Lerebours, à Avranches; Fortais, à Cherbourg; Heudes, à Coutances; Lat'on, à Mortain; Dubosc (Noël), à Valognes.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX

**Arrondissement de Saint-Lo.**—MM. Pagel et Jeanne, à Saint-Lo; Becker, à Percy; Herman, à Torigny; Guillouf, à Carentan.

**Arrondissement d'Avranches.**—MM. Marie, à Granville; Thébault, à Villadieu; Lechanteur, à Saint-James; Lépine et Bénard, à Avranches.

**Arrondissement de Cherbourg.**—MM. Fortin, à Saint-Pierre-Eglise; Huguenin, aux Pieux; Roger, à Cherbourg.

**Arrondissement de Coutances.** — MM. Colibeaux et Lacolley, à Coutances ; Lepuissant, à la Haye-du-Puits ; Troude, à Gavray ; Ragnel, à Périers ; Menant, à Bréhal.

**Arrondissement de Mortain.** — MM. Hergault, à Saint-Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

**Arrondissement de Valognes.** — MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Equilbecq, à Bricquebecq ; Douchin, à Quettehou ; Mikulicz, à Valognes ; Delabre, à Sainte-Mère-Eglise.

---

## CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr GERMAIN.

### *Vicaires généraux.*

MM. Croulebois \*, official ; Lucas-Girardville \*, agréés par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand séminaire.

### *Secrétariat de l'Evêché.*

MM. Febvrier, secrétaire ; Joubin, Sanson, pro-secrétaires ; Doublet, trésorier ; Pigeon, aumônier de Mgr l'Evêque.

### *Chanoines d'honneur.*

MM. Guynemer-de-la-Hallandière, ancien évêque de Vincennes ; Dupont-des-Loges \*, évêque de Metz ; Guilbert \*, évêque de Gap.

### *Chanoines titulaires.*

MM. Doublet, Truffaut, Febvrier, Laisney, vice-official ; Lecanu, Mabire, Le Goupils, Pigeon.

### *Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.*

MM. Lucas-Girardville \*, Paimblant, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley \*, Avice, Ameline, Oury, Kauviel, Gournel, Gilles, Lair \*, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Baren'on, Besnard, Turgis \*, Ollivier, Lebedel, Guérin, Dupont \*, Mahier, Lemaignan, Lerouge, Lecaplain, Leroy \*, Gillot, Lemoine, Poullain, Rihoucy, Roger, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Massu, Hervieu, Durel, Lemonnier, Tessero, Gillouard, Joubin, Lepoil, Lenoir, Martin, Février, Le Goupils, Gohin, Lecaplain, Morin, Guilgaud, Miquelot.

### *Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.*

MM. Robert, Desprez \*, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Janault-Desgrès, prélat romain, Maret, Grandjean, Frécon, Cluzel, Montagnon.

### *Conseil épiscopal.*

MM. les Vicaires-Généraux titulaires et honoraires ; Doublet, cha-

noine; Adeline, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Pierre-de-Coutances; Lemoine, chanoine honoraire, curé de Saint-Nicolas-de-Coutances; Febvrier, chanoine, secrétaire de l'Evêché; Mabire, chanoine.

#### *Grand-Séminaire.*

MM. Bizon, supérieur; Marty, professeur de morale; Coste, professeur de dogme; Ollivier, économe; Decorbie, professeur d'écriture sainte; Gaillot, professeur de théologie (1<sup>re</sup> année); Brin, professeur de philosophie (2<sup>e</sup> année).

#### *Bureau d'administration des Séminaires.*

Mg<sup>r</sup> l'Evêque, président; MM. Croulebois, vicaire-général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Marty, trésorier; Ollivier, économe; Febvrier, chanoine, secrétaire.

### ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

#### *Petit-Séminaire de Mortain.*

MM. Supérieur : Ameline, chanoine honoraire. — Directeur : Dubois, prêtre. — Philosophie : Dubois. — Rhétorique : Boursin, prêtre. — Sciences : Maillard, prêtre; Blouin, prêtre. — Histoire : Marguerie, prêtre. — Seconde : Lemesnager, prêtre. — Troisième : Lemoine, prêtre. — Quatrième : Lelandais, prêtre. — Cinquième et sixième : Dubois, prêtre. — Septième et huitième : Lainé, clerc. — Cours de français : Blouin, prêtre; un laïque. — Anglais : Lefèvre, prêtre. — Présidents d'étude : Dauguet, prêtre; Barbot, prêtre.

Nombre d'élèves : 158, dont 147 internes et 8 externes.

#### *Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.*

MM. Supérieur : Durel, chanoine honoraire. — Directeur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Philosophie : Bouscaillou, prêtre. — Rhétorique : Deboskre, prêtre. — Sciences : un laïque; Desjardins, prêtre; J. Blin. — Histoire et géographie : Binet, prêtre. — Seconde : Lemains, prêtre. — Troisième : Menildrey, prêtre. — Quatrième : Quesnel, prêtre; Pontis, prêtre. — Cinquième : Morel; Achard de Léluardière, prêtre. — Sixième : Lefoulon, prêtre. — Septième : Hardy, prêtre. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Cours spéciaux : (4<sup>e</sup> année), Youf, prêtre; (3<sup>e</sup> année), Herman; (2<sup>e</sup> année), Martin; (1<sup>re</sup> année), un laïque. — Anglais : un laïque. — Allemand : Gibon, prêtre. — Répétiteur : Herman. — Présidents d'étude : 1<sup>re</sup> division, Blin (Alfred); 2<sup>e</sup> division, Desjardins, prêtre; 3<sup>e</sup> division, Durel; 4<sup>e</sup> division, Vaultier, prêtre. — Arts d'ament : Dessin graphique et d'imitation : un laïque. — Musique : Gibon, prêtre; deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Nombre d'élèves : 338, dont 278 internes et 77 externes.

#### *Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.*

MM. Supérieur : Tessero, chanoine honoraire. — Directeur : Gillouard, chanoine honoraire. — Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre. — Sciences : Morice, prêtre; Plassis, prêtre. — Histoire : Boissel, prêtre. — Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisy, prêtre. — Quatrième : Savary, prêtre. — Cinquième : Coupel, prêtre. — Sixième : Dubois, prêtre. — Septième : Thoreux, clerc. — Huitième : Scelles, prêtre. — Français : cours spécial, Moulin, sous-diacre. — Cours élémentaire, un laïque. — Anglais, Allemand :



un laïque.—Présidents d'étude : Dubois (Henri), prêtre ; Senaud, Lehue, clercs.

Nombre d'élèves : 243, dont 200 internes et 43 externes.

*Collège diocésain de Granville.*

MM. Directeur : Maquerel, prêtre.—Sous-directeur et préfet de religion : Oblin, prêtre.—Philosophie : Tollemer (H.), prêtre.—Rhétorique : Maquerel.—Sciences : Saillard, prêtre.—Seconde : Rivière, laïque.—Troisième : Laurent, prêtre.—Quatrième : Renault, prêtre.—Cinquième : Tollemer (A.), prêtre.—Sixième : Rosselin, prêtre.—Septième : Trochon, diacre.—Huitième : Hamel, clerc.—Français : Cours spéciaux : Legallais, laïque ; Cours primaire (1<sup>o</sup> année), Aubril, laïque ; (2<sup>e</sup> année), Legagneux, laïque.—Président d'étude : Carouge, diacre.—Anglais : Rivière, laïque.—Dessin : Aubry, N.—Musique : Gontier et Grossire, laïques.

Nombre d'élèves : 175.

*Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4<sup>e</sup> inclus.*

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde).—M. Vasselín, prêtre, directeur ; MM. Pergeaux, Lebesnerais, Leboucher, prêtres, professeurs.

A Saint-Pierre-Eglise. — MM. Lemasson, Mouchel, Letourneur, prêtres, professeurs.

A Villedieu. — Institution Saint-Joseph. — M. Bouffaré, prêtre, directeur ; M. Durier, deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James.—M. Lemaitre, prêtre, directeur ; MM. Deslandes, Bliard, Villain, prêtres, trois laïques, professeurs.

A Coutances. — Institution Saint-Jean. — M. Blanchet, prêtre, directeur ; MM. Anger, prêtre, Leblond, minoré, professeurs.

*Missionnaires du diocèse.*

A Donville.—MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Boucher, Masselin, Férét, Kervizic, Lengronne, Massicot, Petit.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Regnault, Baudry, Lebedel, Divetaín.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel.—MM. Robert, supérieur ; Lamirault, directeur de l'école apostolique ; Remond, Danjou, Hamelin, Prével, Jamon.

*Chapelains de communautés religieuses.*

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Coeurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroÿ ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Coeur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lecacheux ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, N. ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Duval ; à Montebourg, *Établissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselín.

*Aumôniers d'Hospices.*

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson,

M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, N... ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Lérévère ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, N... ; à Torigny, M. Colin ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

*Aumôniers de la Marine.*

A Cherbourg, arsenal, M. Martin \* ; sur des navires de l'Etat, MM. Levesque \*, Cleret \*, Lepoultel.

*Aumôniers des Prisons.*

A Avranches, M. Lhoste-Desfavris ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, N... ; à Valognes, M. Fauvel.

*Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.*

A Coutances, M. Pontas, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Legoux, aumônier de l'école normale.

*Archiviste du diocèse.*—M. Hersent.

---

---

## CULTE PROTESTANT.

*Ministres du Saint Evangile.*

MM. Meyer, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

---

---

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### ACADÉMIE DE CAEN.

MM. SEGUIN \*, Recteur de l'Académie.  
Hébert-Duperron, inspecteur d'Académie.  
Desmaisons, secrétaire de l'Académie.  
Boulée, commis d'Académie,  
Sarran, commis d'Académie.  
Gervais, commis de l'inspection académique.  
Renault, suppléant.

### SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.  
Steck, commis de l'inspection.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Buchot \*, préfet, président ; Mg<sup>r</sup> Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, ou en son absence, un Vicaire-Général, délégué ; Charpentier, inspecteur d'Académie ; Aubin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Lemonnier de Gouville, président du tribunal civil de Saint-Lo ; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo ; Blouet, président honoraire ; de Saint-Pierre, conseiller général ; Lucas-Girardville \*, vicaire général ; comte

de Pontjband, conseiller général ; N..., conseiller général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

#### INSTRUCTION SECONDAIRE.

##### Lycée national de Coutances.

MM. Chardon, proviseur.

Mottet, censeur des études ; l'abbé Pontas, aumônier ; Glorget, économiste ; Collette, commis d'économat.

Philosophie : Laforest ; rhétorique : Lemarchand ; seconde : Blier ; troisième : Leparquier ; sciences physiques : Lemoine et Sentis ; mathématiques : Daligault et Cauvin ; histoire : Héon ; langue anglaise et allemande : Lecocq, Lebreton et Noll ; quatrième : Nicolle ; cinquième : Lemonnier ; sixième : Lemare ; septième : Lemaitre ; huitième : Lelièvre ; neuvième : Daireaux (Louis) ; dessin d'imitation : Quenel ; travaux graphiques : Daligault. — Enseignement secondaire spécial : MM. d'Héral de Brisis, Lemoine, Sentis, Héon, Prioult, Carabouf, Muriel ; classe primaire : Félix ; surveillant général : Lebreton ; maîtres répétiteurs : Carabouf, Amourel, Poisson, Planté, Guillard, Macé, Levallois, Delaunay, Marie, Lannay.

#### COLLÈGES COMMUNAUX.

##### Collège d'Avranches.

MM. Pepin, principal.

Gerard, sous-principal ; l'abbé Roisille, aumônier ; philosophie : Górad ; rhétorique : Douteleaux ; seconde : Dumont ; troisième : Nelet ; sciences physiques : Loyer ; mathématiques : Vilquin ; langue anglaise : Levêque ; quatrième : Doré ; cinquième : Lemesle ; sixième : Chesnay ; septième : Blot ; huitième : Lucas ; dessin : Fouqué ; travaux graphiques : Figault. — Enseignement secondaire spécial : Loyer, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances ; classe primaire : Chevrel.

##### Collège de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Le Révérend, sous-principal ; Dupont, aumônier ; philosophie : Favié ; rhétorique : Bonnerot ; seconde : Néel ; troisième : Lefèvre ; physique : Le Révérend ; mathématiques : Le Barbé, Joffrès et Jennet ; anglais : Lowcay ; allemand : Edelman ; professeur de lettres pour la marine : Frigoult, Vibert (Georges) ; quatrième : Lequesne ; cinquième : Wolf ; sixième : Bouessy ; septième : Quévillon ; huitième : Lefèvre (Louis) ; dessin : Jennet ; troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne ; deuxième, *id.*, Lechevalier ; première, *id.*, Menard ; deuxième, enseignement primaire : Lefèvre (Louis) ; première, *id.*, Le Neveu ; maîtres d'étude : Bonvoisin, Lefèvre, Leneveu, Dubost, Vibert.

##### Collège de Mortain.

MM. Guilmin, principal.

L'abbé Turgot, aumônier.

Rétout, mathématiques ; Gallie, sciences physiques ; Lecroto, classes supérieures ; Beghin, classes de grammaire ; Guilimé, classes élémentaires ; Troude, cours spéciaux ; Le nesté, classe primaire ; Beghin, anglais ; Troude, dessin et travaux graphiques.

##### Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; cinquième et sixième : Mottin ; septième et huitième : Anger ; sciences : Lebailly ; cours primaire supérieur : Lecroisey ; classe primaire : Rault.

#### INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Féraud, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Aubin, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Anbin, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Fabbé Bouscaillon, professeur de philosophie au petit-séminaire de Saint-Lo ; Chesnel, principal honoraire ; Dieu, bibliothécaire ; l'abbé Hamel, curé-doyen de Lessay ; Lanoudu, ancien professeur ; Levatois, avocat ; Rault de la Tribonnière \*, ingénieur en chef ; N., ancien professeur ; N., ingénieur des ponts et chaussées.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

M<sup>me</sup> Vaultier, et les deux sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

#### ÉCOLES NORMALES.

École normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

*Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.*

MM. N., président ; Lemonnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo, commissaire ordonnateur des dépenses ; Vieillard \*, ancien directeur des contributions directes ; Théry, procureur de la République ; Lehouche \*, sous-intendant militaire.

*Fonctionnaires de l'école.*

MM. Delaplanche, directeur ; l'abbé Legoux, aumônier ; Guilmin, Nicolas, Jousset, maîtres-adjoints ; Poicher, directeur de l'école primaire-annexe ; Steck, maître de chant ; Kanapell, maître de dessin ; Brunin, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Instituteurs.

*Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.*

MM. Saint-René-Taillandier \*, sous-préfet ; Sanson \*, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; Martinières, curé-doyen d'Avranches ; Duprateau, ancien professeur du collège ; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; M<sup>me</sup> la directrice du cours normal.

*Directrice du cours normal.* — M<sup>me</sup> Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

*Commission de surveillance du cours normal de Coutances.*

MM. Poulin, sous-préfet ; Plaine \*, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général ; l'abbé Lair \*, ancien proviseur du lycée ; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; M<sup>me</sup> la directrice du cours normal.

*Directrice du cours normal.* — M<sup>me</sup> Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

#### JURY DÉPARTEMENTAL

*Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales et communales des lycées, des collèges communaux et du Prytanée militaire.*

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie ; Delaplanche, directeur de l'école normale ; Denis, avocat.

---

---

## SCIENCES ET ARTS.

### Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

*Président* : MM. N... — *Vice-Présidents* : Th. Elie, imprimeur ; Lucas-Giardville \*, vicair général. — *Classificateurs de section* : N... — *Sous-classificateur de la section d'agriculture* : Desplanques ; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie. — *Sous-classificateur* : N... — Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle. — *Sous-classificateur* : Denis, avocat. — *Secrétaire* : Ed. Lepingard. — *Secrétaire adjoint* : Hippolyte Douchin, architecte. — *Conservateurs* : Kana-pell, professeur de dessin ; A. Dieu, avocat. — *Trésorier* : N...

### Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

*Président* : MM. Laisné, ancien principal. — *Vice-Président* : Bouvatier \*, ancien sous-préfet. — *Secrétaire* : Loyer (Philippe), professeur. — *Secrétaire adjoint* : N... — *Archiviste* : Halley, professeur. — *Trésorier* : Couraye-Duparc. — *Questeur* : N... — *Conservateurs* : Loyer (Emile) \*, médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur principal des ponts et chaussées.

### Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU POUR 1870.

*Président* : MM. Emmanuel Liais. — *Vice-Président* : le D<sup>r</sup> Guiffart. — *Directeur et Archiviste perpétuel* : Auguste Le Jolis. — *Secrétaire* : Bertin. — *Trésorier* : Levieux.

### Société artistique et industrielle.

*Président par intérim* : MM. Hartel, vice-président. — *Vice-Président* : N... — *Conseillers* : Menut, de la Chapelle, fils, Suchet, Lamarre, l'abbé Néel, Cavalier. — *Secrétaire général* : A. Viard. — *Secrétaire adjoint* : Lehérisier. — *Bibliothécaire* : Simon. — *Trésorier* : Vincent. — E. de la Chapelle, père, président honoraire.

### Société académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. Edouard de la Chapelle, directeur ; Frigoult, secrétaire ; de Pontaumont, archiviste-trésorier.

---

---

## BIBLIOTHÈQUES.

**SAINT-LO.** — M. Jules DIEU, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures et demie à 9 heures du soir.

**AVRANCHES.** — M. DUPRATÉAU, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

**CHERBOURG.** — M. DIGARD (de Lousta), bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

**COUTANCES.** — M. LAVIEILLE, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

MORTAIN.—M. BOULAY, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

VALOGNES.—M. BAUDE, bibliothécaire.

---

---

## ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

### ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D<sup>r</sup> Lhomond, *médecin de l'établissement*.—M<sup>me</sup> sœur Gosset, *directrice*.—M. l'abbé Ménard, *aumônier*.

#### Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2<sup>e</sup> classe, 1,000 fr.;—3<sup>e</sup> classe, 800 fr.;—4<sup>e</sup> classe, 600 fr.;—5<sup>e</sup> classe, 450 fr.

### ASILE DE PONTORSON.

M. le D<sup>r</sup> Bellet, *médecin préposé responsable*.—Marie, *receveur économe*.—M. l'abbé Langlois, *aumônier*.

#### Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe (avec soins exceptionnels), 1,500 fr.;—2<sup>e</sup> classe, 1,000 fr.;—3<sup>e</sup> classe, 800 fr.;—4<sup>e</sup> classe, 600 fr.;—5<sup>e</sup> classe, 500 fr.

### ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin*.—M<sup>me</sup> sœur Lépée, *receveur économe*.—MM. Leroux et Duval, *aumôniers*.

#### Prix de la pension.

1<sup>re</sup> classe, 1,500 fr.;—2<sup>e</sup> classe, 1,200 fr.;—3<sup>e</sup> classe, 1,000 fr.;—4<sup>e</sup> classe, 800 fr.;—5<sup>e</sup> classe, 600 fr.;—6<sup>e</sup> classe, 400 fr.

---

---

## PERSONNEL DU DÉPÔT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans, par décret du 3 mai 1854.

MM. Perrin O\*, *directeur*.—Foulard, *receveur économe*.—Fisson \*, *médecin*.—N., *aumônier*.

---

---

## ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, *inspecteur des enfants assistés*, à Saint-Lo.

---

## Commissions administratives des Hospices.

### Hospice de Saint-Lo.

MM. Rauline, *maire de Saint-Lo, président-né*; Touzard, *ordonnateur*; Cardin; N.; Le Monnier de Gouville; Elie; Vaultier.

*Receveur économe* : M. Lerouxel.—*Service médical* : MM. Frestel et Bernard.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de l'ordre de saint Paul de Chartres.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> sœur Vitaline.—*Aumônerie* : M. l'abbé Ollivier.

**Hospice de Carentan.**

M. le Maire de Carentan, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Leclerc, curé; Enault (Louis); Haize (Paul); Hamelin (Louis); Lepelletier (Joachim); Dombrevai (Alexandre).

*Receveur* : M. Aubin (Louis).—*Economiste secrétaire* : M. Héloüin (Hyacinthe).—*Service médical* : MM. Gouville (Amédée); Scelles-de-Montdézert (Jean-Baptiste).—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de la Sagesse.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> Grasset (Cécile).—*Aumônerie* : M. l'abbé Henry.

**Hospice de Torigni-sur-Vire.**

M. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Leroy, curé; Guillouet; Collin (Louis); Denis; Duval-Duperron et Péronne.

*Receveur économiste* : MM. Hébert, receveur; Bures, économiste.—*Service médical* : MM. Pommier et Moncoq.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Ferrier et saint Gilles).—*Supérieure* : M<sup>me</sup> saint Eugène.—*Aumônerie* : M. l'abbé Collin (Vigor).

**Hospice d'Avranches.**

M. le Maire d'Avranches, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Latouche; Bouvattier; Le Moine des Mares; Lahougue; Barenton, curé de Notre-Dame-des-Champs et Octave Le Chevalier.

*Receveur économiste* : M. Cordon.—*Service médical* : MM. Perrotte, médecin; Béchet, chirurgien.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> Mazier.—*Aumônerie* : M. l'abbé Massy.

**Hospice de Granville.**

M. le Maire de Granville, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Dairou, *ordonnateur*; Lecaplain, curé-doyen; Godon; Lerédde; Fougeray-Ducoudray et Mulot-Durivage.

*Receveur économiste* : M. Lecoupé-Grainville.—*Service médical* : MM. Camberton et Dumoncel.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> Miot.—*Aumônerie* : M. l'abbé Lerouge.

**Hospice de Saint-James.**

M. le Maire de Saint-James, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Morel; Legrand, curé; Gautier; Despréaux; Besnard; Chevalier (Alexandre) et C<sup>te</sup> de Canisy.

*Receveur économiste* : M. Guérin (Emmanuel).—*Service médical* : M. le docteur Gautier.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> Canton.—*Aumônerie* : M. l'abbé Deslandes.

**Hospice de Pontorson.**

M. le Maire de Pontorson, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Havard, curé; Loyer; Enguehard; Clouard, Besnou et Barbé.

*Receveur économiste* : M. Marie (Henri).—*Service médical* : M. Bellet.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de la Sagesse au nombre de 20.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> sainte Lucide.—*Aumônerie* : M. l'abbé Langlois.

**Hospice de Villedieu.**

M. le Maire de Villedieu, *président-né.*

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Lebedel; Rachine; Guérin; Dolley; Havard; Huard.

*Receveur économiste* : M. Loyer.—*Service médical* : M. Lagentil.—*Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de la Providence d'Evreux.—*Supérieure* : M<sup>me</sup> sœur Longuemare.—*Aumônerie* : M. l'abbé N.

**Hospice de Cherbourg.**

M. le Maire de Cherbourg, *président*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. de Pontaumont ; Cournerie ; J. Mauger ; Dumont ; d'Ingrémard ; Lepelley ; Aurous.

*Receveur économe* : M. Mesley. — *Service médical* : MM. Monnoye, père, et Legard-Lafosse. — *Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de Chartres (saint Paul de). — *Supérieure* : M<sup>me</sup> Carette. — *Aumônerie* : M. l'abbé Fafin.

**Hospice de Coutances.**

M. le Maire de Coutances, *président*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. le Curé de Saint-Pierre, membre de droit ; Blouet ; Baron Frémin du Mesnil ; Dubois, Danguy et Lemoine.

*Receveur* : M. Leroty (Almire). — *Econome* : M. Leroty. — *Service médical* : MM. Avril, médecin en chef ; Vigot, chirurgien en chef ; Laisney, chirurgien adjoint. — *Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses Augustines de Coutances. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> Lemeland, en religion sœur saint Ambroise. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

**Hospice de Périers.**

M. le Maire de Périers, Le Brun de Blon, *président*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. Lescaudé de Maneville ; Robert ; Borsanes ; Michau ; Le Crosnier et Lefèvre ; le Curé de Périers.

*Receveur* : M. Troudet. — *Econome* : M. Villedieu. — *Service médical* : M. Lefèvre, docteur en médecine. — *Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : N.

**Hospice de Mortain.**

M. le Maire de Mortain, *président-né*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. Menant ; Bizet ; Delaporte ; Gleyo de la Chesnaye ; de Vaufléury et Boursin.

*Receveur* : M. Montebault. — *Econome* : M. Jameut. — *Service médical* : M. de la Houssaye. — *Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> Alexandre. — *Aumônerie* : M. l'abbé Rénault.

**Hospice de Valognes.**

M. le Maire de Valognes, *président-né*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. Thomas, curé d'Alleaume ; Sébire ; Leledy ; Ernault-d'Orval ; Pessel et de Rigny.

*Receveur économe* : M. E. Mabire. — *Service médical* : MM. Leneveu et Bricquebec. — *Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses des Filles de la Sagesse. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> sœur saint Stylien. — *Aumônerie* : M. l'abbé Lerévérond.

**Hospice de Barfleur.**

M. le Maire de Barfleur, *président-né*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. Hay ; Lefauvre ; Jourdan ; Dadure ; Delamer.

*Receveur économe* : M. Ferrand, receveur municipal. — *Service médical* : M. Dalidan, maire de Barfleur. — *Service intérieur* : MM<sup>mes</sup> les Religieuses de la Charité de Jésus et Marie de Cherbourg. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> Marie-Xavier. — *Aumônerie* : M. l'abbé Regnault.

**Hospice de Montebourg.**

M. le Maire de Montebourg, *président-né*.

**BUREAU D'ADMINISTRATION** : MM. Gobin, curé-doyen ; Mariette ; Aubry ; Le Saché ; Edme ; Lecacheux, père ; N.

*Receveur* : MM. Guérin. — *Econome* : M. Blanchemain (Antoine). — *Service*



médical : M. Mauduy. — *Service intérieur* : MM<sup>mss</sup> les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> Erembert. — *Aumônerie* : M. l'abbé Forgeaux.

**Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.**

M. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président*.

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Bacheley ; Bertot ; Blondel ; Damecoart ; Desmannetaux.

*Receveur économe* : M. Anthouard. — *Service médical* : M. Lesénécal. — *Service intérieur* ; *supérieure* : M<sup>me</sup> sœur saint Barthélemy. — *Aumônerie* : M. Lepeltier.

**Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.**

M. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président-né*.

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : N...

*Receveur* : M. Hervy, percepteur. — *Econome* : M. Adam. — *Service médical* : MM. Le Joly, Senoville. — *Service intérieur* : MM<sup>mss</sup> les Religieuses de saint Paul de Chartres. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> sœur Berthe. — *Aumônerie* : M. l'abbé Dubost.

**Hospice de Saint-Vaast.**

M. le Maire de Saint-Vaast, *président-né*.

*BUREAU D'ADMINISTRATION* : MM. Jouenne, curé ; de Boyer ; Asselin ; Lovéque ; Bidault.

*Receveur économe* : M. Cazin, percepteur. — *Service médical* : M. Léon, docteur-médecin. — *Service intérieur* : MM<sup>mss</sup> les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure* : M<sup>me</sup> saint Hilarion. — *Aumônerie* : M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

---

## Sociétés de Charité maternelle.

**BUREAU DE SAINT-LO.**

*Présidente* : M<sup>me</sup> Vaultier. — *Vice-Présidentes* : MM<sup>mss</sup> Poisson et Kauline. — *Dames patronnesses* : MM<sup>mss</sup> Le Monnier de Gouville, Carré, Théry, Elié, Poifer de Courcy, Le Campion, mère, Lepingard, O. Caillemer, Barnard, Le Gout-Gérard, Lhomond, Touzard (Léon), Noël, Chesnel, Deshayes, V<sup>e</sup> Dalimier, Lefèvre, V<sup>e</sup> Charbon, M<sup>me</sup> Jayet, la Supérieure de l'hospice. la Supérieure des Sœurs garde-malades.

**BUREAU DE SAINT-JAMES.**

*Présidente* : M<sup>me</sup> Hippolyte Morel. — *Dames patronnesses* : M<sup>me</sup> la Supérieure de la Retraite, M<sup>me</sup> Louis Despréaux ; MM<sup>mss</sup> Jules Gautier, Guérin, Poret, MM<sup>mss</sup> Gouin du Roil, Cochet, Morin, MM<sup>mss</sup> Leroux, Chevallier, Auguste Bernard, Geoffroy, M<sup>me</sup> Anne Lemonnier, M<sup>me</sup> Cantilly, M<sup>me</sup> Enjournbault, MM<sup>mss</sup> de la Béganière et M<sup>me</sup> Léon Besnard.

---

## Travail des Enfants et Filles mineures employés dans l'Industrie.

**2<sup>e</sup> Circonscription.**

*Inspecteur divisionnaire de 2<sup>e</sup> classe* : M. AUBER, résidant à Caen.

**Commissions locales d'inspection.**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO** : MM. l'ingénieur en chef du service des ponts et chaussées, à Saint-Lo ; l'inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Vaultier, Préfet honoraire, à Saint-Lo ; Vieillard, ancien Directeur des contributions directes, à Saint-Lo ; Lemonnier de Gouville, Président du Tribunal civil, à Saint-Lo ; Lelièvre, Agent-Voyer en chef, à Saint-Lo ; Lepingard, Chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES :** MM. l'Ingénieur des ponts et chaussées, à Avranches; l'Inspecteur des écoles primaires, à Avranches; Lepelletier, Maire de Villedieu; Latouche, Adjoint au Maire d'Avranches; Beust, Maire de Granville; le Curé-doyen de Saint-Gervais, à Avranches; Gautier, médecin, Adjoint au Maire de Saint-James.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG :** MM. l'Ingénieur en chef du service des travaux maritimes et de la navigation, à Cherbourg; l'Inspecteur des écoles primaires, à Cherbourg; Mauger (Léon), Membre de la Chambre de commerce, à Cherbourg; Mahieu, Vice-Président de la Chambre de commerce, à Cherbourg; Legard-Lafosse, médecin, à Cherbourg; Le Jolis, Juge au Tribunal de commerce, à Cherbourg; le Curé-doyen de Saint-Pierre-Eglise.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES :** MM. l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville; l'Inspecteur des écoles primaires, à Coutances; de la Conté, Conseiller d'arrondissement, à Saint-Sauveur-Lendelin; le Curé-doyen de Coutances; Quenault, Sous-Préfet honoraire, à Coutances; Daireaux, Président du Tribunal de commerce, à Coutances; Lemperrière, ancien Conseiller général, à Neufmesnil.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN :** MM. Levallois, Conducteur des ponts et chaussées, à Mortain; l'Inspecteur des écoles primaires, à Mortain; Lorier, Maire de Sourdeval; Taborel, médecin, Maire de Juvigny; Dumarais, Maire du Neubourg; Roullin, Conseiller d'arrondissement, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Moulin (Henry), Maire de Mortain.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES :** MM. l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Cherbourg; l'Inspecteur des écoles primaires, à Valognes; Martin de Bouillon, Membre de la Commission de l'hospice, à Valognes; Dalidan, Maire, à Barfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

---

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

### VILLE DE SAINT-LO.

#### *Société de Secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.*

**COMPOSITION DU BUREAU.** - MM. le Préfet de la Manche \*, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, le Maire de Saint-Lo, le Député de la circonscription, le Curé de Notre-Dame, *présidents d'honneur*; MM. Rauline, Député, *président*; Elie, imprimeur, *président honoraire*; Queillé, architecte et F. Lerendu, *vice-présidents*; Douchin, architecte, *vice-président honoraire*; Fauchon, architecte, *secrétaire*; Lepage, prote d'imprimerie, *secrétaire adjoint*; Niveaux, *trésorier*; Bellamy, menuisier, *trésorier adjoint*; Desauettes, filassier, *visiteur des malades et contrôleur de la perception*; Abraham, fumiste; Lecoustey, plafonneur; Lemoigne, sellier; Leblanc, plafonneur; N., *administrateurs*.

#### *Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Soieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.*

MM. Pézeril, *président*; N., *secrétaire*.

#### *Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal,*

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1897).

#### **Administration centrale :**

**Président :** MM. Lelièvre, Agent-Voyer en chef du département; *vice-*

*président* : Gambillon. Chef de division à la Préfecture, Membre honoraire de la Société; *secrétaire* : Mesnage, Agent-Voyer principal, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef; *secrétaire adjoint* : Lemoigne, Agent-Voyer attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef; *trésorier* : Victor, Agent-Voyer chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent-Voyer en chef.

**Administrateurs principaux d'arrondissement :**

*Saint-Lo* : MM. Gosselin; *Avranches* : Langlois; *Cherbourg* : Levallois; *Coutances* : Enquebecq; *Mortain* : Fleury; *Falognes* : Duval. Agents-Voyers d'arrondissement.

**VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.**

MM. Canu, *président*; N., *vice-président*; Harivel, secrétaire de la mairie. *secrétaire*; Lemainier, menuisier, *trésorier*; Putot, chaudronnier, et Lettelier (Léonor), serrurier, *administrateurs*.

**VILLE D'AVRANCHES.**

MM. Sanson \*, maire, juge honoraire, *président*; Mg<sup>r</sup> Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C\*, député, *présidents d'honneur*; Bouvattier \*, sous-préfet honoraire, *vice-président*; Payen de Chavoy \*, *administrateurs*; Laisné, ancien principal, *secrétaire*; Barbedette, *trésorier*; Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier adjoint*; Laurence, maître charpentier; Baubigny, jardinier, *contrôleurs*; Ameline, *préposé à la recette*.

**VILLE DE VILLEDIEU**

M. le Pelletier \*, maire, *président*.

**VILLE DE CHERBOURG**

*Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.*

MM. Lanièce, *président*; Ludé (Etienne) \*, *président honoraire*; Levassueur (Alphonse), Schwob (Jean), *vice-présidents*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Noyon (Jacques), *secrétaire*; Hamel (Aimable), magasinier, 2<sup>e</sup> *secrétaire*; Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Mabire (Jean), chef ouvrier, Ruault (Jean), chef ouvrier, *receveurs particuliers*; Leneveu (Jean-Baptiste), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Jubel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier, (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Gard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), Sterlingot (François), forgeron, Cosnefroy (Edouard), menuisier, Fabien (Victor), charpentier, Villedieu, forgeron, *administrateurs*.

*Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.*

MM. Estebé, propriétaire, *président*; Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président*; Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Poupeville, propriétaire, Lebiez, chef ouvrier à la marine, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs*; Drouet, *archiviste*; l'Équilbec \*, retraité de la marine; Amiot, *secrétaire*.

**VILLE DE COUTANCES.**

MM. Plaine, maire de Coutances, *président*; Poisson, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; Lavieille, *trésorier*; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire \*, docteur-médecin, *président* ; Leledy, *vice-président* ; Leclerc, *secrétaire* ; Lebunetel, *trésorier* ; Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Lebanneur, *président* ; Viel, *vice-président*.

---

---

## PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 19<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu, près Caen. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1874).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu (Calvados).

### Gardiens chefs.

SAINT-LO : M. Baize. — AVRANCHES : M. Dufour. — CHERBOURG : M. François. — COUTANCES : M. Bailly. — MORTAIN : M. Poirot. — VALOGNES : M. Le-grand.

---

## Commissions de surveillance des Prisons.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Rauline, maire de Saint-Lo, conseiller général ; Bernard, docteur-médecin, conseiller général ; Levatois, ancien négociant ; Elie, conseiller municipal ; Lebas, ancien avoué ; Lepingard, chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Sanson, maire d'Avranches, conseiller général ; Bouvattier, sous-préfet honoraire, président de la commission départementale ; Lebourlier (Joseph), Briens (Edouard), Perrotte, docteur-médecin ; de Pracontal (Camille), conseillers municipaux, à Avranches.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Alfred Liais, maire de Cherbourg ; Asselin, président honoraire du tribunal civil ; Favier, avocat ; Boulemer d'Ingremard, avocat, adjoint au maire ; Pluquet, pharmacien ; Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Plaine, maire de Coutances, conseiller général ; Coulob, ancien adjoint ; Leloup, juge au tribunal civil ; Baron Fremin du Mesnil, propriétaire ; Poisson, ancien juge de paix, à Coutances ; Potier du Parc, maire de Saint-Pierre-de-Coutances.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Moulin, maire de Mortain ; Poullain, suppléant du juge de paix ; De La Houssaye, docteur-médecin ; Prémér, conservateur des hypothèques ; Bernard, chef d'escadron en retraite ; Jasset, avocat, à Mortain.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Daireaux, ancien maire ; Leledy, conseiller d'arrondissement ; Roulot, docteur-médecin ; Lebel, propriétaire ; Martin de Bouillon, conseiller municipal ; Leclerc, avocat, à Valognes.

Chaque Commission comprend, en outre, comme membres de droit, M. le Président du tribunal civil de l'arrondissement et M. le Procureur de la République du même tribunal.

---

---

## SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—MM. Buchot ✱. Préfet, *président*; Raneline, de la Gonnivière. *vice-présidents*; J. Lemaltre, *secrétaires*; Lascaux, *trésorier*.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. H. de Saint-Germain C✱, Sénateur, *président*; Godin, ancien juge de paix, Laisné, *présidents honoraires*; Bouvattier, sous-préfet honoraire, Adrien de Payen de Chavoy, *vice-présidents*; Garnot, *secrétaire*; Clouet et Couraye Du Parc, *vice-secrétaires*; Le Marchand (Jules), *secrétaire honoraire*; Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier*; A. Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur*; Sanson ✱, maire d'Avranches, Daucé, à Brécey, Périer, maire de Courtils, Lemoine des Mares, président du tribunal, A. Morel, à Pontorson, A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet, A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, V<sup>of</sup> Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville ✱, *président*; de Couville, à Querqueville, de Sesmaisons, aux Picux, Lebas, à Saint-Pierre-Eglise et Picot, à Gréville, *vice-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel, *secrétaire*; Orry et Legranché, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; Joublin, *trésorier*.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cahouet, *vice-présidents*; Poisson ✱, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Quenault ✱ et Dubois ✱, *vice-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.**—MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

*Présidents cantonaux*: MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; Regnault, pour le Teilleul; Piel, propriétaire, à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**—MM. le sous-préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Sèbire ✱, *président*; Roumy et Buhot, *vice-présidents*; Gosselin, *secrétaire*; Lebunetel, *trésorier*.

---

---

## CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—Canisy, MM. Yver (Léon), membre du Conseil général. — Carentan, N... — Marigny, Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger. — Percy, Ganne de Beaucourday, ancien Conseiller général. — Saint-Clair, Deshameaux, maire et Conseiller d'arrondissement. —

*Saint-Jean-de-Days*, Lecoq, ancien juge de paix. — *Saint-Lo*, Rauline, Député et Conseiller général. — *Tessy-sur-Vire*, Le Guédois, maire et Conseiller général. — *Torigni-sur-Vire*, Pézeril, maire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — *Avranches*, MM. Couraye Du Parc, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, de Brécey, Conseiller général. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Leclerc (Charles) ✱, président de la Chambre de commerce. — *La Haye-Pesnel*, Le Moine des Mares ✱, président du Comice agricole. — *Pontorson*, de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey. — *Saint-James*, Guérin (Emmanuel), président du Comice agricole. — *Sartilly*, de Saint-Pierre ✱, Conseiller général. — *Villedieu*, de Saint-Germain (Hervé) C✱, Sénateur.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — *Beaumont*, MM. Michel d'Annoville, maire d'Auderville. — *Cherbourg*, Potier, marchand de chevaux. — *Octeville*, Hignard, maire, et Point, propriétaire à Tourlaville. — *Les Pieux*, Deroziers, maire. — *Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — *Bréhal*, MM. Plaine, maire et Conseiller général. — *Cerisy-la-Salle*, Hébert, juge de paix. — *Coutances*, Quenault ✱, sous-préfet honoraire. — *Gavray*, Blouet ✱, président honoraire. — *La Haye-du-Puits*, Lempérière, maire. — *Lessay*, Fauvel, maire. — *Montmartin-sur-Mer*, Blondel (Charles), président de la Société d'agriculture. — *Périers*, Lescaudey de Manneville, propriétaire à Périers. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Doublet, Conseiller d'arrondissement. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Ferrand de la Conté, maire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — *Barenton*, MM. Béchet (Paul), Conseiller d'arrondissement. — *Isigny*, Le Brun de Blon, Conseiller d'arrondissement. — *Juigny*, Taborel, maire. — *Le Teilleul*, Conseiller général. — *Mortain*, Moulin, maire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, Conseiller d'arrondissement. — *Saint-Pois*, comte d'Auray, maire. — *Sourdeval*, Lorier, maire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — *Barneville*, MM. du Châtel, propriétaire. — *Bricquebec*, Viel, juge de paix. — *Montebourg*, le comte de Pontgibaud, maire et Conseiller général. — *Quettehou*, du Mesnildot, maire. — *Sainte-Mère-Eglise*, Prémont (Alfred), maire. — *Saint-Sauveur-la-Vicomte*, Hersan (Abel), Conseiller d'arrondissement. — *Valognes*, Sébire, Conseiller général.

---

## COMICES AGRICOLES.

*Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire*. — MM. Ganne de Boacoudray, président ; Lemaitre (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, Conseiller général, et Dadure, propriétaire à Percy, vice-présidents ; Harivel, à Torigni-sur-Vire, secrétaire ; Tirard (Victor), à Torigni-sur-Vire, trésorier.

*Brécey*. — M. de Brécey, conseiller général, président.

*Ducey*. — M. Dupont, maire de Saint-Quentin, président.

*La Haye-Pesnel*. — MM. Le Moine des Mares, président du tribunal civil, président ; Morin, juge de paix, vice-président.

*Sartilly*. — M. de la Buffetière, propriétaire à Lolif, président.

*Saint-James*. — M. Guérin, percepteur de Saint-James, président.

*Villedieu*. — M. Tétré, ancien maire de Villedieu, président.

*La Haye-du-Puits et Lessay*. — MM. Gaslonde, président ; Lempérière, maire de Neufmesnil, vice-président ; Piquot, propriétaire, secrétaire.

*Bréhal*. — MM. Briens, président ; Boursy, vice-président ; Bourey, maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye, secrétaire ; Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer ; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, trésorier.

---

---

## SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

**ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.**—MM. le Préfet de la Maire et le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; Elie, imprimeur, *président*; Langevin, *vice-président*; Ed. Lepingard, chef de division à la Préfecture, *secrétaire*; N... , *secrétaire-adjoint*; N... , *trésorier*; N... , *conservateur*; Michel, horticulteur; Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section*.

**ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.**—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier, sous-préfet honoraire; *présidents d'honneur*; Loyer, docteur-médecin, *président*; Le Marchand (Jules); A.-M. Laisné, *présidents honoraires*; Roussel, horticulteur, *vice-président*; Le Breton, père; Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires*; Maudhuit (Sosthène), *secrétaire*; d'Aisy et Hamel (Alexandre), *secrétaires-adjoints*; Suvigny, avocat, *trésorier*; Lhomer, *conservateur archiviste*; de Chavoy \*, propriétaire; Le Breton, fils, horticulteur-paysagiste; Louvel; Baubigny, conservateur du jardin botanique, *membres du comité d'administration*.

**ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.**—MM. le Sous-Préfet, *président d'honneur*; Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg; Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires*; le docteur Renault, *président*; Orry, avoué, Henry, sous-commissaire de la marine, *vice-présidents*; docteur Guiffard, Baud, lieutenant de vaisseau retraité. Cauvin, propriétaire, Jourdan, agent comptable de la marine, conseillers d'administration; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier*; Lelièvre (Paulin), *secrétaire*; Delanoé et Vibet, *secrétaires-adjoints*; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire*; Balmont (Amédée), *bibliothécaire-adjoint*; Levastois, directeur du jardin; Vastel, *conservateur*; Michel et Levesque, professeurs d'arboriculture.

**ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.**—MM. Le Pesant, *président*; l'abbé Febvrier, *secrétaire*; Poullain (Florent), *trésorier*; l'abbé Falaise, *conservateur-archiviste*.

**ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.**—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président*; Mancel, père, *vice-président*; Lebel, *secrétaire*; Delatouche, *secrétaire-adjoint*; Milan, *trésorier*; Piel (Augustin), *conservateur-archiviste*; Guérin, *président honoraire*.

**ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.**—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur*; Sébire \*, *président*; Daireaux, *vice-président*; Le Marquand, *secrétaire*; Falaize, *vice-secrétaire*; Costard, *trésorier*; Georgel, *bibliothécaire*; Pesnel, Sanson, Lechevalier, fils, *administrateurs*.

---

---

## DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

### Inspection générale de l'arrondissement.

MM. N... , *inspecteur général*; Froidevaux, *directeur*; de Roth, *sous-directeur*; Beaufls, *vétérinaire*.

### Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-

Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes.

---

### SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

MM. Louis Yver, *président*; de Roth, *trésorier*; de Courson, *secrétaire*; Gaëtan Guillot, *vice-secrétaire*.

---

### SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. de Saint-Germain, *président*; A. de Chavoy et V. Sanson, *vice-présidents*; E. Caruel, *trésorier*; Jullou et de Clinchamps, *secrétaire*.

---

### SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. Barlatier de Mas, *président*; Heulard, *trésorier*; Périaux, *secrétaire*.

---

## VÉTÉRINAIRES BRÉVETÉS.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Canu (Gabriel), Beaufls (Pierre), Lagalle (Bernardin-Théodore-François), Cauville (Alexis-Edouard), Manoury (Edouard).

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Beaufls (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Saint-James; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — Pouppeville (Auguste), à Cherbourg; Debrouse (Louis-Auguste), à Tocqueville; Boisanfray, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Hélouis (Amand-Pierre), Léviou-nois (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

---

## CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG. — MM. Dumont \*, *président*; Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mahieu, Léon Mauger, Eugène Buhot, Costey, de Saint-Vaast, Médard, de Montebourg, de la Germonière (Edmond) du Vast.

GRANVILLE. — MM. Leclère, *président*; Toupet, *vice-président*; Beust, père, Boissard-Grandmaison, Breton, Dior, Godon, Le Mengnonnet et Riotteau, fils, *secrétaire*; O. Louvel.



---

## AGENTS CONSULAIRES.

**CHERBOURG.**—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre ; Horace Packe, vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Manger (Victor), consul de Belgique ; Manger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets d'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice-consul de la République de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

**GRANVILLE.**—MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclere \*, vice-consul d'Espagne ; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengronnet, vice-consul de Danemark ; Dior, vice-consul d'Italie.

---

## COMMISSIONS SANITAIRES.

**CHERBOURG.**—MM. le sous-préfet, *président* ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; le capitaine de vaisseau, major de la marine et le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port ; l'inspecteur des douanes ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Léon Manger, membre de la Chambre de commerce ; Legard-Lafosse \*, membre du comité d'hygiène ; Postel (Emile), agent consulaire.

**COUTANCES.**—MM. Lecoufflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Blondel, à Regnéville.

**GRANVILLE.**—M. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Camhermon, docteur-médecin.

**SAINT-VAAST.**—MM. Hamelin, maire, *président* ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Bazin, Stunf.

---